Dienstag, 5. November 1889. Vorabend-Blatt. 42. Jahrgang. № 509.

Münchner Neueste Nachrichten

und-Anzeiger. Volkswirthschaftliche, Alpine & Sport-Zeitung. Kunstchronik

Druck und Verlag von Knorr & Hirth in München, Färbergraben 23. — Redaktion: Ernst Francke [Chefredakteur], K. Dölger, W. Vogler, F. v. Osini, O. Reißner, A. Mordtmann, F. Trefz und E. Holz in München. Abonnements-Preis: In unserer Expedition, sowie bei allen deutschen Postämtern [incl. Postzuschlag] ganzjährig 10 M. halbjährig 5 M. viertelj. 2.50 M. In Oesterreich-Ungarn 2 fl. 50 kr., Schweiz 6 fr. 30 ctm., Belgien 4 fr. 98 ctm. vierteljährig.

Insertions-Preis: Die 8spaltige Colonelzeile 25 ₰, Annoncen auf einer Textseite 35 ₰, Finanzielle Anzeigen [Emissionen] im Annoncentheil 40 ₰, auf einer Textseite 50 ₰. Münchner Lokalanzeigen nach aufliegendem Tarif. — Briefe, den politischen Theil des Blattes betreffend, wollen an die Redaktion, solche, den Inseratentheil betreffend, an die Expedition gerichtet werden. — Einzelne Nummern in der Expedition 5 ₰.

Täglich 2mal. Pro Quartal 2 M. 50 Pf.

Die Traditionen der Wittelsbacher und das Placet.

II.*)

München, 4. November.

* Unter dem aufgeklärten, wohlwollenden und tief religiösen Kurfürsten Maximilian Josef III. (1745 bis 1777) begann eine Wiedergeburt des in Unwissenheit und Aberglauben versunkenen Volkes, die zu schildern wir uns wegen Raummangels versagen müssen. Das ganze Staatskirchenrecht wurde unter ihm in freiheitlichem Sinne fortentwickelt. Von grundlegender Bedeutung waren die Maßregeln, die wegen des Placet ergingen.

Im Jahre 1766 veröffentlichte der Akademiker Peter v. Osterwald die Schrift „Veremund von Lochstein, Gründe sowohl für als wider die geistliche Immunität in zeitlichen Dingen". Unter Immunität verstand er nicht nur die Befreiung des Klerus von Abgaben u. dgl., sondern auch von weltlicher Macht, Gewalt und Jurisdiktion. Er erklärte, daß alle päpstlichen Konstitutionen, welche die geistliche Immunität auf zeitliche Dinge ausdehnen, keine Kraft haben, die weltlichen Staaten zu verbinden, daß dieselbe weder in der Schrift, noch in der Ueberlieferung begründet, der Vernunft und dem Naturrechte zuwider und daß die Gesetzgebung befugt sei, die der Kirche ertheilten Privilegien zu widerrufen. Der Bischof von Freising verbot am 13. August 1766 das Lesen der ohne seine Genehmigung erschienenen Schrift, aber schon am 29. August erklärte ein kurfürstlicher Erlaß dieses Verbot als einen Eingriff in die weltlichen Hoheitsrechte, da die Schrift nur von Gerechtsamen des Fürsten handle, worüber die Censur nur der Landesherrschaft gebühre; die Entfernung der angeschlagenen Exemplare wurde angeordnet und die weitere Verbreitung bei Vermeidung der Temporaliensperre verboten.

Im Jahre 1769 erklärte eine Denkschrift des geistl. Rathes: „Sonst wird überhaupt wiedersprochen, daß in Bayern extra res fidei das Tridentiner Konzilium schlechterdings angenommen worden, da man factis ipsis in vielen Stücken bis auf den heutigen kontradizirt hat und eine obrigkeitliche Publikation allein sine placito regio den Landesfürsten nicht binden kann."

Am 3. April 1770 erging ein Mandat, welches das Placet als eine allgemeine staatsrechtliche Einrichtung einführte:

„Nachdem von Unserer höchsten Stelle resolvirt worden, in Unseren Landen zu Bayern und der oberen Pfalz gleich anderen katholischen Staaten keinerlei geistliche Verordnungen und Gesetze ohne vorausgehender Unserer landesherrlicher Einsicht und Begenehmigung ad effectum bringen zu lassen; so befehlen Wir hiemit gnädigst, daß zur Exekution bischöflicher Generalverordnungen, wann sie nicht vorher von Uns eingesehen und zu exequiren anbefohlen worden, keine Hand geboten und wofern ein Pfarrer oder anderer Geistliche sich unterstehen dürfte, eine dergleichen Verordnung zu publiziren, worin Unserer höchsten Landes- und Kirchenschutzgerechtsamen zu nahe getreten würde: so solle derselbe ohne Weiteres mit der Temporaliensperre belegt und wenn eine solche nachtheilige Verordnung ad valvas ecclesiae angeschlagen wurde, selbige sofort, jedoch mit vorheriger Anfrage bei Unserem geistlichen Rathe abgenommen werden." (G. K. Meyr, Samml. der kurpfalz-bayer. Landes-Verordn. 2, 1099.)

*) Vgl. den I. Artikel in Nr. 507.

Der Kurfürst ließ sich durch die Beschwerden des Klerus nicht irre machen, bis an sein Lebensende verfolgte er bezüglich der Schule, der Klöster und der Kirchenhoheitsrechte die eingeschlagene freiheitliche Bahn.

Karl Theodor schlug andere Bahnen ein, die geeignet waren, Land und Volk wieder in den Sumpf der Unwissenheit, des Aberglaubens und der Unduldsamkeit zurückzuführen. Aber so nachgiebig auch gegen den Papst der von Jesuiten und Günstlingen beeinflußte Fürst sich zeigte, seine Kirchenhoheitsrechte, das Placet gab er dennoch nicht preis. Die von ihm 1779 erlassene „Neue Ordnung des churfürstlichen geistlichen Rathes" befahl in Art. 4 die genaueste Beobachtung der in Bezug auf das Placet ergangenen Mandate, namentlich jenes von 1770 und bestimmte des Weiteren:

„Der geistliche Rath hat noch ferner pflichtgemäß hierauf zu halten, sohin kein Ordinariatspatent affigiren zu lassen, welches nicht vor der Promulgation hieher eingesandt, der geistl. Rath darüber förderamst deliberirt und ex Intimo Resolution erhollet hat. Es wäre dann, daß sich alsohald ergebe, daß solches nicht offenbar und wesentlich in die landesfürstlichen Hoheitsrechte eingreife: welchenfalls die Verkündigung oder Anheftung nicht zu erschweren oder zu behindern, so folgend das jus cavendi eben nicht streng gepflogen werden solle, sondern alsdann, unverfänglich jedoch, nachgesehen werden mag."

Im Jahre 1785 schloß der Kurfürst ein Konkordat mit dem Bischofe von Augsburg, dasselbe bestimmte:

„Art. 2. Zur Ausübung der Kirchenschutz- und Advokatienpflichten werden Abschriften der zu erlassenden Erklärungen in Glaubens- und Sittensachen vom Ordinariate dem Landesherrn mitgetheilt, damit dieser sich über deren Verkündigung äußere und die weltlichen Beamten auf deren Handhabung anweisen kann. Art. 3. Andere bischöfliche Verfügungen, Bullen und Breven sind mit den nöthigen Erinnerungen vorläufig an den geistl. Rath einzusenden und erst dann, wenn nichts dagegen eingewendet oder man sich verstanden haben wird, gehörig bekannt zu machen."

Unter der Rubrik: Von der mittelbaren geistlichen Gewalt heißt es:

„Der Landesherr zweifelt zwar nicht an der kirchlichen oder bischöflichen Gewalt zu solchen geistlichen Disziplinargesetzen, durch welche der Christenmensch mittelst äußerlicher Religionshandlungen zur ewigen Seligkeit geleitet wird. Da aber in Ausübung dieser Gewalt Mittel ergriffen werden könnten, welche mit der Beförderung der zeitlichen Glückseligkeit nicht vereinbarlich sein dürften, so wird zur Regel angenommen, daß ein solches Disziplinargesetz nicht eher bekannt gemacht werden darf, bis mittelst Korrespondenz mit dem Münchener geistlichen Rathe die landesherrliche Aeußerung, nichts zu erinnern zu haben, erfolgt ist, oder bis man sich über die allenfallsigen Erinnerungen verständigt haben wird."

Auch das mit dem Bischof von Regensburg im Jahre 1789 abgeschlossene Konkordat hielt am Placet fest. Da beide Verträge unter den Augen des päpstlichen Nuntius abgeschlossen worden sind, so darf man wohl annehmen, daß die Kurie mit deren Inhalt einverstanden war.

Als die Errichtung einer Nuntiatur in München zu Streitigkeiten mit den deutschen Erzbischöfen führte, weil diese sich durch deren Eingriffe in ihre Machtsphäre verletzt fühlten, ließ der Kurfürst beim Reichstage die Erklärung abgeben: daß die Zulassung eines Nuntius mit Vollmacht zur Ausübung der kirchlichen Gerichtsbarkeit ein Recht der landesherrlichen Gewalt und daß die Annahme im vorliegenden Falle nur unter ausdrücklichem Vorbehalt landesherrlicher Rechte erfolgt sei. Mit seiner Nachgiebigkeit gegen Rom verband daher der Kurfürst eine prinzipielle Wahrung seiner Kirchenhoheitsrechte. Es muß indeß zugegeben werden, daß der Kurfürst mehr den äußeren Schein seiner Unabhängigkeit wahrte, daß er thatsächlich bis an sein Lebensende unter dem Einflusse der Jesuiten und seiner weiblichen und männlichen Günstlinge blieb, daß gerade seine Nachgiebigkeit gegen Rom, die grausame Unterdrückung jeder freien geistigen Regung, die planmäßige Vernachlässigung der Volksbildung, die vom Hofe ausgehende Unmoralität, im Zusammenhang mit der verschwenderischen Hofhaltung und einer den Interessen des Landes und seiner künftigen Regenten feindlichen äußeren Politik, Bayern und sein Volk in einen Zustand moralischer, religiöser, geistiger und materieller Verarmung gebracht hatten, aus dem es nur die Energie seines aufgeklärten und wohlwollenden Nachfolgers gerettet hat.

(Ein Schlußartikel folgt.)

Letzte Telegramme siehe Seite 5.

Das Deutsche Kaiserpaar in Konstantinopel.

* Das Geschwader des Deutschen Kaisers langte am Freitag (1. November) Nachmittags 4 Uhr auf der Höhe der Insel Tenedos an und wurde dort von der türkischen Yacht „Izzedin" mit den Abgesandten des Sultans, dem Botschafter v. Radowitz und den zum Ehrendienst befohlenen Herren an Bord eingeholt. Kaiser Wilhelm, der sich auf der „Hohenzollern" befand, ließ die Abgesandten des Sultans, den Minister des Aeußern, Said Pascha, Musurus Pascha und den ehemaligen Großvezier Edhem Pascha an Bord bescheiden und gab seiner hohen Genugthuung Ausdruck, in das Land seines Freundes zu kommen, in das Land, das er seit seiner Jugendzeit zu besuchen wünschte. Sodann empfing der Kaiser die übrigen Herren, namentlich den der Kaiserin zugetheilten Strecker Pascha, Goltz Pascha und Achmed Pascha. Sobald die Gesandten auf den „Izzedin" zurückgekehrt waren, setzte das Geschwader seinen Kurs fort. Tags darauf und zwar um 9 Uhr Früh wurde die Eskadre bei San Stefano von drei Schiffen begrüßt, welche die Mitglieder der deutschen Kolonie mit Schülern, Vereinen, Sängern und Musik an Bord hatten. Das Geschwader passirte die Schiffe unter den Klängen patriotischer Lieder. Der Kaiser dankte für die dargebrachte Huldigung sichtlich erfreut. Um 1/211 Uhr kündigten 33 Kanonenschüsse von dem vor Dolma-Bagdsche stationirten Kriegsschiffe die Ankunft des Geschwaders an, das von San Stefano aus durch das deutsche Stationsschiff „Loreley" und die drei Fahrzeuge der deutschen Kolonie geleitet worden war. Voran fuhr das Schiff „Kaiser", diesem folgte zur Linken die „Hohenzollern", mit der Kaiserin an Bord, dann die Lloydschiffe „Bremen" und „Leipzig" mit dem größten Theil des Gefolges. Tausende von Kaiks und Barken umgaben das Geschwader. Es war ein prachtvoller Anblick. Die Sonne durchbrach den leichten Morgennebel. Kaiser Wilhelm verließ das Schiff „Kaiserin" mit einer Barkasse, um die Kaiserin von der „Hohenzollern" abzuholen. In dem Augenblick, wo sich das Herrscherpaar an Bord der Barkasse befand, wurde die ottomanische Flagge gehißt, welche der „Kaiser" mit 33 Kanonenschüssen begrüßte.

Die Ankunft des Kaiserpaares in Konstantinopel erfolgte um 11¼ Uhr. Bereits vorher hatte sich der Sultan vom Thronsaale, umgeben von den hohen Würdenträgern, dem Personal der deutschen Botschaft und den deutschen Offizieren im türkischen Dienst nach der auf den Bosporus führenden Treppe begeben. Die Leibgarde bildete vom Landungsplatze bis zum Saale Spalier. Der Sultan hatte große Uniform und den Schwarzen Adler-Orden angelegt. Der Kaiser und Prinz Heinrich halfen der Kaiserin beim Aussteigen aus der Barkasse, worauf die Majestäten vom Sultan begrüßt wurden; während die Musik die preußische Hymne spielte, schüttelten sich die Herrscher wiederholt die Hände und gaben herzlich ihrer gegenseitigen Befriedigung über die Begegnung Ausdruck. Sodann bot der Sultan der Kaiserin den Arm und begab sich, gefolgt vom Kaiser, der die Garde-Husaren-Uniform mit dem großen Bande des Imtiaz-Ordens trug, dem Prinzen Heinrich und den Suiten nach dem Thronsaal, wo die gegenseitige Vorstellung der hervorragendsten Würdenträger stattfand. Der Sultan sprach den Grafen Herbert Bismarck huldvoll an und erkundigte sich nach dem Befinden des Reichskanzlers. Sodann bestiegen die Majestäten die reichgeschmückten à la Daumont bespannten Wagen. Im ersten fuhr der Sultan und die Kaiserin mit dem früheren Großwessier Said, im zweiten der Kaiser und Prinz Heinrich mit dem Großwessier Kiamil Pascha. Hierauf folgten zwei Wagen mit den Damen der Kaiserin und Edhem Pascha. Im fünften saßen Graf Herbert Bismarck, der Botschafter Radowitz und die Minister Said und Ali Pascha. Vier Generaladjutanten und Kavallerie eröffneten den Zug. Die Wagen des Sultans und des Kaisers wurden von den deutschen Offizieren im türkischen Dienst begleitet. Im Ganzen waren es 15 Wagen. Die Truppen bildeten zwischen beiden Palästen Spalier, dahinter Tausende von Zuschauern aller Nationalitäten, welche das Kaiserpaar mit begeisterten Zurufen begrüßten. Zahlreiche Musikkorps spielten die preußische Hymne und den Hohenfriedbergmarsch. Die Truppen in bunten Uniformen und guter Haltung boten einen schönen Anblick und schienen das lebhafte Interesse des Kaisers zu erregen. In Yildiz angekommen, dessen Umgebung eine ungeheure Menge, besonders Einheimische und Frauen, erfüllten, zog der Kaiser sich einige Minuten zurück und besuchte sodann den Sultan. Inzwischen begann der Vorbeimarsch der Truppen, welchem die Souveräne von einem eigens dazu errichteten Kiosk beiwohnten. Die Botschafter und das diplomatische Korps sahen von einem zweiten Kiosk zu. Der Vorbeimarsch dauerte 3/4 Stunden. Der Kaiser sprach wiederholt seine Befriedigung über die vortreffliche Haltung, besonders der Artillerie, aus. Alle Militär-Attachés wohnten dem Defiliren an.

Nach der Revue fand Dejeuner statt, zu welchem mit dem Gefolge der Botschafter und seine Gemahlin geladen waren. Nachmittags besuchte Graf Bismarck Stambul, der Kaiser arbeitete mit dem Chef des Zivilkabinets, nachdem ein eingetroffener Kurier zahlreiche Depeschen überbracht hatte. Später besuchte das Kaiserpaar die Aja Sofia und verschiedene Moscheen. Den Wagen ritten Offiziere voraus, eine Kavallerie-Eskadron folgte. In Stambul, wo die Nachricht vom Besuche sich verbreitete, wartete in den Straßen eine tausendköpfige Menge.

Abends halb 8 Uhr war im Yildiz-Palast ein Diner von 120 Gedecken. Der Sultan empfing die Majestäten an der Treppe und geleitete die Kaiserin, welcher er beim Aussteigen aus dem Wagen behilflich gewesen, in das Palais. Nach kurzem Cercle, wobei der Sultan persönlich die Botschafter, deren Gemahlinnen, die hohen Würdenträger vorstellte, begann die Tafel, welche in zwei verbundenen Sälen abgehalten wurde. In dem einen saßen der Sultan, zur Rechten die Kaiserin, Prinz Heinrich, Graf Bismarck, zur Linken der Kaiser, Prinz Friedrich Wilhelm von Mecklenburg, die Botschafter und das Gefolge. Sämmtliche geladenen Damen speisten im anderen Saale, ferner der Großwessier, die hohen türkischen Beamten, die Mitglieder der deutschen Botschaft und des Generalkonsulats, die deutschen Beamten und Offiziere im türkischen Dienst, sowie der Ehrendienst. Das aus zwölf Gängen bestehende Diner wurde im ersten Saale auf Gold, im anderen Saale auf Silber servirt. Das Geschirr erregte Bewunderung. Die Majestäten unterhielten sich

Abonnement auf diese 2mal täglich erscheinende Zeitung für die Monate November—Dezember Mk. 1.70.

41) **Nur eine halbe Stunde!** Nachdruck verboten.

Roman von A. Mordtmann.

Zur Verfügung stehen ferner die vorhin von mir spezifizirten Sendungen aus England, Frankreich und der Schweiz, im Ganzen einschließlich der bis Ende Februar eingehenden Mitgliederbeiträge aus Deutschland 15,722 Mk. 25 Pf. Dabei ist jedoch zu beachten, daß der Maurerstreik in Hamburg und der Streik der Tischler in den 17 Städten, deren Verzeichniß hier beiliegt, größere Summen verschlungen haben, und daß wir uns der Nothwendigkeit nicht entziehen können, die Arbeitseinstellung der belgischen Kohlengruben- und Gasarbeiter ausgiebig zu unterstützen. Einen Ausstand in der Kayserling'schen Waggonfabrik können wir mit dem, was dann noch übrig bleibt, keine vierzehn Tage lang unterhalten."

Ein anderer der Beisitzenden erhob sich, eine hagere Figur mit tiefliegenden Augen und heiserer Stimme: „Wir wurden vorhin gerade bei diesem Punkte unterbrochen", begann er, „ich sehe nicht ein, was uns die Belgier angehen und warum wir ihnen zu Liebe einen Streik bei uns aufgeben sollen."

„Die belgische Sache ist von größter Wichtigkeit!" erklärte dagegen sehr lebhaft ein Dritter, nach seinem Aeußeren und seiner Sprache ein Fremder. „Sie hat eine universelle Bedeutung, erstens weil dort ein vernichtender Schlag gegen die Bourgeoisie geführt wird, und zweitens, weil das Gelingen der dortigen Bewegung unermeßliche Folgen für ganz Europa haben muß. Gegen diese Momente kann ein Ausstand von rein lokaler Bedeutung wie der bei der Kayserling überhaupt nicht ernstlich in Betracht kommen. Außerdem ist er ja nur um einige Monate aufgeschoben."

Nunmehr erhob sich Ebelt und sagte: „Gegen diese Ausführungen des Herrn Tavernier hat schon vorhin Kollege Lippold geltend gemacht, daß die Sache in Belgien aussichtslos sei. Und dieser Meinung bin ich auch. Wir werfen da Geld in einen Abgrund, der es verschlingt, ohne sich zu schließen. Außerdem kann ich die Bemerkung nicht unterdrücken, daß sowohl Herr Tavernier, wie andere Berichterstatter, jene Angelegenheit nicht ganz richtig beurtheilen. Ich habe im Herbste Belgien bereist und dort in den Fabrik- und Bergwerkdistrikten Zustände gefunden, die entsetzlich, greuelvoll sind. Da kann nicht ein Streik, da kann nur eine blutige Revolution helfen. Ist eine solche geplant — wohl, so stimme ich dafür, daß sie mit Aufbietung aller unserer finanziellen Kräfte unterstützt wird. Aber in den dortigen Arbeiterkreisen herrscht statt des einen was noth thut, rücksichtsloser Entschlossenheit, ein gewisses Maulheldenthum, wie wir es leider vielfach bei unseren französisch redenden Brüdern vorfinden. Können sich die belgischen Heloten nicht zu einer Revolution aufraffen, so darf jene Eiterbeule nicht mit lindernden Mitteln behandelt werden; sie muß anschwellen, bis sie berstet. Gerade dort muß der thatsächliche Beweis geführt werden, daß mit einer ganz waschechten sogenannten liberalen Verfassung, die schauderhaftesten sozialen Uebelstände Hand in Hand gehen können."

„Ich muß gegen diese Darstellung Einspruch erheben!" rief der als Tavernier bezeichnete Vorsitzende.

„Bitte, lassen Sie mich zu Ende kommen," unterbrach ihn Ebelt. „Es darf nämlich nicht übersehen werden, daß ein Aufschieben des Streikes bei Kayserling mit einem Aufgeben desselben gleichbedeutend ist; wird jetzt nicht gestreikt, sondern im Sommer, so schließt der Mann seine Bude einfach zu, weil er im Sommer mit dem halben Personale ganz gut auskommen kann."

Von verschiedenen Seiten wurden zustimmende Rufe laut, nur Tavernier widersprach noch einmal: „Warum soll der Streik nicht bis zum Winter verschoben werden können?" fragte er. „Und wenn es in Belgien wirklich so schlimm steht wie der Vorsitzende meint, warum dann unseren blutenden, ächzenden und stöhnenden Brüdern die Hilfe verweigern?"

Doktor Ebelt blieb die Antwort nicht schuldig. „Weil es eine schlechte Politik ist," sagte er, „durch solch planloses Geben unerträgliche Zustände zu verlängern. Wer einen Sklaven füttert, erweist nicht ihm, sondern seinem Herrn einen Gefallen. Wer den Sklaven frei sehen will, muß ihm nicht Nahrung, sondern Waffen geben."

„Das ist auch meine Ansicht!" sagte ein flachsköpfiger Mensch mit breitem irischen Accent. „Darum kaufen wir auch für unsere geknechteten Stammesgenossen in Irland nicht Nahrungsmittel, sondern Dynamit."

„Was ferner die Frage anlangt, warum der Streik bei Kayserling nicht bis zum Winter verschoben werden darf," fuhr Ebelt fort, — „so ist eine Antwort sehr leicht. Ich weiß aus bestimmter Quelle, daß gesetzgeberische Maßregeln vorbereitet werden, welche uns alle Hände voll zu thun geben. Vom Herbste an werden wir alle übrigen Unternehmungen aufgeben müssen, um zunächst unsere ganze Aufmerksamkeit und Thätigkeit auf die Bekämpfung und Umgehung der geplanten Gesetze zu konzentriren."

Der Hagere stimmte bei: „Was hier geschehen soll, muß jetzt geschehen, oder ganz unterbleiben. Die Frage steht nur zwischen Belgien und hier. Und ich stimme für hier!"

Die Mehrzahl der Anwesenden schien sich dieser Ansicht zuzuneigen, und Ebelt, zufrieden mit diesem Erfolge seiner besseren Einsicht, begann abermals: „Glücklicherweise habe ich soeben eine Unterredung gehabt, welche uns einer definitiven Entscheidung überhebt, indem sie es uns ermöglicht, nach beiden Richtungen hin zu wirken. Mir ist von Seiten eines hochherzigen Weibes, das alte Vorurtheile weggeworfen hat, um für die Sache der Unterdrückten zu wirken, ein Kapital zur Verfügung gestellt worden, womit wir nach einer oberflächlichen Schätzung den Streik bei Kayserling mindestens sechs Wochen lang fortsetzen können. Damit ist er, wenn er überhaupt durchzusetzen ist, gewonnen. Wir können also die belgische Frage hiervon ganz unabhängig betrachten und erwägen, ob wir unseren dortigen Brüdern eine kleine Unterstützung zuwenden wollen. Ich bin dagegen, weil es politisch falsch ist —, aber es ist menschlich und so mag es geschehen, wenn und weil andere Interessen nicht darunter leiden. Die nöthigen Gelder werden unserer Kasse durch unseren Londoner Bankier vermittelst Wechsel auf Genf und Lyon zugehen."

„Ich werde unsere dortigen Korrespondenten benachrichtigen," sagte der Kassirer Braun. „Darf man den Namen der hochherzigen Dame erfahren, oder soll er Geheimniß bleiben?"

„Für die Welt wohl, doch nicht für uns," erklärte Wilhelm Ebelt. „Es ist Lady Maud Clifford, eine englische Pairstochter, die unseren Bestrebungen ihr ganzes mütterliches Vermögen, mit Ausnahme einer kleinen Rente, die sie sich vorbehält, opfert. Ich fordere Sie auf, meine Brüder, ihr in der stillen Weise zu huldigen, wie sie bei uns, die wir weder Gott noch Herrn über uns anerkennen, Sitte ist."

Alle erhoben sich schweigend von den Sitzen, neigten einen Augenblick die Häupter und setzten sich dann wieder nieder.

Ebelt sprach weiter: „Es ist jedoch eine Bedingung an diese Schenkung geknüpft, die ich unter Vorbehalt Eurer Zustimmung gewährt habe. Es dürfen die Personen, welche mit der Dame befreundet sind, keiner Feindseligkeit durch uns preisgegeben werden. Sie hat mir die Namen genannt; es sind im Ganzen sieben, von denen fünf uns ganz gleichgiltig sind; zwei aber sind darunter, gegen welche Denunziationen beim Zentralrath eingegangen sind, über die wir heute berathen sollten. Es sind Baron Teppen auf Tepperhof und Oberst Meulengracht."

Einer der Anwesenden, der bisher noch nicht gesprochen, ein verhältnißmäßig junger Mann, mit blassem Gesicht aber feinen, durchgeistigten Zügen, erhob sich und sagte: „Es ist mir lieb, daß die Sache diese Wendung nimmt; ich habe mich schon vorher dagegen ausgesprochen, den Denunziationen Folge zu geben, die mich geradezu empört haben. Teppen ist harmlos und Oberst Meulengracht nimmt mit vollem Rechte als unser Nummer 3 eine hohe Ehrenstelle bei uns ein. Ich muß unumwunden erklären, daß ich ihn auf Tod und Leben vertheidigen werde."

(Fortsetzung folgt.)

Die Feste von Athen.

Athen, 28. Oktober.

Eine glänzende Festzeit liegt hinter uns — eine Periode, wie sie das moderne Hellas noch nie erlebt hat und die auch für das hellenische Leben der Zukunft eine große Bedeutung ausüben wird. Hellas ist feierlich und offiziell in die Reihe der Kulturstaaten eingetreten und hat dieses Ereigniß in einer seiner Vergangenheit würdigen Weise besiegelt. — In Deutschland nicht nur, sondern sogar in Griechenland war man nicht ohne Besorgniß gewesen, die politische Erregung hinsichtlich der von gewisser Seite mit Eifer geschürten kretensischen Frage werde auf die Hochzeitsfeier und vielleicht noch mehr auf die Athen-Reise Kaiser Wilhelms einen Schatten werfen. Man fürchtete sogar, die Erinnerung an die den hellenischen Interessen seinerzeit widersprechende Politik der Tripel-Allianz werde manche exzentrische Elemente zu Demonstrationen hinreißen, die mit Rücksicht auf den kaiserlichen Gast doppelt bedenklich sein würden. Aber alle Schwarzseher haben sich gründlich getäuscht; größere Herzlichkeit und Theilnahme hat eine Bevölkerung ihrem Fürstenhause selten, vielleicht nie entgegengebracht, als das freie Hellas seinem aufrichtig konstitutionellen Königshause.

Schon der Einzug der Braut, die durch ihre liebliche, mädchenhafte Erscheinung alle Herzen im Sturm eroberte — sogar solche, die den Bund eines griechischen Königssohns mit einer preußischen Prinzessin fast für unmöglich gehalten — schon der Einzug der Prinzessin Sofie war ein wahrer Triumphzug und das sonst so kalte und mit seinem Beifall überaus sparsame Griechenvolk gerieth angesichts des kronprinzlichen Brautpaares — das allerdings auch unter bürgerlichen Verhältnissen ein schönes Paar genannt werden könnte — in einen patriotischen Freudentaumel. Wie die Straßen Athens mit deutschen und griechischen Fahnen, Myrthenguirlanden und Triumphbögen geschmückt waren — das hat Ihnen der Telegraph bereits ausführlich berichtet. Hier sei nur von Neuem auf den vorzüglichen Eindruck hingewiesen, den die Prinzessin selbst auf die schlichtesten und untersten Schichten der Bevölkerung machte, einen Eindruck, der sich später am Hochzeitstage oft in ganz origineller Weise kundthun sollte. — Hätte die Hochzeit des Kronprinzen Konstantin schon genügt, halb Hellas nach Athen zu [illegible] trug die Reise Kaiser Wilhelms ein Uebriges zur [illegible] der Feststimmung bei. Einen Kaiser, zwei Könige [illegible] prinzen hatte die griechische Hauptstadt noch [illegible] Mauern gesehen, kein Wunder darum, wenn [illegible] nicht nur, sondern auch die Inselgriechen [illegible] Orient in Schaaren herbeiströmten, und [illegible]

während der ganzen Dauer des Diners lebhaft mit dem Sultan. Die Musikkapelle trug zumeist deutsche Musikstücke vor. Um 9 Uhr wurde die Tafel aufgehoben.

Die deutschen Majestäten wandten sich während des nun folgenden Cercle's zunächst an die Botschafter. Der Yildiz-Park und dessen Umgebung waren wundervoll illuminirt, es wurde ein Feuerwerk abgebrannt, das einen feenhaften Anblick bot. Der Kaiser sagte, er habe niemals einen solchen Effekt gesehen. Um 10 Uhr verabschiedeten sich die Majestäten vom Sultan, welcher die Kaiserin zum Wagen geleitete. Während des Diners verlieh der Sultan dem Prinzen Heinrich und dem Grafen Bismarck den Großkordon des Osmanie-Ordens in Brillanten, den Generalen v. Wittich und von Hahnke, dem Oberhofmarschall v. Liebenau und dem Chef des Zivilkabinets v. Lucanus den Großkordon.

Gestern, den 3. November, um 11 Uhr Vormittags fand Gottesdienst in der protestantischen Kirche statt. Die zur Kirche führenden Straßen waren von einer unzählbaren Menschenmenge erfüllt, Militär bildete Spalier, auch vor der Kirche war eine Truppenabtheilung mit Musik aufgestellt. Die Majestäten wurden beim Eintreffen vom Pastor Suhle mit einem Segenswunsch begrüßt, unter Darbringung des Dankes für alle Wohlthaten, welche diese Kirche vom Hause Hohenzollern empfangen hat. Er sei glücklich, diesen Gefühlen am 350. Jahrestage der Einführung der Reformation in Brandenburg Ausdruck geben zu können. Der Kaiser dankte bewegt und betrat sodann durch ein Schülerspalier das Gotteshaus, gefolgt von den Prinzen Heinrich von Preußen und Friedrich Wilhelm von Mecklenburg, dem Grafen Bismarck und der Suite. Nach der Liturgie des Pastors Suhle hielt der Hofprediger Kögel die Predigt über den Brief Pauli an die Ebräer, Kap. 13, Vers 8. Nach dem Schlußgesang verließ das Kaiserpaar die Kirche und nahm den Weg durch die große Straße von Pera zur deutschen Botschaft. Die Straße war von Zehntausenden von Zuschauern erfüllt, welche den Kaiser mit dem griechischen „Zito" begrüßten. Der Kaiser dankte sichtlich bewegt, unausgesetzt mit der Hand am Helm salutirend, während die Kaiserin sich huldvoll verneigte.

Um halb 1 Uhr war auf der Botschaft Gabelfrühstück von 30 Gedecken. Während desselben erhielt der Botschafter den Rothen Adlerorden 1. Klasse, auch die meisten anderen Botschaftsmitglieder wurden dekorirt. Nach dem Dejeuner fand der Empfang der deutschen Offiziere und Beamten statt, die sich im türkischen Dienste befinden. Die Vorstellung erfolgte durch den Grafen Bismarck.

Um halb 3 Uhr besuchte die Kaiserin das deutsche Hospital und blieb dort eine Stunde, worauf sie zur deutschen Botschaft zurückkehrte. Es wurde nun der Palast von Dolmabagdsche, die kaiserliche Schatzkammer und das alte Serail besucht. Der Kaiser und die Kaiserin sind von den Eindrücken, welche Alles auf sie macht, entzückt. — Gegen Abend lud der Kaiser die Mitglieder der Botschaft und einige Herren des Gefolges auf ein Glas Bier zu sich. Gleichzeitig gibt die deutsche Kolonie zu Ehren der Offiziere des Heeres und der Marine ein Bankett. Tags vorher war großer Kommers der Kolonie, welchem der Direktor der Orientbahnen, Großholz, präsidirte. Es wurde auf den Kaiser ein Salamander gerieben und auf den Sultan ein Toast ausgebracht.

Deutscher Reichstag.

S (Ergänzung zum Unfallversicherungsgesetz.) Die Sozialdemokraten und ein Theil der deutsch-freisinnigen Partei beantragen folgendes Gesetz, betreffend die Ergänzung des Unfallversicherungsgesetzes vom 6. Juli 1884: „Artikel 1, der § 5 Abs. 2 Ziffer 2 enthält folgende Fassung: 2. in einer dem Verletzten von Beginn der 14. Woche nach Eintritt des Unfalls, oder im Falle früherer Beendigung des Heilverfahrens von dieser Zeit an für die Dauer der Erwerbsunfähigkeit zu gewährenden Rente. Artikel 2, hinter dem § 6 wird folgender Paragraph eingeschaltet: § 6a im Falle der Tödtung eines Versicherten, welcher sich bereits im Genuß einer ihm auf Grund dieses Gesetzes zugebilligten Rente befand, ist der zu leistende Ersatz der Beerdigungskosten, sowie die den Hinterbliebenen des Getödteten vom Todestage an zu gewährende Rente nicht nur nach dem Arbeitsverdienst, welchen der Getödtete im letzten Jahre gehabt hat (§ 5 Abs. 3—5) zu berechnen, sondern es ist bei der Berechnung die Summe des letzten Arbeitsverdienstes und der bezogenen Rente zu Grunde zu legen. — Artikel 3. Den Strafbestimmungen sind folgende Vorschriften beizufügen: 1. Den Betriebsunternehmern und ihren Angestellten ist untersagt, durch Uebereinkunft oder mittels Arbeitsordnungen die Anwendung der Bestimmungen dieses Gesetzes zum Nachtheil der Versicherten ganz oder theilweise auszuschließen, oder dieselben in der Uebernahme oder Ausübung eines in Gemäßheit dieses Gesetzes ihnen übertragenen Ehrenamtes zu beschränken. Vertragsbestimmungen, welche diesem Verbote zuwiderlaufen, haben keine rechtliche Wirkung. — Betriebsunternehmer oder deren Angestellte, welche derartige Verträge geschlossen haben, werden, sofern nicht nach anderen gesetzlichen Vorschriften eine härtere Strafe eintritt, mit Geldstrafe bis zu 300 Mk. oder mit Haft bestraft. — Die gleiche Strafe trifft: 1. Betriebsunternehmer, welche die von ihnen zur Deckung der Unfallentschädigungen und Verwaltungskosten zu leistenden Beiträge (§ 10) den von ihnen beschäftigten Personen bei der Lohnzahlung ganz oder theilweise in Anrechnung bringen; 2. Angestellte, welche eine solche Anrechnung bewirken.

Bayerischer Landtag.

München, 4. November.

Referent der Kammer der Reichsräthe über die Novelle zum Malzaufschlag ist Graf zu Ortenburg.

!! Abg. Dr. v. Schauß hat an den Finanzausschuß seinen Bericht über den Etat des Ludwig-Donau-Mainkanals abgeliefert. Im Allgemeinen wird Genehmigung beantragt, bezüglich des Mehrpostulats für größere Umbau- und Reparaturarbeiten wird indeß näherer Aufschluß von der Regierung verlangt. Schließlich fragt Referent, was zu der Petition der Stadtgemeinde Forchheim um Tieferlegung und Verbreiterung der Brücke über den Kanal zunächst dieser Stadt gegen die fränkische Schweiz hin verfügt worden ist?

a. Die Handelskammern von Oberbayern, Oberfranken und Mittelfranken, dann die Magistrate von Nürnberg, Fürth, Roth, Eichstätt und verschiedenen anderen Städten haben an die Kammer der Abgeordneten Petitionen eingereicht wegen Ausrüstung der Eisenbahnstrecke Treuchtlingen—Nürnberg mit Doppelgeleisen.

Deutsches Reich.

* **Berlin**, 3. November. (Das Reichsfinanzministerium), welches Herr v. Bennigsen bekanntlich in der Etatsdebatte gefordert hatte, wird in der Presse vielfach besprochen. Es ist zur Zeit noch zweifelhaft, ob Bennigsen seine Anregung völlig selbständig oder in Verbindung mit dem Fürsten Bismarck gemacht hat. Möglich wäre es immerhin, daß der Reichskanzler bei dem enormen Anwachsen des Reichsetats und bei der Bedeutung der Reichsfinanzen auch für das Finanzwesen der Einzelstaaten von seinem früheren ablehnenden Standpunkt einem verantwortlichen Reichsministerium gegenüber abgegangen wäre. Andererseits ist es bemerkenswerth, daß die „Nordd." bisher noch in keiner Weise Stellung zu dem Vorschlag Bennigsens genommen hat, wohl aber einzelne Preßstimmen abdruckt, die gerade auf die frühere Stellung des Fürsten Bismarck großes Gewicht legen.

* **Berlin**, 3. Nov. (Die Konservativen) gerathen mehr und mehr unter die Botmäßigkeit der Kreuzzeitungsmänner, denen der Kamm bereits wieder gewaltig geschwollen ist. Selbst Stöcker macht wieder mobil und fordert in einem Zirkular die Führer der „christlich-sozialen" Partei auf, sich zum erneuten Vormarsch bereit zu halten. In den Provinzen scheint die Bewegung zu Gunsten der Hochkonservativen ebenfalls bedeutend zu wachsen. Die Konservativen in Minden-Bielefeld haben für die drei konservativen Wahlkreise ihrer Gegend bereits ihre Kandidaten nominirt, ohne sich mit den Mittelparteien zu verständigen; ebenso machen sich die Konservativen in Schlesien selbständig.

* **Berlin**, 2. November. (Aus Südwestafrika.) Nach Berichten aus dem südwestafrikanischen Schutzgebiet, welche bis zum 18. September reichen, hat der stellvertretende kaiserliche Kommissar daselbst zwei in Otyimbingue ansässige, in Diensten des bekannten Agitators Lewis stehende Engländer in Untersuchungshaft nehmen lassen, weil dieselben die Eingeborenen gegen die deutsche Schutzherrschaft aufzuwiegeln versuchten und den Anordnungen der deutschen Behörden keine Folge leisteten. Nachdem durch Zeugenaussagen die Schuld der Angeklagten festgestellt war, sind dieselben durch eine Verfügung des Reichskommissars vom 14. September vorläufig aus dem Schutzgebiete ausgewiesen. Die von englischen Zeitungen in Kapstadt gebrachte Nachricht, daß infolge dessen der Häuptling Maherero die Deutschen aus seinem Gebiete ausgewiesen und deutsche Missionare als Geiseln zurückbehalten habe, hat sich nicht bestätigt; vielmehr ist nach der an den erwähnten englischen Aufwieglern vollzogenen Strafe die Ruhe nirgends gestört.

* (Nord-Ostsee-Kanal.) Wie der „Nat.-Ztg." in einem den Marine-Etat behandelnden Artikel von fachmännischer Seite mitgetheilt wird, nimmt man mit Bestimmtheit an, daß der Nord-Ostsee-Kanal im Jahre 1894 fertig gestellt werden wird.

g. **Halle**, 2. November. (Zur Lohnbewegung.) Mit Rücksicht auf die Vertheuerung der Lebensmittel beschloß eine öffentliche Maurerversammlung den Lohn zu erhöhen, und den Meistern und Unternehmern, welche den Lohnsatz von 40 Pfg. nicht bezahlen, bekannt zu geben, daß vom 15. März künftigen Jahres an die Gesellen mit allen gesetzlichen Mitteln den Mindestlohn von 40 Pfg. zu erkämpfen gesonnen sind.

W. **Hamburg**, 2. November. (Vom Zollanschluß.) Der Senat hat eine Aufbesserung der unteren Beamtengehälter in Aussicht gestellt, weil infolge des Zollanschlusses nicht nur die Lebensmittel in Hamburg merklich vertheuert sind, sondern auch die mittleren und kleineren Wohnungen fast durchgängig um 50—100 Mark gesteigert wurden. Wo die Waaren, wie Chokolade, Kaffee, Schnaps ꝛc. nicht theurer geworden, liegen jetzt vielfach Verfälschungen durch Beimischung von billigeren, fremden Bestandtheilen vor. Während der kleine Mann hierunter sehr zu leiden hat, nehmen andererseits Handel und Industrie großen Aufschwung.

-s- **Gera**, 31. Okt. (Vom Landtage.) Der Staatshaushalt unseres Fürstenthums für die Finanzperiode 1890/92 weist nach der Regierungsvorlage an Steuererleichterungen auf: Ermäßigung der Grundsteuer um 30,000 Mk. und Wegfall des Zuschlages zu den Verwaltungs- und Gerichtssporteln. Statt der bisherigen 268,541 Mk. mußten jetzt freilich für Matrikularbeiträge und Militärausgaben 575,000 Mk. in den Etat eingestellt werden, indessen gleicht anderseits der in der Hauptstaatskasse vorhandene Baarbestand von rund 630,000 Mk. diese Mehrbelastung seitens des Reiches mehr als aus. Die Gesammtausgaben des Staates betragen auf's Jahr 1,745,793 Mk.

* **Karlsruhe**, 3. November. (Auszeichnung.) Der badische Ministerpräsident v. Turban hat vom Kaiser den rothen Adlerorden 1. Klasse mit Brillanten erhalten.

Frankreich.

* **Paris**, 2. November. (Bebels Reichstagsrede) wird hier allgemein gelobt; doch entgeht es der „Estafette", Jules Ferry's Organ, nicht, daß Bebel Rußland angegriffen hat, und sie wäscht dem deutschen Sozialistenführer wegen seines Mangels an Hochachtung vor dem Freunde Frankreichs den Kopf. Uebrigens bemerkt dasselbe Blatt sehr vernünftig, im Ernstfalle dürfe man nicht auf die deutschen Sozialisten zählen; sie würden sich doch zu Deutschland halten. Bemerkt sei an dieser Stelle ausdrücklich, daß Bebel erklärt hat, von einer Zurückgabe der Reichslande an Frankreich könne keine Rede sein.

England.

* **London**, 2. November. (Die Munizipalwahlen), welche gestern in England stattgefunden haben, sind überwiegend in liberalem Sinne ausgefallen. Besonders unangenehm für die Unionisten ist es, daß sie gerade in volkreichen und angesehenen Städten wie Liverpool, Birmingham, Nottingham u. a. geschlagen wurden.

* **London**, 3. November. (Emin und Stanley.) Die Londoner Ausgabe des „New-York Herald" enthält Berichte aus Sansibar, wonach Wißmann in Mpwapwa Boten von Emin und Stanley antraf und ihnen einen Brief für Emin mitgab. Wißmann sandte eine große Karawane mit Vorräthen für Stanley ab, dessen Ankunft Mitte November erwartet wird. Stanley und Emin haben zahlreiche Kämpfe im Utzakumaland bestanden. (Siehe letzte Telegr.)

Balkanhalbinsel und Orient.

Belgrad, 31. Oktober. (Königin Natalie ist enttäuscht.) In Kreisen, welche der Königin-Mutter Natalie nahestehen, wird versichert, daß dieselbe sowohl über das Verhalten einiger ihrer Freunde, wie über den Entschluß der Radikalen, eine Besprechung der Angelegenheiten der Königin-Mutter in der Skupschtina unterlassen zu wollen, sehr ungehalten war und deshalb die Absicht habe, in einiger Zeit Belgrad zu verlassen. Der größte Theil des Anhanges der Königin-Mutter besteht nunmehr aus Liberalen, welche mit Beharrlichkeit die Nachricht von einer Verlobung des Exkönigs Milan in Paris verbreiten.

* **Sofia**, 3. November. (Die Eröffnung der Sobranje durch den Fürsten.) Prinz Ferdinand, von den Ministern Mutkurow und Salabaschew begleitet, langte 11 Uhr Vormittags hier an. Alle Minister und die Spitzen der Militär- und Zivilbehörden waren ihm entgegengefahren. Wegen Nebels auf der Donau hatte der Prinz im letzten Augenblick den Weg über Serbien genommen und ist mittelst eines Sonderzuges von Zaribrod hier angelangt. Das Militär bildete Spalier vom Eingang der Stadt bis zum Palais. Um halb 4 Uhr fand die Eröffnung der Sobranje durch den Fürsten statt, welcher auch ein zahlreiches Publikum anwohnte. Die Thronrede erwähnte des Prinzen Reise in das Ausland und sagte, dieselbe habe die Befestigung der durch ihn repräsentirten Grundsätze in Bulgarien glänzend dargethan. Dabei wies er auf die im Lande herrschende Ordnung und Zufriedenheit, sowie die Fortschritte seit seiner Thronbesteigung hin, welche so offenbar seien, daß Bulgarien die Sympathien der civilisirten Welt erworben habe; er hob die Anerkennung und Lobsprüche eines weisen und mannhaften Monarchen sowie der Mehrheit der Staatsmänner Europa's hervor und constatirte mit Befriedigung, daß zwischen Bulgarien, den Nachbarnationen und den anderen Staaten die besten Beziehungen bestehen. Er wies auf die projectirten Eisenbahn- und Hafenbauten, den Abschluß einer Anleihe von 30 Millionen Francs und die Maßnahmen zur Befriedigung der Bedürfnisse der Armee hin und kündigte schließlich Gesetzentwürfe betreffs der Armeerekrutirung und der Militärgerichtsbarkeit an. Der Fürst wurde bei seinem Kommen und Gehen lebhaft akklamirt. Die Sobranje wählte den Regierungskandidaten Slawkow mit 161 gegen 74 Stimmen, welche Stoilow erhielt, zum Präsidenten. (Tel.)

Ein Bild der Verwüstung.

Saluru, 2. November.

R. G. Seit dem 12. v. Mts. sind wir nun heuer zum dritten Male ganz überschwemmt worden. Noch sind uns die Ueberschwemmungsjahre 1882, 1885, 1886 und 1888 nicht in Vergessenheit gekommen, und schon wiederum ist ein Hochwasser eingetreten, welches alle jener obenangeführten Jahre weit übertrifft. In Folge Einbruches des Etschflusses strömte das Wasser direkt unserem Dorfe zu und hat außerdem die werthvollsten Kulturen weit und breit vernichtet. Von den zahllosen Weinfeldern ist mitunter gar nichts mehr zu sehen. Am schlimmsten hat das Wasser im Dorfe selbst gewüthet. Bekanntlich erfreut sich unsere Gemeinde eines weithin geführten Weinhandels. Nun ist das Wasser in den meisten Kellereien eingedrungen und hat diese überfüllt, die bereits mit der heuer ohnehin in hohem Preise stehenden Maische und mit Wein gefüllt waren. Die größten Gebinde sind zusammengestürzt und des kostbaren Rebensaftes entleert worden und schwimmen nun in den Kellereien herum. In manchen Häusern ist das Wasser in den ersten Stock eingedrungen und hat die Böden der Wohnzimmer in die Höhe gehoben. Die Leute mußten sich von den Fenstern der Häuser aus Brücken schlagen, um sich retten zu können. Ein Haus ist bereits eingestürzt. Die mitten durch das Dorf ziehende Landstraße, an deren Seiten sich zwei lange und stattliche Häuserreihen anschließen, wurde in einen wilden Strom verwandelt. Geschäftsläden und Gasthauslokalitäten sind ganz unter Wasser gesetzt. Zwei kleine Brücken wurden ganz fortgerissen, während die beiden großen Uebergangsbrücken des alten und neuen Etschbettes den Wellen Stand gehalten. Die vielen Weingärten, welche in nächster Nähe des Dorfes gelegen und durchwegs mit Mauern umfriedet gewesen, sehen erbärmlich aus, die Pergeln sind fast ganz fortgerissen, der Grund mit Stein und Gerölle bedeckt und die Mauern zum größten Theile eingestürzt. Der Weg zum Bahnhof ist theilweise fortgeschwemmt worden, weshalb wir einstweilen von jedem Verkehr abgeschlossen sind.

Der Schaden ist ein unberechenbarer und die Verwüstungen spotten jeder Beschreibung. In unmittelbarer Nähe des Dorfes z. B. ist ein großartiges Streumoos angelegt, welches vor der Ueberschwemmung hunderte von Streuschöber barg. Heute ist das Moos in einen See verwandelt. Unsere Einwohnerschaft erleidet allein an weggeschwemmter Streu einen Schaden von vielen tausenden von Gulden. Das Elend ist natürlich sehr groß, viele Familien sind gänzlich ruinirt worden. Hier herrscht weit und breit nur eine Stimme und diese lautet dahin, daß die Etschregulirung das Unglück in's Land gebracht. Selbst von Architekten, die bei diesem endlosen Baue ihr Brod verdienen, wurden Aeußerungen laut, die der Regulirung nicht zur Ehre gereichen. Diese selbst sagen, daß die Hunderttausende von Gulden zum Schaden ganzer Gemeinden in's Wasser geworfen wurden. Die Bauräthe kennen die Macht des Wassers heutzutage nur mehr auf dem Papier, sie verstehen es nicht, den Flüssen ihr unbedingt erforderliches Bett zu geben, und so kommt es, daß das schöne Land im Süden mit der Zeit der gänzlichen Verarmung anheimfällt. Eine Ueberschwemmung macht der anderen Platz. Es ist in Tiroler Blättern zwar schon viel über die gedankenlos ausgeführten Flußregulirungen geschrieben worden, aber in neuester Zeit hat der Staatsanwalt den Artikeln ein Ende gemacht. Es sind schon einige Blätter wegen ihrer Artikel, die gegen die Etschregulirung gerichtet waren, konfiszirt worden. Es soll mithin dem an Hab und Gut Beraubten nicht gestattet sein, öffentlich sich gegen ein System auszusprechen, das ihn an den Bettelstab gebracht.

Dazu ist für den Armen das schwere Steuerjoch so drückend, daß er sich mit dem besten Willen nicht mehr zu rühren vermag. Seine früher schuldenlosen herrlichen Grundstücke nennt er nicht mehr sein eigen, weil er durch fortwährende Mißjahre in Schulden gerathen; einstens besaß er auch ein zweistöckiges Haus mit Oekonomiegebäude; jetzt kaum eine armselige Wohnung. Dieser Tage hat sich eine Gemeindedeputation nach Innsbruck begeben, um den Abg. Dr. Angerer zu ersuchen, sich beim Landtage für die Unglücklichen zu verwenden, und nöthigenfalls Schritte einzuleiten, die dem unschuldig verarmten Land helfen.

Lokales.

München, 4. November.

!! (Zu Tafel) hatte Se. kgl. Hoh. der Prinz-Regent für gestern geladen: Oberhofmeisterin Gräfin v. d. Mühle und Hofdame Freiin v. Kreußer, ferner die Generale Graf Berri della Bosia, Freiherr v. Schleitheim und Ritter v. Safferling.

k (Maximilianeum.) Se. k. Hoheit der Prinz-Regent hat den Studirenden der Rechte, Hans Schmidt aus Nürnberg und Richard Nicklas aus Kaufbeuren, dem Studirenden der Philologie, Albert Rehm aus Augsburg, und dem Studirenden der Mathematik Friedrich Jörges aus Würzburg vom Beginn des Schuljahres 1889/90 an die Aufnahme in das k. Maximilianeum bewilligt.

P. (Wohlthätigkeitsbazar.) Se. kgl. Hoheit der Prinz-Regent hat für den demnächst im kgl. Odeon stattfindenden Wohlthätigkeitsbazar (innere Mission) den Betrag

---

Schaaren, daß schon am Tage der Ankunft von Prinzessin Sofie kein Platz in den Hotels mehr zu haben war und wenn man selbst Zimmerpreise bis zu 100 Francs für den Tag bezahlte.

Die reichen Bankiers von Smyrna und Konstantinopel, oder noch ferner jene von Alexandria, Paris, Wien und London kamen aber mit gar wohlgespickten Börsen und auch den Leuten vom Lande, die sich in der bunten Nationaltracht mit weißer Fustanella, die Frauen mit goldbehängter Brust, durch die schöne von zahlreichen elektrischen Flammen erleuchtete Stadionstraße drängten — auch dem Landvolk und den kleinen Leuten sah man die Zufriedenheit und Feststimmung ordentlich an.

Vor dem gestern (Sonntag) abgehaltenen Hochzeitsfest, das der Mittelpunkt des ganzen Zyklus am griechischen Hofe war, trat selbst Kaiser Wilhelms herzlich begrüßte Einfahrt in Athen zurück. Dem kronprinzlichen Paare gebührte selbstredend die Haupteehre und Huldigung und für die Griechen war es wiederum die Vermählungsfeier in der Kathedrale an der ihr Hauptinteresse hing. Vom frühesten Morgen an herrschte in den Straßen — wo bis vor kurzem noch die Dampfwalze geknirscht — ein außergewöhnliches Leben. Schaaren von Menschen wogten die Straßen auf und ab, dichte Massen setzten sich die Hermesstraße entlang fest, die die hohe Hochzeitsgesellschaft auf dem Weg zum Dom zu passiren hatte; da waren alle Fenster, Balkone und Dächer besetzt. Eine noch zahlreichere Menge, die hier keinen Platz fand, stellte sich in der Piräus- und Stadionstraße auf, durch die nach erfolgter Trauung die Heimkehr zum königlichen Schlosse erfolgen mußte. In den Straßen bis zum Dom stand Militär aufmarschirt und dem mit Rosen- und Myrthenguirlanden geschmückten Gotteshause gegenüber war im Halbkreis eine große Tribüne errichtet, überragt von vielen, unter sich mit Myrthenguirlanden verbundenen griechischen und deutschen Wappen und Bannern. Zwei riesige Masten in der Mitte trugen in Trophäenform die Monogramme des Brautpaares und darüber flatterten die Flaggen beider Länder.

Schon längst war die mit Kandelabern prächtig erleuchtete Kathedrale von einer dichten eleganten Menge gefüllt, als die Glocken ganz Athens zu läuten begannen. Aus der Ferne scholl ein näher und näher kommendes Zito-Rufen und die Militärmusiken intonirten die griechischen Königsfanfaren. Die Auffahrt der Hofequipagen begann. Die Fürsten und Fürstinnen nahmen, wie sie ihren Wagen entstiegen, auf den zum Hauptportal führenden Stufen Platz, um den Bräutigam zu erwarten und alsdann, unter Vorantritt des Metropoliten und des Klerus, den Zug in's Innere der Kirche anzutreten. Voran schritt König Georg — eine jugendlich stattliche Erscheinung mit blondem Schnurbart und überaus sympathischem Gesichtsausdruck — mit der in perlgrau gekleideten Kaiserin Friedrich. Es folgte Kaiser Wilhelm in Garde-du-Corps-Uniform mit der die pittoreske Nationaltracht tragenden Königin Olga; der Prinz von Wales mit Kaiserin Viktoria (Goldbrokat-Robe mit Diamant-Diadem); der Zarewitsch in Kosaken-Uniform mit der entzückenden Prinzessin von Wales; endlich das Brautpaar. Der griechische Kronprinz, der seine Braut zu Pferde nach der Kirche geleitet, trägt die griechische Majorsuniform, die den schlanken und hübschen jungen Mann vortrefflich kleidet, Prinzessin Sofie das in Berlin seinerzeit ausgestellte von Myrthen umrankte Hochzeitkleid, Perlschnüre um den Hals und einen Diamantschmuck im Haare. Während vor der Kirche endlose Zito-Rufe sich in das Durcheinander der Musik, der Glocken und Kanonenschüsse mischen, empfängt die Verlobten vom Altar her die Litanei des Klerus und der Gesang des Kirchenchores. Die Zeremonie beginnt.

Nach dem Wechseln der Ringe durch die Königin von Griechenland und dem Umgang um den Altar mit brennenden Kerzen war der Trauungsakt zu Ende. Prinzessin Sofie war Kronprinzessin von Griechenland geworden und weinend umschlang Kaiserin Friedrich ihre vor Wonne strahlende Tochter; auch Kaiser Wilhelm umarmte und küßte die Prinzessin. Vom Nymphenhügel her aber donnerten die Kanonen. An die Trauung nach griechischem Ritus schloß sich die protestantische Trauung an, die Hofprediger Petersen in der kleinen Schloßkapelle vornahm. Dort war nur ein ganz kleiner Kreis von Verwandten des jungen Paares zugegen und der Akt erreichte gegen 2 Uhr sein Ende, worauf die Neuvermählten nach einer Umfahrt in den Straßen nach ihrem Palais fuhren.

Originell war es, wie die Bevölkerung dem jungen Paar ihre Sympathien kund gab. Viele Männer und Weiber brachen in Thränen aus und aus den Fenstern regnete es nicht nur Rosen und andere Blumen, sondern auch — Reiskörner herab. Denn Reis bedeutet, nach griechischer Tradition, Fruchtbarkeit und das Volk von Hellas ist heute noch ebenso liebenswürdig naiv, wie zu den Zeiten der Väter.

Ein Fackelzug mit einer prächtigen Beleuchtung der Akropolis schloß das politisch wie national für Griechenland so bedeutungsvolle Fest. — Noch aber haben sich die Festwogen nicht verlaufen, denn der Deutsche Kaiser weilt noch bei seinem königlichen Gastfreunde und Verwandten und an seine Fersen heftet sich keine geringe Anzahl deutscher Landsleute, die Zeuge der hellenischen Feste sein wollten. Ihnen und namentlich der Presse, war Seitens der griechischen Staats- und Hofbehörde jede erdenkliche Liebenswürdigkeit entgegengebracht, ja König Georg hat sich selbst dafür verwendet, daß die Presse in jeder Hinsicht berücksichtigt werde — ein Beispiel, das in manchem europäischen Krähwinkel, das sich Kraft seines Zopfes in seinen mittelalterlichen Traditionen weit erhaben über das junge Hellas dünkt, Beachtung verdient. — Zum Schlusse wiederholen wir: Griechenland strebt mächtig auf und hat sich binnen wenigen Jahren zu einem kulturellen Faktor gemacht, der dereinst berufen sein wird, im Orient eine gewichtige Rolle zu spielen. Zur Erfüllung dieser Hoffnungen und zur Erreichung der hellenischen Kulturziele überhaupt, werden die wohlthätigen moralischen Folgen beitragen, die die Athener Feste in Griechenland selbst wie in Europa hervorrufen werden.

Vermischte Nachrichten.

(Der deutsche Kaiser und die englische Flotte.) Bekanntlich hat Kaiser Wilhelm am Mittwoch die in dem Hafen von Piräus ankernde englische Escadre besucht und nach Inspizirung der einzelnen Schiffe dann an Bord des Admiralsschiffes „Dreadnought" das Dejeuner eingenommen. Admiral Hoskins brachte die Gesundheit des Kaisers aus, wobei er bemerkte, daß der britischen Marine durch die Ernennung des Kaisers zu einem Admiral der Flotte eine hohe Ehre erwiesen wurde. Kaiser Wilhelm antwortete, er wäre stolz auf den Rang, den ihm die Königin Viktoria verliehen habe. „Man dürfte glauben," fuhr der Kaiser fort, „daß mein Interesse an der britischen Marine von meiner Ernennung zum Admiral der Flotte datirt, aber dem ist nicht so. Von frühester Jugend auf schon, als ich als kleiner Junge in der Portsmouther Werfte umherlief, habe ich mich für britische Schiffe gründlich interessirt. Meine heutige Inspektion der Schiffe hat mir großes Vergnügen bereitet, und ich beglückwünsche Sie zu ihrem Aussehen. Nelsons berühmtes Signal ist jetzt nicht nothwendig. Sie thun alle Ihre Schuldigkeit, und wir als junge See-Nation kommen nach England, um von der englischen Marine etwas zu lernen." Der Kaiser schloß seine Ansprache mit drei Hochs auf die britische Marine.

* (Personalnachrichten.) Die Königin von Sachsen ist am 3. November auf ihrer Villa in Strehlen angekommen. — Die Kronprinzessin von Schweden hat in Wiesbaden Dr. Metzger und noch drei andere Aerzte über das Leiden des Prinzen Gustav Adolf konsultirt. Die vier Aerzte sprachen sich einstimmig gegen eine Massagekur aus; infolge dessen wird der Prinz mit seiner Mutter nach Meran übersiedeln. — Der aus der Irrenanstalt entlassene Fürst Sulkowski, der gegenwärtig in Berlin sich aufhält, machte dem Justizminister v. Schelling seine Aufwartung, um sich für dessen erfolgreiche Verwendung für seine (Sulkowski's) Freilassung zu bedanken. — Prinz Pfira-ong-Chon-Sinigottinse, der Vetter des Königs von Siam, wird noch vor Weihnachten in Berlin mit seinem Gefolge eintreffen, um dort einige Wochen zu bleiben. Der Prinz will alle großen Städte Europas besuchen und namentlich die bedeutenden militärischen Etablissements kennen lernen. Von Berlin aus gedenkt er Ausflüge nach Essen zu Herrn Krupp, sowie nach Kiel und Wilhelmshaven zu unternehmen. — Der Prinz von Wales nahm mit seinem Sohne, dem Prinzen Georg, gestern Abend beim Khedive im Abdinpalaste das Diner ein. An der Tafel nahmen 90 Personen Theil, darunter sämmtliche Minister, der englische Generalkonsul Sir Evelyn Baring, General Dormer und das prinzliche Gefolge.

R. (Vom Sternhimmel.) Freunde des gestirnten Himmels seien darauf aufmerksam gemacht, daß die vier Planeten Merkur, Venus, Mars und Saturn sich auch im November noch in den Morgenstunden am östlichen Himmel befinden. Allerdings stehen sie wenigstens zum Theil nicht mehr so nahe neben einander wie in den beiden vorigen Monaten. Immerhin aber bieten sie noch heute ein reizendes Bild. Merkur erhebt sich am ostsüdöstlichen Himmel zur Zeit um 5 Uhr früh. Etwas westlich (rechts) strahlt Venus als hellster Stern. Ihr Standort ist im Zeichen der Jungfrau. Sie erhebt sich etwa 1/45 Uhr früh. Mars glänzt mit dem röthlichen Lichte eines Sterns zweiter Größe. Auch er steht in der Jungfrau und zwar westlich (rechts) von der Venus. Sein Aufgang erfolgt um 1/23 Uhr. Saturn, zur Zeit als Stern erster Größe leuchtend, geht schon gegen 1 Uhr früh auf und steht von den genannten Planeten um 6 Uhr früh nahe an unserem Meridian. In seiner Nähe befindet sich der helle Fixstern Regulus. Uranus kann mit unbewaffneten Augen nur sehr schwer aufgefunden werden. Er steht nicht weit von der Venus in der Jungfrau und ist an seinem grünlichen Lichte erkennbar. Als Abendstern leuchtet Jupiter in gelblichrothem Lichte. Nächst Venus ist er der hellste Stern. Etwa um 1/28 Uhr geht er unter. — Bei dieser Gelegenheit sei auf die in den Nächten vom 12. bis 14. November überaus zahlreich erscheinenden Sternschnuppen hingewiesen, welche den Namen der Leoniden führen. Auch die Nacht zum 28. November zeichnet sich durch eine Menge von Sternschnuppen aus.

(Der Croninprozeß) brachte bisher nicht die erwarteten sensationellen Enthüllungen. Das Netz schließt sich wohl enger um die Angeklagten, allein der Versuch, den Clan-na-gael in die Mordverschwörung mit hineinzuziehen, ist bisher fehlgeschlagen. Der mitangeklagte deutsche Kutscher Kunz, von welchem wichtige Enthüllungen erwartet wurden, und den der Staatsanwalt als einen seiner wichtigsten Zeugen in Reserve gehalten haben soll, ist, wie das „B. T." erfährt, plötzlich im Gefängniß so schwer erkrankt, daß an seinem Aufkommen gezweifelt wird.

(Theaterbrand.) Das Royal Victoria-Theater zu Staly-Bridge ist am 31. Oktober Morgens niedergebrannt. Glücklicherweise war bei dem Brande kein Verlust an Menschenleben zu beklagen. Am Abend vorher hatte die Vorstellung des Schauspiels „Die Straßen von Manchester" stattgefunden, in welchem eine Brandizene vorkommt, welche wahrscheinlich die Ursache der Feuersbrunst war. Ein merkwürdiger Zufall hat es übrigens gefügt, daß bereits vier Theater verbrannten, welche dieses Stück im Repertoir hatten.

(Der allgemeine Bäckerstreik) in London scheint unvermeidlich. Voraussichtlich werden die Streikenden den Kürzeren ziehen, da nöthigenfalls zu Hause gebacken werden kann und die Meister reich sind.

(Journalistenduell.) In Palermo duellirten sich die Leiter der beiden Zeitungen „Kaporal" und „Fornice"; letzterer blieb nach dreimaligem Kugelwechsel todt auf dem Platze.

(Durch Schwefelwasserstoffgase) wurden in dem herzoglich Anhalt'schen Salzbergwerke bei Staßfurt sieben Arbeiter getödtet und zwei schwer verletzt.

(Gruß aus der Ferne.) Am 23. Oktober wurde in Kl. Albrechtau (Westpreußen) ein Gummiballon gefunden; darauf war ein Bild von dem Eiffelthurm in Paris und eine mit Marke versehene Postkarte in französischer Schrift, worin

von 1000 Mark gespendet und außerdem bestimmt, daß der Odeonssaal mit Pflanzen aus den kgl. Hofgärten dekorirt werde.

b. (Ordensfest.) Infolge Anordnung der Großmeisterin des Elisabethen-Ordens, der Prinzessin Ludwig, wird Dienstag den 19. November Vormittags 11 Uhr in der St. Kajetanshofkirche das Ordensfest durch ein feierliches Hochamt begangen; Tags darauf um die gleiche Stunde wird der Trauergottesdienst für die verstorbenen Ordensdamen abgehalten.

!! (Graf Emmerich v. Arco-Valley), Legationssekretär bei der deutschen Botschaft in Paris befindet sich dermalen in Urlaub hier.

* (Regierungsrath Pfister †.) Heute Früh 7 Uhr ist der k. b. Regierungsrath Herr Philipp Pfister nach kurzem, aber schweren Leiden dahier gestorben. Diese Nachricht wird sicherlich in ganz München mit innigem Bedauern vernommen werden, da mit dem Verstorbenen ein Mann aus dem Leben schied, der wegen seines tadellosen Charakters, seines liebenswürdigen und leutseligen Benehmens und seines Wohlthätigkeitssinnes sich der allgemeinsten Achtung erfreute. Philipp Pfister wurde am 19. Okt. 1874 zum kgl. Polizeirath ernannt und wurde als Regierungsrath im Ministerium des Inneren im Jahre 1883 in das kgl. Hofsekretariat berufen; am 4. Juli 1884 wurde er seiner Stelle enthoben, zunächst in das Ministerium und dann im Dezember 1884 in die kgl. Kreisregierung von Oberbayern versetzt. Vor zwei Jahren erwarb er das Gut Eurasburg bei Wolfratshausen und nahm, um sich der Bewirthschaftung des ausgedehnten Gutes ganz widmen zu können, einen zweijährigen Urlaub. Es war seine Absicht, ganz aus dem Staatsdienst auszuscheiden und sich der Landwirthschaft und Politik zu widmen. Bei der letzten Landrathswahl wurde er in den oberbayerischen Landrath gewählt. Seine Entschlüsse über seine fernere Thätigkeit wurden durch den Tod vereitelt, welcher durch eine Erkältung veranlaßt wurde. Diese hatte sich der Verstorbene vor wenigen Wochen auf einer Reise zugezogen; sie griff die Nieren und zuletzt das Herz an und heute Früh trat der Tod infolge von Herzlähmung ein. Herr Regierungsrath Pfister hatte namentlich in den letzten Jahren seines Lebens eine vielseitige, ersprießliche Thätigkeit entwickelt. Als Polizeirath hatte er u. A. das Referat über das Vereinswesen und viele gemeinnützige Vereine verdanken ihm eine wesentliche Förderung und Unterstützung. Seine Haltung als Hofsekretär war in der damaligen kritischen Situation eine korrekte und völlig tadellose; das Land ist ihm hierfür großen Dank schuldig. Der Börsenbazar mit seinem künstlerischen Schmuck verdankt ihm seine Entstehung. Seitdem er das Gut Eurasburg erworben, setzte er alle seine Kräfte ein, um die Interessen des Bezirkes Wolfratshausen nach jeder Richtung zu fördern, so war er, um nur ein Beispiel zu erwähnen, unablässig thätig, um das Projekt der Wolfratshauser Bahn seiner Verwirklichung entgegenzuführen. Er lebte in glücklichster Ehe mit einer Tochter des ehemaligen Schleibingerbräu und hinterläßt eine trauernde Wittwe mit mehreren Kindern, denen die allgemeine Theilnahme ein wenn auch schwacher Trost in ihrem großen Schmerze sein möge. Pfister war Inhaber des Verdienstordens vom heil. Michael 1. Klasse, des österr. Ordens der eisernen Krone 3. Kl., des preußischen Kronordens 3. Kl. und des russischen St. Annaordens 3. Klasse.

* (Zur Gasfrage.) Aus dem lichtvollen, erschöpfenden Referat des Herrn Bürgermeisters Borscht geht u. a. klar hervor, daß die Gasbeleuchtungsgesellschaft die Unklarheiten und Schwächen des Gasvertrages zu benutzen bestrebt ist, um daraus für eine Verlängerung des letzteren Kapital zu schlagen. Andrerseits liegt aber die Sache so, daß eine solche Verlängerung gänzlich ausgeschlossen ist; denn seit langer Zeit ward in München keine Frage aufgeworfen, welche gleicher Einmüthigkeit bei der gesammten Bürger- und Einwohnerschaft begegnet wäre. Auch die Gasgesellschaft wird sich von der **vollkommenen Aussichtslosigkeit ihrer Hoffnungen** mehr und mehr überzeugt haben. Von dem Momente aber, wo diese Ueberzeugung unter den Leitern und Aktionären der Gesellschaft zum Durchbruch kommt, sollten dieselben sich, wie es anständigen Geschäftsleuten geziemt, nicht hinter Finten und Klauseln verschanzen, sollten sie der Stadt, welche ihnen so viele Millionen zu verdienen gegeben hat, die selbständige Ausübung ihres guten Vertragsrechtes nicht in chikanöser Weise erschweren, sondern — in beiderseitigem Interesse — sich in coulanter, konzilianter Weise mit ihr vertragen. Alles, was sich München und seine Bevölkerung in ihrer sprichwörtlich gewordenen Gutmüthigkeit und Gemüthlichkeit seit Jahrzehnten von der Gasgesellschaft haben gefallen lassen, wird gern vergessen werden, wenn die Gesellschaft zum Schluß als „nobler Geschäftsmann" denkt und handelt, nach dem Grundsatze „leben und leben lassen". Wir appelliren daher an die Gerechtigkeit und Dankbarkeit und, soweit sie Münchner sind, auch an den Bürgersinn der Direktoren, Verwaltungsräthe und Aktionäre der Gas-Gesellschaft: Machen Sie der Stadt München bei der Uebernahme der Gaswerke keine sachlich unmotivirten Schwierigkeiten, — und wenn Sie ja Kohlen auf die Häupter Ihrer nach städtischem Betrieb lechzenden Gaskonsumenten sammeln wollen, so sorgen Sie in den kommenden letzten zehn Jahren Ihrer Fabrikation dafür, daß man dereinst noch die Tage der Gasgesellschaft als das goldene und — billige Zeitalter der Münchener Erleuchtung preise!

* (Der Hofgarten) soll, wie wir hören, eine „Neubelebung" erfahren. Den ganzen schattigen, mit Linden bestandenen Platz umrahmen bekanntlich und durchkreuzen in den Hauptachsen alte Kastanienalleen. Nun wird von Gärtnern behauptet, daß diese ehrwürdigen Bäume vielfach so ruinös wären, daß sie Einsturz drohen und deshalb, um Unfälle zu vermeiden, entfernt werden müssen, wie das manchen bereits geschehen ist. Zufuhr von Humus, welche den alten und den jungen Bäumen neue Nahrung gewährt, und Nachpflanzung junger kräftiger Stämme soll es ermöglichen, das Bild des Hofgartens zu erhalten. Gleichzeitig aber sollen die Hauptalleen verbreitert werden, damit der Tempel in der Mitte mit seiner wunderbaren skulpturalen Bekrönung mehr sichtbar wird, und ebenso soll die erste Baumreihe an den Arkaden zurückgeschoben werden, um die Rottmann'schen Fresken von dem sie feucht und dumpfig einhüllenden Schatten zu befreien. — So der an zuständiger Stelle gefaßte Plan. Wir glauben im Sinne der Münchener Bevölkerung zu handeln, wenn wir die recht angelegentliche Bitte aussprechen, bei dieser „Neubelebung" des Hofgartens — ein recht euphemistischer Ausdruck! — mit möglichster Schonung der alten, herrlichen Bäume, deren Schatten so mancher Generation schon zu Gute kam, zu verfahren. Vielleicht richtet sich dann die „Neubelebung" auch auf die Springbrunnen, deren grünliche Oberfläche und dünner Wasserstrahl jetzt ein sehr trübseliges Bild gewähren.

* (Liberaler Verein München r. 3.) Dienstag den 5. November Abends 8 Uhr im Bürgerlichen Bräuhause Generalversammlung. Nach geschehener Rechnungsablage und Neuwahl der Vorstandschaft allgemeine Besprechung wichtiger Fragen von lokalem Interesse. — Die Gesinnungsgenossen, der östlichen Stadttheile, welche noch nicht Mitglieder unseres liberalen Vereines sind, werden dringendst gebeten, möglichst bald als solche beizutreten, um sie bei der demnächstigen Aufstellung des (Reichstag-) Wahlausschusses zur freiwilligen Mitarbeit in „Wort und That" zuziehen zu können.

* (Der Verein für volksthümliche Wahlen) hält heute, Montag den 4. November Abends 8 Uhr in der Hirschbräuhalle seine Monatsversammlung. Tagesordnung: I. Die Gewissensfreiheit und die sich hieraus ergebende Stellung des Vereins zur gegenwärtigen Kirchenfrage. Referent: Herr v. Vollmar. II. Vereinsangelegenheiten und Aufnahme neuer Mitglieder.

* (Das Bundesbanner der deutschen Turnerschaft) wurde gestern durch eine Abordnung des Münchener Turngaues in das Münchener Rathhaus verbracht. Eine Deputation des Magistrates, an ihrer Spitze Herr Bürgermeister Dr. v. Widenmayer, übernahm hier das Banner, welches sofort in den Festsaal des alten Rathhauses getragen wurde, wo es bis zum nächsten deutschen Turnfeste (1894 oder 1895) aufgestellt bleiben wird.

b. (Rekruteneinstellung.) Kommenden Samstag den 9. November werden die beim heurigen Ersatz-Geschäft für das bayerische Heer ausgehobenen Rekruten — mit Ausnahme jener der Kavallerie, welche schon am 5. Oktober eingetreten sind — bei den Abtheilungen eingestellt. Es haben an diesem Tage einzurücken: bei jedem Infanterie-Bataillon 210 Mann (in Metz 230 Mann), bei jedem Jäger-Bataillon 200 Mann, bei den reitenden und Feld-Batterien mit hohem Etat je 35, bei den reitenden und Feld-Batterien mit niedrigem Etat je 25, bezw. 30 Mann, bei jedem Fuß-Artillerie-Bataillon 190, bei jedem Pionier-Bataillon 200 und beim Eisenbahn-Bataillon 90 Mann; bei jeder Train-Kompagnie zu dreijährigem Dienst 15 und zu halbjährigem 54 Mann, endlich bei jeder Sanitäts-Kompagnie 73 Mann, sowie 36 Krankenwärter zu zweijährigem Dienste.

⊙ (Der Haidhauser Viktualienmarkt) in der Preysingstraße ist am 1. November auf den Gemeindeplatz an der äußeren Wienerstraße verlegt und insofern eröffnet worden, als die einzige Verkäuferin an der Preysingstraße ihre Waaren an den bezeichneten Platz verbrachte und jetzt hier feilhält. Bis jetzt hat sie eine Gesellschafterin noch nicht erhalten und somit scheint auch die Hoffnung, die man sich auf diesen Platz gemacht hat, eine eitle zu sein. Wie prächtig würde sich erst diese einzige Verkäuferin auf dem früher für einen Viktualienmarkt in Vorschlag gebrachten großen Johannisplatz ausnehmen? Das ganze Unternehmen ist die aufgewendeten Kosten nicht werth, da in Haidhausen für einen derartigen Markt vorerst und auf Jahre hinaus ein Bedürfniß nicht besteht bei der ohnehin vorhandenen großen Zahl von Gärtnern in der Vorstadt und da fast jeder Krämer mit Viktualien handelt.

* (Kaufmännischer Verein.) Nächsten Dienstag den 5. November spricht (im Saale des kath. Kasino) Herr Kurdirektor Ferd. Heyl aus Wiesbaden über das Thema „Humor am Rhein."

* (Eine öffentliche Schneiderversammlung) findet Dienstag 5. November im Kreuzbräu statt. Tagesordnung: Zweck der Organisation.

a (Juristenprüfung.) Zu der zweiten diesjährigen theoretischen Juristenprüfung an der hiesigen Universität hatten sich 265 Kandidaten angemeldet, wovon 20 wieder zurückgetreten sind. Von den 245 geprüften haben 183 das Examen bestanden, 62 wurden als nicht befähigt befunden.

* (Hoflieferant.) Der Weinhändler Philipp Sigmund, Inhaber der Firma Sigmund & Bing in Dettelbach a/M. wurde zum Lieferanten der Frau Herzogin August von Sachsen-Coburg-Gotha ernannt.

* (Entschädigungsklage gegen den „Thomaßdieb".) Da Herr Juwelier Thomaß von den ihm gestohlenen Pretiosen im Werthe von 96,000 Mk. nur einen Theil im Werthe von 36,000 Mk. zurückbekam, und somit noch einen Schaden von 60,000 Mk. hat, so strengte er eine Entschädigungsklage gegen den verurtheilten Dieb und dessen Frau an, welche bekanntlich in London ein Haus besitzen. Das Gericht in London ersuchte die Münchner Behörden um Vernehmung der Zeugen, welche am 30. und 31. Oktober vor dem Amtsgerichte München I. stattfand.

P. (Selbstmordversuch.) Ein an der Schwanthalerstraße wohnhafter Student der Medizin brachte sich in der Nacht vom Samstag auf Sonntag in selbstmörderischer Absicht mit einem Rasiermesser mehrere Schnittwunden an den Handgelenken bei. Er wurde in das Krankenhaus verbracht. Sein Zustand ist unbedenklich; als Motiv der That wird Liebesgram bezeichnet.

P (Leichenschau.) Der praktische Arzt Dr. Hemmer hier wurde auf Ansuchen von der Funktion des ersten Leichenschauers im 13. Stadtbezirke enthoben und diese Leichenschauerstelle dem praktischen Arzte Dr. Sendtner, Galeriestraße Nr. 23/1 dahier übertragen. Als ständiger Stellvertreter des letzteren wurde der praktische Arzt Dr. Werner, Gewürzmühlstraße Nr. 4a/1, dahier aufgestellt.

J (Unfug.) Zur Zeit treiben sich hier wieder einige Burschen herum, die sich ein Vergnügen daraus machen, die Schaufenster mit Glaserdiamanten zu zerkratzen. So wurden in der Neuhauserstraße einige größere Schaufenster auf diese Art beschädigt. Möge es bald der Gendarmerie gelingen, dem Treiben dieser Schlingel ein Ende zu machen.

P (Kleine Lokal-Chronik.) Am vergangenen Dienstag Nachmittag gerieth in einem Baugeschäft an der Schmied Kochelstraße ein Taglöhner beim Schieben eines Wagens mit der linken Hand zwischen ein Rad und den Kipfstock und erlitt hiedurch eine erhebliche Quetschung und einen Bruch des Daumens. — Am Samstag Nachmittag fiel am Eck der Theatiner- und Maffeistraße eine Kleidermacherin infolge Ausgleitens zu Boden und stieß sich hiebei eine Hutnadel derart in den Kopf, daß sie stark blutete und in der benachbarten Apotheke verbunden werden mußte. — In einem Gasthaus an der Jahnstraße wurde in der Nacht vom Samstag auf Sonntag ein Eisendreher in den Arm gestochen. — Nächst der Bahnüberfahrt am Bavariaring durchschoß sich am Sonntag Abend ein Schlossergehilfe, während er mit einem Revolver spielte, eine Hand. Einem sofort hinzugekommenen Gendarmen gab der Verletzte zunächst an, er sei von einem Dritten geschossen worden, gestand aber, nachdem der Revolver bei ihm gefunden und Niemand in seiner Nähe gesehen worden war, zu, daß er sich selbst diese Verletzung aus Unvorsichtigkeit beigebracht habe. — Ueberfahren wurde am Sonntag Mittags an der Maximilians- und Wurzerstraße von einer Droschke ein Gütler aus der Gegend von Ebersberg. Er erlitt jedoch nur eine kleine Wunde am linken Daumen. Den Kutscher trifft kein Verschulden.

Amtliche Bekanntmachungen.

P (Orden.) Dem Salinenbaumeister Lorentz in Berchtesgaden wurde die Ehrenmünze des k. Ludwigsordens verliehen.

k. (Lehramtsdienstesnachrichten.) Die am Realgymnasium in Nürnberg erledigte Funktion eines Assistenten für die philologisch-historischen Fächer ist dem geprüften Lehramtskandidaten Hahn aus Würzburg seiner Bitte entsprechend übertragen.

k (Protestantischer Kirchendienst.) Die Pfarrstelle zu Issigau, Dekanats Steben, wurde dem Pfarramtskandidaten Schrödel aus Göppmannsbühl am Berg verliehen.

k. (Katholischer Kirchendienst.) Genehmigt wurde, daß von dem Bischofe von Würzburg die Pfarrei Unsleben dem exponirten Kaplan in Schmalwasser, Schmitt, verliehen werde. Dem Pfarrer in Wieselsdorf, B.-A. Burglengenfeld, Weig, wurde seinem Bittgesuche entsprechend, von dem Antritte der ihm auf Ansuchen verliehenen katholischen Pfarrei Kirchdorf, B.-A. Kelheim, enthoben und diese Pfarrei dem Pfarrer in Wiesenfelden, B.-A. Bogen, Schlecht, übertragen.

k (Aussichten für Lehrer.) Die Kreisregierung von Oberbayern gab bekannt, daß katholische Schuldienst-Expektanten aus anderen Kreisen, welche das Seminar mit guter Zensur und guten Noten absolvirt und in der Schulpraxis sich bewährt haben, je nach Bedarf Verwendung im oberbayerischen Schuldienste als Schulgehilfen finden können.

Oberbayerischer Landrath.

München, 4. November.

* Heute Vormittag 10 Uhr eröffnete Herr Regierungs-Präsident v. Pfeufer den oberbayerischen Landrath mit einer Ansprache, in der er die Herren Landräthe Namens der Kreis-Regierung herzlichst willkommen hieß und dann die Veränderungen im Personalstande berührte; gestorben sind Oekonom Lorenz Moosner von Happing und Bürgermeister Friedrich Stoll von Rosenheim. An ihre Stelle sind die Ersatzmänner Kommerzienrath Otto Steinbeis in Brannenburg und Weingastgeber Fortner in Rosenheim einberufen. Diese Herren werden vereidigt. Dann gab der Herr Präsident folgende Darlegung des Kreisbudgets:

Der Entwurf des Budgets für 1890 bleibt im Großen und Ganzen innerhalb der im Landrathsabschied für das Jahr 1889 genehmigten Ausgabesummen und tritt nur in einigen Kapiteln mit höheren Forderungen hervor.

Während im Budget für das gegenwärtige Verwaltungsjahr für Ausgaben 2,280,621 Mark genehmigt sind, ist für das Jahr 1890 eine Ausgaben-Summe von 2,404,020 Mark, sohin um 123,399 Mark mehr als im Vorjahr eingesetzt. Diese Mehrdifferenz beruht in den Forderungen für Schulhausbauten, für Tagegelder an Aushilfslehrer, für Unterstützung an mit Armen überbürdete Gemeinden und vorzugsweise für Alterszulagen der Lehrer an den isolirten Lateinschulen und an Realschulen.

Im Kapitel III des Budgetentwurfes sind für Erziehung und Unterricht 1,608,338 Mk. zur Verausgabung gelangt; in dieser Summe ist der Beitrag für Unterhaltung von Schulhäusern und für Neubauten auf 70,500 Mk. bemessen. ... Wir haben nach der neuesten statistischen Aufnahme 968 Schulhäuser, in welchen 141,800 schulpflichtige Kinder Unterricht erhalten, unter obiger Zahl befinden sich 72,602 Mädchen, wovon 12,950 in den Volksschulen von Klosterfrauen unterrichtet werden, und außerdem 2523 Mädchen in klösterlichen Instituten untergebracht sind. Die Verhandlungen über das Postulat von 70,500 Mk. werden ergeben, daß die Kreisregierung nur das dringende Bedürfniß mit möglichster Sparsamkeit zu befriedigen sucht. In demselben Kapitel finden Sie eine neue Ausgabe im Betrag von 7000 Mk. Nach den Bestimmungen der Wehr- und Heerordnung haben die Volksschullehrer und Volksschulkandidaten

Fortsetzung siehe nächste Seite.

Verstellbare Bettische, Verstellbare Heilkissen

für Bade-, Krämen-, Herz-, Rheumatismus- u. Nierenleidende.

Patent-Rollschutzwände,

besser als sogenannte span. Wände absolut luft- u. zugdicht, vorzügl. für Kranken-Zimmer 2c.,

Leibstühle-Closets

in Holz, Rohr, Blech und gepolstert in größter Auswahl, von 7 Mark an. *150430(9

J. Schöberl, Bad. Hoflief.

München, **Kanalstr. 34.**

Emaillirte Speisenträger

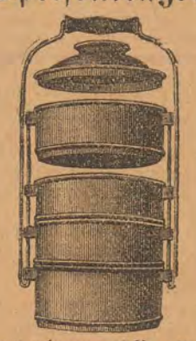

haben vor denen aus Porzellan den Vorzug, daß sie **nicht zerbrechen** und jedem Feuer ausgesetzt werden können, um darin die Speisen warm zu halten oder aufzuwärmen, ohne daß die Schalen zerspringen.

Ich halte in diesem beliebten Artikel ein reiches Lager in 20 verschiedenen Größen und Ausstattungen und empfehle denselben nebst meinen sonstigen Erzeugnissen der Email-Industrie für Küche und Haushalt bestens. *86049)6

Th. Kommerell,

Email-Industrie,

Thal Nr. 1

im Bazar d. alten Rathhauses.

Bücher und Bibliotheken kauft zu den höchstmöglichen Preisen ,223.(23 **J. Schweitzer,** Maximiliansplatz Nr 4.

Pianinos

kreuzsaitige, a. d. berühmtesten Fabriken unter **dauernder Garantie.** Original-Fabrikpreise.

Zahlungs-Erleichterung.

Gebrauchte Klaviere nehme in Tausch.

Pianinos zu vermiethen.

Klavierstimmen und **Repariren** besorgt prompt *†152811)10

K. Mayerhöfer,

h. b. Hoflieferant,

Burgstraße Nr. 4/3.

Verlangen Sie ausdrücklich

*148273)10=9 das hochfeine **San Remo Veilchen-Odeur** v. **Franz Kuhn, Parf., Nürnberg,** welches das beste Taschentuch-Parfüm ist und sich wegen seines angenehmen u. nachhaltenden Geruches allgemeiner Beliebtheit erfreut. **Hier** nur bei: Seb. Frankl, Thal 76 u. d. hl. Geistk., u. bei W. Spranger Theatinerstr. 41, Albert Merk, Pschingers Nachf. u. A. Randlkofer, Maffeistr. 16, Droguerie Wittelsbach, Schillerstr. 48.

Statt jeder besonderen Anzeige.

Anna Herrschmann

Jos. Stemplinger

Verlobte. 200130

Miesbach. Nov. 1889. München.

Als Neuvermählte empfehlen sich: *199765

Georg Stadtmüller

Apotheker

Jette Stadtmüller

geb. Weiss.

Ursprungen, 30. Oct. 1889.

Heute wurde uns ein Sohn geboren. Dies zeigen hocherfreut an

Rudolf Germershausen,

Apothekenbesitzer,

und **Frau Pauline,**

199980 geb. Vestner.

Wendisch-Buchholz bei Berlin 1. November 1889.

Trauer-Hüte

von 4.— bis 30 Mark

Trauer-Costume

von 30.— bis 150 Mark

fertig vorräthig, sowie Anfertigung nach Maas.

M. Aigner

im **Börsen-Bazar**

(Maffeistrasse Nr. 1.)

*199301

Graue Haare

erhalten u. Garantie ihre frühere Farbe wieder bei Anwendung des **Frz. Kuhn'schen Universal-Haarbalsams** und **Tannin-Pomade.** (Alles Nähere im beiliegenden Attest von Dr. Bischoff, Gerichts-Chemiker in Berlin. **Franz Kuhn,** Parfüm., **Nürnberg.** Hier bei **S. Frankl,** Thal 76, u. d. hl. Geistkirche, **A. Merk,** (Pschingers Nachf.), Kaufingerstraße 4, **Wilh. Spranger,** Theatinerstr. 41, **D. Schnell,** Sendlingerstr., **Drog. Wittelsbach,** Schillerstr. 48, **J. Albert,** Neuhauserstr. 1, **A. Randlkofer** Maffeistraße 16. *188294(3=1

Goldene 9

27 Marienplatz 27

In unserer **Landtagskammer** Der **Malzaufschlag** ist angenommen,

Doch **hoffen** wir, daß wir dadurch Nicht gar ein **theures Bier** bekommen

Es ist ja Alles so **so theuer,**

Das Fleisch und auch das Brod,

Das **billigste** sind nur die **Kleider,**

Hier gibt es keine Noth.

Zu herabgesetzten Preisen, *199971

Dabei elegant und fein,

Kann man sich nobel kleiden

In der großen **Gold'nen Neun.**

Compl. Anzüge v. 12, 16, 18 *M.* an, **Winter-Paletots** von 12, 15, 17 *M.* an, **Kaiser-Mäntel** v. 12 *M.* an, **Loden-Juppen** von 5 *M.* an, **Hosen** v. 3, 4, 6—8 *M.* an, **schwz. Satinhosen** von 7 *M.* an, **Westen** von 50 ₰ an, **Knaben-Loden-Juppen** von 4 *M.* an, **Burschen-Anzüge** von 6, 9, 12, 15 *M.* an, **Knaben-Anzüge** v. 3, 4, 6, 7 *M.* an, **Knaben-Paletots** von 3, 5, 7, 9 *M.* an, **Lederhosen** v. 4 *M.* an.

„Goldene Neun"

27 Marienplatz 27

*196813)2=2 Ein wissenschaftlich gebildeter 32jähriger Mann (Philos., Sprachen u. Medizin), Schriftsteller von Ruf, der ganz Europa, sowie einen Theil Asiens und Afrikas bereiste, sucht seinen Kenntnissen entsprechende Stellung als

Privatsekretär oder **Reisebegleiter.**

Gefl. Offerten sub „W K 196813" befördert die Exped.

Kehlkopfleidenden ist nicht dringend genug anzurathen, beim Promeniren oder auf ihren Berufswegen sich vor den Folgen des Luftwechsels dadurch zu schützen, daß sie sich der **Fay's ächten Sodener Mineral-Pastillen** bedienen. Katarrhalische Erkrankungen werden dadurch leicht verhütet. Man kann diese Pastillen im Vorbeigehen in jeder Apotheke à 85 ₰ die Schachtel einkaufen.. *180306

*198616(3=1 **Die schönste Zierde** für jede junge Dame ist unstreitig ein recht volles und reiches eigenes Haar. Von den vielen Mitteln, die zur Erlangung eines solchen Haarschmucks in den Zeitungen empfohlen werden, hat sich indessen bis jetzt nur **ein einziges** in Wirklichkeit bewährt; es ist dies das **William Lasson'sche Hair-Elixir,** welches in München bei Carl Schlegel, Dienerstr. 23, zu haben ist.

Verlag von **August Hirschwald** in Berlin.

*196443 Soeben erschien und ist in der **M. Rieger'schen** Universitäts-Buchhandlung, **München, Theatinerstrasse 15,** vorräthig:

Handbuch der

vergleichenden Anatomie

der **Haussäugethiere.**

Bearbeitet von

Prof. **Leisering,** Prof. **C. Müller,** Prof. **Ellenberger.**

Siebente Auflage. 1890. gr. 8. Mit 248 Holzsch. 20 Mk.

In dem Knaben-Institute Ramsau

Post Haag (Oberb.), finden noch einige Knaben Aufnahme, auch schwachbefähigte, welche die Aufnahmsprüfung in die Latein- oder Realschule nicht bestanden, oder nach der Probezeit zurückgewiesen wurden. *199620)4=1

Neuheiten für Holzmalerei

in größter Auswahl empfiehlt **J. Ch. Dehm,** Eisenmannstr. *199334

Coupons per **1. November**

zahlen wir **ohne Abzug** aus u. controliren die Verloosungen.

Fränkel & Selz

Bankgeschäft, München, **Promenadeplatz 5,** Tramb. Halt. *196438)3

gebeten wurde, die Karte mit Angabe von Zeit und Ort an die benannte Adresse zu befördern. Der Ballon war am 22. Oktober von einer Dame aus Nancy von dem zweiten Stockwerk des Eiffelthurmes abgelassen worden.

(Der Streik der Raucher in Oesterreich.) Der passive Widerstand gegen die erhöhten Zigarrenpreise dauert auch in diesem Jahre ungeschwächt fort, ja er steigert sich sogar, wie sich aus dem soeben vom statistischen Departement des österreichischen Handelsministeriums veröffentlichten Ausweise ergibt. Im ersten Quartal 1889 wurden aus dem Verkaufe von Zigarren, Zigarretten und Tabak 17,445,276 Gulden, um 7530 Gulden weniger als im Vorjahre, gelöst. Dieses Minus ist allerdings unbedeutend, aber in den einzelnen Ziffern zeigt sich die Wirkung der Preiserhöhung sehr deutlich. In allen Kronländern ohne Ausnahme hat der Konsum der Zigarren abgenommen, dagegen hat der Konsum von Rauchtabak zugenommen; einzelne Zigarrensorten haben durch ihre Preiserhöhung so gelitten, daß sie auf den Aussterbeetat gesetzt zu sein scheinen. Die von 5 kr. auf 6 kr. erhöhten Cuba sind von 12 auf 4 Millionen gesunken, haben also um 65 Prozent abgenommen; die von 4 kr. auf 5 kr. erhöhten Zigarren haben von 59 Millionen bis zu 42 Millionen abgenommen; die gemischten Ausländer, die sogenannten Kurzen, welche jetzt 2½ kr. kosten, sind von 109 Millionen Stück auf 55 Millionen gesunken; die Portorico haben um 15 Prozent abgenommen; nur die Virginia sind sich im Konsum gleich geblieben, während der Konsum der Zigaretten wieder um 49 Millionen Stück gestiegen ist. (N. Fr. Pr.)

(Ein Bonmot Augiers) theilt der Pariser „Figaro" mit. Wenige Monate vor seinem Tode soll der Dichter geäußert haben: „Welch' schöne Sache ist doch das Alter! Man ist umgeben von Rücksicht, Fürsorge und Ehrfurcht — wie schade, daß es nur so kurz dauert!"

seb. (Bazar.) Man schreibt uns aus Stuttgart, 3. November: Der unter dem Protektorat der Königin stehende Bazar zu Gunsten eines evangelischen Vereinshauses im Bezirk der Johanneskirche ist im großen Saal des Königsbaues nunmehr fix und fertig aufgestellt. Heute Vormittag 11½ Uhr fand die Probeaufstellung der bei dem Bazar als Aufsichtsdamen oder Verkäuferinnen mitwirkenden Damen statt, zu welcher auch die Vertreter der Presse geladen waren. Der Saal bietet mit seinen verschiedenartigen, ebenso sinnig künstlerisch als praktisch und anheimelnd errichteten Abtheilungen ein überaus prächtiges Bild. Waaren aller Art sind in großer Menge angehäuft und auch dafür ist durch Reserven Vorsorge getroffen, daß der Bazar selbst beim größten Andrang vor nächsten Samstag Abend nicht ausverkauft wird. Der Hauptanziehungspunkt für die Besucher ist unstreitig der in einem besonderen Saale aufgestellte Edison'sche Phonograph, welcher — allerdings nur Denjenigen, welche die phonographischen Hörröhrchen sich in die Ohren stecken — in einer wirklich überraschenden Weise eine große Anzahl Lieder und Konzertstücke aller Art zu Gehör bringen, darunter das von unserer Landsmännin, Frl. Leisinger in Berlin, gesungene Lied „Mei Muater mag mi net", eine von Joachim gespielte Violin-Gavotte, das von einer Militärkapelle gespielte „Heil Dir im Siegerkranz" und anderes mehr. Einen fortgesetzten Anziehungspunkt bildet unstreitig auch die vor dem gemalten, die Umgebung des Cannstatter Wasens darstellenden Hintergrund in schönen großen Bleisoldaten aufgestellte Kaiserparade vom letzten Königsjubiläum. In ein schönes, von Etuisfabrikant F. gestiftetes Album, kann mit oder ohne Sinnsprüche, Verse 2c. Jeder seinen Namen eintragen. Die so entstehende Autographensammlung wird später zu Gunsten des Bazars versteigert. Unser ehrwürdiger Dichter Karl Gerok hat auf die erste Seite des Albums folgendes hübsche Gedicht geschrieben:

Der beste Autograph.

„Auf den Tafeln der Geschichte in Granit und Marmelstein,
Schreiben mit des Schwertes Spitze Helden ihre Namen ein;
Mit der Feder flüchtigen Zügen schreibts ein schöpferisch Talent
Seines Fleißes Meisterwerke auf Papier und Pergament.
Aber schöner als in Bücher, besser als in Stein und Erz,
Schreibst Du Dich mit Liebesthaten in ein dankbar Menschenherz."

(Ein Mord um eine Zigarre) hat sich im Gefängniß Saint Pierre in Marseille zugetragen. Dort befanden sich seit einiger Zeit die beiden Sträflinge Oggero und Wurty in Haft. Zwischen Beiden hatte sich am letzten Mittwoch ein Streit entsponnen, weil Wurty seinem Kameraden nicht erlauben wollte, trotz der Bitte des Letzteren, einige Züge aus seiner Zigarre zu thun. Kaum eine Stunde nach dieser Szene war verflossen, als Wärter und Gefangene durch einen lauten Schrei nach dem Schlafraum, wo jene sich aufhielten, hinstürzten. Hier hatte sich soeben ein abscheulicher Akt abgespielt. Oggero hatte Wurty in der Herzgegend sechs tiefe Messerstiche beigebracht und zwar mit einer solchen Schnelligkeit, daß weder Wärter noch Gefangene, die sich ganz in der Nähe befanden, ihn noch zeitig genug zu unterbrechen vermochten. Das Opfer lag leblos in einer Blutlache auf dem Boden. Der Mörder wurde sofort gefesselt und in's Verhör genommen. Mit beispiellosem Cynismus gestand derselbe ein, daß er die That „der Zigarre wegen" vollführt habe.

(Zur photographischen Aufnahme des Eiffelthurms) hat eine ganz besonders konstruirte Linse angefertigt werden müssen. Wie der „l'Amateur Photograph" schreibt, ist dieses dem Spezialisten für stereoskopische Aufnahmen Mr. M. Levy gelungen. Die Schwierigkeit der Aufnahme lag nämlich in der enormen Höhe dieses Bauwerks in Verbindung mit dem geringen zu Gebote stehenden Abstand, in welchem das Instrument aufgestellt werden konnte. Mit den bisher gebräuchlichen Linsen wurde nie der ganze Eiffelthurm auf der photographischen Platte auf einmal erhalten. Mr. Levy's neue Linse hat eine Brennweite von nur 4 Zentimeter, während das daraus entstehende Bild des Eiffelthurmes fast 7 Zentimeter hoch wird

zehn Wochen in der aktiven Armee und vier bis sechs Wochen in der Reserve zu dienen. Die Uebungen fallen zum größten Theil in das Schuljahr; da der Schulunterricht nicht ausgesetzt bleiben darf, muß Sorge getragen werden, die einberufenen Schullehrer durch Aushilfskräfte zu ersetzen; diesen Aushilfslehrern gebührt, insoferne ihre Thätigkeit in außerordentlicher Weise in Anspruch genommen wird und persönliche Auslagen hiebei sich ergeben haben, eine Geldentschädigung.

Auch in dem neuen Budget-Entwurf haben wir behufs Verleihung von Stipendien an würdige und dürftige Schülerinnen der Kreislehrinnen-Bildungsanstalt den Betrag von 6000 Mk. in Antrag gebracht.

Für „Industrie und Landwirthschaft" — Kap. 4 — hat der Landrath von Oberbayern stets die erbetenen Mittel gewährt; diesem finanziellen Eingreifen dankt der Regierungsbezirk den Aufschwung seiner Pferde- und Rindviehzucht, danken die Landwirthe die Sorgfalt, welche allmälig auch den landwirthschaftlichen Nebengewerben, der Geflügel-, Fisch- und Bienenzucht zugewendet wird, für den Obstbau hat die Kreisregierung unterm 28. Februar d. J. eine neue Einrichtung dahin getroffen, daß der Regierungsbezirk in drei Inspektionsbezirke für den Obstbau eingetheilt ist, in welchem je ein Wanderlehrer seine Thätigkeit und Fürsorge zu üben hat.

Die für den kulturtechnischen Dienst erforderliche Ausgabe ist unverändert wie im Vorjahre beantragt; nach den Geschäfts-Journalen wird die Thätigkeit der Kulturtechniker sehr in Anspruch genommen, was als eine erfreuliche Wendung zum Besseren bezüglich der intensiven Bewirthschaftung der Wiesengründe hervorzuheben ist.

Im Kap. 6 sind für Zwecke der Wohlthätigkeit 397,599 Mark vorgesehen. Von dieser Summe nehmen den größten Theil in Anspruch die beiden Irren-Heilanstalten München und Gabersee; für erstere sind als Betriebskosten 113,880 Mk., für letztere 17,369 Mk. beantragt. Von den für Erweiterung der Anstalt Gabersee zur Verfügung gestellten Baumitteln mit über 300,000 Mk. waren am 1. November 1889 114,269 Mk. verausgabt, hiefür sind vier Pavillons mit Rückgebäuden im Rohbau, sowie die steinernen Treppen hergestellt und die Fensterstöcke eingemauert worden; mit der Restsumme und mit dem einen Prozent vom Steuersoll zu 73,305 Mk. werden im künftigen Jahre die innere Einrichtung der Pavillons, die Einfriedung, die Adaptur der Beamtenwohnung und die Wasserleitung fertig gestellt. Spätestens mit dem 1. Oktbr. werden die Pavillons beziehbar sein. Wenn auch für den Kirchenbau und für die Oekonomiegebäude in die Budgets der Jahre 1891 und 1892 noch die erwähnten 73,305 Mk. werden eingesetzt werden müssen, so ist doch anzunehmen, daß mit 1893 die zweite Bauperiode für Gabersee beendet ist und daß für einige Jahre Baustillstand eintreten wird. Sollte aber dieß nicht der Fall sein können, so ist dadurch die finanzielle Perspektive noch keineswegs als eine ungünstige zu bezeichnen; die Kreisgemeinde bleibt recht wohl noch leistungsfähig zur Aufnahme und Tilgung eines neuen Anlehens.

Damit komme ich auf die Vorlage zu sprechen, die Sie, meine Herren, in der heurigen Session vor Allem beschäftigen wird. Der Landrath hat nämlich in seiner VII. Sitzung vom 20. November einstimmig das Bedürfniß der Errichtung einer zweiten aus sechs Kursen bestehenden Kreisrealschule anerkannt und die Regierung ermächtigt, im Benehmen mit dem ständigen Landrathsausschusse die nöthigen Vorbereitungen zu treffen. Nur ein Platz konnte Gegenstand der Erwägung sein und für Erwerbung dieses Platzes haben sich Regierung und der ständige Landrathsausschuß ausgesprochen; fraglicher Platz gehört dem Aerar und bildet einen Theil des ärarialischen Holzgartens. Der Bauplatz, die Ausführung des Baues und die innere Einrichtung erfordern einen Kostenaufwand von 1,120,000 Mk. Daß der erwähnte Betrag nicht durch Umlagen, sondern auf dem Wege einer Anleihe, welche der Genehmigung der legislativen Faktoren bedarf, aufzubringen sei, darüber sind der ständige Landraths-Ausschuß und die Regierung einig. Beide sind der Anschauung, daß das in Aussicht genommene Anlehen bezüglich der Verzinsung und Amortisirung keine Schwierigkeit bietet, wenn ein Prozent des Steuersolls mit 73,305 Mk. in das Budget hiefür eingesetzt werde.

An der bisherigen Bilanzirung des Budgets tritt keine Aenderung ein; die mit 25 pCt. beantragte Umlage würde die Steigerung auf 26 pCt. erfahren, einen Prozentsatz, wie solchen Mittelfranken leistet, während in der Pfalz 39 pCt. und in Oberfranken 28 pCt. erhoben werden. Dazu kommt, daß von diesen 26 pCt. Umlagen die Stadtgemeinde München 47 pCt., die übrige Kreisgemeinde 53 pCt. zahlt, denn das Steuersoll der Stadtgemeinde München beträgt 3,419,997 Mk., jenes der übrigen Kreisgemeinde 3,910,530 Mk.

Mit einem Hoch auf Se. k. Hoh. den Prinz-Regenten, in das die Versammelten einstimmten, schloß die Rede.

Hierauf ersuchte der Alterspräsident Herr Radspieler die Anwesenden, die Bureauwahlen vorzunehmen. Zum ersten Präsidenten wurde Herr Ritter von Schultes mit 43 von 44 abgegebenen Stimmen wiedergewählt, mit derselben Stimmenzahl Brunner zum Schriftführer. Beide Herren nahmen dankend die Wahl an. Der Präsident widmete dem heute früh verstorbenen Regierungsrath Pfister einen warmempfundenen Nachruf. Der Landrath nahm alsdann die Wahl der Ausschüsse vor.

Bayern & Nachbarländer.

Metten, 2. November. (Diebstahl.) Dem Kloster-Oekonomen Pater Virgil sind gestern aus dem Kasten **12,000 Mark** in Gold gestohlen worden. 7000 Mk. in Banknoten ließ der Dieb liegen. Vom Thäter hat man noch keine Spur.

Velburg, 3. Nov. (Verhaftung wegen Mordes.) In der Nacht vom 30. Juni auf 1. Juli 1888 wurde in der Nähe von Oberwiesenacker der Weber Georg Pickl von Unterweickenhof durch einen furchtbaren Schlag auf den Vorderkopf ermordet. Sofort richtete sich der Verdacht, dieses grauenhafte Verbrechen begangen zu haben, auf den ledigen Bauern Johann Lang von Oberweickenhof, welcher am Abende vorher in Gesellschaft des Pickl sich befand, doch die damals gegen ihn geführte Untersuchung wurde wieder eingestellt. Lang, welcher seit dem kritischen Tage stets einem Gespräche über den Mord auszuweichen suchte und jedem Gendarmen in scheuer Weise aus dem Wege gegangen ist, wurde vorgestern nebst seinem damaligen Dienstknechte Johann Kerschensteiner verhaftet. Das Beweismaterial ist erdrückend.

* **Kempten,** 3. Nov. (Rückkehr nach Ostafrika.) Unser Landsmann, der Missionspriester P. Bonifaz Fleschütz, welcher nach Zerstörung der Missionsanstalt von Pugu (Ostafrika) in die Heimat zurückgekehrt war, wird sich, einem Rufe des Reichskommissärs Wißmann folgend, am 8. November mit drei Ordensbrüdern von Marseille aus nach Ostafrika einschiffen, um seinen apostolischen Beruf wieder aufzunehmen.

Regensburg, 2. November. (Auf der Flucht erschossen.) Wie verlautet wurde der Sohn eines hiesigen hochangesehenen Beamten, welcher in Neu-Ulm beim Militär stehend, in Untersuchungshaft sich befand, bei einem Fluchtversuche vom Posten erschossen. (Reg. Tgbl.)

* **Passau,** 2. Nov. (Geheime Versammlung.) Gestern Abends hielt in einem hiesigen Gasthause ein sozialdemokratischer Agitator Josef Ludwig, Hafnergeselle aus München, eine Versammlung ab, an welcher sich 18 Mann, Tischler in der hiesigen Parquetfabrik und zwei Schriftsetzer der Aktiengesellschaft „Passavia" betheiligten. Die Polizei erhielt davon Kenntniß, verhaftete den Einberufer und konfiszirte eine Anzahl von Exemplaren der sozialdemokratischen „Tischlerzeitung". In's Fremdenbuch des Gasthauses hatte Ludwig einen falschen Namen eingetragen. (Pass. Ztg.)

Bohenstrauß, 3. Nov. (Schmuggler.) Abermals wurden drei Viehschmuggler aus Eslarn, Kreuth und Thomasgschieß verhaftet und in's Untersuchungsgefängniß abgeliefert. Einer derselben soll Magistratsrath, ein zweiter Brauer sein. (V. A.)

* **Ansbach,** 3. November. (Reichstagswahl.) Die Deutschkonservativen im Wahlkreise Ansbach-Schwabach beabsichtigen, den Herrn Oberlandesgerichtsrath v. Haas in Nürnberg als Kandidaten aufzustellen. (Frankf. Journ.)

ma... Kaiser... Pasch... zur Begr... borener ... **Bamberg,** 2. November. (Ein bayerischer Landsmann.) Der vom Sultan zum Empfange des deutschen ... nach der Insel Tenedos entgegengesandte Strecker ..., welcher schon 1869 dem nachmaligen Kaiser Friedrich ...leitung in Konstantinopel zugetheilt war, ist ein gebürtiger Bamberger und zwar der Sohn des verstorbenen Buchhändlers Valentin Strecker. Er gilt als einer der fähigsten Artilleristen der ottomanischen Armee, welcher er schon ungefähr 30 Jahre angehört. Die großen Erfolge der türkischen Armee bei Plewna sind mit Recht ihm zugeschrieben worden.

a **Aus Württemberg,** 2. November. (Vom Tage.) In Plochingen hielt der württembergische Verein für neuere Sprachen seine Generalversammlung, welche zahlreich besucht war. Berathungen wurden gepflogen über den nächstes Jahr in Stuttgart abzuhaltenden Neuphilologentag. Ein Vortrag wurde gehalten über die historische Entwicklung des französischen Sprachgebietes. — Der monumentale Brunnen auf dem Eugensplatz zu Stuttgart ist im Guß fertig, die Figuren werden alsbald aufgestellt, die Wasserkunst wird nächstes Jahr zur Ausführung kommen. Die Umgebung wird sehr hübsch werden. — Im Oberamt Freudenstadt leben zwei Veteranen aus den napoleonischen Freiheitskriegen, 95 und 96 Jahre alt, noch rüstig und guter Laune. Der württembergische Veteranenverein unterstützt dieselben jedes Jahr reichlich. — In Wilhelmsdorf starb der Institutslehrer Thumm. Vor 50 Jahren kam er als Lehrer dorthin, wurde bald Ortsvorsteher und gründete die dort in Blüthe stehenden Anstalten, so daß der Ort durch ihn ziemlich vermöglich wurde. Er trat viel als Redner auf in religiösen Versammlungen von Schwaben und der Schweiz. — Die Leutkircher freuen sich nicht nur an der neuen Bahn von Bayern her, sondern auch besonders an dem Münchener Bier, welches früher keinen Eingang fand. Es ist gut und billig, der „Stein" 24 Pf. und macht dadurch dem einheimischen Gebräu große Konkurrenz. — Auf dem Heuberge machen die Mäuse großen Schaden. So haben sie an zwei Orten sogar den Kirchen Besuch gemacht und dorten den Orgeln sehr hart mitgespielt.

⊙ **Aus Thüringen,** 2. November. (Vom Tage.) Pauline Lucca, gibt unter Mitwirkung des k. Kammersängers Herrn Bulß aus Dresden im Laufe der Saison in Gotha ein Konzert. — Das Schöffengericht in Coburg hat einen Fleischergesellen wegen roher Mißhandlung einiger Hammel beim Treiben von einer Ortschaft nach Coburg zu sechs Wochen Haft verurtheilt. — Die Thüringer Nadel- und Stahlwaarenfabrik Wolff, Knippenberg & Komp. in Ichtershausen bei Gotha wird für das abgelaufene Geschäftsjahr 6½ [illegible] Dividende in Vorschlag bringen. — In Sontra hat man beim Graben eines Brunnens im Hofe des Amtsgerichts starke Braunkohlenlager aufgedeckt. — Herr Magistratsrath Ed. Hülbig in Coburg ist bei seinem freiwilligen Austritt aus dem Magistratskollegium zum Ehrenbürger der Stadt Coburg ernannt worden. — Dem Verein zur Begründung und Erhaltung einer Arbeiterkolonie in Thüringen sind aus dem Saalfelder Kreise in Summa 925 Mk. 25 Pfg. zugeflossen. — Die Stadtbehörden von Sondershausen und Rudolstadt planen die Einführung einer städtischen Schlachtsteuer.

Theater und Musik.

M. (Hoftheater.) Die „Lohengrin"-Vorstellung gestern darf als eine von jenen bezeichnet werden, welche geeignet sind, den Ruhm unserer Wagner-Aufführungen neuerdings zu befestigen. Erschien sie zwar nicht in allen Theilen gleich tadellos vorbereitet, so erwies sie sich dagegen von demjenigen Geiste getragen, welcher einzig im Stande ist, die würdige Vorführung von Kunstwerken so vollendeter Stileinheit wie „Lohengrin" zu ermöglichen. Besonders hervorgehoben zu werden verdient die ergreifende Schönheit der Wiedergabe der Hauptrollen durch Vogl, Gura und Frl. Dreßler. Die Ortrud der Frau Vogl gilt mit Recht längst als hochzuschätzendes Resultat reichentwickelter Darstellungskunst, während Siehr's König Heinrich, stimmlich von hervortretender Wirkung, nicht ausnahmslos im Rahmen der für das Kunstwerk korrekten Darstellungsweise bleibt. Sehr entsprechend, in jeder Hinsicht mit günstigem Erfolge, sang Livermann den Heerrufer. Im Vortrage der Chöre machte sich bereits die erfahrene sorgfältige Hand des neuen Chordirektors aufs Vortheilhafteste bemerkbar. Für die im Ganzen vorzügliche Regie bleibt zu erwähnen, daß dagegen im Spiele der Chöre noch mitunter Einflüsse eines früheren Regieprinzipes fühlbar sind. Die „sichtbare Nachahmung des Sprechens" (beim stummen Spiel) ist es, was wir meinen. Sie hat „unter allen Umständen in einem musikalischen Drama streng verpönt zu sein". (Wagner, Ges. Schr. V pag. 189/190). Es ist auch naheliegend, daß Gesten, dem gewöhnlichsten Konversationstone entsprechend, zum Beispiele für die erforderliche Haltung von „Elsa's Frauen" wenig passend erscheinen.

m. (Neues Ballet.) Das an anderen Bühnen schon mit großem Erfolg zur Aufführung gelangte Ballet „Die Puppenfee" von J. Haßreiter und F. Gaul, Musik von Josef Bayer, wird im Januar nächsten Jahres auf der hiesigen Hofbühne erscheinen.

m. (Theater am Gärtnerplatz.) Die Première der phantastischen Oper „Hoffmann's Erzählungen" von Offenbach ist auf 16. November angesetzt. — Herr Manz, welcher, wie wir berichtet, einen günstigen Engagementsantrag an's Berliner Wallnertheater erhalten, hat denselben ausgeschlagen und auf's Neue mit Herrn Direktor Lang abgeschlossen.

L. (Spielplan des Augsburger Stadttheaters.) Dienstag, den 5. November: „Teufels Antheil." — Mittwoch, 6.: „Geheimer Agent." — Donnerstag, 7.: „Hochzeit von Valeni." — Freitag, 8.: „Traviata." — Samstag, 9.: „Jungfrau von Orleans."

△ (Spielplan des Nürnberger Stadttheaters.) Montag den 4. November: „Die Räuber", Dienstag den 5. November zum 2. Male: „Die wilde Rose", Mittwoch den 6. November: „Martha", Donnerstag den 7. November: „Krieg im Frieden", Freitag den 8. November: „Zar und Zimmermann".

* (Die Berliner Theater) haben letzten Samstag zwei Novitäten gebracht: im Lessingtheater Oskar Blumenthal's Lustspiel: „Der Zaungast", das nur in den beiden ersten Akten gefiel, während der rührselige Schluß in unfreiwillige Komik umschlug, und im deutschen Theater: Julius Rosen's Lustspiel „Nächstenliebe", das einen unbestrittenen Erfolg davontrug.

* (Professor Joachim,) der große Geigenkünstler, wird in etwa 14 Tagen hier ein Konzert geben.

Literatur und Wissenschaft.

(Das Werk Heinrich v. Sybels: Die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm I.) wird in den nächsten Tagen in den zwei ersten Bänden ausgegeben werden. Dieselben setzen an der Märzrevolution des Jahres 1848 ein und führen bis zum Fürstentag von 1863. Das Werk des berühmten Historikers, das vornehmlich nach den preußischen Staatsakten geschrieben ist, dürfte ein ungewöhnliches Aufsehen erregen. (Nat. Ztg.)

* (Ferdinand Schiffkorn) führt uns in einem interessanten Romane „Rufer im Streite" (Dresden und Leipzig, H. Minden's Verlag) nach Galizien. Das geknechte Leben der Bauern, die Stellung der Juden, die übermüthigen Schlachzizen mit ihren Unabhängigkeitsbestrebungen und vor Allem die eifrige, aber fruchtlose Kulturarbeit der Deutschen wird mit lebhaften Farben geschildert.

* (Tschernischewsky), der Verfasser des vor 20 Jahren erschienenen und damals allgemeines Aufsehen erregenden Romans „Was thun?" ist in Saratoga am Schlage gestorben. Sein Buch hatte ihm eine zwanzigjährige Verbannung in Sibirien zugezogen, erst vor sechs Monaten hatte ihn der Zar begnadigt.

* (Das junge Deutschland) ist der Titel eines größeren Werkes, das der Schriftsteller Johannes Proelß in Frankfurt a. M. in Angriff genommen hat. Das Leben und Wirken von Gutzkow, Laube und ihrer Richtungsgenossen soll in demselben im Zusammenhange mit den Hauptströmungen des geistigen Lebens in Deutschland während des entsprechenden Zeitraums eingehende Darstellung finden. Die J. G. Cotta'sche Buchhandlung in Stuttgart hat den Verlag übernommen.

* (F. H. Kanowski), ein Autor, von dem wir schon einige recht hübsche lyrische Arbeiten zu sehen bekamen, hat eine vieraktige Operndichtung „Die beiden Oberstein" herausgegeben, welche, abgesehen von manchen dichterischen Abstrusitäten und Verirrungen einer allzu lebhaften Phantasie, vieles Gute und szenisch Wirksame enthält und der Beachtung der komponirenden Künstler wohl würdig ist. Besonders verschiedene eingestreute Lieder — zum Theile schon in den „Fliegenden Blättern" erschienen — scheinen zu musikalischer Verwerthung sehr geeignet zu sein. In stilistischer Beziehung dürfte der Autor allerdings an manchen Stellen eine größere Sorgfalt walten lassen.

* (Prof. Dr. Daniel Sanders), der berühmte deutsche Sprachgelehrte, feiert am 12. November seinen 70. Geburtstag; bei dieser Gelegenheit erscheint in Neu-Strelitz eine Festschrift, die eine ausführliche Lebensbeschreibung, eine Zusammenstellung aller Sanders'schen Schriften und eine außerordentlich reichhaltige Sammlung von Gedichten, Sprüchen und Prosabeiträgen namhafter Gelehrter und Schriftsteller enthalten wird.

(Die Errichtung einer medizinischen Fakultät in Czernowitz) hat der Abgeordnete Styrica im Bukowinaer Landtag beantragt; er verlangt, wie die „W. med. Wochenschr." mittheilt, die Votirung eines Landesbeitrages von 80,000 fl.

Kunstchronik.

• (Kunstverein München.) Neu ausgestellte Kunstwerke: Hesse: „Vom Herzensschatz". — Böhm: „Verlorenes Glück". — Larssen: 1. „Norwegischer Fischerhafen im Nebel"; 2. Isfjord in Romsdal". — Rach: Genre. — Hein: „Der verliebte Narr". — Ischer: Zwölf Blumenstücke. — Loén: Sechs Aquarelle. — Mühlthaler: Pastell Kinderporträt. — Bach: „Orientalische Tänzerin" (Plastik). — A. Brunner: Aquarell-Landschaft. — Ossowski-Dolega: Genre. — Eichfeld-Schürer: „Am Waldesrand". — Al. Bach: „Morgen und Abend". — O. Friedrich: „Kaufhandel". — Echteler: Zwei Porträtbüsten. — M. Bauer: Idylle. — B. J. Hofner: „Hühner". — Kochanowski: Zwei Landschaften. — Assenbaum: „Lüneburger Heide". — M. Schwab: „Eibsee". — G. A. van Hees: Stillleben. — Chr. Klaus: „Ein armer Blinder". — Dieffenbacher: „Unterbrochene Lektüre". — Geiger-Thuring: „Waldbach bei Kochel". — Blos: 1. „Wiegenlied"; 2. „Beim Studium". — Marks: „Wetterstein-Abfturz bei Leutasch". — Palmie: „Bittgang". — C. Strecker: 1. Zwei Genre; 2. Ein Stillleben. — Hermann: Landschaft. — Koch: Genre. — Anna Peters: Zwei Rosenbilder. — Ebersberger: Zwei Genrebilder. — Hch. Weber: „Politisches Kleeblatt". — M. Pfeifer: 1. „Noch zu heiß"; 2. „Spielverderber". — Anton Kaulbach: Kopie nach Snyders.

(Gemäldeausstellung in Frankfurt.) Als die hervorragendsten unter den neuerdings in Bangels Gemäldesaal in Frankfurt ausgestellten Bilder werden bezeichnet: R. Epp's „In der Dorfschänke", Heinrich Losow's „Im Walde" und Ludwig Munthe's „Buchenwald mit Schafherde". Losow's Bild stellt eine Dame in der Tracht vom Ende des vorigen Jahrhunderts dar, die, in ein Buch vertieft, durch den Wald wandelt.

‖ (J. Weiser's) bekanntes großes Gemälde „Unterbrochene Trauung" ist zur Zeit in Hannover ausgestellt. Dem „Hannov. Tagblatt" zufolge sind gegenwärtig Unterhandlungen im Gange wegen des Verkaufs des Bildes an eine Galerie in den Vereinigten Staaten von Nordamerika.

* (Die Entwürfe zu den Berliner Museumsneubauten) sind fertig gestellt und dem Kultusministerium eingereicht worden. Es handelt sich, wie der „M. Z." geschrieben wird, im ganzen um drei Bauten, von welchen der eine zwischen dem Stadtbahnviadukt und den jetzt vorhandenen Museen, der andere jenseits des Viadukts auf der Nordspitze der Insel und der dritte auf dem rechten Ufer der Spree an Stelle der alten Aktienspeicher dicht neben Schloß Monbijou seinen Platz erhalten soll. Erfolgen die Entscheidungen im Ministerium und die allerhöchste Genehmigung schnell, was nicht zu bezweifeln ist, so dürfte bereits im nächsten Frühjahre mit der Aufführung jener Neubauten begonnen werden.

* (Neues Gambetta-Denkmal.) Die in Paris lebenden Elsäßer und Lothringer haben nach der „Frkf. Ztg." den Plan gefaßt, Gambetta in seiner Besitzung in Ville d'Avray, woselbst er gestorben ist, ein Denkmal zu errichten. Die Familie hat den nöthigen Grund dazu hergegeben und der Bildhauer Bartholdi, ein geborener Elsäßer, der die Freiheitsstatue im Newyorker Hafen geschaffen hat, ist mit der Ausführung betraut worden.

* (Ausgrabung.) In Tegea, einer der ältesten Städte Arkadiens, wurde unlängst neben anderen, weniger bedeutenden Ausgrabungen eine alterthümliche Apollostatue gefunden, wie der neugriechische Bericht lautet, aus der Zeit „egyptischen Einflusses". Tegea war vor der dorischen Wanderung Hauptstadt des Peloponnes, und so ist ein Fund aus der ältesten Zeit griechischer Kunst wohl erklärlich.

Alpine Zeitung.

München, 2. November. Nächsten Mittwoch, 6. Novbr., wird Herr Sekretär Kilger der k. Hof- und Staatsbibliothek in der Alpenvereinssektion Münchens vortragen über „Wanderungen im Mieminger-Gebirge" und werden zugleich Aquarelle des Hrn. Malers Diemer ausgestellt werden.

y. **München,** 3. November. Allgemeines Aufsehen ob ihres eleganten Baues erregen die neuen auf der Linie München—Garmisch—Partenkirchen eingestellten Personenwaggons 3. Klasse der Lokalbahn Murnau—Garmisch-Partenkirchen. Dieselben vermitteln den direkten Verkehr mit der Residenzstadt und fassen bequem 70 Personen, während auf den beiden geschlossenen Plattformen ebenfalls je 6 Personen stehen können. Große Fenster, wie sie sonst nur an Aussichtswagen der Tiroler und Schweizer Gebirgsbahnen angebracht sind, lassen den Blick ungehindert in's Weite schweifen. Eine praktisch angebrachte Dampfheizung erzeugt eine angenehme Temperatur und macht eine Fahrt trotz schneestürmenden Wetters ganz behaglich.

* **Friedrichshafen,** 2. November. Die Einrichtung der elektrischen Beleuchtung im k. Schlosse ist für kommendes Jahr in Aussicht genommen.

* **Wien,** 3. November. Die „Wiener Zeitung" publizirt eine kaiserliche Verordnung vom 29. Oktober, durch welche die Regierung ermächtigt wird, zur Unterstützung der hilfsbedürftigen Bevölkerung in den durch die Ueberschwemmungen heimgesuchten Gegenden von Tirol und Kärnten Beiträge aus Staatsmitteln bis zum Belaufe von 150,000 fl. für Tirol und bis zum Belaufe von 50,000 fl. für Kärnten nach Maßgabe des wirklichen Bedarfes auszufolgen. Hievon sind zur Unterstützung von hilfsbedürftigen Beschädigten für Tirol 30,000 fl., für Kärnten 25,000 fl., und zur Unterstützung von hilfsbedürftigen Gemeinden und Körperschaften bei Herstellung beschädigter Straßen, Brücken und anderer Objekte für Tirol 120,000 fl., für Kärnten 25,000 fl. zu verwenden.

P-r. **Meran,** 1. Nov. (Verkehr.) Heute Mittags wurde auf der Meraner Bahn (nachdem es mit äußerster Anstrengung gelungen, den Bruch des Etsch- und Eisenbahndammes bei Burgstall zu schließen) der Gesammtverkehr wieder aufgenommen, so daß nun alle Bahnlinien mit Ausnahme einer kleinen Strecke der Südbahn bei Auer (unterhalb Bozen) wieder durchaus fahrbar sind.

* **Meran,** 1. November. Wenige Tage vor der Abreise des Kaisers von hier, hatte das in den Ortschaften Ober- und Untermais bestehende Naif-Komité eine Audienz, in welcher es über die gefahrvollen Ueberschwemmungen, welchen infolge von Ausbrüchen des Naifbaches die beiden Gemeinden ausgesetzt seien und welche nun in diesem Herbste wieder in den Weingärten beträchtlichen Schaden angerichtet, vorstellig wurden und um Abhilfe baten, da die auszuführenden Schutzbauten von den beiden Gemeinden nicht hergestellt werden könnten. Der Kaiser empfing die Deputation sehr gnädig und versprach, sich über die Angelegenheit von der Regierung Bericht erstatten zu lassen. Der Kaiser, der selber, da das Schloß Trauttmansdorff, in welchem er zum Besuche seiner Gemahlin verweilte, auf einer Anhöhe unmittelbar an der Naif liegt, Gelegenheit hatte, sich von den letzten Verheerungen des Wildbaches zu überzeugen, sprach sich sehr mißbilligend über die gefährlichen Entwaldungen aus, welche die Ursachen dieser und ähnlicher Katastrophen in Tirol seien.

Gr. **Aus der Schweiz,** 1. November. In St. Moritz soll ein Sanatorium errichtet werden. — Die Gemsen scheinen in Graubünden noch nicht am Aussterben zu sein, wie man schon befürchtete. Eine Wildprethandlung in Chur hat zur Jagdzeit 106 Gemsen, 8 Rehe und 1 Hirsch gekauft, von diesen lieferte ein Jäger allein 20 Gemsen, die er geschossen. — Die Arbeiten in der Vorstadt Zug sollen in der Hauptsache schon Mitte November beendet sein. — Auf dem Murtensee (Freiburg) stieß ein Dampfboot auf eine Barke, deren zwei Insassen ertranken. — Im Berner Oberland bringt man der projektirten Bahn auf die Jungfrau wenig Sympathie entgegen. Die Einen finden, eine solche Eisenbahn würde den Verkehr, namentlich die Fremdenindustrie, mächtig fördern, die Andern dagegen sehen in einer Bergbahn nur Nachtheile und fürchten, daß die Region des ewigen Schnees dadurch ihren Zauber verliere, daß ähnliche Bahnen auf das Wetterhorn u. s. w, demnächst folgen, daß Hunderte von Führern sammt ihren Familien um ihr Brod und eine Menge Etablissements um den biserigen Besuch kommen werden.

Briefkasten der Redaktion.

Der **Petersfreythof** in Wien hat auf dem heutigen Petersplatz, rund um die Peterskirche bestanden, wurde aber durch Kaiser Josef sammt dem Stefansfreythof aufgehoben. — **J. F.:** Ihr Hausherr hat Recht. — **St.:** Zu unserem Bedauern ist es uns wegen Mangels an Zeit nicht möglich, Ihrem Wunsche nachzukommen, doch stellen wir Ihnen in unserer Expedition die letzten Jahrgänge der „M. N. N." gern zur Durchsicht zur Verfügung. — **W—r.** Nein! — **G. B. München.** Die Entfernung mit der Eisenbahn beträgt nach Hamburg 813, nach Paris 1020 Kilom. — **H. E. München.** Wenden Sie sich an das deutsche Generalkonsulat in New-York. — Herr **A. U.** Sie haben ganz Recht, es sind ebensowenig alle Münchner Rudelmaier, als alle Journalisten Schmock's. Aber Beide sollen vorkommen.

Fortsetzung des redaktionellen Theils nächste Seite.

Mittwoch den 6. Novbr. im grossen Saal d. k. Odeon

CONCERT

der Violin-Virtuosin Fräulein

Gabriele Wietrowetz,

des k. k. österr. Hof-Opernsängers Herrn

ERNESTE VAN DYCK,

des k. sächs. Kammer-Virtuosen Herrn

Hermann Scholtz.

Eintritts-Preise: M 6, M 5, M 4, M 3, M 2.50. Karten-Verkauf bei **Alfred Schmid,** k. b. Hof-Musikalienhandlung, Maximilianstrasse 37. *196617)5-4

Kaufmännischer Verein.

Dienstag den 5. November Abends 8½ Uhr im Saale des kath. Casino **Vortrag** des Hrn. Kurdirektor Ferd. Hey'l (Wiesbaden). Thema: „Humor am Rhein". Näh. durch Plakate. *199100

Kaufmännischer Verein.

Mittwoch den 20. November Abends 8 Uhr im Saale des kath. Casino

Tanz-Unterhaltung.

Mitglieder legitimiren sich durch ihre Mitgliederkarten. Einführungskarten können schon jetzt im Vereinslokal (Café Aichinger 1. Stock) entnommen werden.

Gegen Frost das bewährteste Mittel ist die seit Jahren mit großem Erfolg verwendete Frostseife. Alleinverkauf für Bayern Drog. Wittelsbach, Schillerstr. **48.**

Graue Haare erhalten unter Garantie ihre frühere Farbe wieder bei Anwendung des Haarbalsams u. Tannin-Pomade.

Ichthyol-Seife, ärztlich empfohlen gegen Burgundernasen, Rheumatismus und alle Hautunreinheiten. *186530(5-4

Klettenwurzel-Oel, ächtes, zur Stärkung und Förderung des Haarwuchses. Nur bei **C. R. Greis, Thal 9.**

L. Zentmann, Pfandhausstrasse 5

Modewaaren & Damenconfection.

Specialität: *Costüme & Trauerwaaren.*

Anfertigung in kürzester Zeit. *184130(12-11

Das beste Nahrungs- und Stärkungsmittel ist für Gesunde und Kranke **Kemmerich's** Fleisch-Pepton. 8-6 (08690)

In allen Hospitälern eingeführt, von Aerzten empfohlen!

Roman Mayr, München

Leinen-, Weisswaaren- u. Ausstattungs-Geschäft

Betten- und Wäsche-Fabrik

gegründet 1827. *†199660(1

Wegen Umbau der Geschäftsräume bleibt der

Eingang Kaufingerstr. 2 zeitweise geschlossen

und bitten wir während dieser Zeit nur den

Eingang Rosenstrasse Nr. 12

zu benützen. Hochachtungsvollst

Hugo & Roman Oberhummer.

Größtes Ofen- und Herd-Lager von Griesbeck & Rampacher

2 Altschneiderstraße 2.

Amerikaner Oefen System Kronjuwel, mit neuesten Verbesserungen, neue Regulirung mit 1 Griff, welcher alle bisherigen Regulirungen an Einfachheit übertrifft. Bedeutend billiger als andere Fabrikate. Medaillen: München u. Brüssel 1888 u. Cöln 1889.

Transportable Kachelöfen patentirt, aus bestem feuerfestem Material, Aufstellung dauert nur ca. 40 Minuten. Jedes Brennmaterial verwendbar. Versandt nach auswärts.

Irische Coaksöfen, permanent brennend, fertig ausgemauert.

Gewöhnliche eiserne Reguliröfen fertig ausgemauert.

Altdeutsche emaillirte Mantelöfen mit Chomettefutter.

Pfalz-Oefen für Heiz- u. Kochzwecke für kleinere Haushaltungen.

Transport. Kesselöfen mit Kupfer und emaill. Kesseln.

Bügelöfen für Haushaltungen, Schneider und Wäschereien.

Bügeleisen mit abnehmbaren Holzgriffen und andere.

Transport. Kochherde fertig ausgemauert. in jeder Größe und Preislage.

Regulir-Herde mit Revolver-Rost für Restaurationen, unübertroffen an Leistungsfähigkeit und Dauerhaftigkeit, dabei billiger als andere Fabrikate.

Spültische zum Geschirrwaschen, zugleich Küchentisch für Haushaltungen.

Pat. Wasch-Maschinen, Garantie für reines u. schnelles Waschen, größte Schonung der Wäsche. Bis jetzt unübertroffen.

Wäsche-Wind-Maschinen mit prima Gummiwalzen.

Wäsche-Mangen mit verstellbaren Walzen.

Ofenschirme, Ofenvorsetzer, Kohlenkessel, Verdunstschaalen &c. &c. *157223)16

Beste Platzreferenzen, Probe-Oefen, reelle Preise.

Telephonruf Nr. 1731.

166116 13/7

Piano-Magazin & Leih-Anstalt

Müller & Schiedmayer, Kaufingerstraße 33, 1. Stock. *(:106(44

Verlooste bayerische Hypothekenbank-Pfandbriefe *198957)3

lösen wir **genau so, wie die Bank selbst,** kostenfrei ein.

Gebrüder Gumbel Bankgeschäft München Theatinerstraße 34.

Volkswirthschaftliche Zeitung
der „Münchner Neuesten Nachrichten."

Der „Kölnischen Zeitung" wird mitgetheilt, daß in maßgebenden Kreisen der Staatseisenbahnverwaltung seit Wochen die Frage der Frachtermäßigung für ausländische Kohlen eingehend erörtert wird.

Das Wiener „Fremdenblatt" bespricht die Währungsfrage in Oesterreich und erklärt, der Termin für die Eröffnung der im Zoll- und Handelsbündniß vom Jahre 1887 festgestellten Enquête zum Zwecke der Berathung vorbereitender Maßregeln behufs Herstellung der Baarzahlungen Oesterreichs könne nunmehr als nahegerückt gelten. Der österreichischen Regierung könne in dieser Beziehung keine Versäumniß zur Last gelegt werden. Dieselbe habe sich vor sehr langer Zeit an die ungarische Regierung wegen Eröffnung der Enquête gewendet und das Zustandekommen derselben wiederholt urgirt. Die letzten Erklärungen des Finanzministers Weckerle berechtigen zu der Hoffnung, daß auch die ungarische Regierung vorbereitenden Schritten zur Ausführung verhelfen und in Berathungen eingehen werde. Die österreichische Regierung werde ihrerseits, wenn Ungarn dem diesseitigen Appell entspricht, dies nur mit Befriedigung und Bereitwilligkeit aufnehmen, da die Regelung des Staatshaushalts und die Regelung der Valuta miteinander eng verwachsen sind.

Die amtliche „Wiener Ztg." veröffentlicht ein Zusatz-Uebereinkommen zum österreichisch-niederländischen Handelsvertrage vom 26. März 1867, betreffend die wechselseitige Behandlung der von Handlungsreisenden eingeführten Muster, und eine Verordnung des Gesammtministeriums, durch welche bekanntgegeben wird, daß Tunis dem Uebereinkommen über die Sicherung der Untersee-Kabel beigetreten ist.

Handel und Wandel in Bayern.

k **München,** 3. November. Die Anlage von Kapitalien der Kirchen- und Pfründestiftungen, sowie der sonstigen nicht unter gemeindlicher Verwaltung stehenden Stiftungen in 3½prozent. Schuldverschreibungen der Stadtgemeinde Dettelbach vom Jahre 1889 wird von den Staatsministerien des Innern, beider Abtheilungen unter der Voraussetzung gestattet, daß die betreffenden von den Stiftungen erworbenen Obligationen auf den Namen derselben vinkulirt werden.

△ **Nürnberg,** 31. Okt. Die Aktiengesellschaft Vereinigte Pinsel-Fabriken hat von den Gründern ihre Etablissements gegen Aktien zu nachstehenden Preisen übernommen: Gebrüder Gouermann 1,150,000 Mk., G. C. Beißbarth Sohn 410,000 Mk., C. Held's Erben 300,000 Mk., Schuster und Rehlen 250,000 Mk., J. M. Beißbarth & Co. 250,000 Mk., Pauschinger & Co. 120,000 Mk., Martin Weigel & Co. 105,000 Mk., Stefan Stadelmann 190,000 Mk., Bär & Bohm 55,000 Mk., Andreas Bruner 28,000 Mk., L. Nowack, 39,000 Mk.

* **Annweiler,** 1. November. Zigarrenfabrik. Eine Bremer Fabrik steht mit den Herren Ahlborn & Vögel in Unterhandlung, um einen Theil der Räumlichkeiten, in denen sie früher eine Strohhutfabrik betrieben, auf eine Reihe von Jahren zur Anlegung eines Zweiggeschäftes zu miethen.

Vom Waarenmarkt.

* **München,** 31. Oktober. Spiritusbericht der Verkaufssektion des Vereins bayerischer Spiritus- und Branntweinproduzenten: In der Woche vom 25. bis 31. Okt. fanden Abschlüsse in 50er Rohspiritus für sofortige Lieferung à Mk. 55.— statt.

* **München,** 1. Novbr. Monatsbericht des Münchener Lagerhauses Ostbahnhof C. Schmederer. Lager am 30. Sept. 444 Waggons, Eingang 411 Waggons, Ausgang 274 Waggons. Lager am 31. Oktbr. 581 Waggons.

* **München,** 1. Nov. Lagerhäuser. Lagerbestand v. 25. Okt. bis 1. November. Ostbahnhof C. Schmederer: Lager am 25. Oktbr. 536 Waggons, Eingang 88, Ausgang 43, Lager am 1. November 581 Waggons. — Bayerische Handelsbank: Lager am 25. Oktbr. 912 Waggons, Eingang 109, Ausgang 50, Lager am 31. Oktober 971 Waggons. — Südbahnhof: Lager am 25. Oktbr. 1593 Waggons, Eingang 298, Ausgang 147, Lager am 1. November 1744 Waggons.

* **München,** 2. November. (Auszug aus der amtlichen Patentliste, mitgetheilt vom Patentanwalt Gugel in München Blumenstraße 5/2.) 1. Anmeldungen, welche geprüft, als patentfähig erachtet und demnach bekannt gemacht wurden: Jos. Pissinger in Nürnberg, Backofen mit Zirkulations-Heißwasserheizung. Ernst Friedlein, Apotheker in Würzburg, Verfahren zur Herstellung von Maltuch. Max Müller in Pirmasens, Vorrichtung zur Verzierung der Sohlenränder für Schuhwerk (Zusatz zum Pat.-Nr. 46170.) N. Wiederer & Cie. in Fürth, Schleifmaschine zur Herstellung von Kugelschliff in Glastafeln. Die Gegenstände dieser Anmeldungen sind einstweilen gegen Nachahmung geschützt. — 2. Patent-Ertheilungen: G. Stiehle in Kempten, Metall-Doppelring zur Einfassung von Löchern in Stoffen (Nr. 49923.) G. v. Besserer-Thalfingen in Neu-Ulm, Vorrichtung zur Entnahme von Luft aus höheren Luftschichten (Nr. 49949.) Joh. Hinklein und Jos. Hauß in Frankenthal, verstellbare Schulbank (Nr. 49951.)

* **Straubing,** 2. Nov. Schranne. (Originalbericht von Alfred Bauer.) Infolge des gestrigen Feiertags waren die Zufuhren auf heutiger Schranne schwach, da aber anhaltend für alle Artikel gute Nachfrage besteht, so konnten sich Preise aller Fruchtsorten fest behaupten. Wir notiren per 100 Kilo franko Bahn hier: Weizen Mk. 20,50 bis 21,00, Roggen Mk. 16,00 bis 16,50, Braugerste Mk. 18,00 bis 19,00, Hafer Mk. 15,00 bis 16,00.

△ **Nürnberg,** 3. Nov. Hopfenmarkt. Der Wochenschluß gestaltete sich ruhig: es wurden gestern 800 Ballen umgesetzt, so daß sich für die ganze Woche ein Umsatz von 7700 Ballen ergab. Die Hauptkäufe geschehen fortwährend für Export.

* **Lindau,** 2. Novbr. (Städtische Lagerhäuser.) Lager vom 26. Okt. bis 2. Novbr. 263 Waggons, Eingang 61 Waggons, Ausgang 22 Waggons, Lager am 2. November 320 Waggons.

* **Magdeburg,** 2. Nov. Kornzucker. 92 pCt. 16,50, 88 pCt. 15,50, 75 pCt. 12,30. Stetig. Feinste Brodraffinade 00,00, feine do. 00,00, gemischte Raffinade II mit Faß 27,75, gem. Melis I 25,50. Fest. Rohzucker I zur Durchfuhr bordfrei Hamburg Nov. 11,77½ bez., —,— Br., Dezember 12,00 bez., 12,00 Br., Januar 12,20 bez., —,— Br., März-April 12,57½ bez. und Br. Stimmung fest.

* **Berlin,** 1. November. Originalbericht von Gebrüder Gause. Provisionen. Butter. In dieser Woche nahm das Geschäft einen recht schleppenden Verlauf und blieben nur reinschmeckende Marken verkäuflich, fehlerhafte Sachen dagegen durchaus vernachlässigt. Landbutter mehr zugeführt aber geschäftslos. Die heutigen Verkaufspreise sind: Hof- und Genossenschaftsbutter aus Ost- und Westpreußen, Posen, Schlesien Ia 113—117 Mark, IIa 109—112 Mk., Mecklenburg, Vorpommern, Priegnitz Ia 111—114 Mk., IIa 107—110 Mk., Landbutter: preußische 85—90 Mk., Netzbrücher 85—95 Mk., pommersche 80—85 Mk., polnische 76—80 Mk., bayerische Senn- — — — Mk., bayerische Land- — — — Mk., schlesische 88 bis 93 Mk., galizische 65—70 Mk. Preise der Notirungs-Kommission: Hiesige Verkaufspreise nach Usance: Hof- und Genossenschaftsbutter Ia 113—117 Mk., IIa 109—112 Mk., IIIa 104—108 Mk., Abfallende 94—99 Mk. Margarine 45—75 Mk. — Schmalz: Bei andauernd großer Knappheit haben sich Preise behauptet. Die heutigen Notirungen sind: Choice western steam feinste Marken 44,00 Mk., refined Fairbank 43,00 Mk., Hamburger Stadtschmalz 45—49 Mk.

* **Bremen,** 2. Nov. Petroleum fest. Raff. Standard white 1 7,10. — Schmalz, Wilcox 36,50. — Baumwolle Upland middling loco 55,00, desgl. Basis middl. per Nov. 54,—, per Dezbr. 53,50.

* **Hamburg,** 2. Nov. Zuckermarkt. (Nachmittagsbericht.) Rübenrohzucker I. Produkt, Basis 88 pCt. Rendement, neue Usance, frei an Bord Hamburg per Nov. 12,00—, per Dezember 12,20, per März 12,77½, per Mai 13,10—. Fest.

* **Posen,** 2. Nov. Spiritus loco ohne Faß (50er) 50,20, do. loco ohne Faß 70er 30,60. Höher.

Neuß a. Rh., 1. Novbr. Oele und Oelsaaten. Orig.-Bericht von Jonas Hoffmann. An den indischen und europäischen Oelsaatmärkten entwickelte sich in den jüngsten acht Tagen eine weitere Festigkeit und gab hier zu einzelnen Meinungskäufen Anlaß. Bombay- und Madras-Erdnüsse wurden hievon weniger berührt, so daß deren Kurse keine Aenderung erfuhren. Auf Rüböl hatte Eingangs erwähnte Stimmung natürliche Rückwirkung und besserten sich Preise dafür ansehnlich. Erdnußöle verkehrten in fester Haltung, Leinöl dagegen verlor im Werthe. Mit Rübkuchen geht es ruhiger, Leinkuchen und Erdnußkuchen behaupteten die vorerwähnten Preise. — Heutige Notirungen loco hier: Rüböl ohne Faß 69 Mk., Leinöl ohne Faß 45 Mk. 50 Pf. für 1000 Kilogramm. Rübkuchen 120 Mk., Leinkuchen 150 Mk., Erdnußkuchen (Ia haarfreie Qualität) 146 Mk. für 1000 Kilogramm.

* **Antwerpen,** 2. November. Petroleummarkt. Schlußbericht. Raffinirtes, Type weiß loco 17⅝ bez. und Br., per Oktober —,— Br., per Nov.-Dez. 17⅝ Br., per Januar-März 17¾ Br. Fest.

* **Antwerpen,** 2. November. Getreidemarkt. Weizen ruhig, Roggen fest, Hafer behauptet, Gerste knapp.

* **Amsterdam,** 2. November. Bancazinn 58¾.

* **Rotterdam,** 2. Nov. Kaffee-Termin-Notirungen: Java Dezember 50¾ c., Febr. 50¼ c., April 49¾ c., Juni 49¾ c. Java Santos Dezember 47⅛ c., Febr. 46¾ c., April 46½ c., Juni 46¼ c. Umsatz 500 Ballen.

* **New-York,** 2. Nov. Kaffee. Rio Nr. 7, low ordin. per Dezember 14,72.

Verkehrs-Nachrichten.

Zur Erbauung einer Lokalbahn von Traunstein nach Trostberg ist nun in ersterer Stadt eine Eisenbahnbau-Sektion errichtet worden. Die Länge der Bahn beläuft sich auf 21,28 Kilometer gegenüber einer Luftlinie von 18,1 Kilometer. Die Erdmassenbewegung ist nicht bedeutend, zwischen dem 19. und 20. Kilometer sind jedoch größere Felssprengungen und Uferversicherungen auszuführen. Von den Kunstbauten sind die Brücke über die Traun und zwei Eisenbahnkonstruktionen zur Mitüberbrückung der Traun erwähnungswerth. Haltestellen erhalten: Matzing, Stein und Altenmarkt, Personenhalteplätze Aiging, Nunnhausen, Hörpolding und St. Georgen. Der Landstrich, welchen die Bahn aufzuschließen hat, ist von einer vorzugsweise Landwirthschaft und hiemit zusammenhängende Gewerbe betreibenden Bevölkerung bewohnt. An Ausfuhrwaaren sind hauptsächlich die Erzeugnisse der umliegenden Forste und der Schneidmühlen zu verzeichnen. Insbesondere Sägewaaren bilden den größten Theil der Ausfuhr. Zur Einführung gelangen außer Kolonialwaaren insbesondere Getreide, welches nach der Vermahlung theilweise wieder ausgeführt wird, sohin zum Theil die Bahn zweimal zu passiren hat.

-x- Die Zweigbahn Wernshausen-Schmalkalden, bisher im Besitz der letzteren Stadt, ist vom preußischen Staat für 600,000 Mk. übernommen worden. An dieselbe wird sich die Route Schmalkalden-Zella-Mehlis anschließen.

* Eisenbahn-Einnahmen. Oesterr.-ungarische Staatsbahn 22.—28. Okt. 853,927 fl. (+ 39,664 fl.) — Südbahn 22.—28. Okt. 830,452 fl. (— 64,472 fl.)

* Schiffsnachrichten. [Norddeutscher Lloyd.] „Trave" und „Bayern" am 1. November in Bremerhaven, „Aller" am 1. November in New-York, „Rhein" am 31. Oktober in Baltimore, „Salier" am 31. Oktober, „Kaiser Wilhelm II." am 1. Nov. in Colombo. — [Hamburg-Amerikanische Packetfahrt-Aktiengesellschaft.] „Colonia" am 31. Oktober in St. Thomas, „Rhätia" am 2. November in New-York.

Zahlungseinstellungen.

Kaufmann Robert Arlt in München. — Peter Beyersdörfer, Beinschwärzfabrikant in Roschbach. — Jakob Berlinger, Papierhandlung in Würzburg. — Kaufmanns- und Bäckerseheleute Peter und Sofie Eschenbacher in Bayreuth. — Krämer Mathias Ertl in Langenbruck. — Bäckerseheleute Albrecht und Katharina Bastian in Waldfischbach.

Aufgehobene Konkurse: Brauereitechniker Josef Zellner in München. — Bäckersfrau Maria Meier von Stadtamhof. — Kaufmann Richard Münch in Ludwigshafen. — Bäckermeister Johann Jakob Meyer in Schwabach.

Generalversammlungen.

Frankfurt a. M.: Brauerei Stern, 12. Nov.
Karlsruhe: Gesellschaft für Brauerei, Spiritus und Preßhefe-Fabrikation, 7. Nov.
Karlsruhe: Nähmaschinenfabrik, 11. Nov.
Kissingen: Bade-Etablissement, 11. Nov.
Lichtenfels: Bayerische Bierbrauerei, 12. Nov.
München: Lokalbahn-Aktiengesellschaft, 11. Nov.
Regensburg: Jesuitenbrauerei, 11. Nov.

Banken.

* **München,** 4. November. (Wochen-Uebersicht der Bayerischen Notenbank vom 31. Oktober 1889.) Aktiva: Metallbestand Mk. 34,271,000.—, Bestand an Reichskassenscheinen Mk. 101,000.—, an Noten anderer Banken Mk. 4,907,000.—, an Wechseln Mk. 89,896,000.—, an Lombard-Forderungen Mk. 2,053,000, an Effekten Mk. 164,000.—, an sonstigen Aktiven Mk. 1,697,000.—. Passiva. Das Grundkapital Mk. 7,500,000.—. Der Reservefonds 1,318,000.—. Der Betrag der umlaufenden Noten Mk. 65,708,000.—. Die sonstigen täglich fälligen Verbindlichkeiten Mk. 6,620,000.—. Die an eine Kündigungsfrist gebundenen Verbindlichkeiten Mk. 1000.—. Die sonstigen Passiven Mk. 1,942,000.—. Verbindlichkeiten aus weiterbegebenen im Inlande zahlbaren Wechseln Mk. 687,923.47.

* **Berlin,** 3. November. Wochenübersicht der Reichsbank vom 31. Oktbr. 1889. Aktiva: 1. Metallbestand in Gold Mk. 756,680,000 — Mk. 7,182,000, 2. Bestand an Reichskassenscheinen Mk. 17,949,000 — Mk. 300,000, 3. Noten anderer Banken Mk. 9,773,000 + Mk. 638,000, 4. an Wechseln Mk. 599,808,000 + Mk. 22,883,000, 5. an Lombardforderungen Mk. 100,112,000 + Mk. 26,938,000, 6. an Effekten 4 639,000 Mk. + 259,000, 7. an sonstigen Aktiven Mk. 31,352,000 Mk. + 60,000. Passiva: 8. Das Grundkapital Mk. 120,000,000 unverändert. 9. der Reservefonds Mk. 24,435,000 unverändert, 10. der Betrag der umlaufenden Noten Mk. 1,056,676,000 + Mk. 32,075,000 11. die sonstigen täglich fälligen Verbindlichkeiten Mk. 3[illegible]038,000 + 10,634,000 Mk., 12. die sonstigen Passiva Mk. [illegible]000. — 5000 Mk. An den Abrechnungsstellen wurden im [illegible] insgesammt 1,576,764,300 Mk. abgerechnet.

Verloosungen.

* **Braunschweig,** 1. Nov. Ziehung der Braunschweiger 20-Thaler-Loose. Serien: 18 145 207 230 582 644 758 781 937 1004 1377 1922 2065 2089 2689 2769 2873 2919 2971 3199 3312 3486 3492 3606 3767 3793 3907 3970 4291 4536 4983 5121 5143 5226 5299 5316 5561 5613 5633 5687 5767 5908 6044 6173 6243 6687 6789 7451 7452 8009 8071 8102 8331 8641 8812 8987 9130 9177 9370 9643 9938 9957.

Wien, 2. November. Gewinnziehung der österreichischen 1860er-Loose. Serie 2900 Nr. 7 gewinnt 300,000 fl., S. 2817 Nr. 14 gewinnt 50,000 fl., S. 16133 Nr. 1 gewinnt 25,000 fl., S. 898 Nr. 5 und S. 6747 Nr. 16 gewinnen je 10,000 fl., S. 4919 Nr. 8, S. 5195 Nr. 12, S. 6200 Nr. 7 S. 7369 Nr. 5, S. 7770 Nr. 12, S. 11923 Nr. 11, S. 12286 Nr. 17, S. 12430 Nr. 5. S. 13117 Nr. 7, S. 15670 Nr. 8, S. 17540 Nr. 7, S. 18078 Nr. 15, S. 18304 Nr. 3, S. 18378 Nr. 10 und S. 19990 Nr. 16 je 5000 fl.

Wien, 2. November. Gewinnziehung der österreichischen 1860er Loose. Serie 2900 Nr. 7 gewinnt 300,000 Gulden, S. 2817 Nr. 14 gewinnt 50,000 fl., S. 16133 Nr. 1 gewinnt 25,000 fl., S. 898 Nr. 5 und S. 6747 Nr. 16 je 10,000 fl., S. 4919 Nr. 8, S. 5195 Nr. 12, S. 6200 Nr. 7, S. 7369 Nr. 5, S. 7770 Nr. 12, S. 11923 Nr. 11, S. 12286 Nr. 17, S. 12430 Nr. 5, S. 13117 Nr. 7, S. 15670 Nr. 8, S. 17540 Nr. 7, S. 18078 Nr. 15, S. 18304 Nr. 3, S. 18378 Nr. 10 und S. 19990 Nr. 16 gewinnen je 5000 fl.

Münchener Börse vom Montag, 4. November.

* Die Börsen von Wien und Berlin sind heute getrennt marschirt. Während nämlich von der ersteren feste Tendenz gemeldet wurde, schlug die andere die entgegengesetzte Richtung ein, die, weil zahlreichere Anhänger gefunden, thatsächlich durchgedrungen ist. Die zu Gunsten einer besseren Stimmung in's Feld geführte Auslassung des „Wiener Fremdenblattes" bezüglich der Valutaregulirung und die Andeutungen wegen baldiger Inangriffnahme der Regalienanleihe blieben wirkungslos, da die Börsen den eindringlichen Ermahnungen zur Vorsicht anscheinend williges Gehör schenken. Später verflaute Wien auf umfangreiche Abgaben dortiger Großspekulanten. Bei mäßig belebtem Verkehr notiren Kredit-Aktien 169,15—168,85—168,90—168,80, Diskonto-Antheile 239,75 gefragt, Staatsbahn-Aktien 101,60, Lombarden 55,90, Laurahütte 169,25, Dortmunder Union 128, Ungarrente 86,80, Egypter 93,25, Russen 93,20 und Italiener 93,10. Der Schluß gestaltete sich wieder fest. Kreditaktien 168,90 und Diskonto-Antheile 240.

Kurs-Telegramme.

* **Frankfurt a/M.,** 4. November. 12 Uhr 40 Minuten. Novbr.-Kurse. Anfangskurse. Kredit 268⅜, Staatsbahn 201½, Galizier 163½. Lombarden 110½. Egypter —.—. Diskonto —,—. Ungarn —,—. Gotthard —,—. Achtziger Russen —.—. Tendenz: Schwach.

* **Berlin,** 4. November. 12 Uhr 25 Min. Novbr.-Kurse. Oesterr. Kredit-Aktien 168,50. Oesterr. Staatsbahn 101,60. Lombarden 55,90. Diskonto-Kommandit 239,60. Mexikaner —,— Tendenz: schwach.

* **Wien,** 4. November. Vorbörse. 10 Uhr — Minuten. Kreditaktien 316,—. Marknoten 58,35. Ungar. Kreditaktien 337,—. Tendenz: fest.

* **Wien,** 4. November. 11 Uhr 12 Minuten Vormittags. Oesterr. Kredit-Aktien 314,85. Oesterr.-französische Staatsbahn 236,75. Napoleons 9.48. Marknoten 58,40. Ungar. Goldrente 101,75. Länderbank 261,—. Anglo-Bank —,—. Ungar. Kredit-Aktien —,—, Unions-Bank 243,75. Realisirungen.

* **Paris,** 2. Nov. Boulevard Verkehr. 3prozentige Rente 87,18, Italiener 93,85, Ungarn —,—, Türken (konv.) 17,17, Türkenloose —,—, Spanier 74,68, Egypter 471,56, Ottomanbank 545,—, Staatsbahn 520,—, Lombarden 286,87, Rio Tinto 342,50, Panama-Aktien —,—. Comptoir d'Escompte —.—, Société des Métaux —,—, Banque de Paris — à — à —; Crédit Lyonnais —. Tendenz: matt.

* **New-York,** 2. November. Wechsel auf deutsche Plätze 94¼. Wechsel in Gold 4.81, 4 proz. fundirte Anleihe 127, Erie-Bahn 28¾, Baumwolle in New-York —,—, Baumwolle in New-Orleans —,—, Petroleum in New-York 7.35, Petroleum in Philadelphia 7.35.

* **New-York,** 2. November. Wechsel auf London 4.81, Mehl 2.85, Weizen loco 84¼, per per Novbr. 82½, per Dezember 83¾, per Mai 89¼. Getreidefracht 5.

Land- & Hauswirthschaft.

* **München,** 2. November. Im Jahre 1890 soll als erst ein München eine Landes-Geflügelausstellung abgehalten werden. Bekanntlich findet im nächsten Jahre in Wien eine permanente landwirthschaftliche Ausstellung statt, gelegentlich welcher auch eine Geflügelausstellung arrangirt wird. Der Landes-Geflügelzuchtverein wurde zur kollektiven Betheiligung an letzterer eingeladen und für den Fall der Theilnahme vom Staatsministerium des Innern entsprechende Unterstützung in Aussicht gestellt. Der geschäftsleitende Ausschuß steht dem Projekt günstig gegenüber und wünscht, daß die Mitglieder zur Aeußerung aufgefordert, beziehungsweise zur Theilnahme eingeladen werden. Ist zahlreiche Betheiligung mit entsprechenden Objekten gesichert, dann sollen die weiteren Anträge gestellt werden.

* **München,** 2. Nobember. Von allgemeinstem Interesse ist der Erfolg, den die deutsche und zwar speziell die bayerische Landwirthschaft in neuester Zeit errungen hat. Es gilt schon als hohe Belastung, wenn ein Ochsenpaar unter gewöhnlichen Verhältnissen das 3 und 4fache seines lebenden Gewichts zieht; wenn es für kurze Zeit das 10fache des lebenden Gewichts zieht, so ist dies schon eine höchst respektable Leistung. Die Zugproben bei den Ausstellungen in Breslau und in Magdeburg hatten schon erheblich gesteigerte Leistungen ergeben. Bei den unlängst in Schweinfurt ausgeführten Zugproben brachte nun, wie eine darüber veröffentlichte Zusammenstellung von Herrn Reallehrer Steinel mittheilt, ein 25,40 Zentner schweres Ochsenpaar der rothgelben Frankenrasse 481,20 Zentner, somit annähernd das 19fache seines lebenden Gewichtes zum Zuge. Dieses Resultat ist geeignet, in allen landwirthschaftlichen Kreisen Deutschlands Staunen zu erregen.

* **München,** 2. November. Herr Graf Pückler Limpurg hatte die Freundlichkeit uns von seiner Besitzung in Oberaudorf eine Kollektion von prächtigen Himbeeren zu senden, welche in seiner Himbeer-Plantage infolge der warmen Herbsttage noch in üppigster Weise reiften.

* **München,** 3. November. Laut Mittheilung der Korps-Intendantur des k. bayer. 1. Armeekorps hat auf Anordnung des Kriegsministeriums von November l. Js. ab an Stelle der bisherigen öffentlichen Submission zur Beschaffung von Brodfrucht und Hafer während der Hauptankaufsperiode (d. i. November bis Mai) ein modifizirtes Verfahren mit monatlicher Abgabe von Offerten und Monatslieferungen zu treten. Mit diesem neuen Verfahren ist auch den Landwirthen Gelegenheit geboten, durch Einreichung schriftlicher Angebote sich an den bezüglichen Lieferungen zu betheiligen.

* **Würzburg,** 2. November. Die vereinigten hiesigen Bäckermeister haben den Brodpreis für je 6 Pfund um 4 Pfennig erhöht und zwar wegen der hohen Getreide- und Mehlpreise.

Witterungsbericht der „Neuesten Nachrichten"
nach den der kgl. bayer. Meteorologischen Zentralstation bis Mittag zukommenden Nachrichten"
Morgen-Beobachtung von **heute, Samstag, den 4. November.**

	Barometer		Wind und seine Stärke	Himmelsschau	Niederschl. mm	Temperatur C°	
	gest.	heute				gestern	heute
Kaiserslaut.¹]	764.9	758.5	W stürmisch	Regen	4	6.3	8.8
Bamberg²]	765.3	760.3	SW mäßig	„	1	3.0	6.0
München³]	766.8	763.4	SW leise	bedeckt	—	4.8	5.4
Passau⁴]	766.9	764.1	Stille	„	—	5.9	3.0
Zürich	767.1	764.0	W mäßig	wolkig	—	2.3	7.8
Genf	767.5	765.5	S schwach	bedeckt	1	4.0	8.0
Lugano	765.0	765.6	S leise	Regen	2	7.0	9.0
Gries-Bozen	766.8	765.8	Stille	bedeckt	—	8.4	8.4
Salzburg	767.2	763.5	SW mäßig	wolkig	—	5.4	4.7
Wendelsths.⁵]	619.3	618.4	SW schwach	bedeckt	—	—3.8	—0.2
St. Gotthard	591.7	591.5	S schwach	Nebel	—	—5.0	—3.0
Säntis	562.1	560.9	SW stürmisch	Schnee	2	—8.1	—3.9

Die höchsten Temperaturen von Kaiserslautern, Bamberg, München, Passau waren gestern bezw. 9°, 9°, 10°, 10°, die tiefsten Nachts 6°, 5°, 2°, 1°; desgleichen Zürich 11°, 2°, Säntis —4°, —7°. — Bemerkungen: ¹) Regen. — ²) Nachts, und früh etwas Regen. — ³) —. — ⁴) —. — ⁵) Schneehöhe 1 Ctm.

Allgemeine Uebersicht. Der Luftdruck hat im nördlichen Bayern seit gestern ziemlich beträchtlich abgenommen, während er im Süden unseres Gebiets wenig geändert blieb. Gleichzeitig ist in der Pfalz und im Norden des diesseitigen Bayerns wieder Regen eingetreten, auch südlich der Alpen ist unbedeutend Regen gefallen. Fast überall ist das Wetter etwas wärmer geworden. Es macht also das gestern über Großbritannien gelegene Depressionsgebiet seinen Einfluß bereits bis zu uns geltend, worauf auch die stürmischen Südwest-Winde am Säntis hindeuten; da dasselbe große Ausdehnung zu besitzen scheint, andererseits der hohe Druck südlich der Alpen noch fortbesteht, so dürfte für das südliche Bayern zunächst mildes Wetter und zeitweilig etwas Regen zu erwarten sein.

Letzte Telegramme.

L. **Augsburg,** 4. November. (Privat-Telegramm der „Neuesten Nachrichten".) Regierungspräsident Kopp eröffnete den Landrath von Schwaben. Der Voranschlag des Kreisbudgets schließt ab mit 1,395,721 Mk. Die vorgeschlagene Kreisumlage beziffert 25 pCt.

* **Ansbach,** 4. November. (S. K.-B.) Der mittelfränkische Landrath wurde heute eröffnet. Zum Präsident wurde der Nürnberger Bürgermeister Stromer, zum Sekretär Bürgermeister Langhans von Fürth gewählt. Die Kreisumlage beträgt im Voranschlag 27 pCt. gegen 26 im Vorjahre.

xx. **Würzburg,** 4. November. (Privattelegramm der „Neuesten Nachrichten".) Professor Urlichs ist gestern Abend an einem Schlaganfall gestorben.

(Ludwig v. Urlichs wurde am 9. November 1813 zu Osnabrück geboren, studirte in Bonn und war dann Hauslehrer in der Familie des preußischen Gesandten Bunsen in Rom, wurde 1840 Privatdozent in Bonn, 1844 daselbst außerordentlicher Professor, 1847 ordentlicher Professor in Greifswald und 1855 ordentlicher Professor der klassischen Philologie und Aesthetik in Würzburg, wo er bis zu seinem Tode wirkte. Von 1848—1852 war er als Mitglied des preußischen Abgeordnetenhauses, sowie des Erfurter Parlaments thätig. Neben seiner Lehrthätigkeit war Urlichs auch Mitglied des bayerischen obersten Schulrathes und wurde vielfach als Prüfungskommissär an die Mittelschulen abgeordnet. Urlichs hat sich auch durch die Herausgabe zahlreicher philologischer und literarischer Werke einen Namen gemacht. Der Verstorbene hatte zwei Söhne, von denen der eine, ein vielversprechender junger Arzt, als Privatdozent in Würzburg starb, während der andere zur Zeit Hauptmann im 9. Infanterie-Regiment ist. Professor Urlichs hinterläßt das Andenken eines großen Gelehrten, eines vorzüglichen Lehrers und humanen, loyalen Mannes.)

M **Wien,** 4. November. (Privat-Telegramm der „Neuesten Nachrichten".) Die Bischofskonferenzen beginnen am 7. Nov. im hiesigen Redemptoristenkollegium. Das Referat über das Volksschulgesetz hat Zwerger. Vorsitzender ist der Prager Erzbischof Schönborn. — Die gestrige in Brünn abgehaltene Versammlung der deutschen Vertrauensmänner Mährens genehmigte nach einem Referate von Dr. Sturm über die Lage der Deutschen in Oesterreich und Mähren die Erhöhung der Mitglieder von 30 auf 45 für den Vollziehungs-Ausschuß, in welchem die deutschnationale Gruppe durch 9 Mitglieder vertreten ist. Die vorgeschlagene Resolution, betonend die Nothwendigkeit eines einheitlichen Vorgehens aller Deutschen in Mähren, wurde einstimmig genehmigt.

* **Rom,** 4. Nov. (Kont. Tel.-Komp.) Der Ministerrath setzte auf den 25. November die Parlaments-Eröffnung fest und bestätigte das Präsidium des Gesammtbureaus und des Senats. — Wegen des ungünstigen Wetters empfahl rücksichtlich des bevorstehenden Empfangs verschiedener Pilgerzüge Dr. Ceccarelli dem Papste Schonung an. Der Papst verließ deshalb am Allerheiligentage seine Gemächer nicht und ertheilte Niemanden seines Hofes die Kommunion.

F. **Brüssel,** 4. November. (Privattelegramm der „Neuesten Nachrichten.") Der gestrige Bergmanns-Kongreß zu Jolimont, welchem 1500 Bergleute beiwohnten, beschloß die Fortsetzung des Streikes.

* **London,** 4. November. (Kont. Tel.-Komp.) Das hiesige Emin-Entsatzkomité erhielt aus Sansibar ein Telegramm, wonach Briefe Stanley's, datirt vom Viktoria Nyanza-See den 29. Aug. eingegangen sind, mit der Meldung, Stanley mit Emin, Casati und 800 Mann marschire in der Richtung auf Mpwapwa, Wadelai (Emins Provinz) ist in der Gewalt der Mahdisten.

* **Sidney,** 3. Nov. (Kont. Tel.-Komp.) Reutermeldung. Parkes, der Premierminister von Neusüdwales schlug den Premierministern der übrigen australischen Kolonien vor, daß diese in gegenseitige Beziehungen treten; man werde sechs Delegirte zu einer Konferenz entsenden, um den Plan eines Zusammenschlusses der Kolonien zu erörtern. Die Verbindung solle ähnlich wie in Kanada sein, an der Spitze ein Generalgouverneur sowie ein Senat und eine Deputirtenkammer.

Verantwortlich für die Redaktion: Ernst Francke.

Eisenbahn nach Starnberg, zum Anschluß an die Dampfschiffe. Abfahrt in München:
Täglich Vorm. 8.30 — 10.45, — Nachm. 1.30.
Sonn- und Feiertags Nachm. 1.55 bei guter Witterung.

Familien-Nachrichten.

Gestorbene in München: (Nördlicher Friedhof.) Hermann Berghaus, Malergehilfe, 18 J. — Franz Röck, Privatier, 52 J. — Bertha Hierbeck, Gastwirthskind, 4 J. — Simon Lex, Holzmacher, 52 J. — Eduard Rockstroh, Kaufmann, 32 J. — Karl Graf, Civil-Ingenieur, 59 J. — Katharina Stuhlmüller, Tapeziererswittwe, 73 J. — Bertha Müller, Schlossermeisterstochter, 14 J.

Königl. Hof- und Nationaltheater. Dienstag, 5. November 1889. (51. Vorstellung im Jahres-Abonnement der Abtheilung I.) **Iphigenia auf Tauris.** Oper in vier Aufzügen von Gluck. Personen: Iphigenia — Frau Weckerlin. Orestes — Gura. Pylades — Vogl. Thoas — Livermann. Diana — Frln. P. Sigler. Erste Priesterin — Frln. M. Sigler. Zweite Priesterin — Frl. Fredy. Ein Scythe — Mayer. Anfang 7 Uhr, Ende gegen halb 10 Uhr.

Königliches Residenztheater. Dienstag, den 5. November 1889. **Die Welt, in der man sich langweilt.** Lustspiel in drei Aufzügen von E. Pailleron. Personen: Herzogin von Réville — Frau Dahn-Hausmann. Gräfin von Céran — Frau Herzfeld-Link. Suzanne von Villiers — Frl. Schwarz. Roger — Rohde. Bellac — Häusser. Paul Raymond — Keppler. Jeanne Raymond — Frl. Heese. Birot — Hildebrand. General von Briais — Wohlmuth. Toulonnier — Richter. de Saint Réault — Schneider. Frau von Saint Réault — Frl. Weiß. Frau von Loudan — Frl. Dandler. Miß Lucy Wattson — Frl. Werner. Frau von Arriego — Frl. Straß. Frau von Boines — Frl. Lanzlott. — Anfang um 7 Uhr, Ende nach 9 Uhr.

Theater am Gärtnerplatz. Dienstag, den 5. November 1889. **Kapitän Fracassa.** Komische Operette in drei Aufzügen, nach einem französischen Stoffe von Richard Genée und Franz Zell. Musik von Rudolf Dellinger. Personen: Prinzessin Blanche de Coligny — Frl. Meininger. Abigail — Frl. Noris. Lord Littlepole — Ermarth. Lady Esther Chester — Frl. Häckl. Kapitän Modesto Fracassa — Dreher. Meister Oberto — Müller. Momo — Werner. Andrea — Kneiß. Scrollina — Frl. Grüner. Ali — Berndl. Nina — Frl. Bürger. Ein Lieutenant — Rest. Giovannina — Frl. Meittinger. Ein Senator — Beck. Fabrizio — Manz. Anfang um 7 Uhr, Ende nach halb 10 Uhr.

Binder's Volkstheater. Senefelderstraße 11½. Täglich Vorstellung. Dienstag, 5. November. Anfang Abends 8 Uhr. **Das Leben einer Gauklerin.** Charaktergemälde.

Kil's Kolosseum. Täglich Theater Variété. Anfang 8 Uhr.

Panorama der Schlacht bei Wörth,
45 Göthestraße. Tägl. geöffn. ab 9 Uhr Vorm. Eintritt 1 Mk.
In demselben Hause auch: **Diorama.** Eintritt 30 Pfg.
Sonn- u. Feiertags bis Ende April 1890: Pan. 50 ₰, zusammen 65 ₰.

Panorama International
früher Lilienbazar, **jetzt Thiereckstraße Nr. 1**/1 (auch mit Eingang von Kaufingerstraße 31). **Norwegen.**
189871(15

Unbedingt sehenswerth:
Permanente Ausstellung u. Verkaufshalle
für Kunstgewerbe und Industrie,
Theatinerstrasse 16, **München.**
Grösste und beste Auswahl für grosse u. kleine Geschenke.
Alleinverkauf von V. J. Maier's Holzbrandmöbel.
Täglich geöffnet bis 7 Uhr Abends.
Freier Eintritt. *72187(52

A. Rupprechts Nachfolger, Kunsthandlung.
Permanente Gemälde-Ausstellung
alter und moderner Meister. *†[139473]27
Briennerstr. 8 Entresol, (Café Luitpold).
In 12 großen Sälen
ca. 1500 Oelgemälde.
Täglich geöffnet von 9—6 Uhr. — Eintritt 50 Pfg.

Laden-Comptoir-Einrichtungen
liefert das Spezialgeschäft **S. Greif & Sohn,** Holzstraße 7. 197876(2-2

21 Jahre! hat sich als unübertroffen und zum täglichen Gebrauch statt Oel oder Pomade das **staatlich geprüfte u. begutachtete** Haarwasser von **Retter in München** bestens bewährt. Z. h. um 40 ₰ u. M. 1.10 in sämmtl. Apoth. Münchens. *31417(5-5

Am 2. November verlooste
Bayer. Hypoth.- u. Wechselbk.-Pfandbriefe
lösen wir, **genau wie die Bank selbst,** gegen **baar,** oder gegen andere **sichere gut verzinsliche Papiere** ein. *198805(7-?
Sinn & Co. Bankgeschäft, Weinstraße 6.

Die Gas-Consumenten

werden mit Interesse die neueste Nummer der „**Münchner Stadtzeitung**“ lesen.

†*(199-136)

Kosmos-Stuhl

ist der beste und vollkommenste Stuhl; zu benützen als Stuhl, Fauteuil, Schaukelstuhl u. s. f., in alle nur denkbare Lagen verstellbar durch das eigene Körpergewicht, von **3** *M* an bis **25** *M*. †*190.295|5

Normal-Schreibpulte

gleichzeitig als Sitz- und Stehpult für Kinder und Erwachsene zu benützen.

Patent-Kinder-Stühle, hoch und nieder zu stellen.
Kinder-Stühle mit Closeteinrichtung u. Spielbrett von **5** *M* an, wie Bild zeigt **12** *M*.

Jos. Obletter,
k. bayer. Hoflieferant,
München,
Marienplatz 24.
Preisliste, illustrirt, gratis und franco.

I. Münchener Velociped-Fahrschule

im geräumigen Saal der
Maximilians-Brauerei
(Trambahnhaltstelle) äußere Maximiliansstraße.

Tägl. Unterricht während des Tages und des Abends.

Gründlicher Unterricht durch tüchtige u. geprüfte Lehrer.

Meine **Schüler** und **Kunden** können während des Winters die „Fahrschule“, während des Sommers die „Rennbahn“ **gratis** benützen. Für **Clubs** und **Vereinigungen** wird lediglich der Gasverbrauch berechnet. †*(194-192)7

Anmeldungen: **Kaulbachstr. 9** und in der **Fahrschule.**

Ch. N. Schad in München, Kaulbachstr. 9.

Um meine übrigen Artikel besser ausdehnen zu können, sehe ich mich veranlaßt, heute mit dem

Ausverkauf

meiner sämmtlichen Spitzenlingeries, nämlich:
Plastrons, Fichus, Jabots, Lavalierés, Echarpen, Andalours, Schweizer-Stickereien,
zu beginnen. — Dieselben verkaufe ich mit großer **Preis-Ermäßigung,** und dürften sich zu

Weihnachtsgeschenken

vorzüglich eignen.

Zugleich erlaube ich mir, meinen **Thee,** in den bekannt vorzüglichen Qualitäten, früher bei **Herrn Schneider & Diss,** in freundliche Erinnerung zu bringen.

Es bittet um gütigen Zuspruch Hochachtungsvollst

F. Eurich,
1 Perusastraße 1, †*190,199.
im Hause des Herrn Hofdrechsler Zimmermann.

Couleur-Gegenstände

als:
Couleur- Nadeln, Ringe, Anhänger, Manschettenknöpfe,

Bier- und Weinzipfel in Gold und Silber. — (Bei größeren Bestellungen Rabatt) bei

Carl Eberhart, Juwelier, Neuhauserstraße 31|0,
vis-à-vis **Oberpollinger.** †(199-304)

Berliner *(176-633)2/1
Lampenfabrik-Niederlage
München
Kaufingerstr. 9, Fürstenfelderstr. 7,
(Schüssel-Bazar).

Grösste Auswahl aller Art Petroleumlampen.
Billigste Fabrikpreise.
Complete Musterbücher und Preiscourante franco.

Bremer Cigarren-Versandt-Haus.

Prima. Unsortirt.

Mark 55 und 65 per Mille in ½ Kisten.
Musterkistchen à 100 St. für Mk. 6 und 7 franco unter Nachnahme. *(107-439)9
Ad. Peltzer, Bremen, Obernstr. 58.

Actien-Gesellschaft Brauerei Zirndorf bei Nürnberg.

Nach § 6 der Gesellschafts-Statuten beehren wir uns, unsere Herren Aktionäre zu der am

Montag den 16. Dezember ds. Js.,
Vormittags 11 Uhr,
im **Hotel „zum goldenen Adler“** in **Nürnberg** stattfindenden

ordentl. Generalversammlung

einzuladen.

Tages-Ordnung:

1) Vorlage der Bilanz, des Gewinn- und Verlust-Conto, des Rechenschaftsberichts.
2) Beschlußfassung über die Verwendung des Reingewinns.
3) Ertheilung der Decharge für Aufsichtsrath und Direktion.
4) Neuwahl des Aufsichtsrathes. *199:824

Diejenigen Herren Aktionäre, welche der Generalversammlung beiwohnen wollen, werden ersucht, ihre Aktien in Begleitung eines Nummernverzeichnisses drei Tage vor der General-Versammlung entweder bei der **Münchener Bank** der Herren **Kester, Bachmann & Cie.** in **München** oder bei dem Vorstand der Gesellschaft Herrn **Otto Weiser** in **Zirndorf** einzureichen und dagegen die Stimmkarten in Empfang zu nehmen.

Zirndorf, den 5. November 1889.

Der Vorsitzende des Aufsichtsrathes:
A. Narr.

Todes-Anzeige.

Gott dem Allmächtigen hat es gefallen, unsern lieben Gatten, Bruder und Schwager

Herrn Karl Graf,

Techniker,

nach langen schweren Leiden im 59. Lebensjahre zu sich in ein besseres Jenseits zu rufen. [199952]

Die tieftrauernd Hinterbliebenen.

Die Beerdigung und der Gottesdienst finden Dienstag früh in Solln statt.

Statt besonderer Anzeige.

Todes-Anzeige.

Gott dem Allmächtigen hat es gefallen, unseren innigstgeliebten Gatten, Bruder, Schwager, Onkel und Neffen,

Herrn Sigmund Kienast,

Uhrmacher,

nach längeren, schweren Leiden und Empfang der hl. Sterbsakramente im Alter von 38 Jahren zu sich in ein besseres Jenseits abzurufen. Wer seine große Herzensgüte kannte, wird unsern tiefen Schmerz zu würdigen wissen.

Um stilles Beileid bittet *[199904.]

Die tiefgebeugte Wittwe
Bertha Kienast, geb. v. Sicherer,
im Namen sämmtlicher Verwandten.

Die Beerdigung findet Dienstag den 5. November Nachmittags 3 Uhr im südlichen (alten) Friedhofe und der Gottesdienst Mittwoch den 6. November Vorm. 9 Uhr bei St. Bonifaz statt.

Todes-Anzeige.

Nur auf diesem Wege.

Verwandten, Freunden und Bekannten die Nachricht, daß unsere liebe gute Tochter und Schwester

Bertha

nach langem, qualvollen Leiden verschieden ist.

Die trauernden Eltern
Max und Bertha Müller,
Schlossermeistersgatten,
(199-855) **und Geschwister.**

Die Beerdigung findet Dienstag den 5. November Nachm. halb 5 Uhr am nördlichen Friedhof, der Gottesdienst am Donnerstag den 7. November Morgens 8 Uhr in der St. Peterspfarrkirche statt.

Verloren.

Von der Schleißheimerstraße bis zur Basilika wurde Sonntag Morgens ein silberner Zwicker verloren. Der redliche Finder wird gebeten, selben in der Sakristei abzugeben. 199506

3 Schlüssel verloren. Abzugeb. b. Hascherbräu in d. Schenke. 199559

Geldbörse mit Inhalt Donnerstag Abend beim Besteigen der Trambahn abhanden gekommen. Dem redl. Finder 10 *M* Belohnung. Abzugeben Polizei. 199691

Ein braunes Pferd

ist mir gestohlen worden, am rechten Auge blind. Der Ueberbringer erhält eine Belohnung von 25 *M* Mittheilungen an Jos. Weinsteiger in Groß-Noebach. 199600

Ein franz. Gebetbuch, schwarz, ist von der Frauenkirche bis ins Thal verloren gegangen. Man bittet, dasselbe Kapellenstraße 5/3 I. abzugeben. 199719

Verloren

Samstag den 2. Nov. ein goldenes Armband, mit Perlen besetzt, vom Hoftheater zum Karolinenplatz. Abzugeben gegen gute Belohnung Barerstraße 17. 199798

Ein Siegelring mit L. L. verloren von der Hasen- bis in die Gabelsbergerstr. Abg. g. Bel. Gabelsbergerstr. 72/2 Rg. 199783

Verloren gold. Schlangenbrosche mit Kleeblatt. Abzug. g. Bel. Jahnstr. 36/3 I. †199891

Verloren

ein golden. Herren-Medaillon. Geg. hohe Belohn. abzugeb. Englischer Hof, Zimmer 42. 199857.

Silb. Schlüsselhaken mit zwei Schlüssel (Frauenthaler) vom Bierhaus bis zu d. Schusterhäusern verloren. Gegen sehr gute Belohnung abzugeben äußere Schleißheimerstraße 3a b. Ruhland. †200042

Verloren

eine Geldbörse in der protestant. Kirche Gabelsbergerstr. während des Gottesdienstes. **5 *M* Belohnung.** Abzugeben Türkenstraße 101 rückw. bei Stephan. 199902

Verloren

seidener Regenschirm vom Marienplatz bis ins Thal. Abzugeben gegen Belohnung Unteranger 28/1. 199885

Ein Sonnenschirm

verloren. Abzugeb. geg. gute Belohn. Cornelliusstraße 30/2. 20001(3=1

Münzen-Bracelet

verloren. Abzugeben geg. Belohn. Rumfordstr. 17/3 r. 200208

Entlaufen

ein zottiger, gelbhaar. Leonberger mit Zeichen Nr. 79538. Abzugeben Bergmannstr. 9/0. 20002(3=1

Gefunden

wurde ein goldener Zwicker. Abzuholen bei Optiker Joh. Keinath, Neuhauserstraße 43. 19954(3=1

Ein großer Hund,

weiß und schwarz, in der Bavariastraße zugelaufen. 199708
Abzuhol. Brudermühlstr. 2/2 Rg.

Jagdhund, braun, zugelaufen. Alpenstr. 37/1, Giesing. 199532

Eine junge, gelbgraue Dogge, männl., zugelaufen. Abzuhol. geg. Insertionsgeb. u. Futtergeld St. Annastr. 4a/0. 199845

Schw. jung. Hund, männl., zugel. Lilienstr. 21/0. 200048

Bemühen Sie sich nochmal betr. Geldbörse Blumenstr. 21/1 I.

Spirituosen,

direct importirt, absolute Garantie für Reinheit;

Nur beste Qualitäten!	Ganzel *M*	Ganzel ₰	halbe Flaschen *M*	halbe Flaschen ₰
Arac de **Batavia** hochfeine Qualit., per Liter . . . *M* 3.30,	2	90	1	50
Arac de **Batavia** feine Qualität, per Liter . . . *M* 2.75,	2	50	1	30
Rum de **Jamaica** hochfeine Qualit., per Liter . . . *M* 4.—,	3	50	1	85
Cognac vieux, hochfeine Qualit., per Liter . . . *M* 4.80,	4	50	2	30
Cognac fine Champ.	6	50	3	50
Cognac grande »	8	50	4	30
Cognac deutsch.	3	80	3	—
Kirschwasser, Tyroler, altes	3	80	3	—
Zwetschgenwasser (Slivowitz) . . .	1	70	—	90
Nordhäuser Kornbranntwein, alt.	1	40	—	75
Getreide-Kümmel v. **J. A. Gilka,**	1	60	—	—

Punschessenzen

eigener Bereitung, garantirt feinste und reine Spirituosen und frische Früchte. *M* ₰ *M* ₰

Ananas-, Bordeaux- u. Orangen-Punsch-Essenz	3	—	1	60
Rothweinpunscheff.	2	50	1	30
Citronen-Punscheff.	2	—	1	10

Carl Steinmetz,
42 Landwehrstraße 42,
Ecke der Goethestraße,
und *199,649
4 Blumenstraße 4
neben Gebr. Kanzenel, Ecke Markt und Rosenthal.
Telephon-Anschluß.

Regalia-Cigarren,

groß Format, leicht, mild, angenehm im Geschmack, feinstes Aroma, ff. Bahia-Einlage, eigenes Fabrikat. Mille *M* 65.—, 18 Stück fco. *M* 1.60, 100 Stück fco. *M* 7.—. *197602(1
Herm. Fritsch, Bremen.

Eine Krämerei und Herberge ist sehr billig abzulösen. 199732
Landsbergerstr. 68 im Laden.

Mk. 3.75

1 Normalhemd, *190881
1 Unterhose,
2 Paar gestrickte wollene Socken,
zusammen für

Mark 3.75

liefert das
Spezial-Geschäft
von
Arthur Michaelis,
30 Kaufingerstr. 30.

Für

Strickmaschinen

3-fache Wolle in jeder Farbe vorräthig. *199,882

Billige Fabrikpreise.
Arthur Michaelis
30 Kaufingerstr. 30.

Costumes

in einfacher wie eleganter Ausführung bei anerkannt vorzügl. sitzender Taille schnell u. reell angefertigt, an solvente Kunden auch auf

Theilzahlung.

Stoffe nach freier Wahl zugegeben.

Lehrkurs

wie bisher in Weiß- und Kleidernähen, Zuschneiden nach bewährter, nur praktischer Methode, die einzig sicher ist. **Th. Ecker,** Robes, Café Wittelsbach, 2. St. 199,921

---

*199897(5=1 Das Versandtgeschäft zum
Fröbelhaus Dresden
verschickt den neuesten Catalog über
Jugendbeschäftigung.
gratis und franko.

Soeben erschienen:

Fischer-Erinnerungen.

Aeußerungen und Worte.
Beitr. z. Biogr. Fr. Th. Vischer's von **Ilse Frapan.**
Mit Bild u. d. letzt. photogr. Aufnahme. *199828
3 *M*, eleg. Lwdbd. 4 *M*
G. J. Göschen's Verlag, Stuttgart.

HAASENSTEIN & VOGLER A.-G.

MÜNCHEN
Ludwigstrasse 25
vis-à-vis d. Herzog Max-Palais.

Annoncen-Annahme
für alle Zeitungen des In- & Auslandes.

Für Brauereien

An lebhafter Straße der westlichen Innenstadt zu **Frankfurt a. M.** sind elegante **Restaurationsräume** u. schöner **Saal** event. miethfrei **zu vergeben.** Direkte Offert. erbeten unter **N U 278** an *199,767
Haasenstein und Vogler
A.-G. Frankfurt a. M. (3=1

Agenten-Gesuch.

Für **Bayern,** speziell für **München und Umgebung** suchen wir für unsere Nudel-, Maccaroni- u. Paniermehl-Fabrik **tüchtige Vertreter.** Angabe von Referenzen erforderlich. (2=1
Morr & Cie., Bruchsal. 760

Agenten-Gesuch.

Ein Hamburger Cigarrenhaus sucht für den Vertrieb eigener Fabrikate und importirte Havanas an feine Private geeignete Agenten. Offerten unter H 07800 an *199,579
Haasenstein & Vogler
A.-G. Hamburg.

Agentur!

Zum **Verkauf gediegener Cigarrenfabrikate,** in der Preislage von 40—150 *M* pro Mille, werden **schneidige Herren,** — Geschäftsreisende, Agenten, Beamte u. s. w. — die auch möglichst in Privatkreisen eingeführt sind, **gegen hohe Provision gesucht.** Anmeldungen mit Referenzen erbeten unter B F 962 an *199,768
Haasenstein und Vogler
A.-G., Magdeburg.

Fichtelgebirgs-

Preißel-Beeren,

prima, eingekochte mit Zucker, per Postfaß *M* 4.—, do. mit Wein, Gewürz u. Zucker per Postfaß *M* 5.50 empfiehlt der *198460(6=1
Fichtelgebirgs-Preißelbeeren-Versandt Oberröslau
(Bayern).

Ein Entgegenkommen meinerseits darf „M.“ nicht erwarten! Ich befehle? J.
Briefe bezeichnet mit „Licht“ Nr. †199893 bef. die Expedition.

„16 Juli 1887, 1. Blick. — 24—29 August 87 Curgarten-Nachm. 3—6 h. 20. vor Curtheater letzter Blick. — O! daß ich Theilnahme bezeigen dürfte! F E W.“ *199,284

Um korrespond. zu können!!! Beschreiben Sie mir bitte den Ring, den i. einst v. J. erhalten. Daran werde erkennen. — Aus Anderem werde i. nicht klug. 199,389

Alleinstehd. jol. Mann, 32 J. a., i. sich. Stellg. spät. Vermög. v. 1800 *M*, sucht ein brav. spars. Mädch. i. d. 20er Jahr., welche tagsüber in's Geschäft geht od. für sich selbst Arbeit hat, z. Führung des kl. Haushalts, behufs

Verehelichung.

Angenehm. Aeuß. u. kl. Vermögen erwünscht. Briefe bezeichnet mit A M 5618 hauptpostlag. 199,417

Reell.

Intellig. j. Mann, 27 Jahre, in angenehmer sicherer Stellung, w. ein hübsches, braves Mädchen (große Figur) behufs Verehelichung kennen zu lernen. Nichtanonyme Briefe, wenn möglich mit Photographie, bezeichnet mit F 199,422 bef. die Exp. Discretion zugesichert.

Man sucht ein hübsches, solides Mädchen aus guter Familie, 26 Jahre alt, welches einige tausend Mark Vermögen zu erhoffen hat, mit einem gebildeten Herrn, wenn auch Wittwer mit Kindern, in ges. Lebensstellg. z. verehelichen. Gefl. Off. u. D 199,293 bef. die E (2=1

Ehebund.

†*199762(2=1 Ein Herr v. angenehm. Exterieur, Mitte der 30-er J., d. höh. Lehrf. angeh. u. selbstständig, j. Einkommen 8000 *M*, wünscht mit e. durch Herz u. Geist wohlgeb. Dame i. Corresp. z. treten. Freisinnigerlig. Anschg., christl. od. mos., vollst. Gesundh., entspr. Vermög. u. e. Alter v. 22—30 J. sind maßgeb. Beding. Unabh. Damen, event. Wittwen, w. ihre Zuk. e. charaktervo. Mann anvertr. wollen, bel. eingeh. Off. m. Ang. d. genauen Verh., Personalbeschrbg. 2c. unter D. 83622 an **Haasenstein & Vogler,** A.-G., **Hamburg,** gefl. einzureichen. Direkte Zuschrf. wünschensw., (auch von Eltern, Verw.) anonym. und postl. Adr. mögl. vermeid. — Corresp. a. Wunsch zurück. — Verschwiegh. gegens. Ehrens.

Todes-Anzeige.

199,547 Gott dem Allmächtigen hat es gefallen, meinen innigstgeliebten Gatten, Vater, Bruder und Schwager,

Herrn
Lorenz Hofmaier,
Maler,

im Alter von 28 Jahren, heute Früh ½3 Uhr nach längerem Leiden zu sich in ein besseres Jenseits abzurufen.

München, den 3. Nov. 1889.

Die tieftrauernde Gattin
Emilie Hofmaier,
mit ihrem unmündigen Kinde
Marie.

Die Beerdigung ist Dienstag 5. Nov., Nachmittags 2 Uhr im Auer-Friedhofe.

Todes-Anzeige.

Gottes unerforschlichem Rathschluß hat es gefallen, unseren geliebten Sohn, Bruder und Vetter, den ehrengeachteten Jüngling 199,702

Herrn
Balth. Grüner,

Schäfflergeselle der Aktien-Brauerei zum Zacherl,
im Alter von 27 Jahren, nach Empfang der hl. Sterbsakramente in die Ewigkeit abzurufen.

Um stille Theilnahme bitten
Die tieftrauernden Eltern
Math. u. Rosina Kraft.

Die Beerdigung ist Dienstag 5. Novbr., Nachmittag 2 Uhr, in Ramersdorf.

Herrenkleider

werden billig reparirt, alte sehr schön gewendet und sämmtliche Arbeiten im Hause abgeholt. 199545(2=1
Hochachtungsvoll
Johann Jung, Schneidermeister, Pfisterstr. 6/1, Ecke Platzl.

Ein Kostkind wird gesucht und gute Behandlung zugesichert. Oberanger 38/3 Rg. 199565

Die gegen **Joh. Balk,** Cigarren-Händler, gemachte Aeußerung nehme ich zurück und erkläre denselben als Ehrenmann. 199588
Wolfg. Forster, Wirth.

Anschluß

sucht ein gut situirter Kaufmann. Adr. u. X 199,577 bef. die Exp.

Abendtisch.

Ein gebildeter Herr wünscht an solchem theilzunehmen. Briefe mit Preisangabe unter S. †199930 bef. die Expedition.

Pension,

feinere Familien-Pension.
Amalienstr. 30/3. 199,427

Wer?

liefert billig Zeichnungen für bessere Kunstschmiede-Arbeiten neuer Sorten? Briefe unter M. H. 199541 bef. die Expedition.

Schnittzeichn., Zuschn., Kleiderm. in 4 Wochen gründl. um 6 *M* erth. Schwindstr. 18/3 l. 199927(2=1

Damen

aus guten Familien können die Putzarbeit erlernen und in kurzer Zeit, ob als Beruf oder eigenen Bedarf, wirklich selbständig elegant arbeiten.

A. Braun,
199592 Schönfeldstraße 7.

Gründlicher Unterricht im Porzellanmalen wird ertheilt. Maffeistr. 7/2. †199707(3=1

Zither-Unterricht

ertheilt ein Fräulein gründlich u. leicht faßlich nach bester Methode. Marsstr. 5/0 l. R †200,011

Englischer Unterricht

wird gründlich ertheilt. Briefe u. E 199,296 bef. die Exp

Gediegene Gesangskünstlerin ertheilt Unterricht. Ausgezeichnete, **nicht** anstrengende Methode. Briefe unter L 199,411 bef. die Exp.

---

†*199761 Eine am Conservatorium und bei Frau Jachmann-Wagner ausgebildete

Gesangs-Lehrerin,

welche mehrere Jahre in England als solche wirkte, ertheilt **Unterricht** in Gesang (auf Wunsch auch Klavier), sowie in der englischen Sprache, der sie, wie eine Engländerin, mächtig ist. Näh. durch Frau
H. Rottmann, Königinstraße 45/2 r.

Ein Gesangverein

sucht einen tüchtigen Chormeister. Gesangsprobe erwünscht Samstag. Br. u. K H 199,552 bef. d. E. (2=1

Glauberer:

Ein dreij. bonn. „Hoch“. †199920
Gmoa Rammelshausen.

Ein Fräulein, Anfangs der 20-er Jahre, hübsche Erscheinung, brav und sparsam, mit einem elterlichen Vermögen von 9000 Mark, suchte Lebensgefährten; Vermögen nicht nothwendig, jedoch Liebenswürdigkeit verlangt.
Offerten mit Photographie unter C. C. *199827 bef. die Expedition.

Bekanntmachung.

*200,040 Zwangsweise versteigere ich Dienstag den 5. Nov. 1889 Vormittags 9 Uhr, im Asam'schen Auktionslokale, Neuhauserstr. 22/0 Rckg.:
1 Klavier u. Mobilien
gegen Baarzahlung.
München, 4. November 1889.
Gg. Schwarzmann,
k. Gerichtsvollzieher.

Bekanntmachung.

*200,172 Zwangsweise versteigere ich Dienstag den 5. Nov. 1889 Vormittags 8 Uhr bei Lutz, Sendlingerstr. 59/0 Rckg.:
1 altdeutsches Buffet, 2 altdeutsche Konsoltische, 1 Spiegel in Goldrahmen
gegen sofortige Baarzahlung.
München, 4. Nov. 1889.
Fr. Schifferl,
k. Gerichtsvollzieher.

Zwangs-Versteigerung.

Dienstag den 5. Nov. 1889 Nachmittags 2 Uhr versteigere ich bei Asam, Neuhauserstr. 22/0 Rckg. *200,171
1 gold. Remontoire mit gold. Kette, 1 Buffet von Eichenholz u. 1 Rococokästchen.
München, 4. Nov. 1889.
B. Marc,
k. Gerichtsvollzieher.

---

100 Mark Belohnung

der mir meine Krämerei sofort verkauft. Briefe u. A 3 199,484 bef. die Exp.

Holz

Abnehmer für wöchentl. Lieferungen Fichten- u. Föhrenholz von 10—20 Klafter gesucht. Gefl. Off. unter G G *199,280 bef. die E. (3=1

Für Haber, Heu & Stroh werden Abnehmer für größere Quantitäten (Waggon) gesucht. Gefl. Off. u. D D *199,279 befördert die Expedition. (3=1

Bauschreiner, tücht., sucht sich mit 300 *M* an einem Gesch. zu betheiligen. Briefe unter D. 199522 bef. die Expedition.

Titl. Herrschaften.
199510 Ich empfehle mich im Wenden, Abändern, Ausbessern u. Putzen von Herrenkleidern.
Rottmannstr. 26/3 I.

30 Liter
Milch sind zu vergeben. 199800
Wasserstraße 28/0.

Ein schönes **Haus** mit Rückgebäude ist an einen schuldenfreien Bauplatz zu vertauschen.
Briefe nur vom Eigenthümer u. A. †199616 bef. die Expedition.

Eine Melberei
(kleine) ist sofort sehr billig abzulösen. D. U. 199589

Straußfedern
(eine große Partie), ächt, schwarz u. färbig *M* 1.50, halbächt *M* 1.—.
Kramer, Modes, *199731
Marienplatz Nr. 4/1.

Gefrorene Glieder

und offene Frostwunden heilt d. **ärztl.** als **heilwirkendst empfohlene Englhartszeller Frostsalbe. Orient. Schwammfischerei, Marienplatz 20.** Preis 80 ₰. 199,675

Meyers & Brockhaus
Conversations-Lexikon, neueste Auflagen in eleg. Halbfranzbänden, sowie sämmtliche Klassiker, Sammelwerke 2c. liefert sof. complett zu den äußerst Preisen ohne jede Anzahlung gegen mtl. Ratenzahlung von 3 resp. 5 *M* *199,628(2=1
Albert Lane, Berlin N., Kastanien-Allee 40.

Bitte zu beachten. 199551
Eine junge, tüchtige Frau sucht eine Brod- oder Zeitungs-Filiale sogleich oder später zu übernehmen.
K. L., Entenbachstr. 46/1 r.

Jeune dame française
donne des leçons de conversation et de grammaire à 80 ₰. 199705
Salvatorstr. 4/1 l.

Kapitalien.

Kapital.

30,000 *M* werden nach Vorgang von 130,000 *M* Bankgeld auf ein herrschaftliches Renteehaus zu 5% von einem Selbstdarleiher gesucht. Briefe bezeichnet mit E S †199497 befördert die Expedition.

Accept-Credit

gesucht. Gef. Off. unt. A B 6 postlag. Linden vor Hannover *199581

200 Mark
von einem Selbstdarleiher geg. hohen Zins und Sicherheit gesucht.
Briefe bezeichnet mit D 199486 befördert die Expedition.

Ein Geschäftsmann sucht ein Darlehen von 350 *M* gegen Sicherheit u. hohe Zinsen. Rückzahlung nach Uebereinkommen.
Briefe bezeichnet mit G 199684 befördert die Expedition.

Eine Frau
bittet edle Menschenfreunde um ein Darlehen von 200 *M* zur vollkommenen Ausbildung ihres Berufes auf monatliche Abzahlung von 20 *M* gegen hohe Zinsen u. 20fache Sicherheit. Briefe unter K K 199644 befördert die Expedition.

Annuitätdarlehen auf hiesige Häuser à 4½% vermittelt *176373.10=10
M. Volk, Schäfflerstr. 12|1.

200 *M* aufzunehmen gesucht geg. entsprechende Sicherung und monatl. 20 *M* vom Selbstdarleiher.
Briefe bezeichnet mit Y 200031 befördert die Expedition.

Verkäufe.

Für †*188102
Künstler-Ateliers
echt persische Teppiche,
etwas fehlerhaft, zu halben Preisen.
Oriental. Teppichgeschäft
Promenadestraße 1. 10=10

Anfertigung u. Verkauf neuer
Federmatratzen,
à 10 M, mit Polster 12, 15, 18, 24 M, Strohmatratzen 5 M, Seegrasmatratzen 8 M, Betten 28, 33, 42 M. **50 Bettläden**
zur Auswahl à 8, 9, 14, 18 M, polirt 38, 42, 65 M. Schlafdivans 40, 50, 65 M. Sopha, Rohrstühle, Tische, lackirte und polirte Möbel billig zu verkaufen. *195625(10=8
Lieferung frei in's Haus.
G. Veth, Sendlingerstr. 68.

Möbel-Lager
61 Augustenstraße 61.
Empfehle mein Lager in Polster- und Kasten-Möbel, Bilder, Spiegel, Matratzen, Vorhanggallerien, Stangen 2c. zu billigsten Preisen. 171225
Friedrich Stöckle,
12=12 Schreinermeister.

Bauplätze-Verkauf.
Besonders für Künstler geeignet mit freiem **Nordlicht** im nördlich. Stadttheile nächst der Schwabingerlandstraße.
Näheres durch *180062(6=5
Karl Friedmann,
Weinstraße 4/3
von 8—½11 und von 3—5 Uhr.

Kleines Anwesen
in Schwabing nahe am Kirchenbauplatz zu verkaufen. D. U. 198702(2=2

Zu verkaufen
Wirthschaft
in schönster Lage der Stadt, mit prachtvoller, sehr rentabler, heizbarer Kegelbahn (4½ Hktl. Bierverbrauch), Rückgebäude, großem Hofraum, bei guter Rente mit einer Anzahlung von 20,000 M. Offerte von Selbstkäufern unter S 199487 beförd. die Exped.

Zu verkaufen
Haus mit Krämerei
hochrentabel, Anzahlung 10,000 M.
2 Wirthschaften
in einer Vorstadt, Anzahl. 7000 M,
Wirthschaft 199488
kein Bräugeld, Anzahl. 20,000 M.
Miffenharter, Sendlingerstr. 22/3

Polirte Möbel,
eigene Arbeit in solider Ausführung verkaufe ich zu folgenden Preisen: **Silberschränke** v. 45—70 M, **Herrenschreibtische** v. 30—85 M, Kleider-Chiffonnier 36 M, Spiegelkästen 75—95 M, Waschkommode 47—55 M, Nachtkästchen mit Marmor 14 M 2c. Anfertigung v. Brauteinrichtungen aller Art. †199557

Meindl's Möbellager
und Schreinerei
6 Hochbrückenstraße 6.

Geschäft
Weiß- u. Wollwaaren, Handschuh- u. Cravatten-, oder besseres Cigarren- auch Delikatessengeschäft wird mit 3—4000 M zu kaufen gesucht. Offerte unter O M 199483 befördert die Expedition.

2 schöne kleine Oelgemälde
sind billig zu verkaufen. Offerten unter F 199477 beförd. d. Exped.

Obacht!
Ein Auskochgeschäft ist sofort zu verkaufen, täglich 25 M Einnahme. Preis 600 M Briefe mit O 199479 beförd. d. Expedition.

Bessere Wirthschaft
in guter Lage mit größerer Anzahlung zu kaufen gesucht. Offerte mit Preis, Belastung, Rente, Bierverbrauch unter D S 199500 bef. d. Exp.

Winterüberzieher
Hosen, Stiefel werden zu höchsten Preisen gekauft. 199505
Rumfordstr. 22/3 l. G. Lipkowitz.

Pianino
kreuzsaitig, gut erhalten, guter Ton, ist zu verkaufen. 199530
Schellingstraße 45/2 l.

Pianino,
sehr schön, Garderobekasten 18 M, Spiegelschrank 55 M, Divan 25 u. 50 M, Bett 25 M, 2thür. Kästen, Sessel, Spiegel, Bilder zu verkauf.
Rosenthal 9/1 l. 199537

Oelgemälde,
6 Stück, sind einzeln oder zusammen sehr billig zu verkaufen.
Fraunhoferstr. 33/1 r. 199399.

Krankenwagen
noch ganz neu ist für die Hälfte, 45 M, zu verkaufen.
Näh. Lindwurmstr. 95/0. 199567

Spezereigeschäft
Ein sehr schönes Spezereigeschäft ist billig zu verkaufen. 199568
N. Lindwurmstraße 95 im Laden.

Federmatratzen,
10, 12, 15, 18—26 M, Bettläden 7½, 12, 18—24 M, Kanapee 15, 18, 24—36 M, Divan 25, 30, 36 bis 70 M, Kleiderkasten von 14 M an, Kommode von 15 M an, Rohrstühle von 2½ M *199639

Betten,
1 Ober-, 1 Unterbett und 2 Kissen zusammen von 20 M an, 24, 30, 38 bis 70 M, **einzelne** Bettstücke von 8 M an, Kopfkissen von 2½ M an.
Transport frei.
Maderbräustr. 2/1, b. Thal.

Eleganter Wintermantel
für starke Dame billig zu verkaufen. Tändler ausgeschlossen. †199816
Blüthenstraße 2/2 r.

Herrschaftliches
Rentehaus,
in feiner Stadtlage, Nähe der Ludwigs- und Maximiliansstraße, nur an Selbstkäufer zu verkaufen. Briefe mit K F †199498 beförd. d. Exp.

Pianino
fast neu, Verhältnisse halber billig zu verk. Klenzestr. 43/1 l. †198705

Altdeutsche Bettstatt und Uhren zu verkaufen. 198932
Türkenstr. 48/1 l. Vormittag zu seh.

199550 **Ankauf v. Möbeln,**
Betten, Kleider, Waffen, Zithern, Geigen, Werkzeug, Operngucк., Hirsch- u. Rehgew. Hackenst. 3, **Lang,** Tändler.

Versch. Plüschgarnituren, gr. Auswahl in Divan, Stühle zu d. billigst. Preisen. Karlspl. 4/1 Rg. 199554

Küchenkasten mit Aufsatz
billig zu verkaufen. †199678
Thalkirchnerstraße 7/0 r. im Hof.

Junge Hunde,
ein Wurf Bernhardiner, einzeln od. zusammen billig zu verkaufen.
Gruftstraße 3/1. 199692.

2 gute Betten
zu verk. Sendlingerstr. 81/1 l. 199754.

Neuer Zink-Badestuhl
wegen Platzmangel zu verkaufen.
Fraunhoferstr. 20/3 l. 199471.

Junge Möpse,
englische Race, zu verkaufen.
Arcisstraße 17b/3. 199382

Eleganter Pelzrock
neu, durchweg Nerz, sehr billig zu. verk. Frauenstr. 7/2 r. Rg †199805

Weißer Kinderpelzmantel
mit Mütze zu verkaufen.
Theklastraße 2/3. 199430.

Milchgeschäft
zu kaufen gesucht. Briefe unter H 199447. beförd. die Exped.

Haus-Verkauf.
Augustenstraße ist ein feines Haus mit hoher Rente und billigem Preis an Selbstkäufer Familienverhältnisse halber zu verkaufen. Briefe unter M 199456 bef. die Exped.

Haus-Verkauf.
An der Müllerstraße ist ein groß. Haus mit hoher Rente b. 40,000 M Anzahlung sehr günstig zu verkauf. Briefe bezeichnet mit J 199457 befördert die Expedition.

2 Spiegel-Chiffonniere bill. z. verk. Schiele, Schellingst. 101 Rg. 199690

Kauf-Gesuch.
In besserer Lage, auch Vorstadt, wird ein gut gehendes Geschäft gleichviel welcher Branche, Consum-Artikel bevorzugt, sofort zu kaufen gesucht. Briefe unter X M 199597 befördert die Expedition.

Ein ganzer und ein halber Waggon **Regensburger Speise-Zwiebel und Rosen-Kartoffel** stehen zum Verkaufe, Schäffel 8 M, Zentner 2 M 50 Pf. Theresienstr. 51/0 Rg. 199627.

Gesucht
Büffet und Auszugtisch, Eichenholz, gut erhalten. Briefe unter L 199640 befördert die Expedition.

Federbrückenwagen,
Zweispänner, zu verkaufen. 199645.
Alpenstraße Nr. 30 in Giesing.

Schuhmacherei
zu verkaufen, helle Werkstätte dazu zu verm. Briefe unter D 199646 befördert die Expedition.

Familienhaus
Giesing, 8 Zimmer, Gärtchen billig zu verkaufen oder Tausch. Briefe unter B 199650 bef. die Exped.

Eleganter Winterpaletot,
getragener, wird gekauft.
Briefe bezeichnet mit A B 199596 befördert die Expedition.

Obstgeschäft
in guter Lage wegen Alters billig zu verkaufen. 199734.
Näheres Bureau Lilienstr. 80.

Außergewöhnlich
billig zu verkaufen: große Oelgem., 1 hohe altd. Garnitur, 3 Schlafdivan, Rohrstuhl, Spiegel mit Consol (3 m. hoch), Pianino, hohe pol. Bettläden, detto lackirte, Federmatratzen 2c.
Kaufingerstr. 36/1. †199795

Winter Tricotrester
in verschied. Farben u. Muster, pass. zu Jaquets, Taillen, Kindermäntelchen, Kleidchen u. Knabenanzüge zu verkaufen bei †199611
A. Klein, Adelgundenstr. 7/1.

Getrag. Kleider, Betten,
Möbel, Schuhe, Wäsche u. Versch kauft **A. Roder,** Altheimereck 13/0 rckw. †

Ein großes Anwesen mit Dampfkraft in schöner Lage ist zu verkaufen. Offerte von Selbstkäufern unter Z †199617 beförd. d. Exped.

Verkauf
von einem Rest aufgezeichneter Arbeiten, Garn, Seide, Stramin und Spitzen zu außergewöhnlich billigen Preisen. Barerstr. 53/2. †199598

Prachtdivan, Roßhaaraufl., 29 M vk. Westermühlstr. 23/2 l. Rg. †

Ankauf von Büchern
i. Antiquariat Altheimereck 18. 199799

Bessere Bücher
und Bibliotheken
werden zu guten Preisen gekauft. Adressen erbeten: **J. Strauch,** Antiquariat Salvatorstr. 18. 199255

Milchgeschäft
mit 100 Ltr. nebst **Zeitungs-Filiale** (500 Abonnenten) und **Obstgeschäft,** dazu die Hausmeisterei ist um 1800 M zu verk. Wohnung u. schöner Laden dabei.
C. Mehrlich & Co.
199749 Müllerstr. 39
Ecke Fraunhoferstraße.

Coupe
ein leichtes gut erhaltenes Einspänner billig zu verk. D. U. 199535(2=1

Familienhaus
außerhalb des Siegesthores, mit 10 Zimmern um 45,000 Mk. zu verkaufen. Briefe mit P 199442 beförd. d. Exped. (3=1

Wittelsbacherplatz
Nr. 2 3=1
stehen 2 ferm gefahrene Juder zum Preise von 800 M sowie noch einige billige Pferde zum Verkaufe. 199412

Schönes schwarzes Seidenkleid m. Schmelz fast neu billig zu verk. Thalkirchnerstr. 59/3 l. †199941(2=1

Zu verkaufen
Mühlen, Fabriken, Hotels, Restaurants, Brauereien,
kaufm. Geschäfte, Villen, Güter 2c. durch *199478(4=1
J. Müller's Bureau,
Schützenstr. 4 **Karlsruhe i/B.**

Billiger Verkauf
selbstgefertigter neuer Federmatratzen, Schlafdivan, Kanapee, Rohr- u. Polstersessel, Kleider-, Kommode-, Küchen-, Wasch- und Nachtkästen, Bilder u. Spiegel. †199934
Dachauerstr. 14 im Hof.

Altd. Garnitur,
Divan mit 4 Sessel um 225 M, Causeuse mit 4 Fauteuils 200 M, altd. Rohrsessel, ein Ottoman. †199935
Salvatorstraße 3/1 J Neidecker.

Fabrikanlage u. Lagerplatz
direkt an einer Bahnstation, bei München, 1½ Tagw. Gründe, zu verkauf. Kanalstr. 7/1 l. †199966

Bett, Bettstatt, Federmatratze um 35 M vk. Auenstr. 32/2 l. 199809

Haus-Verkauf.
In Mitte der Lindwurmstraße ist ein Anwesen in schöner Lage mit Rückgebäude um 35,000 M, 10,000 M Anzahlung zu verkaufen. Briefe v. Selbstkäufern unter H B 199523 beförd. d. Exped.

Wohnungen.

†*197881 **Am** (2=2
Gärtnerpl.-Theater
Reichenbachstr. 32 ist in einem ruhigen Hause ohne Rückgebäude eine schöne, sonnige **Wohnung** im 1. Stock mit 4 Zimmern, Alkoven, 3 Kammern, Küche mit lfd. Wasser an solide Partei bis **Georgi** zu verm. Näh. im Comptoir daselbst.

Zwei sehr schöne Läden
mit großem Schaufenster, sogleich oder später zu vermiethen, kann auch Wohnung dazu gegeben werden.
Reichenbachstr. 32. †*197882(2=2

Für Georgi 1890
ist der 2. Stock (Sonnenseite) Kanalstraße 34, nächst der Maximilianstr. bestehend aus 5 Zimmern, Alkoven, 2 Kammern, Küche, Keller, Speicher u. lfd. Wasser nebst allen Bequemlichkeiten zu vermiethen.
Näh. im 1. Stock. †*187998(9

Ateliers
und Wohnungen
Giselastraße 16 und **18** mit **6, 3** und **2** Zimmern nebst Zubehör zu vermiethen. Näh. **Giselastr. 16** beim Hausmeister. †*143023(55

Bayerstrasse 83/3 lks.
eine schöne Wohnung zu vermiethen. Preis 50 M monatl. †199398(3=2

*186414(22 **Adlzreiterstr. 9a Wohnungen mit 2 u. 3 Zimmern, Küche, parkettirt, und allen Beq. zu vermiethen. Näh. b. Hausmeister.**

Bergmannstr. 7
sind bis **1. Dezember** zwei Wohnungen mit je 2 Zimmern billig zu vermiethen. †198666(3=3
Näheres beim Hausmeister.

Heusstrasse
ist bis **Georgi** eine schöne, trockene Wohnung, bestehend aus 3 Zimmern, Küche u. Kammer zu verm. Briefe bezeichnet mit S. S. und Nr. †198667 bef. die Exp. (3=3

2 leere Zimmer mit Kochofen an kinderl. Leute sofort oder 15. November zu vermiethen. 199515
Thalkirchnerstr. 120/0 l.

Sogleich zu vermiethen
eine freundl Wohnung von 3 Zimmern u. Küche im 3. Stock rückw.
Ledererstr. 20/3. 199481

Ein leeres, heizb. Zimmer ist sof. zu vermiethen. 199495
Platzl 3/3 Mittelgeb. 199495

Ein mittelgroßer **Laden** sogleich oder 1. Dez. zu vermiethen.
Schillerstr. 11/0. 199499

Atelier
für einen Maler oder Bildhauer sofort oder bis 1. Dez. zu verm.
Schillerstr. 19 bei Hausm. 199502

2 gut möblirte Zimmer sind bei liebevoller Bedien. sof. zu verm.
Klenzestraße 5/3. 199501

Schön möblirtes Zimmer
Weinstraße 5 zu vermiethen. 199508
Näher. im Kurzwaaren-Geschäft
J. Einthaler, Sporerstr. 5.

Blumenstr. 21/1 r.
sind 1 oder 2 möbl. Zimmer bei kinderl. Wittwe zu verm. 199558

Ein schön möbl. Zimmer ist an 1 oder 2 solide Herren sogleich oder bis 15. Nov. zu vermiethen.
Sendlingerstr. 29/1. 199570

Sehr hübsch möblirtes
Wohn- und Schlaf-Zimmer
mit oder ohne Pension sofort zu **vermiethen.**
Königinstr. 45/0 r. *199580

Landwehrstraße 60
ein großes leeres Zimmer, geeignet zu Comptoir, ist per 1. Dezbr. zu verm. Näh. 2. Stock l. 199584

Hasenstraße 7/2 r.
schön möbl. Zimmer bei ruh. Fam. sofort zu vermiethen. 199520

Großes Magazin
hell und trocken, auch als Arbeits-Lokal sogleich zu vermiethen,
Steinstraße 39/1. 199526

Leeres u. 1 möbl. Zimmer sof. zu verm. Buttermelcherstr. 17/3 l. 46

Zu vermiethen
neu hergerichtete Wohnung bis 1. Dez. an eine solide Partei.
Jckstattstr. 21/1. 199549

Kl. leer. Part.-Zimm. zu verm. Schleißheimerstr. 13/2 l. 199667

Ein leeres Zimmer
ist sofort an jemand Soliden zu vermiethen. 199670
Näh. Hebammenstr. 1a/2.

Adelgundenstraße 18
2 schöne Wohnungen mit 3 u. 2 Zimmer, Küche u. Speicher sofort oder bis 1. Dez. zu vermiethen.
Näheres Parterre. 199695

Im Medicinerviertel
Lindwurmstr. 62/1, 3. Aufg. ist ein hübsch möbl. Zimmer mit Eing. von d. Treppe aus für 16 M incl. Bedienung zu vermiethen. 199528

Hochbrückenstr. 13/1 l.
sehr hübsch möblirtes Zimmer sof. zu vermiethen. 18 M. 199529

Für 2 Damen wird ein Zimmer mit 2 Betten gesucht bei feiner Familie.
Briefe mit P 199543 befördert die Expedition.

Wohnung 4 Zim. u. K. 2c. sof. od. spät. bill. zu verm.
Frühlingstr. 19. 199656

Ein gut möblirtes Zimmer sof. an einen Herrn zu vermiethen.
Schommerstr. 17/1. 199671

Ein nett möblirtes Zimmer per 15. od. später an ein feines, solides Fräulein zu vermiethen.
Ottostraße 3b/4 r. 199676

Theresienstr. 7/4 r.
2 möbl. Zimmer sofort an soliden Herrn zu vermiethen. 199679

Leer. Zimmer an einen Herrn zu vergeben. Weinstr. 1/3 l. 199614

Laden gesucht
für Georgi 1890
event. früher wird ein Laden, wenn möglich mit Wohnung und Werkstätte, passend für ein feineres Möbelgeschäft, gesucht. Briefe mit A Z 199653 bef. die Exped.

Werkstätte, hell und geräumig, im Souterrain, für jedes Geschäft geeignet, Reichenbachstraße 20b sofort zu vermiethen.
Näh. zu erfr. im **Faistl'**schen Spezereiladen nebenan. 199629

Knöbelstraße 13
kleine Rückgebäude-Wohnung
per 1. Dezember zu vermiethen.
Preis M 18. *199638

Laden
schöner mit Wohnung (2 Zimmer) im Eckhause der Augusten- und **Heßstraße** sofort oder 1. Dezember zu vermiethen. 199651
Näh. Augustenstr. 95/2 r.

Sehr hübsche Wohn. 3 Z., Küche 2c. an ruh. Partei 1. Dez. zu verm. Jckstattstr. 20/1 r. 199597

199 599 **Schön möbl. Zimmer**
bei ruh. Familie sogl. zu vermiethen.
Blumenstr. 43/3 n. d. Sendlingerth.

Laden
zu vermiethen. D. U. 199603

Werkstätte zu miethen gesucht. Nähe Schleißheimer- oder Gabelsbergerstraße. D. U. 199604

Große, herrschaftliche **Wohnung** von 6 Zimmern, 2 Kammern, sehr groß. Küche 2c. bis 1. April zu vermiethen. 199709
Näh. Akademiestr. 7/1 l.

Leeres, schönes, helles Zimmer sofort od. später zu vermiethen.
Maistraße 46f/3 l. 199711

Zieblandstraße 1/2 r.
schön möbl. Zimmer mit Alkoven an sol. Herrn zu vermiethen. 199713

In der Nähe vom Bahnhof
Zweigstraße 10
ist eine hübsche Wohnung, sehr passend für ein Bureau, zu vergeb. Kann auch auf Wunsch möblirt werden. 199378.

Nächst dem Markte schöne Wohnung, 3 Zimmer, Kammer, Küche, Alkoven per 1. Dezember an solide Partei zu verm. 199379.
Buttermelcherstraße 19/1 l.

Stallung für 2 Pferde mit Remise und Heuboden zu verm.
Buttermelcherstr. 19/1 l. 199380.

Schön möblirt. Zimmer
an eine solide Dame sofort zu vermiethen. Angerthorstraße 4/2 l. bei Hebamme Mühlbauer. 199381.

Zimmer
gut möblirt, auf Wunsch 2 Zimmer an 1 oder 2 solide Herrrn zu verm.
Findlingstraße 20/3 r. 199395.

Werkstätte
hell und geräumig, sofort zu verm.
Hörmannstraße 40. 199431.

Sofort oder 1. Dezember
ist eine schöne Wohnung, bestehend aus 3 Zimmern, Küche 2c. wegen plötzlicher Abreise zu vermiethen.
Augustenstr. 78/1 r. 199416.

Kleine Wohnung
2 Stiegen, laufend. Wasser u. sonst. Bequemlichkeiten bis 1. Dezember zu vermiethen. 199421.
Spitalstraße Nr. 12.

Kleines Gesellschaftszimmer
zu vergeb. Spitalstr. 12. 199421.

Herzog-Heinrichstr. 38/2
ein schönes Zimmer preiswürdig zu vermiethen. 199414.

Möbl. Zim. m. 2 Fenst. sogl. zu verm. Euhuberstr. 3a/3 r. 199444

Beamter wünscht in nächster Nähe und Südseite des Centralbahnhofes Parterre oder 1. St. ein hübsch möblirtes Wohnzimmer (auch mit Schlafkabinet) bis längstens Dezember zu miethen. Nur Offerte mit Preisangabe berücksichtigt. Briefe unter B D 199450 befördert die Expedition.

Eine kleine, ruhige Familie sucht per 1. Febr. 1890 Wohnung mit 3 Zimmern, Kammer, Küche in bess. Hause. Gärtnerplatzviertel oder Sendlingerthorplatz, Lehel event. auch äuß. Maximilianstraße bevorzugt.
Offerte mit Preisang. unter P 3580 beförd. *199138.
Rudolf Mosse, München.

Zwei schön möbl. Zimmer sind einzeln oder zusammen sofort zu verm. Zieblandstr. 5/1 R.

199434 **Zwei Zimmer** mit Küche sofort zu vermiethen.
Aeußere Wienerstraße 43/3.

Ohlmüllerstr. 7 E/1
bis 1. Dez. oder sofort 3 Zimmer und Zubehör billig zu vermiethen.
Zu sehen v. 2—4 Uhr. †199672

2 Zimmer mit Küche sogl. zu v. Lindwurmstr. 71/2 lks. †199746

Findlingstraße 26/0
gr., fein möblirtes **Zimmer** an soliden Herrn zu verm. 199452

Hochparterre,
Herrnstr. 24 vier Zimmer, parquettirt, Küche, Kammer, lfd. Wasser, Closet, Speicher u. Keller, Waschgelegenheit per 1. April 1890 nur an ruh. solide Partei zu verm. †199480
Näheres von 11—1 Uhr im 2. St.

Stall
für 1 Reitpferd per 1. Dezember zu verm. Schillerstr. 20. †199221

Kapuzinerstrasse
ist ein Laden für Milch, Kaffee- u. Auskochgeschäft **sofort** zu verm. N. Rosenthal im Möbelladen. †199607

Herrschafts-Wohnung,
Galeriestraße Nr. 23
ist im 3. Stock eine elegante **Wohnung,** 6 Zimmer, Badzim., Küche 2c. zu verm.
Stallung
kann dazu gegeben werden.
Näheres Galeriestr. 22 Rckg. beim Hausmeister od. Gabelsbergerstraße 63/1 beim Eigenthümer. †199503

Monatzimmer,
kl., einfach möbl., sucht ein sehr solides Frln. bei nur ganz anständiger Familie. Briefe bezeichnet u. D. S. Nr. 199295 bef. die Exped. (2=1

199407(2-1 Kleine Wohnungen zu vermiethen.
Katzenmaierstraße 27.

Wohnung mit 4 Zimmern, Küche u. Kammer bis 1. Dez. zu verm. Näh. Klenzestr. 25 Rckg. 199451(2=1

Schöne Parterrewohnung
gegenüber d. Krankenhause, 3 Zimmer, Küche mit lfd. Wasser, Keller, Speicher 2c. sofort oder 15. Nov. zu vermiethen. *199460(2=1
Näheres Landwehrstr. 22/1 Rckg.

Alleinstehender Rentner
sucht bei gebild. Dame jetzt od. später Wohnung u. Pension. Briefe u. Dr. R. *199730 bef. die Exped.

Ein kleiner Laden
nebst Wohnung mit billiger Miethe ist sogleich zu verm. †199741

Schönes Atelier
mit Nebenzimmer zu vermiethen. Näheres Galeriestr. 22 Rückg. beim Hausmeister. †199904

†199807 **Schönes leeres Zimmer** mit Kochofen ist an ein solid. alleinstehendes Frauenzimmer oder Herrn zu verm. Blumenstr. 15/4 l.

Barerstraße 15
(nächst dem Carolinenplatze) elegante Wohnung, Parterre und Hochparterre rechts, 7 große Herrschaftszimmer, 2 Dienerschaftszim., Gas, Parquet 2c., ganz oder getheilt per **Georgi zu verm.** †*197739(1

Schön möbl. Zimmer
sofort zu vermiethen. 199494(2=1
Fraunhoferstr. 20/4 rechts.

Heßstraße 58/2
ist eine sehr schöne Wohnung mit 4 Zimmern, Küche 2c. per 1. Dez. zu vermiethen. 199521(2=1

Ein oder zwei hübsch möblirte Zimmer sind bis 1. Dez. an einen ruhigen Miether zu vergeben.
Maximilianstr. 20B/4. 199659(2=1

Ein sehr schöner Laden
ist sogleich oder bis 1. Febr. zu vermiethen. Briennerstr. 8, Café Luitpold. N. b. Hausmeister. 199662(3=1

199682(2-1 **Zwei große Zimmer** (Parterre) bis 1. Dez. zu verm. Thalkirchnerstr. 66/2 rechts.

Müllerstraße 42/2
ist eine Wohnung mit sieben Zimmern, zwei Kammern, Küche, Speisekammer etc. zu 1600 Mk. per 1. Dez. zu vermiethen. *199623(3-1
Näheres im Bureau der Colosseums-Brauerei.

Für Georgi 1890
sind im Neubau d. Bayer. Hofes Prannerstr. mehrere
große Läden
zu vermiethen. *190624(2=1
Näh. im Bureau des Hotels.

Dienste.

Zimmerleute
nur tüchtige, mit Werkzeug gegen gute Bezahlung noch gesucht.
Schmied Kochelstr. 9a. †199435(2=2

Reisender
Für den Verkauf von **Holzwolle** wird ein energischer Kaufmann gegen Fixum u. Provision gesucht: solche die bei Großbräuern u. Weinhandlungen eingeführt sind, erhalten den Vorzug. Bemerkt wird, daß nur auf eine erst Kraft reflektirt wird.
Offerte mit Angabe der Gehaltsansprüche, Zeugnißabschriften bezw. Referenzen unter S S Nr. †198665 befördert die Expedition. (3=3

Verein Merkur.
Kaufm. Verein Nürnberg
(Mitgliederzahl ca. 3200.)
Der Verein empfiehlt stellensuchenden Kaufleuten seine Dienste.
Stets ca. 150 Vacanzen zu besetzen bei **kostenfreier** Vermittlung für Principale und Mitglieder
Mitgliedsbeitrag **Mk. 6.**— p. a.
Reglement gratis und franco.

Tüchtiger Schreiner auf Renaissancearbeit gesucht. 199192
Jahnstr. 37/0.

Ein nur solider Hausbursche
in eine Weinhandlung gesucht.
Klenzestraße 4/2. 199187

Haushälterin!
Zuverlässiges Mädchen bittet dringend um Stelle bei älteren gebild. Herrn. Briefe mit B. K. Reichenbachstr. 2/4, Gasthaus. 199196

Gesunde Amme
sucht Stelle. D. U. 199325

Kr. Bursche als Ausgeher ges. Jckstattstr. 9 RG., Schreinerei.

Zugeherin
oder schulfreies Mädchen gesucht.
Schellingstr. 12/0 l. 199777

Eine Frau 199514
sucht in einem bess. Hause einen Zugehplatz, am liebsten für den ganzen Tag. Augustenstr. 86/1 r.

Als Ladnerin
sucht eine hiesige Bürgerstochter bis 1. od. 15. Januar wieder Stelle.
Briefe mit M S 199485 bef. d. Exp.

Gute Köchin 199511
ältere, sucht Tagsüber Beschäft. od. Aushilfe. Hotterstr. 4/0 r.

Nähmädchen 199507
u. Lehrmädchen gegen Bezahlg. ges.
Au, Falkenstr. 12a/0 l. Rgb.

Junger, tüchtiger Mann
sucht einen Ausgehplatz.
Briefe mit H 199482 bef. d. Exp.

Tüchtige Verkäuferin
sucht Stelle, gleich viel w. Branche.
Briefe unt. S 199489 bef. d. Exp.

Stelle suchen
Mädchen. Bayerstr. 69, Café. 199490

Ein schulfreies Mädchen
das außer Hause schlafen kann, wird neben der Frau gesucht.
Jckstattstr. 15/1 l. 199491

Ord. Mädchen vom Lande
15 Jahre, sucht Stelle. 199492
Untere Amalienstr. 47/1, 1. Rgb.

Eine junge Frau
sucht Tagsüber auf ein paar Stunden Beschäftigung. 199493
Herrnstr. 21/0 Rgb.

Junge kräftige Person
sucht Wasch-, Putz- od. Zugehplatz.
Rottmannstr. 26/3 l. 199509

Treues, willig. Mädchen s. Stelle.
Oberanger 47/2 Rgb. 199561

Tücht. Schreiner auf Alterthümer ges. Barerstr. 60/1 rckw. 199562

Ein Hausbursche
der auch von der Metzgerei etwas versteht, wird sogleich aufgenommen.
Schillerstr. 45. 199555

Eine treue Person
sucht Tagsüber Beschäftigung.
Marienplatz 23, l. Bäckerl. 199556

199 563 **Offert.**
Ein sehr solid. fleißiges Mädchen, nicht von hier, welches gute Hausmannskost kochen, waschen u. bügeln kann, die Hausarbeit reinlich verr., sucht bei kinderl. Familie bis 15. Nov. Stelle. Zu erir. Rosenthal 11/3 l.

Ein Mädchen vom Lande
ehrlich, das Liebe zu 2 Kindern hat, schön waschen u. Hausarb. verr. k., bis 1. Dezbr. ges. Gute Behandlg.
Lindwurmstr. 42/3 r. 199564

Gesucht
bis 15. Novbr. ein Mädchen zur Hausarbeit, das auch waschen kann.
Schillerstr. 25/0. 199566

Lehrmädchen z. Kleidermacherin ges. Fliegenstr. 4/3. 199569

Mädchen v. 14—16 J., das zu Hause schlafen k., z. Hausarb. sogl. ges. Schnorrstr. 1/1 l. 199572

Tüchtiger Kunstschlosser ges.
Goethestr. 31. 199575

Confektions-Lehrmädchen
gesucht. Thal 76/4 l. 199576

Tüchtige Haushälterin
womöglich mit Einrichtung, zu fein. älteren Herrn gesucht.
Briefe mit Photogr. unt. Dr. R. *199729 befördert die Exped.

Verl. Putzfrau od. Zugeherin ges. Glockenbach 8/1 r. 199735

Hausknecht gesucht zu einem Lohnkutscher. Zweibrückenstr. 10 Rgb., Eing. Morassistraße. 199737

Mädchen
das kochen kann, gesucht. 199740
Orlandostr. 1, Spezereiladen.

Ein **durchaus tüchtiger**
Buchdrucker
(N.-B.), der selbständig zu arbeiten versteht, wird dauernd gesucht, Eintritt längstens 8—10. Novbr. Gefl. Briefe unter Z Nr. *199408 befördert die Expedition. (2=1

Ein junger Mann
ledig, sehr energisch, 29 J. alt, in **Brauerei u. Oekonomie,** sowie in allen vorkommenden Nebenbetrieben, wie Schneidsäge, Ziegelei, Brennerei, Torfstich 2c. theoret. u. insbesonders **praktisch** erfahren, sucht Stelle als Verwalter, Inspektor 2c. am liebsten auf ein Gut mit Brauerei oder sonst. techn. Nebenbetrieb. Derselbe war auf verschiedenen großen Oekonomiegütern Ober- u. Niederbayerns und eine längere Zeit von Jahren in einer Brauerei Münchens sowohl im Bureau und beim Ein- und Verkauf als auch bei Leitung der Brauerei **selbständig thätig,** ist vollkommen **kaufmännisch** gebildet u. stehen ihm die besten Zeugnisse zur Seite. Eintritt kann am 15. Nov. od. später erfolg.
Gefl. Offerten unter C C Nr. 199348 bef. die Expedition. (2=1

Tüchtiges Nähmädchen
sof. ges. Schönfeldstr. 8/1. 445(2=1

Gesucht
ein geb. zuverläss. Mann, welcher geneigt ist, die Rolle eines Gesellschafters u. die Pflege bei einem Patienten in München für 1—2 Monate zu übernehmen. Offerten mit Angabe der Bedingungen unter N Nr. 199466 bef. die Exped.

Mädchen als Zugeherin ges. Lindwurmstr. 36/0 r. 199462

Sofort gesucht
ein solides reinliches Dienstmädchen das einf. Hausmannskost kochen k. zu einer kleinen Familie.
Näheres in der Exped. 199305

Tüchtige Kleidermacherin
sucht noch Stöhr. Heßstr. 37/1 l. 332

25 M. Demjenigen, der einem jungen Mann eine Ausgeher- oder Hausdienerstelle verschafft.
Näheres in der Exp. 199322

Stelle als Haushälterin sucht e. gesetzte Person mit nur guten Zeugnissen zu einzelnem Herrn bis 15. ds. oder 1. Dezember. 199323
Näh. Herrnstr. 2 Hausmeister.

Für Schneider!
Guter Großarbeiter außer Haus gesucht. D. U. 199310

Lehrmädchen
z. Kleidermachen u. ein **Nähmädchen** ges. Ledererstr. 5/3 l. †199159

Gesucht aufs Land ein mit allen landwirthschaftlichen Verrichtungen u. mit Wartung v. Pferden vertrauter **Knecht.** Originalzeugnisse verbeten. Briefe bez. mit R S Nr. 199454 bef. d. Exp.

Stadtreisender für Druckarbeiten gegen gute Bezahlung gesucht. Mit der Branche betraute haben den Vorzug. Briefe bez. mit L Nr. 199685 bef. d. Exp.

Gute Winterüberzieher- und Joppen-Arbeiter gesucht bei J. Achner, Marienplatz 17. 199886

Zimmermädchen
mit guten Zeugnissen und langer Dienstzeit versehen, das bestens empfohlen wird, sucht sofort Stelle.
Steinstr. 1/3, Haidhausen. 199673

Gesucht eine Person ges. Alters, welche im Sommer eine Stadtwohnung in München, im Winter ein Landhaus im bayer. Gebirge zu übernehmen hat u. gut bürgerlich kochen kann. Dauernde Stellung. Nur Personen mit ausgezeichneten Zeugnissen mögen sich melden. Originalzeugnisse verbeten. Briefe mit S R 199455 bef. d. Exp.

Wegen Abreise der Herrschaft sucht eine sehr treue, selbständige *199459
Köchin
bei feiner, ruhiger Familie bis 1. Dezember Stelle.
Dachauerstr. 94a/2 links.

Gesucht werden:
tüchtige Köchinen in Offiziershäuser (Geh. 20 Mk.)
2 Stubenmädchen, 199688
1 Blumenladnerin.
Siemens Institut, Hofstatt 2.

Kellnerin auf eine Post, 199652
Kellnerinen f. hier u. ausw., Köchinen, Dienstmädchen, Anfangskellnerin gesucht.
Marienplatz 13/3, **Bureau Union.**

Suchen sofort: 1 Kutscher ausw., 1 Bonne d'enfant (Suisses), Köchinen. 199699

Anständ. Mädchen mit guten Zeugnissen sucht wieder als **Zimmermädchen** Stelle.

Verlässiges, tücht. Mädchen mit guten Zeugnissen sucht baldigst Stelle als **Köchin** od. bess. **Zimmermädchen.** 199700
Centralbureau, Landschaftstr.

Ein Mädchen vom Lande
erst hier angekommen, sucht in e. Bürgershaus als Hausmagd, in e. Milchgeschäft event. Molkerei sogleich Stelle, kann auch melken.
Steinstr. 38/1 r. Rgb. 199531

Kaufmädchen gesucht. 199527
J. Ch. Dehm, Eisenmannstr.

Eine ordentliche Frau
sucht als Von- u. Zugeherin Stelle.
Türkenstr. 18. 199533

Schreinerlehrling
gesucht. D. U. 199539

199536 **Köchin**
mit guten Zeugnissen sucht Stelle bis 15. November, am liebsten zu kinderloser Herrschaft, kann sofort eintreten. D. U.

Ein guter Arbeiter
auf Röcke und Westen sucht Arbeit. D. U. 199538

199548 **Solides Mädchen**
sucht sofort od. bis 15. ds. als Köchin gute Stelle. Neuhauserstr. 23/1 l.

Ein Fräulein
mit guter Schulbildung **sucht als Lernerin Stelle** in einem feineren Geschäfte. Briefe mit L Nr. 199654 befördert die Expedition.

Gelernter Bäcker sucht Stelle zu einem Bäcker als Hausknecht od. sonst in einem Geschäft als Ausgeher od. Hausknecht, übernimmt alle Arbeiten. Briefe mit O. 199655 bef. die Expedition.

Aeltere Person sucht e. Zugehplatz od. tagsüber Beschäftigung.
Westendstr. 18/2. 199657

Tüchtige Büglerin
sucht Wasch- u. Bügelplätze in bess. Häusern. Baaderplatz 1/3 r. 199661

Gesucht tüchtiges Hausmädchen, welches kochen kann. 199663
Sendlingerstr. 49, Bäckerei.

Ein junges Mädchen
solid, das kochen, sehr gut nähen, waschen u. bügeln kann, sucht sofort od. bis 15. Nov. dauernde Stelle.
Gefl. Briefe unter K. S. erbeten Kapuzinerstr. 75/4 l. 199663

Geübte Wheelermaschinistin
zum Weißnähen gesucht. 199669
Theatinerstr. 46/2 Rgb.

Schreinerlehrling
gesucht. Jahnstr. 7. 199681

Ein schulfreies Mädchen
das zu Hause schlafen kann, wird gesucht. Louisenstr. 44a/2 R. 199677

Lehr-Mädchen
gegen Bezahlung gesucht. 199686
Stickereigeschäft Louisenstr. 30.

Junge
zur Steindruckerei aufgenommen.
Louisenstr. 30. 199687

Gut empfohlene Wäscherin und Büglerin sucht Arbeit, nimmt auch Wäsche in's Haus. 199689
Schellingstr. 63/4 l.

Tüchtige Modistin
sucht Stelle. Briefe mit L 199693 befördert die Expedition.

Ein Mädchen
im 16. Jahre sucht Stelle neben der Frau. Baaderstr. 76/0 r. 199694

199697 **Ein Mädchen,**
das kochen k., Hausarbeit reinl. verrichtet, s. Stelle. Schäfflerstr. 16/1.

Gesucht: 1 Commis, Eisenbranche, 1 Ausgeher, 1 tücht. Verkäuferin, 1 Café-Kellnerin, 1 Küchenmädchen, 1 Cigarren-Ladnerin. 199747
Mehrlich's Bureau,
Müllerstr. 39, Ecke Fraunhoferstr.

Als Anfangsbuchhalterin od. Cassierin sucht ein sehr tücht. Fräulein aus gutem Hause baldigst Stelle. 199748

Ein streng solides Mädchen von 16½ J. mit schöner Handschrift u. vorzüglichen Empfehlungen sucht Stelle als **Anfangsladnerin** in einer Conditorei od. Charcutiergeschäft per 1. Dezember oder sofort.

Als Hausmeister, Aufseher oder Ausgeher
sucht ein sehr verlässig. Mann in Bank- od. Speditionsgesch. Stelle.

Zimmermädchen, tüchtig u. verlässig, sucht baldigst Stelle in einem Herrschaftshaus od. Hotel, kann serviren.

Als Waffermädchen od. Cafe-Kellnerin sucht ein sehr tüchtiges Mädchen Stelle. Näheres
Mehrlich's Bureau,
Müllerstr. 39, Ecke Fraunhoferstr.

Stellen suchen:
mehrere Köchinen in Bürgershäuser, 10 Mädchen neben der Frau, Haus-, Küchen- u. Kindermädchen, tüchtige Kellnerin, 2 Haushälterinen, 1 Conditorgehilfe. 199787
Utzschneiderstr. 1/0, Bureau Pulch.

Ein Mädchen
das kochen kann u. reinlich Hausarbeit verrichtet, gesucht.
Klenzestraße 31/1. †*199586

Ein ordentliches Mädchen
erst hier angekommen, das im Kochen u. in allem Häuslichen gut bewandert ist, sehr gute Zeugn. aufzuweisen hat, sucht Stelle. 199318
Schleißheimerstraße 48/3 l.

Ein Mann im Alter von 30 J., gelernter Professionist, sucht als Ausgeher, Packer, Bureaudiener bei bescheidenen Ansprüchen Stelle.
Briefe unter Y 199441 bef. die Exp.

Drechsler
gesucht. Glockenbach 26. 199443

Köchin
die guter bürgerl. Küche selbständig vorstehen kann, sucht Stelle bis 15. November. 199430
Maximiliansstr. 17 Entresl.

Ladnerin sucht Stelle in e. Conditorei oder and. Geschäft, bei Kost, die ersten 2 Mon. ohne Salair. Gefl. Offerten unter B B Nr 199437 bef. die Expedition.

†*199664 Für mein **Confections-Geschäft** suche ich **sofort** mehrere
tüchtige
Arbeiter
außer dem Hause für feinere Arbeit gegen sehr gute Bezahlung.
Carl Baum,
Theatinerstraße 1/1.

†*199665 Auf meine **Werkstube** im Hause suche ich **4—6 tüchtige**
Confections-Arbeiterinen
gegen sehr hohen Lohn.
Carl Baum,
Theatinerstraße 1/1.

Kolporteur, Stadtreisender zu e. Photographen ges. D. U. †199905

Lehrmädchen z. Kleidermachen ges. Dachauerstr. 22/2 l. 198776

Confectionsarbeiterinen
außer Haus finden Arbeit bei
J. Will, Mädchen-Mäntelfabr., St. Jakobsplatz 3. 199496(2=1

Zugeherin
sof. gesucht. Marsstr. 4a/3 l. 770(2=1

Küchenmagd
f. sof. in ein Gasthaus gesucht. Nur solche, die schon länger in gleicher Stelle waren, wollen sich melden.
Jckstattstr. 13. †199758

Eine tüchtige Köchin
mit guten Zeugn. sucht sof. Stelle.
Gabelsbergerstr. 21 Rgb. †199860

Eine renommirte deutsche Lebens- u. Unfallversicherungsgesellschaft sucht einen wirkl. tücht. thatkräftigen
Aussen-Beamten
Gut empfohlene, in vielen Kreisen eingeführte redegewandte Personen, welche persönlich sich der Gewinnung neuer Versicherungen widmen wollen, um eine bleibende Stellung zu erlangen, werden ersucht ihre Offerte einzusenden an Rudolf Mosse, Berlin SW., Jerusalemerstr. 48/49, u. S 7327. *199722

Lehrmädchen, z. Kleidermachen ges. Goethestr. 40/3 Rgb. †199784

Wagner
Ein selbständiger Kastenmacher gesucht. Schönfeldstraße 17, Hofwagenfabrik. 199648(3=1

Metalldrucker
findet sofort dauernde Beschäftigung Neuh. Nymphenburgerst. 8. *199512(2

Agenten
die mit der Colonial-, Farb-, Material- u. Droguenkundschaft gut bekannt sind, könnte ein gut verkäuflicher Artikel übertragen werden.
Gefl. Briefe unter E Nr. *199513 befördert die Expedition. (2=1

Ein ordentliches Mädchen
erst hier angek., sucht Stelle als
Köchin.
Bayerstr. 49/3 l. 199574(2=1

Stadtkundiger Kutscher gesucht.
Heustr. 26/0. 199658(2=1

2=1) **Gasthofköchin,**
perf., sucht Stelle. Sendlingerstr. 10/2
Buchbinder, v. 10—2 Uhr. 199674

Ein ordentliches Mädchen
treu, fleißig, erst hier angek., sucht Stelle neben der Frau. Näheres Blüthenstr. 4 im Laden. 199680(2=1

Milchmädchen
welche hier bei ihren Eltern wohnen können und gute Zeugnisse besitzen, stellt **sofort** zum Milchausfahren und -Austragen gegen hohen Lohn u. gute Behandlung ein.
Milchsalon Sonnenst. 6/0. *199608(2=1

Magazinier!
Ein Anfangs der 30er Jahre stehender Mann sucht seine Stelle zu verändern, selber ist willig, verlässig, fleißig u. unterzieht sich auch anderen Arbeiten, sieht mehr auf gute Behandlung als hohen Lohn und kann auch Kaution leisten.
Gefl. Briefe unter P S Nr. 199610 befördert die Expedition. (3=1

Reisender
der Landesprodukten-Branche, welcher hierin die Kundschaft in Nieder- und Oberbayern seit längerer Zeit schon besucht und damit durchaus vertraut ist, wird per **sofort** oder später gesucht und wollen Offerten mit Angabe von Referenzen u. des zu beanspruchenden Salairs unter D D Nr. *198619 in der Expedition hinterlegt werden. (2=1

Eine gute Köchin
32 J. alt, die auch häusl. Arbeiten verrichtet, sucht ruhige Stelle bis 15. ds. oder 1. Dezbr., übernimmt auch Stelle als Haushälterin.
Türkenstr. 71/1. †199949

Wer im In- oder **Ausland** eine **kaufm. Stelle** sucht, wende sich **vertrauensvoll** nur an das leistungsfähigste u. zuverläss. Haupt-Centr.-Bur. **W. Hirsch, Frankfurt a. M.** *199762

Amtliche Anzeigen.

Gläubiger-Aufruf.

Ansprüche an den Nachlaß des verstorbenen **Georg Gschwendner,** Inhabers einer oberbayerischen Holzhandlung hier, Seidenstraße Nr. 44, sind bei Gefahr der Nichtberücksichtigung im Theilungsverfahren

binnen 8 Tagen

dahier anzumelden.

Stuttgart, den 31. Oktober 1889. *[199715]

Königl. Württ. Gerichtsnotariat IV.

Daut, Aff.

Bekanntmachung.

Namens des Fabrikanten Herrn **Wilhelm Sporer — Firma: Altheimer's Nachfolger in München** — gebe ich das Urtheil des kgl. Landgerichts München I, Strafkammer, vom 27. September 1889 in Sachen gegen **Carl Wüst, Farbenfabrikant in München, wegen Patentverletzung,** bekannt:

Im Namen Seiner Majestät des Königs von Bayern

erkennt das kgl. Landgericht München I erste Strafkammer in der Untersuchungssache gegen Farbenfabrikant Carl Wüst von Mergentheim, wegen Patentverletzung, zu Recht, wie folgt:

I. Carl Wüst, geboren am 10. Juni 1842 in Mergentheim in Württemberg, dort beheimathet, protestantisch, lediger Farbenfabrikant in München, ist schuldig eines Vergehens der Zuwiderhandlung gegen § 34 des Reichs-Patentgesetzes vom 25. Mai 1877 und wird deshalb in eine Geldstrafe von **drei Hundert Mark,** umgewandelt für den Fall der Uneinbringlichkeit in eine Gefängnißstrafe von **Dreißig Tagen** verurtheilt.

II. Derselbe ist schuldig, an den Nebenkläger, Fabrikant Wilhelm Sporer von München, eine Buße von **Eintausend Mark** zu bezahlen.

III. Ferner hat derselbe die Kosten des Verfahrens und der Strafvollstreckung zu tragen und dem Nebenkläger die erwachsenen nothwendigen Auslagen zu erstatten.

IV. Dem Nebenkläger wird die Befugniß zugesprochen, die Verurtheilung binnen vierzehn Tagen nach Zustellung des Urtheilssatzes durch einmalige Einrückung in die in München erscheinenden Neuesten Nachrichten und in das in Berlin erscheinende Centralblatt für die öffentlichen Ausschreibungen und Offerten der Bau-, Maschinen-, Eisen- 2c. 2c. Industrie auf Kosten des Verurtheilten öffentlich bekannt zu machen.

Gründe. 2c. 2c. 2c.

Verkündet in öffentlicher Sitzung vom 27. September 1889, wobei zugegen waren: Landgerichtsdirektor Harlander, die Landgerichtsräthe Ahles, von Schilcher, Braun, Kühlmann, Staatsanwalt Dr. Alfeld, Rpr. Keilling als Gerichtsschreiber. †*[199706.]

gez.: **Harlander. Ahles. v. Schilcher. Braun. Kühlmann.**

Der Anwalt des Nebenklägers:

Dr. **H. Tinsch,** Rechtsanwalt.

Allerheiligen!

Nun ist er vorüber, dieser hohe, von so Vielen mit schwerem Herzen erwartete Festtag.

Schon in früher Morgenstunde herrschte in allen Theilen der Stadt reges Leben und Treiben. Es ist ja Allerheiligen und eines mit dem anderen wetteifert, seinen verstorbenen lieben Angehörigen einen neuen Beweis zu geben, daß selbst der Tod wahre Liebe nicht zu trennen vermag.

Ungünstig gestaltete sich anfangs das Wetter, aber kein Opfer wurde gescheut und nach kurzer Zeit war jeder Friedhof gleich einen Blumenhain umgewandelt. Auch der Haidhauser Friedhof bot einem besonders schönen Anblick, wozu die neue, so sinnig dargestellte Armenseelenkapelle viel beitrug. Ein Grab suchte das andere an Zierde und Pracht zu übertreffen. Unter den vielen herrlichen Grabstätten erregte besonders **eine allgemeinen Beifall und Anerkennung** durch das einfach schöne sinnige Arrangement. Monument und Grab waren dicht umgeben von herrlichen exotischen Pflanzen und Gewächsen, aus deren Mitte eine schöne gothische Lampe ihr gedämpftes Licht blicken ließ. Es war die Grabstätte des Herrn Major Kolb; wie im Leben des Verstorbenen, so auch beim Schmuck des Grabes: Ernst und Bescheidenheit paarte sich zu einem friedlichen schönen Ganzen. [199815]

Consumverein München,

e. G. mit unbeschränkter Haftpflicht.

Die Generalversammlung vom 25. Oktober hat die Umwandlung des Vereins in eine Genossenschaft mit beschränkter Haftpflicht

beschlossen und die Höhe des Geschäftsantheils, sowie der Haftsumme auf je 30 M. festgesetzt. †*199,560[3/1

Im Anschlusse hieran fordern wir in Gemäßheit des Gesetzes vom 1. Mai 1889 die Gläubiger der Genossenschaft auf, sich bei derselben zu melden.

München, den 4. November 1889.

Consumverein München,

e. G. mit unbeschränkter Haftpflicht.

C. Weise. W. Sahm jr.

Alpenvereins-Section München.

(Anerkannter Verein.) *199,698.

Mittwoch den 6. November 1889

Vortrag des Herrn Sekretärs **Kilger,** der k. Hof- und Staatsbibliothek:

„Wanderungen im Mieminger-Gebirge".

Gewerbeverein der Gastwirthe Münchens.

Mittwoch den 6. Novbr. 1889, Nachm. **3** Uhr,

I. Monats-Versammlung

im **Vereinslokale,** Deutsches Haus, Karlsplatz.

I. Besprechung über die Aufhebung des Ortsstatutes,
II. Neueinführungen im Schlacht- und Viehhofe,
III. Gasfrage 2c. 2c.! *199,738.

Um zahlreiches Erscheinen ersucht

Die Vorstandschaft.

Versteigerung.

Im geehrten Auftrage versteigere am *[199847.]

Dienstag den 5. November cr., Vormittags 9 Uhr

59/0 Sendlingerstraße 59/0

2 Divan, 2 gep. Lehnstühle, 1 Ausziehtisch, 1 Waschkommode, 1 pol. Schreibtisch, Häng- und andere Lampen, Stockuhren, 2 gold. Herrenrentontoiruhren, eine Partie wollene Tücher und Spenser, neue Herrenanzüge und Herbstüberzieher, getragene Herren- und Damenkleider, Kupfergeschirr. Ferner: eine Partie Cigarren, Roth- und Weißweine, Spirituosen und verschiedene Gegenstände. Hiezu ladet höflichst ein

Franz Lutz, Versteigerungsanstalt,

59/0 Sendlingerstraße 59/0.

NB. Versteigerungen in und außer dem Hause werden stets übernommen.

Antiquitäten.

Wegen Umzug werden sämmtliche antike Schnitzereien, schmiedeiserne Gegenstände etc. zu jedem annehmbaren Preise ausverkauft, darunter sehr grosser alter Schrank mit prachtvollen Beschlägen und Schlösser. Auswahl in sehr schönen alten Stoffen. Grosser alter Teppich auf grün. Tuch gestickt für ein Atelier.

†*(199-405)6/1 **Fröhlich,** Landwehrstr. 3.

Ober-Pollinger.

Dienstag, Anfang 8 Uhr, Eintritt 40 ₰ *199,642.

Geis mit Gesellschaft.

Jeden Tag Vorstellung mit Ausnahme **Freitags.**

A. Welsch.

Bamberger-Hof.

Heute und **täglich Vorstellung.**

9 Personen. *163212.(43

4 Damen. 5 Herren. Anfang 8 Uhr. Eintritt 40 ₰ mit Programm.

Achatz, Maximiliansplatz, täglich Damen-Concert.

Restauration „Zur Blüthe".

Heute **Dienstag,** Anfang 8 Uhr, Eintritt **20** ₰ 199,973.

Vorstellung der Komiker-Gesellschaft ***Fr. Grassl.***

Colosseums-Bierhalle.

Dienstag den 5. Novbr., Anfang 8 Uhr *199,951.

Auftreten der Singspiel-Gesellschaft **Weil's** We. **und Abt.**

Neu! „'s' Christkindl". Ländliches Charakterbild.

Kil's Colosseum.

Theater Variété.

Täglich Vorstellung und Concert

von nur Künstler-Specialitäten I. Ranges

mit stets abwechselndem Programm.

Näheres besagen die Plakate. *[132,021]54

Programme sind an der Cassa zu haben

Restaurant L. Ranges. Monachia Schönstes Concert-Lokal Münchens.

Variété-Theater. 200,033.

Nur Künstler-Spezialitäten ersten Ranges!

Täglich Vorstellung.

Heute **Montag** den 4. November 1889

Auftreten der Geschwister Reichmann, gen.

Die Wiener Nachtigallen,

sowie des **gesammten engagirten Künstler-Personals.**

Concert von der 16 Mann starken Hauskapelle unter Direktion des Kapellmeisters Herrn **Ado Flitner.**

Dienstag den 5. November: **Erstes Auftreten** des **Sgr. Moglio** mit seinen zwei dressirten Affen.

Anfang **8** Uhr. — Eintritt **50** ₰ — reservirter Sitz **1** M.

Hochachtungsvollst **Hugo Oertel,** Besitzer.

Westend-Halle.

Täglich Auftreten

der Madame Dava,

Frl. Marie Wölfferl, Fanny und **Willi Gottlieb, Mizzi Klein, Geschwister Egidi** u. **Mr. Henry Clio.**

Anfang 8 Uhr, Eintritt 50 ₰, reservirt 1 M. 200,000.

„Neue Welt".

Blumenstraße 29/1.

Variété-Theater.

Täglich Auftreten von Spezialitäten I. Ranges

unter Mitwirkung des Hausorchesters.

Anfang 8 Uhr. *188,483.(18

Eintritt 50 ₰ Reservirter Platz 1 M.

Montag, Dienstag, Mittwoch

dieser Woche Gastspiel des Herrn

Carlo Lipné, Stecknadel-Künstler.

Genannter Künstler wird unter steter Conversation, einige 1000 fingerlange Stecknadeln verspeisen und wieder aus dem Munde ziehen.

Wichtig für Damen!

Neueste von Fräul. **Amalie von Frankhen** erfundene Methode. Eine Vertreterin des Hrn. Ingenieurs J. Frankhen wird im Hotel **Achatz,** Gartenhalle, Eing. Ottostr., **Dienstag den 5. und Mittwoch den 6. d. M.** Vormittags von 10—12, Nachmittags von 2—5 Uhr **unentgeltliche** Unterrichtskurse abhalten in dieser neuerfundenen Methode der

Smyrna-Teppich-Knüpferei.

Ohne Knüpfzange und Knüpfstuhl, ohne jedes Werkzeug, nur Scheeren werden gebraucht, nicht zu verwechseln mit dem alten System auf Kanevas.

Diese interessante Beschäftigung ist Salonarbeit geworden und erregt überall Sensation. Dieselbe soll als Hausindustrie eingeführt werden.

In Wiesbaden, Stuttgart an drei Nachmittagen über 1000 Damen unterrichtet.

Fertige Arbeiten und Muster liegen während des Unterrichts im Saale vor. — Material zum Lernen wird billigst abgegeben.

Das Erlernen nimmt nur eine Stunde in Anspruch. †[198485.]2-2

Tüchtige Vertretungen gesucht. Lohnender Verdienst.

An den hohen Adel wie das hochgeschätzte Publikum und meinen 30jährigen Kunden **die Anzeige,** daß ich wieder **zum schleunigen** und **billigen** Verkauf einen großen Posten der besten Leinwand, Tischzeuge, Handtücher und Taschentücher erhalten habe, und solche, **um Geld zu lösen,** so billig verkaufen soll, daß Niemand mit diesem Verkauf konkurriren kann. Für **gute Prima-Waaren** garantire ich. Doppeltbreite Leinwand zu Betttüchern und Unschlagtüchern, Leinwand zu Hemden und Bettwäsche, Handtücher, Tischzeuge wie Taschentücher Alles sehr billig, weil ich keine Ladenmiethe zu zahlen habe.

M. M. Lowicz, **Elisenstrasse 5,** 1. Treppe. *199,782.

Statt besonderer Anzeige.

Theilnehmenden Verwandten, Freunden und Bekannten die traurige Nachricht, daß heute Morgens 5½ Uhr meine innigstgeliebte Mutter,

Frau Katharina Stuhlmüller,

Tapezierers-Wittwe,

nach schweren Leiden, versehen mit den Tröstungen der heil. Religion in ihrem 73. Lebensjahr in ein besseres Jenseits abgerufen wurde. Um stilles Beileid bittet

München, den 3. November 1889. [199821]

Der tieftrauernde Sohn:

Karl Stuhlmüller, Maler.

Die Beerdigung findet Dienstag den 5. November Nachmittag 3¾ Uhr im nördlichen (neuen) Friedhofe, der Trauergottesdienst Mittwoch den 6. November früh 9 Uhr in der St. Anna-Pfarrkirche statt.

Vollständige Entlastung & Arretirung.

Centesimal-, Dezimal-, Tisch-, Tafel- und Balkenwaagen, Gewichte und Maaße

aller Art in größter Auswahl und anerkannt vorzüglicher Güte empfehlen *142(66

Ignaz Bruck & Co.,

Waagenfabrik, München,

Maximiliansplatz Nr. 3 u. Landsbergerstraße Nr. 55.

Reparaturen gründlich, schnell u. billig! Telephon-Anschluß.

Anfertigung nach Maaß! Wäsche und Reparatur.

Specialität Spitzel-Corset Billigste Preise. †191,995[2

Gesellschaftslokal

(Augustinerbier, Dekorations-Recht alleinig) mit Klavierbenützung und zum Schießen geeignet, ist sofort zu vermiethen. D. U. †198254(2-2

Akademiker

sucht die Bekanntschaft einer vermögenden Dame behufs Verehelichung. Antwort u. „Vertrauen †198,138" bef. die Expedition. (3-2

Entgegenkommen

durch beliebige Zahlungen finden alle anjäßigen u. in fester Stellung sich befindlichen Leute bei Anschaffung ihres Bedarfes an *(34

Herrenkleider

in einem **feinen Maßgeschäfte.** Briefe bezeichnet mit P. P. Nr. †184733 bef. die Expedition.

Haushaltung.

Einem kinderlosen, sehr soliden Ehepaar oder einer Wittwe ohne Kinder, welche Pension bezieht, ist Gelegenheit geboten, sich durch Führung eines kleinen Haushaltes, mit vorzüglich feiner Küche, für einen Herrn eine sehr schöne Wohnung, Holz- und Lichtfrei, zu erwerben. Off. u. L †198,805 bef. die E. (3-3

Leih-Anstalt

von **Flügeln & Pianinos.**

163 275 **J. Reißmann,** *(22

Promenadestraße 9/1.

Bayer. Kunstgewerbe-Verein.

Eröffnung der regelmäßigen Wochen-Versammlungen am Dienstag den 5. November Abends 8 Uhr.

Vortrag des Herrn Prof. **Dr. Max Haushofer** über: „Die gesellschaftliche Sitte in ihren Beziehungen zu Kunst und Kunstgewerbe."

†*198,976[2/2 **Die Vorstandschaft.**

Ausverkauf von ächten Schweizer-Stickereien

Theatinerstr. 51, 1. Stock (Büchlbräu) München. †*190.376[7

Todes-Anzeige.

Theilnehmenden Verwandten, Freunden und Bekannten widmen wir hiemit die Nachricht, dass unser lieber Sohn, Bruder, Schwager und Onkel,

Herr Ludwig Puzenberger,

Privatier,

nach langem, schwersten Leiden heute Morgens 4 Uhr im 58. Lebensjahre sanft entschlafen ist.

Neuhausen bei München, den 3. November 1889.

Die trauernden Hinterbliebenen.

Die Beerdigung findet Dienstag den 5. November Nachmittags 3 Uhr vom Leichenhause in Neuhausen aus statt. 199,957

Todes-Anzeige.

Nur auf diesem Wege.

In Gottes unerforschlichem Rathschlusse war es gelegen, nach langjährigem Leiden, gestärkt durch die Tröstungen der hl. Religion,

den hochwohlgebornen Herrn

Nikolaus Göschl,

Privatier,

in ein besseres Jenseits abzurufen.

Wir bitten um stille Theilnahme und dem Verstorbenen ein gutes Andenken bewahren zu wollen.

München, den 3. November 1889. *199.745

Die tieftrauernd Hinterbliebenen.

Die Beerdigung findet Dienstag den 5. Nov. Nachm. 3 Uhr im südlichen (alten) Friedhofe, der Seelengottesdienst Samstag den 9. ds. Vorm. 9 Uhr in der Mariahilfkirche (Vorst. Au) statt.

Vom tiefsten Schmerze erschüttert bringen wir das gestern Abend ½9 Uhr erfolgte Ableben unserer heissgeliebten, unvergesslichen Mutter, *199,736

der hochwohlgebornen Frau

Josephine Faubel,

kgl. Rentbeamtens-Wittwe,

zur Kenntniss. Sie entschlief nach langem, schweren Leiden, versehen mit den heiligen Sterbsakramenten, ruhig und Gott ergeben.

Joseph Faubel, k. Notar,
Hans Faubel, k. Premierlieutenant,
Maximilian Faubel,
Louise Faubel, geb. Bauer.

München, 3. November 1889.

Die Beerdigung findet Dienstag den 5. November Nachmittags 3¼ Uhr im südlichen alten Friedhofe und der Trauergottesdienst Freitag den 8. November Vormittags ½10 Uhr in der St. Peters-Pfarrkirche statt.

TODES-ANZEIGE.

Gott dem Allmächtigen hat es gefallen, unsern innigstgeliebten, theuren Gatten, Vater, Bruder, Schwager, Onkel, Grossvater und Schwiegervater,

Herrn Carl Gerhager,

magistrat. Zahlmeister a. D.,

heute früh 4¾ Uhr in seinem 70. Lebensjahre nach längerem schweren Leiden, gestärkt durch öfteren Empfang der hl. Sterbsakramente, durch tinen sanften Tod in ein besseres Jenseits abzuberufen.

Den theuren Verblichenen frommem Andenken und Gebete empfehlend, bitten um stille Theilnahme

München, New-York, den 3. November 1889.

Die tieftrauernd Hinterbliebenen.

Die Beerdigung findet Dienstag den 5. ds. Nachm. 4 Uhr vom südlichen (alten) Friedhofe aus und der Trauergottesdienst Mittwoch den 6. ds. Vormittags 9 Uhr in der hl. Geistpfarrkirche statt. *199.518

Für den Inseratentheil verantwortlich: F. Schuster in München

10 centimes

A 60e année.

MARDI 12 NOVEMBRE 1889

Administration:
RUE DES SABLES, 17

LES ANNONCES SONT REÇUES
En Belgique, au bureau du journal, rue des Sables, 17, et à l'Agence Havas, 89, Marché-aux-Herbes, à Bruxelles.
En France, à Paris, chez MM. Lagrange, Cerf et Cie, 8, place de la Bourse.
En Angleterre, à Londres, Sells' Advertising Agency, 167, Fleet str., Rudolf Mosse, Queen Victoria str., 13, chez John F. Jones, 186 Fleet str., Cowie et Ce, 17 Gresham str.
En Allemagne, en Autriche, en Suisse, chez Rud. Mosse, à Cologne, Berlin, Francfort, Strasbourg, Munich, Hambourg, Leipzig, Stuttgart, Vienne et Zurich.
En Italie, à Milan, H. Berger, via Brolette, 25; Haasenstein et Vogler, Milan et Turin.
En Hollande, chez MM. Nijgh et Van Ditmar, à Amsterdam et à Rotterdam.
Luxembourg, chez M. Schroell.

L'INDÉPENDANCE BELGE

CONSERVATION PAR LE PROGRÈS

10 centimes le numéro
POUR TOUTE LA BELGIQUE & A PARIS
15 centimes à l'étranger
POUR TOUS LES PAYS DE L'UNION POSTALE

BUREAUX A PARIS, rue Richer, 28.
BUREAUX A LONDRES 167, Fleet street.

Abonnement :

BRUXELLES	Un an	20 francs.
	Six mois	11 —
	Trois mois	6 —
PROVINCE	Un an	24 francs.
	Six mois	13 —
	Trois mois	7 —
ÉTRANGER (Union postale) Europe	Un an	40 francs.
	Six mois	22 —
	Trois mois	12 —

N° 316

MARDI 12 NOVEMBRE 1889

Rédaction:
RUE DES SABLES, 17

ON S'ABONNE :
dans tous les bureaux de l'Union postale
et
A Bruxelles : au bureau du journal, rue des Sables;
A Paris : M. Mahler, rue Richer, 28.
Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, 34;
Arthaud, faubourg Saint-Martin, 48.
A l'étranger : A la poste et chez les principaux libraires

1re Edition du matin

BRUXELLES, 11 novembre

REVUE POLITIQUE

Lord Salisbury n'a pas manqué samedi à la tradition qui impose au chef du gouvernement anglais un grand discours politique, à l'occasion du banquet d'installation du nouveau lord maire à la Mansion House. Les harangues officielles prononcées en ces agapes municipales, à date fixe chaque année, ne sont pas toujours pleines de révélations. Cependant le discours de lord Salisbury n'a pas été plus médiocre, cette fois, comme intérêt, que les exercices oratoires qui ont couronné les précédentes fêtes de ce genre.

C'est sur les questions de politique extérieure que le discours de lord Salisbury est à lire et à étudier. On constatera avec plaisir que le chef du cabinet britannique ne se montre pas moins optimiste aujourd'hui, que dans ses discours parlementaires de l'été dernier, quant à la situation générale de l'Europe. Il n'aperçoit qu'un point noir à l'horizon : celui que forme l'insurrection crétoise. Et encore, n'y attache-t-il aucune importance, affectant de croire que cette crise va s'éteignant et que les puissances n'auront bientôt plus à s'en préoccuper le moins du monde. Cette sérénité de langage ne s'accorde pas avec les faits observés par notre correspondant de Grèce, dont les lettres nous montrent le mécontentement des Crétois plus vivace que jamais et le gouvernement hellénique poussé, de façon presque irrésistible, à une intervention qui ne tarderait pas à se produire, si les puissances ne se hâtaient de préparer quelque nouveau *modus vivendi* entre la Porte et ses sujets de Candie et de la Canée. Mais lord Salisbury ne doit rien ignorer de tout cela. Et si, néanmoins, il affirme que nous n'avons pas lieu de nous inquiéter, que la paix de l'Europe n'a jamais été mieux assurée qu'à l'heure actuelle, c'est qu'il a de bonnes raisons d'être convaincu que le concert européen tient en réserve d'infaillibles remèdes diplomatiques pour empêcher la question crétoise ou toute autre de dégénérer en cause de conflit. Acceptons-en l'augure, au moins pour les mois d'hiver qui commencent et qui, en thèse générale, constituent normalement la saison de la paix.

Malgré tous les démentis, la presse allemande a continué si obstinément à nous présenter l'Angleterre comme une recrue de l'alliance à trois, depuis l'entrevue de Guillaume II et de la reine Victoria à Osborne, qu'on était curieux de savoir ce que lord Salisbury aurait à dire à ce sujet. Le chef du cabinet de Saint-James a été, à cet égard, assez vague pour ménager les susceptibilités de l'Allemagne et assez explicite pour calmer les appréhensions de ceux qui croient toujours, en dépit de toute logique, à des engagements secrets de la constitutionnelle Angleterre envers la Ligue des puissances centrales. Lord Salisbury a clairement indiqué que tant qu'il serait au pouvoir, il prêterait son influence à la triple alliance en tant qu'elle vise à maintenir la paix et le *statu quo*, mais que lui-même ne se prêterait à aucune guerre destinée à remanier la carte de l'Europe, c'est-à-dire à mutiler la France ou à agrandir l'Allemagne ou l'Italie. C'est dans un sens négatif, en somme, comme nous l'avions déjà dit ici, qu'il prête son concours à la « Ligue de la paix ». Que celle-ci passe à une politique active et agressive, et elle n'aura pas même l'appui du cabinet Salisbury, et à plus forte raison celui d'un cabinet libéral, les sympathies russophiles et antigermaniques de M. Gladstone étant connues. C'est ce qui fait dire à lord Salisbury que personne ne peut prédire le parti que prendrait l'Angleterre en cas de guerre européenne. Cela dépendrait non pas de quelque traité secret — qui n'existe ni ne peut exister — mais de la nuance du Parlement et du gouvernement qui dirigeraient les affaires au moment du conflit. Et dans un pays de suffrage libre comme l'Angleterre, personne ne peut dire quelle sera la nuance du Parlement et du gouvernement de demain.

Lord Salisbury a fait encore, sur la question d'Egypte, des réflexions empruntant un intérêt spécial aux derniers événements d'Afrique. Il a réitéré encore une fois la promesse de l'évacuation de la vallée du Nil par les Anglais le jour où ils considéreront leur tâche de « régénération et de fortification de l'Egypte » comme terminée. Mais il s'est attaché à prouver que cette échéance est plus reculée que jamais. Il avait beau jeu à affirmer que la prise de Wadelaï par les madhistes du Soudan, annoncée ces jours derniers par Stanley, va exposer l'Egypte à de nouvelles tentatives d'invasion de la part des madhistes triomphants et rend, par conséquent, la présence des protecteurs anglais du Khédive plus nécessaire que jamais dans la vallée du Nil. Cette thèse est très logique et fondée sur des faits absolument exacts, convenons-en. Mais il faut dire aussi que c'est avec un pareil raisonnement que l'Angleterre arrivera à éterniser son séjour en Egypte, en dépit de toutes ses promesses de retraite. Lord Salisbury n'ignore pas, — et son organe le *Standard* l'avouait il y a quelques jours encore, — qu'à force d'occuper l'Egypte, l'Angleterre s'habituera à la considérer comme terre britannique, et que la pression de l'opinion publique empêchera l'évacuation, le jour où les ministres de la Reine, quels qu'ils soient, la proposeront. Le cabinet Salisbury travaille visiblement à créer cet état d'opinion qui s'opposerait à ce que M. Gladstone lui-même donnât le signal du rapatriement des troupes anglaises. A ce point de vue, le discours de lord Salisbury ne fait que confirmer tous les soupçons excités depuis deux ou trois ans par l'attitude des hommes d'Etat anglais. Il ne faut pas se le dissimuler.

Pour ce qui concerne la politique intérieure, il n'y a à signaler qu'une nouvelle déclaration de principe de lord Salisbury contre le *home rule* irlandais, avec promesse de certaines concessions nouvelles sur la question agraire. C'est de peu d'importance. Jamais le cabinet actuel du Royaume-Uni ne sera si près de concéder l'autonomie à « l'île-sœur » que le jour où il se défendra le plus vivement d'y songer. Il joue sur les mots. Pour garder le pouvoir, il n'hésitera pas à faire droit quelque jour aux demandes de l'Irlande, tout en donnant au *home rule* quelque autre nom, pour masquer sa capitulation. C'est peut-être parce que le résultat des récentes élections partielles lui a fait sentir la nécessité de cette évolution que lord Salisbury en répudie l'idée avec tant d'énergie. Les incidents de la session parlementaire de février prochain nous édifieront à cet égard.

La riposte prévue du Portugal aux projets annexionnistes de la British South African Company sur le territoire compris entre la rive méridionale du Zambèze, le Transvaal et les provinces portugaises du sud-est africain, territoire connu sous le nom général de Nyassaland, — cette riposte ne se sera pas fait longtemps attendre. Une dépêche de Lisbonne nous signale un décret royal établissant l'autorité portugaise sur une partie du territoire même que la charte de la reine Victoria ouvre à l'activité de la Compagnie anglaise, et créant une commission chargée d'examiner la validité des contrats de cession territoriale que cette Compagnie a déjà fait signer ou fera signer par les indigènes, afin que le Portugal puisse, au besoin, protester et, passant outre à ces traités, faire occuper lui-même les contrées en question. C'est la lutte désormais ouverte.

La Diète de Bohême vient de consacrer cinq séances à la discussion de l'adresse des Jeunes-Tchèques demandant le rétablissement du royaume de Bohême. On sait que les Vieux-Tchèques avaient opposé à ce projet d'adresse une motion proposant de passer simplement à l'ordre du jour, la solution de cette question devant être laissée à l'appréciation souveraine de l'Empereur. Ce n'est pas que les Vieux-Tchèques contestent les droits autonomes de la Bohême; mais ils repoussent l'adresse comme étant un acte contraire à la lettre de la Constitution autrichienne. C'est sur ce thème que l'on a discuté toute la semaine avec une très grande vivacité et il est arrivé même que le débat a pris un caractère extrêmement violent. Ce qu'il y a à retenir, c'est la vivacité des haines contre l'Allemagne qui se sont manifestées à cette occasion. Les Allemands ont été représentés par différents orateurs du parti des Jeunes-Tchèques comme les ennemis mortels de l'Autriche. Il a même été dit à la tribune de la Diète que si l'Empereur ne rétablissait pas le royaume de Bohême, ce serait la Russie qui trancherait la question tchèque dans un sens favorable aux vœux de la nation. Ces quelques paroles donnent la note de tout le débat. Il s'est terminé samedi par le rejet de l'adresse des Jeunes-Tchèques et l'adoption de l'ordre du jour proposé par les conservateurs et les Vieux-Tchèques. Ce résultat était à prévoir, les Allemands ayant tout intérêt à voter avec les Vieux-Tchèques. Il n'y a donc eu en faveur de l'adresse que les 37 voix de la minorité jeune-tchèque. Seulement, la question étant maintenant posée, il ne faut pas être grand prophète pour prédire une longue série d'agitations et de débats orageux jusqu'à ce qu'elle soit résolue.

La *Rheinische Kurier* a affirmé ces jours-ci que le discours d'ouverture de la session parlementaire luxembourgeoise a été cette fois omis, parce que M. Eyschen n'avait pu arracher au roi Guillaume son consentement à une abdication prochaine. Notre correspondant de la Haye nous écrit que jamais il n'a été question d'une abdication du roi Guillaume comme grand-duc de Luxembourg; que la santé du souverain des Pays-Bas est excellente et lui permet de s'occuper activement des affaires publiques, et que la nouvelle du journal allemand n'a, par conséquent, rien de fondé.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME.

Rome, dimanche, 10 novembre.

Une dépêche de la municipalité de Venise annonce que l'empereur et l'impératrice d'Allemagne doivent arriver après-demain à midi au port de Malamocco et qu'ils feront leur entrée à Venise à 2 heures de l'après-midi.

LE PORTUGAL ET L'ANGLETERRE EN AFRIQUE.

Lisbonne, dimanche, 10 novembre.

Le *Diaro do Governo* publie un décret royal créant dans les terres d'Unzilla et dans les districts portugais de Manica, Sofala et Unhambane un gouvernement ayant son siège à Kuitevi, chargé de garantir la sécurité dans ces régions avec des forces militaires, et de contrôler les contrats passés entre les Anglais et les indigènes. Le gouverneur aura six délégués.

Le *Diario* publie en outre un décret royal créant un nouveau district de l'Afrique orientale à Zumbo, district de Teté.

On donnera au nouveau district un gouverneur spécial et on créera deux gouverneurs militaires.

Des doutes s'élèvent au sujet de la validité des contrats passés entre la Compagnie minière anglaise et la Compagnie portugaise de Mozambique. La question est officiellement tranchée par l'exposé des conditions exigées pour la conservation de ces contrats.

La Compagnie de Mozambique a demandé et obtenu la concession d'un chemin de fer traversant les vallées de Dunkue, de l'Aruangoa et du Busie jusqu'à Massikesse, dans le district de Manica.

LA QUESTION CRÉTOISE.

Constantinople, lundi, 11 novembre.

On annonce que le Sultan a informé le gouvernement grec qu'il accorde une amnistie plénière aux Crétois. Trente prisonniers environ ont été remis en liberté à la Canée.

LES ÉLECTIONS ADMINISTRATIVES EN ITALIE.

Rome, lundi 11 novembre.

Les élections se sont passées dans le plus grand calme.

Aux dernières élections, sur 34,418 électeurs inscrits, 24,372 avaient voté; aujourd'hui, sur 45,563 inscrits, il n'y a eu que 16,889 votants.

Les candidats aux conseils provinciaux communaux aux deux listes du Comité central libéral et de l'Union monarchiste libérale sont tous élus.

Les candidats du Comité central libéral sont en forte majorité.

EN TURQUIE.

Sofia, dimanche, 10 novembre.

On mande de Constantinople à la date d'hier :

On a beaucoup remarqué dans les cercles diplomatiques les longs et fréquents entretiens du comte Herbert de Bismarck avec l'ambassadeur d'Angleterre. On suppose que le traité de commerce entre la Turquie et l'Allemagne et la situation du prince Ferdinand en ont fait l'objet. On ne croit généralement pas qu'il y ait eu des négociations sérieuses pour faire entrer la Turquie dans la triple alliance, mais on est porté à admettre que l'Angleterre cherche à établir avec l'Allemagne une entente qui lui fournirait le point d'appui nécessaire pour se maintenir définitivement en Egypte.

On croit aussi, malgré toutes les déclarations contraires, que sir W. White joint tous ses efforts à ceux de l'Autriche pour provoquer la reconnaissance du prince Ferdinand. Bien qu'on n'y croie pas, on s'en est ému à Constantinople.

Les cuirassés qui ont accompagné l'empereur Guillaume aux Dardanelles ont reçu l'ordre de se rendre dans les eaux de Crête.

L'EXPÉDITION STANLEY

Le correspondant que le *New-York Herald* envoie au-devant de Stanley télégraphie de Zanzibar à son journal, le 10 novembre :

Le capitaine Wissmann vient de me faire dire que je puis me mettre en route pour aller au-devant de Stanley, par le territoire allemand. Lui-même me fournira une escorte, qui s'ajoutera à la mienne, mais exige que j'arbore sur ma route le drapeau allemand. Le gouvernement allemand lui a, du reste, télégraphié pour le prier de me prêter tout son concours.

Le Cercle d'enseignement populaire de Tournai a récemment invité M. Anseele, le socialiste gantois bien connu, à donner une conférence dans son local. A cette occasion, le *Courrier de l'Escaut*, ce *Bien public* du Tournaisis, a publié un article de deux colonnes où il s'attache à montrer l'identité, malgré certaines divergences plus apparentes que réelles, du libéralisme et du socialisme révolutionnaire.

Le thème est connu, et les feuilles cléricales l'ont enrubanné de variations aussi multipliées que dénuées de tout fondement.

Aussi n'aurions-nous même pas relevé les divagations du *Courrier*, si elles ne lui avaient attiré de la part du Cercle d'enseignement une lettre très nette et d'une forme très modérée.

La voici :

Monsieur l'Editeur.

Dans votre numéro du 5 novembre dernier, vous nous prenez à partie à propos de la conférence d'Anseele. Votre reporter a négligé de vous dire que le comité, par l'organe de son président, avait déclaré avant la conférence qu'il n'entendait ni défendre, ni attaquer les théories du conférencier, mais qu'il voulait seulement mettre les auditeurs à même de connaître le socialisme.

Le Cercle d'enseignement populaire est une tribune libre où peuvent se produire toutes les théories tendant à une amélioration quelconque dans le système social. Nous pratiquons à cet égard la tolérance la plus large, et si un grand orateur catholique voulait défendre devant nous telle thèse qui lui plairait de choisir, nous serions heureux de le présenter à un public impartial qui juge les idées qu'on lui soumet et sait les apprécier selon leur mérite.

Nous maintenons cette offre : s'il vous a plu de nous jeter un défi, nous le relevons. C'est la seule réponse que nous croyons devoir faire à vos attaques.

Dans l'espoir que vous insérerez la présente dans votre plus prochain numéro, nous vous envoyons, M. l'Editeur, nos salutations sincères.

Pour le Cercle d'enseignement,

Le secrétaire, JEAN DUPRÉ. Le président, JULIEN ALLARD.

Voilà qui est catégorique et si le parti clérical ne répond pas à la courtoise invitation de MM. Allard et Dupré, cette alternative se pose : ou bien ce parti clérical avoue qu'il ne possède pas de grands orateurs, supposition qui fera frémir d'indignation MM. Begerem, Eeman et Van Wambeke, ou bien le *Courrier de l'Escaut* a sciemment altéré la vérité en représentant le Cercle d'enseignement comme une tribune de socialisme libéral ou de libéralisme socialiste, au choix.

La vérité est que, en certaines circonstances et toute liberté d'opinion demeurant sauve de chaque côté, le socialisme et le libéralisme sont unanimes à témoigner leur dégoût et leur indignation; l'affaire Pourbaix, d'une part, le projet anticapacitaire, de l'autre, le montrent à l'évidence et à la confusion de nos maîtres.

Ceci soit dit non pour le seul *Courrier de l'Escaut* — lui seul, ce n'est pas assez — mais pour tous ses collègues, dogues et roquets de la meute cléricale.

La Ville

Le Roi recevra mercredi M. Henrique de Macedo Pereira Continho, le nouveau ministre de Portugal à Bruxelles qui remettra ses lettres de créance.

Son Excellence sera présentée à Sa Majesté par le prince de Chimay, ministre des affaires étrangères.

—

Le prince Zakéhito Arisugawa et la princesse sa femme, descendront lundi soir à l'hôtel de Belle-Vue. Le prince japonais vient de faire avec sa suite un assez long séjour en Angleterre.

—

La démolition du pâté de maisons qui s'étend entre la rue de l'Orangerie et la rue de Louvain et qui doit faire place au nouvel hôtel de l'administration des chemins de fer, sera bientôt achevée. Encore quelques jours, et l'on pourra commencer l'entreprise des fondations.

Rien n'est plus curieux que ce vaste terrain vague, où s'élèvent encore de-ci de-là quelques vieux pignons. La barbarie de la pioche n'a rien respecté, les murs qui séparaient les petites cours des maisons sont abattus. Un saule pleureur, qui recouvrait une gloriette de ses branches maintenues en rond, émerge mélancoliquement au milieu des ruines. Le saule sera coupé bientôt, et l'on fera du feu avec les branches sèches du bon arbre romantique.

Des escaliers démontés gisent plus loin sur le sol, leurs marches qui s'enroulent en plis tortueux font songer aux anneaux d'immenses serpents. Mais les terrassiers n'entendent rien aux doléances des vieilles choses qu'ils détruisent bravement. Ils ont raison de n'en rien entendre, ils perdraient inutilement leur temps. Et c'est qu'il faut vite abattre, pour reconstruire encore plus vite.

Aussi avant le commencement de l'hiver verrons-nous entreprendre les fondations du vaste hôtel de l'administration des chemins de fer. L'an prochain, les premières murailles sortiront de terre. Mais il faudra encore bien du temps pour que l'hôtel soit complètement construit.

—

La commission du Cercle artistique et littéraire a eu l'excellente idée de demander à M. Gevaert, sous forme de conférence, une réédition de son discours prononcé dernièrement à la séance publique de l'Académie. L'intérêt spécial du sujet « le chant liturgique de l'Eglise latine » et la compétence de l'orateur, voilà deux attractions incontestables.

—

Le banquet traditionnel de l'Union des anciens étudiants aura lieu cette année le dimanche 1er décembre, à la suite de l'assemblée générale qui se réunira le matin. Des personnalités marquantes du parti libéral y assisteront. La situation politique actuelle donnera à cette fête cordiale un intérêt particulier.

AU CONSEIL COMMUNAL

La séance du 11.

La séance est ouverte à 2 heures 30, sous la présidence de M. le bourgmestre.

A noter une communication du comité qui s'est constitué pour ériger un monument à la mémoire du compositeur Miry. Cette communication annonce qu'une liste de souscription est mise à la disposition du conseil.

M. PILLOY, au nom de ses collègues, MM. Doucet, Richald, Lepage et Steens et en son nom, dépose une proposition tendante : 1° à ce que la protestation votée par le conseil communal contre le projet Devolder soit imprimée et affichée.

2° Que la liste par catégories des électeurs dont le projet de loi entraînerait la suppression soit également imprimée et affichée sur les murs de Bruxelles.

M. LEPAGE dit les raisons qui l'ont amené, ainsi que ses collègues, à déposer la proposition en question. Il cite notamment le cas de M. Vanderstappen, l'éminent statuaire à qui le projet de loi enlèverait ses droits électoraux, le mettant sur le même pied que les banqueroutiers, les négociants faillis et les tenanciers de maisons suspectes.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents, et le conseil aborde son ordre du jour.

M. L'ÉCHEVIN WALRAVENS dépose le rapport du collège sur le budget de 1890.

M. PILLOY, au nom de son collègue M. Richald et en son nom, dépose le rapport de la section des finances sur le compte de la ville pour l'exercice 1888.

Le conseil approuve, sans discussion, divers actes d'administration des hospices, la répartition du fonds commun de la bienfaisance. Il vote, à l'unanimité, une proposition appuyée par M. Martiny et tendante à demander au gouvernement l'institution à Bruxelles d'un conseil unique de l'industrie et du travail composé de 21 sections et dont le ressort comprendra la ville de Bruxelles, les communes d'Anderlecht, d'Etterbeek, d'Ixelles, de Laeken, de Molenbeek, de Saint-Gilles, de Saint-Josse et de Schaerbeek.

L'assemblée vote de même une modification au règlement organique de la police, ayant pour objet de créer une place de commissaire-adjoint pour le service télégraphique de l'hôtel de ville.

M. GOFFIN combat longuement la suppression des experts de beurre.

M. LEPAGE demande la remise du vote sur cette suppression jusqu'au vote du budget.

M. VAUTHIER estime, avec le collège, que les experts de beurre sont absolument inutiles. L'honorable membre pense que rien ne s'oppose à ce que la suppression proposée par le collège soit votée sur l'heure, quitte à s'occuper plus tard de la réorganisation du marché au beurre et, s'il y a lieu, de la création de plusieurs experts spéciaux.

M. GOFFIN se rallie à cette idée.

M. DEPAIRE expose que les experts de beurre avaient leur raison d'être jadis, car les falsifications de beurre se réduisaient à des mélanges faciles à reconnaître. Aujourd'hui il n'en est plus de même. Depuis la découverte de la margarine, l'expertise devient impossible sans le concours de la chimie.

La suppression demandée par le collège est votée à l'unanimité.

Le conseil approuve les rôles du litt. B. de la taxe communale sur les voitures. Exercice 1889.

Une discussion provoquée par M. le conseiller Kops s'engage au sujet des termes des cahiers des charges qui imposent un cinquième de cour dans tous les bâtiments construits sur des terrains appartenant à la ville.

M. L'ÉCHEVIN DE MOT explique qu'il y a des cas déterminés dans lesquels on ne peut pas appliquer la règle générale. La ville est d'ailleurs très sévère; elle a déjà, se constituant partie civile aux procès, obtenu la démolition d'immeubles construits malgré les règlements sur la bâtisse.

M. KOPS. Je demande que la clause du cinquième de cour soit maintenue dans les cahiers des charges.

M. L'ÉCHEVIN DE MOT. C'est entendu. Nous vendons aux conditions ordinaires du cahier des charges.

Le conseil vote diverses cessions de terrains, approuve la mise en vente publique d'une maison sise rue Pachéco.

Déposé : le projet de revision du règlement de l'abattoir; de la police du marché aux bestiaux; le compte de 1888 de l'Académie des Beaux-Arts; les budgets pour 1890 des cours d'éducation pour jeunes filles et des écoles moyennes de garçons; le rapport présenté par M. Lepage, sur la proposition de M. Bergman, tendant à l'établissement d'une taxe spéciale sur les boutiques débitant plus de quatre articles différents.

La séance est levée à 3 1/2 heures.

CARNET DU REPORTER

Un drame. — Rue de Flandre, dans un petit appartement donnant sur la cour de la maison qui porte le n° 18, au-dessus d'un débit de boissons, habitait, depuis quelque temps, un ménage d'ouvriers. Ménage n'est pas le terme exact, c'est faux ménage qu'il faudrait dire. W... et Clothilde H... vivaient ensemble depuis plusieurs années sans être mariés. Ils ont deux enfants : une petite fille de quatre ans et un garçon de trois ans à peine.

Les deux amants vivaient en bonne intelligence, et rien, dans leur conduite respective, ne pouvait faire prévoir la scène émouvante qui s'est déroulée entre eux dimanche après-midi, vers 5 heures.

W... avait dîné à l'heure habituelle avec sa maîtresse et ses deux enfants, puis il était sorti. Il rentra vers cinq heures, monta précipitamment l'escalier qui conduit à son appartement et ouvrit la porte de la chambre dans laquelle se trouvait Clothilde H... et les enfants. Alors il tira un revolver de sa poche, visa la pauvre femme qui lui tournait le dos et fit feu à quatre reprises.

Trois balles atteignirent la malheureuse. L'un des projectiles lui traversa le cou de part en part, les deux autres pénétrèrent dans le dos.

H... jeta alors l'arme dont il venait de se servir et descendit l'escalier quatre à quatre. Plusieurs personnes étaient sorties du débit de liqueurs au bruit des détonations; il les écarta avec violence et s'élança dans la rue. La blessée était descendue à son tour, s'accrochant à la rampe de l'escalier. Elle vint tomber sur les dalles du cabaret en murmurant : Il m'a tuée! Puis elle perdit connaissance.

Le meurtrier avait pris la fuite. Il n'alla pas loin. Des passants lui mirent la main au collet et le remirent entre les mains de la police. Conduit au poste du Marché-aux-Grains, W... déclara qu'il avait voulu tuer sa maîtresse parce qu'elle le trompait. Il a été écroué, à la disposition du procureur du roi.

La blessée a été transportée à l'hôpital dans un état absolument alarmant.

Des voisins prennent soin des deux pauvres enfants que ce drame poignant prive de leur mère et de leur père.

Nouveaux détails. — Le parquet a fait dimanche soir, vers 9 heures, une descente à l'hôpital Saint-Jean où Clotilde H... occupe, dans la salle XIII, le lit n° 15.

A son arrivée à l'hôpital la blessée, surexcitée par la fièvre, a pu prononcer quelques mots, dire à l'interne de service son nom, son âge : elle est née en 1857 en Allemagne. Mais, à peine au lit, une hémorragie violente se déclara et lorsque les magistrats instructeurs arrivèrent, la pauvre femme était dans un état tel qu'il fut impossible de l'interroger. Son meurtrier, pendant le premier interrogatoire que lui a fait subir M. le commissaire de police adjoint Meunier a paru en proie à un profond repentir. Il sanglotait, répétant avec un tremblement convulsif : « Mon Dieu! Mon Dieu! qu'ai-je fait? »

V..., qui est employé dans un magasin de jouets et d'ustensiles de ménage au « Bazar Sainte-Catherine », a déclaré qu'en voulant tuer sa maîtresse, il agissait sous l'empire d'une féroce jalousie. Des camarades lui avaient monté la tête, accusant Clotilde H... d'être la maîtresse d'un autre employé du bazar. La pauvre femme est dans une position intéressante. V... croyait ne pas être le père de l'enfant qu'elle porte dans son sein. Il lui avait reproché, dimanche matin, de le tromper et était sorti pour aller acheter un revolver chez un armurier de la rue des Fripiers. L'arme dont il s'était servi était chargée de quatre balles.

Nous avons fait prendre lundi matin, à l'hôpital Saint-Jean, des nouvelles de la blessée. Son état n'avait guère varié depuis la veille. Elle était toujours sous le coup d'une grande prostration et hors d'état de répondre aux questions qu'on aurait pu lui poser.

A l'assassin! — Une patrouille de police passait lundi matin, vers 4 heures, rue de Berlaimont, lorsque l'attention des deux agents qui la composaient fut attirée par ces cris répétés : Au secours! à l'assassin!

A peine vêtue, échevelée, une femme venait d'ouvrir une fenêtre et c'était elle qui criait.

Les agents entrèrent dans la maison où ils furent reçus par le mari de la dame qui leur raconta qu'une scène venait d'éclater entre sa moitié et lui et que c'était pour le simple plaisir d'ameuter le voisinage contre lui que Mme X... avait appelé un secours dont elle n'avait aucunement besoin.

Une rixe. — Dans un cabaret de la rue du Marché, une rixe a éclaté dimanche soir entre deux abatteurs qui venaient d'abattre pas mal de petits verres de genièvre. L'un d'eux, terrassé par son adversaire, est tombé si malheureusement qu'il s'est brisé la jambe. On l'a transporté à l'hôpital.

La Province

La grève.

La manifestation socialiste en faveur du suffrage universel, qui devait avoir lieu dimanche, a complètement échoué à cause du mauvais temps sans doute.

Les ouvriers, au nombre de 3 à 400, sont partis de Jolimont pour La Louvière avec un drapeau tricolore, (vert, blanc et rouge) et ils se sont dirigés vers la Maison du Peuple à La Louvière.

Une réunion du comité s'est tenue en ce local et on a décidé le maintien de la grève. Le citoyen Verreycken représentait le Conseil général du Parti ouvrier.

A 4 heures tout était fini, et les manifestants ont parcouru le champ de foire; en ce moment on ne se croirait pas en pays de grève.

—

Ostende. — La saison de la pêche du hareng va-t-elle nous amener de nouveau des conflits entre pêcheurs chalutiers et pêcheurs harenguiers dans la mer du Nord?

On signale un conflit entre un bateau de pêche, le n° 8 d'Ostende, et un bateau pêcheur de Lowestoft, qui lui a coupé son chalut et lui a occasionné pour plus de 1,000 francs de dégâts. Ce bateau est le n° 617 de Lowestoft; il a été aidé dans ce forfait par les bateaux nos 565 et 347, également de Lowestoft, dont les équipages ont menacé les pêcheurs belges de coups de fusil et de coups de revolver.

Il est probable que ce conflit ne sera pas le dernier et il est nécessaire que des mesures soient prises pour garantir les pêcheurs belges contre les pêcheurs anglais qui s'emparent des meilleurs endroits de pêche, en détruisant les engins de nos bateaux.

Que peut notre seul aviso, alors que de nombreux croiseurs anglais sillonnent la mer du Nord.

MONITEUR

FINANCES. — Sont nommés dans l'administration des contributions directes, douanes et accises: Contrôleur à Eecloo, M. D. Mensaert; receveurs, à Verviers, M. V. Delaye; à Gilly, M. C. Lejeune; à Overoet (Liége), M. J. Mouzon. — M. E. Warzée, receveur de l'enregistrement et des domaines à Genappe, est nommé à Spa.

SAPEURS-POMPIERS. — M. L. Gaudoux est nommé sous-lieutenant commandant le corps de Sivry.

ÉCOLE MILITAIRE. — Sont admis à la 2e année d'études, les élèves de la 54e promotion des armes spéciales : MM. Jacques, Van de Vondel, Michelet, Mongenast, Deweerdt, Giron, Van Crombrugghe, Beving, Edouard, Fayaux, Liévin, Bech, Tassart, Legrain, Dewaet, Scheys, Poncelet, Lebrun, Delvaux, Uytterhoeven, Van der Woestyne, Leclercq, Bertrand, Thélie, Lefert, Joostens, De Cuyper, Jacob, Fyen, Dusausois, Velge et Huet.

APRÈS L'EXPOSITION

Notes et statistiques diverses.

Suite et fin (1).

Nous arrivons aux trois restaurants Duval; les statistiques authentiques qui nous ont été fournies sont si curieuses que nous les donnons en entier.

Ces trois restaurants, qui n'occupaient que 2,151 mètres carrés, et ne pouvaient disposer que de 1,580 places, ont servi le chiffre phénoménal de 2,422,500 repas, soit en moyenne 13,100 repas par jour pendant les six mois; chaque place a donc été renouvelée plus de 8 fois par jour.

Pour ces 2,422,500 repas, il a été consommé :

517,371 pains de un kilogramme qui, mis bout à bout, représentent une longueur totale de 439,680 mètres, soit la distance de Paris à Belfort ou à Mâcon;

302,812 kilogr. de viande ou volailles et beurre;
100,937 kilogr. de poissons;
242,000 kilogr. de légumes ou primeurs;
72,675 kilogr. de fromages;
68,120 kilogr. de confitures.

Ce qui fait un ensemble de 8,794,728 portions, non compris 635 personnes employées, qui ont pris 352,000 repas.

On a bu :
708,800 litres de vin;
16,300 litres de cidre;
131,600 litres de bière;
12,500 litres de marc, cognac, rhum, kirsch;
5,800 litres de liqueurs surfines;
Soit au total 549,000 petits verres.
252,960 siphons;
52,700 bouteilles d'eaux minérales;
3,745 bouteilles ou demi-bouteilles de champagne;
5,600 verres de champagne au verre.

Cela représente 215,500 francs de droits d'octroi payés sur les viandes et les boissons.

Les chiffres concernant le matériel ne sont pas moins extraordinaires :

On a lavé : 2,861,500 serviettes, 3,030,250 verres, 14,545,200 assiettes, 3,636,000 cuillers, 7,272,600 fourchettes, 9,591,400 couteaux, etc.

On a rémué : 381,671 bouteilles et 438,990 demi-bouteilles, 105,400 canettes, 137,000 chopes et carafons et 250,650 bocks.

On a donc manipulé 51,462,480 pièces, qui pèsent au total 12,150,000 kilogrammes, sans compter la chaudronnerie, la poterie, le charbon et le linge, ce qui fait par jour et par employé 1,324 pièces manipulées ou 312 kilog.

Voici maintenant une statistique qui ne manque pas d'intérêt : si on admet, comme pourboire, une moyenne de 15 centimes par repas, le personnel servant, qui se composait de 210 paires de bras, a réalisé 363,375 francs, soit 1,730 francs de gratifications par personne.

Cet ensemble de chiffres se passe de commentaires, et ils n'ont rien d'invraisemblable pour ceux qui ont vu les queues interminables qui attendaient à la porte des restaurants Duval; nous tenons à ajouter qu'ils sont le relevé exact de ce qui a été inscrit au jour le jour.

Les kiosques, avec des prétentions plus modestes, ont cependant vendu des victuailles et des boissons dans de curieuses proportions. Voici la journée d'une de ces boutiques, non des mieux situées : 4 à 500 litres de vin, 100 à 150 pains de quatre livres, 3 jambons, 40 saucissons, 60 litres de bière, 50 litres de café, 300 gâteaux et autant de sandwiches. C'est respectable. Cela représente 300 à 400 francs de bénéfices nets. D'autres kiosques, mieux situés, ont fait jusqu'à 600 et même 700 francs de bénéfices.

Le chalet des Hollandaises, situé près du pont d'Iéna, a vendu jusqu'à 6 et 7,000 gaufres par jour.

Au pavillon Van Houten, on servait une moyenne de 5,000 tasses de cacao.

Au bar du pavillon de Guatemala, on consommait, de 3 heures à 4 heures et demie, 1,000 tasses de café.

Dans certains chalets installés aux galeries de l'agriculture nous avons relevé jusqu'à 1,500 verres de cidre en une journée.

Au palais des Produits alimentaires, on a vendu partout dans des proportions extraordinaires; voici les chiffres les plus amusants : la Boulangerie modèle vendait couramment, le dimanche, de 30 à 40,000 gâteaux; elle a atteint 42,000 le 15 août, à 10 centimes le gâteau. Au bar des champagnes, on a vendu une moyenne de 3,000 verres, à 35 et 50 centimes le verre. Aux comptoirs des bières françaises, on a dégusté jusqu'à 50,000 verres, à 10 centimes.

Dans la rue du Caire, plusieurs marchands vendaient journellement de 1,000 à 1,200 morceaux de nougat ou sucreries diverses.

Citons encore pour finir quelques statistiques bien curieuses.

Les Bateaux Parisiens ont transporté, du 6 mai au 1er octobre, 5,808,555 voyageurs se rendant à l'Exposition et 4,868,606 voyageurs en sortant, et pour octobre un ensemble de 3,954,677, soit pour les six mois : *quatorze millions six cent mille voyageurs.*

Les 263 fauteuils roulants qui ont fonctionné en moyenne chaque jour ont promené 206,298 visiteurs.

Enfin l'ensemble des redevances payées à l'administration par les divers concessionnaires s'élève actuellement à plus de *deux millions*; en 1878, les redevances n'avaient produit que 673,000 francs.

***

En présence de pareils résultats, et si peu enclin que soit en général le commerçant à avouer une satisfaction sans mélange, on conçoit que l'Exposition de 1889 n'ait laissé que de bons souvenirs parmi tous ceux qui y ont traité des affaires.

Qui pourrait se plaindre, en effet? Les établissements de consommation et les boutiques de victuailles n'ont pas été les seuls à gagner. Tous les théâtres, les concerts et les spectacles quelconques ont encaissé des recettes prodigieuses.

(1) Voir *l'Indépendance* d'hier.

Le panorama de la Compagnie transatlantique a reçu de 7 à 10,000 visiteurs par jour; ses recettes s'élèvent à 1,200,000 fr. Le Théâtre égyptien a fait souvent des journées de 1,000 francs et même de 1,200 fr., nets de tous frais; il a fermé ses portes le six novembre sur un bénéfice qu'on nous assure être de près de 200,000 francs. Lorsqu'on parle de cela à Mustapha El Dib, le propriétaire et l'impresario de la danse du ventre, il ne nie pas et se contente de sourire. Les voisins d'un des cafés marocains racontent que les concessionnaires associés se sont partagé récemment la jolie somme de 170,000 francs.

Même succès chez les Aïssaouas, au Théâtre annamite et au Café tunisien.

Et chez les exposants, n'a-t-on pas vu de tous côtés : Vendu! vendu! vendu dix fois, vendu vingt fois! reproduction vendue! Objets de grand prix, objets bon marché, bibelots de bon goût ou produits vulgaires, tout y a passé! il y a eu des amateurs pour tous les genres.

On s'est disputé les produits de provenances étrangères. Au Japon, plus un objet à vendre; depuis les paravents à dix mille francs, les laques d'or, les porcelaines artistiques et les cloisonnés signés, jusqu'aux moindres chiffons, jusqu'aux plumeaux, aux balais ou aux pièces gigantesques et d'un placement difficile, tout est acheté. En Serbie, il n'y avait plus un seul tapis à vendre; en Roumanie, on s'est arraché les costumes, les broderies et les étoffes de soie; de même à la Grèce. Siam lui-même a vendu la plupart de ses meubles dorés, si lourds de forme et si criards de tons. En Norvège, bijoux anciens et modernes, filigranes, vendus! Aux Etats-Unis, chez Tiffany, on ne trouvait plus ni bijoux, ni pièces d'orfèvrerie.

A la section italienne, chaque meuble, chaque service a un chapelet d'étiquettes : vendu, vendu! A la section russe, le dernier jour, on a pris d'assaut les vitrines de tissus : andrinoples ordinaires, cotonnades de Moscou, velours de coton, pièces de percale, soieries de chez Sapochnikoff, tout a été enlevé dans la matinée du 6 novembre. Quant aux fourrures, c'est un spectacle des plus curieux! On voit des gens, qui en temps ordinaire n'achèteraient pas la moindre pièce sans prendre l'avis d'un ami connaisseur, se ruer sur ces monceaux de fourrures et faire des acquisitions de prix, pour ainsi dire sans inspection et sans marchander. C'est un magasin russe, norvégien ou suédois; cela suffit; cela doit être bon et pas cher.

Et les cristaux de Bohême, et la porcelaine danoise, et les porcelaines ou les objets en métal de la Grande-Bretagne, et les faïences de Delft. Tout est vendu! A la section belge, plus rien, ou presque rien dans les admirables vitrines de la dentelle : mouchoirs à 1,000 francs, éventails de 2,000 fr., châles à 8 et 10,000 fr., vendus! Aux faïences vendu! Aux tapisseries, vendu!

A la section française, c'est plus extraordinaire encore. A la bijouterie, toutes les parures ont été acquises; aux classes de la céramique, de la cristallerie et des bronzes d'art, on a renouvelé les étalages. Chez Gallé de Nancy, on a pris des commandes pour plusieurs mois.

A la galerie des machines, que de machines et que d'appareils vendus ou commandés! A l'agriculture, sur le quai, pompes, tonneaux, instruments agricoles, clôtures de tous systèmes, machines à battre, à vanner, à lier, à semer, tout cela est acheté.

Dans les parcs, dans les jardins du Trocadéro, depuis un mois on voyait sur les constructions, les pavillons et les kiosques : à vendre! La plupart avaient trouvé acquéreurs; isbas russes, chalets norvégiens et suédois, tentes, kiosques en fer, serres, constructions en bambou, palais et maisons démontables, vendus, vendus!

A l'Esplanade des Invalides, les boiseries, les sculptures, les bas-reliefs, les plafonds, les toiles peintes, et tout ce qui décore les palais du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine, vendus toujours, vendus encore!

***

Jusqu'aux indigènes des colonies et des pays de protectorat, qui sont partis chargés de cadeaux et d'emplettes et la bourse pleine. Peu de jours avant leur départ, nous avons été autorisés à visiter tout ce monde-là, le soir, après la clôture de l'Exposition. Nous sommes entrés dans les cases et les huttes; elles étaient pleines de valises, de caisses, de malles que les indigènes avaient achetées dans le quartier du Gros-Caillou; il y en avait de toutes les dimensions et de tous les genres, en bois, en cuir, en toile, caisses de dame également. Nous avons trouvé tous ces habitants en train de passer en revue leurs emplettes, à la lueur d'une chandelle; ils étaient là défaisant et enveloppant, pour la vingtième fois sans doute, tous leurs bibelots, et comptant les piécettes qui leur restaient pour augmenter leur butin. Chaînes, porte-monnaie, montres, foulards, ceintures, coiffures et étoffes; les malles regorgeaient!

Les Javanais ont été particulièrement heureux dans leurs recettes; d'abord ils étaient payés par le kampong; quelques-uns recevaient quatre-vingts et même cent francs par mois; à cela s'ajoutaient les petits profits de diverses industries; plusieurs indigènes ont fait des fortunes en exerçant leur métier. La respectable Javanaise, qui imprimait des mouchoirs à la cire, nous a montré, très fière, une bourse qui contenait plus de 2,500 fr. en or. Les tresseurs de chapeaux ont également fait de bonnes affaires. Aussi a-t-on fait des acquisitions plus sérieuses au kampong. Dans le dortoir des hommes, nous avons vu plus de dix machines à coudre, et des meilleures marques, achetées sur les économies.

Les danseuses, si gâtées, si choyées, avaient acheté toute une collection de bijoux, d'étoffes, et mille choses clinquantes, dans les bazars de la Tunisie et d'Algérie.

Les indigènes du Congo et du Gabon n'ont fait leurs achats qu'au dernier moment, dans le port où ils s'embarquaient; ces braves nègres avaient amassé d'assez jolies recettes. Les Annamites et les Tonkinois ont préféré emporter leur argent, se réservant de l'utiliser au retour. Les Sénégalais, ces grands enfants toujours gais et que chacun taquinait, avaient tous commandé des cartes de visite. Dans notre tournée nocturne, au moment de quitter les piroguiers, dont nous avions visité l'installation malgré l'heure avancée, le chef, que nous avions surpris en toilette de nuit, nous a remis sa carte, avec force poignées de mains; nous lisons sur un véritable vélin : « Adi-Sar, chef des piroguiers de Guetn'dar. Saint-Louis (Sénégal) », et il avait ajouté : « Comment t'appelles-tu? Viens me voir à Saint-Louis. »

***

N'oublions pas, pour compléter cette énumération de gens pour qui l'Exposition fut une prodigieuse aubaine, de citer ceux qui reçoivent gratuitement et ceux qui donnent. Les musées, les bibliothèques publiques voient leurs collections s'enrichir de dons précieux. Les commissariats étrangers, les particuliers et les Sociétés savantes étrangères ont offert une grande partie de ce qu'ils avaient exposé.

Les Républiques de l'Amérique latine ont donné tous leurs échantillons aux musées commerciaux, que l'on va enfin créer : bois rares, minéraux, produits alimentaires, tabacs, laines, cotons, etc. La Nouvelle-Zélande, au nom de son gouvernement, donne d'intéressantes collections, et les curieux types qui décoraient l'entrée de sa section. Victoria offre le pavillon construit au Trocadéro pour l'exposition de ses vins. La Roumanie donne ses céréales et ses bois aux écoles d'agriculture; la Russie a fait abandon de collections ornithologiques, et d'une série, aussi complète que possible, des différents objets employés à l'éducation de l'enfance dans les différentes provinces de l'Empire. L'Ecole des mines, le Conservatoire des arts et métiers, la Bibliothèque nationale reçoivent de toutes parts. Le Musée d'ethnographie, au Trocadéro, est celui qui va le plus s'enrichir : types de constructions, modèles de bateaux, armes, ustensiles divers, costumes, c'est par centaines qu'on lui envoie des objets.

Et les pauvres ont aussi leur part. Beaucoup de commissariats étrangers offrent des produits alimentaires, des vêtements défraîchis ou des échantillons de tissus devenus inutiles, à l'Assistance publique et à d'autres établissements. Plusieurs religieuses, appartenant à différents ordres, ont sollicité l'autorisation de faire leurs quêtes auprès des exposants prêtes à recevoir les moindres objets, tout ce qu'on est disposé à abandonner.

En somme, dans nos promenades de ces derniers jours, nous avons interrogé pour ainsi dire tout le monde, restaurateurs, boutiquiers, exposants, vendeurs et concessionnaires, et nous n'avons pas rencontré un mécontent sincère. Si pourtant : beaucoup regrettaient la clôture et n'auraient pas voulu voir tarir cette source de bénéfices aussi fantastiques.

Faut-il s'en étonner?

Il m'a paru que cette petite revue statistique et anecdotique, dont j'ai écarté les chiffres trop arides, était la conclusion obligée, la conclusion pratique de nos « Promenades à travers l'Exposition de 1889 ». L. E.

LETTRE DE TURQUIE

L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE D'ALLEMAGNE A CONSTANTINOPLE.

CONSTANTINOPLE, 6 novembre.

Aujourd'hui, à 2 1/2 heures de l'après-midi, Guillaume II et l'Impératrice ont quitté le port de Constantinople, salués par toutes les batteries de terre et par celles des cuirassés se trouvant dans la rade. Pendant vingt minutes ç'a été une succession de coups de canon et le palais du Dolma Baghtché se perd dans la fumée.

Il est certain que ce voyage en Orient laissera des souvenirs agréables au couple impérial allemand. L'Empereur et l'Impératrice sont allés partout où il y avait quelque chose à voir ou à visiter. Jamais journées de voyageurs et de touristes n'ont été mieux remplies. Il n'est peut-être pas un habitant de Constantinople, dans la ville même, qui ne les ait pas vus. Il leur est arrivé de passer par la rue de Péra deux et même trois fois par jour, ce qui faisait dire aux Levantins, peu amis du mouvement, qu'ils avaient le diable au corps.

Les trois premiers jours (samedi, dimanche et lundi 4 novembre) le temps était magnifique et se prêtait beaucoup aux promenades impériales; Constantinople et le Bosphore rayonnaient alors de leur plus vif éclat. Mais le quatrième, c'est-à-dire le 5 novembre, le ciel vers le tard se couvrit de gros nuages noirs et une pluie fine commença à détremper le sol. Aujourd'hui, mercredi, 6 novembre, jour du départ, le temps est relativement bon, quoique un peu brumeux, mais il fait chaud. C'est, dit-on, le plaisir de se trouver ici et pas autre chose qui a décidé l'Empereur à rester à Constantinople un jour de plus, car vous savez qu'il devait partir hier.

Que vous dirai-je maintenant de toute cette réception? Le Sultan a certainement épuisé toute sa provision de courtoisie et d'attentions délicates pour un puissant souverain comme Guillaume II. Il y a eu force gracieusetés et force salamaleks à Yldiz comme à Dolma Baghtché; l'Empereur et l'Impératrice ont pris part à deux grands dîners de Cour, l'un de 120, l'autre de 60 couverts; ils ont emporté, le premier un magnifique sabre richement monté et ayant, dit-on, une valeur historique, et l'Impératrice, une superbe broche en brillants d'un travail artistique parfait. Ce sont là les seuls cadeaux, qu'en souvenir de leur séjour à Constantinople, ils aient voulu accepter du Sultan. Ils ont goûté, en un mot, tous les plaisirs, toutes les satisfactions qu'un souverain généreux et courtois par tempérament pouvait prodiguer à des hôtes aussi illustres. Mais l'accueil de la population indigène, à part, bien entendu, les Allemands, a été froid, tellement froid que l'on a décidé samedi dernier à la Teutonia (Club allemand) de faire quelques sacrifices pécuniaires pour réchauffer le zèle de quelques pauvres diables, et leur faire crier : hourra! sur le passage du couple impérial. C'est ainsi que dimanche dernier, c'est-à-dire le lendemain de cette décision, quelques centaines de Grecs et autres ont acclamé les souverains à leur retour de la chapelle d'Aïnali Tchesmé. La veille, l'on n'avait entendu par-ci par-là, sur le passage de Leurs Majestés, que quelques bourdonnements.

Cette froideur, cette hostilité même, n'a pas échappé aux Allemands, mais ils sont aujourd'hui assez puissants pour s'en consoler facilement. On a beaucoup remarqué que le stationnaire français, *le Pétrel*, a quitté son mouillage de Tophané, où se trouvent tous les autres stationnaires, pour n'avoir pas à saluer l'empereur allemand. Quant aux Français, ils n'ont ni illuminé ni pavoisé leurs maisons, ce que personne ici n'a songé à leur reprocher.

Pour ce qui est des conséquences politiques de ce voyage, on persiste à croire, dans certains cercles, que la Turquie n'a donné aucun gage sérieux à la politique allemande agissant pour elle-même ou pour ses alliés dans la péninsule des Balkans. Quelques personnes croient pouvoir interpréter les deux conversations que le comte Herbert de Bismarck a eues avec le grand vizir comme des événements importants. La décoration de l'Aigle-Noir conférée par l'Empereur à Kiamil pacha leur fait penser que le souverain allemand a dû être content de Kiamil pacha, ce qui autoriserait certaines présomptions favorables à l'Allemagne, etc.

On ne partage pas cet avis dans les cercles officiels qui sont en communication constante avec le palais. Là, règne l'idée que le Sultan est trop éclairé et trop fin diplomate pour se laisser prendre et aliéner une liberté d'action qui serait précieuse à la Turquie dans certains cas donnés. Pour ceux-là, la visite de Guillaume II à Constantinople n'a rien changé à l'ordre de choses actuel. On ne tarderait pas à s'en apercevoir en ce qui concerne particulièrement la Turquie.

LETTRES D'ATHÈNES

Correspondance particulière

ATHÈNES, 6 novembre.

J'ai pu vous télégraphier samedi que, sous la pression des événements de Crète et de l'attitude des puissances, la Grèce agirait pour la sauvegarde de ses devoirs, indépendamment de toute alliance.

C'est incontestablement son droit. Elle a un voisin qui, faute de savoir maintenir l'ordre chez lui, compromet la paix de l'Europe, tantôt sur le Danube, tantôt en Arménie, tantôt dans l'Archipel. Des milliers de réfugiés, qu'elle est obligée d'entretenir, qui apportent avec eux d'horribles misères, lui demandent des armes pour rentrer dans leur patrie et sauver leurs familles des outrages et des violences auxquels elles sont exposées. Que voulez-vous qu'elle fasse? Ses propres intérêts, les intérêts de ses nationaux établis en Crète, et ils sont nombreux, sont compromis, leurs biens menacés, leurs vies sans sécurité; une opposition d'autant plus difficile à contenir qu'elle s'appuie sur toutes les traditions de l'hellénisme, se prépare à tirer parti de ces maux. Le gouvernement grec peut-il continuer à se croiser les bras? Il a dénoncé la situation à l'Europe, les puissances sont restées sourdes à son appel. Quelques-unes le blâment de son initiative. Ne consultant que leurs intérêts, elles redoutent les complications qui pourraient sortir d'une action exercée à Constantinople. Il n'y a donc pas à compter sur elles.

Mais l'Allemagne, me direz-vous? Que sont devenus les rêves qui, disposant du bien d'autrui, donnaient la Crète à la Grèce; puis, faisant entrevoir l'accession de la Turquie à la triple alliance, montraient Guillaume II obtenant au moins par la persuasion du Sultan les seules mesures que lui commande la situation : une amnistie pour la Crète, la reconstitution de son autonomie, la réparation des violences de la répression?

Il se peut que ces conseils se donnent spontanément, mais la Grèce n'a pas à les demander ni à en attendre les effets. Il faut qu'elle agisse par elle-même si elle veut se faire respecter et continuer à jouer en Orient le rôle auquel l'appellent son passé et ses besoins. Un proverbe allemand dit *Mit grossen Herrn ist nicht gut Kirschen essen.* « Il ne fait pas bon manger des cerises avec des grands seigneurs. » A Athènes, malgré le mariage, malgré les visites royales et impériales, on me semble fort bien avoir compris ce proverbe, mieux qu'à Rome. Ni M. de Bismarck ni son souverain ne font de la politique de sentiment, la Grèce non plus n'a pas à en faire.

Son grand malheur dans le passé a été de ne pas avoir d'amis véritables, et, faute d'amis, d'avoir agi souvent inconsidérément et avec trop de précipitation. Avec l'homme qui dirige actuellement ses destinées, ce danger n'existe plus. C'est un homme d'Etat. Il connaît bien le dessous des choses et les ressources dont il dispose. Il ne hasardera rien, mais lorsqu'il frappera le coup qu'il médite, il le frappera d'une main sûre et mieux que ses prédécesseurs.

Que pourra faire l'Europe devant le fait accompli? Les hardiesses de la Bulgarie sont faites pour encourager la Grèce. Quelle puissance voudrait aujourd'hui assumer la responsabilité de couvrir les atrocités qui se commettent en Crète comme elles se commettaient hier en Thessalie.

Le soldat turc sait se battre. Il ne sait pas faire le métier de gendarme. Comment et quand s'engagera l'action, c'est ce que je ne me crois autorisé à vous dire dans l'intérêt même de la Grèce. Bien des choses dépendront d'ailleurs d'événements qui, dans un avenir prochain, peuvent se passer en Angleterre. Le règne de lord Salisbury ne sera pas éternel et les discours récemment tenus par M. Gladstone à Paris, puis à Sheffield, marquent déjà en quoi sa politique extérieure différera de celle de son rival. Imaginez une entente plus intime avec la France, le retrait possible des troupes anglaises en Egypte, et jugez du contrepoids que la marine grecque, toujours en rivalité avec la marine italienne, pourrait apporter dans la balance des forces qui tiennent aujourd'hui la Méditerranée.

Dans tous les cas, rien ne s'engagera aussi longtemps que l'empereur d'Allemagne sera à Constantinople, pas même la phase diplomatique qui doit forcément précéder toute autre manifestation.

La Chambre hellénique a repris ses travaux aujourd'hui. L'opposition fourbit ses armes. On s'attend à une interpellation d'autant plus passionnée qu'elle trouvera son retentissement dans le patriotisme de tous les Grecs et dans l'anxiété avec laquelle les Crétois espèrent que leurs compatriotes et coreligionnaires viendront à leur secours. On parle de démonstrations dans les rues, de l'intention du Roi de partir pour la campagne de Decelie, afin de se mettre hors du mouvement. Mais que ne disent pas les politiqueurs d'Athènes, les plus terribles bavards qui soient au monde? Si le télégraphe vous apporte l'écho de leurs paroles, gardez-vous bien de les prendre pour de l'argent comptant. M. Tricoupis a derrière lui une très forte majorité, les Crétois eux-mêmes le savent bien. Ils savent aussi que s'ils le faisaient tomber du pouvoir, ils perdraient leur meilleur ami.

P.-S. — Les membres de l'opposition ont arrêté leur programme d'action dans la prochaine campagne parlementaire. Dans une réunion provoquée par M. Delyannis ils sont convenus de réserver jusqu'à la discussion du budget leurs griefs contre l'administration de M. Tricoupis et de commencer l'attaque contre sa politique extérieure par une interpellation sur les affaires crétoises. Cette interpellation sera formulée dès demain par l'ancien ministre des affaires étrangères, et développée par ses principaux lieutenants.

L'interpellation de M. Delyannis portera sur deux points : l'action diplomatique du gouvernement vis-à-vis de la Turquie, puis l'abandon des Crétois, et les conseils qui, émanés du cabinet d'Athènes, contribuèrent à faciliter l'occupation de l'île par Chakir pacha.

La conclusion de l'interpellation se devine : « Vous avez causé les maux dont souffrent les Crétois, la répression sans merci qui les rejette en Grèce, les dangers auxquels sont exposés leurs familles et tous les chrétiens de l'île; que comptez-vous faire pour mettre un terme à la situation?

M. Tricoupis répondra sans doute qu'il a fait ce qu'il pouvait pour empêcher l'insurrection. Il n'avait pas le droit de l'encourager lorsqu'elle a éclaté malgré ses conseils. Maintenant que le mal est fait on ne peut pas lui en imputer la responsabilité. Tout ce qu'on peut lui demander, c'est d'obtenir de la Turquie ou des puissances qu'elles y mettent un terme le plus tôt possible, et si cette satisfaction lui est refusée, si ses avertissements sont dédaignés, de prendre lui-même sa cause en main.

Pendant ce temps, la situation en Crète continue de s'aggraver, et le pis c'est que la sécurité ne se rétablit pas. Je ne parle pas des excès de la soldatesque. Depuis le renvoi en Asie Mineure des éléments les plus turbulents de l'armée, il y a, sous ce rapport, une amélioration. Mais ce qui ne s'améliore pas, ce sont les procédés de l'état de siège. La lettre que j'ai sous les yeux relate l'arrestation d'un Crétois aisé et influent, très considéré par ses compatriotes, M. Mathioudaki. Suspect aux musulmans, il a déjà été traduit deux fois devant la justice civile qui l'a relâché, ne trouvant rien à sa charge. Maintenant il est menacé de passer devant un conseil de guerre de la part duquel ses ennemis espèrent plus de souplesse. Le moins qui puisse le menacer c'est l'exil ou la prison, peut être la confiscation de ses biens. De tels procédés ne sont pas de nature à arrêter le mouvement d'émigration qui rejette vers la Grèce les meilleurs éléments de l'île, ceux qui d'ordinaire ne se mêlent pas aux insurrections, mais qui finissent par en devenir les soldats les plus dévoués lorsqu'on les persécute injustement.

Chakir pacha a demandé à son gouvernement d'interdire l'accès des ports crétois pendant la nuit aux navires de la Compagnie pan-hellénique, la seule qui entretienne en ce moment encore des relations entre l'île et la Grèce. La mesure a pour but d'empêcher des Crétois influents de se soustraire par la fuite au sort qui vient d'atteindre M. Mathioudaki.

COURRIER TELEPHONIQUE
DE PARIS

UN DISCOURS DE M. GOBLET. — UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.

10 novembre, soir.

Un punch a été offert aujourd'hui par les comités antiboulangistes à M. Hovelacque, nommé aux élections législatives.

M. Goblet y a prononcé un discours. Après avoir rappelé que l'événement lui avait donné raison en ce qui concerne ses prédictions sur la situation politique actuelle, il a constaté que personne ne voulait plus aujourd'hui entendre parler de groupes.

Les chefs des monarchistes, dit-il ensuite, ont beaucoup perdu de leur influence; ils se sont si gravement compromis qu'ils ont perdu tout crédit près des leurs. Ils auront beau faire tout ce qu'ils pourront pour réunir leurs troupes, ils n'y réussiront pas. Un homme politique fort habile s'est offert pour leur tendre la main et les aider à franchir le passage. Cet homme fait fort bien, et je m'étonne que cette tentative n'ait pas été mieux accueillie par les républicains même avancés, car elle mérite d'être encouragée. Et même si le parti, dont cet homme est le chef, était arrivé du premier coup, comme il l'annonce un peu trop hardiment, à disposer de la majorité à la Chambre, je trouverais tout à fait légitime qu'il eût le gouvernement. Le pays en effet a le droit d'être gouverné suivant ses préférences, mais telle n'est pas la situation.

On a beau dire : le pays a fait des élections modérées. Assurément il ne veut pas de violences, pas de politique de tracasseries, de persécutions et de représailles, mais quant à croire que le pays soit disposé à s'endormir, trouvant qu'on a bien assez fait et qu'il n'y a plus rien à faire que des lois d'affaires, c'est-à-dire ces lois pratiques d'ordre secondaire dont on parle toujours et qu'on ne définit jamais, vous n'êtes pas, je crois, de cet avis, et moi non plus; je doute même que ce soit l'avis de tous les nouveaux venus dont on s'est peut-être un peu trop hâté de préjuger l'opinion.

Prenons garde, si nous persistons dans notre aveuglement, que le mécontentement ne se réveille.

Il reste donc à trouver un terrain d'entente sur lequel puisse se réunir la majorité républicaine progressiste appelée à former un gouvernement.

M. Goblet examine alors quels seraient des trois points : revision de la Constitution, séparation de l'Eglise et de l'Etat, suppression du Sénat, ceux sur lesquels l'entente pourrait s'établir.

L'orateur continue.

On mande de Belgrade au *Temps* que la reine Nathalie a quitté Belgrade pour ne pas se rencontrer avec le roi Milan; elle va résider provisoirement à Nisch.

Ce matin, à 8 heures, le train venant de Pontoise est entré en gare du Nord à toute vitesse et n'a été arrêté que par le heurtoir qu'il a déplacé. Quinze voyageurs portent une blessure à l'arcade sourcilière. Le garde-frein est gravement contusionné; les dégâts matériels sont sans importance.

LE DISCOURS DE M. GOBLET. — RETOUR DE JERSEY. — LE DÉPUTÉ A LA BLOUSE. — LE NOUVEAU MINISTRE DE LA MARINE.

11 novembre, matin.

Je vous ai donné hier les grandes lignes du discours de M. Goblet prononcé à l'occasion du punch offert par des comités antiboulangistes de Paris à M. Hovelacque, élu député aux dernières élections.

M. Goblet a exprimé l'idée, en terminant, qu'il lui paraissait impossible de faire la concentration républicaine sur les deux premiers points du programme progressiste : la revision de la Constitution et la séparation des Eglises et de l'Etat. Il a conseillé alors l'entente sur le troisième point : la réforme de l'impôt.

« Que la majorité s'unisse, a-t-il dit, pour cette réforme et qu'elle l'accomplisse afin de fonder la République sur la base indestructible des intérêts populaires. »

Rien de nouveau aujourd'hui au sujet des menées boulangistes et de la manifestation projetée pour demain.

Le retour de Jersey des députés a eu lieu hier sans émouvoir Paris et il est probable que les dernières dispositions seront prises aujourd'hui par le comité exécutif.

Il est bien difficile de savoir ce qui s'est passé à Jersey, les pèlerins s'étant renfermés dans un mutisme complet. Cependant je crois savoir qu'on y a discuté la ligne de conduite à tenir à la Chambre. Les plus exaltés, tels que MM. Déroulède, Laur, de Menorval, voulaient qu'on maintînt le fameux programme : revision, dissolution, referendum. Les plus raisonnables, comme MM. Naquet et Léouzon-le-Duc, demandaient qu'on se bornât à présenter et à voter des lois utiles et démocratiques. On a discuté longuement et aucune décision n'a été prise.

M. Boulanger, dont l'attitude désespérée a frappé tout le monde, s'est rallié à une proposition de M. Laguerre que l'avait engagé à lancer un nouveau manifeste.

M. Thivrier, le député socialiste qui a juré à ses électeurs qu'il siègerait en blouse, est dans nos murs. On a fêté son élection hier dans un banquet qui a eu lieu au Palais-Royal. M. Thivrier, qui présidait, — en blouse naturellement, — était flanqué de membres du parti socialiste. Il a expliqué au dessert pourquoi il siègerait en blouse et il a exposé ensuite son programme. Puis il a ajouté :

« Si on me dit : « Votre blouse n'est pas un uniforme convenable, » je répondrai : « Vous avez dans un coin de cette assemblée un enjuponné qui s'appelle Freppel : Eh bien, mettez-le en demeure de quitter sa robe, et moi je quitterai ma blouse. »

Ces paroles ont été naturellement très applaudies.

M. Barbey, ancien ministre de la marine, a accepté l'offre de M. Tirard de prendre la succession de l'amiral Krantz; le décret portant sa nomination comme ministre de la marine a paru ce matin au *Journal officiel.*

Nouvelles et informations.

— On télégraphie de Tunis, 10 novembre :

Le conseil des ministres s'est réuni au Bar-el-Bey sous la présidence de M. Massicault.

Le budget y a été discuté. L'excédent des recettes de l'exercice écoulé est de 4,400,000 piastres dont l'exercice en cours profitera. Le déficit prévu pour l'exercice actuel est de 6 millions. Si les recettes sont bonnes on espère équilibrer le budget.

— On mande de Marseille que, sauf dans le golfe du Lion, où le temps est splendide, la Méditerranée est démontée entre la France l'Espagne et l'Algérie.

De nombreux navires sont entrés dans le port avec des retards considérables et de grandes avaries.

On signale des sinistres du côté des Baléares. On est sans nouvelles de plusieurs bateaux.

Une dépêche d'Alger annonce que le paquebot *Touache* vient d'arriver dans ce port après une épouvantable catastrophe. Ce navire a été balayé par un coup de mer qui a enlevé 12 personnes dont 4 sont mortes.

COMMUNICATIONS ET AVIS DIVERS

EAU D'HOUBIGANT *la plus appréciée pour la* TOILETTE HOUBIGANT, Parfumeur à Paris.

Correspondance artistique.

La Compagnie Japonaise nous informe qu'outre ses achats directs au Japon, elle choisit chez les principaux importateurs de l'étranger tous les articles ayant un caractère original, de façon à offrir à sa clientèle des objets uniques et triés entre tous.

Les Expositions des *Cercles artistiques* d'Anvers et de *Bruxelles*, ainsi que celle du *Palais des Académies*, prouvent l'importance et le haut goût d'une des maisons que la Compagnie Japonaise représentait dans ces circonstances.

Dès ce jour l'Exposition des nouveautés est ouverte au public, 25ª, rue Royale, à Bruxelles, où de très jolis cadeaux sont offerts à des prix très minimes.

ANGLETERRE

GRÈVE DES BOULANGERS A LONDRES.

Un avis de la Société des ouvriers boulangers de Londres porte à la connaissance des patrons que s'ils ne font pas droit aux demandes formulées par leurs employés qui exigent, entre autres conditions, que la semaine ne comporte pas plus de 60 heures de travail, la grève générale sera déclarée la semaine prochaine.

—

Le *Standard* fait le plus vif éloge du discours prononcé samedi par lord Salisbury. Il le félicite d'ailleurs de toute sa politique en général et d'avoir su conserver à l'Angleterre sa position de pacificatrice désintéressée, tout en se gardant de faire croire qu'il n'est point de cas où, si elle était provoquée, elle refuserait de tirer l'épée en compagnie de ses alliés.

Le *Times* dit, de son côté, qu'il n'y a et qu'il ne saurait y avoir de doute sur la politique de la Grande-Bretagne en Europe et spécialement dans la Méditerranée. Elle vise à maintenir le statu quo qui semble la meilleure garantie au maintien de la paix et de la prospérité de toutes les nations.

Toutefois, l'Angleterre ne permettra jamais la rupture de l'équilibre méditerranéen par la destruction de la puissance navale de l'Italie.

Cette éventualité ne pourrait se produire qu'à la suite d'une collision internationale qui devient de plus en plus improbable.

Pour le *Times*, l'Angleterre ne doit jamais perdre de vue que son autorité en Egypte n'est que temporaire. Elle a pris devant l'Europe l'engagement de se retirer aussitôt que son œuvre serait terminée.

Cet engagement pris par M. Gladstone a été renouvelé par lord Salisbury.

RUSSIE

Le *Nouveau Temps* dit que la Russie n'éprouve personnellement aucun dommage de la prolongation du *statu quo* en Bulgarie, car elle n'a ni recherché ni réclamé aucune transaction. Rien ne l'empêche de poursuivre invariablement la politique des mains libres en laissant au prince de Bismarck de décider s'il est conforme à ses vues que l'état de choses universellement reconnu comme étant actuellement l'unique menace pour la paix européenne doive continuer d'exister pendant tout l'hiver dans la péninsule ablkanique.

—

On mande de Saint-Pétersbourg que le khan de Khiva fera, cet hiver, un long voyage en Europe.

L'émir de Bokhara enverra prochainement son fils faire ses études à l'école des pages à Saint-Pétersbourg.

ITALIE

LE PREMIER EMPRUNT ABYSSIN.

Nous recevons d'importants détails au sujet de l'emprunt que le roi Ménélik vient de contracter avec la Banque nationale italienne.

La signature du contrat a eu lieu le 26 octobre dernier à la Consulta, dans le *salon jaune*. Makonnen, accompagné de son interprète, lut attentivement le contrat et la convention, dans la copie écrite en amarique, et il allait y apposer son sceau, en signe d'acceptation, lorsqu'on lui fit comprendre que le sceau ne suffisait pas, et que les parties contractantes devaient y apposer aussi leur signature.

Makonnen alors signa et apposa son sceau sur les deux exemplaires en amarique et en italien, ce que firent, après lui, MM. Crispi, le commandeur Grillo, directeur de la Banque nationale, et M. Giolitti, ministre du Trésor. En qualité de témoins, signèrent MM. le commandeur Cantoni, directeur général du Trésor, et le chevalier Pisani-Dossi. Le comte Antonelli et M. Bodio étaient aussi présents.

L'emprunt, de deux millions, est stipulé entre la Banque nationale et Makonnen, avec la garantie du gouvernement italien. Les mandats sont au nombre de quatre : deux ont été livrés immédiatement; les deux autres le seront le 15 de ce mois. Des deux premiers mandats, l'un, de 200,000 francs, est endossé à un fabricant d'armes belge; l'autre, de 800 mille francs sera transmis au ministre du trésor qui changera les billets de la Banque nationale en thalers de quatre francs, dont on vient de faire, à des conditions fort avantageuses, une large acquisition en Autriche.

Les mandats du 15 novembre seront : l'un de 50 mille francs, payable au même fabricant d'armes, et l'autre de 950 mille francs.

Quant à l'amortissement, Makonnen avait fort insisté pour que les payements fussent faits à Leila, parce que c'est là que se tient le marché le plus important du Choa, et les payements seraient plus faciles; mais la Banque n'a pas voulu consentir, exigeant les versements à Massouah, dans les caisses de l'État.

L'emprunt est à 6 p. c., amortissable en vingt annuités. Le remboursement de l'intérêt et des quotes d'amortissement aura lieu le 1er juillet de chaque année, dans la caisse du gouvernement italien à Massouah, aux risques et périls du gouvernement choan, qui vient de remettre à la Banque 20 obligations, chacune de 192,178 fr., comprenant l'amortissement et l'intérêt convenus.

Il va sans dire que les frais d'enregistrement et autres sont, comme d'habitude, à la charge de l'empire éthiopien.

Le gouvernement italien, dans l'éventualité (presque certaine) que la Banque nationale prêtera deux autres millions au roi Ménélik, s'est engagé, dès ce moment, à donner encore sa garantie. Cela prouve, en effet, que l'emprunt sera de 4 millions, mais cette seconde partie de l'emprunt ne se fera qu'après certains événements, c'est-à-dire après la défaite complète de ras Alula et l'occupation du Tigré, occupation que l'on croit prochaine.

La presse officieuse prétend que cet emprunt améliorera la situation politique et financière du roi Ménélik, et donnera le droit à l'Italie de surveiller l'administration de l'Ethiopie.

L'emprunt est garanti, nominalement, par les recettes de la douane, supérieures à 100 mille thalers, et par des gisements d'or du Vollega, que le roi Ménélik s'engage à faire explorer et exploiter.

Le *Journal officiel* publie un décret royal en date du 9 novembre chargeant une commission de faire une enquête administrative et financière sur la situation de la commune de Rome.

GRÈCE

Le prince George de Grèce a reçu l'ordre de l'Aigle-Noir de Prusse.

AMÉRIQUE

Les marins et chauffeurs des Etats-Unis ont tenu à New-York une réunion dans laquelle ils ont décidé de se constituer en Trades-Unions.

—

Un drame inspiré par les passions politiques vient de se produire à Lexington : le colonel Goodloe, membre du comité républicain national, a poignardé le colonel Zwope, du parti républicain.

—

Au Congrès maritime réuni en ce moment à New-York, le délégué des Etats-Unis a proposé que les steamers faisant le service entre l'Amérique et l'Europe fassent, par des temps de brouillard, usage d'un sifflet différent, suivant qu'ils se dirigent vers l'est ou vers l'ouest.

—

Le président Harrison a signé samedi l'acte proclamant le Montana, Etat autonome de l'Union.

—

Dimanche a été célébré à Baltimore le centenaire de la création du premier diocèse catholique romain aux Etats-Unis.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le cardinal Gibbons a constaté que le nombre des catholiques qui était, il y a cent ans, de 40,000, est aujourd'hui de 10 millions.

THÉATRES ET BEAUX-ARTS

BRUXELLES

L'Association des artistes musiciens a brillamment inauguré samedi la série de ses concerts de la saison dans la salle rafraîchie de la Grande Harmonie. Quand nous disons rafraîchie, cela s'entend des peintures, car le problème de la ventilation n'a été qu'imparfaitement résolu et grande était encore la chaleur. Les solistes, pour la partie vocale, étaient Mlle Merguillier et M. Badiali. Mlle Merguillier a chanté l'air de l'Ombre du *Pardon de Ploermel* et les variations des *Diamants de la Couronne*, deux morceaux où sa virtuosité excelle et qui lui ont valu de longs applaudissements bien mérités. M. Badiali s'est fait entendre d'abord dans la célèbre romance de l'Etoile du *Tannhœuser* où il aurait mieux réussi sans doute, s'il n'avait pas été trahi par un accompagnement de harpe plus fait pour le dérouter que pour le seconder. Un air de *Richard-Cœur-de-Lion* lui a fourni, dans la seconde partie, l'occasion d'une revanche dont il a profité avec talent et avec succès. La harpe aussi a pris sa revanche, sous d'autres doigts que ceux de l'accompagnatrice dont M. Badiali avait eu à se plaindre, sous les doigts habiles de Mlle E. Cervantes, une virtuose qu'on entendait pour la première fois à Bruxelles. Avec la grâce et l'élégance féminines, qui sont essentiellement du domaine de la harpe, Mlle Cervantes a de la puissance sonore lorsqu'il le faut, et les difficultés de mécanisme ne sont pas pour la gêner. Elle a joué dans la première partie une fantaisie de Parish-Alvars sur *Moïse*, et aux deux morceaux portés au programme dans la seconde partie : la classique *Danse des Sylphes* et la *Marche triomphale du roi David* de Godefroid, elle en a ajouté un troisième, une transcription de la *Source* de Blumenthal qui était, il y a vingt-cinq ans, sur tous les pianos pianotants. C'était peut-être beaucoup de trois morceaux du même instrument; mais Mlle Cervantes n'en a pas moins été très applaudie pour son réel talent. M. Deswert n'était pas un nouveau venu pour le public de Bruxelles : on a fait un chaleureux accueil à ce virtuose-compositeur, qui a vaillamment exécuté d'abord un très distingué *Concertstück* de sa façon, puis un air de J. S. Bach dont son archet a fait ressortir tout le charme mélodique, et pour finir un morceau de virtuosité : *Le moment musical*, offert au public ami de la difficulté dans le mécanisme instrumental. Il faut de la musique pour tous les goûts; mais, quant à nous, nous aurions entendu plus volontiers une seconde fois l'air de Bach.

L'orchestre a supérieurement exécuté sous la direction de M. Barwolf l'*Ouverture Jubilaire*, de Ch. Hanssens, et la poétique préface instrumentale d'*Obéron*; il a, de plus, accompagné les chanteurs avec beaucoup de soin et de discrétion, ce qui est encore un mérite. Le nouveau chef d'orchestre de l'Association a eu sa part, très grande et très légitime, du succès de la soirée.

***

Dimanche a eu lieu la cérémonie annuelle de la distribution des prix aux lauréats du Conservatoire, cérémonie honorée de la présence de S. M. la Reine et de S. A. la comtesse de Flandre. Le discours d'usage a été prononcé par M. Devolder, ministre de l'intérieur, présidant le bureau où siégeaient M. le prince de Caraman-Chimay, M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, M. Gevaert et les membres de la commission de surveillance du Conservatoire. Le discours du ministre n'a pas été long, ce qui est un mérite; on a remarqué qu'il renfermait de bonnes idées bien exprimées, ce qui en est un autre. La constatation de l'état florissant de l'enseignement au Conservatoire; un juste hommage rendu au savant directeur et au corps professoral de cette belle institution; un vœu émis pour l'unification des méthodes servant à l'instruction musicale dans toutes les écoles du pays; l'indication des accroissements du Musée instrumental, déjà si riche, par des dons reçus des agents consulaires dans les pays lointains; un respectueux témoignage de reconnaissance à S. M. la Reine pour la protection dont elle honore le Conservatoire et pour les prix qu'elle a fondés en faveur du chant et de la harpe; l'éloge mérité des fondateurs de différents prix et un appel, pour l'avenir, à des libéralités semblables, tels ont été les principaux points touchés par le ministre dans ce discours applaudi.

Ensuite a eu lieu la proclamation des résultats des concours, cérémonie longue et fastidieuse, qu'on devrait bien abréger à l'avenir en supprimant la mention des récompenses secondaires qu'il suffit d'enregistrer au programme. La partie intéressante de la séance était le concert, et l'assemblée trouvait qu'il se faisait bien attendre. Il débute enfin par l'ouverture de *Lodoïska*, de Cherubini, exécutée comme on sait le faire au Conservatoire. Après cela c'est le tour de Mlle M. Schmidt, premier prix de violoncelle, qui joue avec sentiment et talent deux morceaux de Popper dont le premier surtout plaît comme style et comme exécution, le violoncelle étant plus fait pour chanter que pour faire des prouesses de vélocité. Ce sont ensuite deux jolies chansons du seizième siècle, jeunes malgré leur grand âge, parfaitement chantées par les élèves de la classe d'ensemble vocal. M. H. Verbrugghen, élève de M. Isaïe, premier prix de cette année, a 15 ans, suivant le programme; on lui en donnerait douze à peine, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une belle qualité de son, de la pureté, de la justesse et un brillant archet, comme il l'a prouvé dans un concerto de Saint-Saëns qui n'est pas du tout commode. Le grand air dramatique de *Fidelio*, cet admirable morceau que vous savez, a été chanté avec expression et avec chaleur par Mlle Polspoel, dont la voix a du timbre et de la distinction. Nous avouerons n'avoir guère compris les variations pour instruments à cordes de M. De Greef, sur une chanson flamande qui est une Idylle si la suite répond aux premiers vers cités dans le programme, lesquelles variations, en contradiction manifeste avec le texte qui les a prétendument inspirées, ne se distinguent que par la complication, l'enchevêtrement et la prétention. Les archets du Conservatoire ont brillé dans ce morceau; c'est tout ce qu'on en peut dire. Grand succès pour *les Zingaras* de M. Michotte, morceau piquant, variée dans sa forme, fort bien écrit pour les voix, très adroitement et pittoresquement instrumenté, chanté avec verve par deux voix

agréables qui sont celles de Mlles Brohez et Chevalier. Pour finir, et il était temps, car la séance avait été longue, il y eut la magnifique *Sinfonia* et chœur de J. S. Bach, exécutés par les élèves des classes d'ensemble, l'orgue étant tenu par M. L. Vilain. Grand effet pour l'œuvre et pour ses interprètes.

Dimanche prochain nouveau concert au Conservatoire pour l'audition des lauréats auxquels le programme n'a pas pu donner cette fois l'hospitalité. XX

—

Le succès exceptionnel de la cantate de M. Gilson, prix de Rome, vient de donner lieu à une manifestation en l'honneur de feu le professeur Duyck, le maître, presqu'oublié, du lauréat. Duyck fonda notamment l'école de musique de Cureghem-Anderlecht qui compte actuellement trois cents élèves. A l'occasion du succès de M. Gilson, le comité de cette école, réuni en séance extraordinaire, a voté à l'unanimité : 1° la motion de son président, le docteur Riez, portant hommage à Duyck et proposant la création d'un « prix Duyck »; 2° l'envoi du procès-verbal de la séance à l'administration communale, à Mme veuve Duyck et au lauréat Gilson.

La reprise des *Fumeurs de Kef*, le ballet de M. Emile Mathieu, était annoncée pour lundi, mais elle est remise par indisposition ; elle aura lieu jeudi. On commencera par *le Caïd*.

Demain, *Hamlet*, dont le grand succès s'affirme à chaque représentation.

Plusieurs décors d'*Esclarmonde* ont été essayés samedi ; ils ont paru très réussis. Les répétitions sont très avancées et l'ouvrage de M. Jules Massenet passera très probablement dès les premiers jours de la semaine prochaine.

REVUE LITTÉRAIRE

Dernier amour, par M. Georges Ohnet, — un volume in-18, chez Ollendorff. — *Fin de Rêve*, par M. George Duruy, — un volume in-18, chez Ollendorff. — *D'Alembert*, par M. Joseph Bertrand, — un volume in-18, chez Hachette.

On est reconnaissant aux vulgarisateurs de la science, à ceux qui mettent à la portée de tous, les faits et les lois réservés autrefois aux initiés de la haute culture. Pourquoi ne serait-on pas reconnaissant aux vulgarisateurs du roman, à ceux qui traitent les sujets poétiques et dramatiques, les luttes de passions, d'intérêts ou de préjugés, de façon à émouvoir les naïfs lecteurs, plus sensibles à la convention qu'à la vérité? On l'a effectivement, cette reconnaissance, puisque la prodigieuse fortune de M. Georges Ohnet, romancier et dramaturge, est incontestée. En dépit des railleries, les livres et les pièces de l'auteur du *Maître de Forges* ont noblesse, pathétique, action attachante. Le tout en faux ; mais ce faux est ce qui convient au plus grand nombre, et lui donne ses plus sûres impressions.

Pour les notoriétés, comme pour les gloires, les critiques servent presque autant que les éloges. M. Georges Ohnet a été cruellement défini et jugé par M. Jules Lemaître, non dans un feuilleton des *Débats*, mais dans une étude de *la Revue bleue*, dont on cite beaucoup, et inexactement, la première phrase. Il a fait écrire à M. Anatole France, de malice douce d'ordinaire, d'indulgente subtilité, un article presque véhément, et de dédain irrité. Puis, tous les défenseurs empressés des différents styles sont venus à la rescousse pour accabler les gaucheries d'écrivain de M. Georges Ohnet. Les moqueries au *Maître de Forges* ont été une manière d'être artiste, raffiné, pour de bonnes gens qui n'auraient certes pas composé le *Maître de Forges*. Mais une si vive campagne entretient le bruit d'un nom. Et les succès de M. Ohnet ne souffraient guère d'avoir tant d'indignations et de railleries à subir.

Ceux qui veillent le plus jalousement pour que les réputations d'écrivains, prenant trop de place au soleil, ne soient pas trop longtemps acceptées, n'ont plus tant d'acharnement contre M. Ohnet. Il a encore vaste clientèle, et cela le rend encore haïssable. Mais pour les dépités de la célébrité, pour ceux qui s'estiment lésés par les accapareurs de l'attention publique, il y a de plus efficaces besognes à poursuivre, que de nuire au crédit de lecture de M. Georges Ohnet. Un auteur dont le nom est fameux, et dont on juge le talent médiocre ou nul, c'est odieux. Mais ce qui est bien plus odieux, pour les impatients d'avoir leur tour, ce sont les auteurs ayant grand talent avec grande renommée.

Les médiocres, on compte bien qu'en un jour ils peuvent laisser la place libre. Un courant les a portés, un autre courant les remportera, sûrement. Mais les forts, les délicats, les originaux, ceux qui ont personnalité distincte, et qui, en outre, ont prise définitive sur la faveur ou la curiosité universelle, voilà l'ennemi. Pour les jeunes *Struggle-for-lifer* de la littérature, car tout est à la « lutte pour la vie » maintenant, et les Paul Astier de l'écriture essayent d'être féroces, comme le Paul Astier de Daudet, les plus insupportables parmi les arrivés, ce sont les arrivés avec du nerf, de la grâce, vigoureux, séduisants, ou puissants, installés sans conteste aux premiers rangs.

Aussi, voyons-nous que le trop heureux Ohnet, — heureux, mais de mérite non décourageant, — n'est plus si impitoyablement traqué. Les bons coups de dent, les dénigrements travaillés vont maintenant à Zola, à Daudet, à Maupassant, à Bourget, dont l'inégale célébrité est également haïssable. Ceux-ci sont les vrais gêneurs. Et on vous prouvera de plus en plus que ce sont de minces personnages, et de peu de nouveauté.

Ne devenons pas plus hostile à M. Georges Ohnet, parce qu'il est plus épargné désormais par les Juges sévères et agacés des succès établis. Il a son utilité et ses qualités en refaisant, avec banalité, des livres qui avaient été faits avec délicatesse ou force. Il a accommodé des idées, des scènes d'Octave Feuillet au goût d'un public, tenant peu à l'observation directe et à la justesse des expressions. Et cette vulgarisation a eu de l'habileté, a muni du romanesque qui pouvait leur plaire, des lecteurs nombreux, qu'il est bon de ne pas détourner du romanesque. Voici que M. Georges Ohnet dans son nouveau roman, *Dernier Amour*, reprend le *Fort comme la mort* de Maupassant, et nous donne une réduction, une transposition de cette œuvre émouvante, et de vérité si profonde. Ce serait audacieux, pour qui tenterait de faire un livre vivant, de pénétrante psychologie, d'évidente réalité, un livre d'analyse et de passion, comme celui de Maupassant. Mais M. Georges Ohnet ne semble pas y prétendre. Il arrange le bon sujet de *Fort comme la mort* — un homme et une femme qui s'aiment en toute sincérité depuis longues années, et une petite fille charmante qui vient mettre une dernière flambée, un dernier amour dans le cœur de l'homme — il arrange cela de façon théâtrale, avec des épisodes bien amenés, et les scènes à faire adroitement faites. Cela ne court pas sur les brisées de *Fort comme la mort*. C'est la même situation, mais traitée uniquement comme une bonne situation à effets dramatiques, sans chercher à faire voir les gens et les choses du roman, sans prêter aux uns paroles caractéristiques et aux autres relief animé.

Le style de M. Ohnet a peu de propriété, et nulle curiosité. Les mots vagues, qui ne précisent rien, les formules de convention y abondent. Pour le tissu du langage, c'est de même composition que ce style de discours public, dont les élégances et l'éloquence sont si artificielles. Aucune phrase n'a netteté avec force, simplicité avec justesse. Et comment voulez-vous que cette forme indécise puisse nous faire croire à l'existence de vrais individus et de vraies passions? Mais il n'est pas nécessaire que vous y croyez. Ni le comte et la comtesse de Fontenay, ni Mlle Lucie Andrimont, ni le marquis de Villenoisy, ni les autres acteurs de ce drame, ne paraissent prétendre à autre chose, qu'à contribuer à une action intéressante, à des dialogues bien combinés, à tenir en suspens un dénouement tragique.

De même que les paroles des différents personnages ne les marquent pas spécialement, les réflexions passionnelles, qu'on nous donne au courant du récit, ne s'appliquent pas particulièrement à ceux dont on nous raconte l'aventure. C'est de la psychologie en l'air, de l'observation morale qui peut servir à toutes les situations pareilles, à toutes les histoires de gens qui souffrent de n'être plus aimés. Ce n'est pas de l'observation directe, de l'analyse vivante. Ce sont les explications ordinairement employées pour ces sortes de péripéties, comme les paroles échangées, dans les moments dramatiques du roman, sont celles qui, communément, développent la scène et lui font produire ses effets.

Il faut avoir confiance, ne pas se méfier de certaines moqueries, pour écrire le *Dernier Amour*; de même que pour avoir un certain talent d'orateur, il ne faut pas craindre le sourire des malins, il faut user du poncif avec résolution. Mais on peut avoir cette hardiesse-là sans naïveté, très adroitement. M. Georges Ohnet n'est probablement pas né pour écrire, imaginer et observer autrement qu'il ne le fait, dans ses livres et ses pièces. Ce n'est pas uniquement par calcul d'habileté qu'il s'est choisi la nature de son style et le caractère de son talent. Mais on peut suivre sa propre voie, en sachant bien où on s'est engagé, et comment on y pourra marcher le plus sûrement, avec le plus de profit. M. Georges Ohnet semble posséder ce genre de sagacité. Il est très intelligent, très avisé, non gâté, dit-on, par son éclatante fortune, et il a écrit, avec les qualités moyennes qui leur convenaient, des ouvrages bourgeois, dont le grand succès immédiat peut se passer de durée. *Les Batailles de la vie*, tel est le titre général de M. Georges Ohnet. Vous avez vu de ces panoramas de batailles, en tableaux. On ne s'y battait pas, et rien n'y vivait. Mais, tout de même, c'était émotionnant. Les batailles de M. Ohnet font spectacle aussi, et même émotion.

— Autre roman, publié par Ollendorff: *Fin de Rêve*, par M. George Duruy. C'est le rêve de Gambetta, tragiquement interrompu. Singulier livre, où il y a un peu d'histoire, un peu de chronique, un peu de mélodrame, où le vrai et le faux forment un mélange déconcertant. Et le wilsonisme qui vient se mêler à cela, un prétendu frère de Gambetta, qu'on invente, pour représenter les tripotages, dont quelques-uns des hommes de la République ont été accusés. Et un fils non reconnu, et haineux, du grand politique, qui aurait tiré le coup de revolver, première cause de la catastrophe finale.

C'est bien tourmenté, d'un artificiel qui veut avoir des parties de justice, de vérité. On ne s'intéresse pas au roman, qu'on sent faux, quelle que soit l'authenticité de certains détails, et on ne peut pas, pour la mesure de l'homme, son rôle, son influence, son caractère et ses actes, s'en tenir à cette étude sans précision. C'est animé de style, avec une éloquence et une verve sans personnalité, et dont on voit les procédés trop faciles. Mais M. George Duruy a fait effort, lui qui semble d'inclination peu républicaine, pour être de pleine équité pour Gambetta. *Fin de Rêve* devra, en tout cas, à celui qui y est peint, sous le nom de Costella, le piquant qu'on trouve toujours à ces mises en scène dramatiques d'hommes fameux. Un livre, qui touche à une pareille figure, peut être insoucieux de vérité historique et de vérité romanesque, et éveiller pourtant les curiosités.

— Le mieux, pour les vrais grands hommes est de les aborder franchement, ainsi qu'on en use pour ces études sur les grands écrivains français, dont nous sommes redevables à la maison Hachette. Ce sont de petits volumes, de joli format, qui vous diront la vie, les œuvres et l'influence des principaux auteurs de la littérature française. On a eu déjà le *Cousin* de M. Jules Simon, un portrait de finesse exquise, où tout semble peint en beau, et où les moindres tares et les signes particuliers du visage se trahissent; le *Montesquieu* de M. Albert Sorel, solide travail et de vues bien originales, une charmante *Mme de Sévigné* de M. Gaston Boissier; de nettes et vives études de Turgot et de M. Thiers par M. Léon Say et M. Paul de Rémusat.

Voici un *D'Alembert* de M. Joseph Bertrand, un géomètre qui est de l'Académie française, un savant qui a plume souple et esprit acéré. La vie de d'Alembert a été très variée, et M. Joseph Bertrand parle, avec même justesse, du géomètre qui a été d'Alembert, de l'écrivain, du philosophe, du correspondant de Frédéric II, de Voltaire, de la grande Catherine, de l'ami de Diderot et de l'amant de Mlle de Lespinasse. Tout l'homme et toute sa vie sont touchés avec netteté, délicatesse, bonne grâce. M. Joseph Bertrand a le trait fin, Il vous dira les romans successifs de Mlle de Lespinasse, sans y appuyer, mais vous entendrez tout. Et sur M. de Guibert, un homme glorieux, de plus d'orgueil que de génie, le dernier amant de Mlle de Lespinasse et le premier, dit-on, de Mme de Staël, il a cette malice de cruauté tranquille. « Ses admirateurs, sur ses premiers essais en divers genres, prédisaient en lui, tout ensemble, le successeur de Bossuet, de Corneille et de Condé : il ne remplaça que M. de Mora dans le cœur de Mlle de Lespinasse. »

Tel est le ton discret de M. Joseph Bertrand. Son *D'Alembert* est très animé et très instructif, de jolie langue et de vif esprit.

GUSTAVE FRÉDÉRIX.

TRIBUNAUX

—

COUR D'ASSISES DU HAINAUT.

AFFAIRE POURBAIX-ROUHETTE.

(*Correspondance particulière.*)

Mons, 9 novembre.

De la déposition de Cousaert, qui devait être le clou de la journée, il n'y a eu que bien peu de chose à prendre et à retenir. Ces mouchards sont d'un plat!

Celui-ci n'a qu'un soin, qu'une préoccupation : sa chère personne. Il n'avait peur que d'être compromis, et quand, à l'occasion de l'affaire Stanislas Tondeur, il s'est vu l'objet d'une perquisition, il a perdu la tête, est parti pour la France et n'a voulu rentrer que sur l'assurance faite à sa femme par M. Notelteirs qu'il n'avait rien à redouter.

Mais, à la suite d'une alerte si chaude, il a rompu avec Pourbaix, non avec la Sûreté, car il a déclaré n'avoir pas encore donné sa démission.

Un détail de sa déposition qui a son importance est cependant à préciser, ne fût ce que pour établir sans conteste possible que l'entrevue nocturne avec MM. Beernaert et Devolder était bien réellement convenue, préparée et acceptée entre la sénateur et les ministres.

Pourbaix avait envoyé, le 18 mai 1887, à l'employé de M. Cornet un télégramme ainsi conçu : « Prévenez papa (décidément, c'est de style, seulement ici papa c'est M. Cornet) que j'irai à Bruxelles aujourd'hui. Arriverai 2 heures. »

La réponse arriva par télégramme : « Impossible de m'absenter aujourd'hui. Allez-y. On vous attend. Signé JEAN. »

On demande à Cousaert : Qui donc est ce Jean? Il n'hésite pas à répondre qu'il a toujours cru que Jean c'était M. Cornet et que ce ne pouvait être autre que lui.

Et voilà comment on peut dire que la visite de ces messieurs à M. Beernaert était fortuite et inattendue.

—

L'affaire Laurie Rose.

Nous avons parlé à plusieurs reprises de l'affaire d'Edwin Rose, le touriste assassiné l'an dernier dans les montagnes d'Ecosse, pendant qu'il voyageait en compagnie d'un inconnu rencontré par lui sur la route. Laurie, l'individu soupçonné de l'assassinat et arrêté deux mois seulement après le crime, a comparu vendredi devant les assises. Son avocat a essayé d'établir qu'Edwin Rose s'était tué en tombant dans une crevasse de la montagne. Mais ce système n'a pas prévalu en raison des blessures, évidemment opérées par un instrument tranchant, dont le corps gardait les traces ; et il a été constaté de plus que Laurie, qui portait un faux nom en voyageant avec Edwin Rose, avait quitté plusieurs hôtels sans régler sa note, ce qui indique qu'il était sans le sou et avait des raisons spéciales pour assassiner son compagnon. Après deux audiences, le jury a rapporté samedi soir un verdict de culpabilité, et Laurie a été condamné à être pendu le 30 novembre à Greenock.

—

COUR D'ASSISES DU TARN.

L'affaire Cassan.

Justin Durand, qui comparaîtra lundi devant les juges d'Albi, est un garçon de vingt-cinq ans, sans antécédents judiciaires. Il est prévenu d'assassinat sur la personne de son maître, le vieux docteur Cassan, et d'empoisonnement sur la personne de la servante, Joséphine Sicard. L'information judiciaire, avant de le renvoyer devant la cour d'assises, a suivi les pistes les plus diverses, cherchant, sans pouvoir le trouver, le mobile de ce double crime.

Mme veuve Cassan, la belle-fille de la victime, a été un moment inculpée dans la poursuite. D'abord dénoncée et emprisonnée, elle a été depuis l'objet d'une ordonnance de non-lieu et sa présence au procès, dans lequel elle va maintenant figurer comme partie civile, ne sera pas le moindre élément d'intérêt des débats.

Le docteur Cassan avait 75 ans. Fixé à Albi depuis sa jeunesse, il était médecin de la ville et de l'asile des aliénés.

Veuf depuis longtemps, il était servi par une vieille domestique, Philippine Sicard, qui gouvernait souverainement le ménage, et par un cocher valet de chambre, Justin Durand.

L'accord ne régnait pas toujours entre Justin et Philippine Sicard qui régentait sévèrement la maison.

En décembre 1887, le fils unique du docteur, M. Gustave Cassan, ancien sous-préfet, succombait chez son père, d'une maladie de poitrine. Il laissait une veuve et quatre enfants dans une situation précaire.

Mme veuve Gustave Cassan, née Emilie Peyronnet de Berre, vint demeurer alors avec ses enfants chez son beau-père. L'ordinaire de la maison en devint d'autant plus maigre sous l'âpre direction de Philippine Sicard.

Réduite, en face de la vieille gouvernante, à un véritable état de dépendance, Mme Cassan, âgée de 27 ans seulement, supportait mal les exigences de son beau-père que la vieillesse rendait chagrin, soupçonneux, tyrannique même.

Le 25 avril dernier, la rupture éclata, violente, entre le docteur Cassan et sa bru.

M. Cassan accusait sa belle-fille d'entretenir avec un jeune homme de la ville une intimité compromettante. Sur une scène de reproches très aigres, motivée par une rentrée tardive de Mme Cassan, il fut entendu que dès le lendemain Mme Cassan quitterait la maison.

La séparation eut lieu. Mme Cassan partit pour Toulouse, emmenant chez sa mère ses quatre enfants.

Le docteur aurait voulu garder les deux aînés. Il offrait en échange une pension de 1,500 francs. Sinon, il parlait de procès en destitution de tutelle; et en restitution de 20,000 francs prêtés jadis à la mère de sa bru.

Il menaçait aussi de faire un testament déshéritant Mme Cassan.

En même temps, le docteur manifestait d'étranges craintes pour sa vie. Il changea toutes les serrures de sa maison, disant que sa bru était capable de l'empoisonner ou de le faire assassiner.

Une nouvelle épreuve devait frapper encore davantage l'esprit du docteur.

Sa gouvernante, Philippine Sicard, mourut subitement dans la matinée du 1er mai, à la Grave, le petit vignoble du docteur où elle s'était rendue seule avec Justin.

Le soir, après le dîner, elle avait été prise de vomissements affreux. Justin, sans prévenir personne, passa la nuit à lui faire du thé... Le matin, Philippine expirait.

Cette mort foudroyante frappa le docteur Cassan de stupeur. Il avertit Justin Durand d'avoir à chercher une place hors de chez lui.

— Il ne me reste plus qu'à être assassiné, dit-il à son frère, M. Ildefonse Cassan.

Et s'adressant à un autre témoin :

— *Ils* peuvent venir. J'ai trois fusils. *Ils* trouveront à qui parler.

Huit jours après, le docteur était assassiné. Justin Durand fut arrêté après les premières constatations.

Dès le début de l'instruction, on fut amené à se demander si la mort de Philippine Sicard n'était point le résultat d'un premier crime.

Le cadavre fut exhumé. Les viscères étaient pleins d'arsenic. Or, il y avait à la Grave, pour le traitement des vignes, des préparations arsenicales. Le cadenas du placard qui contenait ces préparations avait été forcé. Par qui? Sinon par Justin qui avait seul assisté à la mort de Philippine?

En conséquence, le jeune domestique fut inculpé d'un double crime : l'assassinat de son maître, l'empoisonnement de Philippine Sicard.

Etait-il coupable? Si oui, l'était-il seul? Et quels étaient les mobiles du crime?

A ces questions, Justin répond en s'avouant coupable, mais en déclarant qu'il a une complice : la belle-fille du docteur.

Faits Divers

Sinistre en mer. — On nous télégraphie d'Alger, 18 novembre : La *Dépêche algérienne* annonce qu'à la suite d'un coup de vent le vapeur *Emir* de la Compagnie de navigation mixte a eu 4 passagers noyés et 12 blessés. Les 4 noyés sont Italiens.

La tueuse d'enfants. — Une tragédie à Clermont-Ferrand.

Au n° 16 de la rue Sainte-Anthème habitait une femme du nom de Vidal, dont le mari exerce la profession de menuisier.

Ce ménage ne vivait pas en bonne harmonie. Le mari avait abandonné depuis longtemps le domicile conjugal. La femme Vidal vivait avec ses deux enfants, deux garçons, l'aîné âgé de neuf ans et le plus jeune âgé de sept ans.

Samedi matin à neuf heures, deux voisines, ne voyant pas sortir la femme Vidal de sa chambre, vinrent frapper à la porte. Elles n'entendirent pour toute réponse que des gémissements; elles enfoncèrent la porte.

Un spectacle hideux s'offrit à leurs yeux. Dans une chambre du rez-de-chaussée, chambre d'une misère sordide, sur un grabat repoussant, la femme Vidal se tordait dans des convulsions. Ses deux enfants gisaient étranglés à côté d'elle. L'aîné avait l'épaule brisée.

La pression des mains sur le cou avait été tellement violente que les lèvres tuméfiées, bleuies et démesurément allongées, donnaient à la figure un aspect hideux.

Le plus jeune respirait encore. On s'empressa de lui donner un cordial et de rétablir la respiration. Les corps de ces malheureux enfants étaient dans un état de malpropreté repoussant.

La femme Vidal, après avoir accompli son horrible crime, a cherché à se suicider par l'acide carbonique.

La mère et les enfants ont été transportés à l'hôpital. Le parquet procède à une enquête.

Il s'agit d'un drame de la misère dans toute son horreur. Des voisins ont entendu l'aîné des enfants crier au milieu de la nuit. La mère cherchait à l'étouffer. Ne pouvant pas en venir à bout, elle l'a étranglé.

Terrible nuit de noces. — M. Gerdis, négociant, se mariait, avant-hier, avec une demoiselle T... Toute la journée se passa en réjouissances, selon l'usage, et l'on veilla bien avant dans la nuit. Ce n'est qu'à trois heures du matin que les deux époux rentraient dans le logement qu'ils avaient loué rue de Constantinople. Dans l'après-midi d'hier, à quatre heures, ils n'étaient point encore sortis de leur chambre.

La mère de la jeune femme s'inquiéta de cette absence prolongée. Elle alla frapper à la porte de la chambre des époux; elle ne reçut pas de réponse. En proie à une vive inquiétude, elle court chercher un serrurier. La porte de la chambre est ouverte, la malheureuse mère voit avec épouvante les deux époux gisant inanimés sur leur lit. Un médecin est appelé et leur prodigue ses soins; il parvient à les rappeler à la vie. Mais leur état est resté très grave.

Un poêle mobile qui laissait échapper des émanations carboniques avait causé ce déplorable accident.

L'affaire Gouffé. — M. Goron continue à Lyon ses recherches; il a signalé notamment aux magistrats lyonnais cette particularité qui les a frappés : M. Gouffé pesait 80 kilog.; le poids de la malle vide est de 24 kilog. Or, la malle enregistrée à la gare de Lyon, à Paris, pesait 105 kil., il y a là une coïncidence qui, jointe aux autres, est remarquable.

D'autre part, sur un des côtés de la malle trouvée en morceaux et reconstituée, se trouvaient plusieurs étiquettes de chemin de fer qui furent soigneusement conservées.

Au premier examen, on reconnut que l'une d'elles portait la mention de Paris, gare de Lyon, 27 juillet 1888. On s'en tint là, et de ce côté les recherches n'allèrent pas plus avant. Mais, lorsque la malle fut envoyée à Paris, on dut la faire suivre par les étiquettes qui avaient été jointes au dossier. Une seule, d'ailleurs, était intéressante, celle du 27 juillet. Elle fut communiquée à la gare de Lyon. Là, avec les registres à souches d'enregistrement des bagages, on contrôla la date tout d'abord; un point fut acquis : il n'était pas du tout certain que l'étiquette fût de 1888. On ne pouvait pas lire très distinctement le dernier chiffre qui donnait aussi bien un 9 qu'un 8. C'est alors que les « registres enregistreurs » furent précieux. On sait que le bulletin de bagage du voyageur porte un numéro d'ordre qui se retrouve sur l'étiquette de la malle et sur le registre conservé à l'enregistrement. Or, l'étiquette portait le n° 2131. Il était dès lors facile de contrôler sur la souche du 27 juillet 1888 si le numéro 2131 correspondait à l'un des bulletins de ce jour. Il fut vite reconnu qu'aucun enregistrement de cette nature n'avait été fait à cette date. On se reporta au 27 juillet 1889 et alors on constata ce jour l'enregistrement, sous le n° 2131, d'une malle pesant 105 kilog. pour Lyon-Perrache.

La découverte était intéressante. En premier lieu, elle démolissait complètement le travail de l'instruction de Lyon; ensuite, elle établissait que le crime aurait été commis à Paris et que les assassins auraient forcé l'octroi de Lyon avec le cadavre dans la malle. Ou bien alors, il fallait admettre que la malle n'avait jamais transporté de cadavre et n'était pour rien dans l'affaire de Millery.

M. Goron est rentré à Lyon dans la soirée après l'exhumation du cadavre de Millery, convaincu que c'était bien celui de M. Gouffé. Et il en a cette fois acquis la preuve matérielle et irréfragable en constatant qu'une molaire, qui manquait à M. Gouffé au côté gauche de la mâchoire supérieure, manquait également à la mâchoire du cadavre et du même côté.

M. Goron va rester à Lyon quelques jours encore.

De son côté, à Paris, M. Doppfer, juge d'instruction, vient de reprendre l'enquête à son point de départ. On reprend la piste suivie d'abord contre les individus inconnus qui, après avoir fait remettre une lettre à l'huissier Gouffé, ont été rencontrés avec lui rue Montmartre.

On signale également la disparition mystérieuse d'Eyraud, cet agent d'affaires qui était l'ami de M. Gouffé. Eyraud est parti de son domicile le 27 juillet, c'est-à-dire le lendemain de la disparition de M. Gouffé, et, depuis ce jour, nul ne l'a plus revu, ni sa femme, qui habite Le Valois-Perret, ni ses amis.

La veille de sa fuite, Eyraud n'est rentré chez lui qu'à 1 heure du matin. Le 25 juillet, il s'était trouvé au café Gutenberg, en compagnie de M. Gouffé.

L'Araignée de Montreuil. — « L'Araignée de Montreuil », quel beau titre, n'est-ce pas, pour un roman populaire? C'est le surnom d'un hardi coquin de Montreuil, renommé plutôt par ses pêches savoureuses que par ses araignées. Il se nommait Legros-Moreau. Il était chiffonnier. On en trouve partout, même à Montreuil.

Mais, dans cette petite localité, le commerce des chiffons ne suffit pas à faire vivre un homme, fût-il d'appétit modeste. Moreau, trouvant que les guenilles étaient trop rares dans les ruisseaux, avait découvert un ingénieux moyen pour augmenter ses recettes habituelles, rien qu'en écumant le pavé.

Le soir, il tendait de longues cordes, en travers des routes — des toiles d'araignée — les passants maladroits s'embarrassaient, tombaient. Et le chiffonnier arrivait, le crochet d'une main, la lanterne de l'autre; il ramassait vêtements, porte-monnaie, bijoux, etc., etc.

Moreau s'était construit lui-même un repaire horrible, dans un terrain vague de la rue Paul-Bert : une masure en planches mal jointes, goudronnées, donnant passage à tous les vents.

Malheur aux passants qui s'égaraient dans ces parages! Ils tombaient dans la toile de l'Araignée.

A Paris, Moreau n'eût pu continuer longtemps son petit commerce. A Montreuil, il opérait sans crainte. Les braves gens, qui avaient été victimes de l'Araignée, n'osaient se plaindre et raconter leurs mésaventures, craignant que le coquin ne se vengeât cruellement.

Pendant plusieurs mois, l'Araignée tendit ses toiles.

La semaine dernière, deux de ses victimes se décidèrent à parler. Ce fut d'abord une demoiselle Merault, que Moreau avait dépouillée de ses vêtements et avait renvoyée en simple chemise; puis un horloger, le sieur Bardot, que le malfaiteur avait grièvement blessé.

La gendarmerie se mit en chasse. Il n'était pas facile d'attraper l'Araignée.

Moreau s'était barricadé dans sa cabane. Il menaçait de mort le commissaire de police qui venait pour l'arrêter.

Après un siège assez long, on put, au milieu de la nuit, capturer l'Araignée de Montreuil.

Il fallut ligoter le misérable; il se débattait, refusait de marcher, et de vigoureux coups de poing frappaient les gendarmes qui cherchaient à le maîtriser.

On put enfin le conduire à la gendarmerie.

Une perquisition opérée dans sa masure a amené la découverte de montres, de bijoux, de vêtements, d'objets de tout genre, entassés pêle-mêle, d'énormes couteaux de boucher et de plusieurs pistolets.

Moreau a été envoyé au Dépôt.

Peptones stérilisées Denaeyer.

NÉCROLOGIE

On annonce de Paris la mort de M. Ernest Lefèvre, ancien vice-président de la Chambre, ancien président du conseil général de la Seine et rédacteur au *Rappel*, mort samedi des suites d'une maladie de poitrine.

— Une dépêche de Rennes annonce la mort de M. de Chateaubriand, le neveu du grand écrivain.

SPORT

—

Courses à Mont-Saint-Amand.

Dimanche, 10 novembre.

La dernière réunion de Mont-Saint-Amand, qui sera sans doute la dernière réunion sportive de la saison, avait attiré pas mal de monde.

Le temps n'était pas absolument favorable, la piste se ressentait fortement des pluies récentes, mais les diverses épreuves, bien disputées, n'en ont pas moins été suivies avec intérêt.

La journée était réservée aux gentlemen. M. Schulten, le jeune propriétaire hennuyer, en a eu les honneurs. Il a piloté victorieusement l'outsider Colimaçon dans le prix de Saint-Hubert et le non moins outsider Earl dans le handicap final; enfin il s'est adjugé la seconde place dans le prix des Dames avec son cheval Fisherfield.

Voici les résultats :

PRIX DE SAINT HUBERT (welter handicap gentlemen, 600 francs, 1,700 mètres. — 1er, Colimaçon (5/1, Schulten), à M. Edm. Van Grootven; 2e, La Jave (3/1, Van de Poele), à M. G. de Lichtervelde; 3e, Black Bird (5/4, Ed. Guyot), à M. G. Visart de Bocarmé.

Non placés : Lowna (7/1, baron Oscar Van Loo), et Euryale (5/2, Fernand Du Roy).

Gagné d'une encolure; le 3e à une demi-longueur.

PRIX DES DAMES (selling gentlemen, 600 fr., 1,600 mètres). — 1er, Maltais (égalité, Vande Poele), à M. G. de Lichtervelde; 2e, Fisherfield (2/1, le propriétaire), à M. F. Schulten; 3e, Pro Bono (5/1, le propriétaire), à M. G. Visart de Bocarmé.

Non placés : Forester (8/1, Ed. Van Grootven) et Euryale (10/1, F. du Roy).

Gagné facilement de trois longueurs; le troisième à une encolure.

Le vainqueur a été réclamé pour 5,016 fr. par son propriétaire.

PRIX FULL CRY (200 fr., 2,700 mètres). — 1er, Coachman (4/6, le propriétaire), au baron Oscar Van Loo; 2e, Post and Rails (2/1, le propriétaire), à M. F. Feyerick.

Non placé : Dérobard (4/1, Van Grootven).

Gagné sans lutte.

PRIX DU DRAG (haies-handicap gentlemen). — 1er, Luzerne (4/1, le propriétaire), au baron O. Van Loo; 2e, La Jave (Van de Poele), à M. G. de Lichtervelde; 3e, Loyale-Amie (8/1, le propriétaire), à M. D. de Lophem.

Non placés : Gantelette (8/1, F. du Roy), Fillette (3/1, Van Grootven), et Gourmand (3/1, G. Visart de Bocarmé.)

Gagné de trois longueurs; le 3me à une encolure.

CROSS COUNTRY (handicap, red-coat, 200 francs, 2,500 mètres). — 1er, Earl (5/2, Schulten), à M. Em. Dujardin; 2e, Coachman (2/1, Van Grootven), au baron O. Van Loo; 3e, Post and Rails (5/1, le propriétaire), à M. F. Feyerick.

Non placés : Par Hasard (2/1, baron O. Van Loo).

Gagné d'une demi-longueur, mauvais troisième.

Les commissaires étaient MM. le baron della Faille, vicomte de Nieulandt et Piers de Raveschoot.

—

M. Cl. Houze a remporté deux victoires samedi à Saint-Germain. Alzonne et Houlette, pilotées par M. H. Van de Polle, se sont adjugé le Prix d'Adieu et le Prix de novembre.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS

BRUXELLES, 11 novembre. — Les valeurs ottomanes continuent à monter; la rente ouvre à 17-325 pour faire 17-35 et 17-325; les lots cotent 79 1/2, 80, 78 1/2 et 79. Baisse de la rente espagnole de 74 1/8 à 73 13/16; Saragosse 311 à 306-50; Sud-Ouest de Russie, 283-50; Fastowo, 279; Varsovie-Vienne, 460, 460-50, 460; Canadian, 370, 373; Alpine, 310-50, 311.

Grande animation du marché des valeurs industrielles.

Hausse des hauts fourneaux d'Ougrée à 850 et des Dahlbusch à 725.

Banques en hausse : les Crédit liégeois sont demandés à 459.

Valeurs argentines lourdes.

Brésilien ferme à 92-75.

Hausse des Austro-Belge à 1,225.

Nos rentes sont fermes.

PARIS, 11 novembre. — Après un début très ferme sur l'ensemble de la cote, le marché faiblit jusqu'à la clôture, sur la lourdeur des cotes allemandes.

La faiblesse a commencé par la rente italienne qui a baissé de 50 centimes, de 94-60 à 94-10.

La baisse de cette valeur a entraîné le reste de la cote et le 3 p. c. a fermé à 87 05 après 87 35, le Crédit foncier à 1,292 après 1,305, la Banque de Paris à 843 après 848.

Les valeurs étrangères sont en réaction assez sensible : l'Extérieure espagnole perd un quart de point à 74 fr.; le Russe résiste mieux à 94 1/2.

Les valeurs de cuivre sont également plus faibles, le Rio à 375 après 382.

Le *chèque* vaut 25-23 1/2.

L'*escompte* hors banque est à 2 7/8.

MARCHÉ MONÉTAIRE. — Londres, 10 novembre. La situation du marché monétaire n'a guère changé pendant ces derniers huit jours. Par suite de l'augmentation, quoique insignifiante, de l'exportation d'or, le taux d'escompte pour les effets à 3 mois s'est légèrement resserré : il est monté de 3 15/16 à 4 p. c., tandis que la bonification à faire pour les prêts à courtes échéances est descendue à 2 1/2 p. c. On ne s'attend généralement pas à de grands changements dans les conditions du marché monétaire d'ici à la fin de l'année. On espère que les demandes d'or pour compte de l'Amérique du Sud, seront couvertes par la Banque de France, qui possède un gros stock d'or monnayé anglais.

La Banque d'Angleterre a délivré pendant la semaine écoulée liv. 97,000 en or en plus qu'elle en a reçu; par contre liv. 14,000 sont rentrées de la province, de sorte que son encaisse n'a diminué que de liv. 83,000. Elle s'élève à présent à liv. 20,309,000. En même temps la circulation des billets de banque a augmenté de liv. 87,000, diminuant la réserve de liv. 170,000. Cette dernière se monte maintenant à liv. 11,908,000 et sa proportion à la réserve est de 29 3/4 p. c.

Le conseil des Indes a obtenu 1 sh. 4 23/32 d. par roupie pour ses traites, soit 3/32 d. en plus que la semaine écoulée. Le cours du métal argent est monté à 43 7/8 d. par suite des demandes importantes pour compte de la monnaie anglaise. Dollars mexicains 43 1/2 d.

EMPRUNT RÉGALIEN HONGROIS. — Contrairement à ce qu'on avait annoncé jusqu'à présent, l'émission de l'emprunt régalien hongrois n'aura plus lieu cette année-ci. Le groupe Rothschild préfère attendre le mois de janvier pour offrir les 25 millions de florins formant l'emprunt en même temps à la conversion et à la souscription.

CHEMINS LOMBARDS. — Dans une séance du conseil d'administration des chemins de fer lombards, tenue récemment, le président a fait part des résultats satisfaisants de l'exercice en cours. Le bénéfice net de l'année courante a été évalué à environ 5 millions de florins, supérieur de 1 1/2 millions de florins au résultat de l'année dernière et qui permettrait la distribution d'un dividende de 9 francs par action. La conversion des obligations 5 p. c. paraît assurée.

NEW-YORK, 10 novembre. — Les importations de marchandises se sont élevées pendant la semaine écoulée à 8,814,319 dol. dont 1,553,753 dol. pour les tissus.

Les exportations d'or ont atteint 1,350 et celles de l'argent 190,035 dol.

BUENOS-AYRES, 9 novembre. — Agio sur l'or, 116 0.0 p. c.

SUEZ. — Recettes des 9 et 10 novemb.: 310,000 fr.

—

BOURSES ÉTRANGÈRES

Cours d'ouverture

Du 11 novembre.

Londres. — Consolidés anglais, 97 1/4. — Rente turque, 17 1/4. — Espagne extérieur, 74 0/0. — 5 p. c. Italien, 93 3/4. — Hongrois, 4 p. c., or, 86 1/2. — Pérou, 19 0/0. — Autriche 4 p. c., 93 0/0. — 5 p. c. russe 1873, 000 0/0. — Egyptien unifié, 91 5/8. — Uruguay 1884, 73 1/2. — Mexicain 1886, 95 0/0. — Brésil 1883, 101 0/0. — Argentine 1882, 000 0/0. — Buenos-Ayres 1883, 100 0/0. — Chiliens 4 1/2 p. c. 104 0/0. — Portugais 3 p. c., 67 3/4. — Banque ottomane, 11 7/8. — Action Suez, 91 3/4. — Varna, 0 0/0. — Rio Tinto, 14 7/8. — Central Pacific, 35 3/8. — 4 p. c. Américains, 128 0/0.

Vienne. — Autriche rente papier, 85 80 0/0. — Crédit mobilier autrich., 313 30. — 4 p. c. hongrois, 101 30. — Marknoten, 58 40. — Napoléons, or, 9 47 0/0.

—

Cours de clôture. — 11 novembre.

Paris. — 3 p. c. Rente française, 87 22. Id. amortissable, 90 65; 4 1/2 p. c. id., 104 85; Egypte unifiée, 462 00. Espag. 4 p. c., 74 1/16; Italie 5 p. c., 94 20; Rente turque, 17 45; Lots turcs, 78 50; Hongrois 4 p. c. or, 87 08; Autriche 4 p. c. or, 92 80; Crédit foncier français, 1,292 00; Créd. mobilier français, 472 00; Banque de Paris et des Pays-Bas, 843 00; Banque ottomane, 548 00; Espagne, Crédit mobilier, 207 00; Action Suez, 2,315 00; id. Panama, 53 00; id. fondateur, 360 00; Rio Tinto, 375 00; Chemins de fer Lombards, 288 00; Autrichiens, 530 00; id. Nord de l'Espagne, 416 00; id. Madrid-Saragosse, 308 00. Change : sur Amsterdam, 207 1/4; sur l'Allemagne, 122 5/16; sur Londres, 25 23 1/2; sur Belgique, 1/16 prime. — Russe (1862), 000 00; id. (1880), 00 00; id. nouveau libéré, 00 00; id. consolidé, 00 00. Métal., 27 00. — Corinthe, 00 00. — Comptoir, 00 00; id. nouveau, 663 00 — Crédit lyonnais, 696 00. — Alpines, 210 00. — Banque du Brésil, 142 00.

Amsterdam. — Pays-Bas, 2 1/2 p. c., 81 1/4; id. 3 1/2 p. c. 1883, 103 0/0; Hongr. 4 p. c. or, 85 5/8; Aut., rente pap., 72 1/4; id. rente arg., 72 1/4; Portug., 3 p. c. 1853, 00 0/0; Russe, 4 1/2 p. c. 1875, 100 1/4; id. 4 p. c. 1867-1869, 000 0,0; Esp. extér., 4 p. c., 00 0,0; Rente turque, 17 5/16; Lots turcs 18 7/8; Egypte 4 p. c. unifié, 00 0/0; Ch. de fer Fastowo, 66 1/8; Brésil 1883, 4 1/2 p. c., 000 0/0; Pérou, 1870, 6 p. c., 17 0/0; Lots hongr., 000 0/0; id. Theiss, 108 0/0; id. Autriche 1860, 119 0/0; id. Madrid, 49 3/4; Italie, obligation méridionale, 59 1/8; idem Victor-Emmanuel, 57 15/16. Changes : sur Londres (3 jours), 00 00 0/0 sur Allemagne (3 mois), 58 30; sur Paris (vue), 47 87 1/2.

Berlin. — Consolidés pruss., 106 40; Autr. rente papier, 00 00; id. id. argent, 73 40; id. Lots 1860, 123 50; id. Crédit mobilier, 166 70; Chemins de fer autrichiens, 103 60; Italien 5 p. c., 93 60; Actions russe Sud-Ouest, 69 80; Egypte unifiée, 92 90; 4 p. c. Hongrois, 86 20; 4 p. c. Autrichien, 93 80; Banque centrale anversoise, 000 00; Changes : sur Paris (3 jours), 80 75; sur Belgique (court jour), 80 70; sur Londres 8 jrs), 20 37 0/0; sur Vienne (2 mois), 169 50; sur Saint-Pétersbourg (3 mois), 208 50; sur Amsterdam (8 jours), 168 40; Escompte privé, 4 7/8; Société commandite, 237 00; Reichsbank, 134 50; Forges de Laura, 000 00; Rente turque, 17 40; Lots turcs, 87 20; Actions Liégeois-Limbourgeois, 25 80; Actions Varsovie-Vienne, 191 50; Rouble pap., 212 25; Prince Henri, actions, 58 90 à 00 0/0; Russe nouveau, 00 00.

Francfort. — Aut., Rente pap., 73 40; id. arg., 73 30; Crédit mobilier autrichien, 266 00; Russie orientale, 2e série, 64 80; Russie 1885 (or), 93 00; Espagnol, 4 p. c., 74 30; Londres (chèques), 20 37. Changes : sur Paris, 80 73; sur Vienne (3 jours), 171 10; sur Amsterdam (3 jours), 168 50; Chemins de fer autrichiens, 206 00; Lots autrichiens 1864, 000 00; Prince-Henri, 00 00.

Madrid. — 4 p. c. Espagnol, intérieur, 75 05; id. extérieur, 76 65. — Change sur Paris : 0.00.

—

Bourse d'Anvers. — 4 p. c. belge, 101 15. — Autr. Rente papier, 71 50. — Id. argent, 00 00. — Espagne, 4 p. c., 00 00. — Turcs, 16 90. — Argentine, 00 00. — Cordova, 00 00. — Entre-Rio, 00 00. — Hongrois, 00 00. — Egypte, 000 00. — Portugais, 66 35. — Russie (1867-1869), 00 00. id. (1875), 00 00. — Hongrois, 5 p. c. (1873), 00 00. — id., 4 p. c., 84 35. — Russie orientale, 00 00. — Uruguay, 73 00. — Lots turcs, 00 00; Argentin, 4 1/2 p. c., 82 90 à 00 00. — Pétrole, 17 3/8.

Changes.

Amsterdam...	par 100 flor. c/j.	208 60 A 208 90	P
Rotterdam....	» 100 » »	208 60 A 208 90	P
Allemagne....	» 100 mks »	123 60 A —	P
Vienne.......	» 100 flor. »	— — A —	P
Stockholm....	» 100 cour. »	— — A —	P
Lond. en dem.	» liv. sterl. »	25 23 1/2 A 25 27 0/0	P
Id.	» »	25 21 1/2 A 25 26 0/0	P
Paris........	» 100 fr. »	99 95 A 100 10 0/0	P
Italie en or...	» 100 lires »	98 75 A 00 00	
Suisse (pl. deb.	» 100 fr. »	99 90 0/0 A	
Belg. (pl. de b.	» 100 » »	99 87 1/2 A	

N'écrivez que sur **Papier Royal Lyon.**

Grande économie pour le ménage.

LIEBIG L'extrait de viande Liebig se conserve toujours; il améliore et fortifie soupes, sauces, légumes et autres mets.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHÉS

COMMERCE D'ANVERS. — 11 novembre.

Cafés. — Santos.

Nov.,	99 3/4	Mars,	96 1/4	Juill.,	94 3/4
Déc.,	99 3/4	Avril,	96 1/4	Août,	94 3/4
Janv.,	98 0/0	Mai,	95 3/4	Sept.,	94 1/4
Fév.,	97 1/2	Juin,	95 3/4	Oct.,	00 0/0

Vente 4,000 sacs.

Houblons. — Ferme.

Alost, disponible	22 0/0 à 23 0/0
» décembre-janvier....	18 0/0 à 19 0/0
Poperinghe (ville) disponible.	23 0/0 à 24 0/0
» » déc.-janv.	00 0/0 à 00 0.0
» (village) dipon...	20 0/0 à 00 0/0

Laines. — En disp. on a fait 48 balles Plata en suint.

Laine en suint, marché soutenu.

Peignées françaises, contrat A., janv.-févr., 585; mars, 582 1/2; avril, 580; nov.-déc., 585.

Peignées françaises contrat B, nov.-déc., 6 30.

Peignées allemandes contrat B : janv., 601 1/2, fév., 597 1/2; mars, 595; avril-mai, 592 1/2; juin à sept, 592 1/2, oct. à déc., 602 1/2.

Ventes : 225,000 kil.

Idem M, janv.-fév., 630 0/0; mars, 625 0/0; avril, 622 1/2; mai, 620 0/0; juin, 620.

Pétrole. — Calme.

	Payé.	Vendu.
Disponible......	17 1/8 à 00 0/0	17 3/8 à 00 0/0
Courant........	00 0/0 à 00 0/0	17 3/4 à 00 0/0
Décembre......	00 0/0 à 00 0/0	17 3/4 à 00 0/0
3 prem. mois...	00 0/0 à 00 0/0	17 3/4 à 00 0 0
Janvier	00 0/0 à 00 0/0	18 0/0 à 00 0/0

Saindoux. — Ferme. Wilcox, nov., 97 1/4, déc., 96 1/4; quatre premiers mois, 95 1/4.

Salaisons. —

Backs, suivant poids et marq.	00 0/0 à 00 0/0
Epaules salées et séchées disp.	70 0/0 à 71 0/0
Short middles disponible	00 0/0 à 00 0/0

Jambons Armour, 185 0/0; Morisson, 000; Picnick, 112 à 000; Extra long middles, 00.

Sucres. — Fermes.

Sucres : exportation	29 1/2 à 29 3/4
» décembre	29 3/4 à 30 0/0
» 3 premiers mois	30 1/4 à 30 1/2

Cotons. — Soutenus. Amérique, déc., 66 1/2: Oomra, 56 1/2; Dhollerah, 58.

Térébenthine. — Ferme. Disponible, courant et deux derniers mois, 22 à 21 1/4; 4 premiers mois, 22 1/2; française, 21 3/4.

Nitrate de soude du Chili. — Ferme.

Nitrate de soude dispon....	20 0/0 à 00 0/0
— courant	20 0/0 à 00 0/0
— décembre....	20 1/4 à 00 0/0
— 4 prem. mois.	20 3/4 à 00 0/0

Froment. — Marché pleinement soutenu avec bon courant d'affaires pour la consommation et l'exportation. Les qualités secondaires sont calmes.

Seigle. — En hausse de 25 cent., par suite des demandes pour l'exportation.

Orge et avoine. — Très fermes et recherchées.

Maïs. — Soutenu, ferme.

—

COURTRAI, 11 nov. — Froment, l'hectolitre, fr. 14-50; seigle, 10-50. — Huile de colza, les 100 k., fr. 72-00; id. de lin, fr. 51-00. — Tourteaux de colza, les 100 k., fr. 16-00; id. de lin, 20-00.

Bétail. — 392 têtes à cornes exposées en vente, 311 sont vendues.

LIÉGE, 11 novemb. — Froment, 1re qualité, les 100 kil., fr. 18-75; id. 2e qualité, 17-75; seigle, 1re qual., 14-25; id. 2e qual., 13-25; orge, 1re qual., 17-00; id. 2e qual., 16-00; épeautre, 1re qual., 16-00; id. 2e qual., 15-00; avoine, 1re qual.; 16-00; id. 2e qual., 15-00.

LOUVAIN, 11 nov. — Froment, par 100 kilog., fr. 17-50, id. commercial, 18-00; seigle, 13-50; id. commercial, 13-00; sarrasin, 00-00; avoine à fourrage, 14-00; id. à brasser, 15-00; orge, 17-50; malt Quarré, 00-00; farine de froment, 1re qualité, 26-00; son gros froment, 10-00; pommes de terre, 0 00; graine de colza, 00-00; huile de colza, les 100 litres, 69 00; id. épurée, 72-00; id. de lin, 56-00; beurre, le kil., 0-00; oeufs, les 26, 0 00; paille, les 100 kilos, 0-00; foin, 0 00.

TERMONDE, 11 novembre. — Huile de lin, par 100 kil., fr. 50-50; id. de chanvre, 00-00; id. de colza, 72-50; id. épurée, 75-75; id. de ravison, 00-00. — Tourteaux de lin, fabrication du pays, par 100 k. fr. 18-00; id. fabrication étrangère, 00-00; id. de chanvre, 00-00; id. de colza, 17-00; id. de navette, 13-50; id. de ravison, 00-00. — Graines de lin de la mer d'Azoff, fr. 26-50; id. de la Baltique, 25-50; id. d'Amérique, 00-00; id. de Bombay, 00-00; id. de chanvre indigène, 00-00; colza indigène, 36-00; id. de navette du Danube, 00-00; id. de ravison, 16-75.

Froment, les 100 kilos, fr. 18-75; seigle indigène, 13 00; avoine, 14-50; orge, 15 00.

Navigation. — *Mouvement du port d'Anvers.*

ARRIVAGES du 10. — Goél. anglaise Saint-Clair, c. Jonhston, de Yarmoukt.

— DU 11. — St. ang. Supernal, c. Blackley, de Salmique, avec div. march. — St. ang. Juno, c. Goundry, de Newcastle, id. — St. ang. Zebra, c. Allen-Hull, id. — St. ang. Chester, c. Greenj de Grimsby, id.

DÉPARTS DU 10. — St. fr. St-Jean, c. Lestwin, pr le Havre, ch. — St. dan. Kaldemar, c. Kihl, pr Liban, ch. — St. suéd. Nordlo, c. Anderson, pour Hernosand, s/l. — St. ang. Windsor, c. Baxster, pr Leith, ch.

— DU 11. — St. angl. Leven, c. Stracham, pour Tyne, s/l. — Goél. dan. Caroline Trine, c. Mogensen, pr Odenne, ch.

Par dépêche de Flessingue du 11 novembre.

Arrivés pour Anvers.

Brick norw. Insulair, de Risoir. — Goél. angl. Amy, de Fintnam. — St. angl. Breeconshire, de Harwich. — St. angl. Southern, de Sunderland. — St. angl. Southcambria, de Zaerfp. — St. belge Belgenland, de New-York. — St. angl. Clapton, de Londres.

Marchés étrangers.

Grains et graines.

AMSTERDAM, 11 *novembre.* — Froment disponible, sans affaires. — Seigle, disponible, sans aff.; mars 1890, 146; mai 189, 146. — Huile de colza, disp. 36 1/2; id. décembre, 36 1/4; id. mai 1890, 34 5/8. — Huile de lin disp., 22 1/2; id. décembre, 22 3/4; id. printemps, 1890, 22 3/8. — Graine de colza, disponible, 00 0/0; id. printemps, 00 0/0.

BERLIN, 11 *novembre.* — Seigle, novembre-décembre, 170-00, avril-mai, 171-50. — Froment, nov.-déc., 186-25; avril-mai, 195-25. — Huiles de colza, novembre, 71-30; avril-mai, 67-70.

LONDRES, 11 *novembre.* — Marché aux céréales. — Le froment, la farine, l'avoine, le maïs et l'orge sont calmes et fermes.

Trois cargaisons sont à vendre.

Dépêche de M. Em. Verrou, courtier, à Bruxelles.

NEW-YORK, 9 *nov.* — Blés d'Amérique. — Clôture : 1/4 cent. de hausse.

Marchandises diverses.

LIVERPOOL, 11 *novembre.* — Marché aux cotons. — Américains et Surats stationnaires.

Ventes : 12,000 balles dont 1,500 pour la spéculation et l'exportation.

Importation : 13,000 balles dont 11,000 balles d'Amérique.

—

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS.

11 NOVEMBRE.

On cote à 3 h. 1/2 ;	courant	décembre	4 prem.	4 de mars.
Farines 12 m..	50 60	51 10	51 60	52 50
Blés..........	22 00	22 10	22 65	23 00
Seigles	14 10	14 35	14 75	15 00
Avoines.......	18 25	18 25	18 60	18 60
Huile de colza..	74 25	74 00	75 00	72 50
Huile de lin....	55 75	55 50	55 25	54 25
	courant	décembre	4 prem.	4 de mai
Spiritueux.... Tend. ferme.	36 50	36 75	38 00	39 50
	courant	décembre	4 prem.	4 de mars
Sucres blancs. Tendance ferme.	33 00	33 25	34 25	35 00

Sucres raffinés (deux prix extr.), 104 50 à 105 50. Id. roux 88° de 29 00 à 00 00. Tend. ferme.

CLOTURE.

Dépêches de M. Em. Verrou, courtier, à Bruxelles.

Blés, courant................	22 10	à 00 00
4 mois de janvier.......	22 55	à 00 00
4 mois de mars..........	22 95	à 00 00
Farines, courant............	50 50	à 00 00
4 mois de janvier....	51 60	à 00 00
4 mois de mars.....	52 35	à 00 00
Huiles de colza, courant......	74 25	à 00 00
4 mois de janvier......	75 25	à 00 00
mois de mars.......	72 50	à 00 00
Alcool courant..............	36 25	à 00 00
4 mois de janvier......	37 75	à 38 00
4 mois de mai.........	39 50	à 00 00
Sucres, courant.............	32 875	à 33 00
4 mois de janvier......	34 125	à 34 25
4 mois de mars........	34 875	à 35 00

Tendance du marché : Blés, calmes; Farines, soutenues; Huiles de colza, calmes; Sucres, fermes; Alcools, soutenus.

—

BOURSE COMMERCIALE DE BERLIN. — 11 nov.

	Samedi.	Ce jour.
Huile de colza. Novembre...	70 90	71 50
Avril-mai...	64 75	67 70
Seigle. Novembre-décembre..	169 50	170 00
Avril-mai............	171 00	171 50
Froment. Novembre-déc.....	184 75	186 25
Avril-mai...........	194 00	195 25

—

BOURSE COMMERCIALE DU HAVRE. — 11 Nov.

Cafés. — Cours offic. par 50 kil., entrepôt, Santos à terme.

Mois.	10 h. m.	6 h. soir.
Novembre.........	100 00	
Décembre.........	100 00	

Janvier............	96 00
Février............	96 00
Mars..............	96 00
Avril..............	95 75
Mai...............	95 75
Juin...............	95 25
Juillet.............	95 25
Août...............	94 25

Vente : 32,000 sacs. — Marché ferme.

Arrivée de steamers.

New-York : Deruyter, venant d'Anvers.

—

La *Bretagne*, venant de New-York, est arrivée au Havre dimanche.

La *Bourgogne*, venant du Havre, est arrivée à New-York dimanche.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BRUXELLES, 11 novembre. — Les fortes pressions de l'ouest (770mm) se sont propagées vers l'est et couvrent les îles Britanniques, le Danemark, la moitié occidentale de l'Allemagne et le nord de la France. Le vent pousse au nord-est dans nos contrées, où la température baisse.

Prévisions : vent nord-est faible; légèrement brumeux; refroidissement; gelée nocturne.

11 *novembre.* — 18e jour de la lune.

BAROMÈTRE à la température de 0...	767° 32.
THERMOMÈTRE sans abri (maximum).	11° 7.
— — (minimum).	7° 9.
— abrité (maximum).	11° 8.
— — (minimum).	8° 3.
Quantité d'eau à 8 heures du matin pour les 24 heures qui précèdent...	0. 6
VENT, dominant..................	NNE
Déclinaison magnétique	15° 73
SOLEIL, lever....................	7 h. 11 m.
— coucher..................	16 h. 17 m.
LUNE, lever.....................	18 h. 53 m.
— coucher..................	10 h. 47 m.

PARIS. — 8 novembre, le baromètre marquait.

A 7 heures du matin...	10°	au-dessus de 0
A 11 heures du matin...	12° 0/0	—
A 1 heure après-midi..	13° 1/2	—

Hauteur barométrique à 774.

SPECTACLES

LUNDI, 11 NOVEMBRE.

MONNAIE (7 h. 1/2) — Le *Roi d'Ys*, op. en 3 a. et 4 tab. et *le Maître de Chapelle*, op.-c. en 1 a.

ALHAMBRA (8 h. 0/0). — Dernière représent. de *Dix jours aux Pyrénées*, gr. opérette en 5 a. et 10 tab.

FLAMAND (7 h. 1/2) — *De Gerechtigheid van Karel de Stoute.*

MARDI, 12 NOVEMBRE.

MONNAIE. — Relâche.

PARC (8 h.). — *Prête-moi ta femme*, c. en 2 a.; *Bébé*, c. en 3 a.

Mercredi 13, *Révoltée*; samedi 16, *Chamillac.*

GALERIES (7 h. 1/2). — *La Porteuse de pain*, pièce nouv. en 5 a. et 10 tab.

MOLIÈRE (8 h. 0/0) — *Germinal*, dr. nouv. en 10 tab. d'E. Zola et Busnach.

Dimanche, matinée à 2 heures.

TH. FRANÇAIS (ÉDEN). — Samedi 15, réouverture, *le Bossu* avec M. Laray.

VAUDEVILLE (7 h. 3/4). — *Pépère*, c.-v. en 3 a.; *Les gouttes d'Hercule*, v. en 1 a.

ALHAMBRA (8 h.) — *Le Trompette de Saekkingen*, op.-c. en 3 a. de M. Victor Nessler, par la troupe lyrique du théâtre de Gand.

Samedi, *la Gardeuse d'oies.*

BOURSE (7 h. 1/2). — *Le Pied de Mouton*, féerie en 5 a. et 18 tab.

RENAISSANCE (8 h.) — *Madame Favart*, op.-com. en 3 a.

FLAMAND. — Représentation de la Société « De Kunstvrienden », *Zwarte Greet*, dr.

ALCAZAR (8 h.) — Spectacle-concert. *Madame Angot et ses demoiselles*, opérette en 1 a.

SCALA (8 h.). — Spectacle-concert. *L'Enterrement de belle-maman*, pochade.

CONCERT VICTORIA, 4, rue de la Montagne. — *Concert Marocain.*

CIRQUE ROYAL. — Direct. Wulff. — A 8 heures, grande représentation.

MÉNAGERIE PEZON, boulevard Jamar. — Tous les soirs représ. à 8 h. repas à 9 h. Les jeudis représ. à 3 h. P. Seguin, Pezon, Mme ve Castagnet.

MUSÉE CASTAN, passage du Nord. — Figures de cire. — Entrée : 1 fr.

PANORAMA INTERNATIONAL, rue Fossé-aux-Loups.

ETAT CIVIL DE BRUXELLES

NAISSANCES, déclar. du 9 novembre. — Garçons, 3; filles, 5. — Total : 8.

DÉCÈS, décl. du 9. — Mauw, brodeuse, 48 ans, r. Haute. — Dekempeneer, 68 ans, vve Moerenhout, rue Notre-Dame-du-Sommeil. — Roussel, 43 ans, veuve Ivens, r. Pachéco. — Trois enfants au-dessous de 7 ans.

POUR CAUSE DE DÉCÈS

VENTE PUBLIQUE DE TABLEAUX

ANCIENS ET MODERNES.

Le vendredi 15 novembre, à 2 heures, sous la direction et au domicile de A. BLUFF, libraire, 10, rue du Gentilhomme (près du Treurenberg), à Bruxelles. — On peut s'y procurer le catalogue. Exposition publique la veille, de 10 à 4 heures. 3245

Petites Annonces de l'Indépendance belge.

De 1 à 3 lignes... fr. 1.00
La ligne au delà.. 0.30

Les annonces sont reçues : AU BUREAU DU JOURNAL, 17, RUE DES SABLES, A BRUXELLES : ET A L'AGENCE ROSSEL, 44, RUE DE LA MADELEINE, ET 2, RUE DE L'ENSEIGNEMENT.

De 1 à 3 lignes... fr. 1.00
La ligne au delà.. 0.30

VENTES & LOCATIONS d'immeubles, etc.

A LOUER ou à VENDRE avec gdes facilités de payement mais avec garanties sérieuses, vastes ateliers de constructions mécaniques et électriques en pleine prospérité. S'adr. au journal sous A. B. C. 4438

A VENDRE rue Falder, vaste maison à un étage et jardin. S'adresser Monsieur Z., poste restante, Centre. 953

CAMPAGNE. On désire louer ou acquérir de suite belle maison de campagne près Bruxelles. S'ad. F. M. 20, poste restante, Augustins. 801

900 fr. Villa, grand jardin, arb. fruit., 250 rosiers, 150 ms serres vignes Frankl, plein rapport. 120, chaussée de Tervueren. 954

A LOUER dans maison fermée, rez-de-chaussée et appartement très bien meublés. 14, rue Saint-Josse. 960

ON DÉSIRE louer environs gare du Nord petite maison 1 étage avec jardin, loyer modéré. Ecrire Z. J., bureau du journal. 947

MAISON à louer rue Royale-Sainte-Marie, 42. Visiter avant midi. 959

A LOUER pour le 24 décembre prochain belle maison, loyer 800 fr. Montagne Sainte-Walburge, Liége. 800

PRESSÉ. Gens tranquilles désirent louer appartement environs porte d'Anvers, préférence bas de maison avec jardin. Ecrire A. D. Bureau journal. 810

Gens tranquilles désirent louer petite maison environs entrepôt. Ecrire B. B. Bureau journal. 811

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOIS

ON CHERCHE pour Anvers femme de chambre sachant faire costumes. Meilleures références demandées. Envoyer lettres et certificats adresse du journal, B. B. 4427

UN INDUSTRIEL possédant fabrique en pleine activité dans un grand centre de consommation, demande associé avec apport ou bailleur de fonds, pour donner plus d'extension aux affaires. Ecrire Office de Publicité T. S. V. 4408

AGENTS sérieux demandés par maison de Cognac pour la vente de ses produits en Belgique et Hollande. Adresser offres et références à Barraud-Saudau et Ce, Cognac. 4436

BONNE SERVANTE ménagère, 1res références, désire place. Ecrire R. L. Bureau du journal. 975

UN NÉGOCIANT très actif, ancien chef d'une maison importante, et connaissant à fond la place de Paris, désire représenter en France une ou deux maisons étrangères de premier ordre. Ecrire init. A. 33, bureau du journal. 973

UN JOURNALISTE, très au courant de la politique étrangère, traduisant l'allemand et l'anglais, connaissant la sténographie, désirerait occuper quelques matinées et soirées dont il dispose, à un travail de journal (rédaction ou traduction). Ecrire X. Z. 51, poste restante, centre, à Bruxelles. 974

FERS et MÉTAUX. Bon voyageur, conn. pays wallon et flamand, désire changer. Référ. 1er ordre, Z. 727, Liége. 809

MONSIEUR au courant des affaires, parlant fr., fld, ang. et un peu allem., désire représentation grandes maisons belges à l'exposition de Paris, W. K., bureau du journal. 950

COMMERCE A REPRENDRE

OSTENDE. Pour cause double empl. à repr. très bon hôtel. Ecr. L. S. 42, bureau du journal. 966

PHOTOGRAPHIE à reprendre, petite reprise. Freese, rue Courtrai, 49, Gand. 806

PAPETERIE. Magasin à céder; petit capital, beaux bénéfices prouvés. Ecrire P. S. poste rest., Bruxelles-Centre. 724

CAUSE DÉCÈS, atelier et outillage bijout. à céder. Cond. avant. ainsi que bail, petit loyer., centre ville. Ecrire X.X. poste restante, Bruxelles. 971

A REMETTRE après fortune faite, bonne teinturerie en pleine prospérité, matériel dernier système. Bénéfices justifiés. Ecrire Jules, bureau restant, Liége. 55

ANNONCES DIVERSES

Le beau Diorama village indien, pl. Poelaert, ne sera plus visible que jusqu'à la fin de ce mois 4426

COLLECTION TABLEAUX à vendre ou échanger contre propriété. Ecr. M. G. bureau du journal. 4437

A VENDRE belle coll. prod. chim. conv. pour études élèves drog. ou pharm. Ecrire A. O. bureau journal. 813

GEENS, doreur-laqueur, réparations d'objets d'art, rue de Terre-Neuve, 101. Spécialité de teintures de meubles et de décorations en tous genres. 473

TIMBRES-POSTE. Amateur désire acheteur collection. Ecr. O. R., poste restante, Chancellerie. 962

Le notaire CANTONI adjugera définitivement, vendredi 15 novembre 1889, à une heure, au prétoire de M. le juge de paix, à Saint Josse-ten-Noode, avec bénéfice d'enchères :

1. UNE MAISON DE RENTIER

à Bruxelles, rue Stevin, 41; disponible.
Portée à 18,000 fr.

2. DEUX MAISONS DE COMMERCE

à Molenbeek-Saint-Jean, rue des Mécaniciens, nos 31 et 33, à l'angle de la rue du Théâtre; louées ensemble 1,450 francs l'an.
3243 Portées à 16,800 francs.

Etude du notaire GROSEMANS, rue Neuve, 57, à Bruxelles.

Le notaire GROSEMANS, à ce commis, adjugera définitivement, en la salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 34, à Bruxelles, le mardi 19 novembre 1889, un

Vaste ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL

à Bruxelles, Quartier Louise, rue de la Vanne, no 25, près de l'avenue Louise, comprenant habitation, vestibule avec entrée cochère, bâtiment à l'usage d'atelier de menuiserie, hangar, machines, chaudières et cheminée à vapeur, cour et jardinet, contenant 24 ares 36 centiares.

A voir avec permis à obtenir en l'étude du notaire GROSEMANS.

Les notaires GROSEMANS et DAMIENS, à Bruxelles, adjugeront préparatoirement en la même salle de ventes, le mardi 19 novembre 1889,

UNE BELLE MAISON DE COMMERCE

rue de Brabant, no 51, à Schaerbeek, avec bâtiment de derrière ayant façade et entrée rue de Cologne.

Louée 1,900 francs l'an, outre les contributions. 3344

GRANDS BOUILLONS PARISIENS

ÉMISSION DES OBLIGATIONS A 285 FR.

S'adresser pour renseignements à l'hôtel du **Figaro**, 26, rue Drouot. Les souscriptions y seront reçues sans frais et transmises à la Société. 3241

ARCHIVES DE LA NOBLESSE

51, Rue Taitbout (ci-devant rue Laffitte, 4)
Cent mille dossiers de Chartes et Généalogies sur toutes les Familles nobles. — Recherches, *Consultations* et Travaux généalogiques. En vente 19e vol. du *Nobiliaire universel*, 20f. On s'inscrit pour le 20e vol. sous presse

PILULES HOLLOWAY

Remède pour tous les maux de tête, l'indigestion, la bile, les maladies des femmes, faibl. et débilité, se trouve chez tous les pharmaciens à fr. 1-50 3.75 et 6 fr. la boîte. — Pour la vente en gros, s'ad. chez le prof. Holloway, 533, Oxfordstr., W.C. Londres. 3978

BRASSERIE DE L'ALLIANCE

Eug. ROSSEELS & Cie

RUE DE LA CLINIQUE, 47, BRUXELLES-MIDI

Bière de ménage (brune) à 10 c. le litre.
Forte bière brune, en fûts de fr. 4-50, 7-00, 14-00 et au dessus (14 centimes le litre).
Bière blonde (petite bavière) en fûts de 5 fr., 7-50 et 15 fr. (15 c. le litre).

MARS, FARO, LAMBIC

Téléphone no 664. 737

LE PAYS FINANCIER

15bis, Boulevard du Nord, 15bis — BRUXELLES

LE PAYS FINANCIER (20e Année) Paraît le Dimanche — **4 FRANCS** par AN

Renseignements complets sur toutes les valeurs — Très intéressant pour les porteurs de Titres. — Bulletin de Bourse. — Etudes raisonnées sur les Entreprises financières, industrielles et autres

AVIS IMPORTANT Par suite d'un SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE organisé spécialement en faveur de sa Clientèle, LE PAYS FINANCIER connaît de suite le résultat de tous les Tirages des VALEURS A LOTS BELGES ET ÉTRANGÈRES, notamment les numéros venant de gagner les GROS LOTS. — Ces renseignements, de même que tous renseignements particuliers sont communiqués à tous les Abonnés qui le désirent.

LE PAYS FINANCIER — 4 fr. Par AN

(16 Pages de Texte — Grand Format)
Publie de suite le résultat complet des Tirages des Valeurs belges et étrangères avec ou sans Lots, ainsi que la Liste des Numéros précédemment sortis et non remboursés.

Le Prix de l'Abonnement est de 4 fr. par An pour la Belgique, le Gd Duché de Luxembourg, la Hollande, la France et l'Allemagne | Pour tous les autres Pays étrangers faisant partie de l'Union Postale, l'Abonnement est de 10 francs

ON PEUT S'ABONNER SANS FRAIS DANS LES BUREAUX DE POSTE

BELVALLETTE FRERES

PARIS. — 24, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS

Médailles de 1re classe aux Expositions universelles de Londres 1851
PARIS 1855 — Londres 1862
Première médaille d'or à l'Exposition universelle, Paris 867

HORS CONCOURS
à l'exposition universelle
PARIS 1878

ENVOI FRANCO
sur demande
D'UN
Catalogue illustré

2 FRANCS PAR AN — **LA LIBERTÉ FINANCIÈRE** — -7- *Rue Blanche* PARIS

Paraît tous les Dimanches avec une Causerie Financière de Jacques Bonhomme

Le plus Complet de tous les Journaux (Seize Pages de Texte)

Publie tous les **TIRAGES** et les listes des Lots **NON RÉCLAMÉS**

DONNE une Revue Générale de toutes les Valeurs — La Cote Officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons.

GOUTTE & RHUMATISMES

Guérison par la **LIQUEUR** et les **PILULES** du Dr **LAVILLE**

La **LIQUEUR** *guérit l'état aigu.* — Les **PILULES** *guérissent l'état chronique.*

Exiger sur les Flacons la Signature
DÉPOT DANS LES PHARMACIES ET DROGUERIES

Vente en Gros : F. COMAR, 28, rue Saint-Claude, Paris
Une Brochure explicative est envoyée contre demande.

Dépôt, à Bruxelles : Ch. Delacre et Ce. 2

CACAO-DERBAIX

PUR et SOLUBLE

LE MEILLEUR ET LE MEILLEUR MARCHÉ

La boîte d'un demi-kilo..................	3 francs.
» d'un quart de kilo..................	1.60
» d'un huitième de kilo..............	0.90

Se trouve chez tous les confiseurs et épiciers de la Belgique.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser l'Industrie Nationale

En exécution de l'article 47 des statuts, l'assemblée générale des Actionnaires se réunira le mardi 26 novembre courant, à midi, en l'hôtel de la Société, Montagne du Parc, 3.

ORDRE DU JOUR :

1° Nomination d'un Gouverneur, d'un Directeur et de trois commissaires, en remplacement des membres de la Direction et du Conseil général dont les mandats expireront le 31 décembre 1889 ;

2° Nomination d'un Commissaire en remplacement de M. le comte Alfred de Baillet, décédé.

Bruxelles, le 3 novembre 1889.

Le Secrétaire,
E. DELVAUX.

Le Ministre d'Etat,
Gouverneur de la Société,
VICTOR TESCH

3175

HOTEL CULLIFORD — Bruxelles

2, rue Bodenbroeck (près la place Royale). *Salle de billard. Biftecks. Bières et liqueurs anglaises.* 2827

„HET VADERLAND"

Grand journal hollandais

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET INDUSTRIEL
très bon marché

Paraît tous les jours, excepté les dimanches

SOMMAIRE :

Articles de fonds sur les questions nationales, comptes rendus des séances parlementaires; nouvelles du jour du pays, de ses colonies et de l'étranger; correspondances particulières; dernières dépêches; communications et avis divers; nominations et décrets; chronique financière; bulletin commercial et industriel; bourse d'Amsterdam et bourses étrangères; chronique théâtrale; feuilleton; communications et annonces.

Très recommandé pour l'insertion d'annonces

PRIX DE L'ABONNEMENT :

POUR LA BELGIQUE

3 mois fr. 12-50; 6 mois, 25 fr.; un an, 50 fr.

PRIX DES ANNONCES :

40 centimes la ligne. Grande réduction par abonnement

Pour tout abonnement s'adresser à l'administration du journal, ... La Haye.

Le plus important journal libéral flamand du pays est

DE KOOPHANDEL

D'ANVERS

Paraissant depuis 1863 ; son tirage est de plusieurs milliers d'exemplaires par jour; le *Koophandel* se recommande surtout pour les annonces.

Le prix par petite ligne est de **25 centimes** ; on traite également à forfait.

Pour les annonces s'adresser à Alb. Peeters, administrateur du journal *de Koophandel*, à Anvers.

Les abonnements au journal se prennent aux bureaux des postes.

BOURSE DE BRUXELLES DU 11 NOVEMBRE

Fonds de l'Etat, des prov. et des villes

Belg. 3 1/2 sér. I	102 — A	Gand 3 p.c. 1836	95 75 P
— — II	102 05	— — 1883	96 87
— — III	102 — A	Ixelles 1889 3	86 — A
— 3	94 30	Laeken 1885 3	85 75 A
— 2 1/2	— —	Liége 2 1/2 1852	92 25 A
Annuités 4 1/2	115 75 A	— 3 p. c. 1860	119 —
— 4	106 50	— — 1868	96 50 A
— 3	91 95	— — 1874	96 — A
Créd. com. 4 1/2	110 50 P	— — 1879	95 50 P
— 4	106 50 A	— — 1887	— —
— 3	90 50	Malines 1885 3	— —
— 3 p. c. 1861	— —	Namur 1887 3	— —
— 3 p. c. 1883	101 50	Ostende à prim.	30 50
Ch. de fer vicin.	102 75 A	— 1877 4	— —
Brabant 3 1/2	100 90 P	— 1885 4	86 — A
Fl. occid. 1876 4	114 — A	St-Gilles 3	85 75 A
Hainaut 4 1/2	— —	St-Josse-t.-N. 3	86 10 A
— 1882 4	101 25 A	St-Nicolas 4	— —
Namur 1886 3	87 — A	Schaerbeek 73	51 50
Anv. 1887 2 1/2	93 —	— 1880	86 10 A
Blankenberg. 4	— —	Termonde 4	107 50 A
Borgerhout 3	— —	Thuin 4	— —
Bruges 3 1/2	101 — P	Tournai 1874	— —
Brux. 3 1/2 86	91 87 A	— 1886 3 1/2	— —
Charleroi 3	86 10 A	Verviers 1873 3	100 —
Bison 1882 3	85 75 A	— 1883 4	101 50 P
Gand 3 p. c. 1883	105 75 A	Vilvorde 1883 4	— —

Mons-Hautmont	— —	TramGand....	— —
Namur-Liége 55	440 — A	— Kharkoff.	280 — P
— 1859	438 —	— Liégeois..	— —
Nord-Belge....	445 — P	— Mad. Esp.	— —
Nord de la Belg.	436 — A	— Mil. B. Gr.	947 50 A
Oignies (M. gl.).	— —	— Mosc. Rus.	270 —
Ougrée (f. de f.).	518 — A	— Napolit..	518 — A
Plat. de Herve.	620 — P	— Odessa...	308 — P
Prod. du Flénu	— —	Ch. fer en Perse	— —
Providence....	600 — A	— Piémont..	390 — A
Quenast (G. de).	— —	Prague, 5 p. c.	257 50 P
— 2e émis.	— —	Rail. à voie étr.	493 50
Samb. et M. 4	1010 — A	Tram. B., M., B.	216 —
— 4 1/2	1032 — A	— Tiflis....	298 — A
S. Etien.-Rouv.	490 — P	— Turin....	505 — P
Term. St-Nicol.	— —	— Varsovie..	502 — A
Terr. dom. Ost.	— —	Verr. nat. Jum.	— —
Tramw. anvers.	— —	Vieil.-Montagne	— —
— 2e série.	— —	Wag.-lits 6 p. c.	— —
Bari-Barletta...	435 — A	— sér. B, C, D et E 5 p. c.	499 — A
Tramw. Brescia	491 —	H 4 1/2 p. c.	— —
— Florentin.	— —		

Actions privil. et actions à revenu fixe

Anv. Gand (p. j.)	— —	Nam.-Liége, pr.	680 — A
Brux.-L.-C. (p.)	435 — P	Nam.-L., pr. am.	317 — A
Flénu, H. et Bas.	— —	Samb. et Meuse	322 50
Luxemb. (G. C.)	— —	S. Gén. ac. de c.	1320 — P
Mons Hautmont	1090 — A	Tourn. à Jurbise	432 50

Obligations à revenu variable

Plat.-Ath (can.)	150 — A	Tram. Bussold.	— —
Chimay.......	126 50 A	— 2e rang.	— —
Eecloo-Bruges..	282 — A	— Vér. et Vic.	— —

Actions privil. à revenu variable

Br.-le-B. à Gand	990 — A	Espér.-Longdoz	325 — A
Boug. Cour Cur.	1100 — A	Fland. occid....	340 — A
Carr. St-Georg.	155 — A	Imm. d'Anvers.	— —
Chât. (Lam. de)	— —	Maeseyck (s. a.)	— —
Eeclo-Gand....	435 — A	Stalle (act. n.).	500 — A

Banques, Caisses, etc.

Banq. d'Anvers	725 — A	Compt. Esc. de Br.	— —
— de Belgique.	272 50 A	Créd. g. de Belg.	78 50 A
— de Bruxelles	747 50 P	— part de fond.	32 —
— cent. Anvers	— —	— gén. Liég...	450 —
— de Charleroi	— —	Imm. d'Anvers.	— —
— Cr. c. d'Anv.	565 — A	— de Belgique.	270 — A
— de Flandre.	800 — P	— Bruxelloise.	173 —
— Hypot. belge	— —	Quart. Léopold.	154 —
— Nationale...	2900 — A	— t. de partic.	15 50
G com. (Pelleye)	747 50 P	Société générale	— —
C. g. rep. et dép.	605 — A	— Parts de rés.	1925 —

Obligations à revenu fixe.

Aciéries d'Angl.	— —	Fl. occid. 2e ém.	429 — P
Acoz.........	476 —	Gand-Terneuz.	— —
Anvers-Gand..	438 — A	Gaz (c. du) 1868	— —
Anvers-Rotterm	441 —	— 1874	— —
Ardois. B. Ch. 6	450 — P	— 1876	512 —
Athus (h. fourn.)	— —	— Rio-Janeiro	535 — A
B. Belgique 4 1/2	— —	Glaces Auvelais	— —
Belge et Italien.	504 — P	Gl. et ver. Hain.	511 — P
Bougies de la C.	— —	Gouffre (charb.)	— —
Br.-le-C. à Gand	438 50	Gr. mac. at. Dour	— —
Pelleye 4 1/2 81	1000 — A	Hasard (charb.)	460 — A
— 4 1/2 1883	1000 — A	Houill. b. Charl.	— —
C. de rep. 3e s.	1000 — A	Immob. de Belg.	101 75
— 4e s.	— —	Interle de const.	497 50
Charbonn. belg.	— —	La Haye (charb.)	— —
Ch. écon. 2e ém.	510 — A	Levant du Flénu	— —
Cockerill 1e s..	— —	Liége à Maestr.	435 — A
— 2e s..	— —	Liégeois-Limb..	420 — P
— 4 p. c.	496 50 P	— 5 p. c.	618 — P
Crist. Val-St-L.	— —	Liégeois-Nam...	627 —
Tendre et Waes	— —	Linière de Brux.	— —
Ecl. b. h. de Mons	— —	— St-Léonard	— —
Eclair. du Gent.	504 —	Loth (s. anon.).	465 —
Eecloo-Gand...	— —	Maeseyck (s. a.)	— —
Ent. G. T. (S. a.)	494 — A	Marcin. et Couil.	500 — P
Esp. B. Fortune	507 — P	Merbes-le-Chât.	— —
Est-Belge 3 p. c.	438 — P	Mons.-Font.-M.	1013 —
Flandre occid.	448 — A		

Chemins de fer et canaux.

Anvers-Gand..	— — P	Fl. occid. prim.	326 50 A
Anvers Rotterd.	681 —	Flénu (H. et B.).	1495 — P
— act. de div.	— —	Gand-Terneuz..	170 —
Braine-le-C. à G.	— — P	Liégeois-Limb.	145 — A
Bruxell. à L.-C.	— — A	Liége-Maestr...	527 50 P
Cent. Sud-Am.		Maeseyck (s. a.)	— —
(priv.)......	514 — P	Samb.-et-Meuse	280 — A
— ord...	— — P	Term. à St-Nic.	— — P
Congo (ch. de f.)	513 30 P	Tournai-Jurb..	550 — P
— non libér.	512 50 P	Welk. j. B.-F.	— — F
— part de fond.	135 — A	Blat.-Ath (s. de)	28 — A
Est-Belge.....	— —	Bossuyt-Courtr.	— —

Tramways.

Anv. cap......	— —	Gand (cap.)....	— —
Barmen-Elb., c.	87 50	— (divid.)..	— — P
Id. act. jouiss.	— — A	Liégeois (jouis.)	— — A
Brescia (privil.)	— —	— (divid.).	— — P
Bruxell. (priv.)	306 —	Livourne priv.	245 — A
— (ordin.)	172 50	Napolit. (capit.)	557 50 A
— (divid.)	18 25 A	— (jouiss.)	— —
Ch. de fer écon.	242 50 A	— (divid.).	— — A
— (second.)	310 — P	Odessa (cap.)..	100 — P
Id. id. (parts f.)	230 — A	— (jouiss.).	36 — P
Cologne (cap.).	146 — A	Railw. à voie étr.	96 50 A
— (divid.)	— — A	— (parts fond.)	— —
— (parts f.)	150 — P	Rome, Mil., Bol.	16 — A
Francf./M (cap.)	200 — A	Turin........	170 — A
— (jouiss.)	104 — P	Varsovie......	— —
Florent. (capit.)	152 — A		

Hauts fourneaux et Fabriques de fer

Cockerill (Ser.).	1100 — A	Ougrée.......	852 50 A
Marcin. et Couil.	755 — A	Selessin......	10 — A

Hauts fourneaux et Charbonnages.

Acoz (forges d').	95 50 A	M.-s/S. (fondat.)	— — A
Alliance......	880 — P	Musson (H.-f.)..	— — P
Aciér. Angleur.	470 — A	Ougrée (fab. fer)	1600 —
Athus (H.-F.)..	1350 — A	Providence....	2000 — A
Charleroi.....	1000 — P	Saint-Fiacre...	545 —
Châtelet (lam.).	— — P	Saint-Léonard..	— —
Espér. Longdoz	129 — A	Sarrebruck....	4500 —
Haine-St-Pierre	625 —	Thy-le-Château	1275 —
Halanzy.....	500 —	Vezin-Aulnoye.	440 —
Monceau-s/Sam.	— —		

Charbonnages.

Abbooz à Herst.	230 — A	Cossen-Legasse	1990 —
Amercœur....	957 50	Goufre....	415 —
Anderlues.....	2900 — P	Grand Bouillon	53 —
B.-Espér. et Bat.	310 — A	Gr. Couty-Spin.	260 — A
Carabinier....	260 — A	Gr. mac. at. Dour	880 —
Charbonn. belg.	250 — A	Gr.-Mambourg.	355 —
— Pâturages...	175 —	HaineSt-P. Hest.	517 50 P
— Réun. Charl.	240 — A	Hazard.......	115 — P
Cheval. à Dour.	1600 — P	Hornu et Wasm.	2150 —
Concorde.....	975 — A	H. un. de Charl.	250 — P
Couchant Flénu	295 —	Kessales à Jem.	2045 —
Courcelles Nord	695 — A	La Haye.....	565 — P
Esp. et B. Fort.	900 — P	La Louvière...	415 — A
Falnuée......	460 —	Levant du Flénu	2300 — A
Fontaine-l'Ev..	480 —	Marihaye à Fl. G.	920 —

Charbonnages (Suite.)

Mons, Boyem..	655 — P	Prod. au Flénu.	2400 —
Mons.-Font.-M.	2300 — A	Sacré-Madame.	2050 — A
Noël-Sart-C. Gil.	845 —	Sars-Longch...	900 — P
Nord de Charl.	1010 — A	Sud de Quareg.	445 — P
Pat. et Beauj. r.	810 — A	Trieu Kaisin...	415 — P
Poirier.......	775 — A	Ouest de Mons.	865 —

Zinc, Plomb, Mines.

Astur. des mines	3460 —	Prayon.......	403 —
Austro-Belge..	1235 — A	Vieille-Mont...	382 50 A
Nle-Mont. 5e act.	405 —		

Linières.

Lièvo à Gand..	40 — A	Linière St-Léon	52 50
Linière gantoise	— —	Lys à Gand....	3210 — A

Glaces, Verreries.

Gl. d'Auvelais..	1150 — A	Gl. de Moustier.	985 —
— Courcelles..	955 —	— Oignies.....	427 —
— Floreffe....	725 — A	Verrer. Charle.	195 — A
— Hain. à Roux	775 — P	— nat. Jumet..	— —

Actions diverses.

Atel. Boussu...	309 —	Internat. const.	— — A
— c. Malines..	110 — A	Lits militaires..	1850 — A
Auxil. ch. de fer	72 — P	Loth (soc. an.).	415 —
— privilégiées.	155 —	— jouissance..	100 — A
Baume et Marp.	850 — A	Métallurgique..	97 — A
— p. de fond.	73 75	Mus. et Pas. Nord	54 — A
Boug. de la cour	1100 —	Pap. Gastuche.	140 — P
Comp. Bronzes.	747 50	Papet. Saventh.	300 — P
Conduites d'eau	670 —	Quenast.......	1295 — A
Eaux d'Utrecht.	320 — A	Stalle (soc. no.).	602 50 A
Ecl. chauff. gaz	610 — P	Téléph. (Ce) int.	37 — A
— bas. h. Mons	320 — A	— part de fond.	— —
— privilégiées.	445 — A	Téléphones Bell	300 — P
Feut. et chap., c.	— — A	— 45 p.c. à vers.	— — A
— — div.	415 — A	Touag. Br-l'Esc.	— — A
Forêt Paular...	— — A	Usin., b. f. Louv.	725 — A
Gaz de Rio....	691 — A	Wagons-Lits...	462 50 A
— — ordin.	1450 — A	Willebroeck...	1350 — A
Imm. d'Anv. er.	— —		

Actions étrangères.

All. Alstaden..	225 — A	Holl. S. c. Maest.	— —
— act. privil. 6	900 — A	Tramw. à v. Sud	— — P
Dalhbusch....	725 — A	Ital. Tél. et appl.	50 — A
Stolberg (min.).	205 — A	Us. de Savigliano	800 — A
— privil...	500 — A	Lux. Dudelange	735 — P
Aut. Mét. Alp. a.	210 — A	Forges d'Eich..	2300 — A
Esp. Andalous.	418 — P	Guill. Luxemb.	460 — A
Nord de l'Esp..	— —	— act. pr. 10 p.c.	— —
Madrid à Sarag.	309 —	Luxemb. (h. f.).	1705 — A
Réal à Badajoz.	— —	Prince-Henri..	308 —
Fr. B. de Paris et Pays-Bas..	— —	Rodange (h. f.).	876 — A
		Rumelange....	855 — A
Ch. Départem..	560 — P	Rus. Fastowo. 5	279 —
Ch. d. f. écon. N.	405 — A	— — 10	279 —
Dyle à Bacalan.	455 —	S.-O. unit.....	283 — A
Escombrera...	367 — A	— titres 5 et 10	283 — A
Mat. ch. de fer.	230 — P	— — jouiss.	74 — P
Reports et Dép.	485 50 A	— — 5 et 10	— —
Samb. à l'Oise.	317 50 A	Varsov. Vienne.	458 — A
Saulnes (h.-f.)..	1860 — P	— — jouiss.	265 —

Fonds d'Etat et de villes étrangers

Arg. Emp. 1886		Obl. Lille 1860.	106 50 P
— 500-1000 liv.	— —	— — 1863.	— — A
— 100 liv.	— — P	— — 1868.	— —
20 liv.	478 — P	Lyon 1880	— —
B.-A. Emp. 1886		— Paris 1855/60	— —
500 liv.	99 — A	— 1865..	524 — A
— 100 liv.	99 — A	— 1869	409 — A
Catamarca.....	425 —	— 1871	401 —
Cordova 1887		— 1875..	520 — A
500-1000 liv.	— — P	Holl. E. hol. 2 1/2	— —
100 liv.	93 25 A	— 3	— —
1888..	438 — A	— 3 1/2	— —
Corrientes.....	440 —	Vil. Amsterdam	— —
Mendoza 6 p. c.	440 — A	Créd. com. 1871	— —
San Juan......	— — P	Vil. Rotterdam	— — A
Tucuman 6 p. c.		Hong. E. 1873 5	— —
500 liv.	— — A	— — pap. 5	84 75 P
— 100 liv.	94 —	— — 1881 4	87 — A
B.-A. (ville)...		Ital. Rente 5 p. c.	94 15 P
500-1000 liv.	— — P	Emp. Roth. 1857	99 35 A
— 100 liv.	— — P	— Pont. 1860/64	94 50 A
— 20 liv.	— — P	— Pont. Blount.	462 50 A
Aut. P. c. pap.	72 50 A	Foligno 1872 6	— — P
— argent..	73 70 A	Ville de Naples.	86 — P
Emp. er 1876 4	— — A	Rome obl. 1883	— —
Emp. 1854....	— — A	— 1884/85	449 —
— 1860....	— — A	Norvège, 3 1/2	— — A
Brés. Lond. 1865	100 75 A	Port. Emp. 1853	67 60 A
— 1875	101 25 A	Emp. 1856/1878	67 60 A
— 1863	— — A	— 1889, 4 1/2	— —
— 1883	102 — P	— 1880/1884	— —
Emp. 1886 5 p. c.	101 50 A	— — 100 l.	68 — A
— 1888 4 1/2	100 50 P	— — 20 l.	68 — A
Bahia (prov. de)	513 — A	Emp. 1883, 4 1/2	499 50
Congo libéré...	76 50	Lisbonne unit.	430 — A
Danemark 3 1/2	— —	— titre de 5	428 —
Dominic. 100 l.	83 50	Russ. E. Roth- Rothsch. 1862..	103 10 A
— 20 l.	83 50	— 1867 et 69 4	464 — A
Egypte D. unif.	461 —	— titre de 5 4	— — A
Esp. Dette ext.	74 —	— 1875 cons..	— — A
12000 et 24000.	74 30 A	— 1889.......	— — A
E. Cuba 1886..	513 — A	— 1889.......	— — P
Am. 1871 cons.	100 — A	— 1864 à prime	— — A
Em. 1877 — 4	118 — A	— 1866	— —
Fr. Rente 3 p. c.	86 90 A	Suède 1878...	— —
— amortis.	90 — A	— 1880...	— —
Emp. nat. 4 1/2	— —	Turq. Dette c..	17 20
Obl. d. du Nord	103 50 A	Uruguay 1888 500-1000 liv.	88 70 P
— Amiens 1871	— — A	— 100 liv.	88 25
— Armentières.	478 50 A		
— Bordeaux, 3	— — A		

Esp. Andalous.	345 — A	Central Vescan.	— —
Ast. Gal. Léon 1e	361 —	Livourne S.G.D.	318 — A
— — 2e	— —	Ch. Méridion..	310 —
— — 3e	— —	— titre de 5	310 — A
Cordoue-Séville	371 — A	— titre de 10	— — P
Madrid-Sar.-Al.	— —	Ch. Bons Mérid.	— — P
Saragosse, 2e h.	— —	Méditerran. 3	292 — P
N. Esp. 1re s..	388 —	Mér. rés. l'Adr.	292 — P
— 2e s..	372 —	Sicile soc. ital.	292 —
— 3e s..	— —	Nord-Milan....	483 —
— 4e s..	— —	Crédit luxemb.	— —
— 5e s..	— —	Dudelange.....	— —
Ouest Espagne.	432 —	Ch. f. Guil.-Lux.	427 50 P
Pampel. Spéc..	364 — A	Haut fourn. l..	— —
Sarag. à Pamp.	— —	Prince-Henri, 3	408 — A
— à Barcel.	369 — A	Rodange (h. f.).	— —
Réal à Badajoz	522 50 P	Rumelange....	— — P
Fr. Ch. départ.		Port. C. de f. P.	
R. de 1886 à 1956	— — A	(Ce R.) 4 p. c.	460 — A
R. de 1887 à 1985	— —	— Trans. Af. 5	100 — P
R. de 1888 à 1985	— —	Russ. Gr. f. m. 5	410 — A
Ch. éc. du Nord	495 —	— Gr. f. m. 4 1/2	395 — P
Dyle et Bacalan	500 — A	Ch. de fer russes	383 P
Est de Lyon...	— — P	— Transcaucas	371 — A
Mat. Fr.-Belge	485 —	Varsovie-Vienne	377 — A
Arg. (ch. de f.).		Serbie, Ch. Serb.	430 — A
Santa-Fé....	393 — A	Suède, B. hypot.	514 — A
Holl. Cent. holl.	— —	Vénézuéla (ch. vénézuéliens)	360 — A
La Haye (tr. de)	— —		
Ital. Bra à Caval.	308 —		

Obligations étrangères.

Angl. Rio-Gde, 6	— — A	Nouv. réseau 3	— — P
Arg. Santa-Fé,		— Obl. 1873	— —
100 liv.	450 — P	Domaniales, 5	— — A
— 20 liv.	447 50	Ch. Lomb. anc. 3	312 —
— 5 p. c. 20 liv.	397 —	— 1871 5	— —
— 500 fr.	— —	— Sud. Aut. 5	— —
Aut. Ch. de fer		Vienne-Aspang.	370 — A
1re et 2e ém.	— — P	Brésil. Rio-Grde	— — A
— 3e ém.	— — A	— Bahia e Minas	495 —
— 10e ém.	— — P	Equat. Guyaq.	433 50 A

Coupons en souffrance.

Bossuyt-Court.	— —	Crédit luxemb.	180 — A
— estampil.	— —	Turc Rustch. V.	216 — A
Welkenraedt...	325 — P	Ch. émis. 1870.	216 — A

(Voir *bulletin* sous la rubrique **renseignements financiers.**)

Changes, cours moyens.

Amsterdam....	208 55	Vienne.......	211 75
Berlin........	123 70	Italie.........	98 875
Londres......	25 24	Genève.......	99 9625
Paris.........	100 00		

Taux de l'escompte.

Belgique (B. nat.).	4 à 4 1/2	Italie...........	5 1/ à [illegible]
Amsterdam.....	2 1/2 à 3	Madrid........	4 0/0 à 0
Paris..........	3 0/0 à 0	Lisbonne.......	5 1/2 à 0
Londres........	5 0/0 à 0	Suisse.........	3 0/0 à 0
Allemagne......	5 0/0 à 0	St-Pétersbourg ..	5 1/2 à 0
Vienne.........	3 1/2 à 0	Copenhague.....	2 à 2 1/2
Brême.........	2 3/4		

Imp. de J. GOOSSENS rue des Sables, 17.

10 centimes

A 60e année.

LUNDI 28 OCTOBRE 1889

Administration:
RUE DES SABLES, 17

LES ANNONCES SONT REÇUES
En Belgique, au bureau du journal, rue des Sables, 17, et à l'Agence Havas, 89, Marché-aux-Herbes, à Bruxelles.
En France, à Paris, chez MM. Lagrange, Cerf et Cie, 8, place de la Bourse.
En Angleterre, à Londres, Sells' Advertising Agency, 167, Fleet str., Rudolf Mosse, Queen Victoria str., 18, chez John F. Jones, 186 Fleet str.t, Cowie et Co, 17 Gresham str.
En Allemagne, en Autriche, en Suisse, chez Rud. Mosse, à Cologne, Berlin, Francfort, Strasbourg, Munich, Hambourg, Leipzig, Stuttgart, Vienne et Zurich.
En Italie, à Milan, H. Berger, via Broletto, 25; Haasenstein et Vogler, Milan et Turin.
En Hollande, chez MM. Nijgh et Van Ditmar, à Amsterdam et à Rotterdam.
Luxembourg, chez M. Schroell.

L'INDÉPENDANCE BELGE

CONSERVATION PAR LE PROGRÈS

10 centimes le numéro
POUR TOUTE LA BELGIQUE & A PARIS
15 centimes à l'étranger
POUR TOUS LES PAYS DE L'UNION POSTALE

BUREAUX A PARIS, 14 Richer, 14.
BUREAUX A LONDRES 167, Fleet street.

Abonnement :

BRUXELLES	Un an	25 francs
	Six mois	13 —
	Trois mois	6 —
PROVINCE	Un an	24 francs
	Six mois	12 —
	Trois mois	7 —
ÉTRANGER (Union postale) Europe	Un an	48 francs
	Six mois	22 —
	Trois mois	12 —

N° 299

LUNDI 28 OCTOBRE 1889

Rédaction:
RUE DES SABLES, 17

ON S'ABONNE :
DANS TOUS LES BUREAUX DE L'UNION POSTALE
et
A Bruxelles : Au bureau du journal, rue des Sables;
A Paris : M. Mahler, rue Richer, 14.
Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.
Arthaud, faubourg Saint-Martin, 43.
A l'étranger : A la poste et chez les principaux libraires

1re Edition du matin

BRUXELLES, 27 octobre.

REVUE POLITIQUE

Aujourd'hui doit être célébré à Athènes le mariage du duc de Sparte, prince héritier du trône de Grèce, avec la princesse Sophie de Prusse, troisième fille de feu l'empereur Frédéric et sœur de l'empereur régnant d'Allemagne, Guillaume II de Prusse.

L'Independance belge, qui doit à ses lecteurs et qui se doit à elle-même d'être exactement renseignée sur tous les grands événements européens, ne pouvait manquer d'être représentée aux têtes de ce mariage dont les conséquences politiques peuvent devenir si importantes. Notre envoyé spécial non seulement nous décrira le brillant spectacle qui se déroule en ce moment dans l'antique capitale de l'Hellade à l'occasion de ces noces princières où figureront, outre l'empereur et l'impératrice d'Allemagne, la veuve de Frédéric III, le fils du Czar, le roi et la reine de Danemark, les représentants de tous les souverains et de tous les gouvernements européens; mais il nous dira aussi les dessous politiques de cette négociation matrimoniale qui met sur le trône de Grèce une descendante de la maison de Hohenzollern. Nos lecteurs trouveront certainement intérêt aux lettres de notre correspondant spécial en la personne duquel l'écrivain est doublé d'un homme politique depuis longtemps au courant de toutes les questions internationales. Nous publions plus loin la première correspondance qu'il nous adresse.

La sixième des élections partielles nécessitées en Angleterre par des décès ou démissions de députés vient d'avoir lieu à Brighton. Elle a été moins désastreuse pour le parti conservateur que les précédentes. Ce siège lui appartenait; il le conserve. Il est vrai que les chiffres du scrutin attestent un recul de l'opinion conservatrice, même dans cette circonscription. Aux élections de 1886, le candidat libéral avait recueilli plus de 3,000 voix de plus que son concurrent; cette fois, l'écart entre les suffrages obtenus par M. Gerald Loder, candidat tory, et ceux obtenus par le candidat gladstonien, sir Robert Peel, n'est plus que de 2,500 voix. Cependant, les amis du gouvernement sont tellement habitués depuis quelque temps à la défaite, qu'ils accueillent avec enthousiasme, presque avec étonnement, la réélection d'un conservateur à Brighton, avec une majorité amoindrie, et encore que leur candidat eût à lutter contre un homme politique dont le grand nom ne l'avait pas empêché d'être assez démonétisé par de fréquentes évolutions, d'incessantes oscillations entre l'opinion libérale et l'opinion réactionnaire. En définitive cette nouvelle élection ne change rien à la situation politique ; elle laisse debout et intact le fait des douze sièges gagnés depuis deux ans par le parti libéral, et des progrès accomplis dans presque toutes les autres circonscriptions auxquelles une élection partielle a fourni l'occasion de se prononcer.

L'Allemagne continue à porter le poids des fautes commises par les siens au début de l'occupation des territoires de l'Est africain concédés par le sultan de Zanzibar. Son envoyé spécial, le capitaine Wissmann est obligé de livrer constamment de nouveaux combats aux indigènes insurgés contre la domination allemande. Suivant les dépêches officielles, ses troupes sortent facilement victorieuses de chacune de ces rencontres, tandis que Bushiri, le chef des insurgés, laisse un nombre énorme des siens sur le terrain. Suivant une autre version de source non officielle, qui nous est signalée par notre correspondant de Hambourg, Bushiri aurait, au contraire, acculé à une impasse le capitaine Wissmann, dont la situation serait devenue fort précaire. Il se peut que ce bruit pessimiste soit entaché d'exagération et que les bulletins de victoire lancés officiellement répondent plus exactement à la vérité. Quoi qu'il en soit, il reste établi que les Allemands se trouvent obligés, pour prendre pied sur la côte orientale d'Afrique, d'inonder de sang les territoires qui lui ont été concédés. C'est un fait de plus en plus évident et de plus en plus déplorable. Il excitera nécessairement parmi les indigènes des méfiances dangereuses à l'égard de toutes les puissances européennes sans exception, et les efforts de la civilisation pour régénérer l'Afrique peuvent en souffrir très gravement.

Dans le Pacifique, la politique coloniale allemande, engagée aussi maladroitement que dans l'Océan Indien, continue à produire ses fâcheux effets. Malgré l'accord intervenu entre les cabinets de Berlin, de Londres et de Washington relativement à Samoa, les conséquences de la guerre civile que l'Allemagne a déchaînée dans l'Archipel en détrônant le Roi légitime et en lui substituant une créature allemande, viennent de nouveau de se faire sentir. Il paraît, d'après les dernières dépêches, que Tamasese, l'ex-protégé de l'Allemagne, ne se résigne pas à voir réintégrer le roi Malietoa. Il lui dispute le pouvoir, et lui a livré un combat sanglant dans l'île de Savaï, une des plus importantes du groupe de Samoa. On ne sait encore quelle a été l'issue de la rencontre; mais il paraît que le nombre des morts et blessés a été considérable des deux côtés. En vertu de l'entente intervenue entre l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats Unis, les forces des escadres de ces trois puissances devront probablement intervenir en faveur de Malietoa. Et on ne peut prévoir encore quel sera le dénouement.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

de l'INDÉPENDANCE BELGE

LE MARIAGE DU DUC DE SPARTE

ARRIVÉE DES SOUVERAINS ALLEMANDS.

Athènes, samedi, 26 octobre.

Le Roi et le prince royal sont allés à la rencontre de l'impératrice Frédéric et de la princesse Sophie jusqu'à Corinthe.

Le Roi avait revêtu l'uniforme d'amiral et le cordon de l'Aigle Noir. Le prince royal avait le costume de major d'infanterie grecque.

L'archevêque de Corinthe, en superbes habits sacerdotaux, a été au-devant de Leurs Majestés qui ont baisé sa main.

Les illustres personnages ont ensuite gagné un petit bâtiment servant de salle d'attente. Là, ils ont causé quelques instants avec les autorités de la ville et des communes voisines; puis, ils se sont rendus jusqu'à l'extrémité du débarcadère. Au même instant, une chaloupe amenait l'impératrice Frédéric et la fiancée. L'Impératrice a débarqué la première; elle portait une robe de soie mauve. Elle a embrassé le Roi avec effusion, puis le prince royal qui, à son tour, a embrassé la princesse Sophie.

Les jeunes filles de Corinthe ont alors offert des bouquets de roses blanches à la fiancée. Le directeur des chemins de fer du Peloponèse a aussi présenté à l'Impératrice et aux princesses de superbes bouquets.

L'archevêque a récité une prière en grec et en allemand.

Les souverains ont ensuite gagné par le train Kalamaki de l'autre côté de l'isthme, d'où l'*Amphitrite* a levé l'ancre à midi. Un déjeuner a été servi à bord.

Le yacht royal l'*Amphitrite* est arrivé à trois heures au Pirée. La reine Olga et ses hôtes royaux s'étaient rendus au débarcadère à la rencontre de l'impératrice Frédéric et des autres illustres passagers.

La série des présentations a alors commencé.

Le maire d'Athènes a souhaité la bienvenue à la princesse Sophie et à sa mère, dans deux allocutions, l'une en grec, l'autre en français.

Immédiatement après, le cortège s'est formé pour se rendre au palais. Dans la première voiture avaient pris place la reine Olga, ayant à sa droite la princesse Sophie, le Roi et le prince royal; dans la seconde, la reine de Danemark et l'impératrice Frédéric.

Les princes ont fait le parcours à cheval.

De nombreuses troupes accompagnaient le cortège.

Sur tout le parcours, les rues étaient pavoisées et décorées de guirlandes reliées entre elles par le monogramme des fiancés. Des arcs de triomphe avaient été dressés de distance en distance.

Partout la foule a poussé de longues acclamations.

—

Athènes, samedi, 26 octobre.

A 2 1/2 heures, le *Hohenzollern* et les trois cuirassés composant l'escadre allemande sont entrés dans le port. Un train spécial avait amené la famille royale et tous les personnages princiers, sauf le roi et la reine de Danemark.

A 4 heures Guillaume II a quitté le *Hohenzollern* au milieu des hourrahs de la colonie allemande. L'Impératrice a gagné le train en donnant le bras à la reine Olga, tandis que l'empereur Guillaume passait la revue des élèves de l'école de guerre.

En passant devant le poste de Phalères, le souverain a été salué par la flotte anglaise ancrée en rade. A l'arrivée à Athènes, le maire a adressé un discours de bienvenue à l'Impératrice et lui a offert un bouquet aux couleurs allemandes.

Après la revue des troupes, les souverains sont montés en voiture. Quelques instants après leur arrivée au palais, Leurs Majestés ont paru au balcon et ont été très acclamées par la foule.

—

UN TREMBLEMENT DE TERRE EN ORIENT.

Les Dardanelles, samedi, 26 octobre, 2 heures du matin.

Dix-neuf secousses de tremblement de terre viennent de se faire sentir.

8 heures du matin.

Les tremblements continuent, mais plus faibles. Les dégâts sont importants.

Le nombre des victimes n'est pas connu.

—

LE PRINCE FERDINAND DE BULGARIE.

(De notre correspondant.)

Vienne, samedi, 26 octobre.

Le prince Ferdinand de Cobourg, accompagné du lieutenant-colonel Petroff, chef d'état-major général, et du major Markoff, est arrivé à Vienne venant de Munich et s'est rendu au palais de Cobourg, où il résidera pendant quelques jours.

La princesse Clémentine est arrivée d'Ebenthal.

—

Sofia, dimanche, 27 octobre.

Le prince Ferdinand a télégraphié que, retenu par des affaires de famille, il autorisait M. Stamboulof à ouvrir la Sobranié. Il est possible cependant qu'à Sofia on attende le retour du prince pour ouvrir la session.

—

LE PROTECTIONNISME EN ALLEMAGNE.

(De notre correspondant)

Berlin, samedi, 26 octobre.

Une cinquantaine d'Associations agricoles du royaume de Saxe viennent d'adresser une pétition au Reichstag, lui demandant de frapper le chanvre étranger de droits d'entrée de nature à protéger efficacement l'industrie nationale.

Les tisserands de la Bavière ont également adressé au Conseil fédéral une pétition demandant des droits doubles sur les chanvres filés afin de pouvoir, disent ils, résister à la concurrence que leur font les tisserands autrichiens et belges.

—

EN SERBIE.

Belgrade, samedi, 26 octobre.

Le roi Milan a adressé une dépêche au président de la Skoupchtina. L'ex-roi déclare que, éloigné de la vie politique et décidé à ne pas y rentrer, il ne peut s'empêcher, cependant, d'envoyer l'expression de ses vœux sympathiques à l'Assemblée nationale réunie en vertu de cette Constitution à laquelle il a collaboré. La dépêche se termine par ces mots : Vive le roi Alexandre! Vive la Serbie! Vive la Skoupchtina!

—

LES ALLEMANDS DANS L'EST AFRICAIN.

(De notre correspondant.)

Hambourg, samedi, 26 octobre.

Les informations de source particulière assurent que le capitaine Wissmann est dans une situation très critique sur la côte orientale de l'Afrique. Le chef indigène Bushiri, avec plusieurs milliers d'hommes, lui a coupé la retraite du côté de la mer et cherche à l'envelopper.

On redoute une rencontre avant qu'on n'ait le temps de se porter au secours du capitaine Wissmann.

—

LES FUNÉRAILLES DE DOM LUIS.

Lisbonne, samedi, 26 octobre.

Le duc d'Edimbourg et le duc de Montpensier sont arrivés.

Les journaux parlent de remaniement ministériel.

Le bruit court qu'un nouveau ministre des finances sera nommé.

—

Lisbonne, dimanche 27 octobre.

Le corps du Roi a quitté Bélem, à 9 heures, et est arrivé à Saint-Vincent à 4 heures. Outre les personnages officiels, tous les ambassadeurs extraordinaires des différentes puissances suivaient en voiture.

—

LE MOUVEMENT OUVRIER EN ANGLETERRE.

Londres, samedi, 26 octobre.

Un grand meeting des employés de tramways a eu lieu cette nuit entre une et deux heures du matin. M. Burns a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que dès que la moitié des employés se seraient joints à l'union, on pourrait organiser avec succès une grève des tramways et omnibus de Londres.

—

A HAITI.

New-York, dimanche, 27 octobre.

L'installation du général Hippolyte comme président de la République d'Haïti a eu lieu le 10 octobre.

Le coup de grâce.

Le *Journal des tribunaux* lui-même condamne le projet Devolder.

Nous disons : « lui-même », parce que ce journal est un ami du ministère. Il en convient, il s'en vante. Sévère à la droite presque autant qu'à la gauche, dédaigneux de tout ce qui est esprit de parti, lui qui représente dans la presse la justice sereine, le droit impersonnel et souverain, il tient les ministres non pour « de volontaires et incurables sourds », mais pour des hommes « de bonne volonté au fond ».

Sa critique du projet Devolder n'en est que plus terrible.

Elle est d'autant plus remarquable que la précieuse originalité de notre illustre confrère s'approprie bravement des arguments déjà ressassés dans la presse et les assemblées publiques.

Quelques citations :

En! bien, la voilà cette « Réforme électorale »! Est-elle réactionnaire! Non, pas même! Car pour se faire pardonner son mobile vrai, elle abaisse, en contradiction flagrante avec le principe conservateur cher à ses auteurs, le taux du cens électoral pour la province et la commune; — elle l'abaisse tellement qu'il faut, n'étant pas démocrate, avoir perdu toute prudence et toute clairvoyance pour ne s'apercevoir point que par cette nouvelle brèche, bientôt élargie irrésistiblement, va passer ce suffrage universel qui déjà bat les murs, et gronde comme la question sociale elle-même!

Nous ne nous en plaignons pas, nous, — mais que va dire le grand parti conservateur!...

Le mobile vrai :

C'est une coupe dans le corps électoral; si ce n'était un notable débarras d'électeurs gênants, on ne s'y risquerait point, c'est évident. — Or, voilà ce qui est mauvais, voilà ce qui est du progrès à rebours, en même temps qu'une atteinte à des droits acquis, et voilà ce qui s'est toujours payé cher, tôt ou tard, en tout temps, en tout pays.

L'objection cléricale :

A la vérité, on a, cette fois, la ressource d'une autre réponse fallacieuse : « Mais, dit-on, libre aux amputés, s'ils sont vraiment capables, de subir l'examen! »

La réfutation :

Ceux qui ont écrit et dit cela, ceux qui, dans la presse et à la tribune, le répéteront, savent parfaitement que parmi ces victimes il s'en trouvera qui, par leur âge, leur situation, leur caractère, seront dans une véritable impossibilité morale d'aller se soumettre à cette épreuve ridicule quant à eux, et non sans inconvénient pour leur dignité. Nous pourrions en citer au moins un exemple, et il y en a bien d'autres. N'y en eût-il qu'un seul, comme a dit Lacordaire, n'y eût-il qu'un seul droit lésé, chacun se sent atteint dans la garantie de son droit.

Nous avions déjà lu quelque chose comme cela dans la lettre de M. Feron à *la Patrie* de Bruges. A peine osons-nous citer le discours de M. Frère, développant avec quelque autorité des considérations identiques. Mais comme tout cela pâlit, depuis que le *Journal des tribunaux* a versé sur le projet Devolder les torrents de sa lumière!

Notre confrère veut bien reconnaître « qu'en dehors même de toute mauvaise foi sectaire et de tout parti pris » — ceci à l'adresse de quiconque ne plane pas comme le *Journal des tribunaux* au-dessus des « contingences » — « ce fâcheux projet excite véritablement quelque émotion sincère, une de ces émotions contagieuses qu'il ne faut pas braver ». Nous voilà couverts.

Il invite le gouvernement, « mari trop faible dans le ménage parlementaire », — bien que de bonne volonté au fond, — à reculer virilement plutôt que de « se casser la tête sur une absurde muraille faite tout exprès de ses propres mains ».

Sera-t-il écouté?

Nous verrons cela. En attendant il prophétise que le bien naîtra du mal; c'est-à-dire la revision, du projet Devolder.

Et nous le croyons comme lui. Nous nous étions même permis de l'insinuer. Désormais nous en sommes sûrs.

Le projet Devolder était déjà fortement battu en brèche. Mais maintenant que le *Journal des tribunaux* est intervenu, le voilà ruiné. Ni le projet, ni le ministère ne se relèveront de cette décisive attaque.

Bulletin hebdomadaire

DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

La semaine qui vient de finir n'a présenté qu'un fort médiocre intérêt; il semble que l'on paye par une période d'atonie et de marasme l'activité d'affaires que nous signalions en été; c'est comme si l'on avait retourné les saisons au point de vue financier.

Deux discours politiques d'une certaine importance ont été prononcés cette semaine, et il se dégage de tous deux une impression pacifique. Le discours de l'empereur d'Allemagne lu à l'ouverture du Reichstag affirme la croyance dans le maintien de la paix; il n'en fait pas moins appel à tous les dévouements pour compléter l'organisation de l'armée allemande, mais c'est là en quelque sorte une clause de style qui ne pouvait exercer aucune influence sur la Bourse. M. Gladstone, dans un grand discours politique prononcé à Southport, émet également l'opinion que la paix européene n'est pas menacée.

Rassurée, quant à présent du moins, sur les éventualités de la politique, la Bourse devrait logiquement monter, n'était la question d'argent qui la préoccupe vivement.

Feuilleton de l'Indépendance

du lundi 28 octobre.

CHRONIQUE DRAMATIQUE

THÉATRE DU PARC. — *Révoltée*, pièce en quatre actes, de M. Jules Lemaître.

Il y a, à la fin du premier acte de *Révoltée*, une prière de « mère coupable », de Mme de Voves, où vous retrouverez l'idée première de la pièce : « Mon Dieu! faites que ma fille ne soit pas comme mon péché qui se renouvelle et qui marche devant moi! Montrez moi, en la préservant, que vous m'avez pardonné. J'ai besoin de sa vertu pour me sentir absoute. » Ce primitif sujet de M. Jules Lemaître : une femme distinguée, mal mariée autrefois, qui a eu secrètement une enfant illégitime, l'a fait élever dans un couvent lointain, a contribué à lui faire épouser un honnête homme, et qui la voit avec terreur irritée de sa condition trop modeste, et toute prête à tomber, par amertume, par révolte, dans une aventure galante, — ce primitif sujet n'est pas devenu le principal intérêt de la pièce. Les angoisses de Mme de Voves, à l'idée que sa fille, à qui elle n'a jamais révélé le secret de sa naissance, va renouveler la faute de sa mère, ces angoisses sont dramatiques. Mais par la force même du sujet, un autre intérêt, supérieur à celui des remords et des expiations de la mère, s'est dressé dans l'œuvre, l'intérêt du mari essayant de reconquérir sa femme. La lutte, qui a vraiment prise sur le public, ce n'est pas celle de Mme de Voves, pour empêcher sa fille, Mme Hélène Rousseau, de tomber; c'est la lutte du mari, de grand cœur et d'humble gaucherie, du mari qui n'a pas su se faire aimer de sa femme, et qui entreprend d'être connu d'elle, de la toucher, de la ramener.

Mais peu importe que *Révoltée* ait d'autres émotions, d'autres réalités, que celles qui seraient venues, directement, spécialement, de l'idée première de M. Jules Lemaître. Il importe que vous en ayez, des émotions, des réalités, de la vie évidente, de la vie contemporaine en scènes et en personnages. Et vous en avez. Allez y voir. Et si vous ne sentez pas que cette pièce est vraie, profonde, attachante quoique si railleuse, en toutes ses péripéties et paroles, et aux moments mêmes où elle s'écarte le plus nettement des effets ordinaires du théâtre, tant pis pour vous.

Voici les événements de *Révoltée*. Hélène, enfant abandonnée, qui a grandi tristement au couvent, humiliée et ulcérée de n'avoir pas de mère, a épousé sans amour Pierre Rousseau, professeur de mathématiques, un homme rare mais farouche, dont elle ne pouvait deviner le mérite, et qui a représenté pour elle la fin de sa réclusion. La mère d'Hélène, Mme de Voves, qui ne s'est jamais trahie, par des scrupules de conscience, par dévouement aussi au fils de son mariage, au fils qui porte son nom, et qu'elle s'est appliquée à rendre un beau garçon austère, — raffinement de mère coupable, — Mme de Voves attire chez elle sa fille, dès que celle-ci est mariée, la fait pénétrer dans un monde d'élégance, où le modeste mari, Pierre Rousseau, tout à ses travaux, ne l'aurait pas conduite.

Vous avez toute la situation exposée et tous les personnages caractérisés, au premier acte, un jour de réception de Mme de Voves, par des conversations vives, fines, de la plus mordante modernité, sans un seul de ces mots spirituels faits pour la scène et l'applaudissement. Tout au plus, le séducteur de la pièce, Brétigny, a-t il, pour un mondain sans particulière culture, un peu trop des vues subtiles, de l'ironie pittoresque de M. Jules Lemaître. Mais on nous dit que ce Brétigny est spirituel. Et cela autorise l'auteur à lui prêter quelques traits de son propre esprit. Les autres, Hélène, Mme de Voves, son fils André, Mme Herbeau, une précieuse de bonne humeur, une ambitieuse d'influence littéraire, sans solennité de morale, tous se font connaître par leur conversation, qui est bien la leur, et la plus naturelle, la plus aisée, quoiqu'elle ait été écrite d'une plume si ferme et si délicate.

Vous apprenez là qu'Hélène et ce Brétigny, un viveur avisé, bien musclé et de sécheresse élégante, sont en coquetterie réglée. Et c'est l'amertume coupante d'Hélène sur rien et sur tout, sur un discours d'académicien rapportant des faits vertueux avec étonnement et décernant des prix de vertu avec malice, sur ses maigres ressources et les sacrifices qu'elle doit faire à son mari, c'est la révolte perçant en toutes les railleuses paroles de cette jeune femme, qui vous dévoile les souffrances de sa jeunesse, et comment son mariage, peu riant pour elle, la prépare à une aventure amoureuse, où il n'y aura guère d'amour, où elle ne cherchera que revanche, défi à sa destinée, curiosité presque méchante de plaisirs inconnus. Le mari, Pierre Rousseau, est le seul qui ne paraisse pas à ce premier acte. Mais son ami André de Voves, le jeune homme rude, et tout spécialement rude pour cette jolie Hélène, épouse dédaigneuse et révoltée, dont il ne se sait pas le frère, André nous l'a expliqué, cet honnête Pierre Rousseau, en attendant qu'il se trahisse lui-même, qu'on le voie dans ses tourments de mari, méprisé, ou du moins mal jugé par sa femme.

L'action s'engage à un bal de Mme Herbeau, où Hélène est venue, pour y retrouver Brétigny. Lui, il la désire, et il lui fait bien entendre, dans sa déclaration d'amour, de quoi il s'agit entre eux, d'une agréable liaison, dont elle a la tentation, et dont il a la vanité. Elle y voit clair, et cela ne la choque pas, elle sait bien qu'elle n'aime pas Brétigny, qu'elle aime ce qu'il représente, une certaine sensation nouveau, un certain dégoût de la vie régulière et terne. Cette scène d'amour où on ne s'aime pas est charmante et cruellement vraie, et combien originale! On n'a jamais fait parler si juste le séducteur sûr de lui, qui dit à la femme qu'il poursuit : « Vous allez être à moi », sans insolence, et qui l'attire et la trouble, précisément par ce ton décidé et cette insouciance des conventions, dont elle se pique aussi. Du reste, tout l'extérieur, tout le suffisant des déclarations amoureuses, dans cette conversation si curieusement sèche au fond, dans ces engagements où aucun des deux ne cherche à tromper l'autre. Cette seule scène est d'une vérité ironique bien profonde, et elle est d'un auteur dramatique, bien savant déjà, et qui a sa manière et sa souplesse, au plus dur de son observation. Mais vous en avez d'autres, non moins fortes, en ce deuxième acte.

D'abord la scène de l'aveu, de Mme de Voves à son fils André. Elle et lui ont surpris le manège d'Hélène et de Brétigny, et que le dénouement est proche. André, tout à son dévouement pour son ami Pierre, de colère hautaine pour les petitesses ou dépravations qu'il attribue à Hélène, se demande si elle ne doit pas à sa naissance de hasard, à une mère vicieuse, ses curiosités de vice. Et sur un de ces mots de son fils, qui l'atteint si impitoyablement, Mme de Voves, n'ayant voulu d'abord qu'intéresser André au salut d'Hélène, que la lui faire juger avec plus de sympathie, Mme de Voves laisse échapper son secret, dit, avec de cuisants souvenirs et des désenchantements résignés, sa propre faute, la séduction qu'elle a subie et la naissance qu'elle a cachée.

Comment une femme, qui s'est tue pendant vingt ans, sur le point douloureux de sa vie, et dont elle a honte, parle-t-elle subitement à son fils, à ce fils dont elle tient tant à être respectée? Voilà la difficulté de la scène. Mais on ne l'aperçoit pas, cette terrible difficulté, car M. Jules Lemaître, tout en rendant inévitable l'aveu de Mme de Voves, tout en faisant que les vraisemblables indignations d'André arrachent à sa mère des paroles d'explication, un humble récit si âpre, ne n'oblige pas à tout dire, franchement. André a bien compris; tout le passé de tant de souffrances de sa mère lui est bien connu maintenant. Et elle ne s'est pas trop abaissée devant lui. On a vu, par quelle tendresse pour cette fille qui va se perdre, par quel déchirement fait en elle par les sévérités d'André, l'aveu en est sorti, à peine articulé. On ne s'étonne pas qu'elle en soit venue là. Elle ne pouvait plus faire autrement, par force de la situation, par l'art de M. Jules Lemaître à pousser tout naturellement les choses à l'aigu, et elle n'a qu'un mot de déclaration nette, à la fin, après s'être trahie en ses justifications désespérées de celle qui fut la mère d'Hélène.

Cette belle scène, dont le dramatique hardi ne semble avoir que réalité nécessaire, a sa suite logique André provoque Brétigny, dont il sait les entreprises affichées sur Hélène. Une provocation sans un mouvement ou une phrase mélodramatique, le dialogue nerveux de deux hommes qui ne font pas des effets de théâtre, l'un de sang-froid railleur, et de riposte blessante avec correction mondaine, l'autre d'agitation émouvante, avec sincérité, résolution énergique. C'est une conversation d'aujourd'hui, une querelle de gens du monde, et pourtant cet André est un don Quichotte, un paladin des anciens temps. Mais vous ne trouverez rien de chimérique, aucune tension de personnage d'une autre société que la nôtre, dans l'héroïsme de sa conduite et de ses discours.

C'est au troisième acte, que le drame a ses scènes les plus poignantes. Hélène s'ennuie, elle est irritée d'avoir été ramenée par son mari, avant la fin du bal de Mme Herbeau, elle sent, avec exaspération, sa vie murée dans ce mariage sans avenir de luxe, elle en veut à son mari de lui avoir fait manquer, en s'offrant à elle, le jour où sa lassitude du couvent la condamnait à prendre le premier épouseur venu, sa vraie destinée, sa chance d'être la femme brillante qu'elle serait si naturellement. Elle n'est pas odieuse, cette Hélène, elle n'est qu'insurgée contre le monde hostile, et sa part trop mesquine. Si elle n'est pas touchée par son mari, quand il se dévoile à elle, quand il se plaint, avec une éloquence embarrassée, mais si vraie, c'est que le désaccord est encore trop profond entre leurs deux natures. Qu'elle est pénétrante, pourtant, cette confession du mari, s'accusant de ses maladresses, priant celle qu'il aime de le voir tel qu'il est, d'avoir pour lui au moins affection clémente.

Et cette explication, à laquelle il s'est résolu avec tant d'appréhension, où les mots douloureux lui sortent comme péniblement, avec une vérité d'autant plus saisissante, est interrompue par ses obligations professionnelles, qu'on lui vient rappeler, au plus délicat de son effort. Il n'a pu la toucher, cette femme auprès de laquelle il s'irrite de se sentir si gauche, et plus il souffre de sa froideur mauvaise et de ses dédaigneux sourires, plus il s'entraîne, malgré lui, à la pousser en ses révoltes.

Sur un dernier mot de menace, qui lui a échappé, Hélène s'est décidée à écrire à Brétigny, à lui accorder ce rendez-vous qui la livrera, par défi, sans tentation véritable du singulier amour qu'on lui offre. Mais Mme de Voves a vu la lettre, et elle aussi se décide à jouer son va-tout, à révéler à Hélène le duel d'André et de Brétigny, et comment André a voulu se battre pour que la femme, qui est sa sœur, ne devînt pas la maîtresse d'un fat qui la désire. Ainsi se fait le second aveu de Mme de Voves, ainsi la mère et la fille se connaissent pour telles, enfin. Mais la fille n'a qu'étonnement de cette imprévue révélation. Ce n'est pas une jeune première de M. d'Ennery, l'Hélène Rousseau de M. Lemaître. Elle ne tombe pas dans les bras de sa mère, avec attendrissement, repentance, phrases dramatiques. Elle n'est pas remuée, quoiqu'elle se dise qu'il est cruel qu'elle ne le soit pas. Sa longue enfance solitaire, ses jours tristes de fille abandonnée la laissent sans élan pour cet inconnu, cette situation dont elle a été si longtemps sevrée, et qui lui est apportée brusquement.

Le public a été déconcerté, il n'avait pas la scène coutumière de la mère et de la fille qui se retrouvent. Au contraire. La force émouvante de cette scène était dans sa sécheresse si justement rendue, l'inévitable sécheresse d'Hélène non préparée aux effusions qu'on attend d'elle. Que ceux qui seront choqués nous disent si la vraie vérité est autre, si M. Jules Lemaître a fait dire là, à Hélène, d'autres paroles que celles de ses vraies impressions, de ses vraies impuissances, de son retour amer sur toute sa vie sans tendresse.

Ce drame, de tant de réalité dans sa dureté, finait cependant avec douceur. Pierre Rousseau s'est battu, à la place d'André, il lui a fait comprendre que sa seule chance de reconquérir Hélène était de manier une épée pour elle, comme Brétigny, d'être cette sorte d'homme du monde, d'homme vaillant, à quoi il ne semblait pas propre. Et elle se sent jugée par lui, troublée par lui, quand il part pour ce duel, et elle se sent réconciliée avec lui, quand on le ramène blessé. « Hélène, je vous pardonne. — Et moi, je vous aime. » Tel est le nouveau dénouement. Il nous satisfait pleinement. Et il ne nous satisferait pas, que, pour un dénouement trop rapide ou pas assez habile, *Révoltée* n'en serait pas moins une œuvre de force toute neuve, de scènes où il n'y a pas une banalité ni un artifice, de personnages qui vivent, de modernité toujours curieuse, de dramatique et d'esprit, dont pas un mot ne vise à l'effet. C'est criant de vérité, avec une langue nette, et dont le relief si sûr, paraît tout simple.

Nous avons dit déjà que *Révoltée* est jouée remarquablement au théâtre du Parc. Il faut tirer de pair M. Manin, qui est l'homme même, dans le mari Pierre Rousseau, et non un acteur adroit. M. Manin a eu vigueur, sentiment, cet air farouche où perçaient les tourments de cœur de ce mari dédaigné. Ce rôle difficile lui fait grand honneur, il y est intéressant toujours, et sa vérité ne trahit pas la composition. — M. Deval serait très bon dans Brétigny, s'il n'éteignait pas un peu trop le ton de la déclaration. C'est louable de chercher la parole absolument parlée, dite à voix basse. Mais encore, faut-il la faire entendre. Du reste, M. Deval a eu naturel et justesse. M. Frey et M. Murray ont donné bonne physionomie à leurs rôles, sauf que M. Frey précipite terriblement son débit.

Mlle Richmond a eu la partie rude, dans Hélène Rousseau, et, comme nous l'avons dit elle l'a gagnée. Très élégante, avec une jolie ironie, un peu molle aux premiers actes, avec des révoltes plus fines qu'amères, elle a eu du caractère, des lassitudes bien expressives, des étonnements bien rendus, aux deux derniers actes. Elle a du charme. Et sa fine beauté, et son insouciance railleuse sont bien celles du personnage. — Mme Pazza a eu force, sensibilité, dignité, dans ce rôle de Mme de Voves, auquel le public résiste, et malgré les situations émouvantes où cette mère se débat. — Et Mme Wilhem a bonne mine, bonne humeur, parole naturelle et gaie dans l'aimable précieuse, Mme Herbeau.

GUSTAVE FRÉDÉRIX.

Bien que le taux officiel de l'escompte n'ait pas été modifié à Londres cette semaine, il y a pénurie vraiment, et l'on craint une tension sérieuse des reports. Déjà à Berlin on a payé 8 p. c. pour la prorogation de certains engagements; samedi toutefois il y avait détente.

Beaucoup de capitaux sans emploi bien stables ont pris le chemin de l'industrie, qui devient rémunératrice; les diverses émissions, argentines et autres, ont d'autre part appauvri les disponibilités; bref il y là une situation nouvelle avec laquelle la spéculation devra désormais compter.

Sauf pour les Varsovie-Vienne, qui ont le privilège de gros mouvements, on piétine sur place au marché de coulisse. La Rente espagnole reste à 75 1/4, le Turc à 17-15 et les lots de chemins ottomans à 71. Il y a eu, samedi, une certaine reprise des Sud-Ouest de Russie qui les a portées à 286-50; elles partaient de 280; l'impulsion partait de Berlin. Les Varsovie-Vienne perdent, par contre, une vintaine de francs; les voilà à 476 50, après 495 et 474-50. Une décision du département des finances russes fixe la part qui reviendra à l'Ivangorod-Dombrowa à 43 p. c. du produit net de la section de Sosnovice à Fraga appartenant à Varsovie-Vienne.

L'assemblée générale extraordinaire qui doit délibérer sur les propositions du gouvernement se tiendra à Varsovie, le 4 décembre prochain. Décidément les porteurs d'actions Varsovie-Vienne n'ont pas à se réjouir du bruit qui a été fait autour de cette affaire.

La hausse des valeurs minières à Berlin a réagi sur les cours des Alpines qui se sont relevées de 198 à 203 50; les Canadian Pacific ne varient guère à 367-50, bien que la troisième semaine d'octobre soit en progression de 73,000 dollars.

Quant aux actions des chemins andalous, on ne s'en occupe plus guère.

Bien que les recettes des Saragosse soient en progression constante, les actions de cette société ont de la lourdeur; elles ont fléchi jusqu'à 311 après 316 50.

En somme la coulisse est maussade, elle attend de l'extérieur une impulsion d'ensemble qui ne vient pas. Sauf pour les actions des établissements sidérurgiques qui sont tout particulièrement recherchées, le marché du comptant est également atteint d'une sorte de marasme.

La hausse des valeurs sidérurgiques n'a rien que de naturel, étant donnée la hausse des fers. Le syndicat des maîtres des forges, qui s'est réuni mercredi dernier, a décrété une hausse de 10 francs par tonne pour le pays et de fr. 12 50 pour l'exportation. Aussi voyons-nous les Halanzy monter de 450 à 477-50 avec tendance accusée à s'élever encore; les Musson en hausse de fr. 75 à 675, les Monceau-sur-Sambre gagner fr. 25 à 735, les Saint-Fiacre monter de 495 à 530, les Vezin-Aulnoye à 400 après 350.

Les Providence sont fort bien tenues à 1,900, les Sarrebruck à 4,000 et les Athus à 1,275; les Cockerill sont délaissées à 1,110, le dividende pour l'exercice 1888 1889 est de 50 fr.

Une mention toute particulière revient aux actions minières du grand-duché de Luxembourg; nous voyons les Rodange monter de 830 à 890, les Rumelange de 775 à 825; les Eich font 2,210, les Hauts-Fourneaux luxembourgeois sont à 1,645.

Les actions charbonnières manquent généralement d'entrain. On continue à redouter un mouvement gréviste d'une certaine importance. De là des offres assez nombreuses. Citons toutefois les Charbonnage belge qui, après un mouvement de bascule de 130 à 115, reviennent à leur point de départ.

Nos fonds d'Etat ont de la fermeté, notamment la rente 3 1/2 mai-novembre qui s'est élevée jusqu'à 102-30 sur des achats de source parisienne; elle reste à 102-20.

Les pronostics de renchérissement de l'argent provoquent une hausse de 15 francs en Banque nationale, tandis que la lourdeur des titres charbonniers influe sur les Parts de réserve qui reculent de 1,885 à 1,860. Quant aux Banque de Bruxelles, elles montent de 690 à 705; cet établissement a en portefeuille un gros paquet d'actions Rumelange dont la hausse s'est fort affirmée pendant ces derniers temps.

Il y a un regain de fermeté au département des valeurs à zinc. Les Asturienne des mines notamment poursuivent leur marche en avant; les voilà demandées à 3,250; les offres font défaut. Il y a aussi reprise des Austro-Belge de 1,007 à 1,030. Les cours du zinc ont cependant légèrement fléchi à Londres.

Il y a du mouvement au marché des valeurs étrangères : les Alstaden et les Dahlbusch se tiennent bien. Hausse des Dyle et Bacalan de 445 à 462-50; les Prince-Henri, qui doivent fatalement bénéficier du grand mouvement industriel qui s'établit dans le grand-duché du Luxembourg, gagnent 10 fr. à 305, tandis que les actions Guillaume-Luxembourg, qui sont l'objet de demandes discrètes mais persistantes pour le compte berlinois, montent de 450 à 493.

L'agio sur l'or est quelque peu remonté à Buenos-Ayres à cause de certaines difficultés que rencontre la conclusion du nouvel emprunt du gouvernement de la République.

Aussi le groupe argentin est-il plus faible : l'emprunt 4 1/2 1888 recule de 488 à 483, les Catamarca de 442 à 430, les Cordova de 445 à 435, le San-Juan de 86 25 à 85-75.

Les fonds d'Etats européens maintiennent leurs prix. La mort du roi de Portugal n'a pas eu d'effet sur la tenue des rentes portugaises.

La Ville

M. Eudore Pirmez, l'honorable député de Charleroi, est assez sérieusement indisposé pour que la première séance du conseil supérieur de l'Etat du Congo, récemment créé, et dont il a été nommé président, ait été ajournée du 29 octobre à une date indéterminée encore. Nous sommes heureux d'apprendre, toutefois, que l'état de l'honorable représentant s'est sensiblement amélioré depuis dimanche matin.

—

La revue de la garde civique de Bruxelles qui devait avoir lieu dimanche matin a été contremandée par le général Stoefs, à cause de l'incertitude du temps.

—

Dans une réunion intime, l'Université a fêté, samedi, un de ses anciens : M. Victor Terhorst, qui est depuis cinquante ans attaché a l'établissement avec un zèle constant et un dévouement bien connu.

M. Terhorst est, en effet, une figure bruxelloise, un homme populaire dans tout notre barreau comme dans le monde de la médecine et parmi tous les anciens étudiants. Son nom rappelle à bien des hommes déjà mûrs de joyeuses années de jeunesse. On l'appelait bien Victor avec une amicale intimité, mais il était respecté et estimé. Il a toujours eu le talent difficile de gouverner les jeunes tapageurs.

M. Terhorst est une influence à l'Université — dans laquelle il a toujours vécu et dont l'histoire est, en somme, sa vie. Il est aujourd'hui à la tête du service des appariteurs, et a été attaché au secrétariat, rendant toujours de sérieux et très méritants services à l'institution à laquelle il s'est très dignement dévoué dès le début, quand la grande école libérale — voilà bien des années — traversait les jours difficiles de l'organisation, quand, encore sans renom et sans installations, elle ne comptait que quelques élèves.

M. Victor Terhorst, bras droit de Verhaegen et son représentant à l'Université, figurait alors, à lui seul, toute l'administration intérieure et veillait à tout. Il est resté, depuis, l'homme de confiance de toutes les administrations et il possède dans le corps professoral des amis très heureux de la cérémonie de samedi qui a permis d'affirmer et de reconnaître ce demi-siècle d'irréprochable travail et de parfait dévouement.

Les membres du conseil d'administration et un grand nombre de professeurs étaient réunis à quatre heures dans la salle du conseil de l'Université; tous les appariteurs assistaient à la cérémonie.

Le recteur M. Vander Rest a pris la parole le premier et a constaté toute la reconnaissance que l'Université doit à M. Terhorst encore si vert et gaillard qu'il doit être étonné de l'étendue de sa carrière. Puis au nom de tous les recteurs, il a offert un superbe objet d'art à M. Terhorst.

M. Tiberghien, doyen des professeurs, et inscrit comme étudiant à la Faculté de philosophie et lettres voilà cinquante ans, a retracé les services rendus par le jubilaire.

M. Van Schoor, administrateur-inspecteur de l'Université, a rappelé l'amicale confiance que Verhaegen avait toujours eue en Victor Terhorst et s'est associé chaleureusement aux félicitations déjà exprimées.

M. Victor Terhorst, avec une bien légitime émotion, a répondu en excellents termes, et ses remerciements exprimés avec beaucoup de cœur ont été fort applaudis.

Enfin, M. Buls, en qualité de bourgmestre de la ville et de président du conseil d'administration, a complimenté M. Terhorst à qui tous les assistants ont voulu serrer la main.

Plusieurs corbeilles de fleurs avaient été envoyées dans la journée à l'heureux jubilaire.

—

La cour d'appel de Bruxelles est saisie de 14,000 réclamations électorales. La cour de Gand en compte 6,000.

—

Le lot de 150,000 fr. de l'emprunt du Congo sorti au dernier tirage, comme le lot de 150,000 fr. sorti au tirage précédent, se trouvent parmi les titres émis. Série 4,579 n° 20 et série 8,533 n° 1.

—

La chambre sydicale de la Société des voyageurs de commerce a définitivement fixé à la fin de décembre l'époque des fêtes qu'elle organise à l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation.

La Noël tombant un mercredi, deux jours de chômage se trouvent enclavés entre cette date et le dimanche précédent; ce triduum de vacances permettra aux provinciaux comme aux Bruxellois de se retrouver et de fraterniser.

Le programme des fêtes comporte notamment un congrès qui durera trois jours. Les questions portées à son ordre du jour intéressent directement les voyageurs.

Les voici : réduction des tarifs pour le transport des colis-échantillons; assimilation du voyageur à la commission au voyageur touchant un traitement fixe, au point de vue du privilège conféré par la législation actuellement en vigueur; vœux concernant les voyages à l'étranger; organisation de la mutualité; enfin toute une série de questions relatives aux transports.

Une grande fête sera offerte, au palais de la Bourse, aux familles des sociétaires; une représentation gala aura lieu au théâtre de la Monnaie au bénéfice de la Caisse de secours des représentants de commerce.

—

On n'a pas encore le chiffre officiel de la recette de la fête donnée au Palais de l'Industrie au bénéfice des victimes d'Anvers. Cette recette, ou plutôt ces recettes diverses, se composant en grande partie de menue monnaie, a été enfermée dans des sacs, dont on n'a entrepris le dépouillement qu'à loisir. On compte encore, nous dit-on. Mais le total prévu dépassera deux cent mille francs, peut-être bien deux cent vingt mille. Pour n'être pas aussi élevé qu'on avait pu l'espérer le premier jour, en présence de l'affluence qui a marqué la soirée d'ouverture, il n'en sera pas moins suffisant à couvrir à peu près complètement les frais de la fête et les dépenses accessoires. Ce résultat n'a pas toujours été atteint en pareil cas.

Reste la tombola à laquelle les artistes et les commerçants parisiens ont contribué généreusement. C'est cette générosité, facilement stimulée toujours, qui fournira le bénéfice, un bénéfice certain, et représentera l'appoint charitable de la brillante et coûteuse fantaisie dont les fêtes des 19 et 20 octobre ont constitué la partie décorative.

—

Cette année aura bien été l'année des centenaires. Les fleurs mêmes auront eu le leur, car elles fêtaient dimanche matin l'ouverture d'une exposition organisée à l'occasion du centième anniversaire de l'introduction du chrysanthème en Europe. Les horticulteurs avaient tenu à consacrer par une exposition le souvenir d'un événement qui a pour eux son importance.

Comme on le pense bien, les reines du jour étaient les chrysanthèmes; les parterres du milieu des grandes serres leur avaient été réservés. Et elles étalaient aux places d'honneur leurs grâces charmantes, leur sveltesse et leurs tons les plus variés, blanc, jaune, rose, saumon. C'est à l'entrée de l'établissement qu'est disposé l'ensemble le plus complet de toutes les espèces variées de chrysanthèmes, chrysanthèmes réguliers, à fleurs tubulées, les chrysanthèmes du Japon, ceux de Chine... Nous ne saurions toutes les citer, il paraît qu'il y en a au moins deux mille.

Mais ce n'était pas que les chrysanthèmes, qui célébraient cet anniversaire, toutes les fleurs étaient de la fête, les plus humbles comme les plus aristocratiques. Ainsi les serres aux orchidées, cypripedium, odontoglossum et saccolabium ont retenu longtemps les visiteurs, qui sont arrivés nombreux, dès l'heure de l'ouverture, à l'exposition. Plus loin sont assemblées dans une seule serre toutes les plantes fleuries, primevères, œillets, bouvardias blancs et rouges, jasmins, encadrées de fougères, de palmiers et d'autres plantes décoratives. Mais les locaux de l'exposition sont très grands, les serres nombreuses, et il faudrait être botaniste pour détailler toutes les richesses qu'elles contiennent.

Le centième anniversaire de l'introduction du chrysanthème en Europe a été fêté de façon tout à fait digne.

CARNET DU REPORTER

Le feu... dans la cheminée. — Fausse alerte samedi soir, vers 8 heures, dans le populeux quartier de la rue de Flandre et dans le centre de la ville. Le bruit s'était répandu, comme une traînée de poudre, qu'un violent incendie venait de se déclarer dans un bâtiment de la rue de la Voirie. Et la foule d'accourir au pas de course, suivant les postes de pompiers qu'un appel téléphonique avait fait arriver de tous côtés. Il ne s'agissait, fort heureusement, que d'un feu de cheminée, que quelques seaux d'eau avaient déjà éteint au moment où des passants trop zélés couraient donner l'alarme et signaler un sinistre.

Les faux monnayeurs. — La police de Bruxelles a arrêté samedi soir une femme qui venait d'émettre dans un établissement de la rue du Pont de la Carpe des pièces de monnaie de 10 centimes fausses. Le même jour, un jeune homme a essayé de donner en payement dans un café de l'avenue du Congo de fausses pièces de 5 et de 2 francs.

Une enquête est ouverte.

La seconde foire aux chevaux.

La seconde foire aux chevaux, organisée par l'administration communale de Bruxelles, s'est tenue samedi, boulevard de l'Abattoir.

Le jury était présidé par M. l'échevin Becquet; les résultats ont été proclamés à une heure.

Voici les distinctions décernées :

Au plus grand nombre de chevaux.— 1er, Mathieu, Bruxelles, 37 chevaux; 2e Collaert, Gand, 35 id.; 3e, Marx, Namur, 28 id.; 4e, Vandermissen, Anderlecht, 25 id.; 5e, Croix-Turco, Angre, 17 id.; 6e, Victor Jehin, Bruxelles, 15 id.

Jury : MM. Roul, Demolder, Van Hertsen.

Au plus beau lot de chevaux de gros trait. — 1er, Marx, Namur; 2e, Decorter, Bierbeeck; 3e, Delepierre, à Horrues. Les médailles n'ont pas été décernées.

Jury : MM. Descamps, Dumont, Hasaert, Hoeman, Goossens.

Au plus beau lot de chevaux de luxe. — 1er et 2e prix, Victor Jehin, Bruxelles, 8 chevaux de voiture, 7 chevaux de selle; 3e, Léon Caussade; 4e, Vandermissen, Anderlecht; 5e, Nys, Bruxelles.

Au plus beau lot de poneys. — 1er Vandermissen, Anderlecht; 2e, Croix-Turco, Angre. — Médailles non décernées.

Jury pour ces deux lots : MM. Morren, le chevalier Heynderick, Hardy, Limbourg, Colin, Delbecq.

Au plus beau lot de chevaux de trait léger. — 1er, Mathieu frères, Bruxelles, 37 chevaux; 2e, Lazare, Namur, 4 chevaux; 3e, Marx, Namur, 2 chevaux. Les médailles n'ont pas été décernées. (Même jury que pour les chevaux de gros trait.)

Les marchands allemands ont fait de nombreuses acquisitions.

CHRONIQUE DU PALAIS

—

La rentrée de la Bazoche.

C'est la rentrée des jeunes. Les anciens y viennent et rehaussent de leur présence l'éclat de la cérémonie, la seule au palais où il soit de coutume que le bâtonnier prononce un discours.

Il y avait beaucoup de jeunes cette année, à la première de la conférence du jeune barreau, qui se donnait en la salle des audiences plénières de la cour de cassation, samedi, à 2 deux heures. Les jeunes augmentent chaque année au barreau. Et les listes du stage, gonflées par les alluvions annuelles des universités de Louvain et de Bruxelles, portent aujourd'hui près de 300 noms.

Mais il n'y avait pas que des jeunes, revêtus de la robe prétexte. Il y avait de hauts magistrats, plusieurs de nos plus éminents confrères, bâtonniers déjà une ou deux fois. Et il y avait même des dames, friandes du spectacle, curieuses de voir et d'entendre.

Au bureau prennent place Me Camille De Jaer, président de la conférence, ayant à sa droite M. Beernaert, ministre des finances, à sa gauche M. Le Jeune, ministre de la justice. A leurs côtés s'installent Me Mersman, bâtonnier d'appel, Me Emile De Mot bâtonnier de cassation, les membres du conseil de discipline parmi lesquels MMes Jules Guillery et Alfred Vauthier.

M. Mesdach de ter Kiele, procureur général à la cour de cassation, M. Ch. Van Schoor, procureur général à la cour d'appel, M. Eeckman, premier président de cette cour, assistent à la séance, ainsi que d'autres magistrats en grand nombre.

La parole est donnée à Me Adolphe Lacomblé, que ses confrères ont appelé en juin dernier à l'honneur de prononcer le discours d'usage.

Me Lacomblé a traité un sujet historique, qui est presque un sujet d'actualité, le procès d'Anneessens, le doyen des Nations, à qui Bruxelles élevait hier sur une de ses places publiques un noble monument de marbre.

Me Lacomblé ne s'est guère préoccupé du côté anecdotique de cet épisode émouvant de notre histoire. Il y avait quelques tableaux intéressants à composer de la figure d'Anneessens, le bourgeois brabançon, tenace, orgueilleux de ses droits, bravant le supplice avec simplicité, sans phrases ni lamentations, — de l'époque même où le drame se déroule, trouble, agitée, avec des poussées de rébellion qui se faisaient jour et des mécontentements qui sourdaient. Il a porté particulièrement son attention sur le procès lui-même, sur l'instruction sommaire qui a précédé la sentence, sur la pression que le gouverneur autrichien, marquis de Prié, fit peser sur les juges afin de leur arracher une condamnation.

Il a fourni, avec des documents certains et des arguments de droite justice, une réfutation complète du mot étrange et cruel du procureur général De Bavay sur la condamnation d'Anneessens : « Ce fut un acte de justice et de courage. »

Me Lacomblé a entretenu ses confrères pendant plus d'une heure de ce sujet, qui a déjà fourni matière de discussion et de polémique à plus d'un historien, avec de la science et de la vivacité. Il s'est fait écouter et applaudir.

M. le bâtonnier Mersman, en se levant, lui a adressé ses félicitations.

Il a prononcé ensuite une allocution intéressante, où partant d'Anneessens, à qui le Conseil du Brabant refusa un avocat, il a rappelé les grandes vertus qu'exige la charge de la défense d'un accusé politique. Il a évoqué les souvenirs tragiques du procès de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et ceux plus récents du procès de l'empereur Maximilien, mis en accusation par Juarez, et qui trouva des avocats parmi les propres adversaires de sa couronne. Le discours de Me Mersman a eu sur ce point de curieux détails historiques.

Le bâtonnier a terminé en souhaitant la bienvenue aux jeunes confrères, entrés d'hier dans la profession. Il leur a annoncé les joies, les satisfactions qu'elle leur réserve en même temps que ses soucis et ses devoirs. Et ses paroles, dites avec la cordialité qui caractérise l'orateur, ont eu le succès qu'elles méritaient.

Me De Jaer, enfin, a prononcé une harangue chaleureuse après laquelle la séance a été levée, au milieu des mutuelles congratulations d'usage.

***

A la suite de la séance de rentrée, a eu lieu, dans la soirée de samedi, au restaurant Perrin, le banquet de la Conférence.

On sait la vive cordialité, la gaîté, le souffle de réelle confraternité qui règnent dans ces réunions.

Celle de cette année a ressemblé à ce point de vue à toutes les précédentes.

Le banquet était présidé par Me De Jaer. M. Beernaert, ministre des finances, y assistait.

Les toasts ont été nombreux. Comment en serait-il autrement dans une assemblée d'avocats?

Me De Jaer a bu à M. Beernaert.

Le chef du cabinet lui a répondu avec son habituelle aisance et élégance de parole.

« *Mortuis nil nisi bene*, a-t-il dit en débutant. Je suis mort pour le barreau et je suis mort à temps.

» J'ai donné à ce barreau tout ce que j'avais de meilleur. Il m'a donné tout ce que j'ai eu de meilleur. »

Le ministre a bu à l'avenir du barreau « qui s'identifie avec l'avenir de la nation, de telle sorte que l'on peut dire que les peuples ont les barreaux qu'ils méritent.

» Là où il y a un barreau instruit, actif, indépendant, là il y a une vie politique sérieuse. »

« Nulle part, a dit encore l'orateur, dans nulle autre carrière je n'ai rencontré un esprit de confraternité pareil à celui qui fait l'honneur de notre profession. »

Me De Jaer a porté ensuite un double toast à Mes Emile De Mot et Mersman, bâtonniers de cassation et d'appel, qui ont tous deux répondu en quelques phrases heureuses. Me Mersman a bu au bâtonnier d'Anvers Me Vaes, qui a bu à Me Edmond Picard.

Après une réponse de celui ci, consacrée à la célébration de la jeunesse, Me Monville a bu aux conférenciers de la Conférence.

Le docteur Semal, l'aliéniste distingué de Mons, a dit quelques mots humouristiques; enfin M. Beernaert s'est levé une seconde fois pour boire à Me Lacomblé, l'auteur du discours de rentrée, lequel a répondu à son tour.

La soirée s'est terminée dans le brouhaha des conversations confraternelles, agréablement coupée par une récitation de vers de Richepin, par Me Royer qui a eu un vif succès.

La Province

Ostende — Un terrible accident est arrivé vendredi sur le chantier des travaux de l'estacade.

On était en train de monter — au bout de l'estacade — à l'aide d'un treuil, une pierre de taille du poids de 1,500 kilos, qui devait être descendue au fond de la mer afin d'y attacher une nouvelle bouée que l'administration de la marine fait placer à l'entrée du port.

Au cours du montage, une poulie vint à casser. les hommes qui tournaient les manivelles du treuil ne purent les retenir et les lâchèrent; celles-ci se mirent à tourner d'une façon effrayante, entraînées par le poids de la pierre de taille.

A certain moment une des manivelles se détacha et alla frapper à la jambe M. Decloedt, l'entrepreneur, qui se trouvait à une dizaine de mètres de là; la manivelle atteignit M. Decloedt au-dessous du genou et lui broya la jambe. On accourut à son secours et on le transporta à sa demeure, située près des travaux.

Plusieurs médecins se rendirent auprès du blessé et constatèrent que le bas de la jambe était brisé, et que le membre serait probablement perdu.

On appela M. Ad. De Cock, chirurgien à Gand, professeur à l'Université de cette ville, qui arriva par le train de trois heures et qui décida que l'amputation du bas de la jambe devait avoir lieu pour éviter des complications plus tard. L'opération faite par cet habile chirurgien a parfaitement réussi, et il a été décidé que l'appareil serait levé mardi ou mercredi.

Gand. — De notre correspondant. — Les funérailles de M. Léon de Moerman d'Harlebeke ont eu lieu samedi à Melle. Le deuil était conduit par le fils du défunt.

A l'église paroissiale où a eu lieu le service funèbre, on remarquait toute la députation gantoise, sauf MM. Eeman et Van Cleemputte, M. de Bruyn, ministre de l'agriculture, M. De Lantsheere, président, et M. Van Wambeke, vice-président de la Chambre, des députés de Bruxelles, Alost, Audenarde, les sénateurs de Gand, des notabilités de l'Association catholique, des membres du clergé, etc.

Conformément aux formelles volontés du défunt, la cérémonie s'est accomplie sans aucun apparat.

C'est lundi qu'aura lieu à l'Association catholique la réunion où il sera définitivement décidé de l'élection. Les partisans de la lutte s'agitent avec frénésie, mais les partisans de l'abstention résistent obstinément, et je ne doute nullement que ceux-ci ne l'emportent.

Les cléricaux ont cru un instant que des dissensions se seraient produites entre les libéraux gantois; leur espoir a été déçu et leur dépit perce dans un article où le *Bien public* provoque la fraction progressiste du parti libéral à partir en guerre contre la majorité.

Il est inutile de vous dire que les manœuvres de ce nouvel agent provocateur n'ont absolument aucune chance de succès.

C'est lundi soir que les sous-comités se réunissent dans leurs locaux respectifs pour présenter leurs candidats au mandat parlementaire.

Comme je vous l'ai déjà dit, ce candidat sera M. le bourgmestre Lippens.

La Louvière. (De notre correspondant.) — Le Centre est sous le coup d'une vive émotion par suite des vols qui se commettent depuis quelque temps. L'impunité laissée aux malfaiteurs qui ont opéré l'hiver dernier dans nos parages a augmenté l'audace des voleurs.

Cette semaine une bande a envahi, le poignard au poing, la maison d'un ouvrier à Saint-Vaast et, sous les plus terribles menaces, a forcé la femme à livrer tout son argent. A Jolimont, à Bois d'Haine, à Trivières, à Morlanwelz, à Bellecourt, à Haine-Saint Pierre, on signale depuis quinze jours des vols de tous genres. Il est temps que la police s'occupe d'une façon sérieuse des exploits de nos mandrins.

MONITEUR

DÉCORATIONS CIVIQUES. — La croix de 1re classe est décernée à M. le comte Paul de Borchgrave d'Altena, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, secrétaire du Roi.

FINANCES. — Sont nommés dans l'administration centrale des contributions directes, douanes et accises : sous-directeur à titre personnel, M. E. Lechien; chef de bureau, M. P. Masson; sous-chef, M. J. Paques.

COMMUNICATIONS ET AVIS DIVERS

Un train de plaisir pour Paris sera mis en marche le jeudi 31 octobre. Le retour de Paris pourra s'effectuer soit par le train de minuit vingt de la nuit du 3 au 4 novembre, soit par le train spécial de minuit et demi dans la nuit du 5 au 6 novembre.

—

Bourse de travail, rue de l'Amigo, 17, ouvert de 8 à 4 heures. Offres de travail par les patrons : 21 hommes de peine, 3 tailleurs, 1 ébéniste, 1 concierge, 1 menuisier, 2 blanchisseurs, 3 peintres, 1 garçon de caisse, 1 caissier, 1 cuisinière. — Demandes par les ouvriers : 2 mécaniciens, 3 garçons de magasin, 1 homme de peine, 1 tailleur de pierres, 3 peintres, 1 typographe, 1 liquoriste, 2 rogneurs, 1 camionneur, 1 commis, 1 apprenti boucher, 1 chauffeur, 1 menuisier, 1 doreur sur bois, 1 demoiselle de magasin, 1 femme à journée. (Du 10 au 25 octobre.).

LE MARIAGE DU DUC DE SPARTE

AVANT LES FÊTES

(De notre envoyé spécial à Athènes.)

Athènes célèbre le 27 de ce mois les noces du prince-héritier de Grèce, le duc de Sparte.

Le Czarevitch, cousin du futur, était à Athènes dès le 20 octobre; le roi et la reine de Danemark y arrivaient le 21 au soir, en même temps que leur fille aînée et son mari, le prince de Galles. Pour qui connaît la grande intimité et l'étroite affection que le vieux roi Christian a toujours su maintenir entre tous ses enfants, filles et garçons, gendres et brus, sa présence et celle de sa femme, la reine Louise, malgré leur grand âge,—tous deux sont nés vers 1817, — n'a rien qui doive étonner. Ils ne pouvaient pas manquer à ce grand événement de famille qui va unir la maison de Glucksbourg à celle des Hohenzollern et donner à la petite Grèce, beaucoup de Grecs du moins l'espèrent, un puissant protecteur dans la personne du frère de leur future Reine : l'empereur d'Allemagne.

Quelle étrange fortune que celle des Glucksbourg! Elle fait pendant à celle des Cobourg si brillante il y a un demi-siècle. Les vieux Bruxellois se rappellent bien le temps où le roi de Danemark actuel, alors petit prince allemand sans grands apanages et vivant dans une espèce d'exil, arpentait la rue Royale à Bruxelles ou la digue à Ostende, en simple particulier. Il habitait alors la maison De Pachtere avec sa femme, ses sept enfants et une bonne vieille tante célibataire qui avait aidé à les élever. Les enfants étaient toujours avec leurs parents : la mère avec ses filles qui appelaient l'attention par leur beauté, radieuse et élégante chez l'aînée, un peu sombre chez les cadettes; le père avec ses deux plus jeunes garçons. Il y a de cela une quarantaine d'années. Le roi Frédéric VII de Danemark vivait encore. A sa mort, son trône a passé à son parent, et voilà comment l'ancien hôte de notre capitale est devenu un chef d'Etat à son tour. Ses enfants occupent les trônes les plus importants de l'Europe. Sa fille aînée a épousé le prince de Galles, la seconde est impératrice de Russie, un des plus jeunes fils occupe le trône de Grèce depuis le 6 juin 1863 en vertu d'un vote de l'Assemblée nationale hellénique sanctionné par les trois puissances protectrices de la Grèce : la France, la Grande-Bretagne et la Russie.

Le règne de ce prince, difficile à ses débuts, car la Grèce sortait alors d'une révolution qui avait renversé la dynastie bavaroise, a été un règne heureux. Les qualités sérieuses du Roi y ont été pour une large part. La Grèce de nos jours ne ressemble plus à ce qu'elle était naguère. Elle est active et prospère. Les événements, sans lui avoir été aussi favorables qu'à l'Italie, lui ont valu cependant un agrandissement dans le Nord, nécessaire à sa sécurité autant qu'à sa prospérité Sans doute elle n'est pas encore au bout de ses désirs, et son rêve de s'établir un jour à Constantinople est encore loin de sa réalisation. Mais il ne lui est pas défendu d'aspirer à cette destinée et de tâcher de la mériter.

Le mariage qui va s'accomplir peut être une étape. Dans tous les cas, il prouve que les grands souverains d'Europe considèrent l'ère révolutionnaire comme close en Grèce. C'est ce qui donne aux noces prochaines leur signification réelle, bien plus que toutes les conjectures que le mariage fait éclore dans les cerveaux de ceux qui aiment à devancer les événements.

Le principal personnage de la fête prochaine, le duc de Sparte, est un jeune homme d'une vingtaine d'années. Physiquement, il est grand et fort, le type de sa mère, une Romanoff. La physionomie est intelligente et surtout honnête. On dit le jeune prince très sérieux dans ses goûts, très appliqué à ses devoirs, très consciencieux surtout, bref un peu le portrait du Czar de Russie. S'il était artiste, comme le sont les Grecs ses compatriotes, peut être leur conviendrait-il moins comme futur souverain. Le contraste est fait pour leur plaire. Ils auront en lui un bon guide, et pourvu qu'il respecte loyalement leurs libertés, à l'exemple de son père qui a été un souverain des plus constitutionnels, les espérances que la Grèce place en lui ne seront pas déçues.

A l'heure où je vous écris, on attend l'arrivée de la jeune fiancée du duc de Sparte, la princesse Sophie, — elle a dix-huit ans, — et de ses parents les plus proches, son frère l'empereur d'Allemagne, l'Impératrice régnante sa belle sœur, l'impératrice Frédéric sa mère, le prince de Galles son oncle et la princesse de Galles tante de son futur, ses sœurs, son beau-frère le duc de Saxe-Meiningen; et Athènes achève ses décorations. Partout s'élèvent des arcs de triomphe, des trophées, des estrades. La ville en profite pour donner à quelques-unes de ses rues le luxe d'un pavage nouveau et d'un éclairage électrique. Les fêtes auront un caractère populaire. Le Roi l'a voulu ainsi. Il ne pouvait en être autrement. La Grèce est un pays de grande liberté. Comme chez nous le peuple tient à y coudoyer ses souverains. Ils font partie de sa famille. Les princes sont ses fils, les princesses ses filles. Il les connaît, il a vécu avec eux, non pas seulement quelques familles privilégiées, mais le premier passant venu. Il l'a bien montré lorsque la fille aînée du roi Georges, la princesse Alexandra, est partie pour aller se marier en Russie il y a quelques mois. Tout Athènes lui a fait la conduite, la couvrant de ses vœux de bonheur.

La scène était des plus touchantes. Nul doute que nous n'en voyons la répétition, lorsque le duc de Sparte ira à la rencontre de sa fiancée et la montrera au peuple.

Beaucoup de souverains d'Europe ont imité l'exemple de notre Roi et ont envoyé à Athènes des représentants spéciaux pour complimenter les fiancés et leurs parents. Les hôtels sont bondés, et comme le nombre en est limité leurs prix s'en ressentent. Le Roi lui-même a eu de la peine à loger tout son monde. Heureusement plusieurs riches particuliers ont mis leurs maisons à la disposition des hôtes de leur souverain.

Comme prélude des fêtes nous avons eu l'ouverture de la session. Tout comme chez nous, avec le clergé en plus et l'étiquette en moins. A dix heures, lorsque le doyen d'âge, un vieux Palikare des guerres de l'indépendance, en costume national, est monté au bureau, il y avait dans la salle, un hémicycle en gradins, une vingtaine de députés. Petit à petit le populaire a envahi les tribunes pendant que les questeurs donnaient l'entrée de la salle et l'accès des banquettes législatives à quelques dames en toilettes élégantes, à des notabilités du pays, et même à des étrangers. C'est ainsi que votre correspondant a pu assister à la séance. Elle a débuté par des prières dites par l'archevêque d'Athènes, président du synode, chef donc de la religion orthodoxe en Grèce, assisté de deux archevêques et de trois ou quatre évêques, les premiers revêtus de superbes dalmatiques brodées d'or et d'argent, les autres en longues robes noires. Tous ces dignitaires de l'Eglise étaient groupés au pied de la tribune. Le public était debout, mais assez distrait pendant les prières. Dans quelques groupes on parlait haut, non par manque de respect, mais parce que le Grec ne sait guère se recueillir comme les hommes du Nord. Le rite extérieur, les signes de croix, les génuflexions, les baisements de mains jouent un grand rôle dans sa religion.

A dix heures et demie, les prières dites, un mouvement s'est fait dans les groupes, le ministère a fait son apparition, M. Tricoupis en tête, seul en habit noir et cravate blanche, les autres en toilette de ville. Tous ont serré et baisé les mains des prélats, — le président du synode qui était le candidat du gouvernement n'a été élu cet été qu'après des luttes homériques au sein de ce collège; — puis le premier ministre est monté à la tribune et a lu d'une voix sonore le décret du roi Georges ouvrant la session. Après une courte discussion constatant que la Chambre n'était pas en nombre et que par conséquent elle ne pouvait pas tirer au sort une députation pour se faire représenter au mariage, — tous les députés ont été invités individuellement, — elle s'est séparée. Dans la cour d'honneur une compagnie d'Evzones — ce sont des chasseurs en foustanelle venant des montagnes de l'Epire et dont on a fait une garde royale — ont porté les armes sur le passage de M. Tricoupis. Celui-ci cumule, entre autres portefeuilles, celui de la guerre avec les finances. A sa sortie une bonne partie du public l'a acclamé. Les adversaires le traitent de despote et de satrape, mais le fait est qu'à Athènes et surtout dans les classes dirigeantes, il est très populaire, malgré et peut-être à cause des difficultés contre lesquelles il est obligé de lutter pour faire triompher sa politique. Mais nous parlerons de cela dans une autre lettre.

LETTRE DE ROUMANIE

BUCHAREST, le 20 octobre.

L'Exposition n'a pas encore fermé ses portes que déjà l'on s'occupe en Roumanie de régler le compte des frais qu'elle a occasionnés au pays.

Combien les voyages extraordinaires de l'année 1889 peuvent-ils avoir coûté? Telle est la question débattue par la presse sans que l'on possède sur ce point les données complètes dont on disposera dans une couple de mois. On en est encore réduit aux inductions; d'où résultent de notables divergences dans la manière d'apprécier. Les uns disent cinquante millions, les autres seulement cinq millions. Les chiffres suivants qui sont empruntés à *l'Indépendance roumaine* du 18 octobre fournissent quelques éléments d'évaluation.

La préfecture de police a délivré pendant la période du 1er avril au 31 août :

En 1889	5,685	passeports.
En 1888	3,836	»
Soit en plus en 1889...	1,849	»

Si l'on considère chaque passeport comme représentant un voyageur et demi, cela fait 2,774 voyageurs qui se seraient rendus en France pour visiter l'Exposition, défalcation faite du nombre de voyageurs qui se rendent annuellement de Roumanie à l'étranger. En évaluant à mille francs en moyenne la dépense de chacun de ces voyageurs extraordinaires, on obtient un total de 2,774,000 fr., auquel il convient d'ajouter une somme de 1,918,000 fr. calculée à raison de 500 fr. par unité pour chacun des passeports (3,836) délivrés en 1889 de même que l'année précédente; ce qui fait en tout 4,692,000 fr. ou, en chiffres ronds, cinq millions, d'après le journal roumain.

Si l'on pouvait connaître le total des passeports qui ont été délivrés dans la Roumanie entière et non pas seulement à Bucharest, il est probable que ces calculs paraîtraient fort au dessous de la réalité, car il est à présumer que bien des personnes se sont munies d'un passeport avant de quitter leur province et que les chiffres cités ci-dessus ne concernent principalement que les voyageurs de la capitale. Pour être exact il faudrait, en outre, tenir compte des passeports délivrés pendant le mois de septembre et même pendant le mois d'octobre, qui sont ceux des vacances et, par conséquent, des plus nombreuses excursions à l'étranger. De sorte que, pour se rapprocher davantage de la vérité, le chiffre de cinq millions devrait bien être doublé une première fois en raison de la période incomplète à laquelle il se rapporte et porté ensuite une seconde fois au double parce qu'il ne s'applique qu'à la capitale et non pas à l'ensemble du territoire roumain. Cette induction porterait à une vingtaine de millions la dépense d'ailleurs suffisamment rémunératrice qui a été causée à la Roumanie par l'Exposition du Centenaire.

La question est intéressante par elle-même, au point de vue statistique seul et abstraction faite du parti qu'en tirent certains journaux de Bucharest pour les besoins de la polémique. Lorsqu'on a commencé à agiter la question de la participation de la Roumanie à l'Exposition, il s'est formé ici, comme dans beaucoup d'Etats, deux courants opposés; c'est l'ancien parti de l'abstention qui revient maintenant à la charge en supputant avec soin les sommes qui sont sorties du royaume du chef de l'attraction extraordinaire exercée par la France, sans remarquer que, puisque ce tribut devait être payé à une curiosité légitime et à un violent désir d'instruction, il y avait là un motif de plus pour ne pas laisser échapper l'occasion de tirer profit des grandes assises du commerce et de l'industrie pour le développement des relations économiques de la Roumanie avec l'étranger. Malgré l'exode de la monnaie et de la richesse, dont on aurait tort de contester l'importance, vu que pas mal de biens fonds ont été hypothéqués pour faire face aux frais de voyage, l'impulsion donnée aux entreprises de travaux publics témoigne, du côté du gouvernement au moins, d'une recrudescence de prospérité. Il est dès à présent question de la remise en adjudication du grand pont en fer à construire sur le Danube à Cernavoda pour relier le réseau des chemins de fer au port de Custendjé. Deux fois déjà la Roumanie a réclamé pour mener à bonne fin cette œuvre gigantesque le concours de l'industrie métallurgique de l'Europe entière. Lors de la première adjudication, en 1883, trente-et-un concurrents se sont présentés, parmi lesquels on cite en première ligne :

1. La Société des Batignolles et Ce, de Paris;
2. MM. Klein, Schmolle et Gärner de Vienne, associés avec la Gutehoffnung-Hütte d'Oberhausen;
3. MM. Holzmann et Ce de Francfort, associés avec les usines de Dortmund et la fabrique d'Esslingen;
4. La Compagnie de Fives-Lille, de Paris;
5. [illegible]
6. G. Eiffel de Paris;
7. Les établissements Cail de Paris.
8. La Société anonyme de Braine le Comte.

Quarante-et un constructeurs ont pris part à la seconde adjudication qui fut tenue en 1887; on y voit figurer de nouveau :

1° La Société de Braine-le-Comte;
2° La Compagnie de Fives Lille;
3° Les établissements Cail;
Et, en outre, 4° MM. Gouin et Joret.

Aucune de ces licitations n'a produit de résultat; les offres ont été repoussées et la raison de ce refus était qu'aucun des concurrents ne remplissait les conditions du cahier des charges.

Depuis, les études ont été poursuivies et un nouveau cahier des charges a été élaboré par les soins du ministère des travaux publics. Un avis officieux annonçait il y a quelques jours qu'il serait envoyé sous peu aux industriels qui seront invités à soumissionner. En admettant que quelques légers retards se produisent encore, il peut être dès à présent regardé comme à peu près certain que l'envoi des nouveaux cahiers des charges se fera d'ici à une couple de mois. Si, par la revision d'une décision déjà prise, les matériaux de la tour Eiffel rentraient dans le commerce, il serait fortement à craindre que la présence sur le marché français de cette immense quantité de fer ne plaçât les autres concurrents et particulièrement nos industriels belges dans une situation d'infériorité. Toutefois, ce point reste douteux; tant que les Américains n'auront pas donné suite à leur projet de construire une tour en fer de six cents mètres, la tour Eiffel reste sur sa base aussi solide que jamais.

COURRIER TÉLÉPHONIQUE
DE PARIS

M. MEISSONIER, GRAND CROIX
LE DUC D'AUMALE A L'ACADÉMIE.

26 octobre, soir.

Le peintre Meissonier a été promu à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur comme président du jury de l'Exposition des Beaux-Arts.

M. le duc d'Aumale a communiqué aujourd'hui à l'Académie des Sciences morales et politiques une étude sur les œuvres de son prédécesseur, M. Rosseuw Saint-Hilaire. On savait que cette étude serait lue aujourd'hui et un public très nombreux se pressait dans la petite salle de l'Académie française.

M. le duc d'Aumale a rappelé comment, par l'entremise de son précepteur, M. Cuvillier-Fleury, il avait connu M. Rosseuw-Saint-Hilaire, qui s'occupait des « Visigoths ». Il allait publier le premier des quatorze volumes qu'il a écrits sur l'histoire d'Espagne. C'est à l'analyse sommaire et à l'appréciation de son œuvre que s'est attaché l'auteur de la communication. Il s'est acquitté de sa tâche avec un grand succès. Il a esquissé à grands traits et d'une manière originale l'enchaînement des faits qui forment la trame de cette histoire. Il en a marqué avec clarté les principales périodes, suivi le développement des tendances nationales et en a caractérisé la valeur et la portée.

La lecture du duc d'Aumale a été vivement applaudie.

M. Barthélemy Saint Hilaire, qui présidait, l'a remercié, au nom de la Compagnie, de la bien-

veillance et de l'équité qu'il avait mises à juger l'œuvre de son cousin. Il l'a félicité pour les aperçus profonds et nouveaux dont il a éclairé l'histoire de l'Espagne.

POURQUOI LE CABINET SE PRÉSENTERA TOUT ENTIER AUX CHAMBRES. — LA SITUATION AU TONKIN. — LES TRÉSORIERS PAYEURS ET LA BANQUE DE FRANCE. — POUR AUGIER.

27 octobre, matin.

Depuis quelques jours certains journaux ont mis en circulation des bruits de toute sorte et qu'ils continuent d'ailleurs à propager au sujet de la retraite du cabinet actuel. Or je vous ai dit hier qu'au conseil des ministres, présidé par M. Carnot, la question avait été tranchée. Le cabinet restera en fonctions. Conformément à l'avis exprimé par le président de la République, le conseil a décidé de se présenter tout entier devant les Chambres, à l'ouverture de la session. Quelques personnes avaient cru que par suite du renouvellement intégral de la Chambre, le cabinet était obligé de se retirer. Ce retrait s'imposait, si les républicains avaient été battus aux élections. Il n'en est pas de même, après le succès éclatant que la République a remporté. M. Tirard, qui était plus spécialement visé, a exposé hier qu'aucun précédent n'autorisait à penser que le ministère dût démissionner, en raison du renouvellement de la Chambre, et que l'hypothèse de la retraite du cabinet pouvait encore d'autant moins être soulevée actuellement que le gouvernement venait de remporter une victoire incontestable. Il a dit en terminant :

« Après la rentrée des Chambres, le terrain politique étant préparé, les modifications partielles ou le changement total du ministère pourront s'effectuer sans secousses, sans difficultés et sans crise. »

M. Carnot a partagé absolument, paraît il, l'avis émis par M. Tirard. Chaque ministre ayant été consulté séparément, tous les membres du cabinet ont approuvé le langage du président du conseil et il a été définitivement résolu que le ministère, ainsi que je vous l'ai dit, resterait en fonctions.

Un journal du soir, *la France*, a publié hier une deuxième édition, dans laquelle une dépêche de l'Agence Havas annonçait que l'état de siège venait d'être proclamé au Tonkin. Naturellement on en concluait ici que des événements graves avaient dû se produire dans notre colonie. Il n'en était rien heureusement.

Le correspondant de l'Agence Havas à Marseille, exagérant une information de *l'Avenir du Tonkin*, rapportait des nouvelles effroyables de l'Indo-Chine.

Quant à l'état de siége, il n'existe en aucune façon. Le Tonkin reste soumis au même régime que par le passé et c'est seulement dans les régions où se poursuivent des opérations militaires, actuellement, que les autorités civiles ont été invitées à se mettre à la disposition des autorités militaires, afin de laisser à celles ci une plus grande liberté d'action. Cette mesure a toujours été appliquée depuis l'établissement du protectorat au Tonkin. Elle ne présente donc aucun caractère exceptionnel.

Voilà à quoi se réduisent les nouvelles alarmantes données hier par l'Agence Havas.

Le *Petit Journal* publie ce matin la nouvelle suivante que je ne vous donne, bien entendu, que sous réserves :

« Parmi les bruits qui circulent et que nous mentionnons, on parle d'une combinaison financière qui associerait la suppression des trésoriers payeurs généraux, c'est à dire 26 millions d'économie pour le budget, à l'émission d'un emprunt de 600 millions. La Banque de France, dans ce cas, prendrait à sa charge les fonctions que remplissent les trésoriers payeurs et ce serait ... rait le renouvellement de son privilège.

La nouvelle de la mort d'Emile Augier a produit une grande émotion à la Comédie française. Dès qu'il a appris la douloureuse nouvelle, M. Jules Claretie a adressé à Mme Augier le télégramme suivant :

« La maison de Molière, qui était et qui est encore la maison d'Emile Augier, envoie l'expression de son respect et de ses douloureuses condoléances à Mme Augier. »

Il a été décidé qu'on ferait relâche le jour des obsèques.

Celles-ci auront lieu lundi à midi, à l'église de la Trinité.

Après la cérémonie religieuse, le corps sera transporté au cimetière de la Celle-Saint-Cloud où l'inhumation aura lieu à trois heures et demie.

Nouvelles et informations.

On signale l'arrivée à Paris du grand-duc Vladimir de Russie, frère du Czar ; après un séjour de quelques jours à Paris, le prince se rendra à Cannes.

— Un banquet de 120 couverts a réuni samedi, au Havre, les autorités et les invités qui ont assisté au lancement du cuirassé grec *Spezzia*. M. Delyannis a porté un toast à la prospérité et à la gloire de la France. Il a bu aussi à la santé du roi Milan.

— *L'Avenir du Tonkin* annonce qu'en présence de la gravité des événements qui se passent dans Luc-Ngan (province de Bac-Ninh) et de la connivence des autorités locales et des habitants avec les bandes chinoises, le résident supérieur a décidé, sur les instances du général en chef, de donner à l'autorité militaire toute liberté d'action dans les régions comprises entre le Loc-Nan et le Song T huong.

MONACO

On nous écrit de Monte-Carlo :

L'Exposition n'a pas encore fermé ses portes et déjà nombre de touristes se dirigent vers les bords enchantés de la Méditerranée, heureux d'échapper aux plaisirs fatigants de la capitale et de se reposer de tant de fêtes au milieu de la fête éternelle du soleil et de l'azur qui là-bas ne prend jamais fin. Si d'ailleurs on considère que les froids ne vont plus beaucoup tarder maintenant, et que la série des distractions hivernales, établie par d'habiles organisateurs, est faite pour tenter les plus indécis, on comprendra la vogue de plus en plus accentuée de la saison d'hiver sur les côtes de Provence.

Pour donner aux intéressés une idée de ce qui attend là-bas les touristes cet hiver, nous nous bornerons à leur mettre sous les yeux le programme des différentes fêtes qui durant la saison prochaine charmeront les loisirs des étrangers venus là pour jouir du climat.

Parlons d'abord des courses, attrait obligé de toute saison animée et élégante. L'hippodrome du Var a conquis de longue date une célébrité méritée. Cette année le comité, désireux d'ajouter encore à son succès, a augmenté les allocations déjà si importantes des prix offerts aux concurrents. Aussi l'on peut répondre que les courses seront disputées et bien disputées et qu'elles constitueront un spectacle sportif de haute attraction.

La réunion de 1890 comprendra quatre journées ainsi fixées : le lundi 13 janvier, le jeudi 16, le dimanche 19 et le mardi 21. Le montant des prix affectés à ces quatre meetings est de *cent dix sept mille francs*, soit cinquante mille francs d'augmentation sur la somme totale allouée l'an passé. Comme on le voit, le comité a bien fait les choses et les écuries du Nord et du Midi s'empresseront de répondre à son appel.

Les courses débuteront par une course de haies, le prix de Villefranche de 4,000 fr., puis le prix de Monte-Carlo, grande course de haies handicap de 20,000 fr., et un steeple de 4,000 fr., le prix de Roquebrune.

La deuxième journée verra courir le prix des Alpes-Maritimes, 4,000 fr. (course de haies), le prix du Conseil général, 4,000 fr. (steeple-chase) et le grand-prix de Monaco (steeple-chase handicap) de 30,000 francs. Cette course, vu son importance capitale, sera certainement disputée par les meilleurs steeple chasers et offrira un intérêt qu'on peut comparer à celui du Grand steeple d'Auteuil ou du Grand International de Liverpool.

La troisième journée comporte deux prix chacun de 4,000 francs et le prix de la Société des Courses (steeple-chase) d'une valeur de 15,000 francs.

A la quatrième journée sont attribués le prix d'Eze (course de haies) de 4,000 fr., le prix du prince de Monaco (handicap) et le Grand Prix de Nice (steeple-chase handicap libre) de 20,000 fr.

Pour les amateurs de chasse et de tir, le tir aux pigeons de Monte-Carlo réserve des joies nouvelles et accumule les récompenses de valeur. C'est ainsi que la lutte d'adresse commencera par la Grande Poule d'essai de 2,000 fr. pour se terminer par le Grand Prix du Casino, qui consiste en un objet d'art et en 20,000 fr. espèces.

L'Angleterre, l'Italie, les deux Amériques, la France et les autres nations européennes envoient, chaque année, leurs meilleurs tireurs pour enlever cette prime glorieuse. Elle classe, en effet, le vainqueur parmi les premiers champions, le met hors de pair parmi les favoris du Stand.

En outre, il y aura des concours de tir au pistolet, à la carabine et au fusil de chasse, et des prix pour chacune de ces armes.

Quant à la saison théâtrale, elle laissera loin derrière elle tout ce qu'ont offert les années précédentes, et elle aura de quoi satisfaire les plus difficiles.

Pour le prouver, il suffit de citer les noms de la troupe de l'hiver 1890. Les chanteuses sont : Mmes Rose Caron, Melba, Deschamps, Levasseur ; les chanteurs, MM. Bouhy, Dereims, Soulacroix, Vergnet, Isnardon, etc. Les œuvres jouées alternativement les mardi et samedi s'appellent : *la Statue*, de Reyer, *le Domino noir*, *le Voyage en Chine*, *la Fille du Régiment*, *le Médecin malgré lui*, *Roméo et Juliette*, *Hamlet*, *Zampa*, *les Noces de Jeannette*, *Joli Gilles*, *la Fête au village*, etc.

On commencera le samedi 4 janvier par *Faust* avec Mme Rose Caron, MM. Vergnet et Bouhy. L'interprétation sera digne de l'œuvre.

Deux des vingt-six représentations de la saison seront consacrées à une œuvre inédite, *le Pilote*. Ce drame lyrique, en trois actes, est signé : Armand Silvestre pour le livret, et, pour la musique, John Urich, un grand éditeur de musique de Londres, né à la Trinitad, qui a eu diverses œuvres jouées avec succès au théâtre de la Monnaie et sur plusieurs scènes italiennes.

Autre détail curieux : le rôle d'Hamlet sera chanté par un ténor, M. Dereims. Ne vous étonnez pas outre mesure de cette particularité, car, à l'origine, le rôle a été écrit dans ce registre. C'est pour mettre à profit l'incomparable talent de chanteur et de comédien de Faure, alors dans tout son éclat, qu'Ambroise Thomas transporta le rôle pour la voix du célèbre baryton.

Le directeur est M. Gaudrey et le chef d'orchestre est M. Léo Jehin qui a quitté la Monnaie, l'an dernier, pour aller diriger, sur les bords méditerranéens, la phalange artistique de Monte-Carlo.

ALLEMAGNE

Un procès pour rupture de ban vient d'être intenté à M. Liebknecht, député au Reichstag. M. Liebknecht avait été expulsé de Francfort-sur-le-Mein par application de la loi de répression du socialisme. Or, en se rendant à Paris pour assister au congrès international socialiste, le député révolutionnaire avait passé par la ville où il lui est interdit d'entrer. Il avait, il est vrai, annoncé par lettre à la police de Francfort qu'il comptait s'arrêter quelques heures dans cette ville ; mais on l'accuse d'y être entré avant d'avoir reçu la réponse de la police et c'est de ce méfait qu'il va rendre compte à la justice.

PAYS-BAS

On nous écrit de Rotterdam, le 25 octobre :

La succursale rotterdamoise de la *Labourers Union* s'est réunie ce soir sous la présidence de M. Van der Kolk, son président.

M. Van der Kolk s'est attaché à dissiper les méfiances qui, dans une précédente réunion, ont été exprimées à l'adresse de la Labourers Union. M. Sas, le secrétaire de la succursale, a parlé dans le même sens. Les unionistes n'ont d'autre but, a-t-il dit, que de venir en aide à leurs frères néerlandais. Les versements que feront ces derniers n'iront pas en Angleterre, mais resteront en Hollande. Il y a lieu de penser que les ouvriers d'Amsterdam s'associeront aussi à l'Union, mais la direction supérieure de l'Association hollandaise aura son siège à Rotterdam. Du reste, les directeurs de la Labourers Union, MM. Mann et Tillett, ne tarderont probablement pas à venir à Rotterdam pour y mieux développer le but et les intentions de l'Union.

Le comité des ouvriers boulangers de Rotterdam a reçu de plusieurs patrons l'information qu'ils feront droit aux désirs de leurs employés, à savoir que le travail du dimanche, en ce qui concerne le pain à livrer le dimanche même, sera supprimé dans leurs boulangeries.

A partir du 1er novembre, il ne sera plus livré de pain le dimanche à aucun dépôt.

Quant au travail du dimanche pour le pain à livrer le lendemain, il sera payé 40 cents l'heure; le travail régulier de la semaine comprendra 78 heures, et le travail supplémentaire sera payé sur le pied de 20 cents l'heure.

Les autres patrons doivent se réunir ce soir même ; s'ils décident de ne pas faire droit aux demandes de leurs ouvriers, ceux-ci cesseront le travail dimanche soir.

AUTRICHE

A la Chambre des députés de Hongrie, M. Iranyi, au nom de l'extrême gauche, a déposé la motion demandant la mise en accusation du ministre de la guerre, M. de Fejervary.

L'auteur de cette motion la développera le 6 novembre.

—

On nous télégraphie d'Inspruck, le 25 octobre :

La proposition de M. Tordi, relative au Tyrol italien, a été renvoyée à une commission par 37 voix contre 27.

Les conservateurs allemands ont décidé qu'ils ne prendraient pas part à l'élection des membres de cette commission.

ITALIE

Le degiac Makonnen, accompagné du comte Antonelli et des principaux membres de la mission choane, s'est rendu, jeudi, au domicile de M. Crispi et a remis au premier ministre italien, de la part du roi Ménélik, le grand-cordon de l'ordre Choan. Cette décoration consiste en une plaque de filigrane ornée de pierres précieuses et retenue par un ruban de moire jaune, rose et vert.

A la décoration était joint un brevet écrit en langue abyssine, que le comte Antonelli a traduit à M. Crispi. Makonnen a remis encore au président du conseil plusieurs présents, entre autres sept dents d'éléphant très longues, une selle tout incrustée d'argent et de pierres précieuses, une couronne, un riche manteau, une peau de tigre et des gobelets de cuir.

ESPAGNE

On croit que Merry del Val sera nommé ambassadeur à Rome.

SERBIE

Le *Journal officiel* dément la prétendue lettre du roi Alexandre à sa mère, lettre qui a été publiée par les journaux russes et français et qui a été reproduite par le *Mal-Novine*.

AFRIQUE MÉRIDIONALE

Une famine très inquiétante règne dans le Transvaal. Une dépêche de Durban annonce que le gouvernement du Transvaal offre une prime de 20 livres à chacun des 250 premiers chariots qui entreront à Johannesburg avec des vivres. Le gouvernement du Natal offre la même prime aux 50 premiers chariots.

THÉATRES ET BEAUX-ARTS

—

Un des plus précieux manuscrits français, *les Chroniques de Froissart*, vient d'être vendu 45,000 francs à un amateur étranger par un libraire de Paris.

—

BRUXELLES

—

La Monnaie donne lundi soir *Mignon* ; M. Delmas prendra le rôle de Wilhem Meister joué jusqu'à ce jour par M. Herbert.

—

Le succès de *Dix jours aux Pyrénées*, si vif à la première, s'est encore affermi aux représentations suivantes. Salles combles et rappels nombreux hier et avant-hier. Les finales du second et du quatrième actes, le duo des chats, les airs auxquels la jolie Mlle Decroza prête sa verve et son élégance, ont été applaudis et bissés comme le premier soir.

Nous reviendrons demain, dans notre chronique dramatique, sur cette soirée d'ouverture.

TRIBUNAUX

—

COUR D'APPEL DE GAND.

L'école Van Santen.

De notre correspondant de Gand, 26 octobre :

Feu M. René Van Santen, président de l'Association libérale de Grammont, avait acquis, en 1884, d'accord avec quelques amis, un immeuble devant servir d'école libérale privée, l'école moyenne de l'Etat à Grammont ayant été supprimée à l'avènement du ministère clérical.

Le bâtiment inscrit aux hypothèques comme propriété exclusive de M. Van Santen, avait été loué au comité scolaire pour un terme de quatre années, expirant le 1er octobre 1889.

M. René Van Santen étant venu à mourir, ses neveux et nièces, parmi lesquels M. Victor Van Santen, juge de paix à Grammont, succédèrent à ses droits.

Le 20 juin dernier, anticipant sur le partage de la succession de M. René Van Santen, tous les héritiers représentés par M. Victor Van Santen cédèrent leurs droits sur l'immeuble servant d'école à deux des cohéritières, les demoiselles Van Santen, qui se mirent aussitôt en devoir de poursuivre le déguerpissement du personnel de l'école libérale.

C'est de l'ordonnance de déguerpissement, obtenue devant M. le président du tribunal de 1re instance d'Audenarde siégeant en référé, qu'appel a été interjeté devant la cour d'appel de Gand.

Dès hier 9 heures et demie du matin, une foule inusitée se pressait aux abords de la 1re chambre de la Cour, désireuse d'assister aux débats de cette affaire qui intéresse au plus haut point les libéraux de Grammont, et alléchée par l'annonce des plaidoiries de Me Janson pour les appelants, membres du comité scolaire expulsé, et de Me Woeste pour les intimées, prétendues propriétaires de l'école.

La Cour, composée de MM. de Meren, premier président ; Van Praet, de Meulenaer, Gondry et Van Werveke, conseillers; chevalier Hayderick, premier avocat général, entre en audience à 10 h. 1/4.

Me P. JANSON a exposé le système des appelants. Selon eux, M. René Van Santen n'était pas, comme le prétendent les intimées, un propriétaire comme les autres, ayant acheté un immeuble pour le faire fructifier.

Il a acheté l'immeuble servant d'école comme mandataire de quelques amis, et son intervention s'est bornée à faire l'avance des fonds nécessaires à l'achat.

Me Janson lit plusieurs procès-verbaux des séances du comité scolaire, dont faisait partie M. Victor Van Santen, juge de paix, frère des intimées.

Il conclut de cette lecture que, dans l'esprit de M. René Van Santen et de tous les membres du comité, le local devait rester affecté aux besoins de l'école, aussi longtemps qu'un changement de ministère n'aurait pas permis de rétablir l'école moyenne ; il s'élève avec indignation contre la les héritiers de M. René Van Santen, ajoutant que celui-ci l'aurait hautement réprouvée s'il avait pu la prévoir. (Applaudissements.)

Il ajoute que les parties avaient même dressé une contre-lettre de cet arrangement, mais que M. Victor Van Santen, à qui elle avait été remise pour qu'il la signe, l'a gardée devers lui.

Ensuite l'orateur, au milieu d'applaudissements aussitôt réprimés par les gendarmes, arrive au mobile qui a dicté le procès actuel.

M. Victor Van Santen, qui avait été un des fondateurs de l'Ecole, ayant eu des démêlés d'ordre purement privé avec un des membres du comité scolaire, à la suite de l'établissement d'une fabrique de noir animal à proximité de sa demeure, aurait exigé la suppression de cette usine, sous menace de persécuter l'école de toutes façons.

C'est à la suite de ces difficultés qu'il aurait négocié la cession des droits de propriété au profit des intimés, afin de leur permettre de poursuivre l'expulsion, et de priver l'école de son local, à la veille de sa rentrée.

Cette plaidoirie, très mouvementée et fréquemment interrompue par Me Woeste, a pris l'audience jusqu'à 1 heure.

L'audience a été reprise ce matin. C'était le tour de Me WOESTE.

Au début de sa plaidoirie, Me WOESTE reproche aux appelants de tenter un procès de parti, d'ameuter l'opinion contre M. Victor Van Santen et ses sœurs, les intimées, pour masquer le vide de leur argumentation juridique.

En droit strict la situation des intimées est inattaquable : leur auteur a acheté le bien, en a payé le prix, l'a loué pour 4 ans ; le bail est expiré ; elles ont, en vertu de l'acte de cession du 20 juin 1889, le droit exclusif de poursuivre l'expulsion.

Cette session a été faite à leur profit pour les indemniser des soins qu'elles ont donnés à M. René Van Santen dans les dernières années de sa vie.

Invoquant des actes en règle, elles devaient réussir à l'instance de référé.

Discutant les arguments présentés par Me Janson, touchant l'action intentée au fond devant le tribunal civil d'Audenarde, Me Woeste persiste à dénier que M. Victor Van Santen soit détenteur d'un écrit établissant que son auteur n'était qu'un prête-nom, et non pas le véritable propriétaire de l'école.

Sur ce point, toutefois, ses dénégations contiennent plus d'une réticence.

A la fin de sa plaidoirie, l'orateur attaque avec la plus grande violence le personnel de l'école de Grammont; il s'y prétend autorisé par les procès-verbaux des séances du comité scolaire, qui constatent qu'une réprimande a été infligée par le comité à un membre du corps enseignant.

Me JANSON s'élève vivement contre le procédé de son adversaire; le registre des procès-verbaux a été communiqué pour le commencement de preuve par écrit qu'il renferme, en vue de l'instance civile, et non pour l'usage qu'en fait M. Woeste en vue d'assouvir sa haine pour les écoles libérales.

Au surplus, cela prouve qu'une surveillance sévère régit l'école moyenne de Grammont, alors que dans bien des établissements d'instruction libres les faits les plus scandaleux sont commis en toute sécurité pendant des années !

Poursuivant sa réplique, le conseil des appelants démontre encore que l'intention des fondateurs de l'école était de lui assurer l'existence jusqu'au rétablissement d'un ministère libéral, et que les héritiers de M. Van Santen, en soutenant ce procès, vont à l'encontre des désirs de celui à qui elles doivent la fortune.

Quant à dire que l'immeuble leur a été cédé le 20 juin 1889 par leurs cohéritiers, en vue de leur assurer un avantage, cette explication est sans valeur. Le seul avantage que les intimées puissent retirer de l'attribution de cet immeuble, c'est d'avoir à soutenir un procès.

Tous les agissements des héritiers Van Santen tendent donc à accomplir une œuvre politique, et l'argumentation de leur conseil le prouve bien.

Me WOESTE réplique à quelques points de droit.

Me JANSON justifie les termes employés dans l'exploit qui soumet la question au fond au tribunal civil d'Audenarde.

La cause est entendue.

L'arrêt sera prononcé le 2 novembre.

—

Devant la cour criminelle de Chicago vient de commencer le procès des assassins présumés du docteur Cronin, l'agitateur fenian, qui, il y a quelques mois, disparut tout à coup de son domicile et fut retrouvé plus tard, dans un cloaque, mort, avec des signes évidents de mort violente.

L'avocat de l'Etat, M. Longenecker, a exposé les circonstances de la disparition du docteur Cronin. Il se propose de prouver que le meurtre a été le résultat d'une conspiration. Il fait un bref historique du Clan na Gaël, qu'il représente comme une association composée d'Irlandais de trois sortes, les uns patriotes, les seconds ayant des visées politiques, et les autres ne cherchant exclusivement que l'argent. L'association vise à affranchir l'Irlande par la force des armes et est absolument hostile à la politique légale et constitutionnelle de M. Parnell.

L'avocat de la défense a protesté contre cet exposé.

M. Longenecker a répliqué qu'il acceptait la responsabilité de ses paroles et qu'il allait prouver tout ce qu'il avait avancé. Suivant lui, quand MM. Sullivan, Feeley et Bolland ont été investis du controle exécutif du Clan na-Gaël, ils ont inauguré une politique de dynamite et ont imposé le serment d'obéissance absolue aux membres composant le conseil supérieur et secret du *Triangle*, dont les ordres sont regardés par les affiliés comme supérieurs aux lois du pays.

JOURNAL DES JOURNAUX

Les Suisses et leurs milices, d'après un correspondant des *Débats* qui a suivi leurs grandes manœuvres de 1889 :

La Suisse, obligée, comme toutes les nations aujourd'hui, de faire fond dès le premier jour de la guerre sur son « armée territoriale », trouvera certainement dans sa landwehr un surcroît très appréciable de force défensive...

Telle est l'opinion du correspondant; mais tandis qu'il *parlait* cette fin de lettre, un Suisse l'interrompt.

— Peuh! lui dit-il, vous nous jugez beaucoup trop favorablement. Nous faisons de notre mieux, c'est vrai! mais qu'est-ce que ce mieux auprès de la perfection à laquelle sont arrivées les grandes armées qui nous enserrent, à force de temps et d'argent : deux choses qui nous manquent et nous manqueront toujours! Quelle figure feront nos pauvres milices, exercées quelques jours par-ci, par-là, vis-à-vis de ces masses dont l'instruction a été poussée jusqu'aux dernières limites?

Il convient d'ajouter que le correspondant tient bon; les inquiétudes helvétiques n'entament pas son optimisme. L'auteur de « la brochure bleue » tirera parti de cet épisode.

.·. L'opinion de Grosclaude, du *Gil Blas*, sur M. Foucault de Mondion :

...Vous savez bien, ce monsieur de Mondion que l'on retrouve dans la *Société de Vienne*, la *Société de Berlin*, la *Société de Pétersbourg* et surtout dans celle du général Boulanger, en un mot dans toutes les sociétés, excepté la bonne. Il accuse maintenant le général Tcheng-Ki-Tong de n'avoir été, dans les livres signés de ce nom, qu'un Chinois de paravent, qui figurait sur la couverture seulement.

Bref, ce M. de Mondion nous fait l'effet d'être un homme qui emprunte volontiers la signature d'autrui quand il s'agit d'ouvrages littéraires et réserve scrupuleusement la sienne pour les publications relatives aux fonds secrets. Il a deux manières,—qui l'une et l'autre seraient parfaitement à leur place parmi celles que Panurge recommande pour se procurer de l'argent d'une façon honorable; au demeurant le meilleur fils du monde.

.·. Ce pauvre Boileau! S'il pouvait lire les anecdotes dédiées par la presse parisienne à la mémoire de Ricord, il n'oserait plus écrire que « le lecteur français veut être respecté. » En voici quelques-unes cependant que nous pouvons reproduire.

Le Télégraphe rappelle qu'il fit rire tout le Paris médical en raillant les doctrines sévères de la *Société d'observation* :

Il supposait le docteur Louis, président de cette Société, appelé au lit d'un chauffeur de locomotive auquel l'essieu de sa machine aurait traversé le ventre, et se livrant aux questions suivantes :

— Eh bien! mon ami, souffrez vous beaucoup?

— Pouvez-vous tousser?

— Est-ce la première fois que cela vous arrive?

— N'avez vous eu rien de semblable dans votre famille?

— De quoi est mort M. votre père? Mme votre mère?

— Pouvez-vous vous coucher sur le dos?

— Et sur le ventre?

— Et du côté droit?

— Et du côté gauche? etc...

Le docteur Louis passait, ensuite, à l'examen minutieux et approfondi du pouls, de la langue, des yeux, des gencives, des ongles, de la température, etc... Finalement, il se décidait à débarrasser le blessé du corps étranger qui l'embrochait...

C'était un terrible faiseur d' « à peu près ». Il avait même commencé par se faire renvoyer du service de Dupuytren pour une échappée inopportune. Un jour, un malade avait passé de vie à trépas sans l'autorisation du maître. Le lendemain, Dupuytren trouva le lit vide et sans se troubler : « Le malade doit être mort du *delirium tremens*. » — « Pas si mince, puisqu'il en est mort », murmura Ricord. Dupuytren entendit et congédia l'interne séance tenante... Maintenant le calembour est demi-séculaire. On l'a même perfectionné, si j'ose m'exprimer ainsi. Récemment, un dessinateur de petit journal illustré signait hardiment : « Deliri-homme très mince. »

Si Ricord a vu cette signature, il a dû tres saillir d'allégresse, car sa manie n'avait pas blanchi en vieillissant. Devenu propriétaire, sur la fin de sa vie, d'une terre située à Morsang, ne disait-il pas : « J'ai travaillé jusqu'à ce que *Morsang* suive. »

Celle-ci est également fort présentable :

C'était vers 1847. Augustine Brohan, qui venait de débuter à la Comédie française, fut prise subitement d'une maladie étrange, inexplicable. Plusieurs médecins, successivement consultés, déclarent que la jeune artiste a un commencement de cancer au sein droit et proposent l'opération. Augustine se disposait à la subir, lorsque sa mère a l'idée de faire venir Ricord, qui, après un examen attentif, pratique une légère incision avec son bistouri et fait sortir une aiguille du sein de la malade en disant :

— Vous avez eu tort, chère belle, de prendre ceci — en désignant le sein — pour une pelotte... Ne commettez plus de semblables erreurs!

Augustine sauta au cou de son sauveur qui, du premier coup d'œil, avait deviné la présence de cette aiguille et empêché l'éminente artiste d'entrer, malgré elle, dans le bataillon des Amazones.

Encore une, empruntée comme la précédente à *l'Evénement*. Le Dr Paul Labarthe l'entendit raconter par le maître lui-même :

Un soir de 1840, nous disait Ricord, un homme tout de noir habillé se présenta gravement chez moi. Je fus frappé de cette physionomie lumineuse, quoique recouverte d'un voile de mélancolie; le front pensait, la lèvre exprimait toutes les malices d'un sceptique.

— Vous êtes malade, monsieur? lui demandai-je.

— Oui, docteur, malade d'une maladie mortelle.

— Vraiment! Quelle maladie?

— La tristesse, l'ennui, le spleen, l'horreur de moi même et des autres...

— J'ai vu cela, murmurai-je, mais cela ne constitue pas une maladie mortelle. On revient de plus loin.

Que faut il que je fasse? reprit le malade.

Moi, qui avais vu Debureau la veille, je répondis :

— Allez voir Debureau.

— Je suis Debureau, docteur!...

Les autres Ricordianas sont peut-être plus drôles. Seulement...

Mais pourquoi diable invoquer ici Boileau? Incompétent, Boileau. Comme le disait un jour M. Emile Deschanel dans une conférence au Cercle : « Il lui manquait quelque chose. »

.·. Les débuts de Fréville, l'acteur de l'Odéon qui vient de mourir, notes de M. Sarcey dans *la France*, à moins que ce ne soit dans *le XIXe Siècle* :

Le 13 janvier 1868, il jouait « un ami », dans les *Amoureux de Morten*, de Supersac ; quinze jours après, « un valet de chambre », dans le *Didier*, de Berton ; le 24 février « un intendant » dans la reprise de *Kean* ; le 5 octobre, « un invité », dans la reprise de la *Conscience*, de Dumas père ; le 9 novembre, « un maître d'hôtel », dans *le Drame de la rue de la Paix*, de Belot; le 15 février 1869, « un domestique », dans *Mademoiselle la Marquise*, de je ne sais plus qui ; le 12 avril, « un savant », dans le *Guttenberg*, de Fournier ; puis « un créancier », puis « un notaire », etc.

Le malheureux ne jouait que des rôles qui n'en sont pas.

Sa revanche tardive, mais triomphale :

La fortune n'a pas voulu qu'il se retirât du théâtre sans avoir eu, lui aussi, son jour de gloire.

Ce fut en septembre 1887. On jouait le *Marquis Papillon*, comédie en trois actes et en vers de M. Boniface. Il y avait là-dedans un rôle de duc solennel et gâteux que l'on avait confié à Fréville. Le malheureux en avait une peur horrible, car il avait d'assez longues tirades à débiter: outre que sa mémoire était rebelle, il était gêné par cette lourdeur de mâchoire et ce grasseyement qui avaient fait son désespoir toute sa vie.

— Jamais je ne pourrai! disait-il aux répétitions.

Et il paraît même qu'à la répétition générale il fut si terne, que personne ne s'aperçut du comique de son rôle.

A la première représentation, ce fut un éblouissement. Il était si convaincu, en débitant les insanités qui lui avaient été mises par l'auteur dans la bouche, que ce fut un fou rire dans toute la salle, et qui alla croissant de scène en scène. Il ne pouvait plus desserrer ses larges lèvres sans que le public se pâmât et battît des mains. Il nous regardait, étonné, ahuri; il avait l'air de dire : « Est-ce bien moi que vous applaudissez comme ça? Pas possible, il y a erreur. »

Il en oublia son rôle, il pataugea dans les tirades ; mais nous étions lancés : on n'en rit que plus fort. Ce fut un succès étourdissant, qui, par malheur, ne dura guère, car la pièce n'eut qu'un très petit nombre de représentations.

.·. L'enseignement professionnel est à la mode et aussi les écoles pratiques. En voici une que peut-être vous n'attendiez pas :

Vous doutiez-vous qu'il y avait à quelques lieues de Paris, à Rambouillet, une école de berger où l'on entrait à quinze ans, où les études duraient deux années? Auriez-vous cru qu'il fallût deux fois trois cent soixante-cinq jours pour apprendre à conduire un troupeau?

Non certes nous ne l'aurions pas cru. Merci à vous, Sarcey, de nous l'avoir appris dans *le XIXe siècle*, à moins que ce ne soit dans *la France* :

.·. Il paraît qu'il y a en France non pas seulement des caissières, des employées des postes et télégraphes, mais jusqu'à des *chèfes* de gare. M. Paul Perret en a rencontré une, l'autre saison, après un voyage à pied. Il nous le raconte dans *la Liberté* :

Arrivé à une gare, ayant besoin d'un renseignement, je m'adresse au facteur du chemin de fer : « Monsieur le chef est-il là? — Mademoiselle s'est absentée pour un moment ; elle va revenir. — Hein? que dites-vous? Mademoiselle...? » Elle arrivait.

Encore jeune, un visage agréable, une taille élégante que moulait un corsage bien ajusté, et, d'ailleurs, une tenue décente. Je ne pus m'empêcher de lui dire en la saluant : « Mademoiselle la chefesse, voilà une profession qui doit vous causer bien de la fatigue, et je vous assure que le mariage n'aurait pas été plus rude. » Elle était de bonne humeur, et se mit à rire en secouant la tête. Ce qui avait bien l'air de me faire entendre qu'il est plus aisé de trouver une gare qu'un mari. — Je ne dis pas non; mais, une fois trouvé, le mari c'est encore plus sûr.

.·. M. Fabrice Carré recueille dans *la France* ce mot exquis d'un directeur de théâtre à un auteur qui avait la prétention d'être joué pour lui-même :

Vous êtes seul comme auteur dans cette pièce-là? Je n'en veux pas : un nom seul, *c'est triste sur l'affiche; on a l'air de ne pas avoir de relations!*

.·. Un bon Domino :

Dans un bureau de placement :

Un vieux Parisien est venu demander une cuisinière.

— Comment la désirez vous? demande le maître du lieu.

D'un ton convaincu :

— Chauve, autant que possible.

.·. Pris au Passant du *Rappel*, du Coppée en prose :

Un de nos amis était hier, dans l'après-midi, chez un pâtissier.

Il voit entrer un enfant — du peuple, comme on dit — de neuf à dix ans, lequel, montrant un gâteau, demande combien.

— Cinq sous.

— C'est juste ce que j'ai.

En allongeant ses cinq sous, il regarde avec envie un autre gâteau. Mais il n'a pas de quoi le payer.

Notre ami lui dit : — Prends-le donc! je te l'offre.

— Merci, monsieur. Et il le prend.

— Reprends tes cinq sous, ajoute notre ami, je t'offre l'autre aussi.

— Oh! non, monsieur. Celui-là, je veux le payer, c'est pour maman.

Le mot final vient à point. « C'est pour l'enfant! » était usé. Retourné, le cliché pourra durer quelque temps.

.·. *Le Figaro* défiait dernièrement ses lecteurs de prononcer tout d'une haleine cette phrase :

Si six scies scient six cigares, six cent six scies scient six cent six cigares.

Un de ses confrères relève le défi :

D'abord c'est un exercice du Conservatoire dont l'origine se perd dans la nuit des temps ; ensuite ce n'est pas fort difficile ; enfin c'est complètement inutile au point de vue de la prononciation, comme beaucoup des « scies » de l'école.

Peut-être, mais c'est une excellente critique de l'orthographe phonétique. Voyez-vous M. Havet écrivant :

Si si si si si sigar, sisan si si sisan sigar.

.·. Dans notre numéro du 25 septembre, après avoir cité quelques vers printaniers du journal latin *Alaudæ*, nous disions :

Parions que ce latin-là est d'un Français.

Notre confrère nous répond d'Aquila, dans les Abruzzes :

O carissima Independentia, errare, scis, humanum est.

Parfaitement. Et « perseverare journalisticum » pour ainsi parler. Cependant nous n'insisterons pas. Nous sommes trop bon diable.

CHAUSSURES DE LUXE DE F. PINET, ✻, 11, r. du 4 Sept.

Grande économie pour le ménage.

LIEBIG L'extrait de viande Liebig se conserve toujours; il améliore et fortifie soupes, sauces, légumes et autres mets.

SIROP D'ESCARGOTS de MURE, Phon à Pont-St-Esprit (Gard)

Guérison certaine des Rhumes et irritations de Poitrine

Fl. 2 fr. Dans toutes les Pharmacies.

Dépôt général de l'Alcoolature d'Arnica de la Trappe de N.-D.-des-Neiges. — Remède souverain contre : *Blessures, Coupures, Contusions, Défaillances, Accidents cholériformes.*

Faits Divers

Collision de trains. — Dans la nuit de vendredi deux trains de l'Etat français se sont rencontrés entre Trappes et Saint-Cyr. Quatre employés ont été blessés.

Vol et suicide. — Un vol d'une hardiesse extraordinaire a été commis jeudi matin à la succursale de l'Union Bank au village de Didsburg, à deux lieues de Manchester. Deux employés de la banque se trouvaient au comptoir lorsqu'un homme, convenablement vêtu, se présenta devant eux et engagea une conversation d'affaires, puis tout à coup, ayant tiré un revolver de sa poche, visa l'un des employés et lui envoya une balle dans la poitrine, au-dessus du cœur, et ensuite tira une seconde fois dans la direction de l'autre employé qui ne fut pas atteint et réussit à s'enfuir.

Le malfaiteur sauta alors sur le comptoir, ouvrit un tiroir et y plongea à plusieurs reprises la main pour emplir rapidement ses poches d'or. Puis, le coup fait, il s'enfuit.

Les coups de feu avaient toutefois été entendus et déjà plusieurs personnes se mettaient à la poursuite du voleur.

Celui-ci, au moment d'être atteint, introduisit le canon de son revolver dans sa bouche et se brûla la cervelle.

On retrouva dans ses poches presque tout l'or qu'il avait enlevé à la banque; quelques pièces s'étaient éparpillées sur la route.

D'après certains indices on croit que ce malfaiteur appartenait ou avait appartenu à l'armée.

Quant à l'employé qui a reçu une balle dans la poitrine, il est dans un état très critique. Le projectile a glissé sur une côte et a pénétré profondément dans les chairs. Les médecins désespèrent de le sauver.

Un chemin de fer sur la Jungfrau. — Un des ingénieurs de la tour Eiffel vient de déposer, au Conseil fédéral suisse, une demande de concession pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer allant de Lauterbrunnen au sommet de la Jungfrau. Les Bernois prétendent que le projet est parfaitement réalisable et le gouvernement suisse va sûrement accorder la concession.

La ligne projetée se composera de deux parties : la première sera un chemin de fer à adhérence et à voie étroite qui continuera la ligne d'Interlaken à Lauterbrunnen, actuellement en construction, et qui amènera les voyageurs au pied de la Jungfrau; la seconde partie se déroulera sur la montagne, mais M. Kœchlin hésite encore sur le mode de traction.

Le travail durera sept ans, car on ne pourra opérer que dans la belle saison ; il coûtera environ 10 millions. Le chemin de fer sera exploité pendant les cinq mois d'été; les ingénieurs comptent sur trente jours d'ascension complète par an et sur 30,000 ascensistes en moyenne. Le trajet, aller et retour coûtera 35 fr.

Une seconde demande de concession pour un chemin de fer de la Jungfrau a été déposée par un ingénieur des chemins de fer du Jura ; son projet consiste en une ligne complètement souterraine.

Monter en chemin de fer à une hauteur de 4,167 mètres, voilà qui laissera loin derrière soi les ascensions du Vésuve et de la tour Eiffel.

Et une voie ferrée sur la montagne vierge, vé, Tartarin! La voilà bien, la Suisse truquée!

Avis aux gourmets. Petit Vatel, 40, Bd Anspach.

Le plus grand château du monde. — La demeure la plus somptueuse qui existe est le château de Montstuart, qu'un grand seigneur, lord Bute, vient de faire construire en Angleterre.

Les constructions couvrent un hectare; elles sont dans le style gothique avec des tourelles et une immense tour centrale qui a quarante mètres de haut. Tout l'intérieur est rempli de sculptures et de décorations merveilleuses. Ce palais a coûté, dit on, 47 millions.

En route pour Java! — Scènes des plus attendrissantes, à la gare de Lyon, au moment du départ de la troupe javanaise du kampong, qui prenait le train de Gênes, où elle doit s'embarquer pour Java.

Les petites danseuses ont pleuré abondamment en faisant leurs adieux aux nombreuses personnes de la colonie néerlandaise de Paris qui s'étaient montrées si bienveillantes pour elles pendant leur séjour à l'Exposition, et c'est à grand'peine qu'on est parvenu à les consoler. Pour sécher leurs larmes, on leur a donné force friandises et surtout une ample provision de pain d'épice qu'elles aiment par-dessus tout.

Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, depuis qu'il a conquis, par ses trois diplômes d'honneur à l'exposition d'Anvers, ses droits de cité en Belgique, le chocolat Ménier est devenu bientôt aussi populaire chez nous qu'il l'est dans les pays voisins. On sait que la production annuelle de cette maison sans rivale dans le monde, s'élève à plus de *douze millions* de kilogrammes et représente, à elle seule, les deux tiers de la consommation du chocolat en France.

L'honneur de la Maison Ménier est d'avoir, par les moyens colossaux dont elle dispose, fait passer dans l'alimentation publique un produit sain, pur de tout mélange et à la portée de tous. Ce produit qui, en effet, semblait naguère réservé par son prix aux classes aisées seulement, figure maintenant à l'état pratique et régulier dans tous les ménages, où l'on reconnaît en lui non seulement un aliment bienfaisant et agréable sous toutes ses formes, mais la denrée alimentaire par excellence, étant données ses qualités nutritives par rapport à son prix.

En Belgique, comme partout ailleurs, la consommation du chocolat augmente d'année en année dans des proportions sensibles, et il n'est plus guère chez nous une confiserie ou une épicerie de quelque importance qui ne montre à sa vitrine cette marque de fabrique justement renommée : *Chocolat Ménier*.

NÉCROLOGIE

On nous téléphone de Paris, 26 octobre soir :

« La société austro-hongroise de Paris vient de perdre son doyen, M. Jacques Kartelès. Il était né à Prague en 1804 et appartenait à cette pléiade de noms distingués attirés en France par l'aurore de 1830 et qui firent de la France leur seconde patrie.

» M. Kartelès était un grand ami de Henri Heine. Il resta longtemps correspondant parisien d'importants journaux hongrois. »

—Samedi après-midi ont été célébrées au cimetière d'Evere les funérailles civiles d'un ancien typographe de *l'Indépendance belge*, M. Joseph Vanderslaghmolen, décédé à Bruxelles le 24 octobre, dans sa 73e année. C'était un excellent ouvrier, père de famille irréprochable, un parfait honnête homme. Il avait travaillé dans nos ateliers pendant plus de trente ans, et c'est il y a deux ans seulement qu'il avait été obligé de prendre sa retraite. Il n'y laissait que de bons souvenirs et de bons exemples; il y laisse aujourd'hui des regrets auxquels s'associe sincèrement tout le personnel du journal.

— On annonce de Londres la mort, à l'âge de 95 ans, du lieutenant colonel Basil Jackson, un des quatre officiers anglais survivants de la bataille de Waterloo. Les trois qui restent sont : le général Whichcote, le lieutenant-colonel Hewett et le général comte d'Albemarle.

Le lieutenant-colonel Jackson était entré dans l'armée à 16 ans et avait pris sa retraite en 1846.

— On annonce la mort d'un savant distingué, M. Roskoff, professeur à la faculté de théologie protestante de Vienne. M. Roskoff s'était fait connaître surtout par une très intéressante histoire des croyances religieuses et superstitieuses qui ont pour objet le diable. Un résumé de cette *Histoire du diable* a été donné au public français par M. le professeur Albert Réville. M. Roskoff était né à Presbourg en 1814.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS

PARIS, 27 octobre. — Nous avons annoncé l'ouverture, pour le mardi 29 octobre aux guichets du Crédit mobilier, de la Société des dépôts et comptes courants et de la Société générale, de la souscription publique à 95,000 obligations de 500 fr. 3 p. c. de première hypothèque de la Compagnie des chemins de fer du Sud de l'Espagne, ligne de Linarès à Almeria. Ajoutons que pour les souscripteurs ne libérant pas leurs titres immédiatement, le prix d'émission est fixé à 290 fr. payables 30 fr. en souscrivant, 60 fr. à la répartition, 100 fr. le 2 janvier 1890 et 100 fr. le 1er avril 1890, sous déduction des intérêts à 5 p. c. sur les versements antérieurs.

BERLIN, 26 octobre. — La hausse des valeurs industrielles a fait aujourd'hui de nouveaux et importants progrès à la Bourse de Berlin. Les valeurs montaient rapidement et les transactions ont présenté pendant toute la séance un caractère tumultueux. La plus-value pour certains des titres en question est de 5 à 6 p. c. C'est ainsi que le Laura est monté de 175 à 181 1/2 p. c., le Hibernia de 4 p. c. et le Dortmund de 3 p. c.

CHEMINS TURCS. — On mande de Constantinople, que le projet de la reprise des chemins de fer orientaux par la Société des chemins de fer de l'Etat austro-hongrois présente toutes les chances de réussite. Les négociations sont poussées activement et une solution paraît être proche.

ROME, 26 octobre. — Le contrat relatif à la prise ferme de 422,500 obligations 3 p. c. des chemins de fer italiens a été signé hier. Le groupe est composé des établissements financiers que nous avons déjà mentionné. Du montant de 120 millions de francs, produit de la cession, 95 millions seront payés en or et le reste en papier-monnaie. Le dernier versement est à effectuer le 19 décembre.

NOUVELLE BANQUE A BUDAPEST. — Le bruit court à Budapest que la fondation d'un nouvel et important établissement de crédit en cette ville serait imminente.

NEW-YORK, 28 octobre. — Les importations de la semaine se sont élevées à 9,414,835 dollars, dont 1,577,743 pour les tissus.

Les exportations d'or se sont élevées pendant la même période à 13,700 dollars et celles d'argent à 2,607,488.

—

New-York, 26 oct. — Change sur Londres, 481 1/2; id. Paris, 522 1/2; 4 p. c. U. S. funded loan, 127 0/0; Erié railroad shares, 29 1/8; Wabash Saint-Louis et Pacific pref., 31 3/4; Union Pacific shares, 66 7/8; Central Pacific shares, 34 3/4; Illinois shares, 116 0/0; Saint-Louis-San-Francisco prefered 55 3/4; Dunver shares, 17 0/0.

BANQUE NATIONALE

SITUATION AU 24 OCTOBRE 1889.

	ACTIF.	PASSIF
Capital	»	50,000,000 00
Encaisse métalliq.		
Espèces et lingots	93 690,598 94	»
Portefeuille.-Effets sur la Belgique :	316 149 062 92	»
Effets sur l'étranger	65,330,826 18	
Effets à l'encaissement		
en compte courant	461 797 53	»
Billets de banque en circulation	»	359 625 220 00
Fonds publics	49,852,104 50	»
Valeur de la réserve	21,257,326 19	»
Réserve	»	21,257,375 80
Avances sur fonds publics belges	10,563 320 00	
Comptes courants :		
Trésor public :	36,573,428 55	» 63 549,415 60
Comptes particuliers	26,975,917 05	
Immeubl. de service matériel et mobil.	10,957,318 59	»
Valeurs ou garanties à réaliser	3,708,326 04	»
Trésor publ. Portef. (cours convention)	67 851,796	»
Trés. pub.-Comptes valeurs	»	6 51,796 23
Trésor publ.-Fonds publics déposés	616.881 153 00	
Trésor public :	616,881,153 00	
Dépôts en numéraire	434,011 59	» 617,315,164 59
Dépôts volontaires	153 211,516 00	
Déposants	»	153 211 516 00
Valeurs de la caisse générale d'épargne et de retraite	78,147,647 77	
Caisse générale d'épargne et de retraite compte valeurs	»	78,147,647 77
Divers	»	1,713,831 72
	1,412 671,967 71	1,412,671,967 71

Taux d'escompte et d'intérêt en vigueur depuis le 30 septembre 1889 :

Traites acceptées..... 4 p. c.
Traites non acceptées..... 4 1/2 p. c.
Avances sur fonds publics... 4 p. c.

Le gouverneur,
E. ANSPACH.

Le directeur fl. de secrétaire,
L. WEBER.

Changes.

Amsterdam	par	100 flor. c/j.	208 45 A 208 75	P
Rotterdam	»	100 » »	208 45 A 208 75	P
Allemagne	»	100 mks »	123 50 A — —	P
Vienne	»	100 flor. »	— — A —	P
Stockholm	»	100 cou. »	— — A —	P
Lond. en dem.	»	liv.sterl. »	25 240,0 A 25 270/0	P
Id.	»	»	25 220,0 A 25 26 1/2	P
Paris	»	100 fr. »	100 00 A 100 15 0/0	P
Italie en or	»	100 lires »	98 50 A 00 00	
Suisse (pl. deb.)	»	100 fr. »	99 85 0/0 A	
Belg. (pl. de b.)	»	100 » »	99 87 1/2 A	

Taux de l'escompte.

Belgique (B.nat.)	4 à 4 1/2	Italie	5 1/ à 0
Amsterdam	2 1/2 à 3	Madrid	4 0/0 à 0
Paris	3 0/0 à 0	Lisbonne	5 1/2 à 0
Londres	5 0/0 à 0	Suisse	3 0/0 à 0
Allemagne	5 0/0 à 0	St-Pétersbourg	5 1/2 à 0
Vienne	3 1/2 à 0	Copenhague	2 à 2 1/2
Brême	2 3/4		

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHÉS

REVUE HEBDOMADAIRE
DE LA
BOURSE COMMERCIALE DE PARIS.

Céréales. — Les travaux des champs se sont poursuivis cette semaine dans de bonnes conditions.

Les offres de nos principaux marchés ont été plus nombreuses. Les affaires ont été très calmes et la tendance est à la baisse.

Les blés exotiques sont toujours délaissés.

Les prix à Marseille sont sans variation.

Les importations de la semaine s'y sont élevées à 140,569 quintaux contre 132,719 la semaine dernière. Stocks dans les docks : 281,267 quintaux contre 278,854 quintaux la semaine précédente.

Au Havre, à Bordeaux, et dans les ports du Nord, les importations sont pour ainsi dire nulles.

Sur les principaux marchés de l'intérieur en Angleterre, c'est aussi la faiblesse qui prédomine. Les derniers avis de Londres et Liverpool signalent un peu de baisse.

Les quantités de blé flottantes pour le Royaume-Uni s'élèvent à 5,202,500 hectolitres, contre 6,588,800 hectolitres l'an dernier.

Les prix à New-York ont baissé de 1/2 cent cette semaine.

Farines. — Les transactions ont été presque nulles.

Le report s'est accentué par suite de la pression des livraisons.

Les acheteurs découragés se retirent du marché et ont continué leurs reventes.

Le stock commence à s'accroître; il est en augmentation de 2,000 sacs environ depuis le 10 courant.

Le tableau des importations et des exportations de céréales en France pendant les neuf premiers mois donne 9,307,195 quintaux à l'importation, contre 8,189 839 en 1888; à l'exportation 8.833 quintaux contre 8 837 l'an dernier.

En farines, les importations ont été de 255 865 quintaux contre 175 (59 en 1888; et les exportations de 98,529 quintaux contre 62,455 l'année dernière.

Cette situation ne milite certainement pas en faveur de la hausse.

Huiles de colza. — La hausse a fait de nouveaux progrès cette semaine. Les haussiers continuent leurs achats sur novembre et décembre et sur les 4 premiers mois.

La hausse des graines qui s'est manifestée à Londres cette semaine, ainsi que la diminution constante de notre stock les a encouragés dans leurs achats.

Il est évident qu'aux prix actuels, les haussiers auront à lutter contre la diminution de la consommation et contre des arrivages d'huile.

Les quantités de graines de colza en mer pour le Royaume Uni s'élèvent à 63,000 contre 16,000 en 1888; celles de graines de lin à 381,000 quarters contre 431,000 l'an dernier.

Alcools. — La baisse qui s'est manifestée dans le courant de la semaine n'a pas été de longue durée. Les acheteurs aussi bien que les vendeurs sont hésitants.

Aux prix actuels il n'y a plus de grande marge à la baisse; d'un autre côté les raisons de hausse sont très limitées, étant donné que les stocks généraux sont considérables et que la production paraît devoir être très grande.

Le stock local s'élève à 6,000 pipes, contre 5,800 la semaine dernière et 5,075 pipes l'an dernier.

Le disponible à Lille vaut 34 50.

Sucres. — Les affaires ont eu une importance considérable.

Les prix clôturent en baisse de 75 centimes à 1 franc sur la semaine dernière.

La spéculation allemande et anglaise a effectué de grands achats sur le livrable.

Les offres de la fabrique sont nombreuses.

D'après M. Licht, les ressources générales sont en excédent de 50,000 tonnes environ sur pareille époque l'année dernière. Les évaluations sont en augmentation de 100,000 tonnes pour l'Allemagne, soit 1,200,000 tonnes et de 50,000 tonnes pour la France, soit 600,000 tonnes. Pour l'Autriche les évaluations varient de 650,000 à 700,000 tonnes.

Il est probable que ces chiffres seront encore dépassés.

Dans ces conditions, la situation générale, malgré les bas prix, est encore en faveur de la baisse.

La circulation des bons de livraison est de 8,000 sacs.

Notre stock s'élève aujourd'hui à 310,578 sacs, contre 151,326 sacs l'an dernier.

EM. VERROU, courtier.

ALOST, 26 octobre. — Houblon (1889), par 50 kilos, fr. 31-00; froment, l'hectol., 19-25; méteil, 16-25; seigle, 13 00; orge, 00-00; avoine, 15-00. — Pommes de terre, les 100 kil., fr. 5-50; beurre, le kilog., 2-34; œufs, les 25, 3-00; lin, le kilog., 1-20; cochon (la pièce), 00-00.

Marchés étrangers.

Grains et graines.

NEW-YORK	25 oct.	26 oct.
Farine	285 0/0	285 0,0
Maïs	40 3 4	41 0,0
Froment disponible	83 3/4	84 1'4
Id. courant	82 1 4	82 5 8
Id. mois prochain	82 1 2	82 7,8
Id. mois suivant	83 3/4	84 0 0
Id. printemps	88 0 0	88 1 2
Frêt sur Liverpool	5 3/4	5 3 4

Très ferme, par suite des avis de l'Europe.

Navigation. — *Mouvement du port d'Anvers.*

ARRIVAGE du 25. — St. ang. Ibis, c. Jennings, de Liverpool, avec div. march.

ARRIVAGES du 26. — St. ang. Godalphin, c. Wilghton, de Grenock, sur lest. — St. all. Ophelia, c. Hinricks, de Hambourg, avec div. march. —

DEPARTS DU 26. — Goél. ang. Susan Vittory, c. Pollard, pour Dublin, ch. — St. ang. Chicago, c. Morgen, pour Boston, id. — St. ang. Firdine, c. Gulhy, pour Braïla, id. — St. ang. Circassian Prince, c. Jones, pour Philadelphie, sur lest.

Par dépêche de Flessingue du 26 octobre.

Arrivés pour Anvers.

St. angl. Curleuv, de Londres. — St. angl. Norwich, de Parkeston. — St. all. Benata, de Gefle. — Chal. all. Johane Antine, de Bergen.

Arrivée de steamers

Philadelphie : Indiana. — Lisbonne : Tagus. — Southampton : Saale. — Moville : Vancouver. — Quebec : Norwegian. — New York : England, Lahn et Britannic. — Eenishowen : Carthagenian est passé. — Heath-Point : Parisian est passé.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BRUXELLES, 27 octobre. — Le centre de la dépression signalée hier sur l'Espagne se trouve sur le nord-ouest de la France (748mm). Une aire de basses pressions semble ne trouver sur l'Océan à l'ouest des îles Britanniques. Un vaste anticyclone s'étend sur le nord, l'est et le centre de l'Europe. Le maximum barométrique est à Stockholm (777mm). Le vent est modéré du sud-est ou du sud sur la France et la Belgique, fort de l'est sur la mer du Nord, fort du nord-est sur les côtes de la Grande-Bretagne. La température se relève; le thermomètre atteint 16 degrés, le jour, à Bruxelles.

Prévisions : Vent sud est à sud-ouest modéré ou assez fort; quelques pluies.

27 octobre. — 3e jour de la lune.

BAROMÈTRE à la température de 0	752m 12.
THERMOMÈTRE sans abri (maximum)	10° 0.
— — (minimum)	4° 0.
— abrité (maximum)	9° 4.
— — (minimum)	4° 7.
Quantité d'eau à 2 heures du matin pour les 24 heures qui précèdent	4. 45.
VENT, dominant	SE1
Déclinaison magnétique	15°8'2
SOLEIL, lever	6 h. 45 m.
— coucher	16 h. 43 m.
LUNE, lever	10 h. 9 m.
— coucher	18 h. 42 m.

PARIS. — 26 oct., le baromètre marquait :
A 7 heures du matin... 5° au-dessus de 0
A 11 heures du matin... 8 0/0 —
A 1 heure après-midi... 9° —
Hauteur barométrique à 760

SPECTACLES

DIMANCHE, 27 OCTOBRE.

MONNAIE (7 h.) — Ab. susp., *l'Africaine*, gr.-opéra en 5 actes.

LUNDI, 28 OCTOBRE.

MONNAIE (7 h. 1/2). — *Mignon*, op.-com. en 3 a.
PARC (8 h.). — *Le baron de Fourcherif*, c. en 1 a.; *Révoltée*, com. en 4 actes.
GALERIES (7 h. 1/2). — *La Porteuse de pain*, pièce nouv. en 5 a. et 10 tab.
MOLIÈRE (8 h.). — *Brutus lâche César*, com. en 1 a.; *En vacances*, c. en 3 a.
VAUDEVILLE (7 h. 3/4). — *Le Dernier des Mohicans* et *les Maris sans femmes*.
BOURSE (7 h 1/2) — *Le Pied de Mouton*, féerie en 5 a. et 18 tableaux.
ALHAMBRA (7 h. 1/2). — *Dix jours aux Pyrénées*, gr. opérette en 5 a. et 10 tab.
RENAISSANCE 8 h. 0/0). — *La Petite mariée*, op.-com. en 3 actes.
FLAMAND (7 h. 1/2) — *Le Courrier de Lyon*.
ALCAZAR (8 h.) — Plessis et *Frantrognon*.
SCALA (8 h.). — Tous les soirs, spect.-concert. *L'Enterrement de belle-maman*, pochade.
CIRQUE ROYAL. — Direction Wulff. — Réouverture le 31 octobre.
MUSÉE CASTAN, passage du Nord. — Figures de cire. — Les Aissaouas. — Entrée : 1 fr.
PANORAMA INTERNATIONAL, rue Fossé-aux-Loups. — Du 26 octobre au 2 novembre : *La catastrophe d'Anvers*.

L'EAU DE SUEZ

(VACCINE DE LA BOUCHE)
Est le SEUL et UNIQUE Dentifrice qui supprime INSTANTANÉMENT et pour TOUJOURS les

MAUX DE DENTS

et par conséquent L'EXTRACTION & L'AURIFICATION
DÉPOT GÉNÉRAL :
Pharmacie BÉRAL, 14, Rue la Paix, Paris.

Se trouve dans toutes les principales Maisons de France et de l'Étranger. LA PLUS HAUTE RECOMPENSE ACCORDÉE AUX DENTIFRICES, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889 Brochure explicative envoyée franco sur demande. Adresse de M. SUEZ : 9, Rue de Prony, Paris.

Etude du notaire VAN HALTEREN, à Bruxelles, rue du Parchemin, 9.

Adjudications préparatoires, avec bénéfices d'enchères, en la salle des ventes par notaires, à Bruxelles :

A. Le mardi 5 novembre 1889,

D'UN BEL HOTEL

situé avenue Louise, 202, à Bruxelles, avec écurie et remise, ayant façade à la rue Lens, 13, contenant 5 ares 42 centiares.

Entrée en jouissance immédiate.

B. Le mardi 19 novembre 1889,

D'UN BEL ET VASTE HOTEL

avec cours, jardin, écurie, remise, sellerie, galerie vitrée, galerie de tableaux et salle de fête, situé à Bruxelles, rue de la Loi, 71, contenant 9 ares 50 centiares, divisé en 2 lots.

A voir tous les jours non fériés, de 1 à 5 heures, au moyen d'un permis. 3099

Etudes des notaires BAUWENS-VAN HOOGHTEN, à Bruxelles, place du Petit-Sablon, 12, et HANON, à Braine-le-Comte.

Lesdits notaires adjugeront préparatoirement le 11 novembre 1889, à 1 heure de relevée, chez M. Victor Lepers dit Chico, hôtelier, rue de la Station, à Braine-le-Comte :

32 hectares 90 ares de TERRES

VERGERS ET PRÉS

situés à Braine-le-Comte, Ecaussines-d'Enghien, Petit Rœulx, Hennuyères et Rebecq Rognon; le tout divisé en 71 lots.

Voir le plan aux affiches.

Pour tous renseignements et plans s'adresser en l'étude desdits notaires. 3100

BEL HOTEL

avec jardin, écurie et remises, dans le haut de la ville, à vendre de gré à gré.

S'adresser chez le notaire CANTONI, rue du Midi, 73, à Bruxelles. 2840

Vente par autorité de justice

M. l'agent de change Emile Michaux, résidant à Saint Josse-ten-Noode, vendra publiquement au palais de la Bourse, boulevard Auspach, à Bruxelles, le **mardi vingt-neuf octobre 1889, à deux heures et demie de relevée.**

Trois cents actions non libérées de la Société anonyme du Quartier Sainte-Marie, à Schaerbeek.

Aux conditions dont il sera donné lecture au moment de la vente. 3101

POÊLES AMÉRICAINS

« HÉLIOS »

JULES WATELET

104, RUE NEUVE, 104

SOLIDITÉ INALTÉRABLE
incontestablement reconnue supérieure à la marque véritable américaine.
Prix notablement inférieurs
PLUS DE
4,000 POÊLES
VENDUS EN
Belgique depuis plusieurs années
ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

A LA VILLE DE LEUZE

MAISON DESPRET
23, Montagne aux Herbes Potagères
BRUXELLES
CHEMISES SUR MESURE
Shirting devant toile. 4-50 à 9-50
Toile, fr. 8-00 à 18-00

Haute nouveauté, devants brodés, gansés et à plis.
Chemises normal et flanelle, depuis fr. 3 75.
Grand choix de jerseys pour dames et enfants.
Spécialité de gilets de chasse.
Grand choix de bas laine pour collégiens.
Bas laine pour dames, depuis fr. 1-25.
Chaussettes laine, mérinos, » fr. 0 95.
Gants fourrés, » fr. 0 50.
Caleçons, gilets, chaussettes normal.
2736

SAISON D'ÉTÉ 1889

L'Indépendance belge
se trouve en Suisse
DANS LES HOTELS SUIVANTS :

ZURICH. Hôtel Baur, au Lac de Zurich.
ZURICH. Gd Hôtel national, face gare. Prop. Michel.
LUCERNE. Gd Hôtel national, magnifique pos. Lift.
LUCERNE. Hôtel du Rigi.
LAC DES IV CANTONS. Kuranstalt Hotel Sonnenberg.
NEUHAUSEN. Chutes du Rhin. Hôtel Schweitzerhof.
TERRITET, MONTREUX (Vaud). Gd Hôtel et des Alpes.
VEVEY. Gd Hôtel de Vevey, vaste parc, bord du lac.

TRAINS DE LUXE
Wagons-Lits, Salon, Restaurant
CLUB-TRAIN
PARIS-BORDEAUX-EXPRESS
PYRÉNÉES-EXPRESS
ORIENT-EXPRESS
SUD EXPRESS
Cie INTle DES WAGONS-LITS
Hôtel de Belle-Vue
BRUXELLES
25, Place du Théâtre
LIÉGE
BILLETS
de Chemins de fer et de Bateaux
PLACE DE SLEEPING-CAR D'AVANCE
Renseignements gratuits

MANCHESTER, SHEFFIELD, LINCOLNSHIRE RAILWAY
LIGNE RÉGULIÈRE DE STEAMERS ENTRE
ANVERS ET GRIMSBY
en correspondance directe avec les principales villes de l'Angleterre.

Ces teamers qui ont des installations magnifiques pour passagers partent d'Anvers pour Grimsby, sauf imprévu :
Chaque mercredi et samedi à 6 heures du soir.
Train spécial durant les mois d'été partant de Grimsby Docks le dimanche soir à 6-10 pour Liverpool, Manchester et les villes de Yorkshire.
Pour tous renseignements s'adresser aux agents Ruys et Cie, Anvers. 1937

PILULES HOLLOWAY

Remède pour tous les maux de tête, l'indigestion, la bile, les maladies des femmes, faibl. et débilité, se trouve chez tous les pharmaciens à fr. 1-50 3-75 et 6 fr. la boîte. — Pour la vente en gros, s'ad. chez le prof. Holloway. 533, Oxfordstr., W.C. Londres. 3978

LA
MUTUAL LIFE
de New-York
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
FONDÉE EN 1843
RICHARD A. Mc CURDY, Président
FONDS DE GARANTIE : FR. 653,420,760-82
Assurances sur la Vie entière, Mixte, à Terme fixe
RENTES VIAGÈRES

La MUTUAL LIFE de NEW-YORK fait élection de domicile à Bruxelles, 73, rue de la Régence, au siège de la succursale, et se soumet à la juridiction belge et accepte la compétence des tribunaux et cours de l'arrondissement de Bruxelles.

DIRECTION POUR LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE
73, RUE DE LA RÉGENCE, BRUXELLES
George G. BAUER, directeur général;
Emil W. MAEHLER, sous directeur.
Envoi de Prospectus et Renseignements gratis
ON DEMANDE DES AGENTS 2638

CHOCOLAT MENIER
LA PLUS GRANDE FABRIQUE DU MONDE
Diplômes d'Honneur à toutes les Expositions
Vente du CHOCOLAT MENIER : 50,000 kilos par Jour
Se trouve chez tous les Confiseurs et Épiciers de Belgique
1fr. 80 le 1/2 Kilo

SHIRE LINE

ANVERS A LA CHINE ET AU JAPON EN 50 JOURS par les splendides vapeurs de la susdite ligne, ayant de magnifiques emménagements pour passagers de première et seconde classes.

Pour prix de passage et tous autres renseignements, s'adresser aux agents généraux.
SELS & HUVERSTUHL, 36, rue Zirk, Anvers. 2455

Aux Propriétaires fonciers!

Monsieur d'excellente famille et d'expérience, bon comptable, au courant des affaires, muni des meilleures références, ayant déjà dirigé exploitation forestière et agricole, demande place de régisseur ou autre emploi, de préférence à la campagne. Ecrire G., bureau du journal. 426

Petites Annonces de *l'Indépendance belge.*

De 1 à 3 lignes... fr. 1.00
La ligne au delà... 0.30

Les annonces sont reçues :
A BRUXELLES : AU BUREAU DU JOURNAL, 17, RUE DES SABLES.
ET A L'AGENCE ROSSEL, 44, RUE DE LA MADELEINE, ET 2, RUE DE L'ENSEIGNEMENT.

De 1 à 3 lignes... fr. 1.00
La ligne au delà... 0.30

ENSEIGNEMENT

INSTITUTRICE ang. dipl., connaissant parfaitement la musique et le chant, enseignant aussi l'allemand et le français, cherche leçons particulières ou pour toute la journée. Références aux familles nobles. Ecrire E. C. 30, rue de Vienne, 26, Bruxelles. 4356

VENTES & LOCATIONS
d'Immeubles, etc.

RICHE APPARTEMENT meublé avec ou sans pension, 91, chaussée de Charleroi. 4383

MAISON à louer rue Royale-Sainte-Marie, 42. Visiter avant midi. 959

Gens tranquilles désirent louer petite maison environs entrepôt. Ecrire B. B. Bureau journal. 811

CAMPAGNE. On désire louer ou acquérir de suite belle maison de campagne près Bruxelles. S'ad. F. M. 20, poste restante, Augustins. 801

A LOUER pour le 24 décembre prochain belle maison, loyer 800 fr. Montagne Sainte-Walburge, Liége. 800

A LOUER dans maison fermée, rez-de-chaussée et appartement très bien meublés. 14, rue Saint Josse. 960

900 fr. Villa, grand jardin, arb. fruit., 250 rosiers, 150 m² serres vignes Frank, plein rapport. 120, chaussée de Tervueren. 954

MAISON garnie à louer, bien située à Rochefort, avec cave, cuisine, salon, 2 chambres au premier et 2 id. au second, petit jardin d'agrément populaire. 968

OFFRES & DEMANDES
D'EMPLOIS

DAME âgé posé, parl. et écr. angl., holl., ital., espag., désire pour suite revers trouver d'urgence emploi. Prétentions modestes. Offre faire traduction. Ecrire Z. A. 7. poste restante Schaerbeek lez Brux. 813

CORRESPONDANT, 4 langues, très capable, 24 ans, désire changer; 150 fr. par mois. Références de 1er ordre. Ecrire A. S. poste restante, Liége. 005

MÉNAGE sans enfants désire place de concierge, le mari comme encaisseur. Bonnes références. Ecrire Jules, poste restante, Gand. 951

FERS et MÉTAUX. Bon voyageur, connt pays wallon et flamand, désire changer. Référ. 1er ordre, Z. 727, Liége. 809

JEUNE HOM., 20 ans, instruit, connaissant très bien les chevaux, demande emploi en Belgique ou à l'étranger. Ecrire bur. du journal initiales L.A.26. 960

MONSIEUR au courant des affaires, parlant fr., fid, ang. et un peu allem., désire représentation grandes maisons belges à l'exposition de Paris, W. K., bureau du journal. 950

DAME dactylog., parlant franç., angl., ital., espag., holland., désire place dame de compagnie. Toutes 1ères références. Ecrire aux initiales L. D. 2. bureau du journal. 803

VOYAGEUR avec belle clientèle en Belgique, bonneterie, lingerie, mercerie, désire représenter grosse maison étrangère. Ecrire A. L. bureau journ. 814

SPÉCIALITÉS DIVERSES

ROBES ET MANTEAUX. Mme Lacroix-Parys, 50, rue Vifquin. 205

MASSAGE-ORTHOPÉDIE. — Gymnastique médle. H. Ruelens, 57, rue de Toulouse. Q.L. 434

GRANDE BLANCHISSERIE Van Looy Henderickx, fondée en 1860, rue des Champs, 393, Etterbeek. Lavage à la main sans machine. Blanchissage de pré. Repassage soigné. Célérité. — Prix modérés. 4374

COMMERCE A REPRENDRE

POUR SE RETIRER des affaires comm., à repr. artic. facile, reprise 6,000 à 7,000 fr., on mettr. au cour. K. X. Bruxelles-Centre. 726

ACÉDER papeterie de luxe dans la plus belle situation de la ville. S'adr. directement. 90, rue Nationale, Lille. 805

A REMETTRE après fortune faite, bonne teinturerie en pleine prospérité, matériel dernier système. Bénéfices justifiés. Ecrire Jules, bureau restant, Liége. 55

PHOTOGRAPHIE à reprendre, petite reprise. Freese, rue Courtrai, 49, Gand. 806

OSTENDE. Pour cause double empl. à repr. très bon hôtel. Ecr. L. S. 42, bureau du journal. 966

SPORT

COUPÉ-CLARENCE, constr. Snutsel, aussi bon que neuf, à vendre. S'adresser chaussée de Gand, 255. 4382

Dépôt de la manufacture royale de
TAPIS DE TOURNAI
10, RUE SAINTE-GUDULE, BRUXELLES
Spécialité exclusive de **tapis artistiques** dessins colorés et et qualité hors ligne, propriété de la maison; **tapis et accessoires de tapis en tous genres.**

2e VENTE TRIMESTRIELLE
D'IVOIRE DU CONGO
A ANVERS
le 30 octobre 1889, à midi et demi, à la salle des ventes, Courte rue des Claires,
DE 2,444 DENTS D'ÉLÉPHANTS
(environ 31,800 kilos)
par le ministère de l'huissier LÉON SCHUERMANS.
S'adresser aux importateurs **Ed. Weber et Cie**, ou au courtier **Henri Willaert.** 31-3

MOYEN DE GAGNER 2,000 FR.
PAR MOIS AVEC 500 FRANCS
ou avec des obligations de la ville de Paris. Crédit Foncier de France et tout autre, est indiqué gratuitement à toutes personnes qui écrivent ou s'adressent à M. le directeur du *Marché de la Bourse*, 26, *rue des Martyrs*, *Paris*.

DEMANDEZ L'ALCOOL de pommes d'orange
ainsi que d'autres *Bitters et Extraits* de la fabrique de H. Ketjen et fils, Doetinchem (Hollande). 22

GRAND CHOIX DE PEIGNOIRS
et robes d'intérieur de luxe et autres. Robes de chambre pour hommes. DUMAS, r. St-Jean, 44.

Faïence et Cire
Commerce à reprendre pour cause de santé S'ad. poste rest. A.B.

Maladies de la matrice et de ses annexes, pertes, obésité, chlorose, hystérie, maladies des seins. *Traitement spécial de la stérilité.* Dr LAMBERT, spécialiste, avenue de la Porte de Hal, 51, Bruxelles (Midi). — Consultations particulières, dimanches exceptés, de midi à 4 h. Consultations gratuites, mardis et vendredis de 8 1/2 à 10 h.

Manque de Forces
ANÉMIE — CHLOROSE
LE
FER BRAVAIS
Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.
Se DÉFIER des IMITATIONS et CONTREFAÇONS
DÉTAIL : PHARMACIE NORMALE, 19, RUE DROUOT, PARIS, ET TOUTES PHARMACIES.
Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare.

DYSPEPSIES Gastralgies, Gastrites, mauvaises digestions, aigreurs, renvois brûlants, gaz, regurgitations, vomissements, diarrhées chroniques, sont guéries rapidement et sûrement par la POUDRE TONI-DIGESTIVE de ROYER, Pharmacien, 225, Rue St-Martin, à Paris. (*Exiger Timbre Union des Fabricants*)
Bruxelles : Phrm. Fredrix, 11, bd du Nord et pharmacies

Norddeutscher Lloyd, service postal
SOUS LE PATRONAGE DU GOUVERNEMENT BELGE
ANVERS à
Gênes, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo
Adelaïde, Melbourne et Sydney
ET PAR TRANSBORDEMENT POUR
TONGATABU & APIA
Le magnifique steamer **ELBE**, cap. Sander, partira le **2 novembre 1889.**
Toute marchandise ne se trouvant pas devant le navire 24 heures avant le départ, sera refusée.
Les frets et prix de passage seront calculés au change de **25-45** la livre sterling.
Pour tous renseignements s'adresser aux agents généraux : H. ALBERT DE BARY & Cie, Anvers; Département maritime,
3070 Place de Meir, 23. — Téléphone no 29.

GRANDE MAISON DE LINOLEUM
ATTOUT-THIRIAR
RUE DU FOSSÉ-AUX-LOUPS, 1, BRUXELLES
Maison fondée en 1878
LINOLEUM VÉRITABLE
Grand et bel assortiment de dessins variés.
TOILES CIRÉES en tous genres.
Paillassons anglais et français.
FABRIQUE DE MEUBLES
AMEUBLEMENT
Sièges, tapisseries, tentures. — Décorations de tous styles. — Installations complètes pour chateaux et villas. 2958
TAPIS HAUTE LAINE ET SMYRNE.

TAMAR INDIEN GRILLON
Fruit Laxatif Rafraîchissant
Très agréable à prendre
CONTRE
CONSTIPATION
Hémorrhoïdes, Bile, Manque d'appétit, Embarras gastrique et intestinal, Migraine en provenant.
PHARMACIE E. GRILLON
28, rue Grammont, Paris
Boîte : 2,50.

IL DIRITTO
Journal politique quotidien
de la démocratie italienne
— ANNÉE XXXV —
Grand format, avec supplément littéraire chaque dimanche.
Le Diritto est publié à **Rome** et envoyé à l'étranger avec la dernière poste du soir.
Conditions d'abonnement pour l'étranger : Un an, 48 fr. Six mois, 25 » Trois mois, 13 »

HERNIES
La guérison prompte et radicale de cette terrible infirmité. Traitement spécial des cas difficiles. — Descentes et déviations de la matrice. Traitement spécial, soulagement immédiat et guérison prompte. — Deux dames spécialistes sont attachées à l'établissement, ainsi que plusieurs médecins.
La maison existe depuis 1849 et n'a aucune succursale. Ne pas confondre avec des firmes du même nom. — La maison a obtenu **105** diplômes d'honneur de médailles d'or et de récompenses honorifiques diverses.
Joseph WAERSEGERS, orthopédiste, 35, place Verte. ANVERS
Consultations de 10 à 4 hres. 548

Amsterdamsche Courant
HET GOEDKOOPSTE
DAGBLAD VAN NEDERLAND
Verschijnt elken dag.
Met Illustratiën van de voornaamste wereldgebeurtenissen.
Abonnement te Amsterdam *f* 6 pe jaar
Voor België **20** francs per jaar.
Advertentiën **40** centimes per regel.
Reclames **100** centimes per regel.
Men wende zich tot de Administratie van de
Amsterdamsche Courant

MAISON DU LYNX
34, rue de la Bourse, Bruxelles
PINCE-NEZ — 1-50 — LUNETTES
Verres gradués au silex pur pr conserver la vue. Envoi fco mandt. Indiq. âge suffit. Se méf. des contrefaçons Jumelles. Cristal de roche. Yeux art. Email 1er ch

Imp. de J. GOOSSENS, rue des Sables, 17.

10 centimes

A 60e année.

MERCREDI 6 NOVEMBRE 1889

Administration:
RUE DES SABLES, 17

LES ANNONCES SONT REÇUES
En Belgique, au bureau du journal, rue des Sables, 17, et à l'Agence Havas, 29, Marché-aux-Herbes, à Bruxelles.
En France, à Paris, chez MM. Lagrange, Cerf et Ce, 8, place de la Bourse.
En Angleterre, à Londres, Sells' Advertising Agency, 167, Fleet str., Rudolf Mosse, Queen Victoria str., 18, chez John F. Jones, 186 Fleet str.t, Cowie et Ce, 17 Gresham str.
En Allemagne, en Autriche, en Suisse, chez Rud. Mosse, à Cologne, Berlin, Francfort, Strasbourg, Munich, Hambourg, Leipzig, Stuttgart, Vienne et Zurich.
En Italie, à Milan, H. Berger, via Broletto, 25; Haasenstein et Vogler, Milan et Turin.
En Hollande, chez MM. Rijgh et Van Ditmar, à Amsterdam et à Rotterdam.
Luxembourg, chez M. Schroell.

L'INDÉPENDANCE

CONSERVATION PAR LE PROGRÈS

10 centimes le numéro

POUR TOUTE LA BELGIQUE & A PARIS

15 centimes à l'étranger

POUR TOUS LES PAYS DE L'UNION POSTALE

BELGE

BUREAUX A PARIS, rue Richer, 28.

BUREAUX A LONDRES 167, Fleet street.

Abonnement :

BRUXELLES	Un an	24 francs
	Six mois	12 »
	Trois mois	6 »
PROVINCE	Un an	24 francs
	Six mois	13 »
	Trois mois	7 »
ÉTRANGER (Union postale) Europe	Un an	48 francs
	Six mois	25 »
	Trois mois	13 »

N° 310

MERCREDI 6 NOVEMBRE 1889

Rédaction:
RUE DES SABLES, 17

ON S'ABONNE :

DANS TOUS LES BUREAUX DE L'UNION POSTALE
et
A Bruxelles : Au bureau du journal, rue des Sables
A Paris : M. Mahler, rue Richer, 28.
Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.
Arthaud, faubourg Saint-Martin, 43.
A l'étranger : A la poste et chez les principaux libraires

1re Edition du matin

SOMMAIRE

de notre supplément commercial, industriel et agricole de demain :

L'architecture du métal. (Suite.)
Chronique industrielle.
Lettre agricole.
Informations.
Revue des publications spéciales.
Le mouvement commercial.
Le marché du lin.
Le port d'Anvers.

BRUXELLES, 5 novembre

REVUE POLITIQUE

Les dernières dépêches d'Afrique sont fort intéressantes. Elles nous présentent comme prochaine l'arrivée de Stanley sur la côte, après trois années environ d'absence marquées des plus émouvantes aventures, dont nous ne connaissons encore, du reste, qu'une bien faible partie.

C'est là une très grosse et très satisfaisante nouvelle. Mais elle ne nous édifie pas sur les résultats politiques de l'héroïque expédition entreprise par l'explorateur africain. On le sait : le but ostensible de cette expédition était simplement de ramener sain et sauf en Europe Emin pacha, le gouverneur de la province des lacs équatoriaux de l'Afrique, en quelque sorte prisonnier dans cette région, depuis la prise de Khartoum, par les insurgés du Soudan. C'est le khédive Ismaïl, aujourd'hui déposé et exilé, qui avait eu l'idée de fonder sur le Nil un immense empire égyptien qui aurait été indépendant de la Turquie et se serait étendu depuis le Darfour jusqu'à la région des lacs où le Nil prend sa source. Mais on sait comment, malgré les efforts de sir Samuel Baker et de Gordon, le Soudan a secoué le joug égyptien et reconquis son indépendance, sous une série de mahdis, de chefs religieux dont le plus célèbre est celui qui est mort, il y a deux ans, après s'être emparé de Khartoum. Il ne reste plus aujourd'hui à l'Egypte, de cet empire du Nil, que la province équatoriale, la région des lacs, gouvernée par Emin pacha. Mais ce dernier point semblait tellement menacé par les conquérants de Khartoum, si impossible à garder, dans tous les cas, que l'Egypte s'est aisément prêtée au projet des Anglais de ramener Emin pacha en Europe et d'abandonner la région des lacs. Mais, si c'était là le but avoué de l'expédition Stanley, on lui a prêté, et non sans vraisemblance, une portée tout autre. En réalité, le grand explorateur, tout en sauvant Emin, allait remplacer l'autorité égyptienne sur les grands lacs par l'autorité anglaise, les conserver ainsi à la civilisation, puis les relier par toute une chaîne de postes aux possessions britanniques de l'Afrique orientale, qui ont leur terminus à Mombassa. Stanley a-t-il réussi dans cette vaste entreprise? Si les dernières nouvelles étaient exactes, on pourrait sans hésiter répondre négativement. D'après une dépêche reçue à Paris et dont nous parlons plus loin, Wadelaï, qu'on peut considérer comme le chef-lieu méridional de la province confiée à Emin pacha, serait tombé au pouvoir des mahdistes du Soudan, soit avant que Stanley eût définitivement rejoint Emin, soit depuis leur mouvement de retraite commune vers la côte. De plus, la route que prennent Stanley et Emin pour revenir à la côte serait celle des possessions allemandes au sud de Zanzibar et non celle de Mombassa, ce qui attesterait que le rêve de renouer les possessions anglaises à la région des lacs aurait échoué. L'expédition Stanley aurait entièrement réussi au point de vue humanitaire, puisque l'éminent explorateur ramène avec lui Emin et la garnison de Wadelaï, et on peut être sûr, dans tous les cas, qu'elle aura donné de merveilleux résultats, au point de vue géographique et scientifique. Mais elle a avorté au point de vue politique, si les dernières nouvelles de Zanzibar sont véridiques.

Cependant, nous n'acceptons pas encore ces informations comme exactes et avérées. Tant de fables, tant de légendes, tant de fausses nouvelles de toute espèce ont été répandues sur le sort et les mouvements de Stanley pendant ces trois années de luttes et d'aventures, qu'on est obligé d'accueillir avec la plus grande circonspection tous les renseignements fondés sur de simples conjectures ou des indications incomplètes. On n'est d'accord que sur une seule chose : le prochain retour de Stanley et d'Emin. C'est de leurs bouches, et de leurs bouches seulement, que nous apprendrons toute la vérité.

Le prince Ferdinand de Bulgarie a pu regagner sans encombre ses Etats, et il a présidé dimanche à l'ouverture solennelle du Sobranié. Nous avons publié hier le discours qu'il a prononcé à cette occasion. C'est un document assez intéressant. Le souverain y parle de l'avenir avec une assurance qui semble digne de remarque après tout ce qu'on a dit, dans ces derniers temps, de tentatives qui seraient faites en vue de régulariser la situation dans la principauté. Le prince y fait même allusion à des encouragements et à des éloges qu'il aurait reçus de l'un des monarques les plus vaillants et les plus sages de l'Europe. C'est l'empereur François-Joseph évidemment qu'il désigne ainsi. Il est peu probable que le prince se fût permis de parler de la sorte s'il n'en avait pas obtenu l'autorisation à Vienne où il vient de passer quelques jours. D'autre part, si des pourparlers sont engagés, comme on l'a dit, pour aboutir à une entente, on a quelque peine à admettre que l'Autriche se soit laissé découvrir aussi complètement sans avoir la certitude que la bienveillance manifestée par l'empereur François-Joseph au prince Ferdinand ne serait pas un obstacle à l'arrangement désiré. Ainsi s'expliqueraient les impressions optimistes que dans ces derniers temps on a manifestées à Vienne et qui trouvaient tout récemment encore leur expression dans une note du *Fremdenblatt*. L'officieux organe du ministère des affaires étrangères constatait l'apaisement qu'avait produit l'entrevue du Czar et de Guillaume II, et il exprimait l'espoir qu'Alexandre III, convaincu maintenant des tendances sincèrement pacifiques de la triple alliance, ne maintiendrait plus à l'égard de celle-ci l'attitude de méfiance qui a tant contribué à inquiéter l'Europe.

Seulement, il serait intéressant de savoir si réellement ces impressions sont exactement celles que le Czar a rapportées à Saint-Pétersbourg de son séjour à Berlin. Peut être n'y voit-on pas les choses tout en rose comme à Vienne, et ce qui pourrait le faire supposer c'est le langage des officieux allemands. Le chancelier fait insérer dans ses journaux dévoués des avertissements contre le chauvinisme autrichien ou plutôt magyare, et fait dire par eux que chaque puissance de la ligue de la paix doit subordonner ses intérêts particuliers au but général, c'est-à-dire au maintien de la paix.

A ce point de vue, le discours du prince Ferdinand est peut-être assez imprudent, et il reste à voir quel effet il produira à Berlin et à Saint-Pétersbourg.

Bien que les Cortès espagnoles ne soient réunies que depuis quelques jours, le cabinet Sagasta se trouve en présence des mêmes manœuvres obstructionnistes de la droite et des libéraux dissidents coalisés, qui l'avaient forcé à suspendre la session cet été. Nous avons à ce propos reproduit l'autre jour une note de l'Agence Havas. Ces appréciations n'étaient rien moins qu'exactes. Jusqu'à présent du moins M. Martos, l'ancien président de la Chambre, paraît aussi résolu que M. Romero Robledo à poursuivre sa campagne contre le gouvernement libéral; et les généraux Cassola et Lopez Dominguez continuent de faire cause commune avec les dissidents. La droite, naturellement, cherche à profiter de cette diversion de quelques-uns des hommes les plus considérables du parti libéral. Ils paraissent toutefois retenus par la crainte que la reine Christine, impatientée par un système d'obstruction qu'elle ne peut approuver, ne donne la dissolution à M. Sagasta avant la fin normale de la présente législature. Enfin, l'ancien ministre des finances, M. Gamazo, qui mène les libéraux progressistes, met pour condition à son appui que le gouvernement donne satisfaction à leurs aspirations protectionnistes et tributaires.

Tout cela fait, en somme, une situation assez troublée, et M. Sagasta serait en assez mauvaise position si les efforts des dissidents et de la droite ne lui assuraient le concours de la fraction républicaine et du groupe du maréchal Campos. Nous n'en sommes qu'au début de la session. Quand viendra le débat sur la loi électorale et le rétablissement du suffrage universel, on peut s'attendre à de plus graves dissentiments encore.

Post-scriptum.

D'après de nouveaux renseignements qui nous arrivent de Londres, cette fois, la nouvelle de la prise de Wadelaï par les mahdistes est absolument exacte. Il paraît, en effet, que la dépêche de Zanzibar qui l'annonce est le résumé d'une lettre de Stanley lui-même à l'agent du comité anglais qui a organisé l'expédition et qui a pour président sir William Mackinnon et sir Francis de Winton.

C'est une fâcheuse nouvelle pour la civilisation. Stanley lui-même confirme qu'il fait route vers Mpwapwa, c'est-à-dire vers la frontière des possessions allemandes sans expliquer pourquoi il ne se dirige point sur Mombassa. C'est lui-même qui expliquera, plus tard, ce changement d'itinéraire. (Voir plus loin nos *Dernières nouvelles sur Stanley*.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LE PRINCE DE BISMARCK ET LE COMTE KALNOKY.

(De notre correspondant.)

Hambourg, mardi, 5 novembre.

J'apprends, au sujet de l'entrevue du prince de Bismarck et du comte Kalnoky, que leurs conférences sur la politique étrangère des deux pays donneront probablement des résultats nouveaux.

Le prince de Bismarck aurait affirmé au comte Kalnoky que le Czar était animé des intentions les plus pacifiques, mais qu'en ce qui concerne la question bulgare, il ne s'était pas montré disposé à la conciliation.

La reconnaissance du prince Ferdinand comme souverain de Bulgarie serait par conséquent impossible pour le moment.

Le chancelier de l'Empire aurait donc insisté auprès du comte Kalnoky pour que la politique orientale de l'Autriche se modelât sur celle de l'Allemagne, c'est-à-dire pour qu'elle fût moins active.

Le prince de Bismarck et le comte Kalnoky ont en outre examiné de très près l'organisation militaire de l'Autriche-Hongrie, que le prince de Bismarck voudrait voir se conformer entièrement à celle de l'armée allemande.

Les deux ministres ont également examiné la question douanière, et il paraît que la conclusion de conventions commerciales a été convenue.

Le comte Kalnoky a donné au chancelier d'intéressants détails sur la mort de l'archiduc Rodolphe.

En somme, le résultat de l'entrevue des deux hommes d'Etat paraît être : maintien du *statu quo* sur la base de la triple alliance.

—

Berlin, mardi, 5 novembre.

Le comte Kalnoky est arrivé ce matin venant de Friedrichsruhe.

Hier, ainsi que les jours précédents, le comte Kalnoky a fait avec le chancelier de l'Empire, dans la forêt de Saxe, des promenades en voiture qui se sont prolongées pendant plusieurs heures.

—

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR ALLEMAND.

Constantinople, lundi, 4 novembre.

L'Empereur a traversé Constantinople au milieu d'une affluence immense.

Le Sultan était monté en voiture avec l'impératrice d'Allemagne et l'ambassadeur de Turquie à Berlin. Neuf autres voitures complétaient le cortège.

—

Constantinople, lundi, 4 novembre.

L'empereur Guillaume s'est vivement intéressé aux évolutions des soldats turcs réunis pour la revue. L'infanterie était représentée par une vingtaine de bataillons; un régiment d'artillerie et deux brigades de cavalerie étaient également sous les armes.

Hier soir a eu lieu un dîner de gala auquel assistaient, entre autres ambassadeurs, ceux de France et de Russie.

—

Constantinople, mardi, 5 novembre.

L'Empereur et l'Impératrice ont visité le palais et le trésor du Sultan.

Le Sultan a reçu l'Empereur dans l'après-midi; il s'est entretenu avec lui pendant près de deux heures. Les deux souverains ont dîné ensemble.

Après le dîner a eu lieu l'illumination du Bosphore. L'arsenal ainsi que les mosquées ont reçu la visite de l'Empereur.

—

LA LOI CONTRE LES SOCIALISTES AU REICHSTAG ALLEMAND.

(De notre correspondant.)

Berlin, lundi, 4 novembre.

Le Reichstag a commencé aujourd'hui la discussion du projet de loi tendant à rendre définitive les dispositions de la loi de 1878 contre les socialistes.

Au cours du débat, le député socialiste Singer a déclaré que la loi de 1878 était une honte pour le Parlement. Il a été rappelé à l'ordre.

Après M. Singer, le député Frohme, également socialiste, a accusé le gouvernement de combattre non pas les tendances socialistes et démocratiques, mais le droit de coalition des ouvriers et leurs aspirations à une amélioration de leur situation. Mais, a ajouté l'orateur, on n'obtiendra rien dans la voie où l'on s'engage. M. Frohme s'écrie en terminant : « Apprenez à être justes, vous serez bien gardés et le gouvernement aussi. »

—

Berlin, mardi, 5 novembre.

Le Parlement, après un long débat, a terminé la discussion du rapport sur l'application de la loi antisocialiste.

Répondant aux attaques des orateurs socialistes-démocrates, le ministre Herrfuhrt a expliqué que les autorités ne sont intervenues que lorsque des tendances hostiles à l'ordre social se sont produites, et que les autorités ont été avisées sévèrement de procéder toujours en se tenant sur le terrain légal.

Le ministre repousse notamment le reproche que la loi créerait des agents provocateurs. Le gouvernement, a-t-il ajouté, ne peut renoncer à la loi antisocialiste et surtout au droit d'expulsion auquel elle l'autorise.

Le débat continuera demain.

—

LES ÉLECTIONS COMMUNALES EN ITALIE.

Rome, lundi, 4 novembre.

Les élections communales dans les Romagnes sont favorables aux socialistes.

Partout en Italie les socialistes sont en progrès.

—

LA NOUVELLE GRÈVE DES DOCKS, A LONDRES.

Londres, mardi, 5 novembre.

Les gabariers et leurs patrons ont tenu hier une grande réunion dans laquelle ils n'ont pu s'entendre sur l'interprétation à donner à l'arrangement arbitral préalablement arrêté par lord Brassey.

La grève a été déclarée. Les patrons vont se réunir encore aujourd'hui pour examiner les mesures à prendre.

La suppression du travail des gabariers arrête tout le travail des docks.

LA CONFÉRENCE ANTIESCLAVAGISTE de Bruxelles.

Une dépêche de notre correspondant de Londres nous annonce que le capitaine Arthur Moore, de la marine royale, vient d'être nommé délégué près la conférence antiesclavagiste.

Un délégué sera également nommé comme représentant des colonies.

DERNIÈRES NOUVELLES DE STANLEY

La prise de Wadelaï

Mardi matin, sir William Mackinnon, président du comité de secours Emin pacha, a reçu à Londres une longue dépêche, reproduisant *textuellement* un nouveau message de Stanley lui-même. L'Agence Havas nous communique un résumé de cette missive de Stanley; mais notre correspondant de Londres nous en télégraphie le texte *exact* et intégral, qui est ainsi conçu :

Venant de Bangala, la localité d'où je vous avais envoyé ma dernière lettre (*datée du 28 août 1888*), j'ai, pour la troisième fois, gagné le lac Albert Nyanza, après 140 jours de marche. J'ai découvert que Emin pacha et Jephson étaient prisonniers depuis le 18 août de l'année dernière (*1888*), c'est-à-dire depuis le jour où (*après avoir rejoint et quitté Emin pour* (1) *redescendre l'Aruwimi à la recherche de mon arrière-garde commandée par le major Barttelot*) j'appris que la colonne du major Barttelot avait été anéantie. Les troupes de la province équatoriale (*gouvernée par Emin*) s'étaient révoltées contre Emin, lui refusant toute obéissance. Peu après les mahdistes avaient envahi la province avec des forces nombreuses. Après la première bataille, plusieurs des stations (*d'Emin*) avaient capitulé, les indigènes étant frappés de panique; et les indigènes eux-mêmes, se joignant aux envahisseurs, les ont aidés à dévaster la province. Les fuyards ont été massacrés. Il y a eu grande perte de munitions. Les envahisseurs avaient toutefois essuyé un échec, en s'emparant de la ville de Duffilé et avaient dû envoyer un steamer à Khartoum pour y chercher des renforts.

C'est sur ces entrefaites qu'arrivant près du lac Albert Nyanza, je trouvai une lettre (*d'Emin*) qui m'attendait exposant la situation précaire des survivants et me signalant l'impérieuse nécessité, pour moi, d'arriver (*au secours d'Emin*) avant la fin de décembre; autrement il serait trop tard. J'arrivai là le 18 janvier (*1889*) pour la troisième fois. Du 14 février au 18 mai, j'ai attendu les fugitifs; puis j'ai quitté le lac Albert Nyanza, pour rentrer à la côte d'Afrique (*homeward bound*).

Voici mon itinéraire : vallée du Semliki, vallée d'Aouamba, Usongora, Torore, Unaiyana, Unyampeka, Anhori, Karagwé, Ukhanga, Usindja, au sud du lac Victoria Nyanza. Nous n'avons eu à essuyer aucune hostilité de la part des indigènes depuis notre départ de Kabbrega (*au sud du lac Albert*).

Nous avons voyagé le long de la chaîne des monts neigeux de Ruwenzori. Sur trois de ses côtés le Nyanza méridional ou Nyanza Usongora est maintenant appelé l'Albert-Edouard Nyanza. Ce lac est à 900 pieds au-dessus de l'Albert Nyanza et se déverse dans le fleuve Semliki, lequel reçoit du Ruwenzori plus de cinquante affluents et se jette finalement dans l'Albert Nyanza, de sorte que l'Albert-Edouard est la source du Nil Blanc, au sud-ouest, tandis que le Victoria Nyanza en forme la source au sud-est.

Eclaircissons, en quelques lignes pour aujourd'hui, la signification de cette importante dépêche, obscure sur un ou deux points.

Wadelaï est décidément entre les mains des mahdistes du Soudan et perdu pour la civilisation.

Mais Stanley est arrivé à temps pour couvrir la retraite d'Emin pacha et le recueillir au sud du lac Albert. Ils reviennent ensemble.

Puis Stanley, au lieu de prendre, comme on s'y attendait, la direction des possessions anglaises vers Mombassa, est redescendu vers le sud pour réaliser un rêve depuis longtemps caressé : la circumnavigation du lac Mouta Nzigé, précédemment découvert mais jamais parcouru. Et, ayant réussi, fixé définitivement comme on vient de le voir, les sources du Nil Blanc et fait d'autres découvertes géographiques dont l'immense intérêt apparaîtra plus tard, il revient triomphant, et désormais sauf, avec Emin et les débris de la garnison de Wadelaï, sur la côte allemande de l'Afrique, dont il n'était plus, aux dernières nouvelles, qu'à 7 ou 800 kilomètres.

Il est possible qu'Emin, battu par les mahdistes à Wadelaï, ait dû laisser entre les mains des conquérants les énormes quantités d'ivoire (valeur de plusieurs millions de francs) qui devaient servir à couvrir les frais de l'expédition Stanley, c'est-à-dire à indemniser le comité anglais Mackinnon-De Winton et le gouvernement égyptien, également au nombre des bailleurs de fonds de l'entreprise. Dans tous les cas, ce ne serait là que le petit côté de cette merveilleuse aventure.

(1) Les passages en italiques sont ajoutés par la rédaction de *l'Indépendance*, pour l'intelligence de la dépêche.

La session législative s'ouvrira dans huit jours sans discours du Trône.

Le Sénat abordera immédiatement l'examen du projet de loi sur la réglementation du travail qui n'a été ajourné vers la fin de la session dernière que sous condition d'inscription en tête de l'ordre du jour dès la rentrée.

A la Chambre, le projet de revision de la loi de 1876 sur l'enseignement supérieur et les grades académiques sera mis en discussion dès les premiers jours de la session.

Le projet Devolder ne viendra qu'ensuite, naturellement, ce projet n'ayant été déposé que le 7 août dernier sur le bureau de la Chambre, à la veille de la clôture de la session, et les sections ne l'ayant pas encore examiné; tandis que le rapport de la section centrale sur la revision de la loi de 1876 est prêt depuis longtemps.

Le ministère lui-même commence à se rendre compte de l'impopularité et de l'iniquité de sa prétendue réforme électorale, car il aurait résolu d'excepter de la suppression des capacitaires de droit les officiers sortis des cadres, au même titre que les officiers admis à l'école de guerre et les officiers sortis de l'école militaire.

C'est une première concession. Ce ne sera peut-être pas la dernière.

Il faut reconnaître du reste que la situation du cabinet est des plus délicates.

S'il s'entête, la suppression des capacitaires de droit va donner à l'opinion libérale un élan qui lui assure une prochaine revanche électorale.

S'il mollit, il s'expose à être supprimé par la droite.

Nous comprenons ses angoisses, mais, avouons-le, sans y compatir.

LES LIBÉRAUX ET LA RÉFORME ÉLECTORALE

Notre correspondant nous télégraphie de Liége, le 4 novembre, 8 heures, soir :

Le conseil communal, dans sa séance de ce soir, a examiné l'adresse à envoyer aux Chambres pour protester contre la loi Devolder. La proposition avait été renvoyée le 7 octobre devant une commission spéciale. Tous les membres de cette commission se sont trouvés d'accord, et la proposition, légèrement modifiée, a été votée à l'unanimité des 24 membres présents.

Voici le texte de la protestation :

Considérant que le projet de loi électoral, déposé par le gouvernement, aura pour conséquence, s'il est voté par les Chambres et sanctionné par le Roi, de priver de leurs droits électoraux toute une série de citoyens les plus aptes à participer par leurs votes aux affaires publiques;

Considérant que, loin d'enlever le droit de suffrage à ceux qui en sont investis, il serait, au contraire, désirable de l'étendre sans condition de cens à tous les citoyens capables d'émettre un vote éclairé,

Le conseil,

Vu le vœu exprimé par la délibération du 26 octobre 1885, de voir reviser l'article 47 de la Constitution, afin de permettre l'adjonction des capacités au cens pour les élections législatives;

Réclame une large extension du droit de suffrage basée sur la capacité; proteste contre toute suppression d'électeurs, et charge le collège

---

10

STRASS ET DIAMANTS

PREMIÈRE PARTIE

X

Le lendemain, Vitrac fut le premier chez sa tante; il lui baisa la main comme s'il n'eût fait que cela toute sa vie.

— J'ai bien vu, dit-elle, ce qui vous passait dans la tête hier soir. Vous pensiez que les vieux juges ne sont pas les meilleurs, quand il s'agit de certains procès. Peut-être même trouviez-vous que votre tante est un peu folle.

René, poliment, commençait à protester. Mme de Rimont l'arrêta d'un geste et continua :

— J'ai mandé chez moi, pour vous éclairer, un homme que vous allez voir. Il n'a pas les préjugés de mon époque, puisqu'il est jeune relativement; ni ceux de ma naissance, puisque c'est un bourgeois. De plus il connaît Paris comme sa poche. Nous lui soumettrons votre cas, et vous entendrez son opinion qui sera sincère, car, sur ma parole, il ne sait rien. J'avoue qu'il peut pécher à vos yeux par trop de gravité dans ses mœurs; mais, de bonne foi, vous n'exigez pas que je compte un débauché parmi mes connaissances, — réserve faite, comme toujours, pour les personnes présentes.

Vitrac salua, d'un air de bonne humeur. Il se sentait porté par la sympathie vers cette vieille femme — sa seule parente — qui avait tant d'esprit et de bon sens à ses heures!

— Ma bonne tante, dit-il, je vous assure que je ne suis point un débauché. Et, si vous n'en connaissez pas d'autres...

Mme de Rimont leva les yeux au ciel d'un air de doute et plongea ses narines dans un mouchoir saturé d'eau de Cologne :

— Pourtant, gémit-elle, ce n'est point du parloir d'un couvent que vous m'apportez cette affreuse odeur de tabagie. Mon neveu! mon neveu! la pipe ne va pas sans l'estaminet, l'estaminet sans les cartes, les cartes sans les usuriers, et les usuriers sans Clichy où j'ai vu s'échouer tant de fils de famille!

Vitrac allait répondre que, de nos jours, les fumeurs ne se cachent plus pour s'abandonner à leur vice, que les estaminets ont eu le sort des léproseries, qu'on rencontre les cartes comme le tabac : un peu partout; que les usuriers prêtent leur argent comme ils donnent leurs filles : aux millionnaires; enfin que la prison de Clichy était à vendre, sans pouvoir trouver acquéreur.

Mais il n'eut pas le temps d'entamer ce chapitre de l'éducation supplémentaire de sa tante. La porte s'ouvrit; Pétronille annonça :

— Monsieur Flamel.

En reconnaissant Vitrac, l'ancien notaire fut saisi, tout d'abord, d'un immense étonnement; puis de cette effroyable angoisse du criminel pris sur le fait, qu'il comptait bien ignorer jusqu'à la fin de sa vie.

Certes, rien ne pouvait atteindre son intégrité professionnelle ni sa réputation d'honnête citoyen. Mais, habitué à découvrir d'un seul coup d'œil l'ensemble d'une situation et de ses conséquences, Flamel entrevoyait des abîmes sous ce phénomène encore inexpliqué : la présence de Vitrac chez son imposante locataire. Dans le regard qu'il jeta sur le jeune homme, il y avait la terreur intense de tout être animé, bête ou homme, pris dans un piège complètement inattendu. Vitrac, au contraire, avait été mis sur ses gardes par l'exposé de sa tante, bien qu'il fût à cent lieues de soupçonner devant quel juge on allait le faire comparaître. Il resta capable d'observer, et la terreur de Flamel ne passa point inaperçue pour lui. Restait à savoir pourquoi cette détresse était si grande. Il attendit les événements, prévoyant qu'il allait avoir la comédie et que le personnage le plus difficile ne serait pas le sien.

Cependant le bonhomme présentait ses respects à la comtesse avec beaucoup d'obséquiosité, presque humblement.

— Bonjour, bonjour, mon cher monsieur Flamel, dit la douairière sans tendre la main. Votre fille vous a fait ma commission, à ce que je vois. La santé toujours bonne?

— Et la vôtre, madame la comtesse?

— Heu! heu! il y aurait beaucoup à dire là-dessus. Mes jambes me punissent par où j'ai péché. Ce sont elles, maintenant, qui ne veulent plus m'obéir et qui me condamnent à rester enfermée. Toutefois je ne vous ai pas fait venir pour vous parler de ma vieille personne. Je vais vous dire ce qui m'occupe. Avant tout, je vous présente au marquis de Vitrac, mon neveu.

Flamel, vu son âge, aurait pu réclamer sur le rôle de *présenté* qu'on lui donnait. Toutefois il n'eut garde et salua le marquis, comme il eût salué un mandarin débarquant de la Chine.

— Mon neveu, commença la comtesse, voici l'homme dont je vous parlais. Avant lui, son père possédait cette maison, comme vous le disait hier ma petite amie.

— Monsieur le marquis connaît ma fille? questionna Flamel, du même air rassuré qu'il eût dit : « Faudra-t-il aussi me couper la jambe droite? »

— Il a vu Henriette, fit la tante. Mais laissez moi continuer. Mon neveu, maître Flamel que voici était notaire, je dis un des bons notaires de Paris. C'est un fort honnête homme, estimé de tous, qui n'a que deux défauts : il gâte sa fille le matin, et, le soir, il la laisse trop souvent seule pour aller faire sa partie de dominos chez un ancien confrère.

René commençait à s'amuser prodigieusement. Sans pitié, comme on l'est à son âge, il demanda en ayant l'air de fouiller dans ses souvenirs :

— Monsieur Flamel, ne nous serions-nous pas rencontrés quelquefois chez l'ancien confrère en question?

— Non, Monsieur, répondit le malheureux avec un regard qui aurait attendri une panthère. S'il vous plaît, je n'ai jamais eu l'honneur de vous apercevoir. Mais j'ai hâte de savoir ce que madame la comtesse attend de moi.

— Lisez d'abord ceci, ordonna la vieille femme.

Elle indiquait du même geste une chaise près de la table et le fameux *Figaro* étalé sous la lampe. Flamel s'affaissa. Vitrac, charitablement, lui désigna l'article. L'ancien notaire mit son binocle d'une main qui tremblait comme la feuille, et déchiffra, ligne par ligne, l'entrefilet qu'il avait toutes les raisons du monde pour trouver bien écrit.

— Maintenant, reprit la comtesse, il faut vous dire que « le marquis de V... » est sous vos yeux.

Flamel sembla tomber des nues. Son talent de comédien lui revenait petit à petit.

— Mon neveu, comment s'appelle cette... personne? interrogea la comtesse qui dirigeait les débats avec le sang-froid d'un juge.

Vitrac s'amusait toujours, mais il commençait à se demander s'il n'avait pas lieu, plutôt, d'être fort en colère. Il répondit, prévoyant que la lumière allait venir, et aussi la vengeance :

— Ma tante, je vous ai déjà dit son nom : Mme Lepiez.

— Faut il pas que je le porte gravé dans mon cœur? gronda la comtesse. Eh bien! monsieur Flamel, voulez-vous dire à mon neveu si le marquis de Vitrac peut épouser cette créature? La connaît-on? Qu'a-t-elle fait? D'où vient sa fortune? C'est votre métier de renseigner les familles, en pareil cas.

Flamel tira un foulard de sa poche et s'essuya le front, sous couleur de se moucher. Il répondit avec une mauvaise humeur évidente :

— Pardon! *C'était* mon métier. A cette heure je suis en retraite. D'ailleurs, eussé-je encore l'honneur d'exercer, je ferais mes réserves. Monsieur le marquis lui-même voudra bien convenir que le rôle d'un notaire est parfois le rôle d'un confesseur.

— Tiens, tiens! fit Vitrac en regardant son homme d'un œil peu tendre, est-ce que par hasard monsieur Flamel aurait servi de père spirituel à la dame en question?

L'ancien notaire leva les bras au ciel, très agité. Il ressemblait beaucoup moins à un directeur de consciences qu'à un diable prenant un bain forcé dans un baptistère.

— Monsieur le marquis! gémit-il; vous n'y pensez pas. Comment pourrais-je connaître madame... j'ai déjà oublié son nom! Notez bien que je n'en dis point de mal. Je m'abstiens, faute de pouvoir juger. Est-ce que j'ai l'air d'un écervelé qui connaît les actrices? En ai-je la réputation? De grâce, madame la comtesse, ne faites point attention à une plaisanterie de jeune homme. N'en soyez pas scandalisée.

— Vertu de ma mère! s'écria Mme de Rimont, je le serais à moins, et je ne sais lequel de vous deux me scandalise davantage. Est-ce que j'ai le cauchemar? Est-ce devant moi qu'on a peur d'appeler un chat un chat? Est-ce qu'un Vitrac épouse une femme qui a mis le bout de son pied sur les planches, quand elle serait, d'ailleurs, bonne à canoniser? Et vous, Flamel, vous que je m'attendais à voir bondir à mon premier mot, vous êtes là, tranquille, profond, réservé, comme s'il s'agissait d'un mariage tout ordinaire! Vive Dieu! je souhaite qu'un jour votre fille vienne vous apprendre qu'elle s'est coiffée d'un comédien! Comptez sur moi pour lui faire la morale, mon brave!

Flamel pris entre deux feux comprit que la position devenait intenable. Il se leva et dit sur le ton d'autorité qu'il prenait jadis dans son cabinet :

— Madame la comtesse, on ne fait rien de bon quand on s'emporte. Ce n'est point la manière de prendre les jeunes gens. Permettez que je me retire avec votre neveu. Je lui parlerai; il me donnera ses raisons; je lui exposerai les vôtres. Rien qu'à le voir, je devine qu'il est homme à comprendre les exigences de certaines situations. Monsieur le marquis, voulez-vous me faire l'honneur d'entrer chez moi, en descendant? Nous causerons sans crainte de scandaliser personne.

L'ancien notaire poussa un soupir de soulagement quand il se trouva sur le palier, en compagnie du pêcheur qu'il était chargé de convertir. D'un geste, il arrêta René de Vitrac qui ouvrait la bouche.

— Pas ici, supplia-t-il. Rien d'indiscret comme un escalier.

LÉON DE TINSEAU.

(A suivre

Reproduction interdite. — Tous droits réservés. — Voir *l'Indépendance belge* d'hier.

de transmettre la présente délibération aux Chambres législatives.

De Gand nous recevons le télégramme suivant :

Gand, 4 novembre, 8 h. 15 soir.

Le conseil communal sera saisi demain d'une proposition de protestation contre le projet de loi Devolder et émettra le vœu de voir augmenter le corps électoral à tous les degrés, ce vœu n'impliquant pas la revision constitutionnelle.

⁂

L'Association libérale d'Anvers a tenu lundi soir une assemblée générale pour protester contre le projet Devolder.

M. Frédéric Delvaux présidait et l'auditoire a souligné énergiquement les passages principaux de son discours.

L'orateur a montré les cléricaux exaltés pardonnant au ministère d'avoir compromis son parti dans l'affaire Pourbaix à la condition de les dédommager et de les garantir contre les effets de la réprobation publique par la suppression des capacitaires de droit.

M. Delvaux explique ce projet de loi « de coquinerie électorale » comme on l'a justement appelé. Il en dénonce les perfidies. C'est une suprême tentative pour maintenir le pouvoir entre les mains du parti prêtre, en chassant du corps électoral les plus capables et en y faisant entrer une foule d'incapables.

La tendance du projet de loi est caractérisée par ce fait que renseigne l'*Annuaire statistique officiel* : par l'abaissement du cens de 20 à 12 fr. pour la province, il y aura dans le canton le plus peuplé, dépassant 200,000 habitants, une augmentation de 106 électeurs par mille, tandis que dans les cantons inférieurs à 10,000 habitants, l'augmentation sera en moyenne de 758 par mille; on a donc voulu à toute force favoriser les éléments ruraux et nuire aux grands centres.

Chiffres et faits à l'appui, l'orateur fait voir de près ces nouveaux électeurs de la campagne, propriétaires de masures, de taudis, de huttes, payant un sou de contributions. Voilà l'élément conservateur qui inspire confiance à nos maîtres !!!

A ces nouveaux privilégiés du cens, M. Delvaux oppose la qualité des victimes, les capacitaires offerts en hécatombe aux fanatiques du parti clérical.

Il en dresse la liste.

Anvers seul va perdre plus de 1,600 électeurs capacitaires.

Dans une éloquente péroraison, l'orateur fait justice du sophisme de la faculté laissée aux citoyens de passer leur examen électoral. Il flétrit cette nouvelle perfidie, et, aux applaudissements enthousiastes de la salle entière, il invite tout le monde à une résistance énergique et légale à la nouvelle loi.

M. Vandenbogaert, colonel pensionné du génie, monte ensuite à la tribune et insiste sur le caractère injuste et humiliant de ce projet à l'égard des ouvriers. Par divers traits heureux il soulève les applaudissements de l'assemblée.

Un autre électeur capacitaire, M. De Boe, l'astronome, devait prendre aussi la parole, mais une indisposition l'a retenu chez lui. Le président exprime ses regrets.

Lecture est ensuite donnée du texte de la protestation qui évoque un souvenir tout à fait d'actualité :

Aux premiers jours de son indépendance, la Belgique a reconnu le droit de l'intelligence. En effet, les membres du congrès ont été nommés non seulement par des électeurs censitaires, mais aussi par ceux dont la profession était une garantie d'instruction.

La protestation est adoptée par acclamation ; elle sera envoyée au Roi et aux Chambres.

La Ville

Le Roi a reçu de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies une lettre notifiant le mariage de Son Altesse Impériale le grand-duc Pierre Nicolaïewitch avec madame la princesse Militza Nicolaïéwna, fille de Son Altesse le prince régnant de Monténégro.

—

La comtesse de Flandre est rentrée à Bruxelles mardi soir.

—

M. Henrique Macedo, le nouveau ministre de Portugal près notre Cour, est arrivé à Bruxelles lundi soir, venant de Lisbonne.

Son Excellence est descendue au Grand Hôtel Britannique.

M. Henrique Macedo a rendu visite mardi matin au prince de Chimay, ministre des affaires étrangères.

—

On songe à doter Bruxelles d'une installation d'éclairage par l'électricité, l'éclairage au gaz se démode : gaz jaune, tremblotant ; quelle misérable lumière ! Où donc est le temps où l'on comptait sur la lune pour éclairer la capitale, la nuit? Nous avons retrouvé dans *l'Indépendance belge* du 8 juillet 1843 ce fait-divers bruxellois :

L'administration communale de Bruxelles a stipulé dans son contrat avec une nouvelle Société pour l'éclairage par le gaz, que l'on ne compterait plus sur la lune, et que la ville serait éclairée toutes les nuits.

A l'aide de misérables chicanes, l'ancienne Société a jusqu'à présent empêché la nouvelle Société de prendre le service. Dans toute cette affaire il y a quelque chose de singulièrement bizarre, et, si l'on en croit certains bruits, le meilleur accord régnerait entre les deux Sociétés. En attendant, Bruxelles est éclairée comme pourrait l'être un village de trois cents habitants.

Avant-hier soir, par exemple, on avait compté sur la lune, et Bruxelles, avant l'orage qui a éclaté vers minuit, était dans une obscurité si profonde, que nous ne serions pas du tout surpris d'apprendre que des accidents sont arrivés. Nous pouvons dire, dès à présent, que, rue de Namur, une « vigilante » est venue tomber sur la guérite du factionnaire placé vis-à-vis des écuries du Roi. Plusieurs personnes se sont également heurtées contre cette même guérite.

Ce soir-là les malheureux Bruxellois sortaient de la Monnaie, après une dernière représentation de Fanny Essler, qui avait dansé, au profit de l'hospice des aveugles et incurables, *la Gipsy*, un ballet en deux actes.

—

Nous avons constaté à diverses reprises la propagande philanthropique du cercle *le Progrès* en faveur de l'enfance pauvre. Il a créé l'œuvre de la « soupe scolaire », qui permet à plus de deux mille enfants des écoles communales de faire chaque jour, à midi, un repas relativement substantiel ; il a assuré à plusieurs centaines d'écoliers la faculté de passer, à la belle saison, quelques semaines au bord de la mer; il crée maintenant une œuvre nouvelle, celle des dortoirs de l'enfance.

Touché profondément du malheur de tant d'innocents, désireux de sauver leur santé morale et physique si souvent compromise en certains milieux, le cercle s'est décidé à créer des dortoirs publics.

Forcément modeste au début, l'œuvre se développera à mesure que les dons parviendront au comité. Les sommes recueillies permettent d'ouvrir une première salle; la fondation et l'entretien d'un lit coûtent cinquante francs ; chaque lit portera le nom de celui qui l'a fondé, pour que l'enfant n'oublie jamais le nom de son bienfaiteur.

Outre les dons en argent, le comité accepte avec reconnaissance tous les objets de literie ; il suffit d'écrire au président de l'œuvre, M. Henry, place du Jeu de Balle, 51, ou au siège du cercle, 17, rue de l'Ecuyer.

—

Un spectacle qui nous a manqué depuis quelque temps va bientôt reprendre sa place à Bruxelles : la ménagerie Pezon s'installera prochainement à la gare du Midi. Les Pezon, comme les Bidel, sont des célébrités dans ce monde de héros terribles aux prises tous les jours avec les fauves.

La ménagerie compte trois maîtresses cravaches : Gilbert Pezon ; Pierre Seguin, le héros victorieux de cette lutte effroyable avec le lion Brutus, dont tout le monde se souvient, et enfin Mme Castanet qui, elle aussi, a affronté souvent et non sans péril pour sa vie les féroces caresses des fauves insoumis.

Une quarantaine de voitures amèneront prochainement les nombreux pensionnaires de la ménagerie Pezon, parmi lesquels on compte une trentaine de lions, et des tigres, des jaguars, des ours.

Pendant son séjour à Bruxelles la ménagerie comptera un jour de fête : Mlle Anna Pezon ira épouser, le 25 novembre, à Clermont-Ferrand, Pierre Seguin, l'un des trois dompteurs de la maison. Lequel des deux sera dompté? Peut être le dompteur.

A la Monnaie.

REPRISE DU *ROI D'YS.*

Le Roi d'Ys vient de passer, peut-on dire, son examen de seconde année et cette deuxième épreuve, plus dangereuse peut-être que la première, il l'a subie victorieusement. Le public, qui avait accueilli si favorablement l'an passé le drame lyrique de M. Lalo, n'a pas eu à revenir sur ses excellentes impressions ; elles ont été pleinement confirmées. Ce n'est pas une de ces œuvres dont l'intérêt s'épuise rapidement ; à chaque audition on y découvre d'heureux traits d'inspiration ou de combinaison qui n'avaient point été aperçus. Nous ne craignons pas d'affirmer que la partition du *Roi d'Ys* vient de grandir dans l'opinion des personnes capables d'apprécier son mérite et auxquelles elle avait laissé les meilleurs souvenirs. Une distribution de rôles presque entièrement renouvelée donnait, indépendamment de la haute qualité de l'œuvre, un attrait de curiosité à cette reprise.

Seul le rôle de Margared a conservé son interprête de l'année dernière; il est rempli par la même artiste, mais non de la même manière, car il est incontestable que Mme Durand-Ulbach a fait de grands progrès depuis ses débuts sur la scène de la Monnaie où elle s'essayait dans le genre lyrique. Il offre de sérieuses difficultés ce rôle de Margared, le personnage n'ayant que des sentiments violents à exprimer, et la progression de l'effet naturellement cherché par son interprète risquant de faire tomber celui-ci dans l'exagération. Mme Durand-Ulbach a évité cet écueil; avec une belle et puissante voix et un art peu commun de la conduire, elle a eu cette énergie dramatique que donne la force de l'accent plus que l'intensité du timbre; ses élans chaleureux ont atteint, sans le dépasser, le degré d'émotion voulu pour rendre avec vérité les scènes que remplissent des explosions de jalousie, de haine et de menaces de vengeance. On ne peut reprocher à Mme Ulbach qu'une gesticulation trop abondante. Lorsqu'on peut tant exprimer avec la voix, il n'est pas nécessaire de faire autant intervenir les bras.

Mlle Samé s'était chargée du joli rôle de Rozenn ; elle a chanté avec un sentiment juste et un vrai talent plusieurs des morceaux charmants où le compositeur a eu de fraîches et poétiques inspirations, particulièrement les phrases d'apaisement dites par Rozenn à sa sœur dans leur grande scène du second acte, le délicieux couplet de la noce bretonne : *Pourquoi lutter de la sorte*, et le duo avec Mylio au sortir de la chapelle. Dans l'ensemble du rôle on aurait voulu plus de simplicité, plus de naïveté. Le contraste entre les caractères des deux sœurs est forcément indiqué; toute la pièce est là, pour ainsi dire. Autant l'une est sombre et emportée, autant l'autre a de grâce exquise et de candeur. Mlle Samé a mis trop d'esprit et trop de finesse dans des passages où il ne fallait que du sentiment, un sentiment tout d'instinct, sans arrière-pensée, sans malice. Rozenn n'a pas des intentions; elle a une nature. Mlle Samé paraît avoir trop d'intelligence, pour qu'on ne soit pas certain qu'il lui sera facile de donner à la fiancée de Mylio son vrai caractère dans les scènes où elle semble s'en écarter pour vouloir trop bien faire.

M. Delmas a chanté et joué le rôle de Mylio avec toute l'inexpérience d'un débutant qui a encore beaucoup à apprendre comme chanteur et tout comme acteur. Sa voix est d'un joli timbre, mais insuffisamment posée souvent ; il a de la chaleur, de l'énergie, quelquefois trop ; les demi-teintes lui réussissent, mais il se sert rarement de ce moyen d'effet dans lequel les chanteurs novices n'ont que peu de confiance, croyant n'avoir pas trop de toute leur voix pour se faire entendre et applaudir. Sa respiration est courte, ce qui l'empêche de soutenir comme il le faudrait les fins de phrases; mais ce défaut peut n'être que le résultat de l'émotion, et M. Delmas paraissait fort ému. Comment le metteur en scène ne lui a-t-il pas dit que pour chanter les couplets de la noce bretonne : *Vraiment ma bien-aimée*, Mylio doit se tourner non pas du côté du public, mais vers la chambre de Rozenn dont les jeunes filles lui refusent l'entrée, suivant les traditions locales. Ces couplets doivent être chantés à demi-voix, presque soupirés; M. Delmas y place mal à propos de grands éclats de timbre. Il ne faut cependant pas effrayer la fiancée; c'est à la charmer, à l'attirer que doit viser l'amoureux ; dire le soupirant sera indiquer la manière dont le morceau doit être chanté. M. Delmas a mieux rempli les conditions voulues de sonorité, d'accent et de couleur générale dans le suave et poétique duo des jeunes époux : *A l'autel j'allais rayonnant* où il avait pour soutien le talent délicat et expérimenté de Mlle Samé.

M Bouvet a, en quelque sorte, usé d'un droit qui ne pouvait guère être contesté, en prenant le rôle de Karnac qu'il a créé à Paris et que M. Renaud avait, on s'en souvient, tenu d'une manière remarquable, l'année dernière, sur la scène de la Monnaie. Il a grande figure, une figure qu'on serait tenté de dire historique, sous son pittoresque costume du premier acte. Comme on pouvait s'y attendre, il a donné au personnage du traître son caractère de sauvage énergie, caractère que M. Renaud avait également saisi et rendu. Le double talent de chanteur et de comédien de M. Bouvet a été, cette fois encore, très apprécié du public de la Monnaie.

Un succès très mérité aussi pour M. Sentein qui a chanté d'une très belle voix et avec autorité, ce qui était plus que jamais de circonstance, le rôle du Roi où il a mis de la majesté sans excès de solennité.

L'orchestre et le chœur ont rempli l'un et l'autre de manière à mériter de n'être pas oubliés une tâche que la richesse des combinaisons de M. Lalo ne rend pas facile.

XX.

CARNET DU REPORTER

Une association de malfaiteurs. — *Quatre arrestations* — M. Bourgeois, commissaire de police de la 4e division, vient de découvrir une véritable bande de voleurs de nuit qui opéraient depuis quelque temps à Bruxelles même et dans tous les faubourgs de l'agglomération.

Voici dans quelles circonstances s'est faite cette intéressante découverte :

Pendant la nuit de lundi à mardi, vers deux heures du matin, un agent de la 4e division, de patrouille au boulevard du Nord, vit une voiture de place stationnant au bord du trottoir. Il se fait passé devant le véhicule sans s'arrêter, s'il n'avait pas vu quatre hommes s'avancer précipitamment, portant divers objets que l'agent ne reconnut pas tout d'abord. Trois d'entre eux montèrent dans la voiture, tandis que le quatrième s'élançait sur le siége auprès du cocher et donnait le signal du départ. L'agent flairant du gibier de potence, fit signe à l'automédon d'arrêter. Le cocher obéit, ce que voyant, nos quatre mystérieux personnages s'éparpillèrent comme un vol de moineaux. Mais le policier avait eu le temps d'en empoigner un au passage et il le tenait solidement. Des renforts appelés à coups de cornet arrivèrent bientôt et l'on conduisit le prisonnier et la voiture au poste de la rue de Ligne. Le fiacre contenait une pièce de flanelle blanche et deux parapluies neufs, provenant, à n'en pas douter, de vols commis la nuit même.

Le commissaire de police adjoint qui était de garde, M. Ruster, interrogea d'abord le cocher qui déclara que depuis plus de deux heures il roulait avec ces étranges clients qui l'avaient hélé rue d'Assaut, lui commandant de les conduire rue du Comte-de Flandre, à Molenbeek-Saint-Jean. Là ils lui avaient dit d'attendre et avaient quitté la voiture. Quelques instants après, ils étaient revenus, portant la pièce de flanelle et donnant au cocher l'ordre d'aller jusqu'au boulevard du Nord où il s'arrêterait à un endroit indiqué. Ils avaient, une seconde fois, quitté la voiture, pour y remonter au moment où approchait l'agent.

Habilement interrogé, l'homme qu'on venait d'arrêter finit par avouer que ses complices et lui avaient commis, pendant la nuit, un vol d'étoffes rue du Comte-de-Flandre, une tentative de vol rue de la Sacristie, à Molenbeek-Saint-Jean, et un vol de parapluies au préjudice d'un négociant du boulevard du Nord dans le magasin duquel l'un d'eux avait pénétré par le vasistas.

La bande avait commis, deux jours auparavant, un vol identique rue Neuve.

Invité à nommer ses complices, l'homme, un repris de justice des plus dangereux connu sous le nom de *Pokker* ou le *Grelé*, dénonça ses *copains*.

C'était le Streep, Bazoef et le Gros-Camille.

M. le commissaire Bourgeois prit, la nuit même, la direction de l'enquête. Ses agents spéciaux arrêtaient mardi matin, au saut du lit, dans divers garnis louches *Streep*, *Bazoef* et le *Gros Camille*. Les quatre escarpes ont été interrogés pendant toute la matinée au commissariat de police de la 4e division. A 2 heures 1/2 de l'après-midi ils ont été écroués à la prison de Saint Gilles, à la disposition du parquet.

La police sait, dès à présent, que l'association compte d'autres membres, qu'elle était parfaitement organisée, alliée à de nombreux recéleurs. Les vols commis par eux sont très nombreux.

L'instruction continue. Elle amènera la découverte d'intéressants détails. D'autres instructions sont imminentes. Celles qui viennent d'être opérées font honneur au personnel de la 4e division et à son digne chef.

La Province

LA GRÈVE

Les nouvelles d'Anvers promettent un prochain apaisement du conflit soulevé entre les arrimeurs et les ouvriers des docks.

Comme nous en exprimions l'espoir à la suite de la réunion de samedi, les négociations entre les doyens des corporations, les ouvriers et les chefs arrimeurs, qui ont été ouvertes depuis, donnent tout lieu d'espérer une entente rapide.

⁂

Anvers, 4 novembre, 9 h. soir.

Les ouvriers des docks, après avoir travaillé pendant toute la journée, ont cessé le travail à 5 heures comme samedi dernier et se sont réunis ensuite sur la plaine Falcon, où ils se sont formés en cortège. Précédés de la musique de la section socialiste, ils ont parcouru la ville dans le plus grand ordre, sans chants et sans cris, pour se diriger vers la salle du *Werker*, rue Basse, où un nouveau meeting a eu lieu.

Plusieurs *stevedores* et *baesen* de Nations ont accordé aujourd'hui l'augmentation de salaire demandée pour les deux heures de travail supplémentaire. Cet exemple sera suivi par tous, croit-on, et il est probable que le mouvement n'aura pas de conséquences graves.

⁂

Mons, 5 novembre, 9 h. 18 matin.

La grève est entièrement terminée. On travaille au complet partout, sauf à un puits du Charbonnage de l'Ouest de Mons, à Boussu, où 200 ouvriers sont absents; mais ces retardataires rentreront demain matin.

MONITEUR

NATURALISATIONS. — La grande : M. G. Stammers (Pays-Bas), commerçant à Anvers. La petite : MM. J. Feytler (Grand-Duché), instituteur à Martelange (Luxembourg), et Ch. Vanlon, cuisinier à Bruxelles.

JUSTICE. — Sont nommés à la justice de paix de Ledeberg : juge, M. D. Joos; commis greffier, M. C. Delfosse.

NOTARIAT. — Démission à M. J. Chotteau, notaire à Merchtem.

ADMINISTRATIONS COMMUNALES. — Sont nommés bourgmestres : à Keerbergen (Louvain), M. J. Vervloesem; à Wanne (Verviers), M. J. Malgrève.

FINANCES. — M. P. Van Caenegem est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines Sont nommés dans les contributions directes, douanes et accises : Receveurs, MM. J. Figue, à Martelange; E. Janssens, à Binche; E. Haye, à Calcken; J. Vandenhove, à Nederbrakel; J. Taymans, à Haeltert; E. Ostène, à Audenarde; P. Seghers, à Haecht; A. Noirsain, à Ternath; P. de Dave, à Molenbeek; H. Henrotay, à Léau; L. Sandyck, à Onkerzeele; E. Verhaest, à Westerloo; F. Dehantschutter, à Bourg-Léopold; G. Devuyst, à Profondeville; C. Pigneur, à Assesse; F. Henrard, à Neuville-en-Condroz; D. Bouty, à Basse-Bodeux; R. Verbeke, à Leysele; J. Somville, à Spy, et Henricot, à Yvoir.

COMMUNICATIONS ET AVIS DIVERS

EAU D'HOUBIGANT *la plus appréciée pour la* TOILETTE HOUBIGANT, Parfumeur à Paris.

Le nouvel ouvrage sur *Paris, promenades dans les vingt arrondissements*, par M. Alexis Martin, présente autant d'intérêt aux Parisiens qu'aux visiteurs étrangers Ils retrouveront dans ce beau livre illustré par nos premiers artistes la physionomie si diversement pittoresque de la grande ville et le souvenir de l'Exposition 21 plans coloriés et des itinéraires donnent un côté pratique à cet ouvrage. (Hennuyer, éditeur, 47, rue Laffitte.)

LA VIE ANGLAISE

LONDRES, 4 novembre.

Le *struggle for life* s'est joué simultanément à Londres et à Paris. Ici, le théâtre s'appelait l'Aquarium; les acteurs : Samson et Sandow.

Samson, nom qui va comme un gant à un « struggle-for-lifer », ainsi que dit M. Daudet... Et au fait, encore une fois, pourquoi, au lieu de l'admissible « struggler-for-life », ce barbare « struggle-for-lifer » dont l'équivalent français serait « lutte-pour-la-vieur »? Ne serait-ce point une spirituelle protestation de l'auteur de *Jack* contre la légende calomnieuse qui a fait de lui un érudit de la langue de Shakespeare et un trop consciencieux interprète du roman de Dickens?

Revenons à nos moutons. Sans conteste, la lutte de l'Aquarium de Londres a eu un public plus nombreux et plus enfiévré que la première de l'œuvre de Daudet à Paris. C'est qu'ici il s'agissait d'un véritable choc de puissances animales, d'un de ces duels qui mettent aux prises la brute contre la brute. Lequel, de Samson, gladiateur par vocation et métier, qui s'intitule modestement sur sa carte de visite : « l'homme le plus fort de la terre », ou de Sandow, un jeune amateur allemand, audacieusement entré en lice comme l'infime David contre le superbe Goliath, briserait le plus aisément des barres de fer, se déferait le plus vite de chaînes rivées aux poignets ou serrées autour de la taille, et ressemblerait le mieux au gracieux joueur de bilboquet de la cour du roi Henri, en maniant des haltères de cent cinquante kilos? Pour assister à ce struggle-là, tout Londres était présent; les places se sont payées au prix que donneraient volontiers certains Parisiens pour être admis à la réception d'un illustre poète sous la coupole de l'Institut. On s'écrasait aux portes (d'où vient qu'une catastrophe ait été conjurée?). Et deux des premiers gentilshommes du royaume, le marquis de Queensberry et lord de Clifford, présidaient la séance. Le prince de Galles, en tournée chez le Khédive, à l'ombre des Pyramides, s'était probablement fait excuser par le télégraphe. Et la foule énorme de patriciens et plébéiens n'a cessé de hurler sa passion des jeux du cirque par ses apostrophes aux deux lutteurs, ses colloques violents, ses effrénés paris. Jamais notre droit à l'appellation de « Romains du monde moderne » ne s'était affirmé avec plus de hardie franchise.

Ce n'est pas à cette lutte de muscles non plus qu'au combat du Paul Astier de Daudet contre toutes les règles de justice et de morale, que songeait Darwin en élaborant la loi de l'origine et du développement des espèces. Sachez-le, ô charmants mais peu polyglottes riverains de la Seine, le grand théoricien de la sélection naturelle n'a jamais promis la survivance au plus fort. *Survival of the fittest*, dit sa formule : le triomphe du plus *apte*, du plus *propre* à la domination, c'est-à-dire du plus justement équilibré, du mieux pondéré à tous égards, pour prépondérer, du prix d'excellence de la création et non du premier prix de thème ou de gymnastique, pour parler la langue des collèges. Il aurait donné totalement raison à Daudet, quand il fait succomber Paul Astier, si chétif d'âme, et survivre sa vieille et maltraitée « gêneuse », si droite de conscience, et de cœur si résistant. Voilà même le mot de cette apparente énigme que le matérialiste Darwin ait rendu des points, en fait de foi spiritualiste, au plus candide de nos charbonniers. Au sommet de son échelle des êtres, ne trône, ne pouvait trôner, ni Hercule, ni Troppmann, ni le Samson de l'Aquarium, ni le Paul Astier du théâtre du Gymnase. Il y a placé, dans la logique absolue de son système, un Dieu tout-puissant, idéal résumé de toutes les forces, omnipotent par l'intelligence, la volonté, la bonté, l'infinité, l'ubiquité, « le fort des forts » malgré l'immatérialité de sa personne : un Saint esprit et un Esprit Sain. Eût-il fait de l'homme un singe *perfectionné*, s'il n'avait pesé l'âme humaine, et envisagé comme élément secondaire de progression la simple supériorité des muscles? Le grand penseur savait assez à quelle pâtée il eût été réduit lui-même, dans un corps-à-corps contre un chimpanzé ou un orang-outang.

Et le public de l'Aquarium comptait visiblement samedi soir des milliers de ses disciples. Car Samson, l'athlète par métier, avait beau valoir hardiment son volontaire antagoniste et justifier, bestialement parlant, son autosurnom d'homme le plus solide de la terre, les Romains de Londres ont bruyamment acclamé et gratifié de la palme son jeune et audacieux adversaire, malgré les protestations de l'autre. Cette foule a compris que le blond Germain, qui avait eu le courage de se mesurer, sans entraînement préalable, contre le cyclopéen Anglais si redoutable par son expérience et si terrible par sa renommée, était l'homme supérieur, le *fittest*, ayant, en plus des muscles d'acier de Samson, une merveilleuse vigueur morale. Et c'est le même obscur mais sagace instinct qui fait que la foule, spectatrice de tournois ou lectrice de romans de chevalerie, penche toujours, avec un enthousiasme attendri, pour le jeune seigneur inconnu et masqué qui « ose » se frotter au géant de l'arène, réputé invincible, et pour le simple bipède intelligent contre le dragon monstre qui paraît assez effrayant pour en avaler dix de sa taille. Avec Darwin, le populaire proteste instinctivement contre ce faux bruit répandu par Esope, colporté par Lafontaine : « La raison du plus fort est toujours la meilleure. »

⁂

L'âge de la chevalerie et du merveilleux n'est pas si complètement éteint, puisque de six mois en six mois le monde ténébreux où s'est enfoncé Stanley, s'illumine, pour un instant, d'une lueur d'aurore et nous donne la rapide et lointaine vision de ce Siegfried contemporain, forçant à coups de hache les forêts impénétrables et empoisonnées, dominant la soif et la faim, passant à travers tous les guet-apens et tous les combats, se rapprochant sans cesse de la Brunehild qu'il cherche, et enfin la ramenant triomphalement vers nous, vers le grand jour. Sa Brunehild s'appelle Emin pacha, a un parler mi-tudesque mi-turc, porte un turban et des lunettes, plus une barbe qui a eu le temps de s'emmêler à la façon des lianes de forêts vierges, pendant tant d'années d'isolement chez les sauvages. A cela près, c'est bien l'épopée des Nibelungen qui se renouvelle, pour tout de bon, en Afrique.

Et pendant ce temps-là, l'explorateur allemand Peters, qui avait rêvé, lui aussi, d'être le Siegfried d'Emin pacha, revient bredouille, vaincu par les seuls obstacles qu'il a rencontrés au seuil de l'entreprise, sur la côte. Il est, dit-on, physiquement plus fort et plus grand que Stanley, homme très minime; mais Stanley s'y est pris plus tôt et a le cœur indomptable. Mettez la victoire de l'Allemand de l'Aquarium sur l'Anglo Saxon Samson à côté de cette aventure africaine; quelle revanche pour les Britanniques !...

Justement je lisais hier, dans une revue, de curieux détails sur cette province africaine de Wadelaï et de Lado, fournis par Baroud bey qui gouverna jadis ce coin d'Afrique pendant six ou sept mois, après Gordon et avant Emin. Saviez-vous que le noyau des troupes avec lesquelles Emin a défendu Wadelaï, jusqu'à ce que Stanley soit venu le délivrer, n'est autre que le bataillon de terribles nègres soudanais qui servirent au Mexique sous Bazaine, puis sous l'empereur Maximilien? Voilà des Ethiopiens qui ont fait du chemin et possèdent une assez jolie variété de souvenirs.

Baroud bey nous initie à une espèce curieuse de nègres qui habite le Bahr-el-Gebel, au cœur de la région d'où Stanley et Emin vont nous revenir. Il s'agit du nègre de nuance grise, dont on rencontre là-bas des milliers. Simple trompe-l'œil, d'ailleurs. Ces nègres-là, qui emplissent le voyageur d'étonnement, sont aussi noirs que leurs frères. Mais la nuit, autour de leurs huttes, ils allument des feux pour chasser l'irritant moustique; les gardiens des feux se couchent dans les cendres. Comme, à l'exemple de tous les nègres, imitateurs du roi David, ils ont accoutumance de se huiler et graisser le corps, la cendre adhère à la peau, et vous avez le nègre gris! C'est encore le pays des nègres polychromes, aux jambes, bras ou têtes teints en rouge vermillon ou en jaune d'ocre, tandis que le reste du corps garde sa nuance ébène ou palissandre; et aussi le pays où l'homme étant modeste, ne se cotant pas au-dessus des animaux, va, comme eux, entièrement nu sous le soleil et sous la pluie, à moins qu'Emin n'ait, en ces derniers temps, introduit parmi eux les dernières modes de Regent street, ou de la promenade des Tilleuls, — ce qu'il nous contera. Seules (je cite à peu près textuellement Baroud bey) les femmes mariées s'habillent d'un tablier en écorce d'arbre tressé, et qui se noue postérieurement par une natte, grosse comme une queue de cheval et descendant jusqu'à mi-jambe — d'où cette ancienne légende, encore répandue dans toute l'Afrique, que certaines négresses naissent, vivent et meurent avec un appendice caudal. Que les historiologues du vêtement se plongent dans de savantes méditations. Là est peut-être l'origine de l'élégante robe à queue.

⁂

Précisément, un artiste anglais de goût sûr et de grande conscience, M. Lewis Wingfield, relit depuis quinze jours le *Roman de la Rose* et met sens dessus dessous les archives du British Museum, pour reconstituer, avec costumes exacts, les groupes de somptueuses dames et beaux damoiseaux du moyen âge et de la Renaissance, en vue du cortège du nouveau lord maire, qui a lieu samedi et qui coïncide cette fois, jour pour jour, avec le sept centième anniversaire de naissance de la *lord-mayoralty*. Sir Henry Isaacs, le nouveau maître de la Cité, veut une procession historique, résumant sept siècles de progrès et d'existence municipale, un grand tableau vivant brossé de main de maître et dissemblable, en tout, des habituelles descentes de la Courtille du 9 novembre. Un homme d'esprit, ce lord maire israélite. Il s'est adressé, pour la composition d'une cavalcade, à M. Lewis Wingfield, qui, par dédain, n'avait jamais assisté à un cortége de lord maire et ignore ce que c'est. Je rêve ainsi un roman écrit par quelqu'un qui n'en aurait jamais lu.

Un seul élément a été imposé à M. Wingfield : le corps des pompiers de Paris qui fraterniseront avec les *firemen* de Londres, sous les bannières des corporations, aux entours du carrosse du maire. Mais il a refusé avec indignation la ménagerie de Barnum, que cette merveille d'aplomb yankee lui offrait de promener au milieu des graves sheriffs et aldermen du moyen âge.

Hélas! pourquoi quelque musicien ne voyageait-il pas à bord de la *Furnessia* qui vient d'amener, de New-York à Londres, toute cette ménagerie de Barnum : ses seize éléphants, ses deux cents chevaux, ses six lions, ses vingt chameaux, ses loups, ses phoques savants, ses onagres, ses zèbres, ses bisons, ses hyènes, ses tigres, ses hippopotames, nouvelle et formidable arche de Noé, auprès de laquelle celle du déluge ne fut que frêle coquille de noix. Imaginez les fantastiques mélopées qu'il y eût eu à recueillir, en cette traversée de quinze jours et quinze nuits où les rugissements, bêlements, hennissements, hurlements, croassements innommables et inclassables, se mêlaient aux mugissements du grand gouffre vert, au cri des ouragans, à la plainte de la craquante mâture. Dans le quintette des tigres rageurs, greffé sur le trio des hippopotames en proie au mal de mer; dans le chœur sombre des dromadaires nostalgiques renforcé de la symphonie des flots et vents et entrecoupé par le récitatif des éléphants et les duos amoureux du veau-marin et du chacal, quelles inspirations n'eût pas puisées un musicien décidé à renouveler l'art au profit des modernistes blasés des fadesses de Meyerbeer, de Rossini et de Gounod!...

PICKWICK.

LETTRES D'ATHÈNES

(*Correspondance particulière*)

ATHÈNES, 29 octobre.

Zito o Basilevs tôn Elinôn (Vive le roi des Hellènes); c'est par ce cri deux fois répété : la première fois dimanche au grand banquet royal, la seconde fois hier soir dans une fête intime offerte par le duc et la duchesse de Sparte, dans leur nouvel hôtel, à leurs parents et à leurs hôtes étrangers, que l'empereur d'Allemagne a résumé ses sentiments d'amitié pour le roi Georges et pour le peuple grec. Il est enchanté de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend, des hommes et des choses. Et il ne cache pas ses impressions. L'accueil qui lui a été fait à son entrée l'a surtout ravi. Il aime assez qu'on lui rende justice ou qu'on admire sa puissance; mais à Berlin les peuples ne l'ont pas encore trop gâté sous ce rapport. Les Grecs et surtout les Crétois, qui forment ici une forte colonie de réfugiés de toute espèce, laquelle se grossit tous les jours, ont bien fait les choses. Ils comptent beaucoup sur lui, et ils s'efforcent de le bien disposer. Ce sont eux surtout qui l'acclament, plus encore que les Athéniens.

Ce qui a dû surtout frapper l'empereur d'Allemagne, lui donner une idée réelle de la force de la Grèce et de son avenir, ce sont les transformations qu'Athènes a subies depuis la chute du roi Othon. Misérable village sous les Turcs, petite ville de province aux rues étroites, aux maisons basses sous le régime bavarois, elle est aujourd'hui une grande ville comptant plus de cent mille habitants, avec de longues avenues, de vastes places publiques ornées de puissantes constructions. Beaucoup de Grecs enrichis à l'étranger ont surtout contribué à l'embellissement de la ville, les uns en y bâtissant de riches demeures, les autres en la dotant d'établissements publics de toute nature : écoles, hôpitaux, orphelinats, théâtres. Cette générosité des Hellènes envers leur patrie est une des manifestations les plus caractéristiques de leur patriotisme. Si l'Empereur se promène dans Péra ou dans Stamboul, il n'y trouvera rien de pareil. Le faste et le mauvais goût des palais impériaux ou des mosquées modernes y contraste avec les ruines du passé et la misère extrême de la population.

Quoique le comte Herbert de Bismarck soit arrivé quelques heures avant son souverain, ce n'est qu'hier qu'ont commencé les pourparlers entre les ministres d'Allemagne et de Grèce sur la situation de ce pays et sur les difficultés qu'il traverse. Rien n'avance une cause autant que les conversations personnelles et la vue des choses. L'Empereur connaissait déjà le roi Georges, il a pu apprécier ce que valent ses conseillers. Son impression a été excellente, je le sais, il ne l'a pas cachée à son entourage. Jusqu'ici tout se borne à un échange d'idées et surtout de renseignements donnés plus particulièrement sur les causes de l'insurrection crétoise, sur son état actuel, sur l'avenir qu'elle peut engendrer. Avant de rien demander à Constantinople, avant de menacer surtout, le gouvernement hellénique, décidé à remplir ses devoirs aussi bien envers l'Europe qu'envers les Crétois, a voulu que l'hôte du Roi connût la situation jusque dans ses moindres détails et ne la jugeât qu'en connaissance de cause.

Un voyageur, arrivé de la Canée hier, rapporte que les consuls de France et de Russie auraient fait des représentations a Chakir pacha au sujet des persécutions systématiques qu'il exercerait contre les chrétiens.

D'autres nouvelles disent que Chakir pacha est découragé, que le Sultan lui a donné un *ad latus* pour le surveiller, qu'on le suspecte à Constantinople parce qu'il ne favorise pas assez les intérêts des musulmans. On va jusqu'à ajouter qu'il a envoyé sa démission.

En tout autre pays qu'en Grèce, il faudrait peut-être prendre ces nouvelles en considération. Ici, elles naissent et meurent dans l'espace d'un matin. Je ne connais pas de pays au monde où l'esprit critique soit moins développé. Plus une nouvelle est à sensation, plus elle sert les intérêts du moment, plus elle trouve de crédulité.

Les vraisemblances sont que si les consuls ont pu donner des conseils, ils les ont donnés pour apaiser la situation. Celle-ci tend d'ailleurs à s'améliorer. Chakir pacha lui-même avait grand intérêt à rétablir la discipline dans son armée et à ne pas laisser le vide se faire autour de lui, car maintenant les libéraux, anciens amis du gouverneur turc, commencent à émigrer à leur tour. S'ils viennent à Athènes, leurs adversaires les conservateurs n'hésiteront pas à s'entendre avec eux pour une action commune.

COURRIER TÉLÉPHONIQUE
DE PARIS

AU TONKIN. — L'AUTORITÉ CIVILE ET MILITAIRE. — AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE. — AU PALAIS BOURBON. — RÉUNION BOULANGISTE. — Mme MELBA A L'OPÉRA.

5 novembre, matin.

L'absence de M. Tirard, chef du gouvernement, va faire reporter à plus tard l'examen de la question du Tonkin et de la délimitation des pouvoirs du gouvernement civil et des autorités militaires, qui devait avoir lieu aujourd'hui en conseil des ministres. On a fait quelque bruit dans la presse parisienne au sujet d'un prétendu conflit qui aurait éclaté à propos de cette question entre le ministre de la marine et ses collègues. Ces bruits ne sont pas justifiés. Un de nos confrères antiministériels a déclaré que le ministre de la guerre avait décliné toute responsabilité dans les incidents récemment survenus dans nos possessions d'Extrême-Orient. Tout s'est borné au contraire à un simple échange de vues sur les mesures à prendre. De là est née la question de la délimitation des pouvoirs, question délicate, difficile et longue à régler, et qui aura pour résultat une entente complète, absolue entre les autorités militaires et les autorités civiles.

Cette entente est indispensable pour la pacification complète du Tonkin et de l'Annam où les actes administratifs doivent être appuyés par la force militaire.

Si l'on en croit les nouvellistes, d'importantes questions auraient été discutées hier dans le conseil supérieur de la guerre tenu sous la présidence de M. de Freycinet. Le conseil se serait occupé de diverses mesures projetées pour l'organisation des troupes de campagne dont il a été fait un essai sous la direction du général de Miribel, pendant les manœuvres du 6e corps d'armée.

Enfin, la délibération du conseil supérieur de la guerre aurait porté sur les remaniements de ce 6e corps d'armée rendus nécessaires par suite de la création du 16e corps d'armée en Lorraine. Cette création est appelée à modifier complètement le système de défense définitif de notre frontière de l'Est. Ceci sous réserves, bien entendu.

Un certain nombre de députés républicains de toutes nuances réunis hier au Palais Bourbon ont convenu de se trouver lundi prochain, à 2 heures, à la Chambre, en vue de préparer la réunion plénière des gauches dont la convocation a été en principe décidée pour l'après-midi du lundi 11 novembre, veille de la rentrée. Cette réunion plénière n'aura qu'un ordre du jour : scrutin préparatoire pour la désignation du président et des membres du bureau de la Chambre.

Tout le monde est d'accord que le scrutin ne doit être précédé d'aucune discussion.

Un punch a été offert hier soir, salle de l'Hermitage, à M. Naquet. M. Crié présidait.

Après l'exécution de quelques airs boulangistes, sentimentaux et autres, M. Naquet a pris la parole. Le seul point original qu'il ait développé est qu'il souhaitait de voir invalider en bloc toutes les élections boulangistes, et cela parce qu'il était assuré qu'une nouvelle lutte électorale donnerait le triomphe à son parti.

M. de Menorval a ensuite adressé à l'assistance un petit appel à l'insurrection.

Après quelques toasts sans importance, l'assemblée a voté un ordre du jour dans lequel elle acclame Boulanger, Naquet, Rochefort, etc.

Un mot sur la soirée d'hier à l'Opéra. Mlle Eames, souffrante, s'est trouvée dans l'impossibilité de chanter hier dans *Roméo et Juliette*. Mme Melba a offert spontanément de la remplacer. La proposition a été accueillie avec beaucoup d'empressement. C'est la première fois que Mme Melba chantait le rôle de Juliette à Paris. Une ovation a été faite à la jeune étoile, qui l'avait largement méritée.

LES DÉCORATIONS BELGES
DE L'EXPOSITION.

Paris, 4 novembre, 5 h. soir.

Voici la liste sinon absolument définitive, du moins à peu près complète, des distinctions accordées à la Belgique à l'occasion de l'Exposition de 1889 :

Au grade de grand officier : MM. Victor Lynen, président, et Sabatier, vice-président de la commission belge.

Commandeurs : MM. Jules Carlier, commissaire général; Jean Portaels, membre du jury des beaux-arts; L. De Naeyer, industriel.

Officiers : Comte de Ribaucourt, sénateur; Vercruysse Bracq, Emile Eloy; Emile Janlet, architecte de la section belge; Braun, inspecteur des écoles normales; V. Gillieaux, député de Charleroi; Chaudron, industriel à Bruxelles; A. Carels, industriel à Gand; Greiner, directeur des établissements Cockerill, grands prix; le baron Lahure, colonel d'état-major.

Chevaliers : MM. A. Missotten, secrétaire du commissariat général; Félix Tasson, ingénieur adjoint de la section belge; Waldor de Heusch, capitaine aux grenadiers; A. Habets, professeur à l'Université de Liége; Mahillon, président du jury des instruments de musique; Dwelshauwers, professeur à l'université de Liége; De Moor, industriel à Bruxelles, médaille d'or; Franz Courtens, peintre, grand prix; Charles Tock, directeur général de la maison Boch frères; Peeters, horticulteur à Bruxelles; A. Gillon, ancien échevin de Liége, professeur à l'Université; Vanderstappen, sculpteur à Bruxelles, grand prix; Georges Warocqué, administrateur général de Mariemont, député; Semet-Solvay et Emile Halot, industriels à Bruxelles, grands prix; Rodolphe Coumont, président de la Société de Loth; A. Fonson, industriel à Bruxelles; Louis Simonis, industriel à Verviers; Eug. Parmentier, député de Bruxelles; Van Langenhove, industriel à Alost; Verbeke, industriel à Gand, grands prix; et Libbrecht, directeur de la poudrerie royale de Wetteren.

***

Voici maintenant les nominations de vos compatriotes dans les ordres du Cambodge et de Tunis :

Grand-officier : M. Slingeneyer, vice-président du comité exécutif, président de la commission des beaux-arts ;

Officiers : MM. Herry, secrétaire de groupe ; le capitaine Tydgat, chef de service de surveillance à la section belge.

Chevaliers : MM. De Doncker, directeur du bureau commercial et des renseignements à l'Exposition ; Lemaire, chef de service de la manutention à la section belge.

Ont été nommés officiers de l'instruction publique (palmes d'or) :

MM. Rousseau, professeur à l'Université de Bruxelles ; Gilbert, professeur à Louvain ; Flamme, ingénieur en chef de l'Etat ; Swarts, professeur à l'Université de Gand ; Willems, chirurgien en chef de l'hôpital Sainte-Elisabeth ; Stevart, professeur à l'Université de Liége ; de Ridder, professeur à l'Université de Gand ; Buisset, professeur à l'Université de Bruxelles ; Emeysters, ingénieur en chef de l'Etat ; Durant, inspecteur général des charbonnages de la Société générale.

Ont été nommés officiers d'académie (palmes d'argent) :

MM. Linden, arboriculteur, membre du jury ; Angenot, professeur à l'Institut supérieur commercial d'Anvers ; Becquet (Julien), secrétaire de la commission des beaux-arts ; Goffin, avocat, secrétaire-adjoint de la section des beaux-arts.

Ont été décorés du Mérite agricole :

1re classe : MM. Lubbers, directeur de culture au Jardin botanique de Bruxelles, secrétaire de groupe ; Cartuyvels ; Rodolphe Lynen, président du Cercle arboricole d'Ixelles, secrétaire de groupe ;

2e classe : MM. Proost, inspecteur au ministère de l'agriculture à Bruxelles ; d'Hondt, directeur du laboratoire communal de Courtrai ; Vandevelde, secrétaire de groupe ; Winckelmans-Delacre, président de classe, membre du jury.

Nouvelles et informations.

A l'occasion de la clôture de l'Exposition, le président de la République a envoyé pour les pauvres de Paris 1,000 francs à chacun des maires des 20 arrondissements.

— Lundi a eu lieu à l'Hôtel de Ville la première séance publique du conseil municipal de la troisième session ordinaire de 1889. L'ordre du jour portait uniquement l'élection du bureau. Il a été procédé d'abord à l'élection du président, et M. Rousselle a été élu par 41 voix.

— On télégraphie de Bessèges, le 4 novembre, que les créanciers non ouvriers de la Compagnie de Bessèges se sont réunis hier pour s'entendre sur l'attitude à prendre vis-à-vis des administrateurs responsables en vue de sauvegarder leurs intérêts. La décision prise a été tenue secrète. La réunion a été très mouvementée, mais sans désordres.

A la sortie, les intéressés sont allés manifester devant l'administration des forges, où stationnaient déjà des hommes et des femmes réclamant justice. Le commissaire de police a dispersé les manifestants qui se sont retirés très surexcités et ont promis de revenir.

— L'établissement de Trappistes du Mont-des-Cates à Godewaersvelde, dans le Nord, est dissous, en vertu du décret de mars 1880. Sur 65 personnes composant cette communauté, on comptait 35 étrangers, dont 23 Belges. Les religieux étrangers ont dû quitter le territoire français hier. Il résultait d'informations judiciaires que cette maison conventuelle avait reçu directement ou indirectement, en ces derniers temps, des sommes considérables.

ALLEMAGNE

Le Livre blanc concernant l'Afrique orientale, qui vient d'être distribué aux membres du Parlement allemand contient les rapports déjà connus du capitaine Wissmann touchant les combats qui ont eu lieu sur la côte et dans l'intérieur du pays, notamment la dernière expédition contre Bushiri, le retour à Zanzibar et les mesures prises pour protéger la route des caravanes.

—

La *Correspondance politique* de Vienne dément que le gouvernement allemand ait entamé des négociations pour se procurer la poudre austro-hongroise sans fumée.

ANGLETERRE

—

MANIFESTATIONS ANTIRUSSES.

Les drapeaux de toutes les nations, qui chaque soir sont déployés pendant les ballets à l'Alhambra de Londres, sont d'ordinaire accueillis par des applaudissements, excepté les drapeaux russes qui toujours sont sifflés.

Notre correspondant de Londres nous télégraphie qu'à la suite d'une plainte adressée, relativement à ces manifestations, au gouvernement anglais, par quelques sujets russes, le ministre de l'intérieur vient de défendre qu'on déploie à l'avenir à l'Alhambra le drapeau russe.

RUSSIE

Le gouvernement russe vient d'accroître les droits politiques des Polonais à peu près dans la même mesure que ceux des Finlandais.

—

Le *Nouveau Temps* espère que M. de Bismarck comprendra maintenant l'inefficacité de la question bulgare comme moyen de pression pour obliger la Russie à modifier son programme politique.

L'organe russe conclut que si l'Allemagne abandonne complètement le prince Ferdinand de Cobourg, la situation de celui-ci deviendra bientôt sans issue malgré le répit purement provisoire que lui a procuré son récent emprunt.

AUTRICHE

L'empereur François-Joseph est parti lundi matin pour Goedoelloe.

L'Impératrice a quitté Trieste lundi après-midi pour aller à Corfou.

ITALIE

On s'attend, dès la rentrée de la Chambre, à deux grandes discussions sur la politique de M. Crispi. L'une concernant l'attitude de l'Italie, vis-à-vis de la France, et ses conséquences économiques ; l'autre sur les affaires d'Abyssinie.

—

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont attendus à Venise.

L'impératrice restera à Venise pour visiter la ville ; l'Empereur seul se rendra à Monza, où il séjournera deux jours. Il repassera ensuite à Venise pour prendre l'Impératrice.

—

L'archiduc et l'archiduchesse Régnier sont arrivés à Monza.

—

Le roi d'Italie a conféré le grand-cordon de l'Annonciade au duc de Sparte, à l'occasion de son mariage.

SERBIE

Le *Malnovine* demande que la candidature de l'ex-roi Milan soit posée à l'élection qui aura lieu à Belgrade.

ROUMANIE

Le départ du Roi est remis au 5.

M. Lahovary, secrétaire général aux affaires étrangères, a été élevé au grade de ministre plénipotentiaire.

ESPAGNE

200 ouvriers de Madrid ont présenté à la municipalité une demande pour obtenir du travail.

—

Les inondations continuent dans la province de Murcie.

—

Lundi, à la Chambre des députés, l'ancien ministre des finances, M. Cosgayon, a peint sous des couleurs assez sombres, la situation du trésor. Il dit que tous les budgets clôturent avec un déficit considérable, bien qu'ils apparaissent équilibrés ou avec des excédents.

Le résultat final se traduit par 240 millions de pesetas de dette flottante.

Il affirme que l'Espagne est menacée d'un emprunt s'élevant à un chiffre plus élevé que tous ceux qu'on a vus jusqu'à ce jour.

L'orateur s'étonne que le ministre des finances n'ait pas prévu cela en introduisant dans le nouveau budget la somme nécessaire au payement des intérêts et de l'amortissement du futur emprunt.

Le ministre des finances répond en reconnaissant qu'il est nécessaire de solder la dette flottante.

M. Romero Robledo, interrompant, demande si cet emprunt est confirmé par le ministre des finances.

Celui ci répond que ce qui est uniquement confirmé, c'est la nécessité de se procurer de l'argent ; mais il fait remarquer qu'il n'a nullement fait de déclarations relatives à un emprunt.

MAROC.

On mande de Tanger que le gouvernement marocain a entamé des pourparlers avec l'Allemagne en vue de l'achat de canons Krupp pour une somme de 5 millions de pesetas.

On dit que le gouvernement allemand aurait envoyé trois délégués chargés de lever le plan des principales villes de l'Empire.

THÉATRES ET BEAUX-ARTS

—

Dans une lettre à ses abonnés, M. Paravey, directeur de l'Opéra-Comique de Paris, annonce l'intention de monter cette année, indépendamment du *Dante*, de M. Benjamin Godard : la *Basoche*, trois actes de M. André Messager ; *Ping-Sin*, de M. Henri Maréchal ; les *Folies amoureuses*, de M. Emile Pessard ; *le Marchand de Venise*, de M. Louis Deffès ; le *Légataire universel* de M. G. Pfeiffer. Il n'attend qu'un signe de M. Ambroise Thomas et de M. Léo Delibes pour monter la *Circé* du premier de ces maîtres, la *Kassia* du second.

—

BRUXELLES

C'est M. Talbot, et non M. Leloir, qui accompagnera Mmes Reichemberg et Bartet au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, ce dernier se trouvant retenu à Paris. M. Leloir doit, en effet, tenir le rôle d'Annibal dans la représentation de l'*Aventurière*, donnée le 5 novembre à la Comédie française et spécialement consacrée à la mémoire d'Emile Augier.

M. Got, doyen de la Comédie, y dira une pièce de vers de Richepin en l'honneur du grand écrivain dramatique, dont le buste sera couronné, à la fin de la soirée, en présence de tous les sociétaires réunis sur la scène.

—

Voici, à la Monnaie, le répertoire de la semaine : Mercredi, *Hamlet* ; jeudi, *les Huguenots* ; vendredi, *le Roi d'Ys*.

On répète activement *Esclarmonde* ; la nouvelle œuvre de Massenet passera très prochainement. Peintres et costumiers sont prêts et les répétitions d'orchestre vont commencer. *Esclarmonde* n'a pas moins de huit tableaux, tous très importants.

C'est dans *Esclarmonde* que débutera Mme de Nuovina, désignée par le compositeur pour créer à la Monnaie le rôle d'Esclarmonde qui réclame une voix exceptionnelle.

Très prochainement aussi reprise des *Fumeurs de Kiff*, le ballet de M. Emile Mathieu.

—

C'est *Chamillac*, la comédie de M. Octave Feuillet, qui succédera à *Bébé*, au théâtre du Parc.

—

La distribution des prix aux élèves du Conservatoire, lauréats des derniers concours, est fixée au dimanche 10 novembre, à une heure et demie.

JOURNAL DES JOURNAUX

Comment certaines gens s'assimilent l'histoire ; un souvenir personnel et récent de M. Henri Chantavoine :

Dernièrement, dans une réunion électorale où un brave homme de candidat essayait d'exposer son programme devant des vignerons recueillis, un assistant qui était peut-être un peu « dans les vignes », comme on dit chez nous, s'écria tout à coup : « Vive Robespierre ! » La séance levée, je voulus en avoir le cœur net et je m'adressai au bon jacobin qui acclamait si chaudement Robespierre aîné. Il me répondit que Robespierre était son homme, parce qu'il avait pris la Bastille, guillotiné cet opportuniste de Mirabeau et ce tyran de Louis XVI, décrété l'impôt sur le revenu, aboli le Concordat, proclamé les immortels principes, et qu'il était « mort pour la cause », fusillé à Vincennes par Bonaparte, qui avait eu peur de lui.

.*. M. Sarcey, dans *la France*, dit son mot sur la revendication Le Senne :

Je n'ai pas lu le *Train rapide* ; mais d'avance je crois pouvoir répondre qu'en dépit de ces coïncidences, qui semblent si extraordinaires à M. Camille Le Senne, et de ces ressemblances accusatrices qu'il signale, il n'y a pas ombre de rapport entre les deux ouvrages. C'est que M. Camille Le Senne est un écrivain et M. Alphonse Daudet en est un autre. Le hasard, un hasard qui est très fréquent dans la lutte, a fait qu'ils ont tous deux appliqué leur observation au même objet ; il y a des points communs qu'ils ont remarqués tous deux, parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement. Mais chacun d'eux les a vus sous des angles différents, chacun d'eux leur a donné le tour particulier de son amigination et de son esprit. Chacun d'eux les a marqués de son estampille.

Les faits ne sont qu'une matière vile qui appartient à tout le monde.

On peut signaler des coïncidences nécessaires, les sujets étant les mêmes. Mais si nombreuses, si précises même que soient ces ressemblances, la forme diffère, cela suffit pour qu'il n'y ait point de plagiat.

La forme, c'est tout dans les ouvrages de l'esprit.

Il semble que personne n'ait lu *Train rapide*. L'auteur s'en étonne dans une lettre qui d'ailleurs met fin à l'incident et dont voici le passage essentiel :

M. Daudet donne sa parole d'honneur de n'avoir pas lu ce roman qui offre de si indéniables ressemblances avec *la Lutte pour la vie*... Mettons qu'il l'a lu en rêve et qu'il s'en est inconsciemment souvenu. C'est un phénomène de suggestion involontaire. Je crois bien que, si Edmond Texier vivait encore, cette explication l'aurait surpris, car c'était un homme de lettres de l'ancien temps et qui ne croyait guère à l'hypnotisme. Je dois le dire cependant : pas plus que moi il n'aurait mis en doute la parole d'honneur d'un confrère ; et, dès que M. Daudet se renferme dans une négation pure et simple, l'incident est clos.

Peut-être après tout ce tapage lira-t-on *Train rapide*.

.*. M. Paul Ginisty, du *XIXe Siècle*, raconte avoir rencontré à Bruges, un 2 novembre, à l'estaminet de « la Vache », un certain Stan Pierlo qui délivrait des âmes du Purgatoire en absorbant « des monceaux de beignets à la poêle » — ce qu'on appelle en France des crêpes, à Bruxelles des *koekebakken*. Il avait ce jour-là 172 âmes à délivrer. Le mystère appelait une explication. Un ami la fournit à notre confrère :

C'était une coutume pieuse, autrefois, que de manger, le Jour des Morts, des gâteaux spéciaux, bénits, en l'honneur des parents perdus. Chaque gâteau, selon la tradition, rachetait une âme. La délivrance était donc en raison de l'appétit.

Cette étrange superstition n'est point tombée en désuétude. Mais, pour une raison ou pour une autre, on ne confectionne plus le « pannekoek » dans chaque famille. Stan Pierlo, beau mangeur par goût, menuisier de son état et marguillier d'une paroisse voisine de Bruges, avait eu l'idée de se charger de l'entreprise générale du salut des âmes du Purgatoire. L'important, c'est que le pannekœk soit mangé au nom d'un mort ; il n'importe par qui. Chaque année, aux environs de la Toussaint, il se faisait donc donner la commission, moyennant un petit salaire. Gravement, il dressait une liste des âmes dont le sort lui était confié, soit par des croyants, soit par des indifférents respectant un vieil usage, soit même par des plaisants, amusés par l'originalité de la chose, et il se faisait préparer autant de beignets qu'il avait de recommandations... Pour les dernières âmes, c'était dur, mais Stan Pierlo se fût cru déshonoré en trichant sur le nombre.

A la vérité, le pannekoek aurait dû être mangé plus solennellement. Mais, la commande étant considérable, une auberge de village s'en fût malaisément chargée, et Stan Pierlo venait s'exécuter à Bruges, à l'estaminet de la Vache, son curé ayant envoyé en bloc sa bénédiction pour tous les beignets. Les chopes de bière n'étaient pas non plus prévues. Le moyen, cependant, de ne pas arroser ce monstrueux amas de nourriture !

Je ne pus m'empecher de lui demander comment il faisait pour se préparer à un tel festin.

— Je jeûne, monsieur, répondit-il, la veille et le matin du Jour des Morts !

— Et... quand vous avez fini ?

— Dame, j'ai la tête un peu lourde... Mais il ne faut pas laisser une pauvre âme une année de plus en Purgatoire, n'est-ce pas ?... Je crois bien que je tomberai tout à l'heure sous la table, comme d'habitude... Bah ! mes amis sont là, qui m'emporteront !

Et, impassible, il continua, en engloutissant des beignets, à délivrer des âmes !

En lisant cet étrange récit on se demande tout d'abord si M. Ginisty n'a pas été mystifié par des *zwanseurs* brugeois. Mais la coutume pieuse qui lui a été révélée est mentionnée aussi dans *la Terre des Gueux* de M. Henry Havard. Celui-ci l'a découverte à Dixmude encore très florissante il y a dix ans. Mais, moins avancés que les Brugeois, les Dixmudiens n'en étaient pas à la délivrance des âmes du Purgatoire par mangeur interposé.

.*. La vanité du cérémonial ; une piquante observation d'Arvède Barine, dans les *Débats*, à propos d'un traité de civilité puérile et honnête... et allemande, *das Lexikon der feinen Sitte* (Manuel des belles manières) publié à Stuttgard par M. Kurt Adelfels :

Voltaire a employé plusieurs pages de son *Dictionnaire philosophique* à railler la vanité du cérémonial. Aucun de ses arguments n'a la force de celui que M. Adelfels nous fournit sans y penser, en renseignant les mariées allemandes sur les détails de leur toilette : « La couronne (des jeunes filles) doit être en myrte naturel. Les jeunes veuves portent un diadème de myrte, *auquel elles ajoutent quelques fleurs d'oranger*. Pour les dames mûres, *un diadème de fleurs d'oranger est préférable*. » S'il y avait un article du Code de l'étiquette qui nous parût immuable et sacré, c'était celui qui associe la fleur d'oranger à la jeune fille. L'idée qu'il y a des pays où on la réserve aux « dames mûres » nous ôte la foi à notre cérémonial. C'est dans notre esprit un grand écroulement. Nous comprenons que le cérémonial des Chinois vaut celui des Allemands, lequel vaut le nôtre, qu'ils se valent tous, et nous avons un préjugé de moins. C'est quelque chose.

.*. La magie des mots. Un exemple typique cité par M. Aurélien Scholl dans *le Matin* :

Etienne Arago me racontait naguère qu'il avait rencontré, en 48, un homme qui s'était fait tuer *pour la synthèse*.

— Moi, répondait-il à toutes les questions, je suis pour la synthèse.

Arago insistait.

— Mais qu'entendez-vous par la synthèse ?

— J'ai l'esprit synthétique ; la synthèse, il n'y a que cela.

— Enfin, qu'entendez-vous par synthèse ?

— Eh bien ! la synthèse, parbleu, ça ne se discute pas.

Quinze jours après — c'était en juin — il se faisait tuer sur une barricade.

Il était mort pour la synthèse sans savoir ce que c'est.

.*. Manchecourt (M. Henri Lavedan) publie dans *la Vie parisienne* le « Carnet d'un petit châtelain ». Un feuillet :

Voilà longtemps que je vois et que j'observe les vieilles femmes ; je ne suis que dans ma trente-cinquième année, mais *dès mon enfance il y en avait déjà beaucoup*, et plus je vais, plus je trouve que le nombre augmente... Combien rares sont les intelligentes, les bonnes, les dignes, celles qui acceptent la vieillesse, et j'entends sans trop de joie, simplement, ainsi qu'elle vient, belle ou laide ; qui la portent avec discrétion comme une croix, non comme une parure, sans vouloir jouer à la douairière ni au tableau de famille, atténuant leurs rides en sachant bien qu'elles ne les suppriment pas, vénérables, mais avec mesure, aussi réservées dans la conservation que dans l'impotence et ne cherchant pas à nous dominer de toute la hauteur immaculée de leur diadème de neige !

Rares, sans doute, mais il y en a, et d'autant plus attirantes qu'elles sont moins banales.

.*. Le dessinateur Forain débute au *Journal amusant*. Son « maiden-sketch » est *une petite canaillerie* :

Le papa vient de faire l'aumône à un aveugle.

— Mais, lui dit sa fillette, c'est cent sous que tu viens de lui donner.

— Oui, répond tout bas le père ; c'est la pièce fausse ; ne le dis pas à ta maman qui voulait la passer à un cocher.

.*. La clôture de l'Exposition ; un Draner de *l'Illustration* :

Madame est tombée en arrêt devant une toilette épatante.

Monsieur, suppliant :

— Chère amie, si tu t'amuses à tout regarder ainsi, jamais nous n'aurons le temps de rien voir.

TRIBUNAUX

—

COUR D'ASSISES DU HAINAUT.

AFFAIRE POURBAIX-ROUHETTE.

(*Dépêches spéciales*).

AUDIENCE DU 5 NOVEMBRE.

Mons, 5 novembre, midi.

L'audience est ouverte à 9 heures. Affluence considérable dans le prétoire où se pressent les 120 témoins assignés. L'enceinte réservée au public est comble, les tables de la presse fort occupées.

La cour est composée de MM. le conseiller Pécher, président ; Dollez, vice-président du tribunal, et Leurquin, juge, assesseurs.

M. l'avocat général Janssens occupe le siège du ministère public.

A la barre de la défense sont assis Mes Stamanne et Englebienne pour l'accusé Pourbaix ; Preumont pour Rouhette.

La partie civile, constituée pour Georges Defuisseaux, est représentée par Me Marlier, avoué à Mons, assisté de MMes Paul Janson et Lemonnier.

Les deux accusés sont introduits ; ils prennent place à leur banc en laissant entre eux une certaine distance visiblement voulue. Tous deux sont pâles et maigris. Pourbaix ganté de noir, de tenue correcte ; Rouhette non moins calme ; tous deux fort attentifs aux préliminaires de la cause : appel, tirage au sort et composition du jury.

Me ENGLEBIENNE lit des conclusions tendant à la non-recevabilité de l'action civile de Georges Defuisseaux, tant à raison de la qualité de failli de Pourbaix que du défaut d'intérêt de Defuisseaux qui ne saurait justifier d'une lésion réelle.

Le défenseur de Pourbaix développe ces conclusions : l'acquittement de Georges Defuisseaux dans l'affaire précédente a éteint son intérêt ; avant, il pouvait avoir certain intérêt à se constituer partie civile contre celui qu'il représentait comme l'auteur des faits à lui reprochés ; après, ce ne peut être de sa part qu'un acte de vengeance ; l'assignation, au surplus, est nulle comme ne satisfaisant pas aux prescriptions du code de commerce qui exige l'assignation directe et principale du curateur de la faillite et la justification précise de l'objet de la poursuite ; enfin, l'action ne serait recevable que si la lésion dont on se plaint était le résultat des faits incriminés ; or les faits qui auraient pu porter dommage à Defuisseaux ont été écartés dès l'instruction.

Me JANSON commence par protester des intentions de son client : Defuisseaux n'est pas inspiré par des sentiments de vengeance ; il demande justice ; il avait annoncé à l'audience qu'il se constituerait partie civile ; s'il n'avait pas réalisé cette constitution, on aurait dit qu'il avait fait en cela une manœuvre en l'air. La fin de non-recevoir tirée de la procédure commerciale serait bonne au civil, non au criminel ; la déclaration de faillite postérieure à la constitution de partie civile ne peut modifier en rien la situation acquise *in limine litis*. Enfin, sur le fond du débat, pour pouvoir intervenir dans un procès criminel, il suffit que la partie civile puisse établir que l'infraction poursuivie par l'accusation lui ait causé un dommage. L'avocat de la partie civile passe en revue les chefs de l'accusation, série de faits qui se placent tous dans la période correspondant aux faits fondamentaux de l'accusation de complot, et dont il démontre le lien avec le procès précédent. Aux citations de jurisprudence de Me Englebienne, Me Janson oppose d'autres citations ; il conclut à l'admission de la constitution de la partie civile.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL déclare se rallier à ces dernières conclusions.

La cour met l'incident en délibéré jusqu'à la suspension de l'audience et ordonne, en attendant, la lecture de l'arrêt de renvoi et de l'acte d'accusation.

L'appel des témoins de l'accusation et de la défense nous ramène d'anciennes connaissances, entre autres la plupart des accusés de l'affaire du Grand Complot, ainsi que les hauts fonctionnaires de la Sûreté publique, MM. Gautier de Rasse et Notelteirs. La partie civile a également cité divers témoins qui sont appelés sous réserve de l'arrêt à intervenir sur la recevabilité de son action.

La cour se retire à midi pour délibérer, et suspend l'audience jusqu'à 2 heures.

Faits Divers

Un drame poignant. — On écrit de Colmar : Une famille d'ouvriers avait quitté son logis laissant quatre enfants dont l'aîné, une fillette, n'a pas dix ans, livrés à eux-mêmes, dans une chambre, garnie d'un fourneau plein de combustible enflammé.

Lorsque les parents revinrent, en ouvrant la porte de la chambre, évidemment fermée à clef, ils furent suffoqués par une épaisse fumée. Celle-ci dissipée peu à peu, un spectacle lugubre s'offrit aux regards des parents : les quatre enfants gisaient inanimés sur le plancher. Seule la fillette respirait encore. Des soins empressés lui furent donnés et elle put être rappelée à la vie. Les trois plus jeunes enfants ont été inhumés hier.

Accident de chasse. — Un accident tragique est venu mettre fin brusquement à une partie de chasse, organisée par trois amis dans la forêt de Cercottes (Loiret).

L'un d'entre eux, le sieur F..., âgé de 29 ans, propriétaire à Chanteau, s'était séparé de ses deux amis pour se mettre en embuscade derrière un buisson.

Au moment où l'un de ceux-ci, Paul B..., de la même commune, venait de faire feu, on entendit un grand cri.

Les deux chasseurs se précipitèrent dans la direction d'où était parti ce cri, et ils relevèrent le cadavre de F..., qui avait reçu la charge dans le cœur.

Après avoir ramené le cadavre de F... à sa femme, on a eu grand'peine à empêcher B... de mettre fin à ses jours. Fou de douleur, on craint un accès de démence de sa part.

Avis aux gourmets. Petit Vatel, 40, Bd Anspach.

Aveux d'un assassin. — Un marchand de fromages, nommé Duneau, avait été assassiné près d'Orléans en 1883. Les recherches pour trouver l'auteur de ce crime avaient été infructueuses. Félix Préjean, journalier, âgé de soixante ans, s'est accusé de ce crime, mercredi dernier, dans un cabaret, à Olivet. Il a réitéré ses aveux le lendemain à la gendarmerie, se disant poussé par le remords.

Il a refusé de faire connaître le mobile de son crime. Il a été écroué à Orléans.

Vengeance d'un aéronaute. — Nous avons raconté qu'un aéronaute, nommé Guichetti, faisant dernièrement, à Mostaganem, une ascension dans un ballon insuffisamment gonflé, avait fait une chute qui avait nécessité son entrée à l'hôpital militaire, où il est resté longtemps entre la vie et la mort.

Guichetti avait pour maîtresse une jeune fille du nom de Victoria qui, pendant son séjour à l'hôpital, fut très assidue auprès de lui.

Un sergent de la 20e section d'infirmiers, nommé Mège, s'éprit de la belle qui répondit aux avances du sous officier.

Mège devint l'amant de Victoria. On les rencontrait partout ensemble, au café, au concert, au restaurant.

Cependant Mège voyait s'activer la guérison de son devancier et redoutait le départ de celle qu'il aimait. Il lui proposa alors de rompre à jamais avec son ancien amant ; mais Victoria repoussa ses propositions.

Mardi Mège et Victoria, après avoir passé la soirée au café, rentrèrent à leur domicile vers onze heures. Le lendemain matin, à six heures, la rue du Sig était mise en rumeur par des détonations suivies de cris désespérés de femme.

Profitant du sommeil de sa maîtresse, Mège avait tiré sur elle deux coups de revolver, puis la croyant morte, s'était logé deux balles dans la région du cœur.

Le sergent est mort sur le coup, mais la blessure que Victoria a reçue à l'oreille gauche ne met point ses jours en danger.

Un héros de la correctionnelle. — Qu'est devenu le général d'Andlau, dont il fut tant parlé pendant le procès Caffarel ?

Retiré à Buenos Ayres, on peut le voir tous les jours à l'heure de l'absinthe, au nouveau café du Chalet, que fréquentent les Français.

Il est mieux portant que jamais et n'a nullement l'air de déplorer son exil volontaire. Parfois, le soir, il se rend dans l'un des trois théâtres où l'on donne des pièces françaises.

ÉPILEPSIE Dragées Gélineau.
prendre toujours au milieu ou à la fin des repas

Elle en est morte ! — Des agents du dix-septième arrondissement ont amené samedi soir, à sept heures, à l'hôpital Beaujon, à Paris, une femme qu'ils avaient trouvée étendue sans connaissance dans la rue Vernier et qui ne pesait pas moins de 310 livres.

Cette femme phénomène, placée dans la salle Axenfeld, est morte dimanche matin à 6 heures. Elle paraît âgée d'une cinquantaine d'années.

Son identité n'a pu être établie.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS

BOURSE DU SOIR. — Bruxelles, 4 novembre.

Espagnol, 4 p. c..	74 3/4 A.
Turc	17 10 et P.
Lots turcs	74. 73 1/2 et A.
Saragosse	313 1/4, 313 3/4, 318 1/4 A.
Varsovie	464, 464 3/4, 464 et P.
Sud-Ouest	284 A, 285 1/4 P.
Alpine	205 A.

BRUXELLES, 5 novembre. — Les Varsovie-Vienne continuent à attirer l'attention du monde spéculateur. Berlin, ferme au début, nous envoie ensuite des cours mauvais, et les Varsovie-Vienne fléchissent de 465 1/2 à 456 50 ; on est mal disposé en Rente espagnole qui recule de 74 5/8 à 74 7/16 ; le Turc est calme à 17-025, 17-075 et 17-05 ; les Lots sont à 73 et 72 3/4. On traite les Saragosse à 313 3/4 et 313 ; les Sud-Ouest de Russie sont à 284 et les Fastowo reculent à 279-50.

Hausse générale des charbonnages ; aujourd'hui on recherche de nouveau les titres de mince import.

Grande fermeté aussi des valeurs sidérurgiques et des actions à zinc. Parmi ces dernières citons les Asturienne à 3,500, les Austro-Belge qui atteignent 1,100 et les Vieille-Montagne 285.

Les fonds étrangers sont calmes.

PARIS, 5 novembre. — La séance a commencé faible sur les rentes. Le 3 p. c. a ouvert à 86 85.

Les valeurs, par contre, sont mieux tenues, et l'Italien particulièrement a montré une grande fermeté. Cette valeur a ouvert à 94-15, monté à 94-30 et est restée aux environs de ce cours jusqu'à la clôture, qui s'est faite à 94-25.

Les sociétés de crédit sont moins bien tenues. Le Foncier, après 1,293, réactionne à 1,290 ; le Lyonnais a fermé à 695.

Les fonds d'Etat étrangers sont très fermes. Les Consolidés anglais sont arrivés avec un demi-point de hausse, à 97 3/8. Le Russe a monté également d'un demi-point à 94 3/4. L'Egypte est demandée à 473.

La spéculation manque absolument de direction et les mouvements sont produits par des liquidations de position.

Le *chèque* vaut 25 22 1/2.

L'*escompte* hors banque est à 2 7/8.

VARSOVIE, 4 novembre. — La *Gazeta Losowan* assure que le gouvernement russe abolira les droits d'entrée sur les charbons étrangers, l'exportation du charbon indigène ayant pris une grande extension.

STOCKHOLM, 4 nov. — La Swédish Match Company, qui avait accaparé la fabrication presque totale des allumettes en Suède, vient d'être déclarée en faillite.

BERLIN, 4 novembre. — La Banque de Dessau a décidé d'élever son capital-actions de 1 1/2 millions de marcs. Elle émettra à cet effet de nouvelles actions, qui seront offertes aux anciens actionnaires au cours de 130 p. c.

FORGES DE LAURA. — La Société des Forges de Laura vient de faire l'acquisition de l'usine de la Concorde, qui fonctionnera surtout comme atelier de réparation pour les machines.

BUENOS-AYRES, 4 novembre. — Agio sur l'or : 111 0,0 p. c.

SUEZ. — Recettes du 4 novembre : 360,000 fr.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Cours d'ouverture

Du 5 novembre.

Londres. — Consolidés anglais, 97 3/8. — Rente turque, 16 7/8. — Espagne extérieur, 74 1/2. — 5 p. c. Italien, 92 3/4. — Hongrois, 4 p. c., or, 86 7/8. — Pérou, 19 1/8. — Autriche 4 p. c., 93 0/0. — 5 p. c. russe 1873, 000 0/0. — Egyptien unifié, 91 1/2. — Uruguay 1884, 73 3/4. — Mexicain 1886, 94 3/4. — Brésil 1883, 101 0/0. — Argentine 1882, 000 0/0. — Buenos-Ayres 1883, 101 3/8. — Chiliens 4 1/2 p. c. 104 0/0. — Portugais 3 p. c., 67 3/4. — Banque ottomane, 11 3/4. — Action Suez, 91 1/2. — Varna, 0 0/0. — Rio Tinto, 13 1/2. — Central Pacific, 35 1/2. — 4 p. c. Américains, 128 0/0.

—

Cours de clôture. — 5 novembre.

Paris. — 3 p. c. Rente française, 86 80, Id. amortissable, 90 20 ; 4 1/2 p. c. id., 104 75 ; Egypte unifiée, 473 00 ; Espag. 4 p. c., 74 5/16 ; Italie 5 p. c., 94 22 ; Rente turque, 17 15 ; Lots turcs, 73 25 ; Hongrois 4 p. c. or, 87 7/16 ; Autriche 4 p. c. or, 93 20 ; Crédit foncier français, 1,290 00 ; Créd. mobilier français, 468 00 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 830 00 ; Banque ottomane, 542 00 ; Espagne, Crédit mobilier, 207 00 ; Action Suez, 2,305 00 ; id. Panama, 51 00 ; id. fondateur, 365 00 ; Rio Tinto, 343 00 ; Chemins de fer Lombards, 285 00 ; Autrichiens, 522 00 ; id. Nord de l'Espagne, 423 00 ; id. Madrid-Saragosse, 815 00. Change : sur Amsterdam, 207 1/4 ; sur l'Allemagne, 122 1/4 ; sur Londres, 25 22 0/0 ; sur Belgique, 1/32 prime. — Russe (1862), 106 50 ; id. (1880), 94 25 ; id. nouveau libéré, 94 10 ; id. consolidé, 92 10 Métal., 27 00. — Corinthe, 90 00. — Comptoir, 00 00 ; id. nouveau, 660 00 — Crédit lyonnais, 695 00. — Alpines, 207 00. — Banque du Brésil, 148 00.

Amsterdam. — Pays-Bas, 2 1/2 p. c., 81 3 8 id. 3 1/2 p. c. 1883, 102 7/8. Hongr. 4 p. c. or, 86 1/4 Aut., rente pap., 72 3/8 ; id. rente arg., 72 3 8. Portug., 3 p. c. 1858, 00 0/0 ; Russe, 4 1/2 p. c. 1875 000 0/0 ; id. 4 p. c. 1867-1869, 000 0/0 ; Esp. extér. ; 4 p. c., 71 0,0 ; Rente turque, 17 0/0 ; Lots turcs 17 7/16 ; Egypte 4 p. c. unifié, 00 0/0 ; Ch. de fer Fastowo, 67 0/0 ; Brésil 1883, 4 1/2 p.c., 100 1/4 ; Pérou, 1870, 6 p. c., 17 1/2 ; Lots hongr., 000 0/0 ; id. Theiss, 108 1/2 ; id. Autriche 1860, 118 1/2 ; id. Madrid, 51 0/0 ; Italie, obligation méridionale, 59 1/4 ; idem Victor-Emmanuel, 00 0,0. Changes : sur Londres (8 jours), 12 07 1/2, sur Allemagne (2 mois), 00 00, sur Paris (vue), 00 00 0/0.

Berlin. — Consolidés pruss., 106 80 ; Autr. rente papier, 00 00 ; id. id. argent, 73 70 ; id. Lots 1860, 125 20 ; id. Crédit mobilier, 168 20 ; Chemins de fer autrichiens, 102 10 ; Italien 5 p. c., 93 40 ; Actions russe Sud-Ouest, 70 00 ; Egypte unifiée, 93 20 ; 4 p. c. Hongrois, 86 70 ; 4 p. c. Autrichien, 94 00 ; Banque centrale anversoise, 000 00 ; Changes : sur Paris (2 jours), 80 80 ; sur Belgique (court jour), 80 80 ; sur Londres (8 jrs), 20 36 1/2, sur Vienne (2 mois), 169 90 ; sur Saint-Pétersbourg (3 mois), 208 50 ; sur Amsterdam (8 jours), 168 70 ; Escompte privé, 4 3/8 ; Société commandite, 239 20 ; Reichsbank, 136 50 ; Forges de Laura, 170 00 ; Rente turque, 17 20 ; Lots turcs, 83 40 ; Actions Liégeois-Limbourgeois, 24 20 Actions Varsovie-Vienne, 101 30 ; Rouble pap., 212 25 Prince Henri, actions, 58 20 à 00 0,0 : Russe nouveau, 00 00.

Francfort. — Aut., Rente pap., 73 80 ; id. arg., 73 60 ; Crédit mobilier autrichien, 268 00 ; Russie orientale, 2e série, 65 00 ; Russie 1883 (or), 93 10 ; Espagnol, 4 p. c., 74 90 ; Londres (chèques), 20 39 Changes : sur Paris, 80 90 ; sur Vienne (2 jours), 171 30 ; sur Amsterdam (2 jours), 168 80 ; Chemins de fer autrichiens, 203 00 ; Lots autrichiens 1864, 313 00 ; Prince-Henri, 00 00.

Vienne. — Autr., Rente papier, mai, 85 60 ; id. nationales, 86 10 ; id. or, 109 50 ; Aut., lots de 1854, 133 00 ; id. de 1858, 384 00 ; id. de 1860, 139 70 ; id. de 1864, 178 00 ; Crédit mob. autr., 314 00 ; Hongrie 4 p. c., or, 101 60 ; Oblig. Lemberg-Czernowitz, 255 00 ; Banq. nat. aust.-hong. 924 00 ; Lots hongrois, 219 70 ; Act. ch. de fer autr. 123 80 ; Lots de Vienne 143 50 ; Id. Theiss, 127 20 ; Ch. de fer Theiss, 000 00. Change : sur Londres, 118 80 ; id. sur Allemagne, 58 20 ; id. sur Paris, 47 10 ; Napoléons, 9 45. Lots turcs, 38 30

—

Saint-Pétersbourg, 1er nov. — Change : sur Londres, 94 85 ; idem Hambourg, 46-45 0/0 ; id. Amsterdam, 78-65 ; id. Paris, 37-67 0/0 ; 5 p. c. russe, emprunt oriental, 3e série, 99 3/8 ; emprunt russe à primes, 1864, 245 0/0 ; id. 1866, 230 0/0 ; impériales, 7 64 0/0 ; Chemins de fer russes, 241 0/0 ; 5 p. c. russe 1873, 000 0/0 ; Escompte sur place, 6 0/0.

New-York, 4 nov. — Change sur Londres, 481 0/0 ; id. Paris, 522 1/2 ; 4 p. c. U. S. funded loan, 127 1/4 ; Erié railroad shares, 28 1/2 ; Wabash Saint-Louis et Pacific pref., 30 7/8 ; Union Pacific shares, 67 5/8 ; Central Pacific shares, 34 0/0 ; Illinois shares, 116 0/0 ; Saint-Louis-San-Francisco prefered 55 1/2 ; Dunver shares, 15 1/2.

—

Bourse d'Anvers. — 4 p. c. belge, 102 50. — Autr. Rente papier, 71 35 — Id. argent, 71 50 — Espagne, 4 p. c., 00 00. — Turcs, 16 60. — Argentine, 00 00. — Cordova, 00 00. — Entre-Rio, 00 00. — Hongrois, 00 00. — Egypte, 000 00. — Portugais, 00 00. — Russie (1867-1869), 00 00. id. (1875) 92 50. — Hongrois, 5 p. c. (1878), 00 00. — id., 4 p. c., 84 90. — Russie orient... 00 00. — Uruguay, 00 00 — Lots turcs, 00 00 ; Argentin, 4 1/2 p. c., 00 00 à 00 00. — Pétrole, 17 5,8.

Changes.

Amsterdam...	par	100 flor. c/j.	208 60 A 208 90	P
Rotterdam....	»	100 » »	208 60 A 208 90	P
Allemagne....	»	100 mks »	123 45 A —	P
Vienne.......	»	100 flor. »	— — A —	P
Stockholm....	»	100 sous »	— — A —	P
Lond. ou dem.	»	liv. sterl. »	25 22 0/0 A 00 00 0/0	P
Id.	»	»	25 20 1/2 A 00 00 0/0	P
Paris........	»	100 fr. »	99 925 A 100 10 0/0	P
Italie en or...	»	100 lires »	98 50 A 00 00	
Suisse (pl. deb.	»	100 fr. »	99 85 0/0 A	
Belg. (pl. de b.	»	100 » »	99 87 1/2 A	

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHÉS

COMMERCE D'ANVERS. — 5 novembre.

Cafés. — Santos.

Nov.,	97 1/2	Mars,	94 3/4	Juill.,	92 1/2
Déc.,	97 1/2	Avril,	94 3/4	Août,	92 1/2
Janv.,	95 3/4	Mai,	93 1/2	Sept.,	92 0/0
Fév.,	95 3/4	Juin,	93 1/2	Oct.,	00 0/0

Ventes, 4,250 sacs.

Houblons. — Marché calme.

Alost, disponible	19 0/0 à 20 0/0
» décembre-janvier	17 0/0 à 17 1/8
Poperinghe (ville) disponible.	23 0/0 à 25 0/0
» » déc.-janv.	00 0/0 à 00 0/0
» (village) dispon...	20 0/0 à 00 0/0

Laines. — Disponible calme. On a fait 279 balles Plata en suint.

Peignées françaises sans changement.

Peignées allemandes contrat B : nov.-déc., 607 ; janv., 605 ; fév., 602 ; mars, 600 ; avril, 597 ; mai à août, 595 ; sept. 592 1/2.

Ventes : 45,000 kil.

Pétrole. — Ferme.

	Payé.	Vendu.
Disponible	17 5/8 à 00 0/0	17 5/8 à 00 0/0
Courant	00 0/0 à 00 0/0	17 1/2 à 00 0/0
Décembre	00 0/0 à 00 0/0	17 5/8 à 00 0/0
3 prem. mois	00 0/0 à 00 0/0	17 5/8 à 00 0/0
Janvier	00 0/0 à 00 0/0	17 3/4 à 00 0/0

Saindoux. — Calmes. Wilcox, nov., 86 1/2, déc., 85 1/2 ; quatre premiers mois, 84 3/4.

Salaisons. — Invariables.

Backs, suivant poids et marq.	00 0/0 à 00 0/0
Epaules salées et séchées disp.	70 0/0 à 71 0/0
Short middles disponible	82 0/0 à 00 0/0

Jambons Armour, 185 0/0 ; Morisson, 000 ; Picnick, 115 à 000 ; Extra long middles, 87.

Sucres. — Fermes.

Sucres : exportation	A	28 1/2 à 00 0/0	V
» décembre	A	28 3/4 à 00 0/0	V
» 3 premiers mois	A	29 1/4 à 00 0/0	V

Cotons. — Calme, sans changement. Amérique : nov., 67 ; déc., 66 ; Oomra, nov. à déc., 56 1/2 ; Dhollerah, 56 1/2.

Essence de térébenthine. — Ferme, bonnes affaires sur les quatre premiers mois.

Térébenthine disp. à livrer.	22 1/4 à 00 00
— courant	22 1/2 à 00 00
— décembre	22 3/4 à 00 00
— 4 prem. mois.	22 3/4 à 00 00
— française	21 1/4 à 0 000

Céréales. — Froment : stationnaire.

Amérique vieux	19 0/0 à 19 1/4
— nouveaux	18 1/4 à 18 3/4
Polish vieux	18 0/0 à 19 0/0

Seigle. — Soutenu.

Mer Noire et Azoff	13 1/2 à 15 0/0
Danube	14 0/0 à 17 1/2
Danois	14 0/0 à 17 1/2

Orge fourragère. — Mer Noire et Azof très demandée, 12 1/2 à 12 3/4.

Avoine. — En hausse.

Maïs. — Sans variation.

Amérique	11 1/2 à 12 0/0
Odessa	12 1/2 à 00 0/0

HOTELS
RECOMMANDÉS
par L'INDÉPENDANCE BELGE

BRUXELLES
HOTEL DE BELLE-VUE, place Royale, 9.
HOTEL DE FLANDRE, place Royale, 7 et 8.
HOTEL DE SUÈDE, rue de l'Évêque.
HOTEL DE L'UNIVERS, rue Neuve et boul. du Nord
HOTEL DU GRAND MIROIR, Jules Dourin, propriétre
HOTEL DE VIENNE, rue de la Fourche.
GRAND HOTEL DE SAXE, r. Neuve. Grader-Meurisse.
HOTEL DE L'INDUSTRIE, gare Midi, côté arrivée.
HOTEL CULLIFORD, près place Royale et Musées.

SPA.
HOTEL DE L'AVENUE ET DU MIDI. 1er ordre.

BRUGES,
GRAND HOTEL DU COMMERCE, 1er ordre, prix modérés.

LIÈGE.
HOTEL DE SUÈDE, 1er ordre, place du Théâtre.

BISCUIT Demandez Sugar Wafers DE BEUKELAER en vente partout.

Grande économie pour le ménage.
LIEBIG L'extrait de viande Liebig se conserve toujours ; il améliore et fortifie soupes, sauces, légumes et autres mets.

Marchés (suite.)

BRUXELLES, 5 nov. — Marché aux porcs. — Nombre exposé, 630. Prix par kilo sur pied, de fr. 0 95 à 1-05.

HASSELT, 5 novembre. — Froment, les 100 kil., fr. 19-50 ; seigle, 16-30 ; avoine, 14 00 ; orge, 15-80 ; pommes de terre, 6-00 ; beurre, le kil., 2-30.

NINOVE, 5 novembre. — Froment, les 100 kil., fr. 20-00 ; seigle, 13-50 ; avoine, 14-50 ; graine de colza, 00-00 ; pommes de terre, 6-00 ; beurre, le kilo, 1-25.

LIÈGE, 4 novemb. — Froment, 1re qualité, les 100 kil., fr. 18-75 ; id. 2e qualité, 17-75 ; seigle, 1re qual., 14-25 ; id. 2e qual., 13-25 ; orge, 1re qual., 17-00 ; id. 2e qual., 16-00 ; épeautre, 1re qual., 16-00 ; id. 2e qual., 15-00 ; avoine, 1re qual. ; 16-00 ; id. 2e qual., 15-00.

ROULERS, 5 novembre. — Froment blanc, les 100 kil., fr. 19-50 ; id. roux, 18-25 ; seigle, 13-75 ; avoine, 15-00 ; féveroles, 00-00 ; pommes de terre, 4 75 ; beurre, le k., 2-50 ; œufs, les 25, 3-50 ; huile de colza, les 100 kilos, 70-25 ; id. de lin, 50-75.

SOTTEGEM, 5 nov. — Froment, les 100 kilos, fr. 18-50 ; méteil, 15-00 ; seigle, 14-00 ; avoine, 15 50 ; beurre, le kilo, 2-45 ; œufs, les 25, 3 45.

TERMONDE, 4 novembre. — Huile de lin, par 100 kil., fr. 50-50 ; id. de chanvre, 00-00 ; id. de colza, 71-00 ; id. épurée, 75-50 ; id. de ravison, 00-00. — Tourteaux de lin, fabrication du pays, par 100 k., fr. 18-00 ; id. fabrication étrangère, 00-00 ; id. de chanvre, 00-00 ; id. de colza, 17-00 ; id. de navette, 13-50 ; id. de ravison, 00-00. — Graines de lin de la mer d'Azoff, fr. 26-50 ; id. de la Baltique, 24-50 ; id. d'Amérique, 00-00 ; id. de Bombay, 00-00 ; id. de chanvre indigène, 00-00 ; colza indigène, 36-00 ; id. de navette du Danube, 17-00 ; id. de ravison, 00-00.

Froment, les 100 kilos, fr. 18-75 ; seigle indigène, 13 00 ; avoine, 15 00 ; orge, 16 00.

TIRLEMONT, 5 nov. — Froment, les 100 kil., fr. 18 00 ; seigle, 14-50 ; avoine, 13-25 ; orge, 16-00 ; graine de colza, 00-00 ; paille, 3-20 ; foin, 4-00 ; pommes de terre, 6-00 ; beurre, le kil., 2-45 ; semence de trèfle id., 0-00 ; œufs, les 26, 2-80.

487 têtes de bétail ont été exposées en vente.

WAREMME, 5 nov. — Froment, 1re qual., les 100 kil., fr. 17-75 ; 2e qual., 16-25 ; seigle, 13 50 ; avoine, 14-00 ; orge, 15-50 ; pommes de terre coquettes, 4 75 ; id. jeffes, 0 00 ; id. magnum, 4 50, id. Bastogne, 0-00.

—

MARCHÉS AUX CHEVAUX.

Liége. — La grande foire de la Toussaint a eu lieu lundi.

Les chevaux de luxe ont été vendus de 600 à 1,250 francs ; les poulains de 150 à 800 francs.

Les poneys ont été payés de 150 à 500 francs et les entiers de 880 à 1,400 francs. Quant aux chevaux de gros trait, ils ont trouvé acquéreurs aux prix variant entre 900 et 1,600 fr. Les chevaux moyens et les ardennais ont été payés entre 500 et 1,000 francs.

En résumé, 334 chevaux sur 978 ont été vendus.

Les principaux acheteurs étaient des maquignons français et allemands.

Navigation. — *Mouvement du port d'Anvers.*

ARRIVAGES du 3. — St. ang. Mameluke, c. Gill, de Kurrachee, avec grain. — St. ang. Juno, cap. Goundry, de Newcastle, av. div. march. — St. franç. Saint-Jean, c. Lestian, du Havre, id. — Bque ang. Cordillera, c. Proctor, d'Iquique, avec salpêtre. — St. alm. Astronom, c. Michelsen, de Hambourg, avec div. march. — St. ang. Chester, c. Green, de Grimsby, id.

DÉPARTS DU 3. — St. angl. Fulmar, c. O'Brien, pour Liverpool, ch. — St. angl. Petrel, c. Eaglor, pour Londres, ch. — St. all. Germania, c. Eiemann, pour Hambourg, ch. — St. all. Hellas, c. von Helms, pour Trieste. — St. ang. Italia, c. Watermam, pour Midlesbro, sur lest. — Goël. norv. Stanley, c. Abrahamsen, pour Grangemouth, ch.

Par dépêche de Flessingue du 4 novembre.
Arrivés pour Anvers.

St. Challary, c. Margaret, de Charlestown. — La goél. Dina, c. Adriana, de Yarmouth. — St. espag. Montomes, de Londres. — St. belge Ylholrake, de Londres. — St. belge Hevelius, de Southampton.

Marchés étrangers.

Grains et graines.

AMSTERDAM, 4 *novembre.* — Froment disponible, sans affaires. — Seigle, disponible, sans ch.; mars 1890, 141; mai 189, 141. — Huile de colza, disp. 34 0/0; id. décembre, 33 1/2; id. mai 1890, 33 0/0. — Huile de lin disp., 22 1/4; id. décembre, 22 0/0, id. printemps, 1890, 22 0/0. — Graine de colza, disponible, 00 0/0; id. printemps, 00 0/0.

BERLIN, 5 *novembre.* — Seigle, novembre-décembre, 167-00; avril-mai, 167-25. — Froment, nov.-déc., 183-25; avril-mai, 191-00. — Huiles de colza, novembre, 68 90; avril-mai, 63-20.

LONDRES, 5 *novembre.* — *Céréales.* — Cargaisons nulles.

Marchandises diverses.

LIVERPOOL, 5 *novembre.* — Marché aux cotons. — Américains et Surats fermes.
Ventes : 10,000 balles dont 1,000 pour la spéculation et l'exportation.
Importation : 25,000 balles dont 19,000 balles d'Amérique.

Dépêche de M. Em. Verrou, courtier, à Bruxelles.

NEW-YORK, 4 *nov.* — Blés d'Amérique. — (Ouverture midi). — 1 8 cent. de baisse.
Clôture : 3 8 cent. de hausse.

NEW-YORK	2 nov.	4 nov.
Farine	285 0/0	285 0/0
Maïs	42 3/8	42 1/2
Froment disponible	84 1/4	84 5/8
Id. courant	82 1/2	00 0/0
Id. mois prochain	83 3/4	84 1/8
Id. mois suivant	85 0/0	85 3/8
Id. printemps	88 1/2	88 3/4?
Frêt sur Liverpool	5 0/0	5 0/0

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS.

PARIS, 5 novembre. — *Farines.* — La baisse a fait de nouveaux progrès. Les acheteurs restent très réservés. Les affaires ont été peu actives.
Circulation : nulle.
Sucres. — Les prix accusent une hausse de 37 à 50 centimes sur le dernier marché.
La demande de la spéculation a été active.
Les avis du dehors signalent une grande fermeté.
Les livraisons se sont élevées à 7,200 sacs.
Alcools. — La tendance reste faible.
Les offres sur les quatre premiers mois ont été très importantes.
Stock : 6,475 pipes.
Circulation : Néant.
Huiles de colza. — Le marché a été très ferme sous l'influence de nombreux achats du découvert.
On a mis 2,780,000 kilos en livraison, mais cela n'a produit aucun effet sur les cours.
Arrivages : 30,000 kilos.
Voici le tableau des stocks au 31 octobre 1889 :

Marchandises.		Octobre.	Augment. fin septembre.	Diminut.
Farines	Qtx	112,358		2,168
12 marques	S/s	33,300		1,900
Blés	Qtx	148,350	33,258	
Seigles	»	13,638		2,065
Avoines	»	73,002		15,821
Huiles de colza	»	103,219		21,990
» de lin	»	8,528		6,022
» diverses	»	1,896	41	
Alcools 3/6	Hect.	39,842		4,361
Sucres indig.	S/s	383,901	211,661	

5 NOVEMBRE.

On cote à 3 h. 1/2 ;	courant	décembre	4 prem.	4 de mars.
Farines 12 m.	50 85	51 20	51 50	52 10
Blés	22 10	22 25	22 65	23 00
Seigles	14 25	14 25	14 75	15 00
Avoines	18 10	18 10	18 25	18 50
Huile de colza	00 00	71 75	72 75	69 50
Huile de lin	55 00	54 50	53 50	53 25
	courant	décembre	4 prem.	4 de mai
Spiritueux	36 75	37 25	38 50	40 00
Tend. calme.				
	courant	décembre	4 prem.	4 de mars
Sucres blancs.	32 62	32 87	33 87	34 62

Tendance calme.
Sucres raffinés (deux prix extr.), 107 00 à 108 00
Id. roux 88° de 28 50 à 00 00. Tend. calme.

CLOTURE.

Dépêches de M. Em. Verrou, courtier, à Bruxelles.

Blés, courant	22 05	à 00 00
4 mois de janvier	22 55	à 00 00
4 mois de mars	22 95	à 00 00
Farines, courant	50 90	à 00 00
4 mois de janvier	51 45	à 00 00
4 mois de mars	51 95	à 00 00
Huiles de colza, courant	72 00	à 00 00
4 mois de janvier	73 50	à 00 00
4 mois de mars	69 50	à 00 00
Alcool courant	36 75	à 00 00
4 mois de janvier	38 25	à 38 50
4 mois de mai	39 75	à 40 00
Sucres, courant	32 50	à 00 00
4 mois de janvier	32 875	à 00 00
4 mois de mars	34 50	à 00 00

Tendance du marché : Blés et Farines, calmes; Huiles de colza, hausses; Sucres, soutenus; Alcools, calmes.

BOURSE COMMERCIALE DE BERLIN. — 5 nov.

		Hier.	Ce jour.
Huile de colza.	Novembre	68 10	69 90
	Avril-mai	62 00	63 20
Seigle.	Novembre-décembre	166 00	167 00
	Avril-mai	166 00	167 25

Froment. Novembre-déc.	182 00	183 25
Avril-mai	190 00	191 00

BOURSE COMMERCIALE DU HAVRE. — 5 Nov.

Cafés. — Cours offic. par 50 kil., entrepôt, Santos à terme.

Mois.	6 h. soir.	10 h. m.
Novembre	96 00	96 00
Décembre	96 00	96 25
Janvier	94 50	94 75
Février	94 00	94 25
Mars	93 50	93 75
Avril	93 50	93 75
Mai	93 00	93 50
Juin	93 00	93 25
Juillet	92 50	92 75
Août	92 50	92 75

Vente : 6,000 sacs. — Marché calme.

Arrivée de steamers.

New-York : Otranto, Etruria, City of Chicago et Canada. — Baltimore : Nova Scotian. — Plymouth : Henzada. — Lisbonne : Orénoque. — Southampton : Fulda, Moor, Dane et Hammonia. — Quebec : Polynesian. — Holy-Head : Umbria.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BRUXELLES, 5 novembre. — Le baromètre reste bas sur tout l'ouest du continent. Des minima existent près des Shetland (748mm) et sur la France (759mm). Il pleut dans ce dernier pays. Le vent est au sud-ouest dans nos régions; sur le golfe de Gascogne il souffle assez fort du nord-ouest. La température tend à baisser.
Prévisions : vent ouest à nord-ouest modéré; assez beau, refroidissement. Calme.

5 *novembre.* — 12e jour de la lune.

BAROMÈTRE à la température de 0	754° 78.
THERMOMÈTRE sans abri (maximum).	12° 9.
— — (minimum).	7° 8.
— abrité (maximum).	12° 5.
— — (minimum).	8° 3.
Quantité d'eau à 8 heures du matin pour les 24 heures qui précèdent	0. 1.
VENT, dominant	O
Déclinaison magnétique	15°08'5
SOLEIL, lever	7 h. 0 m.
— coucher	16 h. 27 m.
LUNE, lever	16 h. 7 m.
— coucher	3 h. 58 m.

PARIS. — 2 novembre, le baromètre marquait :
A 7 heures du matin... 5° au-dessus de 0
A 11 heures du matin... 11° 0/0 —
A 1 heure après-midi.. 12° 0/0 —
Hauteur barométrique à 761.

SPECTACLES

MARDI, 5 NOVEMBRE.

MONNAIE. — Relâche.

PARC. — Relâche pour la représentation de la Grande-Harmonie.

MOLIÈRE (7 h. 1/2) — Première de *Germinal*, dr. nouv. en 10 tab. d'E. Zola et Busnach.

VAUDEVILLE (7 h. 3/4). — Première de *Pépère*.

FLAMAND. — Représentation de la Société « De Noordstar », *Strijden en Lijden*, dr.

MERCREDI, 6 NOVEMBRE.

MONNAIE (7 h. 1/2). — *Hamlet*, gr. op. en 5 a.

PARC (8 h.) — *Le Klephte*, c. en 1 a. ; *Bébé*, com. en 3 actes.

GALERIES (7 h. 1/2). — *La Porteuse de pain*, pièce nouv. en 5 a. et 10 tab.

MOLIÈRE (7 h. 1/2) — *Germinal.*

TH. FRANÇAIS (ÉDEN). — Prochainement, *le Bossu* avec M. Laray.

VAUDEVILLE (7 h. 3/4). — *Pépère.*

ALHAMBRA (7 h. 1/2). — *Dix jours aux Pyrénées*, gr. opérette en 5 a. et 10 tab.

BOURSE (7 h. 1/2). — *Le Pied de Mouton*, féerie en 5 a. et 18 tab.

RENAISSANCE (8 h.) — *Madame Favart*, op.-com. en 3 a.

FLAMAND (7 h. 1/2) — *Anne-Mie*, avec Mme Marie Verstraete.

ALCAZAR (8 h.) — Spectacle-concert. *Frantrognon.*

SCALA (8 h.). — Spectacle-concert. *L'Enterrement de belle-maman*, pochade.

CIRQUE ROYAL. — Direct. Wulff. — A 8 heures, grande représentation.

MUSÉE CASTAN, passage du Nord. — Figures de cire. — Entrée : 1 fr.

PANORAMA INTERNATIONAL, rue Fossé-aux-Loups.

ETAT CIVIL DE BRUXELLES

NAISSANCES, déclar. du 4 novembre. — Garçons, 17; filles, 18. — Total : 35.

DÉCÈS, décl. du 3. — Rowet, 42 ans, épouse Lyon, rue d'Accolay. — Maes, 70 ans, veuve Vanhoomissen, quai au Foin. — Lamy, 34 ans, épouse Lecomte, r. d'Or. — Meys, négociante, 84 ans, veuve Wets, r. des Sables. — Vandeschilde, tailleur, 64 ans, veuf Hendrickx, rue Haute. — Vastenaecken, chapelier, 31 ans, rue Bodeghem. — Deux enfants au dessous de 7 ans.

DU 4. — Dehaese, charbon., 35 ans, r. d'Ardenne. — Debie, 51 ans, ép Rigo, r. Notre-Seigneur. — Depeutter, 24 ans, ép Danneels, emp., quai aux Briques. — Sept enfants au-dessous de 7 ans.

De 1 à 3 lignes ... fr. 1.00
La ligne au delà .. 0.30

Petites Annonces de *l'Indépendance belge.*

Les annonces sont reçues : A BRUXELLES : AU BUREAU DU JOURNAL, 17, RUE DES SABLES, ET A L'AGENCE ROSSEL, 44, RUE DE LA MADELEINE, ET 2, RUE DE L'ENSEIGNEMENT.

De 1 à 3 lignes ... fr. 1.00
La ligne au delà .. 0.30

ENSEIGNEMENT

DAME professeur de piano, prix de conservatoire, longue pratique, désire trouver leçons. Ecrire Piano, bureau du journal. 719

VENTES & LOCATIONS d'immeubles, etc.

A LOUER beau local pour société particulière, 3 pièces, 15, place Royale. 4357

JOLIE MAISON MODERNE à louer, rue Crespel, 26. 4396

MAISON garnie à louer, bien située à Rochefort, avec cave, cuisine, salon, 2 chambres au premier et 2 id. au second, petit jardin d'agrément populaire. 968

MAISON à louer rue Royale-Sainte-Marie, 42. Visiter avant midi. 959

CAMPAGNE. On désire louer ou acquérir de suite belle maison de campagne près Bruxelles. S'ad. F. M. 20, poste restante, Augustins. 801

A LOUER dans maison fermée, rez-de-chaussée et appartement très bien meublés. 14, rue Saint-Josse. 960

900 fr. Villa, grand jardin, arb. fruit., 250 rosiers, 150 m² serres vignes Frankl, plein rapport. 120, chaussée de Tervueren. 954

APPARTEMENT bien meublé, 4 pièces au premier, eau et gaz, pr Mr ou Dme seul, 105, rue Arlon, Q.-L. Non affiché. 4338

A LOUER en tout ou en partie, rue Sainte-Gertrude, 6, en face église d'Etterbeek, spacieuse maison propre à tout commerce, criée viande, estaminet, etc. Pour cond. s'adr. 11, chaussée de Tervueren. 956

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOIS

UN INDUSTRIEL possédant fabrique en pleine activité dans un grand centre de consommation, demande associé avec apport ou bailleur de fonds, pour donner plus d'extension aux affaires. Ecrire Office de Publicité T. S. V. 4408

MONS. excell. fam., 32 ans, 4 langues, actif, instruit, cherch. pos. banque, administ. ou indust., empl. de conf. ou secr. part. pays ou étranger. Forte caution et référ. S'adresser H. S. Q. bureau journal. 4412

BLANC. Maison bien connue désire dépôt grande maison, au besoin visiterait clientèle. Ecrire C. M. Bureau journal. 819

DESSINATEUR, architecture, ornem., désire travaux chez lui, D. D., bureau journal. 820

UNE SERVANTE à tout faire, bons certificats, demande place dans un petit ménage, gages 20 francs. Ecrire Marie X, 24, rue de l'Abbaye. 821

UN NÉGOCIANT très actif, ancien chef d'une maison importante, et connaissant à fond la place de Paris, désire représenter en France une ou deux maisons étrangères de premier ordre. Ecrire init. A. 23, bureau du journal. 973

MONSIEUR au courant des affaires, parlant fr., fld, ang. et un peu allem., désire représentation grandes maisons belges à l'exposition de Paris, W. K., bureau du journal. 950

UN JOURNALISTE, très au courant de la politique étrangère, traduisant l'allemand et l'anglais, connaissant la sténographie, désirerait occuper quelques matinées et soirées dont il dispose, à un travail de journal (rédaction ou traduction). Ecrire X. Z. 51, poste restante, centre, à Bruxelles. 974

SPÉCIALITÉS DIVERSES

ORDRES DE BOURSE.
Achat et vente de fonds publics.
VALEURS A LOTS.
par payements mensuels. Conditions avantageuses.
Comptoir général pour favoriser l'épargne.
LEROI, à Bruxelles, 15, rue au Beurre. Maison fondée en 1876. 4418

COMMERCE A REPRENDRE

PAPETERIE. Magasin à céder, petit capital, beaux bénéfices prouvés. Ecrire P. S. poste rest., Bruxelles-Centre. 724

CAUSE DÉCÈS, atelier et outillage bijout. à céder. Cond. avant. ainsi que bail, petit loyer., centre ville. Ecrire X. X. poste restante, Bruxelles. 971

OSTENDE. Pour cause double empl. à repr. très bon hôtel. Ecr. L. S. 42, bureau du journal. 966

SPORT

DOGUE d'Ulm, or bringué, âgé de 20 mois, Cm85, pédigrée illustre. Prix modéré, H. Y. 82, poste restante, Burdinne. 807

ANNONCES DIVERSES

BONS FUMEURS de Hollande, qualité extra, 65 fr. le 1,000, 7 fr. par caisse de 100, franco contre rembt. Rue du Change, 8, Anvers. 4325

PRÊTS, CRÉDITS d'ACCEPTATIONS aux négts, etc., solvables. Ecrire : Box 423, à Amsterdam. 4326

TIMBRES-POSTE. Amateur désire acheteur collection. Ecr. O. R., poste restante, Chancellerie. 962

VENTE à crédit. Agent 2,000 clients dem. bonne maison toiles et tissus. Ecrire B. B., 39, Liége. 961

GOUTEZ LE CHOCOLAT DERBAIX à 1.60 et 2 fr. le demi-kilog.

NOUVELLE MACHINE A ÉCRIRE
AMÉRICAINE
« LA HAMMOND »
Régularité. Économie. Propreté
Plus rapide que la plume. Apprentissage nul.
ADOPTÉE PAR LE GOUVERNEMENT
Agence générale : Maison Firmin Mignot
103, RUE NEUVE, BRUXELLES 2688

LES ÉTAPES D'UN TOURISTE EN FRANCE
HENNUYER Imprimeur-Éditeur 47, RUE LAFFITTE, 47 Paris
PARIS
UN VOLUME de 518 pages de texte PRIX Relié : 10 francs
PROMENADES DANS LES VINGT ARRONDISSEMENTS
Par Alexis MARTIN
Illustré de 44 dessins hors texte, par F. LIX, J. GEOFFROY, V. GILBERT, Jean BÉRAUD, Paul MERWART, A. DEROY, N. GŒNEUTTE, TOUCHEMOLIN, H. LAISSEMENT, etc.
Et de 21 plans coloriés, gravés par E. MORIEU.

MÉMOIRE. — LE système LOISETTE est facile et intéressant : il perfectionne la mémoire naturelle. Il est hautement apprécié par Mr R. A. Proctor, astronome, par un grand nombre de professeurs, et par des étudiants auxquels il a permis de PASSER LEURS EXAMENS avec succès, d'apprendre rapidement l'arabe et d'autres langues difficiles, etc. Leçons par correspondance. Prospectus en Français (or in English, oder auf Deutsch) franco par la poste, en écrivant à Mr le Prof. Loisette, 37, New Oxford Street, Londres (Angleterre). 2311

IMPUISSANCE *Affaiblissem. viril, Pertes, Onanisme, etc.* Guérison. Traité du Dr G. DUVIVIER, 1 fr. s. enveloppe, 7, bd Sébastopol, 2 à 4 h. et par corresp.

PRETS SUR MEUBLES et OBJETS d'AMEUBLEMENTS. — Vente à l'Amiable des dits. — Taux Exceptionnels *Maison de 1er Ordre.* — F. J. GÉNIN, 41 bis, Rue Crozatier (Fg St-Antoine). LES PLUS VASTES MAGASINS DE LA CAPITALE.

MANCHESTER, SHEFFIELD, LINCOLNSHIRE RAILWAY
LIGNE RÉGULIÈRE DE STEAMERS ENTRE
ANVERS ET GRIMSBY
en correspondance directe avec les principales villes de l'Angleterre.
Ces steamers qui ont des installations magnifiques pour passagers partent d'Anvers pour Grimsby, sauf imprévu :
Chaque mercredi et samedi à 6 heures du soir.
Train spécial durant les mois d'été partant de Grimsby Docks le dimanche soir à 6-10 pour Liverpool, Manchester et les villes de Yorkshire.
Pour tous renseignements s'adresser aux agents Ruys et Ce, Anvers. 1937

UN CHARBONNAGE
en pleine exploitation, sis en Basse-Silésie, qui contient également une FORTE COUCHE D'ARGILE SCHISTEUSE REFRACTAIRE, est à vendre au comptant. Pour renseignements s'adr. sous F. G. 9437 à Rudolf Mosse, Berlin S. W. 3135

PARDINA (CORSE) EAU MINERALE Ferrugineuse, acidule gazeuse ; contre ANÉMIE, CHLOROSE, GASTRALGIES et APPAUVRIS' du SANG. Dépôts chez march. d'Eaux et Pharm. *Agence générale, 74, boul. Beaumarchais, Paris.*

La plus grande fabrique du Monde
50,000 KILOS FABRIQUÉS CHAQUE JOUR
Diplômes d'honneur à toutes les Expositions
CHOCOLAT MENIER
1f.80 le 1/2 kilo
Se trouve chez tous les confiseurs et épiciers de Belgique

Véritable Extrait de Viande LIEBIG
FABRIQUÉ A FRAY-BENTOS
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES AUX GRANDES EXPOSITIONS INTERNATIONALES
DEPUIS 1867
Grande Facilité et Économie.
BOUILLON INSTANTANÉ ASSAISONNEMENT ET AMÉLIORATION DE SOUPES, SAUCES, LÉGUMES, etc.
FORTIFIANT POUR MALADES ET CONVALESCENTS
EXIGER LE FAC-SIMILE DE LA SIGNATURE J. v. Liebig EN ENCRE BLEUE
Vente en gros chez l'Agent pour la Belgique : de GERLACHE-de MAERTELAERE PLACE ST. PAUL 23. ANVERS
EN VENTE CHEZ LES MARCHANDS de COMESTIBLES, DROGUISTES, ÉPICIERS, ETC.

9 MÉDAILLES B. A. O. — 3 DIPLOMES D'HONNEUR
ORGUES
DUMONT ET LELIÈVRE
AUX ANDELYS (Eure)
Orgues Médiophone ; Harmoniums églises et salons ; Harmoniums, Harmoniums-harmoniphrase. Orgues des écoles, de 85 fr. à 4,000 fr.
DEMANDER CATALOGUE ILLUSTRÉ. 3037

IL DIRITTO
Journal politique quotidien
de la démocratie italienne
— ANNÉE XXXV —
Grand format, avec supplément littéraire chaque dimanche.
Le Diritto est publié à Rome et envoyé à l'étranger avec la dernière poste du soir.
Conditions d'abonnement pour l'étranger : Un an, 48 fr. Six mois, 25 » Trois mois, 13 »

SOCIÉTÉ ANONYME des
Chemins de fer de la Flandre occidentale
A dater du 15 novembre, le coupon d'intérêt no 74 des actions privilégiées et le coupon de dividende no 81 des actions primitives sont payés au bureau de la Société, 10, Moorgate street, à Londres; au siège de la Société, Marché du Vendredi, D. no 12, Bruges, et chez MM. Balser et Ce, banquiers, à Bruxelles, le premier par 5 shillings 6 deniers (fr. 6-87 1/2) par action, le second par 5 shillings (fr. 6-25) par action.
Les comptes du 1er semestre de l'exercice 1889 avec les pièces à l'appui seront déposés au siège de la Société, conformément à l'art. 49 des statuts, pendant 20 jours à dater du 19 novembre courant.
Bruges, le 4 novembre 1889.
Le directeur gérant, A. CHANTRELL.
3185

SOCIÉTÉ DU CANAL DE BOSSUYT A COURTRAI
En attendant la ratification par les Chambres du projet de convention entre le gouvernement et la Société pour la reprise du canal, le conseil d'administration a résolu de mettre à la disposition des obligataires qui ont fourni leur adhésion l'intérêt de cinq francs prévu par la convention susdite.
En conséquence, l'intérêt de cinq francs sera payé sur la présentation des titres estampillés, à partir du 2 novembre, dans les bureaux de la Banque de Bruxelles. 3146

COMPAGNIE INTERNATIONALE des
WAGONS-LITS
ET DES GRANDS EXPRESS EUROPÉENS
(SOCIÉTÉ ANONYME)

RECETTES NETTES DES VOITURES.	1889	1888
Du 1er janvier au 10 oct.	3,381,017	2,598,926
Du 11 au 20 octobre	162,370	92,762
	3,543 387	2,691,688

Différence en faveur de 1889. fr. 851,699
3184

EL DIA
JOURNAL POLITIQUE
MADRID : Calle de la Libertad, 22.
Ce journal est de ceux qui ont le plus de lecteurs en Espagne et en Amérique ; il s'occupe de préférence des questions économiques.
PRIX D'ABONNEMENT A L'ÉTRANGER
Un an ... fr. 40-00
Six mois ... 20-00
Trois mois ... 10-00
Le payement se fait en chèques ou en timbres-poste. 2328

BOIS DE CHÊNE
L. WILOD VERSPRILLE
Nimègue (Hollande) 2941

Faïence et Cire
Commerce à reprendre pour cause de santé. S'ad. poste rest. A.B.

BOURSE DE BRUXELLES DU 5 NOVEMBRE

Fonds de l'Etat, des prov. et des villes

Belg. 3 1/2 sér. I	102 15 A
— — II	102 15 A
— — III	102 15
— 3	93 75
— 2 1/2	81 — P
Annuités 4 1/2	115 75 A
— 4	106 50
— 3	91 85
Créd. com. 4 1/2	110 15 A
— 4	106 75
— 3	90 50
— 3 p. c. 1861	114 62 P
— 3 p. c. 1868	101 50 A
Ch. de fer vicin.	102 75 P
Brabant 2 1/2	101 50 P
Fl. occid. 1876 4	— —
Hainaut 4 1/2	— —
— 1882 4	101 50 A
Namur 1886 3	87 25 A
Anv. 1887 2 1/2	93 50 A
Blankenberg. 4	— —
Borgerhout 3	— —
Bruges 3 1/2	101 — P
Brux. 2 1/2 86	91 87 A
Charleroi 3	86 — A
Dison 1823 3	— —
Gand 3 p. c. 1885	105 75 A
Gand 3 p. c. 1883	95 50 A
— — 1883	96 75 A
Ixelles 1880 3	86 — A
Laeken 1885 3	85 87
Liége 3 1/2 1853	92 25 A
— 3 p. c. 1860	118 — A
— — 1868	96 50
— — 1874	95 25 A
— — 1878	94 50 A
— — 1887	— —
Malines 1885 3	88 25 P
Namur 1887 3	85 75
Ostende à prim.	80 50 P
— 1877 4	— —
— 1885 3	86 — P
St-Gilles 3	85 85 A
St-Josse-t.-N. 3	86 20
St-Nicolas 4	— —
Schaerbeek 78	50 50 A
— 1880	86 05 A
Termonde 4	107 50 A
Thuin 4	— —
Tournai 1874	50 25
— 1886 3 1/2	99 75
Verviers 1872 3	100 —
— 1888 4	101 — A
Vilvorde 1882 4	— —

Mons-Hautmont	438 — A
Namur-Liége 55	489 — A
— 1859	438 — A
Nord-Belge	445 — A
Nord de la Belg.	436 — A
Oignies (M. gl.).	— —
Ongrée (f. de f.).	518 — P
Plat. de Herve	618 — A
Prod. du Flénu	— —
Providence	600 — A
Quenast (C. de).	— —
— 2e émis.	410 — P
Samb. et M. 4	1010 — A
— 4 1/2	1027 — A
S. Etien.-Rouv.	460 — A
Term. St-Nicol.	472 — P
Terr. dom. Ost.	— —
Tramw. anvers.	— —
— 2e série.	515 —
Bari-Barletta	— —
Tramw. Brescia	491 50 P
— Florentin.	509 — P
Tram Gand	309 —
— Kharkoff.	281 50 P
— Liégeois	— —
— Mad. Esp.	495 —
— Mil. B. Cr.	947 50 A
— Mosc. Rus.	270 — P
— Napolit	517 — A
— Odessa	— —
Ch. fer en Perse	— —
— Piémont.	386 — A
Prague, 5 p. c.	260 — P
Rail. à voie étr.	498 50 A
Tram. B., M., B.	215 — A
— Tiflis	299 — A
— Turin	505 — P
— Varsovie	505 — P
Verr. nat. Jum.	310 — A
Vieil.-Montagne	— —
Wag.-lits 6 p. c.	510 — A
— sér. B, C, D et E	— —
— 5 p. c.	501 — P
H 4 1/2 p. c.	477 50 A

Actions privil. et actions à revenu fixe.

Anv. Gand (p. j.)	— —
Brux.-L.-C. (p.)	432 50 A
Flénu, H. et Bas.	— —
Luxemb. (G. C.)	— —
Mons Hautmont	1095 — P
Nam.-Liége, pr.	684 —
Nam.-L., pr. am.	317 —
Samb. et Meuse	318 — A
S. Gén. ac. de c.	1320 — A
Tourn. à Jurbise	432 50 A

Obligations à revenu variable.

Blat.-Ath (can.)	150 50
Chimay	126 —
Eecloo-Bruges	231 — A
Tram. Dusseld.	230 — A
— 2e rang.	— —
— Vér. et Vic.	95 — P

Actions privil. à revenu variable.

Br.-le-B. à Gand	— —
Boug. Cour Car.	1075 — A
Carr. St-Georg.	155 — A
Chât. (Lam. de)	445 —
Eecle-Gand	— —
Espér.-Longdoz	317 50 A
Fland. occid.	340 — A
Imm. d'Anvers.	— —
Maeseyck (s. a.)	— —
Stalle (act. n.).	535 — A

Banques, Caisses, etc.

Banq. d'Anvers	— —
— de Belgique.	265 — A
— de Bruxelles	720 —
— cent. Anvers	355 — P
— de Charleroi	430 — P
— Gr. c. d'Anv.	765 — A
— de Flandre.	792 50 A
— Hypot. belge	— —
— Nationale	2925 — P
Crem. (Belloye)	755 — A
G. g. rep. et dép.	592 — A
Compt. Esc. de Br.	— —
Créd. g. de Belg.	76 — P
— part de fond.	30 — A
— gén. Liég.	449 —
Imm. d'Anvers.	— —
— de Belgique.	270 — A
— Bruxelloise.	— —
Quart. Léopold.	150 — A
— t. de partie.	15 — A
Société générale	— —
— Parts de rés.	1900 — P

Obligations à revenu fixe.

Aciéries d'Angl.	— —
Acoz	474 — A
Anvers-Gand	440 — A
Anvers-Rotterm	441 —
Ardois. B. Ch. 6	450 — P
Athus (h. fourn.)	— —
B. Belgique 4 1/2	— —
Belge et Italien.	501 —
Bougies de la C.	— —
Br.-le-C. à Gand	438 — A
Belloye 4 1/2 91	1000 — A
— 4 1/2 1893	1000 — A
C. de rep. 3e s.	1000 — A
— 4e s.	— —
Charbonn. belg.	— —
Ch. écon. 3e ém.	511 —
Cockerill 1e s.	— —
— 2e s.	515 — A
— 4 p. c.	495 — A
Crist. Val-St-L.	— —
Dendre et Waes	— —
Ecl. b. h. de Mons	— —
Eclair. du Cent.	— —
Eecloo-Gand	410 — A
Ent. G. T. (S. a.)	492 — A
Esp. B. Fortune	— —
Est-Belge 3 p. c.	440 —
Flandre occid.	449 — A
Fl. occid. 2e ém.	427 — A
Gand-Terneuz.	— —
Gaz (c. du) 1868	— —
— 1874	— —
— 1876	512 —
— Rio-Janeiro	538 — P
Glaces Auvelais	— —
Gl. et ver. Hain.	— —
Gouffre (charb.)	— —
Gr. mae. af. Dour	— —
Hazard (charb.)	460 — P
Houill. b. Charl.	— —
Immob. de Belg.	101 70 P
Intern. de const.	498 —
La Haye (charb.)	— —
Levant du Flénu	— —
Liége à Maestr.	436 — A
Liégeois-Limb.	420 — P
— 5 p. c.	620 — A
Liégeois-Nam.	624 — A
Linières de Brux.	— —
— St-Léonard	— —
Loth (s. anon.).	465 — A
Maeseyck (s. a.)	100 — A
Marcin. et Couil.	501 — P
Merbes-le-Chât.	— —
Mons.-Font.-M.	1015 — P

Chemins de fer et canaux.

Anvers-Gand	— —
Anvers Rotterd.	682 —
— act. de div.	— —
Braine-le-C. à G.	1865 — P
Bruxell. à L.-C.	380 — P
Cent. Sud-Am. (priv.)	515 —
— ord.	— — A
Congo (ch. de f.)	514 —
— non libér.	512 —
— part de fond.	— —
Est-Belge	— — A
Fl. occid. prim.	328 50
Flénu (H. et B.).	1490 — P
Gand-Terneuz.	160 — A
Liégeois-Limb.	141 50 P
Liége-Maestr.	526 — A
Maeseyck (s. a.)	— —
Samb.-et-Meuse	— —
Term. à St-Nic.	— —
Tournai-Jurb.	427 50
Welk. j. B.-P.	160 — P
Blat.-Ath (c. de)	29 — A
Bossuyt-Courtr.	— —

Tramways.

Anv. cap.	— — A
Barmen-Elb., c.	89 —
Id. act. jouiss.	— — A
Brescia (privil.)	— —
Bruxell. (priv.)	302 50
— (ordin.)	172 —
— (divid.)	18 — A
Ch. de fer écon.	240 —
— (second.)	307 50
Id. id. (parts f.)	240 —
Cologne (cap.).	147 — A
— (divid.)	— — P
— (parts f.)	— — A
Francf./M (cap.)	210 — P
— (jouiss.)	102 50 P
Florent. (capit.)	151 —
Gand (cap.)	— —
— (divid.)	— — P
Liégeois (jouis.)	— — A
— (divid.)	— — A
Livourne priv.	215 — A
Napolit. (capit.)	560 — P
— (jouiss.)	— —
— (divid.)	— — A
Odessa (cap.)	101 50 P
— (jouiss.)	86 — A
Railw. à voie étr.	92 50 P
— (parts fond.)	— —
Rome, Mil., Bol.	16 —
Turin	170 — A
Varsovie	— — A

Hauts fourneaux et Fabriques de fer

Cockerill (Ser.).	1065 — A
Marcin. et Couil.	705 —
Ougrée	745 —
Selessin	7 25 A

Hauts fourneaux et Charbonnages.

Acoz (forges d').	90 — A
Alliance	330 — A
Aciér. Angleur.	445 — A
Athus (H.-F.)	1205 — P
Charleroi	775 — A
Châtelet (lam.).	160 — P
Espér. Longdoz	120 — A
Haine-St-Pierre	— —
Halanzy	489 —
Monceau-s/Sam.	715 — P
M.-s/S. (fondat.)	250 — A
Musson (H.-f.).	672 50
Ougrée (fab. fer)	1515 — A
Providence	1900 —
Saint-Fiacre	555 — P
Saint-Léonard	675 — P
Sarrebruck	4200 — A
Thy-le-Château	1225 — A
Vezin-Aulnoye	405 —

Charbonnages.

Amercœur	930 —
Anderlues	2500 — A
B.-Espér. et Bat.	220 —
Carabinier	245 — A
Charbonn. belg.	240 — A
— Pâturages	165 — A
— Réun. Charl.	230 —
Cheval. à Dour.	1475 —
Concorde	935 —
Couchant Flénu	292 50 A
Courcelles Nord	665 — A
Esp. et B. Fort.	875 —
Falnuée	450 —
Fontaine-l'Év.	450 — A
Gosson-Lagasse	1930 — P
Gouffre	410 —
Grand Bouillon	55 — P
Gr. Couty-Spin.	230 — A
Gr. mae. af. Dour	830 —
Gr.-Mambourg.	350 — A
Haine St-P. Nest.	510 —
Hazard	105 —
Hornu et Wasm.	2050 — A
H. un. de Charl.	232 50 A
Kessales à Jem.	2010 — A
La Haye	565 — P
La Louvière	425 —
Levant du Flénu	2300 —
Marihaye à Fl. G.	915 — P
Mons. Bayem.	635 — A

Charbonnages (Suite.)

Monc.-Font.-M.	2025 — A
Noël-Sart-C.-Gil.	350 —
Nord de Charl.	995 — P
Pat. et Beauj. r.	— — A
Poirier	775 —
Prod. au Flénu.	3400 —
Sacré-Madame	— — P
Sars-Longch.	890 —
Trieu Kaisin	380 — A
Ouest de Mons.	265 — A

Zinc, Plomb, Mines.

Astur. des mines	3420 —
Austro-Belge	1100 — A
Nle-Mont. 5e act.	397 50 A
Prayon	320 — A
Vieille-Mont.	285 —

Linières.

Liève à Gand	40 — A
Linière gantoise	— — P
Linière St-Léon	55 —
Lys à Gand	3200 — A

Glaces, Verreries.

Gl. d'Auvelais	1150 —
— Courcelles	905 —
— Floreffe	715 —
— Hain. à Roux	720 — A
Gl. de Moustier.	940 — A
— Oignies	402 50 A
Verrer. Charle.	— — P
— nat. Jumet.	110 — A

Actions diverses.

Atel. Boussu	307 50 A
— c. Malines	112 — A
Auxil. ch. de fer	69 — A
— privilégiées.	151 —
— 1860	— —
Baume et Marp.	340 — P
— p. de fond.	70 —
Boug. de la cour	1050 — A
Comp. Bronzes	— —
Conduites d'eau	630 — A
Eaux d'Utrecht.	320 — A
Ecl. chauff. gaz	— —
— bas. h. Mons	— — A
— privilégiées.	— —
Fent. et chap., c.	410 — A
— — div.	430 — P
Forêt Paulsr.	— — A
Gaz de Rio	690 — A
— — ordin.	1490 — P
Imm. d'Anv. ex.	80 — P
Internat. const.	— — A
Lits militaires.	— — P
Loth (soc. an.).	395 — A
— jouissance.	— —
Métallurgique.	95 — A
Mus. et Pas. Nord	55 50
Pap. Gastuche	140 —
Papet. Saventh.	285 —
Quenast	1250 — A
Stalle (soc. no.).	190 — A
Téléph. (Ce) int.	87 —
— part de fond.	— —
Téléphones Bell	293 — A
— 45 p. c. à vers.	295 — A
Touag. Br-l'Esc.	775 — A
Usin., b. f. Louv.	— — P
Wagons-Lits	455 50
Willebroeck	1425 — P

Actions étrangères.

All. Alstaden	170 — A
— act. privil. 6	762 50 A
Dalhbusch	684 — A
Stolberg (min.).	200 — A
— privil.	500 — A
Aut. Mét. Alp. a.	205 —
Esp. Andalous.	402 —
Nord de l'Esp.	— —
Madrid à Sarag.	314 — P
Réal à Badajoz.	— — A
Fr. B. de Paris et Pays-Bas	— —
Ch. Départem.	545 — A
Ch. d. f. écon. N.	— — P
Dyle à Bacalan.	455 —
Recombrera	350 —
Mat. ch. de fer.	200 — A
Reports et Dép.	475 — A
Sarab. à l'Oise.	305 — A
Saulnes (h.-f.).	1800 — A
Holl. S. c. Neest.	— —
Tramw. à v. Sud	72 50 P
Ital. Tél. et appl.	50 — A
Uz. de Savigliano	800 — A
Lux. Dudelange	660 —
Forges d'Eich.	2300 — P
Guill. Luxemb.	445 — A
— act. pr. 10 p. c.	195 — A
Luxemb. (h. f.).	1648 —
Prince-Henri	303 — A
Rodange (h. f.).	880 —
Rumelange	872 50 A
Rus. Fastewo. 5	279 —
— — 10	279 —
S.-O. unit.	283 50 P
— titres 5 et 10	283 50 P
— — jouiss.	— —
— — 5 et 10	— —
Varsov. Vienne.	463 —
— — jouiss.	265 — P

Fonds d'Etat et de villes étrangers

Arg. Emp. 1886 — 500-1000 liv.	— — P
— 100 liv.	483 —
20 liv.	482 50
B.-A. Emp. 1886 500 liv.	99 50 A
— 100 liv.	100 — A
Catamarca	430 — A
Cordova 1887 500-1000 liv.	93 — A
100 liv.	93 50 A
1888	435 — A
Corrientes	443 75
Mendoza 6 p. c.	447 —
San Juan	— —
Tucuman 6 p. c. 500 liv.	93 — A
— 100 liv.	93 — A
B.-A. (ville) 500-1000 liv.	— — P
— 100 liv.	102 — P
— 20 liv.	— — P
Aut. D. c. pap.	72 35 A
— argent.	73 80 A
Emp. or 1876 4	92 30 A
Emp. 1884	— — A
— 1860	— — A
Grés. Lond. 1865	101 — P
— 1875	101 40 A
— 1863	— — A
— 1883	— — A
Emp. 1886 5 p. c.	101 25 A
— 1888 4 1/2	99 75 A
Bahia (prov. de)	513 —
Congo libéré	76 —
Danemark 3 1/2	— —
Dominic. 100 l.	84 —
— 20 l.	84 —
Egypte D. unif.	463 50
Esp. Dette ext.	75 25
12000 et 24000.	75 — P
E. Cuba 1886	512 — A
Am. 1871 cons.	100 — A
Em. 1877 — 4	118 — A
Fr. Rente 3 p. c.	86 50 A
— amortis.	— —
Emp. nat. 4 1/2	— —
Obl. d. du Nord	103 — A
— Amiens 1871	108 25 A
— Armentières.	476 — A
— Bordeaux, 3	101 — A
Obl. Lille 1860.	106 — A
— — 1863.	115 — A
— — 1868.	— — A
— Lyon 1880	— —
— Paris 1855/60	— —
— 1865	524 — A
— 1869	— — A
— 1871	— — A
— 1875	520 — A
Holl. E. hol. 2 1/2	— —
— 3	— —
— 3 1/2	— —
Vil. Amsterdam	— —
Créd. com. 1871	— — A
Vil. Rotterdam	— — A
Hong. E. 1873 5	— —
— — pap. 5	84 25 A
— — 1881 4	87 30
Ital. Rente 5 p. c.	94 — P
Emp. Roth. 1857	99 30 A
— Pont. 1860/64	94 50
— Pont. Blount.	460 — A
Foligno 1872 6	— — P
Ville de Naples.	85 50 A
Rome obl. 1888	472 — P
— 1884/85	450 —
Norvège, 3 1/2	— — A
Port. Emp. 1858	67 75 A
Emp. 1856 1878	67 75 A
— 1889. 4 1/2	— —
— 1880/1884	68 20
— — 100 l.	68 20
— — 20 l.	68 40
Emp. 1888, 4 1/2	500 — P
Lisbonne unit.	— —
— titre de 5	429 —
Russ. E. Rothsch. 1862	103 25 A
— 1867 et 69 4	467 —
— titre de 5 4	467 —
— 1875 cons.	100 —
— 1889	— — A
— 1889	— — A
— 1864 à prime	— — A
— 1866	— —
Suède 1878	— —
— 1880	— —
Turq. Dette c.	17 05 P
Uruguay 1888 500-1000 liv.	88 — A
— 100 liv.	88 — A

Obligations étrangères.

Angl. Rio-Gde, 6	— — A
Arg. Santa-Fé, 100 liv.	451 —
— 20 liv.	— — P
— 5 p. c. 20 liv.	391 50
— 500 fr.	— —
Aut. Ch. de fer 1re et 2e ém.	414 — A
— 9e ém.	399 — A
— 10e ém.	393 — A
Nouv. réseau 3	— — A
— Obl. 1873	— —
Domaniales, 5	396 — A
Ch. Lomb. anc. 3	310 — A
— 1871 5	306 — A
— Sud. Aut. 5	— —
Vienne-Aspang.	368 — A
Brésil. Rio-Gde	345 — A
— Bahia e Minas	493 50 P
Equat. Guyaq.	434 — A
Esp. Andalous.	347 50 A
Ast. Gal. Léon 1e	358 — A
— — 2e	— —
— — 3	136 50 A
Cordoue-Séville	370 —
Madrid-Sar.-Al.	371 50
Saragosse, 2e h.	— —
N. Esp. 1re s.	390 — A
— 2e s.	310 —
— 3e s.	— —
— 4e s.	310 — A
— 5e s.	— — A
Ouest Espagne.	434 — A
Pampel. Spéc.	365 —
Sarag. à Pamp.	— —
— à Barcel.	370 50 A
Réal à Badajoz	521 —
Fr. Ch. départ.	— —
R. de 1886 à 1956	— — A
R. de 1887 à 1985	— —
R. de 1888 à 1985	— —
Ch. éc. du Nord	500 — P
Dyle et Bacalan	500 — A
Est de Lyon	345 —
Mat. Fr.-Belge	494 — P
Arg. (ch. de f.). Santa-Fé	393 — A
Holl. Cent. holl.	— —
La Haye (tr. de)	— —
Ital. Bra à Caval.	305 — P
Central Vescas.	— —
Livourne S. G. B.	321 — P
Ch. Méridion.	311 — A
— titre de 5	311 — A
— titre de 10	311 — A
Ch. Bons Mérid.	— — P
Méditerran. 3	293 —
Mér. rés. l'Adr.	293 —
Sicile soc. ital.	293 —
Nord-Milan	— —
Crédit luxemb.	— —
Dudelange	522 — P
Ch. f. Guil.-Lux.	427 — P
Haut fourn. L.	— — A
Prince-Henri, 3	408 — A
Rodange (h. f.).	— —
Rumelange	— —
Port. C. de f. P. (Ge R.) 4 p. c.	— —
— Trans. Af. 5	99 50 P
Russ. Cr. f. m. 5	410 — A
— Cr. f. m. 4 1/2	391 — A
Ch. de fer russes	380 — A
— Transcaucas	370 — A
Varsovie-Vienne	376 — A
Serbie, Ch. Serb.	430 — A
Suède, E. hypot.	510 — A
Vénézuéla (ch. vénézuéliens)	264 — P

Coupons en souffrance.

Bossuyt-Court.	288 — A	Crédit luxemb.	235 — A
— estampil.	286 50	Turc Rustch. V.	214 — A
Welkenraedt	326 — P	Ch. émis. 1870.	214 — A

(Voir bulletin sous la rubrique renseignements financiers.)

Changes, cours moyens.

Amsterdam	208 625	Vienne	211 50
Berlin	123 525	Italie	98 60
Londres	25 2375	Genève	100 025
Paris	100 025		

Taux de l'escompte.

Belgique (B. nat.).	4 à 4 1/2	[illegible]	5 1/ à 0
Amsterdam	2 1/2 à 3	Madrid	4 0/0 à 0
Paris	3 0/0 à 0	Lisbonne	5 1/2 à 0
Londres	5 0/0 à 0	Suisse	3 0/0 à 0
Allemagne	5 0/0 à 0	St-Pétersbourg	5 1/2 à 0
Vienne	3 1/2 à 0	Copenhague	2 à 2 1/2
Brême	2 3/4		

Imp. de J. GOOSSENS rue des Sables, 17.

10 centimes

A 60e année. N° 308

LUNDI 4 NOVEMBRE 1889

Administration:
RUE DES SABLES, 17

LUNDI 4 NOVEMBRE 1889

Rédaction:
RUE DES SABLES, 17

L'INDÉPENDANCE

CONSERVATION PAR LE PROGRÈS

BELGE

10 centimes le numéro
POUR TOUTE LA BELGIQUE & A PARIS
15 centimes à l'étranger
POUR TOUS LES PAYS DE L'UNION POSTALE

BUREAUX A PARIS, rue Richer, 28.
BUREAUX A LONDRES 107, Fleet street.

LES ANNONCES SONT REÇUES
En Belgique, au bureau du journal, rue des Sables, 17, et à l'Agence Havas, 89, Marché-aux-Herbes, à Bruxelles.
En France, à Paris, chez MM. Lagrange, Cerf et Cie, 8, place de la Bourse.
En Angleterre, à Londres, Sells' Advertising Agency, 167, Fleet str., Rudolf Mosse, Queen Victoria str., 18, chez John F. Jones, 186 Fleet str.t, Cowie et Ce, 17 Gresham str.
En Allemagne, en Autriche, en Suisse, chez Rud. Mosse, à Cologne, Berlin, Francfort, Strasbourg, Munich, Hambourg, Leipzig, Stuttgart, Vienne et Zurich.
En Italie, à Milan, H. Berger, via Broletto, 25; Haasenstein et Vogler, Milan et Turin.
En Hollande, chez MM. Rijgh et Van Ditmar, à Amsterdam et à Rotterdam.
Luxembourg, chez M. Schroell.

Abonnement :

BRUXELLES	Un an	22 francs
	Six mois	11 —
	Trois mois	6 —
PROVINCE	Un an	24 francs
	Six mois	13 —
	Trois mois	7 —
ÉTRANGER (Union postale) Europe	Un an	42 francs
	Six mois	22 —
	Trois mois	12 —

ON S'ABONNE :
DANS TOUS LES BUREAUX DE L'UNION POSTALE
et
En Belgique : Au bureau du journal, rue des Sables.
A Paris : M. Mahler, rue Richer, 28.
Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.
Arthaud, faubourg Saint-Martin, 48.
A l'étranger : A la poste et chez les principaux libraires.

1re Edition du matin

BRUXELLES, 3 novembre

REVUE POLITIQUE

Après les entrevues et les voyages de souverains, voici les entrevues et les voyages de ministres. Ces derniers ne sont nécessairement que la conséquence des premiers. Les hommes d'Etat ont à compléter et à parfaire dans le détail les résultats des entretiens de leurs souverains. C'est le but évident de la visite que le comte Kalnoky fait en ce moment à Friedrichsruhe, au prince de Bismarck. Le ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie et le chancelier de l'Empire allemand ont évidemment à s'entendre et à combiner leur action pour donner une sanction pratique au rapprochement entre la Russie et l'Allemagne qui semble avoir été la conséquence des entretiens du Czar avec Guillaume II et le prince de Bismarck. Il est clair que la question bulgare fera l'objet des conversations des deux hommes d'Etat. Nous saurons bientôt sans doute s'ils auront réussi à trouver la formule d'un arrangement donnant satisfaction à la Russie. La question bulgare est, en tous cas, de toutes les questions européennes celle dont la solution paraît la plus urgente, car il suffirait de bien peu de chose pour mettre directement en conflit, à ce propos, l'Autriche et la Russie. Sans parler même de la Bulgarie, il y a déjà suffisamment d'éléments de discorde et de trouble dans les derniers événements de Crète et de Serbie pour autoriser la supposition que c'est surtout de l'Orient qu'il sera question ces jours-ci à Friedrichsruhe.

On dit qu'après le comte Kalnoky, M. Crispi ira, à son tour, à Friedrichsruhe. Mais ce ne sera que plus tard, après la rentrée des souverains allemands, qui ne sont attendus à Berlin que pour la seconde quinzaine de novembre.

Pendant que les hommes d'Etat engagés dans la triple alliance délibèrent ainsi, la polémique continue entre Français et Italiens à propos de la question de Tunisie. Il s'agit du reproche fait à M. Jules Ferry d'avoir manqué à des engagements formels pris vis-à-vis de l'Italie, en établissant le protectorat de la République sur la Régence. Notre correspondant de Rome a déjà rétabli les faits avancés et complètement travestis par la presse officieuse italienne dans le but évident d'exciter le sentiment des Italiens contre la France. M. Jules Ferry s'est défendu en ce qui le concerne personnellement. Le *Journal des Débats* explique à son tour la nature des engagements pris et cette explication mérite d'être notée, car elle met en pleine lumière la duplicité de ceux qui mènent cette campagne contre M. Jules Ferry et la République française.

C'est un fait absolument acquis aujourd'hui que c'est au congrès de Berlin que l'on donna carte blanche à la France en ce qui concerne la Tunisie, non pas M. de Bismarck, comme on l'a dit d'abord, mais le cabinet de Londres, qui venait d'irriter vivement les puissances méditerranéennes par l'annexion de l'île de Chypre. Le *Journal des Débats* rappelle que c'est alors que le marquis de Salisbury déclara « que le gouvernement anglais n'avait jamais ignoré que la présence de la France sur les côtes d'Algérie, appuyée comme elle l'est par une force militaire imposante, devait avoir pour effet, quand elle jugerait opportun de l'exercer, de lui donner le pouvoir de peser, avec une force décisive, sur le gouvernement de la régence de Tunis, sa voisine. C'est là un résultat, continuait-il, que nous avons reconnu comme inévitable et que nous avons accepté sans répugnance. » Il y a eu entente formelle, on le voit, entre le gouvernement anglais et le gouvernement français, et cela dès 1878, au sujet de la question de Tunis; il est plus que vraisemblable que la chancellerie allemande a été tenue au courant de cette entente, et qu'elle n'y a mis aucun obstacle; mais l'entente directe et concrète ne s'est produite qu'avec l'Angleterre, le lendemain même du jour où la convention anglo-ottomane relative à Chypre a été connue.

Pendant trois ans, ajoutent les *Débats*, le gouvernement de la République conserva en poche le consentement de l'Angleterre. Il savait pouvoir compter sur l'attitude passive et plutôt bienveillante de l'Allemagne. Pourquoi n'a-t-il rien fait pendant ces trois années? Son abstention montre que l'œuvre diplomatique accomplie, sur ce point, par M. Waddington, à Berlin, avait le caractère d'une simple précaution prise, et non pas d'un commencement d'action. Le gouvernement de la République, désireux alors, comme il l'a toujours été depuis, de conserver les meilleurs rapports avec l'Italie, tenait essentiellement à éviter tout ce qui aurait pu froisser les susceptibilités de cette puissance. Qu'il ait déclaré à cette époque n'avoir aucun projet immédiat sur la Tunisie et que sa politique consistait seulement dans le maintien du *statu quo*, le *Journal des Débats* l'admet. Seulement la situation se trouva subitement modifiée le jour où l'Italie, qui cherchait depuis longtemps à exercer une influence politique prépondérante dans la Régence, commença à porter de ce côté son activité coloniale, en se rendant maîtresse des chemins de fer de la Régence. Dès ce moment, la France n'avait plus qu'à consulter ses intérêts en Algérie, dont la Tunisie est géographiquement une dépendance. Aussi longtemps qu'il y a eu à Tunis une puissance musulmane faible et inoffensive, la France s'est loyalement conformée à l'engagement pris vis-à-vis de l'Italie; quand une autre influence, celle de sa rivale, a voulu s'y établir, elle a pris les devants et personne ne saurait contester l'absolue légitimité de son action.

Que l'amour propre des Italiens se sente froissé de ce mécompte, on le conçoit; mais que les journaux officieux du gouvernement cherchent à fausser l'histoire écrite dans les livres bleus, rouges et jaunes distribués aux Parlements et dans la correspondance diplomatique officielle, cela passe les bornes de la naïveté dans le machiavélisme.

Les journaux anglais nous apportent aujourd'hui le texte de la charte octroyée à la « British South Africa Company » pour l'occupation et l'exploitation de la « Zambezia », c'est-à-dire de toute la région comprise entre la rive méridionale du Zambèze et le Transvaal. Il résulte du texte même de la charte que, pour la première fois, l'Angleterre avoue officiellement son intention de s'annexer quelque jour les territoires acquis par les Sociétés financières et industrielles de colonisation. Elle se réserve, en effet, le droit de racheter, au bout de vingt-cinq ans, les établissements de la « South Africa Company ». Elle impose à celle-ci l'obligation de conformer sa politique, sa législation sur les territoires acquis, aux instructions qui lui seront données par le gouvernement britannique. Dès maintenant, la Compagnie s'engage à pratiquer certaines mesures que lui dicte l'Etat anglais : prohibition de la vente des alcools aux indigènes, suppression de l'esclavage, etc., et à arborer le drapeau britannique et nul autre. C'est, en somme, la Grande-Bretagne qui s'empare, par personne interposée, d'un nouvel Empire africain, trois fois grand comme le Royaume-Uni. Dès que le terrain sera complètement déblayé, que les pays acquis seront mûrs pour l'établissement de l'autorité britannique, la substitution officielle de celle-ci à l'initiative privée représentée par la « British South Africa Company » se fera d'elle-même, et la grande puissance maritime et coloniale, qui s'est enrichie autrefois des territoires de la Compagnie des Indes, se trouvera maîtresse d'une nouvelle et riche colonie destinée à compléter les acquisitions territoriales qu'effectuent en ce moment d'autres grandes Compagnies industrielles : celle de l'Est africain, celle du Niger, celle du Nord de Bornéo.

Comme nous le faisions pressentir récemment, cela n'ira, toutefois, pas sans quelques difficultés. En Angleterre même on ne se dissimule pas que le Portugal qui a des prétentions sur certains des territoires visés par la charte de la « British South Africa Company », va protester contre le programme de celle-ci; et que le Transvaal, dont toutes les espérances d'agrandissement vers le nord vont se trouver frustrées, ne se résignera peut-être qu'au prix de certaines compensations, telles que la cession du Swaziland dont il a déjà été question. Mais, de plus, la « British South Africa Company » paraît avoir à redouter les résistances du roi du Matebeland, l'un des territoires les plus riches et les plus vastes de la sphère d'opérations, et peuplé par une race aussi guerrière que celle du Zululand, dont elle est du reste originaire. Le roi du Matebeland a cédé son domaine à la Compagnie anglaise moyennant un prix dérisoire, et l'on craint qu'à la vue des avantages énormes que tireront les Anglais de ses mines d'or et autres richesses, il ne regrette le marché et ne prenne les armes pour rentrer en possession de son domaine. Mais toutes ces difficultés parfaitement prévues n'attiédissent pas la courageuse initiative des Anglais, décidés à agrandir leur immense Empire et à dédaigner tous les obstacles qui semblent s'opposer à la satisfaction de leurs nouvelles convoitises.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR ALLEMAND.

(De notre correspondant.)

Constantinople, samedi, 2 nov., 5 h. 25 s.

L'Empereur et l'Impératrice sont arrivés à 11 heures et ont été reçus avec la plus grande solennité. Leurs Majestés ont été aussitôt conduites à Yildiz-Kiosk. Dans la première voiture avait pris place l'Impératrice, ayant à ses côtés le Sultan et en face d'elle Tewfik pacha, ambassadeur de Turquie à Berlin. Dans la deuxième voiture, l'empereur Guillaume, le prince Henri et le grand-vizir. La réception a été splendide et l'attitude du populaire très enthousiaste.

—

Berlin, samedi, 2 novembre.

La *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* dans un article consacré à la visite de l'Empereur à Constantinople, fait ressortir que cette visite crée de nouvelles garanties de paix et contribuera à la prospérité et au bien être du pays et du peuple. L'Allemagne en sera reconnaissante à son Empereur.

LE PRINCE DE GALLES EN ÉGYPTE.

Le Caire, samedi, 2 novembre.

Le Khédive et le prince de Galles ont passé aujourd'hui la revue des troupes égyptiennes et anglaises.

Les troupes ont exécuté des mouvements d'ensemble.

—

Le Caire, dimanche, 3 novembre.

A la revue qui a été passée par le prince de Galles, le prince Georges et le Khédive, il y avait 15,000 hommes de troupes anglaises et 3,000 Egyptiens.

Après la revue le prince de Galles et son état-major, à la tête de toutes les troupes, est allé saluer le Khédive.

Le prince a dîné le soir chez sir Eveling Baring.

LE PRINCE FERDINAND DE BULGARIE.

Vienne, dimanche, 3 novembre.

Le prince Ferdinand a quitté Vienne dans le plus strict incognito; il désirait que son passage en Serbie ne fût pas connu. Le *Fremdenblatt* de Vienne ayant fait connaître le départ du prince, le représentant bulgare à Vienne télégraphia au prince Ferdinand, à Pesth, que son départ s'était ébruité.

Le prince annonça alors officiellement par télégraphe à Belgrade son passage en Serbie.

Le prince arrivera lundi à Sofia et remettra l'après-midi son message au Sobranié.

Dans certains cercles de Vienne on craint des manifestations russophiles, lorsque le prince traversera la Serbie.

L'ouverture du Sobranié aura lieu demain lundi.

LES FINANCES DE LA SERBIE.

Belgrade, samedi, 2 novembre.

Les recettes sont évaluées dans le projet de budget à 43,437,315 francs et les dépenses à 47,661,856 francs.

Les recettes sont plus élevées que l'année précédente et que celles de 1886 et de 1887. Le déficit, qui s'élève à 4,224,541 francs, sera couvert par la création d'un impôt de consommation et par des économies.

LE CONGRÈS PAN-AMÉRICAIN.

Washington, samedi, 2 novembre.

Le délégué des Etats-Unis au congrès panaméricain a déclaré dans la séance d'hier que la laine de la République Argentine ne fait pas concurrence à celle des Etats-Unis. Si cela était, les Etats-Unis s'arrangeraient de manière à laisser entrer cet article en franchise de droits, à la condition que la République Argentine laisse entrer chez elle en franchise de droits la laine à l'état manufacturé.

GRÈVES DE HOUILLEURS EN ALLEMAGNE.

Metz, samedi, 2 novembre.

Les ouvriers des houillères de la Sarre et de la Moselle, à l'Hôpital (Lorraine), se sont mis en grève depuis jeudi. Ils réclament une augmentation de salaires.

LA GRÈVE DES DOCKS.

Londres, dimanche, 3 novembre.

Les craintes de grève parmi les ouvriers du port s'accentuent.

Une vive animosité continue à se manifester entre les anciens grévistes et les black-legs. Les gabariers, de leur côté, parlent également de cesser leur travail.

Une grève en ce moment serait désastreuse, puisque c'est l'époque de l'année où les expéditions sont considérables.

Dans une réunion tenue à Wittechapel, les ouvriers ont décidé qu'ils ne travailleraient que pour les patrons qui leur payeraient 4 shellings pour la journée et qui payeraient également le travail de nuit.

Les négociations se poursuivent entre patrons et ouvriers par l'entremise de lord Brassey.

NOUVELLES DE STANLEY.

Une dépêche reçue à Leeds, émanant du capitaine Nelson, qui est avec l'expédition Stanley, dit que celui-ci arrivera à Zanzibar en janvier prochain.

Le *Journal des Débats* publie une dépêche qu'il a reçue de Rome, ainsi conçue :

Il paraît que les Italiens veulent frapper une monnaie coloniale d'argent du type de cinq francs. Cette monnaie aurait cours dans les colonies italiennes et en Italie même, mais non dans les pays de l'Union latine. Cependant, si cette monnaie a l'apparence qu'on prétend lui donner, la confusion avec la pièce de cinq francs légale serait trop facile.

Cette nouvelle est-elle exacte? Si elle l'est, la mesure indiquée serait-elle bien correcte et en harmonie avec l'interdiction de la frappe de cinq francs d'argent qui est la loi de l'Union latine? En fondant les écus actuels qui sont à son effigie, pour les transformer en monnaie dite coloniale ayant cours en Italie, le gouvernement italien ferait disparaître en tout ou en partie l'excédant de monnaie d'argent qu'il s'est obligé à payer en or à la Banque de France.

Ce procédé, s'il est admissible, pourrait servir à d'autres. M. Beernaert pourrait baptiser les pièces de cinq francs, sous le titre de monnaie coloniale *ayant cours en Belgique et non dans l'Union latine*, et il s'exonérerait à peu de frais de la charge éventuelle de rembourser 200 millions en or, bénéfice brut 60 millions.

Si l'Italie a pour client le roi Ménélick, M. Beernaert ne serait pas embarrassé de trouver quelque roi nègre pour lui rendre le même service.

Bulletin hebdomadaire

DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

N'étaient les Varsovie-Vienne qui ont fait un nouveau plongeon de 480 à 450, il n'y aurait pas lieu de trop mal apprécier la semaine qui vient de finir. Coupée par les fêtes de la Toussaint, elle a manqué d'entrain cependant, en quoi elle n'a pas beaucoup différé de ses devancières. On sait que la Bourse est entrée dans une période bizarre de morte-saison hors saison. Activité en été, inaction en automne, voilà deux anomalies qui se compensent.

La baisse des Varsovie est due à l'incertitude persistante des actionnaires au sujet des intentions du gouvernement russe. D'aucuns prétendent que le ministre des finances obligera la Compagnie à fixer à 43 p. c. le chiffre des transports entre le Varsovie-Vienne et la société de Dombrova; d'autres qu'il exigera l'abandon au profit de l'Etat des deux tiers des bénéfices du Varsovie-Vienne excédant la somme nécessaire à l'attribution d'un dividende de 6 roubles par action. D'autres, enfin, les pessimistes à outrance, vont plus loin encore; ils estiment que les deux mesures seront cumulées. Nous sommes persuadés pour notre part que, tout en maintenant ce qu'il considère comme son droit, le gouvernement saura sauvegarder les intérêts engagés dans l'entreprise du Varsovie-Vienne. Le passé est à cet égard une garantie : la Russie n'a jamais méconnu les droits de ses créanciers; les capitaux étrangers attirés chez elle n'ont jamais été victimes des procédés gouvernementaux. Rien n'autorise à prétendre qu'il en puisse être autrement dans l'espèce.

Nous avons eu une certaine faiblesse de la Rente espagnole qui a fléchi un instant jusqu'à 74 13/16, sur le bruit que le gouvernement espagnol allait frapper d'un impôt le revenu de sa rente extérieure; mais elle est remontée aussitôt à 75 1/8. Le budget de 1890-1891 présenté aux Cortès par le ministre des finances, et dont nous avons donné les chiffres, révèle une amélioration réelle dans l'état des finances de la péninsule. L'impôt dont il est question sur la rente intérieure n'implique nullement une mesure analogue quant à la dette extérieure. La mesure serait du reste d'une loyauté fort discutable, étant donnés les sacrifices qu'ont déjà dû s'imposer les porteurs de rente extérieure d'Espagne, et ce pays est trop intéressé encore à se ménager l'appui éventuel de l'épargne étrangère pour la décourager par une atteinte aussi imprévue.

Le Turc a une bonne tenue à 17-10, et les Lots des chemins de fer ottomans à 71-25.

On a traité quelques Sud-Ouest de Russie de 288 à 283-50. Les Fastowo ont quelques affaires à 282 50; les recettes de septembre sont pour cette dernière Compagnie en diminution de 133,000 roubles. Les Canadian-Pacific sont au calme plat à 367, en dépit d'une succession de bons bulletins de recettes : l'augmentation pour les neuf premiers mois de 1889 se chiffre par 1,679,000 dollars.

La crainte de voir frapper d'un impôt les coupons des Compagnies de chemin de fer en Espagne ramène les Saragosse à 311; elles se relèvent toutefois à 314-50.

Les opérations de report ont été assez onéreuses cette semaine, mais ce resserrement d'argent était prévu, et il a été accepté de bonne grâce par les spéculateurs.

On ne peut s'apercevoir encore au marché du comptant du remploi des coupons de novembre; aussi l'activité y fait encore défaut, sauf toutefois pour les valeurs qui touchent à l'industrie du fer et du zinc.

Nos rentes 3 1/2 ont unifié leurs cours à 102-10; le 3 p. c. a fléchi de 94-75 à 93 55. Ce sont là des variations peu communes parmi nos fonds d'Etat, et qui dénotent bien l'étroitesse actuelle du marché.

Les valeurs des Banques n'ont que des affaires restreintes : les Banque nationale sont fermes, 2,920, à cause de la cherté de l'argent; fermeté aussi des Banque de Bruxelles par suite de sa grosse participation dans l'affaire des hauts fourneaux de Rumelange. Lourdeur des Parts de réserve à 1,850, sous l'influence d'appréhensions quant à l'extension de la grève charbonnière.

Pendant que ces craintes alourdissent sensiblement les actions de nos charbonnages, les titres sidérurgiques montent avec entrain : nous retrouvons les Halanzy à 486, les Monceau-sur-Sambre à 715 ex-coupon de 35 fr., les Musson à 675, les Thy-le-Château en hausse de 50 francs, à 1,165.

Les Cockerill cotent 1,060 ex-coupon de 50 fr. Le rapport pour l'exercice 1888-89 accuse un bénéfice brut de 2,927,740 fr. inférieur de 250,000 environ au chiffre de l'exercice précédent. Cette diminution est due à ce fait que l'évolution industrielle qui s'est produite n'a guère profité à l'exercice clos le 30 juin. Après les prélèvements statutaires, il reste un solde disponible de fr. 1,113,689-37 qui permet de distribuer un dividende de 50 francs aux actionnaires; une somme de 284,960-05 est réservée pour la liquidation partielle des pertes sur fourniture de malles-postes à l'Etat belge.

Des valeurs de Tramways il est peu question; nous ne nous y arrêterons donc pas.

Hausse des actions à zinc et notamment des Asturienne des Mines qui s'enlèvent jusqu'à 3,400; les Austro-Belge gagnent 40 fr. à 1,070 et les Vieille-Montagne 20 fr. à 375.

Il y a hausse également en glaces et verreries : les Auvelais montent de 1,090 à 1,175; les Courcelles de 880 à 900. Notons aussi les actions de la Société des verreries nationales de Jumet, en reprise sérieuse de 70 à 110.

Les actions étrangères ont de la fermeté. Les Alstaden montent de 135 à 160, les actions privilégiées sont à 755; les actions nouvelles, privilégiées et jouissance de la Société d'Alstaden seront cotées à partir du 4 novembre. Les Dahlbusch valent 683.

Hausse des Alpines à 207, parce qu'il est question de la conversion des obligations 5 p. c. de cette compagnie. Les Dyle et Bacalan restent demandées à 455; les Prince Henri sont demandés à 302 50; par contre les Guillaume-Luxembourg, qui, il y a huit jours, se rapprochaient de 500, tombent lourdement à 464, les achats pour compte berlinois ayant cessé.

On continue à traiter largement les titres minier du Luxembourg : les Rodange sont en baisse légère à 875 fr., les Rumelange gagnent 30 fr. à 835, les Eich sont demandés à 2,225, et les Hauts Fourneaux luxembourgeois à 1,645.

Une baisse sensible de l'agio sur l'or à Buenos-Ayres reporte l'attention sur les valeurs argentines qui se relèvent quelque peu. On apprécie favorablement d'autre part la mesure votée par les Chambres argentines ajournant toute nouvelle concession de chemins de fer et autres avec garantie de l'Etat.

Les divers emprunts brésiliens ont de la fermeté : l'emprunt 4 p. c. récemment émis se négocie à 91 5/8 p. c.

Les fonds hongrois, russes, portugais et dominicains font bonne figure à la cote.

Nous ne finirons pas cette revue sans exprimer nos sentiments de condoléance à la famille de M. Achille Alexandre, agent de change, décédé cette semaine. Membre de la commission de la bourse et du comité de liquidation, M. Alexandre ne brillait pas d'un vif éclat au firmament de la finance, mais c'était un modeste travailleur, sensible et sympathique qui a emporté avec lui les regrets de la Bourse tout entière.

La Ville

On nous assure que S. A. R. le prince Albert entrera peut-être cette année même à l'école militaire, bien que le jeune prince n'ait que quatorze ans et demi.

M. De Bruyn, ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, a reçu samedi, à deux heures de l'après-midi, la délégation ouvrière du Borinage. Cette délégation était composée de cinq personnes, MM. Fauviaux, Maroille, Aucquier, un mineur de Wasmes et un mineur de Jemappe. Le gouverneur du Hainaut ne l'accompagnait pas.

L'honorable ministre, qui a fait un accueil très bienveillant aux ouvriers, les a priés d'abord de lui exposer la situation du Borinage, et de formuler leurs griefs.

Les ouvriers se plaignent, a dit en résumé un des délégués, que l'augmentation du prix du charbon n'ait pas entraîné une hausse du salaire. Ils critiquent aussi la façon dont l'inspection des mines est organisée. Enfin les mineurs demandent que l'on constitue sans retard un conseil d'arbitrage et de conciliation sous une forme provisoire, en attendant le rouage légal, pour que leur différend avec les patrons soit bientôt tranché.

M. De Bruyn a promis aux délégués d'intervenir auprès du gouverneur du Hainaut et auprès des bourgmestres, afin de hâter l'expédition des formalités que nécessite la formation d'un conseil de l'industrie et du travail.

L'honorable ministre a conseillé aux délégués d'user de leur influence vis-à-vis des ouvriers pour les engager à ne pas abandonner le travail. Une grève serait un grand malheur pour le pays. Les charbonnages allemands en profiteraient pour introduire leurs produits en Belgique, et la concurrence qu'ils font en temps normal est déjà suffisamment redoutable.

Les réponses de M. De Bruyn ont été empreintes, paraît-il, d'une parfaite courtoisie.

L'entrevue du ministre et des délégués ne s'est terminée qu'à 5 heures et demie.

—

Nous avons annoncé dernièrement qu'un envoi important de bouches à feu devait être fait par l'usine Krupp en destination de Namur.

On vient, en effet, d'y recevoir vingt-et-une pièces de canon; mais ces pièces ne doivent cependant pas rester à Namur. Elles seront dirigées sous peu vers la place d'Anvers, à la défense de laquelle elles sont destinées.

—

Le général Pontus, ministre de la guerre, a décidé depuis quelques jours que la première remise accordée aux miliciens sur leur masse, serait dorénavant supprimée. Cette première remise s'élevait de trente à cinquante francs, selon les régiments. Nos militaires auront donc à supporter cette aggravation de frais. Et l'on devra les astreindre à la retenue extraordinaire, mesure qui consiste à leur accorder seulement six centimes de solde par jour, au lieu de 30 centimes environ.

Cette décision est vivement critiquée dans tous les cercles militaires.

—

Sous les hautes voûtes du palais de la Bourse, dans le *hall* qu'emplit, chaque jour, le vacarme de la corbeille, s'est ouverte vendredi et fermée dimanche une assez intéressante exposition de modes d'hiver. On avait fait au commerce bruxellois un appel qui n'a peut-être pas été écouté autant qu'on l'eût souhaité. Le nombre des exposants était restreint et certains étalages paraissaient bien maigres dans l'immense salle. Mais il y avait, par contre, de jolies choses, disposées avec un goût parfait.

Des modistes s'étaient distinguées, en voyant le choix de chapeaux le plus embarrassant qui se puisse imaginer. Chapeaux de pluche à large bord; feutres emplumés; mignonnes capotes de velours et de crêpe de Chine; sombreros, torréadors, boléros, rehaussés de grelots et de pompons; chapeaux à jour, diadème de fleurs, de satin et de jais laissant voir les torsades des cheveux, disaient toutes les ressources, toutes les malices, tout l'art de la coiffure moderne, dans un déploiement chatoyant de nuances délicates, de nuances « nouvelles » pour parler comme les arbitres de la mode, bien qu'il n'y ait de nouveau, dans ces nuances, que le nom que changent d'éternels caprices.

Il y avait aussi des bouquets, des guirlandes de fleurs artificielles jouant la nature à s'y méprendre, imitées avec une perfection rare; une exposition de coiffure très remarquable, très artistique, couronnée par une figure de cire drapée de soies couleur du ciel, poudrée à frimas sous un grand chapeau blanc et tenant de son bras nu une lampe électrique en la pose de la Liberté de Bartholdi. Il y avait des vêtements féminins de fête et de deuil, des costumes de cheval, de chasse, de voyage, d'élégants dés habillés de chasse, des éventails, des chaussures d'intérieur, de ville, de bal et de soirée, de la parfumerie, de la lingerie.

Il y avait enfin une collection de corsets de satin et de soie, de peluche et de brocard, qui auraient tenté un saint et devant lesquels bien des visiteurs sont restés rêveurs.

La Province

LA GRÈVE DES DOCKS

A ANVERS.

(De notre envoyé spécial.)

2 novembre, 9 heures 30 soir.

Les ouvriers des docks ne se sont pas encore mis en grève comme ils en ont l'intention; ils attendent la réponse des *stevedores* et des *baesen* des Nations à qui ils ont fait connaître leur ultimatum.

Vous connaissez déjà les causes de leur mécontentement; le travail, de temps immémorial, cessait pour eux à 5 heures du soir; l'année dernière, une modification du règlement des douanes a prolongé la tâche de deux heures à partir du 1er novembre et, tout l'hiver dernier, les ouvriers ont travaillé pendant ces deux heures supplémentaires sans demander d'augmentation de salaire. Aujourd'hui ils demandent cette augmentation, et si on la leur refuse, ils sont décidés à cesser le travail.

Ce soir, à 5 heures, les clairons de la fanfare socialiste ont sonné le rassemblement, et l'ouvrage a aussitôt cessé à tous les bassins et sur tous les navires, sauf pour deux steamers dont les entrepreneurs de déchargement ont spontanément alloué à leurs ouvriers une indemnité de 50 centimes sur la journée entière et un supplément de salaire correspondant aux heures de travail extraordinaire.

Les ouvriers des docks se sont réunis, après avoir quitté les bassins, sur la plaine Falcon où ils se sont formés en cortège.

A 6 heures, la colonne forte d'environ deux mille hommes s'est mise en marche, précédée par des clairons et un tambour et par le drapeau rouge coiffé du bonnet phrygien de la section socialiste d'Anvers; la colonne est escortée par de nombreux porteurs de torches; sur des transparents de coton blanc on lisait en lettres noires :

« *Association des ouvriers des docks d'Anvers.*

Les « stouvers » et les « baesen » des Nations s'engraissent de notre sueur!

Pas de travail de nuit ni de dimanche!

Ouvriers des docks, suivez nous au meeting. »

Le cortège s'est dirigé en bon ordre, presque militairement, vers la Grand'Place, par la plaine de Hesse, le Klapdorp et la rue Porte-aux-Vaches.

En défilant devant l'hôtel de ville, les ouvriers ont entonné *la Marseillaise* et le refrain socialiste : *Vive la République!*

Puis, sur des ordres donnés tout à coup par des commissaires reconnaissables à leur brassard rouge, les manifestants se sont tus.

Les manifestants ont traversé toute la ville en passant par la place de Meir et le quartier populeux de la gare de l'Est, pour se diriger vers la rue Basse, au faubourg de Saint-Willibord, où se trouve la salle du Werker, le local des socialistes, la « Maison du Peuple » d'Anvers.

En quelques instants la salle s'est trouvée bondée. Des maisons voisines avaient arboré le drapeau rouge et dans tout le quartier animation était très grande.

Le meeting s'est ouvert à 7 heures sous la présidence du compagnon Mortelmans ayant pour assesseurs Welters et Goetschalk. Un ouvrier des docks a pris le premier la parole pour féliciter les ouvriers de leur attitude calme.

— Nous ne sommes pas des voyous, ni des ivrognes, s'est-il écrié; nous demandons justice!

Cet orateur, un grand garçon à la mine énergique, a prêché le calme, disant qu'on ne gagnait rien en usant de violence.

— Ce ne sont pas les ouvriers des docks, — a-t-il ajouté — qui, ainsi que certains de leurs patrons l'ont fait un jour, tomberaient lâchement à vingt sur un agent de police pour l'assommer. »

Les assistants, de solides gaillards bâtis en athlètes et vêtus du maillot de laine bleue et du veston traditionnels, portant de petits anneaux d'argent aux oreilles et la casquette à visière plate sur les yeux, applaudissaient frénétiquement, et je vous garantis que leurs acclamations et leurs applaudissements faisaient du bruit.

Ils appartiennent pour la plupart aux corporations des mesureurs, des débardeurs, des déchargeurs de minerais.

Tous ils sont convaincus que satisfaction leur sera donnée.

Plusieurs orateurs ont encore pris la parole au cours du meeting pour exposer les griefs des ouvriers. La note dominante est qu'il faut manifester avec calme, sans violence, comme l'ont fait les ouvriers des docks de Londres.

Les ouvriers démentent un bruit qui courait ce matin et d'après lequel ils obéiraient aux conseils de meneurs étrangers. A l'issue du meeting, les ouvriers se sont dispersés. Tout est absolument calme à l'heure où je vous télégraphie et l'on est convaincu que l'ordre ne sera pas troublé cette nuit.

3 novembre.

Les négociations entre les doyens des corporations et les chefs arrimeurs d'un côté, et les ouvriers de l'autre, continueront aujourd'hui, et, étant donné les bonnes dispositions de tout le monde, on a le plus grand espoir de voir une entente s'établir immédiatement.

Aujourd'hui, jour de chômage habituel, tout est calme du côté des bassins et le long des quais de l'Escaut. On ne travaille que sur quelques navires dont le départ est fixé à demain.

LA GRÈVE CHARBONNIÈRE

La Louvière, 2 novembre, matin.

L'assemblée des ouvriers de Jolimont a décidé la grève pour lundi.

En attendant, les charbonnages de Houssu chôment. Voici les chiffres officiels des grévistes : Puits n° 2, 130; n° 4, 135; n° 6, 260; n° 7, 198; n° 8, 19 (Avaleresse).

A Sars-Longchamps il manque : aux puits n° 1, 160 ouvriers; n° 5, 230 ouvriers; n° 6, 420 ouvriers; n° 7, toute la fosse chôme à cause de l'enterrement d'un mineur tué par accident.

A La Louvière et la Paix, à Mariemont, à Bascoup, à Haine-Saint-Pierre, on travaille; quelques-uns de ces charbonnages sont au complet, d'autres accusent des manquants, surtout à Haine-Saint-Pierre et La Hestre.

En somme la situation n'est pas si mauvaise qu'on aurait pu le croire, il n'y a pas d'entente. De la décision à l'application il y a loin, et c'est très heureux.

Le groupe qui représentait Mariemont et Bascoup hier à Jolimont a décidé de faire une démarche suprême samedi, afin de voir porter à 10 p. c. l'augmentation de 5 p. c. accordée.

On a fait courir le bruit que les établissements de Bœl ne travailleraient pas, par suite d'un acte de malveillance commis sur une machine motrice, et on prétendait que la gendarmerie gardait l'établissement.

Il n'y a pas un mot de vrai dans tous ces bruits. Si on chôme, c'est à cause de la fête de la Toussaint qui arrive un vendredi. Ce n'est pas la peine de rallumer les feux samedi, et encore nous ne garantissons pas qu'on ne l'ait pas fait.

—

Gand. — La candidature de M. le bourgmestre Lippens a été présentée par tous les sous-comités de l'Association libérale; plusieurs d'entre eux l'ont acclamée; deux seulement ont présenté une seconde candidature en ordre subsidiaire.

Vendredi la commission électorale s'est réunie à l'Association libérale et a reçu communication des délibérations des sous-comités.

L'Association sera convoquée en assemblée générale pour le mercredi 6 novembre.

Le 14, M. le bourgmestre Lippens apportera à la gauche parlementaire le concours de son grand talent et de son infatigable activité.

La pitoyable défaite des catholiques qui prétendent ne pouvoir mobiliser leur vieille garde rurale, excite à Gand une folle hilarité.

MONITEUR

CONSULATS. — Démissions : MM. H. Mertens, consul à Margate; baron E. de Morpurgo, id. à Trieste. — Nominations : Consuls : MM. H. Schroeder, à Stettin; J. Amzalak, à Saint-Paul de Loanda; J. De Coster, à Lorenzo Marques; M. Wodon, à Montevideo. Vice-consul, M. P. André, ibid. Exequatur : MM. Halwyck, consul général de Roumanie à Anvers; F. Neumann, consul d'Allemagne à Liége; T. Vranke, vice-consul du Nicaragua, ibid. — La résidence du consul général de Belgique en Espagne est transférée de Séville à Bilbao.

JUSTICE. — M. Claes est maintenu pour trois ans juge d'instruction à Furnes.

ENSEIGNEMENT. — M. L. Rousseau est nommé définitivement régent de l'école moyenne (garçons), à Virton.

MARINE. — Démission : M. J. Michel, inspecteur général.

LETTRES D'ATHÈNES

(D'une correspondante.)

ATHÈNES, 28 octobre.

La grande cérémonie du mariage, à laquelle devaient aboutir tous les cortèges royaux, les réceptions fastueuses, les coups de canon et les feux d'artifice de la semaine dernière, est entrée enfin dans le domaine des faits accomplis.

L'union du duc de Sparte avec la princesse d'Allemagne a été consacrée hier (dimanche), à l'église métropolitaine, à 11 heures du matin. Nous avions été témoins la veille de l'entrée de l'empereur d'Allemagne. La foule était énorme sur son passage; elle a fait à l'hôte de son Roi un accueil dont il ne pouvait être que satisfait. Le soir, l'Acropole était illuminée par des feux de Bengale, tandis que toute la population accompagnait au palais un cortège aux flambeaux organisé par la municipalité. La princesse Sophie a repondu en grec au discours du maire.

Le lendemain matin toute la ville était en mouvement. Il faisait un temps radieux, une chaleur intense. Arrivés à 9 heures à l'église métropolitaine, nous la trouvons déjà en grande partie remplie.

Les galeries supérieures regorgent de spectatrices en toilette claire. La tribune des députés, celle des journalistes, celle où se tiennent les maires et les conseils municipaux de toute la Grèce sont bondées. L'église n'est pas grande et toutes les places sont comptées.

Entre dix et onze heures le mouvement s'accroît. Dans la loge diplomatique, sur un des côtés de l'autel, se succèdent tous les commandants et officiers des diverses escadres mouillées au Pirée ou dans la baie de Phalère, russes, anglais, allemands. Des ambassadeurs en costumes de cour, des représentants de toutes les puissances européennes en habits brodés, étincelants de décorations. Deux uniformes marquent au milieu de ce fouillis. L'un est celui d'un Hongrois attaché à la légation de l'empereur d'Autriche-Hongrie. Sur un pantalon collant une tunique très serrée en velours noir, avec manches et collet montant en peau d'astrakan, le tout piqué de boutons en or. Ce costume qui rappelle celui de Hamlet fait sensation. L'autre est l'uniforme des guides de Belgique porté par le comte W. de Mérode. Par sa simplicité et la haute taille de celui qui le porte, il fait contraste avec les éblouissements des plastrons dorés et les décorations scintillantes des diplomates.

J'oublie encore deux costumes, l'un un habit marron, orné d'une petite guirlande d'or au col et aux parements, l'autre un modeste habit noir. Celui qui porte cet habit est venu à pied avec un parasol blanc à la main, couvert d'un chapeau de feutre. Et cependant les jeunes attachés du ministère des affaires étrangères qui font le service d'ordre avec beaucoup de bonne grâce lui font le meilleur accueil. C'est le savant directeur de l'école américaine d'Athènes. Quant à l'habit marron, il appartient au correspondant du *Times* à Berlin, envoyé en toute hâte à Athènes et seul de tous ses confrères admis dans cette brillante assemblée. Il y avait bien encore votre correspondante, mais sa robe lui assure des immunités spéciales.

De temps en autre cet amas d'uniformes se divise pour livrer passage à une ambassadrice en costume de bal. Velours écarlate brodé d'or, satin rose brodé en argent, longues traînes, plumes et diamants. Ces robes, d'une grande magnificence et très décolletées, n'offrent pas cependant le même intérêt que le costume national, que les dames de la cour d'Athènes ont revêtu pour suivre l'exemple de la Reine. J'ai déjà fait la description de ce costume riche et lourd. Celles qui ne veulent pas le mettre entièrement portent au moins sur la tête un diadème en or et un voile en gaze brodé en or fin.

A mesure que la loge des ambassadeurs se remplit, nous voyons défiler derrière l'autel un cortège d'une magnificence tout à fait orientale. Ce sont les prélats de l'Eglise grecque, au nombre d'une vingtaine au moins. Leurs dalmatiques en étoffes d'or et d'argent servent de fond à des incrustations de perles et de rubis, et celles-ci encadrent à leur tour des images saintes d'une finesse extrême. Leurs tiares étincelantes de pierreries, leurs longues barbes blanches, leurs yeux fixes, leur pose immobile, les font ressembler à une rangée d'idoles magnifiques. Mais quand on voit le geste désespéré avec lequel un des plus barbus (et ils ont tous de vraies barbes de Moïse) essuie son front, ses yeux, sa figure ruisselante de sueur, on comprend que derrière ce décor superbe, il y a des êtres humains en train de fondre et de souffrir.

L'Eglise grecque demande ces splendeurs. Elle ne brille pas par sa beauté architecturale. Elle ne connaît ni les verrières mystiques, ni les boiseries fouillées, ni les colonnes élancées, ni les statues en marbre de nos cathédrales gothiques. Ce qui, dans l'église métropolitaine, d'Athènes frappe surtout les yeux, ce sont les grandes peintures de saints sur fond d'or, les riches tapis d'Orient, la lumière tamisée tombant à travers des vitraux coloriés, en bleu, en rouge, en jaune. Cela donne un aspect chaud et vivant à l'intérieur. Devant l'iconostase est posée une table recouverte d'un drap en tissu d'or. C'est un autel improvisé pour la célébration du mariage. Qui soulèverait le drap trouverait une pierre brute. Mais la tradition veut que ce soit la pierre sur laquelle le Christ s'est assis à Jérusalem pour faire le sermon sur la Montagne. Un immense tapis bleu couvre l'estrade où la famille royale se tiendra pendant la cérémonie. Les assistants, de temps à autre, y jettent des feuilles de roses.

Il est onze heures passées avant que le cortège des mariés ne fasse son apparition. M. Tricoupis et ses collègues vont les recevoir à la grande porte de l'église. De l'intérieur nous entendons les sonneries des trompettes, les acclamations de la foule. Puis tout d'un coup le grand espace devant l'autel se remplit d'une assemblée brillante. Prennent place à droite, le roi et la reine de Danemark, la reine de Grèce, l'impératrice Frédéric, l'impératrice d'Allemagne, la princesse de Galles et ses filles, les sœurs de la mariée; puis l'empereur d'Allemagne, le roi de Grèce, le prince de Galles et ses fils, le Czarevitch, la petite princesse Marie, et grand nombre de dignitaires, de dames de la cour, et d'illustrations moindres.

Le clergé va à la rencontre des jeunes époux.

Le duc de Sparte (qu'on n'entend guère nommer ainsi en Grèce) et sa fiancée se placent devant l'autel. La princesse Sophie porte une robe en satin blanc garnie de fleurs d'oranger avec une traîne interminable soutenue par trois dames de la cour. Sa taille élancée, son cou potelé, ses jolis bras font bon effet, son expression modeste et ingénue, son air jeune et candide font oublier qu'elle a des traits qui, en Grèce surtout, ne sont pas classiques. La cérémonie est interminable, et pendant que le métropolitain entonne ses prières et ses cantiques auxquels répondent les voix des chantres, sans accompagnement, l'attention de tous les assistants se porte sur le groupe royal debout sur l'estrade. Sauf la reine de Grèce, qui a revêtu le costume national, les princesses portent des robes de bal décolletées en soie ou satin clair, tellement cousues de diamants qu'on en distingue à peine l'étoffe. Leurs colliers et leurs diadèmes sont également en diamants. L'impératrice Frédéric et la princesse de Galles portent le grand-cordon de l'Aigle-Rouge de Prusse.

L'empereur d'Allemagne, en grand uniforme des cuirassiers de sa garde, la poitrine constellée d'ordres, le ruban bleu du Sauveur en sautoir, se tient debout au premier rang, donnant la gauche au roi de Danemark. Derrière lui, s'effaçant un peu, brille l'uniforme rouge du prince de Galles, en feld-maréchal anglais, avec l'ordre de la Jarretière. Il est contraint de s'asseoir pendant la cérémonie à différentes reprises; cependant on me dit que sa maladie n'a rien de grave et ne demande que des ménagements. Et de fait la mine est bonne et l'embonpoint plus que satisfaisant. L'Impératrice Frédéric doit aussi s'asseoir de temps à autre. Le Roi et la Reine de Danemark, en revanche, se tiennent debout pendant toute la durée de la cérémonie, ce qui fait honneur à leur verte vieillesse. Quant aux jeunes mariés, tantôt debout, tantôt à demi agenouillés, un cierge allumé à la main, ils ont subi, pendant trois quarts d'heure, sans broncher, toutes les fatigues de la cérémonie.

Les fiançailles précèdent le mariage. C'est la mère du fiancé, dont la belle tête est encadrée du vieux diadème grec qui s'approche des mariés et leur ôte leurs bagues de fiançailles pour les remettre alternativement à la main de l'époux et de l'épouse. Puis le prêtre leur présente les images saintes à baiser. Ensuite il leur fait boire trois fois à la même coupe. Les guirlandes en fleurs d'oranger, que portent en Grèce le marié et la mariée, sont remplacées en cette occasion par deux couronnes de forme antique, les mêmes qui ont servi au mariage du roi Georges. Ces couronnes sont tenues au-dessus des têtes des mariés, par les jeunes princes des familles royales de Grèce, de Russie et d'Angleterre. Ils se relaient dans ces fonctions de garçon d'honneur. Le premier en tête est d'un côté le Czarevitch, de l'autre un des fils du prince de Galles. Leur tâche n'est pas facile. Tenant les couronnes juste au-dessus des têtes des mariés, à bras tendus, avec des espèces des pincettes en or, les princes sont obligés de suivre les nouveaux époux, et les trois dames d'honneur portant la traîne de la mariée lorsque précédés du clergé officiant, ils font trois fois le tour de la pierre sacrée. C'est ce qu'il y a de plus caractéristique dans la cérémonie. Cette procession remonte à une très haute antiquité.

La scène de famille qui suit le mariage et à laquelle il est permis à tous les spectateurs d'assister est des plus touchantes. Ce sont de vrais baisers, des baisers de père, de mère, de frères, de sœurs, que la nouvelle mariée, visiblement émue, reçoit en quittant l'autel. Son frère, l'empereur d'Allemagne, l'embrasse trois fois — deux fois sur les joues — puis, la tenant par ses épaules et la regardant avec attendrissement, il se baisse pour l'embrasser une troisième fois. Puis il embrassa sa mère et son nouveau beau-frère, et va serrer la main au roi de Danemark.

Le mariage est terminé, mais pas les obligations des nouveaux époux. Dans l'après-midi ils doivent faire encore le tour de la ville en voiture pour permettre à la foule de les voir et de les acclamer. Cette fois la figure du jeune prince exprime quelque fatigue. Il a l'air surmené. La princesse salue mécaniquement. La foule ne les en acclame pas moins. Et dire que le soir ils doivent paraître encore au grand banquet de la Cour et que le lendemain de leur mariage ils doivent être encore les héros d'un baise-mains.

Le banquet au palais de plus de 280 couverts a été très brillant. La ville devait être illuminée, mais à cause du vent du nord les lampions s'éteignaient avant d'être allumées. Il ne restait guère à admirer que le nouvel éclairage électrique des rues qu'Athènes s'est donnés et qu'elle conservera. Il a très bien fonctionné. Le roi de Grèce a porté, au banquet, trois toasts en langue française. L'empereur d'Allemagne a répondu naturellement en allemand, mais il a enlevé son auditoire par un *Zito o Basilevs tòn Elinôn* (Vive le roi des Hellènes!) des plus retentissants. Ce cri il l'a répété encore lundi soir à un dîner intime donné à sa famille et aux hôtes de son père par le duc de Sparte dans son nouveau palais.

COURRIER TELEPHONIQUE
DE PARIS

AU TONKIN. — CIVILS ET MILITAIRES. — DIMINUTION DE L'EFFECTIF EUROPÉEN. — LES MONARCHISTES S'AGITENT. — LA MISSION ZANZIBARITE.

5 novembre, matin.

Vous savez qu'il est question, depuis quelque temps, de délimiter de façon précise les pouvoirs civils et les pouvoirs militaires dans nos possessions d'Extrême-Orient. Le conseil des ministres va s'occuper incessamment de cette importante question. Le gouvernement ne discutera pas uniquement les mesures à prendre pour assurer d'une manière effective et complète la prépondérance de l'autorité civile. Il se préoccupera de diminuer aussi les dépenses militaires de l'Annam et du Tonkin, en opérant sur l'ensemble du corps d'occupation une réduction de l'effectif européen.

Le nouveau gouverneur de l'Indo-Chine, M. Piquet, a indiqué au gouvernement comme possible, au point de vue des intérêts de la défense et comme nécessaire au point de vue des intérêts budgétaires de la métropole, la réduction de l'effectif que plusieurs membres du cabinet actuel ont déjà eu l'occasion de demander dans les conseils du gouvernement.

Quoi qu'il en soit, la question de l'effectif demande une solution d'autant plus rapide que l'application indéfinie du système actuel pourrait avoir pour résultat de mettre le budget du Tonkin en déficit.

L'amiral Krantz, qui a la haute main sur l'organisation et la répartition des forces militaires de l'Indo-Chine, a, prétend-on, sur les divers points actuellement soumis aux délibérations du gouvernement, des idées particulières auxquelles de nombreuses objections auraient été opposées. Il est donc difficile de prévoir à quelles résolutions s'arrêtera le conseil des ministres.

Les monarchistes, fort mécontents des nombreux échecs qu'ils ont essuyés lors des dernières élections, viennent d'envoyer à tous les candidats malheureux une lettre signée : « baron de Mackau » pour les inviter à dresser un dossier et à réunir le plus de faits possible pour, au moment de la vérification des pouvoirs, obtenir l'invalidation de l'élection de leur concurrent.

Les Droites, en envoyant ce factum, n'ont qu'un but : faire croire que l'échec de leurs candidats est dû à l'action administrative et aux agissements électoraux du cabinet. Cette manœuvre a aussi pour but de ressusciter le comité des Droites qui avait cessé, en réalité, d'exister. Je vous signale le fait pour vous faire remarquer à quelle singulière manœuvre s'emploient les membres de la minorité.

La mission, envoyée par le sultan de Zanzibar, est arrivée hier soir à Paris, à 7 heures 40, venant de Londres par le rapide de Calais. Les deux personnages qui la composent sont, vous le savez, des vieillards auxquels leur longue barbe blanche donne un aspect des plus vénérables. Ils ont été reçus à leur descente du wagon par le comte d'Ormesson, chef du protocole et introducteur des ambassadeurs, qui leur a adressé quelques paroles de bienvenue.

Les ambassadeurs, accompagnés de quatre Zanzibaristes, sont montés dans des landaus, et ont gagné le Grand Hôtel où des appartements leur avaient été retenus.

Quelques curieux se trouvaient à la gare du Nord, à leur arrivée, et ont beaucoup admiré la richesse du costume des ambassadeurs.

Nouvelles et informations.

Nous avons extrait de la liste des nominations et promotions dans la Légion d'honneur, parue jeudi au *Journal officiel*, les noms des personnages connus appartenant au monde des sciences, des arts, de la littérature, de la grande industrie; mais dans cette longue nomenclature quelques noms nous ont échappés, et de plus l'*Officiel* vient de publier différentes rectifications au premier décret du président de la République; complétons donc nos premiers renseignements et citons encore au nombre des décorés de l'Exposition :

Parmi les promus au grade d'officier : M. Boucheron, joaillier-bijoutier, promoteur du Musée des arts décorateurs; M. Chippiez, architecte, un des auteurs de *l'Histoire des arts dans l'antiquité*; M. Falize, orfèvre joaillier; M. Emile Gallé, artiste céramiste et verrier; M. Gand, le luthier bien connu; M. Philippe Gille, le spirituel écrivain; le docteur Hamy, qui prit part au congrès d'anthropologie en 1872 à Bruxelles; M. Charles Maindion, chef du catalogue de l'Exposition; M. le marquis de Mornay, président de la société des concours hippiques; M. Muntz, directeur du laboratoire de l'Institut; M. Roty, le graveur en médailles qui a souvent exposé à Bruxelles.

Parmi les nouveaux chevaliers : M. Edouard André, architecte paysagiste; M. Germain Bapst, membre de la commission de l'histoire du travail; M. Emile Cartailhac, professeur d'anthropologie à la facultés des sciences de Toulouse; M. Chardon, imprimeur en taille douce; M. Eugène Deligny, architecte; MM. Jules Delsart, violoncelliste, et Louis Diemer, pianiste, tous deux professeurs au conservatoire; M. Georges Erhard, graveur-géographe; M. Daniel Fabre, architecte de la jolie pagode d'Angkor; M. Lucien Faucou, sous-conservateur du musée Carnavalet, rédacteur en chef de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*; M. Jules Garcin, chef d'orchestre des concerts du conservatoire; M. Hédin, directeur de l'école des beaux arts de Lyon; M. Héon, chef des travaux typographiques à l'Imprimerie nationale; M. Hirsch, inspecteur des écoles de dessin; M. Louis Hommaire de Hell, professeur et publiciste; M. Hugues Krafft, archéologue et explorateur; M. E. Lami, secrétaire général de la commission de l'économie sociale; MM. Lucien Leblanc, Lefort et Marquette, architectes; M. Adolphe Maillard, attaché au service des fêtes du Centenaire; Léon Piaud, ingénieur en chef du bureau Véritas; M. Sire, organisateur de l'exposition de l'histoire du travail; M. Paul Soyer, peintre émailleur; M. Tourny, professeur à la manufacture des Gobelins.

— Le prince Lucien Bonaparte vient d'hériter de 750,000 fr. Voici l'histoire de ce legs : En 1827 lord Dudley Coatte-Stuart épousa la princesse Christiane-Alexandrine-Egypta, fille de Lucien Bonaparte. Lord Dudley mourut en 1854 et c'est son fils qui vient de mourir à Brompton, qui a légué sa fortune au prince Lucien, son oncle. Depuis 1870, le prince Lucien Bonaparte vit à Londres d'une pension de 250 livres que lui fait la liste civile anglaise.

ALLEMAGNE

—

Nous avons publié dernièrement une dépêche de notre correspondant de Hambourg rendant compte de l'entrevue du chancelier de l'Empire avec les envoyés du sultan de Zanzibar. Ces renseignements nous venant d'une source purement allemande, nous n'avions aucun motif d'en soupçonner le caractère d'authenticité et d'impartialité. Cependant la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, sans d'ailleurs démentir nos renseignements, croit devoir y découvrir nous ne savons quelle machiavélique machination dirigée contre l'Allemagne à l'effet de la brouiller avec l'Angleterre en provoquant la suspicion de celle-ci à l'égard de projets allemands sur Zanzibar. Et à ce propos la *Norddeutsche* nous désigne ainsi : « *L'Indépendance belge* qui est à la solde de la France. »

Il nous importe assez peu que l'organe officieux de la chancellerie exerce sur nous son innocente manie de transformer en ennemis de l'Empire et de l'Allemagne quiconque ne partage pas ses vues. Cela nous fait sourire. Quant à la calomnie que la *Norddeutsche* se permet de lancer à notre adresse, nous ne lui ferons pas l'honneur de la relever. Il est des injures que l'on dédaigne, notamment celles qui viennent, comme celle-ci, d'écrivains payés sur le fonds des reptiles pour faire la besogne d'aboyeurs et de calomniateurs officieux. C'est le nom qu'on leur donne en Allemagne même : *Reichshunde*, chiens d'Empire.

—

On assure que M. Crispi viendra à Berlin après le retour de l'Empereur. Celui-ci l'aurait personnellement invité.

—

La *Gazette de la Croix* regarde comme un symptôme fâcheux que la Russie fasse stationner sur sa frontière de l'Est des troupes de cavalerie asiatique dont les hommes sont plus redoutables que les turcos du second empire. La *Gazette* déclare que de pareilles troupes ne peuvent être utilisées que pour une guerre barbare.

—

Le projet de loi relatif à la modification de la loi sur la Banque de l'Empire, qui vient d'être soumis au Parlement, maintient l'organisation existante de la Banque de l'Empire pendant dix ans. L'intérêt du capital privé est réduit à 3 1/2 p. c.; le dividende à 6 p. c.

ANGLETERRE

—

LA SANTÉ DE M. BRADLAUGH.

Une dépêche de Londres annonce que M. Bradlaugh, dont la maladie semblait vaincue, a eu une rechute. Son état inspire de nouveau des inquiétudes.

—

GRÈVE DES TRAMWAYS A SHIELDS.

Une grève des employés de tramways ayant éclaté à Shields, la circulation des trains est interrompue dans cette ville depuis vendredi.

Nos lettres de Londres nous ont appris qu'une grève du même genre est toujours redoutée à Londres.

—

Le correspondant de *l'Irish Times* croit savoir que dès la reprise du Parlement les séances de la Chambre des communes seront marquées par une affaire à sensation.

M. Parnell entreprendrait, paraît-il, d'établir la complicité du gouvernement dans la campagne de calomnie menée par le *Times* contre lui-même et qui a eu son dénouement dans le suicide de Pigott.

—

Le marquis de Dufferin, nommé ministre à Rome, est parti pour prendre son poste.

—

Un rapport du commandant du bâtiment de la marine royale anglaise *Reinder* annonce qu'il a capturé, sur les côtes orientales d'Afrique, une barque ayant à bord 130 esclaves.

C'est la prise la plus considérable qui ait été faite depuis bien des années dans ces régions, et elle montre que le commerce du *bois d'ébène* est toujours, quoi qu'on ait dit, des plus actifs.

—

Le comité israélite de Londres a reçu des nouvelles de Bagdad, d'après lesquelles le gouverneur général de cette ville aurait, par des accusations dénuées de fondement, fait emprisonner le grand rabbin et plusieurs autres personnages israélites.

Le marquis de Salisbury a télégraphié à sir William White, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, de faire une enquête sur cette affaire et de s'efforcer de faire remettre en liberté les prisonniers arrêtés.

AUTRICHE-HONGRIE

D'après la *Nouvelle Presse libre*, le prince Ferdinand aurait déclaré à un de ses amis qu'il ne fera rien pour obtenir par des voies détournées la reconnaissance de ses droits. Il sait bien que beaucoup de ceux qui aujourd'hui affectent de regarder avec indifférence ses efforts en vue d'établir un état de choses normal dans son pays seraient intérieurement fort effrayés s'il échouait dans sa mission. En ce qui concerne ses rapports avec la Porte, le prince exprime la plus vive satisfaction.

—

Les électeurs de Prague ont procédé jeudi à l'élection des conseillers municipaux; les Jeunes-Tchèques n'ont pu faire passer que deux de leurs candidats. Dans deux autres districts, où aux dernières élections ils avaient eu l'avantage, ils sont aujourd'hui en ballottage.

ITALIE

M. Bysancios, agent diplomatique de Grèce à Alexandrie, est nommé ministre de Grèce à Rome en remplacement de Papagiropoulo, nommé à Bucharest.

ESPAGNE

La *Gazette* publie un décret royal autorisant le ministre des finances à présenter à la Chambre un projet de loi relatif à une élévation des tarifs douaniers sur les farines et les blés.

—

Une crue considérable de la rivière Gallego a causé de grands dommages dans la province de Saragosse.

—

Les recettes des douanes d'Espagne et des îles Baléares pendant le mois de septembre ont dépassé de 1,929,339 pesetas celles du mois de septembre de 1888.

—

Les recettes des douanes se sont élevées pendant le mois d'octobre à la somme de 27 millions de lires environ, au lieu de 24 millions chiffre des prévisions.

—

Le prince Léopold de Hohenzollern, ancien candidat au trône d'Espagne, vient de passer à Madrid allant à Paris et en Allemagne.

Il s'est arrêté quelques heures à Madrid et a rendu visite à la régente.

SERBIE

La nouvelle du *Standard*, d'après laquelle le ministre des finances de Serbie aurait conclu un contrat provisoire avec la Laenderbank pour un emprunt de 25 millions, est absolument controuvée.

BULGARIE

Le prince de Battenberg, ex-prince de Bulgarie, publie dans le *Tagespost* de Graz une déclaration portant que jamais à aucun moment, il n'a reçu des subsides, soit de la cour de Russie, soit du gouvernement russe.

AMÉRIQUE

La dette publique des États-Unis a diminué pendant le mois dernier de 9,104,853 dollars.

L'encaisse du Trésor s'élève à 625,067,725 dollars.

ÉTATS-UNIS

Une tempête accompagnée de neige a passé sur le Colorado. La marche des chemins de fer a été interrompue. Les lignes télégraphiques sont renversées. Un grand nombre de chevaux et de têtes de bétail a péri.

THÉATRES ET BEAUX-ARTS

—

Le ténor Massart, qui fit la pluie et le beau temps à Lyon, après avoir quitté le théâtre de la Monnaie, n'a pas eu même fortune à Marseille où il vient de débuter; mais, d'après M. Pradelle, du *Sémaphore*, son échec est de ceux dont on se relève. L'article est spirituellement tourné; il donne bien la sensation du fait :

LES ARÈNES DE LA SALLE BEAUVAU.

Dans *les Huguenots* le fort premier ténor avait roulé le public. Dans *Guillaume Tell*, c'est le public qui a tombé le fort premier ténor.

Voici comment cela s'est passé :

Beaucoup de monde dans l'arène : le parterre regorgeant, dru, massif, muet, se ramassant en silence pour l'attaque. Les premières bondées, les fauteuils aussi. Aux troisièmes des pendentifs de têtes humaines; partout le monstre avec ses milliers d'yeux dévorant la scène. Au duo du premier acte le ténor a médusé le monstre. La voix était claire, bien sonnante quoique sèche et nerveuse; elle a donné l'ut de poitrine à la reprise de « Ido-o-le de mon âme ».

Feuilleton de l'Indépendance

du lundi 4 novembre.

CHRONIQUE DRAMATIQUE

THÉATRE DU PARC. — *Bébé*, comédie en trois actes, de MM. Hennequin et de Najac. — L'OUVERTURE DU CIRQUE. — LIVRES. — *Le Vœu d'une Morte*, par Emile Zola, — un volume in 18, chez Charpentier.

L'ingénieux Hennequin, qui combinait si bien ses pièces et si mal sa vie, qui eut des succès si fructueux et mourut pauvre, a été le maître du quiproquo et le multiplicateur des entrées et des sorties au théâtre. Les personnages d'Hennequin ne sont presque jamais immobiles, ils sont occupés à des allées et venues par des portes nombreuses, et ne peuvent pas se livrer, en courant ainsi, à de subtiles explications, à des observations détaillées. On passe, on se cache, on s'évite, on se rencontre, et cette action ambulante laisse peu de place, même aux conversations spirituelles.

Quel que soit le travail auquel on se soit appliqué, c'est être quelqu'un et avoir du talent, que d'y exceller. Hennequin n'a pas inventé la pièce enchevêtrée et tourbillonnante, la pièce-Hennequin, mais il l'a exécutée avec une dextérité nouvelle, et il a eu, en perfection, l'art de rendre comiques les erreurs sur l'identité des personnes et les irruptions successives de gens non attendus. Il était maître en cela, et c'est de quoi lui assurer quelques lignes dans les consciencieuses histoires du théâtre français.

Avec *Bébé*, Hennequin ne s'en est pas tenu au jeu des portes, aux méprises, courses et effarements des personnages. Il y a là une jolie idée, matière à des scènes piquantes : une mère couveuse, persuadée que son poussin est trop jeune pour se servir de ses ailes et de ses pattes, et toute révolutionnée de le voir s'ébattre hardiment, et voler à la ronde. Ajoutez à cette aimable comédie du bébé émancipé, franchissant allègrement les trois degrés de l'initiation amoureuse, la femme de chambre, la cocotte, la femme du monde, ajoutez y l'excellente invention du répétiteur Pétillon, l'homme du Code en musique, de la mnémotechnie du droit par les ponts-neufs de vaudeville, et voilà trois actes de M. Hennequin, d'une autre verve que celle des quiproquos, d'une gaîté vive, avec quelques indications de caractère. Car il y a des profils dessinés, des signes particuliers plaisamment notés dans *Bébé*, et ce sont des parties de comédie dans ce vaudeville agité.

Le dialogue de *Bébé* a plus de traits, qu'on n'en trouve d'ordinaire dans les ouvrages d'Hennequin. Les jolis mots ne sont pas nécessaires, pour le rire, dans ces complications de mouvements comiques. Quand on se divertit à voir la pantomime haletante des gens, on n'a pas besoin de leur entendre dire des paroles railleuses, fines ou brillantes. Sans avoir de ces propos rares d'original esprit ou d'observation profonde, *Bébé* a de bonnes saillies, quelques répliques imprévues, faisant flèche. Enfin, c'est l'œuvre qui a le plus de curiosité, du théâtre de Hennequin. Avec sa bonne construction comique, elle a de la fantaisie, un peu d'imagination dans le plaisant. Aussi cette reprise du Parc a-t-elle eu vif succès.

M. Frey joue le rôle principal de *Bébé*, avec bonne humeur et bonne grâce. Il a la jeunesse du personnage et ses impatiences franches. Sans y chercher des dessous de comédien, M. Frey rend très bien l'allure et les fringales successives de cet affamé de tous les plaisirs de la vie. — M. Béjuy, qui n'est pas un inconnu pour notre public, a fait sa rentrée par le rôle de Pétillon. C'est une figure à accuser, que celle de ce Pétillon, un bonhomme, dont le costume, le langage, les gestes doivent être caractéristiques et pittoresques. M. Béjuy ne semble pas s'être préoccupé d'individualiser le Pétillon. Il le joue raisonnablement, bourgeoisement, avec un comique froid, qui paraît convenir à un bon notaire. Le rôle est dit avec intelligence, mais on ne voit pas un seul instant le personnage. C'est estimable, et sans aucune physionomie.

M. Mercier n'a pas l'encolure du robuste agriculteur, Kernanigous, et son comique est un peu mince. — M. Violette avait fait, au premier acte, une bonne entrée de gommeux, au parler traînant et plaisant. Mais il n'a pas soutenu, aux deux actes suivants, cette affectation, dont la drôlerie était bien saisie.

M^me^ Frank Mel a de la justesse et de la vivacité dans la baronne d'Aigreville, la mère couveuse. Elle est amusante, en gardant sa nervosité et sa sincérité maternelles. — M^lle^ Louise Marcell est fine, et de grâce piquante dans M^me^ de Kernanigous. On lui voudrait un air plus riant. Elle assombrit parfois ses jolis cheveux blonds lumineux et ses yeux brillants par une physionomie soucieuse. Avec cette jeunesse-là, et cette élégance vive, M^lle^ Louise Marcell n'a aucune raison de faire la moue à son succès.

M^lle^ Baletta est agréablement tumultueuse dans l'irrégulière Aurélie, et son étourderie bruyante est aimable. — M^lle^ Bacha fait son rôle galant en conscience, dans la partie carrée du deuxième acte. — Et M^lle^ Besnier a quelques mots de parfait naturel dans sa femme de chambre amoureuse. — Il faut espérer que cette bonne et divertissante reprise de *Bébé* n'interrompra définitivement les représentations de *Révoltée*.

— L'ouverture du Cirque, désespoir des directeurs de théâtre, et joie du public spécial pour qui un spectacle mené à la cravache est surtout intéressant. Ce public spécial est très nombreux, et se recrute en haut et en bas, parmi les mondains et mondaines de meilleure qualité, ou les empressés aspirants à la vie high-lifeuse, et parmi les enfants naïfs, que les clowns ravissent, et le bon populaire, que les trapèzes vertigineux font frémir. Tout cela, en ne comptant même pas les enfants, compose des foules, dont l'absence se fait durement sentir à nos théâtres. Mais il est certain que les amateurs du saut périlleux, de l'étalon dressé en liberté, de l'écuyère solennelle, qui fait son Elisa de petite école, de l'écuyer qui fait des grâces, le pied posé sur le dernier versant de la croupe d'un cheval, ne doivent pas être privés de leurs plaisirs favoris. Et c'est la lutte pour la vie, formulée par le Paul Astier résolu de Daudet, que les directeurs de la Monnaie et du Parc voient la prospérité de leurs opéras et de leurs comédies menacée par *Caviar*, un ours écuyer, un ours qui fait recette, ce qui n'est pas le sort ordinaire des ours au théâtre.

La beauté de ce spectacle, le cirque, c'est qu'il est immuable. Il a évidemment atteint la perfection du premier coup, car, depuis nos plus jeunes années, nous ne voyons pas qu'on y ait rien changé. C'est toujours le même cheval blanc, qui tourne mécaniquement dans l'arène, et ce sont toujours les mêmes cerceaux, où l'on remet obstinément un frêle papier, que des écuyers de diverses générations crèvent pareillement. Il y a eu pourtant un tour nouveau de gymnasiarque, le tour des deux trapèzes de Léotard. Cela a fait révolution, en son temps. Depuis, ils y voltigent tous, aux deux trapèzes, et se font cueillir, à la volée. Mais Léotard a été un homme de génie, et personne n'a mis tant d'élégance et de sûreté dans l'art de savoir se retourner.

Si on a gagné les deux trapèzes, qui sont trois à l'occasion, on a perdu les écuyères en jupons courts. On ne voit plus guère que l'écuyère de style, qui fait, en longue amazone, danser la polka à son cheval, qui opère avec dignité, et comme une fonctionnaire de l'équitation. Avec l'impérieuse Elisa, cette haute école avait son originalité. Mais, comme exercices féminins de Cirque, et avec exécution de correction banale, c'est devenu bien monotone. Nous regrettons les écuyères moins nobles, qui passaient si consciencieusement à travers leurs cerceaux, et envoyaient des baisers à la foule idolâtre.

Au cirque Wulff, c'est l'ours *Caviar*, qui passe à travers les cercles en papier. C'est le numéro à effet, du programme. L'ours, animal prudent, monte lentement, par un solide escalier, sur le dos d'un cheval, et quand il est installé là, il y fait patiemment son métier d'écuyer, et finit par se dresser sur ses deux pattes de derrière! Il paraît que c'est très curieux, car les natures d'ours, comme on sait, ne se prêtent pas aisément à ces désinvoltures et à ces gentillesses.

Probablement, c'est pour renouveler un peu les invariables exercices des Cirques qu'on y emploie des animaux comme l'ours et le cochon, peu façonnés jusqu'à présent à l'acrobatie officielle. Le Cirque Wulff, qui a un ours phénomène, a aussi un cochon savant. Quelle abomination, les animaux savants! De bonnes bêtes, qu'on détourne de leurs facultés franches, pour leur donner des cabotinages d'hommes! Des animaux savants! Comme si on n'avait pas assez de ces déformations, avec les imbéciles actuels qui sont devenus des gens d'esprit, blagueurs en conversation et truqueurs en rédaction. Mais le cochon et l'ours du Cirque Wulff sont des acteurs en vedette, et leur succès a été bruyant.

Il faut bien quelques chevaux dans un Cirque, et « la plus noble conquête de l'homme », comme dit Buffon, ne peut pas céder le pas complètement aux basses conquêtes, aux apprivoisements de quadrupèdes lourdauds. Il n'était pas nécessaire le premier soir, à l'ouverture qui rendait la recette assurée, de faire piaffer de nombreux chevaux dans l'arène. On les verra, à mesure que le cochon aura moins de fraîcheur, et l'ours moins de surprise. On en a déjà vu, de provenances royales, deux juments arabes et un étalon anglais, présents du Roi de Wurtemberg et de la Reine des Belges.

D'autres chevaux, plus roturiers, n'ont pas paru cependant de lignée vulgaire. Et M. Wulff, M^me^ Wulff, M^lle^ Eugenie Lecusson et M. Léopold Renz sont des virtuoses équestres, qu'on a fort applaudis.

Les gymnasiarques, qui trapézisent très haut, au-dessus d'un filet tendu pour rassurer les spectateurs, font les exercices inquiétants, que Léotard a inaugurés. Gens très forts, avec souplesse, une famille d'Osta, où il y a une jeune fille supérieurement jambée, et qui supporte, à son orteil, un gymnasiarque de poids. Voilà des divertissements variés pour les fidèles du Cirque Wulff, et des Cirques de toutes catégories. Cette première représentation a dû faire le maximum. On ne pourra pas faire plus, quand les chevaux se mettront de la partie.

— Le théâtre Molière va nous donner *Germinal*, de Zola, une des œuvres dernières de l'auteur des *Rougon-Macquart*, découpée et atténuée par l'industrieux Busnach. Et, justement, Zola, qui a mis tant de scrupule à nous dérouler « l'histoire naturelle et sociale de cette famille des Rougon-Macquart, sous le second empire », vient d'avoir ce nouveau scrupule de se dévoiler, en ses premières années littéraires, par la réimpression du *Vœu d'une morte*, un roman de sa jeunesse. Vous aviez les origines des Rougon, et toutes les évolutions de cette famille. Pourquoi ne vous ferait-on pas connaître le Zola primitif, celui qui a précédé, même *les Contes à Ninon*, et ne vous permettrait-on pas de chercher, dans le livre datant de 1867, les signes précurseurs, les timides indications des livres d'aujourd'hui?

L'étude a certes son intérêt, et la comparaison sera curieuse entre ces premières pages, *le Vœu d'une morte*, et celles qui ont été écrites plus tard. Par exemple, vous êtes bien malins si vous découvrez quelque chose de *la Faute de l'abbé Mouret*, de *l'Assommoir*, de *Pot-Bouille*, de *Germinal* dans l'innocente et romantique aventure, qui s'appelle *le Vœu d'une morte*. Les premiers romans de celui qui devait être Balzac, ces romans non signés du grand nom inscrit sur les volumes de la *Comédie humaine*, nous ont prouvé déjà quels vagues essais peuvent précéder, chez les plus puissants auteurs, les œuvres maîtresses. Vous aurez cette démonstration non moins probante, par *le Vœu d'une morte*. Rien n'annonce, comme relief des personnages, comme justesse ou force des descriptions, comme construction des ensembles et spécification des types, l'auteur des *Rougon-Macquart* dans ce vague récit, naïf exercice de style et de composition romantiques.

Voilà de quoi pousser au travail, les jeunes qui ne trouvent, à leurs débuts, que des imitations banales. Etre parti du *Vœu d'une morte*, et être arrivé à *Germinal*, c'est un assez beau chemin parcouru. Ce n'est pas que tout le mauvais romantique, tout le mauvais Hugo de ce premier livre, se soit dissipé dans les livres puissants des dernières années. Mais les facultés personnelles, cette force d'imagination épique dans des tableaux de réalité contemporaine, cet art de faire vivre les gens et les choses, même plus grands que nature, de leur donner ampleur et saillie, tout cela est venu à l'écrivain, par l'application de son écriture. Evidemment, il n'a pas fait cette prodigieuse moisson en maigre terre, en sol ingrat. Mais *le Vœu d'une morte* est un bien chétif produit, et il a fallu retourner rudement le sillon où il a poussé, pour en faire sortir un *Germinal*. Bon encouragement aux laborieux. Quand même ils n'écriraient jamais l'*Assommoir*, ni seulement le *Bonheur des Dames*, ils peuvent espérer, que par obstination de bon ouvrier littéraire, ils s'élèveront, du pastiche maladroit, à la forte et individuelle composition.

Il est bien inutile de vous raconter *le Vœu d'une morte*. Un orphelin a été recueilli par une jeune fille de grand cœur. Et à son lit de mort, cette bienfaitrice, qui s'est mal mariée, qui laisse une fille, que son père est incapable de protéger, institue son enfant d'adoption tuteur mystérieux de cette fille. Comment le vœu de la morte est rempli, et comment Daniel Raimbaut se dévoue à Jeanne de Rionne, la suit de près et de loin, se met à l'aimer en ne croyant que veiller sur elle, et meurt en l'unissant à l'homme qu'elle aime, c'est ce que vous pourrez voir dans ce roman de jeunesse de Zola. Les événements sont chimériques, et l'auteur ne semble pas s'être soucié de leur donner développement et consistance. Cela flotte, avec des personnages impalpables, et dont la passion, comme dans les fragments de lettres de Daniel à Jeanne, est toute de procédés et de formules romantiques.

Il y a un mot qui revient assez souvent, et où pointe déjà le Zola que vous connaissez. C'est le mot *chair*; les personnages du *Vœu d'une morte* sont déjà atteints dans leur chair; leur chair a ses sensations. Une des plus tenaces préoccupations de Zola apparaît là. Mais ce n'est qu'un mot jeté en passant, et sans tout ce qu'il nous apporte dans l'abbé Mouret et Nana. Nous ne relevons que ce détail du naturalisme, qui a la joie et la brutalité de vivre, dans *le Vœu d'une morte*. Mais le livre est à lire, puisque c'est la mode, en notre siècle fureteur, de ne rien ignorer des écrivains célèbres.

GUSTAVE FRÉDÉRIX.

Le public a applaudi froidement : au fond un « ut » n'est pas une raison. Il avait l'intention ferme, délibérée, obsédante, d'éventrer son homme et de voir combien d'uts réels, et combien de notes aiguës, ce lutteur avait dans le ventre.

Cette attitude sinistre et sèche a décontenancé M. Massart. Le désastre a commencé au duo avec Mathilde. Plus de voix mixte, les sons de poitrine étranglés ; au célèbre trio, du style, de la délamation lyrique, de belles notes, mais chaque défaillance fouettée au passage par des sifflets, des rires, des sarcasmes, une ténacité de froides railleries, aiguisées à nouveau à chaque hésitation. Au troisième, le régisseur est venu prier le public d'annuler ce second début. On l'a éconduit à coups de sifflets ; pas de justice ! pas de courtoisie ! un égorgement complet.

C'est avec ce formidable parti-pris d'hostilité que M. Massart a chanté « Asile héréditaire ! » très bien, très dramatiquement, avec une seule disgrâce vocale, et de façon à montrer quel artiste il est. Le public a sifflé de rage ce lutteur qui, à beau talent comptant, le forçait de l'estimer quand même; et pour moi, le vaincu, là, a été le vainqueur.

C'est un galant homme que ce ténor, et un monsieur qui n'a pas peur! Au dernier acte, il fait annoncer sa formelle volonté de résilier son engagement. Le régisseur a été criblé d'applaudissements.

Le public a donc tombé le premier ténor. Il aurait voulu tomber aussi le baryton, mais il a manqué de souffle — le public, — le ténor l'avait vidé.

—

M. Camille Le Senne signale dans la pièce nouvelle de M. Alphonse Daudet, *la Lutte pour la vie*, des analogies avec l'intrigue d'un roman qu'il a publié en 1883, en collaboration avec Edmond Texier, sous ce titre : *Train rapide*.

La réponse de M. Daudet est fort nette. Interviewé par un rédacteur du *Temps*, il répond :

« J'ai l'habitude de prendre mes caractères sur nature. Je regarde et j'observe beaucoup. Je n'ai guère le temps de lire. Les livres de MM. Texier et Le Senne sont peut-être fort intéressants. Mais, encore une fois, je ne les ai pas lus. »

Et il écrit dans le même sens au *Figaro*.

Un détail amusant de la réclamation Le Senne : Le séducteur, dans *Train rapide*, est sous-secrétaire d'Etat, comme Paul Astier. Lui aussi Déjà ! !

Mais qui n'a pas été un peu sous-secrétaire d'Etat depuis six ans?

Détail plus amusant encore : une bévue téléphonique de *l'Etoile belge*. D'après notre excellent confrère, ce n'est pas M. Camille Le Senne qui se plaint, mais son collaborateur Edmond Texier... mort depuis quelque temps déjà.

L'ombre de Texier alors!...

JOURNAL DES JOURNAUX

Un extrait du discours prononcé par M. Léon Say au banquet des présidents des Sociétés de secours mutuels et de retraites :

Cette Chambre, s'inspirant des idées qui ont été celles du corps électoral, fera, dit-on, plus d'affaires que de politique. Mais je crains bien que certaines personnes crient très haut qu'on ne fera pas de politique, parce qu'elles voudraient bien glisser sous cette formule une mauvaise politique. (Rires approbatifs.) Ayons le courage de le dire : il faut toujours faire de la politique, parce qu'il faut toujours avoir des principes, et les meilleures lois d'affaires ne produiraient pas les résultats qu'on en attend, si elles n'étaient pas faites pour le triomphe de principes très clairs et très rigoureux.

Bon cela. M. Léon Say eût visé nos Indépendants qu'il ne les eût pas mieux atteints.

∴ Les anecdotes sur Emile Augier ; il en pleut. Choisissons.

Les commencements de sa fin, d'après Pierre Véron, dans *le Monde illustré* :

Il y a sept ou huit ans déjà, on eut une vive alerte. Littéralement intoxiqué par la nicotine, Augier ne pouvait ni manger ni dormir; ses forces diminuaient à vue d'œil. Il avait eu plusieurs syncopes même, qui l'avaient pris dans la rue. On manda le docteur Potain. Augier fut prévenu que s'il continuait... Il essaya de parlementer :

— Docteur, en me réduisant à deux cigares par jour !...

— ... alors. Continuez comme par le passé.

L'ultimatum était tellement catégorique qu'Augier comprit et se résigna.

Contrairement à ses prévisions, la résignation lui fut très peu douloureuse. Et ce fut comme un renouveau de santé, dont il jouissait avec une expansion d'enfant.

— C'est tout de même bon, me disait-il un jour, d'être son propre sauveur!

Puis, avec un franc éclat de rire :

— Si je demandais une médaille !...

Un de ses défauts et un de ses mots :

Augier était gourmand et ne s'en cachait pas. Il se contentait de plaider les circonstances atténuantes en ces termes :

C'est un vice dont il faut faire un art pour qu'on vous le pardonne.

Un trait de caractère noté par M. Emile Bergerat dans le *Gil Blas;* le chroniqueur raconte que, présenté chez Augier par Déroulède, il débuta par un impair où il y avait d'ailleurs plus de timidité que de maladresse; et il continue ainsi :

Fait assez curieux, la sympathie que m'a toujours témoignée le père de « Giboyer » eut pour origine cet impair, dont il s'était beaucoup amusé. Augier aimait les distraits et les timides, l'ayant été lui-même. Il s'attribuait même une quantité de gaffes qu'il n'avait probablement jamais commises. Celle de Giboyer, laissant tomber sa pipe de sa poche au milieu d'un salon du faubourg Saint-Germain, est l'expression des préoccupations que le poète eut à ce sujet, et l'on remarquera que, dans sa haine des gens à toupet, il n'a pas mieux trouvé pour flétrir les canailles que l'épithète significative : les Effrontés.

A quelque temps de ce déjeuner de Croissy, je me retrouvai une autre fois avec Emile Augier convive d'une table hospitalière, et la conversation tomba, comme de raison, sur ce thème de l'impair qu'il affectionnait entre tous et qui lui fournissait d'inépuisables anecdotes. Augier était assis à côté d'une dame que son esprit ravissait et qui avait sollicité la faveur de ce voisinage. Cette dame avait dû être charmante, mais elle était devenue borgne à la suite d'une maladie grave et plaisantait elle-même de bonne grâce sa triste infirmité, parant de la sorte aux réflexions qu'elle pouvait inspirer. Mais il y a un mauvais démon pour les infortunés gaffeurs et il s'agissait d'éviter ses pièges. De temps en temps, Augier me lançait un regard confident qui signifiait : « Faites attention ! » et je lui en renvoyais un autre qui voulait dire : « Je ne pense qu'à cela ! » Lorsqu'au dessert le maître prit le fromage et en offrit à sa voisine : — Merci, sourit-elle, je n'en use pas. — Vous avez tort, fit Augier, un dîner sans fromage, a dit Brillat-Savarin, c'est comme une belle qui n'a qu'un œil !...

O forza del destino !

Une particularité curieuse, signalée par M. Paul Ginisty dans *le XIX^e Siècle* :

Au *Constitutionnel* c'était une tradition qu'Emile Augier y avait tenu pendant trois mois la critique, et j'ai souvent entendu M. Grenier, qui était alors rédacteur en chef, évoquer ce souvenir, qui lui avait été conté par d'anciens rédacteurs, comme Boniface Demaret.

C'est après le 2 décembre qu'Augier, par amitié, se trouva amené à parler des pièces des autres. Le critique du journal du docteur Véron était, à cette époque, Auguste Lireux, qui a laissé une légende comme directeur de l'Odéon (où il monta *le Ciguë*). Je ne sais comment il se fit que Lireux fut arrêté, par hasard ou non, en dépit de sa qualité de rédacteur d'une feuille officieuse. Il s'en fallut même de peu qu'on ne lui fît un mauvais parti. Les choses s'arrangèrent, toutefois, et Lireux ne resta pas longtemps en prison, mais on lui imposa de quitter Paris quelque temps.

Lireux n'avait alors à compter que sur sa plume. Cet exil momentané, le forçant à renoncer à ses occupations, allait le jeter dans une situation difficile. C'est alors qu'Augier lui aurait offert, de la façon la plus désintéressée, de le remplacer, en maintenant sa signature au bas de son feuilleton, lui faisant, en galant homme qu'il était, tenir chaque mois ses appointements habituels. Cette combinaison avait-elle lieu à l'insu ou avec l'acquiescement du docteur Véron? Je l'ignore.

Toujours est-il qu'il y a un abîme entre les feuilletons ordinaires de Lireux, généralement plats et ternes, et ceux qui suivirent son arrestation, bien que son nom se trouve également au bas des uns et des autres. Il n'y a qu'une lacune : le lundi 8 décembre 1851, il n'y a pas de feuilleton dramatique. On ne trouve que le feuilleton musical de Fiorentino. La critique recommence le lundi 15 et se poursuit dès lors régulièrement. On sent bien qu'il y a eu interruption violente.

Ce qui donne quelque vraisemblance à la tradition qui avait cours au *Constitutionnel*, c'est que ce feuilleton du 15 décembre est consacré en grande partie à Rachel, et rempli de détails sur la comédie de *Diane*, d'Emile Augier, précisément, qu'elle allait créer. On dirait que l'auteur dramatique n'était pas fâché de trouver une occasion d'être agréable à son interprète, avant de livrer avec elle cette bataille. D'Emile Augier lui-même, le feuilleton parle avec quelque abondance, mais comme si une certaine modestie retenait l'écrivain, attestant toutefois que par l'œuvre nouvelle, par cette *Diane*, il « entrera dans la virilité de son talent ». Emile Augier, en prenant la plume du critique, aurait donc assez naturellement cédé au désir de causer avec ses lecteurs de ce qui le préoccupait le plus. Notons, d'ailleurs, qu'il n'était guère d'usage, alors, de donner en quelque sorte des indiscrétions dans un feuilleton sur un ouvrage venant à peine d'être reçu, comme c'était le cas pour *Diane*. Personne n'eût guère pu être aussi bien renseigné qu'Emile Augier.

∴ *L'Univers* ne pardonne pas à Emile Augier son inoubliable Déodat, et sa vigoureuse satire de la manière de Louis Veuillot : « elle consiste à *rouler* le libre penseur, à *tomber* le philosophe, en un mot à tirer la canne et le bâton devant l'arche ; un mélange de Bourdaloue et de Turlupin, la facétie appliquée à la défense des choses saintes ; le *Dies iræ* sur le mirliton. »

Un trait de cette vengeance posthume :

La place d'Emile Augier au théâtre reste à déterminer. Molière est son aïeul, assure M. Coppée; l'état civil le donne pour petit-fils à Pigault-Lebrun. Cela fait une différence... à l'Académie.

Dans le *Paris*, M. Georges Montorgueil écrit à ce sujet :

C'est avec du vitriol que l'*Univers* fait son eau bénite ; il en jette sur le cercueil d'Augier quelques gouttes qui rongent, souillent, font trou.

On ne désarme pas en face de cette tombe surmontée d'une croix que les fidèles nous ont pourtant donnée pour un signe de rédemption et de miséricorde. On fait expier au rude ouvrier de la scène son *Fils de Giboyer*. Ceux que marqua à l'épaule son fer rouge reviennent à leurs imprécations. Voici, dans l'ombre du cimetière, rôdant, les yeux fous, attirées par l'odeur du cadavre, les hyènes.

Cependant, il était pieux, Emile Augier, mais de cette ferme piété qui faisait dire à un croyant : « Il faudrait écheniller Dieu ! »

Et ce croyant, qu'on ne nomme pas, n'était pas le premier venu. Il s'appelait Victor Hugo. Relisez *les Misérables*.

∴ Les avocats jugés par les poètes ; c'est le sujet d'un discours prononcé, le 16 octobre, à l'audience de rentrée de la cour d'appel de Lyon, par M. Jacomet, substitut du procureur général. La *Gazette des Tribunaux* nous apporte le texte de cette mercuriale qui intéresse à la fois l'histoire juridique et l'histoire littéraire. Elle abonde en citations épigrammatiques empruntées à l'antiquité, au moyen âge, aux poètes classiques. La péroraison est faite pour plaire au barreau :

Molière, qui s'est attaqué aux professions les plus diverses, ne s'est jamais raillé de la profession d'avocat. A peine y fait-il quelques allusions, et dans l'unique comédie où il met des avocats en scène, c'est pour faire dire à l'un en chantant fort vite, et à l'autre en chantant très lentement que :

La polygamie est un cas,
Est un cas pendable (1).

L'auteur des études historiques sur les clercs de la basoche, Adolphe Fabre, après avoir rappelé que Molière avait quitté le barreau pour le théâtre, émet l'opinion que, si notre grand poète comique a épargné la profession d'avocat, c'est par respect pour le corps auquel il avait eu l'honneur d'appartenir.

Cette réserve de Molière vis-à-vis du barreau trouve, d'après nous, son explication dans une autre cause.

Loin de se complaire, comme on le fait de nos jours, dans la représentation minutieuse exacte de certains originaux, Molière, allant tout droit au but même de l'art, s'est appliqué à peindre des caractères et c'est ainsi qu'il est devenu le poète de l'humanité. Il savait qu'un type isolé peut amuser, intéresser même, mais que le caractère seul, c'est-à-dire ce qui ne dépend ni des temps ni des lieux, ce qui constitue la partie immuable, éternelle de la nature humaine s'élève par sa généralité à la hauteur d'un enseignement. Il l'a dit, dans le *Malade imaginaire*, en parlant de lui-même : « Ce ne sont pas les médecins qu'il joue, mais le ridicule de la médecine ». Or, il aurait bien pu vouer au ridicule tel ou tel avocat, mais jeter en pâture à la risée publique la profession elle-même, cela lui était impossible. C'est, qu'en effet, la profession d'avocat « ne ressemble point aux autres ; elle laisse à celui qui l'exerce toute sa liberté ; elle ne l'enferme pas dans un système, ne lui impose aucune méthode; elle lui permet de rester lui-même. Le culte de l'honneur, le respect de la justice, voilà ses seules règles, et ce sont là des choses qu'il n'est pas aisé de railler. En un mot, un avocat peut avoir des ridicules, pire encore peut-être, mais tout cela lui appartient en propre et nullement à sa profession (2) ».

∴ Un nouveau jeu en vogue en ce moment dans les journaux des Etats-Unis; on envoie à toutes les femmes en vue de petits papiers ainsi conçus :

Si vous étiez un homme, quelles sont les choses que vous voudriez faire et les choses que vous ne voudriez pas faire?

Naturellement, la plupart de ces dames déclarent qu'elles seraient des hommes doux, courageux, pleins de respect pour les femmes et d'amour pour leurs femmes. Une seule réponse un peu originale; elle est de mistress Harriett Prescott Spofford :

Ayant toujours été parfaitement contente de mon sort comme femme, a-t-elle dit, et convaincue qu'à bien des points de vue l'existence d'une femme est de beaucoup préférable, je n'ai jamais songé à ce que je ferais si j'étais homme. Après tout, je suis portée à croire que, si quelques-unes d'entre nous étaient des hommes, elles agiraient et penseraient exactement comme le font les hommes. Je crois d'ailleurs impossible à une femme comme à un homme, de dire ce qu'ils feraient s'ils étaient autre chose que ce qu'ils sont.

∴ Un Scholl cynégétique :

Les histoires de chasse reviennent tous les ans avec les marchands de marrons.

V..., qui n'avait jamais quitté Paris, était invité dernièrement à passer quelques jours à la campagne.

Il achète un fusil, cinq cents amorces, deux chiens, et il part.

Le lendemain matin, en costume complet de chasseur, carnassière au côté, guêtré jusqu'aux genoux, coiffé d'un éteignoir imperméable, il fait son entrée dans le parc, trois cents hectares entourés de murs.

On entend une cinquantaine de coups de fusil.

Quand il rentre pour déjeuner, on demande à V... :

— Eh ! bien, avez vous tué quelques lapins ?

— Non, répond V.., mais je leur ai fait une rude peur !

∴ Chronique de la dévotion :

La baronne de B... vante les qualités du curé de sa paroisse :

— C'est un homme charmant, disait-elle hier à une amie. Je t'assure que je serais furieuse si, chaque samedi, je n'avais pas quelque péché à lui confesser !

∴ Nos bons domestiques.

Côté des hommes :

— Eh bien ! Baptiste, je vous trouve encore en train de dormir.

— (*D'un air pincé.*) Madame sait bien que je n'aime pas à rester sans rien faire.

Côté des dames :

Joséphine a été chargée par son maître de porter plusieurs lettres à la poste.

— Avez-vous bien fait la commission? demanda le patron en entrant.

— Oh ! monsieur, je m'en flatte, répond Joséphine, et cette fois vous ne me direz plus que je ne fais pas attention, car il y en avait une sur laquelle il y avait écrit « Pressé », je l'ai mise la première dans la boîte.

---

(1) *Monsieur de Pourceaugnac.*

(2) M^e Truinet, *Revue historique de droit français et étranger.*

Faits Divers

Accident maritime. — Le *Batavia*, bateau de rivière, parti d'Anvers pour l'Angleterre le 3 octobre, remorqué par le *Whiterose* et monté par un équipage de 5 hommes, se trouvait le 3 octobre à 10 milles au large de Goodwin-Sands.

Vers deux heures du matin, une lame gigantesque souleva le bateau qui se rompit en deux. La partie d'avant coula presque immédiatement, entraînant trois hommes. L'arrière sur lequel se trouvaient deux hommes, les nommés Walters et Roberts, continua à flotter jusqu'à 9 heures du matin, heure à laquelle les naufragés furent recueillis par un bateau de pêche. Ils ont été dirigés sur Dunkerque. On est sans nouvelles du remorqueur.

Un homme heureux. — Notre correspondant de Paris nous téléphone, le 2 novembre, soir :

L'heureux gagnant du gros lot de 500,000 fr. de l'Exposition se nomme Franssens, Belge de naissance, habitant Paris depuis de longues années, naturalisé Français, marié et père de six enfants. Il est arrivé par son travail à être conducteur dans l'imprimerie Lahure, poste bien rétribué et qui le met, lui et sa famille, à l'abri du besoin. C'est un homme d'une quarantaine d'années. Il n'avait, comme dit la chanson, qu'un seul billet.

Il n'avait jamais fondé de bien grandes espérances sur cette chance de fortune, et il n'avait même pas eu la curiosité de regarder les listes des tirages précédents.

Le billet était enfermé dans le tiroir de sa table de travail dans l'appartement modeste qu'il habitait, rue du Château, à Plaisance.

Hier matin, jour de Toussaint, l'imprimerie était fermée. Tout en prenant son café au lait, vers huit heures et demie, Franssens s'occupait à coller les découpages des gravures d'un journal illustré pour se mettre en avance dans son travail. Pendant que le travail séchait, l'idée lui vint de consulter une liste des numéros gagnants qu'il avait achetée la veille. Il va au tiroir de la table et en tire le billet. Il constate que c'est bien le gagnant du gros lot, 54,639. Il pousse des cris de joie. Ses enfants accourent autour de lui. Il leur fait part de la nouvelle. Attiré par le bruit sa femme se montre à son tour, qui refuse d'abord de croire à cette fortune subite. Franssens saute dans un fiacre et se rend au Crédit foncier. Mais l'etablissement est fermé. Ce n'est que ce matin que le gagnant du gros lot a été connu officiellement et qu'on lui a remis le récépissé de son billet.

Le 1^er décembre prochain, c'est-à-dire dans un mois, il ira toucher la forte somme, après avoir, bien entendu, versé un droit de 3 p. c. à l'Etat, soit 15,000 francs.

M. H. Blondetti, chevalier de plusieurs ordres, a transféré son domicile, pour cause d'agrandissement de ses ateliers, de l'avenue Louise à la rue Berckmans, 86, où il recevra tous les jours, de 2 à 4 heures, pour l'application de ses appareils herniaires sans sous cuisses.

86, rue Berckmans, à Bruxelles.

Elisa Boëhmer. — Il y a quelques jours, M. Cochery, commissaire de police du quartier de l'Hôpital Saint-Louis, était chargé, par le parquet, d'entendre une nommée Elisa Boëhmer, contre laquelle une dame Grennebert, domiciliée rue Lamartine, avait déposé une plainte en vol. Elisa Boëhmer était restée quelques jours seulement au service de cette dame, et avait disparu en lui emportant du linge et des effets.

Le magistrat adressa une lettre de convocation à Elisa Boëhmer, qui demeurait passage Feuillet. Le même jour, une jeune femme se présentait au commissariat de la rue Vicq-d'Azir, munie de la lettre de M. Cochery et disant s'appeler Augustine Bouteiller. En outre, elle déclarait être la cousine d'Elisa Boëhmer, morte il y a quelques jours. Elle s'offrit d'apporter l'acte de décès et différents papiers établissant officiellement la mort de sa parente.

On remercia la jeune femme, qui partit en promettant de se tenir à la disposition de la justice.

Le lendemain, une dame Dufour venait trouver M. Cochery et racontait que sa domestique, qui se nommait également Elisa Boëhmer, venait de s'enfuir de chez elle en lui volant des bijoux et différents objets.

Grande fut la stupéfaction du magistrat après avoir reçu la déclaration de la plaignante. Elisa Boëhmer n'était donc pas morte? M^me Dufour fournit le signalement de la voleuse. Il se rapportait exactement à celui de la femme qui avait prétendu être la cousine d'Elisa Boëhmer, la fausse Augustine Bouteiller.

On chercha cette dernière qui fut retrouvée, avenue Wagram, chez une de ses amies dont elle avait pris le nom.

Amenée au commissariat de M. Cochery, cette femme a été reconnue par les plaignantes pour être leur voleuse, Elisa Boëhmer.

Ce qui a particulièrement frappé le magistrat, c'est le nom d'Elisa Boëhmer qui, on s'en souvient, était également celui de la bonne de Pel, l'horloger de Montreuil, condamné, en 1884, aux travaux forcés à perpétuité, pour divers crimes qui n'ont, d'ailleurs, jamais été nettement établis.

La bonne de Pel ayant disparu subitement et n'ayant jamais été retrouvée, on accusa l'horloger de l'avoir assassinée, puis d'avoir fait brûler dans un poêle son cadavre dépecé.

On fit, à ce propos, des expériences d'incinération qui sont restées célèbres.

L'horloger de Montreuil ayant toujours nié avoir tué cette malheureuse fille, il est tout au moins curieux de retrouver aujourd'hui une Elisa Boëhmer, qui n'est peut-être pas la véritable, mais qui affirme avoir connu Pel, avec lequel, a-t elle dit, elle a mangé plusieurs fois.

P. S. — On prétend aujourd'hui que la fille Elisa Boëhmer n'a jamais servi chez Pel et qu'elle n'a connu le crime que par les journaux.

Tentative d'assassinat au palais. — On nous écrit de Rochefort-sur-Mer, 31 octobre : Jeudi après-midi, vers une heure, le tribunal civil et ses abords ont été mis en émoi par une tentative d'assassinat commise par M. Marchand sur M. Duplais, avoué à Rochefort. Ce dernier a essuyé de son agresseur, armé d'un revolver d'assez fort calibre, trois coups de feu heureusement sans résultat, le premier coup ayant raté et le deuxième ayant été tiré trop haut. Quant à la troisième balle, amortie par un paquet de cigarettes et une liasse de papiers que la victime avait dans sa poche, elle est venue s'aplatir sur la dernière côte gauche, en faisant seulement une large meurtrissure. M. le docteur Guès, médecin en chef de la marine, a donné les premiers soins à M. Duplais dont l'état n'inspire aucune inquiétude. Quant à M. Marchand, il a remis son arme à l'un des collègues de M. Duplais, accourus aux bruits des détonations, et s'est constitué prisonnier.

Incendie de théâtre. — Le théâtre royal de Victoria, à Stalybridge (Angleterre), a été détruit vendredi par un incendie. Vers une heure et demie du matin, un voisin vit des flammes s'élever de derrière la scène. Les pompiers furent aussitôt appelés. Ceux-ci ne tardèrent pas à arriver, mais tous leurs efforts pour sauver l'édifice et ce qu'il contenait restèrent sans résultat.

Le théâtre de Victoria existait depuis 1861. La veille du désastre on y avait représenté *Les rues de Manchester*, où l'on exécute le simulacre d'un incendie qui, à ce que l'on assure, a déjà été cause de la destruction de quatre théâtres. Le bâtiment était assuré.

La ménagerie de Barnum. — Le steamer *Furnessia* est arrivé jeudi soir à Londres, venant de New-York, avec un grand nombre des animaux de la ménagerie Barnum qui (les correspondances de Pickwick vous l'ont déjà fait connaître) va être installée à l'hippodrome Olympia de Londres.

Sur le pont du navire étaient placées d'immenses cages contenant treize éléphants, un hippopotame, deux girafes, des panthères, des ours, etc., etc. Dans le bas se trouvaient d'autres lions, des tigres, des kangourous, des hyènes, les quatre élans que Barnum attelle et une quantité inombrable d'oiseaux. Près de deux cents chevaux occupaient des box qui avaient été expressément aménagées sur le navire.

Grâce à toutes les précautions prises, deux chevaux et un singe seulement étaient morts pendant la traversée.

Au nombre des passagers faisant partie du personnel Barnum se trouvaient deux Aztèques et un athlète sans jambes.

NÉCROLOGIE

— Une dépêche de notre correspondant de Vienne nous annonce la mort de la mère d'Emin pacha, le célèbre explorateur africain qui a gouverné pendant si longtemps la région de Wadelai et qui, après de longues années d'isolement et de privations au cœur de l'Afrique, est sur le point d'être ramené sain et sauf, par Stanley, en Europe, où l'attend cette douloureuse nouvelle de la mort de sa mère.

— On annonce de Paris qu'un artiste de talent, l'inimitable Cocardasse du *Bossu*, M. Henry Vannoy, est mort vendredi, âgé de soixante-treize ans, à Nogent-sur-Marne.

Depuis longtemps déjà il avait dû quitter le théâtre ; le surmenage des matinées et des soirées du *Tour du Monde* avait occasionné une paralysie partielle, puis une maladie de foie à laquelle il a succombé.

Vannoy avait commencé sa carrière à l'Odéon, sous la direction Bocage, aux appointements de 100 francs par mois. Delaunay, Monjauge et tant d'autres, ses camarades alors, ne touchaient pas plus.

Après avoir joué en province et au théâtre de Belleville, sous la direction des frères Séveste, il entra à la Porte-Saint-Martin où il resta pendant trente-six années consécutives.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS

CHEMINS ITALIENS. — Le décret approuvant la création des 422.500 obligations 3 p. c. des chemins de fer italiens reprises par le syndicat anglo-allemand, vient de paraître. Le produit de ces titres est destiné à couvrir le coût de construction de chemins de fer jusqu'au 1^er juillet 1890. Les 422.500 obligations se répartissent comme suit : 203,700 aux réseau de la Méditerranée, 207,900 au réseau de l'Adriatique et les 10,900 titres restant au chemins de fer siciliens. Un dixième des nouvelles obligations obligations sera créé en unités et les 9/10 en titres de cinq. Le premier versement de liv. 35 par titre doit être effectué par le syndicat le 8 novembre.

GLASCOW, 2 novembre. — Le stock de fer brut dans les stores s'élève à 938,579 tonnes, en diminution importante sur l'année dernière. Or, le stock s'élevait à 1,019,656 tonnes à pareille époque.

Le nombre des hauts fourneaux en activité est de 86 contre 81 l'année dernière.

CHEMINS TURCS. — On nous mande de Vienne que le gouvernement autrichien vient de faire part à la Société de l'exploitation des Chemins de fer orientaux des conditions sous lesquelles il consentirait à une augmentation du capital de cette Société. La solution de la question de reprise des Chemins turcs par la Société des Chemins de fer austro-hongrois, dépendra en grande partie de la possibilité pour cette dernière d'accepter ces conditions.

—

Saint-Pétersbourg, 1^er nov. — Change : sur Londres, 94 85; idem Hambourg, 46-45 0/0; id. Amsterdam, 78-65; id. Paris, 37-67 0/0; 5 p. c. russe, emprunt oriental, 3^e série, 99 3/8; emprunt russe à primes, 1864, 245 0/0 ; id. 1866, 230 0/0; impériales, 7 64 0/0; Chemins de fer russes, 241 0/0; 5 p. c russe 1873, 000 0/0; Escompte sur place, 6 0/0.

New-York, 2 nov. — Change sur Londres, 481 0/0; id. Paris, 522 1/2; 4 p. c. U. S. funded loan, 127 1/4; Erié railroad shares, 28 3/4; Wabash Saint-Louis et Pacific pref., 30 7/8; Union Pacific shares, 67 1/4; Central Pacific shares, 34 0/0; Illinois shares, 116 1/2; Saint-Louis-San-Francisco prefered 55 1/2; Dunver shares, 16 0/0.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHÉS

Marchés étrangers.

Grains et graines.

NEW-YORK	1^er nov.	2 nov.
Farine	285 0/0	285 0/0
Maïs	42 1 8	42 3 8
Froment disponible	84 1 2	84 1/4
Id. courant	83 0,0	82 1 2
Id. mois prochain	84 1/8	83 3/4
Id. mois suivant	85 3 8	85 0/0
Id. printemps	89 0 0	88 1 2
Frêt sur Liverpool	5 0,0	5 0.0

Navigation. — *Mouvement du port d'Anvers.*

ARRIVAGES du 31. — St. ang. Gleneagles, cap. Park, de Londres, avec div. march. — St. ang. Brazilian, c. Chambers, de Carloforte, avec minér. — Ch. ang. James Garfield, c. Wallum, de Londres, avec arsenic. — barq nor. Marketo, cap. Alvorsen, de Mors, avec bois.

DÉPARTS DU 31. — St. allem. De Siedber, c. Peters, pour Dantzig, ch. — St. id. Albertus, c. Heye, de Koningsberg, ch. — St. id. A. Von With, c. Weyner, pour Rostock, ch. — St. ang. Apex, c. Burdon, pour Blyth, s/l. — St. id. Florence, c. Leith, pour l'Angleterre, s/l. — Bque suéd. Framan, c. Akerman, pour Aurkum, ch.

Par dépêche de Flessingue du 31 octobre.

Arrivés pour Anvers.

Ch. ang. Flower of Essex, inconnu. — Id. Eustace, id. — Id. Southern Bell, de Londres. — St. ang. Petrel, de Londres. — Id. Tagus, de Londres. — Id. Wyradcliffe, d'Ibraïl. — Id. Cambrige, de Harwich. — St. all. Bayern, de Chine.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BRUXELLES, 3 novembre. — La pression atmosphérique reste faible sur le nord-ouest de l'Europe. Le minimum barométrique, qui était hier sur les îles Shetland, se trouve aujourd'hui un peu au nord du même archipel (747^mm). Un second minimum (747^mm) existe à l'entrée du canal du Nord. Le vent est assez fort du sud-ouest sur la mer du Nord, fort du sud ou du sud-ouest sur la Manche. La température varie peu, elle est voisine de 10 degrés, le jour, en Belgique.

Prévisions : Vent région sud-ouest, assez fort, pluvieux.

3 *novembre.* — 10^e jour de la lune.

Baromètre à la température de 0...		755° 29.
Thermomètre sans abri (maximum).		13° 0.
— — (minimum).		4° 0.
— abrité (maximum).		9° 1.
— — (minimum).		4° 3.
Quantité d'eau à 8 heures du matin pour les 24 heures qui précèdent...		0. 0.
Vent, dominant		SO 1 à 2
Déclinaison magnétique		15°7'1
Soleil, lever		6 h. 57 m.
— coucher		16 h. 30 m.
Lune, lever		15 h. 29 m.
— coucher		1 h. 29 m.

PARIS. — 2 novembre, le baromètre marquait :

A 7 heures du matin...	5°	au-dessus de 0
A 11 heures du matin...	11° 0/0	—
A 1 heure après-midi..	12° 0/0	—

Hauteur barométrique à 761

SPECTACLES

DIMANCHE, 3 NOVEMBRE.

MONNAIE (7 h. 1/2). — *Hamlet*, gr. op. en 5 a. Abonnement suspendu.

MOLIÈRE (8 h.) — Spect. extraord., dern. représ. de *En vacances* et du *Marquis de Villemer*.

LUNDI, 4 NOVEMBRE.

MONNAIE (7 h. 1/2). — Première reprise du *Roi d'Ys*, op. en 3 a. et 4 tab.

PARC (8 h.) — *Le Klephte*, c. en 1 a. ; *Bébé*, com. en 3 actes.

GALERIES (7 h. 1/2). — *La Porteuse de pain*, pièce nouv. en 5 a. et 10 tab.

MOLIÈRE (8 h.) — Représentation de M. Verbeck et *le Passant*.

Mardi 5, première de *Germinal*.

TH. FRANÇAIS (ÉDEN). — Prochainement, *le Bossu* avec M. Laray.

VAUDEVILLE (7 h. 3/4). — *Le dernier des Mohicans* et *les Maris sans femmes*.

Mardi, première de *Pépère*.

ALHAMBRA (7 h. 1/2). — *Dix jours aux Pyrénées*, gr. opérette en 5 a. et 10 tab.

BOURSE (7 h. 1/2). — *Le Pied de Mouton*, féerie en 5 a. et 18 tab.

RENAISSANCE (8 h.) — *Madame Favart*, op.-com. en 3 a.

FLAMAND (7 h. 1/2) — *De Brusselaars te Parijs en de Parijsenaar te Brussel. De Slaapmuts*

Mercredi et jeudi, *Anne-Mie* avec M^me Marie Verstraete.

ALCAZAR (8 h.) — Spectacle-concert. *Frantrognon.*

SCALA (8 h.) — Spectacle concert. *L'Enterrement de belle-maman*, pochade.

CIRQUE ROYAL. — Direct. Wulff. — A 8 heures, grande représentation.

MUSÉE CASTAN, passage du Nord. — Figures de cire. — Entrée : 1 fr.

PANORAMA INTERNATIONAL, rue Fossé-aux-Loups.

de MURE, Ph^en à Pont-St-Esprit (Gard)
Guérison certaine des **Rhumes** et irritations de Poitrine
Fl. 2 fr. Dans toutes les Pharmacies.
Dépôt général de l'Alcoolature d'Arnica de la Trappe de N.-D.-des-Neiges. — Remède souverain contre : *Blessures, Coupures, Contusions, Défaillances, Accidents cholériformes.*

SAISON D'ÉTÉ 1889

L'Indépendance belge

se trouve en Suisse

DANS LES HOTELS SUIVANTS :

ZURICH. Hôtel Baur, au Lac de Zurich.

ZURICH. G^d Hôtel national, face gare. Prop. Michel.

LUCERNE. G^d Hôtel national, magnifique pos. Lift.

LUCERNE. Hôtel du Rigi.

LAC DES IV CANTONS. Kuranstalt Hotel Sonnenberg.

NEUHAUSEN. Chutes du Rhin. Hôtel Schweitzerhof.

TERRITET, MONTREUX (Vaud). G^d Hôtel et des Alpes.

VEVEY. G^d Hôtel de Vevey, vaste parc, bord du lac.

ROYAUME DE BELGIQUE

CRÉDIT COMMUNAL

Emprunt de 15,000,000 fr. (1868)

REMBOURSEMENT PARTIEL.

87^e tirage au sort du 31 octobre 1889.

356 obligations remboursables le 1^er avril 1890.

Le n° 37257 sera remboursé par fr. **15,000**
Le n° 66908 » » **1,500**
Les deux numéros suivants 24724 et 29292 chacun par **500**
Les six numéros suivants 20971, 21844, 48108, 72588, 129189 et 138785 chacun par **225**

Les 346 numéros suivants sont remboursables au pair.

(Les numéros primés sont reproduits en chiffres **gras**).

1083 1501 2328 2621 2904 3776 4593 4980 5172
5319 6299 6490 6655 6800 7449 7647 8236 8310
9056 9220 9630 9809 9815 9903 11067 11891 12278
12403 12651 13268 13443 14084 14381 15152 15372
15455 15526 15574 15750 16405 17207 17502 17776
17824 17963 18256 18838 18880 19707 19766 19788
20971 21306 21840 **21844** 22858 22874 23569 23802
24312 24629 **24724** 26097 26692 27997 28260 28463
28883 29002 29212 **29292** 29663 30675 31167 31319
31689 32667 33597 34583 34901 35608 36341 36401
36442 37091 37208 **37257** 37388 37629 38154 38911
39395 39544 39578 39658 40037 41213 41291 41320
41759 43207 43466 44349 44660 45115 46379 46979
47243 47409 47807 47842 47959 **48108** 48114 48129
48295 48574 48798 49052 49670 49755 50189 59870
52330 53477 53803 54167 54776 54940 55048 55238
55845 57207 57344 57487 58353 58753 60905 61329
61569 61594 62[illegible]00 62655 62789 63037 63709 64185
64818 65367 65790 66135 66283 66831 66858 **66908**
66930 67062 67147 67627 68145 69128 70020 71594
72197 **72588** 72779 72837 73212 73752 74422 75179
75742 75745 76242 76494 76571 78094 78285 78694
79041 80280 81344 81487 81540 81733 81762 81953
82247 82685 83329 83413 83693 83932 83937 84128
84374 84680 86162 86196 86241 86262 87048 88087
88535 89220 89530 89797 90293 90847 91338 91398
92795 93117 93146 93520 93555 93660 93789 94283
94557 95[illegible]01 95459 95794 96317 96584 97398 97816
98101 98158 98254 98695 99155 99498 100230
100276 100795 100999 101540 102613 102634 103066
104177 104347 104486 104649 104686 104977 105019
106186 106934 107506 107560 107736 108590 109454
109558 109564 111012 111126 111384 111735 111984
111990 112079 112228 112395 113313 113608 113775
113831 113930 114023 114458 115230 115869 116539
117772 118231 118727 118902 118983 120656 120702
120824 121624 121689 122667 122739 123073 123322
123442 124024 124402 124939 124953 125189 125850
125866 126793 128093 128118 128251 128883 **129189**
129462 130179 130331 130872 131057 131201 131931
132013 132255 132297 133472 134077 134785 135023
135101 135219 135910 136117 136143 137050 138268
138785 139639 139767 140412 140612 141009 141842
141958 142528 143024 143232 143369 143537 143913
144478 144834 145083 145640 146088 146183 146493
147219 147324 147693 147763 147804 148211 148358
148562 148656 148831

Les obligations désignées ci-dessus cessent de porter intérêt le 1^er avril 1890. Elles sont remboursables, à partir du 1^er avril 1890, sur la remise des titres et de tous les coupons d'intérêt, depuis et y compris celui de l'échéance du 1^er avril 1891.

Le montant des coupons qui ne sont pas produits est déduit du prix de remboursement.

Les obligations sont remboursables à la **Banque Nationale**, à Bruxelles, et chez tous ses agents dans les provinces ; à **Paris et à Francfort s/M.**, chez **MM. de ROTHSCHILD** ; et à **Amsterdam**, chez **M. A. Gansl.**

Des listes du tirage au sort sont à la disposition du public, au siège de la Société, ainsi qu'à la Banque nationale, à Bruxelles, et dans ses agences en province.

Afin d'éviter aux détenteurs d'obligations remboursables la perte d'intérêts résultant de l'encaissement des coupons après l'époque fixée pour le remboursement, l'administration du Crédit Communal adressera un exemplaire de ces listes aux détenteurs d'obligations qui lui en feront la demande à l'occasion de chaque tirage.

Bruxelles, le 31 octobre 1889. 3162

Immeubles en Belgique.

Etude du notaire VAN HALTEREN, à Bruxelles, rue du Parchemin, 9.

Adjudications préparatoires, avec bénéfices d'enchères, en la salle des ventes par notaires, à Bruxelles :

A. Le mardi 5 novembre 1889,

D'UN BEL HOTEL

situé avenue Louise, 202, à Bruxelles, avec écurie et remise, ayant façade à la rue Lens, 13, contenant 5 ares 42 centiares.

Entrée en jouissance immédiate.

B. Le mardi 19 novembre 1889,

D'UN BEL ET VASTE HOTEL

avec cours, jardin, écurie, remise, sellerie, galerie vitrée, galerie de tableaux et salle de fêtes, situé à Bruxelles, rue de la Loi, 71, contenant 9 ares 50 centiares, divisé en 2 lots.

A voir tous les jours non fériés, de 1 à 5 heures, au moyen d'un permis. 3176

Etude du notaire LE COCQ, rue d'Arlon, 16, à Ixelles.

Adjudication préparatoire le vendredi 15 novembre 1889, à 1 heure de relevée, au prétoire de la justice de paix de Saint-Josse-ten-Noode, rue Saxe-Cobourg, 14,

D'UN HOTEL

avec emplacement pour écurie et remise, rue de Spa, 27, à Bruxelles, contenant 3 ares 20 centiares.

Inoccupé. A voir les lundis, mercredis et vendredis, de 10 à 3 heures. 3168

Etude du notaire LECOCQ, rue d'Arlon, 16, à Ixelles.

Adjudication préparatoire le mardi 19 novembre 1889, en la salle des ventes par notaires à Bruxelles :

D'UN HOTEL

avec écurie et remise, rue du Trône, n° 9, à Bruxelles, contenant 4 ares 23 centiares.

A voir les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 11 à 4 heures. 3167

Résidence royale de Laeken

VASTE CAMPAGNE

A LOUER OU A VENDRE

corps de logis moderne, spacieux, confortable, dépendances ayant orangerie, serre, écuries pour 6 chevaux, sellerie et buanderie; habitation de jardinier et cour; le tout étagé, remises et cour d'honneur. L'enclos de *4 1/2 hectares* jardins bien plantés, bois avec arbres haute futaie, vaste potager plein rapport, clôturé murs, verger et parc. Pavillon et sortie chemin de fer de Bruxelles à Alost. Plantations anciennes. Rue de Vrière, n° 20, gauche drève Sainte-Anne. A voir 10 à 4 h. Permis chez M. Hallez, Saint-Josse-ten-Noode, rue de la Limite. n° 74. 861

Pour cause de décès.

Le notaire VICTOR VANDEWALLE, de résidence à Malines, à l'intervention de son collègue M^e CLUYDTS, notaire en la même ville, vendra publiquement les 11, 12, 13 et 14 novembre 1889, et jours suivants s'il y a lieu, à 9 heures du matin, dans la maison mortuaire de feu **M. Auguste De Bruyne**, antiquaire, longue rue des Chevaliers, n° 32, à Malines,

LA REMARQUABLE COLLECTION D'ANTIQUITÉS

du défunt, comprenant des

MEUBLES ANCIENS

de toutes les époques et de tous les styles.

Les séances, annoncées pour 9 heures du matin, commenceront chaque fois à *10 heures précises*, elles seront reprises à *2 heures de relevée.*

La vente se fait sous la direction de M. l'expert Hermann Van Duyse, rue Courte des Violettes, à Gand.

Exposition : Vendredi, 8 novembre et samedi, 9 novembre, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures de relevée.

La vente se fait aux conditions ordinaires avec augmentation de 10 p. c. pour tous frais.

Les amateurs peuvent se procurer des catalogues contenant la description détaillée des meubles, en l'étude de M^e VANDEWALLE, notaire, rue Notre-Dame, 77, en l'étude de M^e CLUYDT, notaire, rue d'Adeghem, 25, et chez M^e HERMANN VAN DUYSE, rue Courte-des-Violettes, à Gand. 3166

Avis de Sociétés.

LES ATELIERS DU BRABANT

SOCIÉTÉ ANONYME.

L'assemblée générale ordinaire de la Société anonyme « Les Ateliers du Brabant » est fixée au lundi 18 novembre courant, à trois heures de relevée, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

Examen et approbation du bilan, s'il y a lieu : Nomination d'un administrateur en remplacement d'un administrateur sortant ;

Objets divers. 3174

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser l'Industrie Nationale

En exécution de l'article 47 des statuts, l'assemblée générale des Actionnaires se réunira le mardi 26 novembre courant, à midi, en l'hôtel de la Société, Montagne du Parc, 3.

ORDRE DU JOUR :

1° Nomination d'un Gouverneur, d'un Directeur et de trois commissaires, en remplacement des membres de la Direction et du Conseil général dont les mandats expireront le 31 décembre 1889 ;

2° Nomination d'un Commissaire en remplacement de M. le comte Alfred de Baillet, décédé.

Bruxelles, le 3 novembre 1889.

Le Secrétaire, E. DELVAUX.

Le Ministre d'Etat, Gouverneur de la Société, VICTOR TESCH. 3175

ON CHERCHE DE SUITE UN

CONTREMAITRE POUR FABRIQUE d'amidon de riz ou chimiste

très capable.

Adr. offres avec références et exigences à **Rudolf Mosse, Berlin S. W.**, sous J. G. 9533. 3165

POÊLES AMÉRICAINS

« **HÉLIOS** »

JULES WATELET

104, RUE NEUVE, 104

SOLIDITÉ INALTÉRABLE

incontestablement reconnue supérieure à la marque véritable américaine.

Prix notablement inférieurs

PLUS DE **4,000 POÊLES** VENDUS EN **Belgique depuis plusieurs années**

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

Décors d'Arbre de Noël en verre ET PLUMES EN VERRE

sont livrés mieux et meilleur marché que par toute concurrence par **CARL KESSLER et C^e**, fabrique de perles et de verroterie, *Neuhaus am Rennweg, Thuringe.*

On cherche voyageurs à la commission et représentants. 3164

Oignons de fleurs de Harlem

POUR APPARTEMENTS

Le soussigné expédie franco, comme années dernières, pour toute la Belgique, une collection d'oignons à fleurs à cultiver dans les appartements : 12 Jacinthes, 15 Tulipes, 20 Crocus et 20 Scilla Sibérien de belles espèces, étiquetées, avec méthode de culture, contre envoi de 8 francs.

Oignons de fleurs pour le jardin : 25 Jacinthes, 50 Tulipes et 100 Crocus, tous différents genres, contre envoi de 9 francs.

N. B. — 5 p. c. de rabais pour un ordre de 10 collections, indiquer adresse.

H. C. GERRITSEN, fleuriste, Harlem (Hollande). 3171

MOYEN DE GAGNER 2,000 FR.

PAR MOIS AVEC 500 FRANCS

ou avec des obligations de la ville de Paris, Crédit Foncier de France et tout autre, est indiqué gratuitement à toutes personnes qui écriventou s'adressent à M. le dir du *Marché de la Bourse*, 26, *rue des Martyrs, Paris.*

EXPLORATION MINIÈRE DU MASHONALAND
ET ZOUTPANSBERG

Nous attirons spécialement l'attention sur les actions du syndicat ci-dessus formé dans les premiers jours de ce mois. Son capital est très minime; seulement 25,000 livres sterling, divisé en 100,000 actions de 5 shellings chaque, dont 5,000 sont des actions de fondateurs à émettre entièrement libérées, et le solde, soit 95,000, des actions ordinaires. Les actions ordinaires ont droit à un dividende préférentiel de 10 p. c., après quoi les bénéfices du syndicat sont répartis également entre les deux classes d'actions. Au moment de mettre sous presse, les actions ordinaires sont de 12 s. 6 d. à 13 s. 6 d. et les actions de fondateurs de liv. 22 à 24, c'est-à-dire que les premières ont monté de 200 p. c. en moins d'un mois. Cette hausse apparemment énorme est absolument insignifiante en comparaison de la hausse des actions de fondateurs (liv. 1) de la Société d'exploration dont le prospectus fut émis seulement jeudi dernier et qui, en ce moment, sont cotées à liv. 300, très fermes et en voie de hausse.

Maintenant, quel est le champ d'opérations du Syndicat du Mashonaland et du Zoutpansberg et quelles sont les chances de bénéfices pour les porteurs de ces actions, surtout des actions de fondateurs? La Société a été constituée en vue d'acquérir des droits miniers et des terrains dans les districts de Zoutpansberg et Waterberg, dans le Transvaal, mais plus particulièrement dans le territoire indigène du Mashonaland situé au nord et nord-est. Nous avons constamment exprimé notre conviction que le vrai centre aurifère de l'Afrique du Sud était situé hors du Transvaal, et que les placers du Witwatersrandt et de De Kaap, malgré la magnificence de leurs rendements, n'étaient que la lisière d'un vaste placer s'étendant du Limpopo au Zambèse, et dont le centre se trouvera définitivement dans le sud de ce dernier. On peut affirmer sur preuve absolue que les dépôts aurifères deviennent de plus en plus riches au fur et à mesure que l'on s'avance vers le Nord. Dans les mines d'or de Zoutpansberg, par exemple, on trouve l'or brut dans toutes les directions à une profondeur de 10 à 17 mètres dans une telle profusion que le rendement d'une tonne de quartz est par *kilos* au lieu de par *onces*.

Le quartz d'un autre placer dans le voisinage, essayé par MM. Johnson, Mattey et C°, a donné 287 onces 15 grammes (8 kilos 980) par tonne. De tels résultats ressemblent aux contes des « Mille et une Nuits » et paraîtraient sans doute incroyables, — s'ils n'étaient authentiques et hors de doute possible. Tout ce qui est connu jusqu'ici tend à la conclusion que le Mashonaland est encore plus riche du précieux métal que les pays situés au Sud.

Le pays sur lequel l'attention de la Société du Mashonaland et du Zoutpansberg, sera plus particulièrement dirigée, embrasse les régions aurifères immenses que nous avons décrites et dont la plus grande partie est sous le protectorat britannique.

Le premier de ces pays est un plateau magnifique de 1,300 à 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, jouissant d'un climat splendide, avec un sol capable de maintenir une population énorme, faiblement peuplé de tribus amies. Dans ce moment des placers s'obtiennent dans toutes directions pour un morceau de pain, considérant que la Société est en mesure de parcourir librement un district plusieurs fois plus grand que le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne. Tout ce qu'elle se propose de faire à présent, c'est d'explorer avec soin et de s'assurer de la possession des terrains choisis et d'en disposer à d'autres Compagnies.

Comme nous l'avons dit au début, les actions de fondateurs sont aujourd'hui de liv. st. 22 à 24. Quel en sera le prix lorsque de nouvelles découvertes d'or auront été faites, comme elles se feront aussi sûrement que le soleil se lèvera demain? On ne se lasse jamais de citer les actions de la « New-River » comme exemple de hausse phénoménale, inouïe. Nous croyons cependant que les actions de fondateurs d'une demi-douzaine de Sociétés de l'Afrique du Sud, formées récemment, les distanceront de beaucoup. Si le monopole pratique de procurer de l'eau à une cité monstre telle que Londres a donné des bénéfices si énormes, que seront les bénéfices de ceux qui approvisionneront le monde d'or dans des quantités qui paraissent sans limite?

Il se présente en ce moment pour les gens bien avisés une occasion extraordinaire de poser la fondation, peut-être, d'une grande fortune pour leurs descendants en achetant à présent à bas prix quelques actions de fondateurs de Sociétés de l'Afrique du Sud et nous conseillons sans hésiter l'achat de ces actions du Mashonaland et Zoutpansberg. D'ici un mois elles pourront aisément avoir doublé, triplé et quadruplé de prix. Ci-après un aperçu des prix actuels des actions de fondation de Sociétés formées dans les derniers douze mois :

Trustees and Executors	actions de	Liv.	1.	— Prix actuel :	Liv.	7,000.—
Mutual Trust	»	»	»	»	»	»	700.—
Exploration	»	»	»	»	»	»	300.—
Transvaal Mortgage	»	»	»	»	»	»	510.—
» Lands	»	»	»	»	»	»	3,000.—
Burmah Rubies	»	»	»	»	»	»	250.—
Goldfields of South Africa	»	»	»	qui ne peuvent être obtenues à aucun prix.			

Dans notre opinion, — et nous pouvons dire que nous connaissons quelque peu l'Afrique du Sud, — les actions de fondateur du Mashonaland et Zoutpansberg à liv. 22, — ou liv. 24, — sont une vraie occasion sans parallèle aujourd'hui dans le marché sud africain. D'ici à quelques années elles vaudront facilement plusieurs milliers de livres.

Ceux qui placent leur argent commencent à apprécier rapidement la valeur des actions de fondateur comme nous l'avons déjà constaté, et comme d'habitude le public a raison. Du moment que les promoteurs de Sociétés trouvent leur avantage à s'exposer à toutes les dépenses et tous les risques se rattachant au lancement d'entreprises pour actions de fondateurs seulement, il n'existe pas de meilleure évidence possible que la chose en vaut la peine. (Voir le Weekly Bulletin).

NOUS CONSEILLONS L'ACHAT IMMÉDIAT DE CES ACTIONS

Télégraphiez vos ordres par vos agents de change

ou à

THE „FINANCIAL WORLD" STOCK AND SHARE AGENCY

Cette agence reçoit chaque jour sur les actions minières des informations qui sont toujours à la disposition de ses clients. Avant de placer son argent dans de nouvelles sociétés écrivez à l'agence pour renseignements. Toutes transactions sont traitées à prix net.

Adresse télégraphique « Critiquer, Londres »,
Téléphone n° 1152

On est prié d'adresser lettres et ordres au directeur, 9, rue Buffault, 9, Paris, ou 31, Lombard street, Londres, E. C,

Chèques doivent être « crossés » « London Trading Bank ».

A LA VILLE DE LEUZE
MAISON DESPRET
23, Montagne aux Herbes Potagères
BRUXELLES
CHEMISES SUR MESURE
Shirting dev.t toile. 4-50 à 9-50
Toile, fr. 8-00 à 18-00

Haute nouveauté, devants brodés, gansés et à plis.
Chemises normal et flanelle, depuis fr. 3-75.
Grand choix de jerseys pour dames et enfants.
Spécialité de gilets de chasse.
Grand choix de bas laine pour collégiens.
Bas laine pour dames, depuis fr. 1-25.
Chaussettes laine, mérinos, » fr. 0 95.
Gants fourrés, » fr. 0 50.
Caleçons, gilets, chaussettes normal.
2736

Ayant l'intention d'étendre notre sphere d'activité sur la Belgique aussi bien pour l'assurance sur la vie que pour l'assurance industrielle, nous cherchons pour ce pays un agent général qualifié.
Des postulants pouvant verser caution, ainsi que ceux qui ont déjà travaillé avec succès dans l'assurance, veulent adresser leurs offres et références au chef d'exploitation de la compagnie d'assurance
Friedrich Wilhelm,
3133 Berlin W. Behrenstrasse, n° 34.

UNE DEMOISELLE ANGLAISE, bien élevée, parlant allemand (3 années en Allemagne), désire une place comme institutrice ou demoiselle de compagnie, sans récompense, dans une bonne famille, où elle serait traitée comme un membre de la famille.
S'adresser sous **J. T. 9449,** à **M. Rudolf Mosse, Berlin, S. W.** 3134

Manque de Forces
ANÉMIE — CHLOROSE
LE
FER BRAVAIS
Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.
Se DÉFIER des IMITATIONS et CONTREFAÇONS
DÉTAIL : PHARMACIE NORMALE, 19, RUE DROUOT, PARIS, ET TOUTES PHARMACIES.
Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare.

UN CHARBONNAGE
en pleine exploitation, sis en Basse-Silésie, qui contient également une **FORTE COUCHE D'ARGILE SCHISTEUSE REFRACTAIRE,** est à vendre au comptant. Pour renseignements s'adr. sous **F. G. 9437** à **Rudolf Mosse, Berlin S. W.** 3135

Petites Annonces de *l'Indépendance belge.*

De 1 à 3 lignes ... fr. 1.05 — La ligne au delà .. 0.35
Les annonces sont reçues : AU BUREAU DU JOURNAL, 17, RUE DES SABLES. A BRUXELLES : ET A L'AGENCE ROSSEL, 44, RUE DE LA MADELEINE, ET 2, RUE DE L'ENSEIGNEMENT.
De 1 à 3 lignes ... fr. 1.05 — La ligne au delà . 0.35

ENSEIGNEMENT

PENSIONNAT de demoiselles de Mmes Standaert, 3, rue Zinner (Parc), Bruxelles. Maison de 1er ordre. On y parle : franç., angl., allem. et holl. 4058

VILLÉGIATURES

AVENDRE à Ostende, belle villa meublée, Digue de mer, entre le Kursaal et la rampe de Flandre, 15 lits, 2 cuisines. S'ad. au notaire Serruys, à Ostende. 3742

VENTES & LOCATIONS d'immeubles, etc.

JOLIE MAISON MODERNE à louer, rue Crespel, 26. 4396

A LOUER boulevard du Hainaut 16, grand hôtel, avec vastes magasins, caves, écurie, remise. S'adresser avenue du Midi, 31. 4417

PRESSÉ. Gens tranquilles désirent louer appartement environs porte d'Anvers, préférence bas de maison avec jardin. Ecrire A. D. Bureau journal. 810

ON DÉSIRE louer environs gare du Nord petite maison 1 étage avec jardin, loyer modéré. Ecrire Z. J., bureau du journal. 947

AVENDRE rue Falder, vaste maison à un étage et jardin. S'adresser Monsieur Z., poste restante, Centre. 953

Gens tranquilles désirent louer petite maison environs entrepôt. Ecrire B. B. Bureau journal. 811

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE ALLEMAND, bien au courant de la correspondance allem., franç. et anglaise et de travaux de bureau, cherche place. W. L., 150, agence Rossel. 4416

GÉRANCE : 4,800 francs. Tse fixe : 4,800 fr. av. cap. de 20,000 fr. Tes moindres avec capaux moindres. Tous pays. hom. ou fem. Ecrire « Gérance » bur. *Indépendance.*
Même Adresse : Echse vins et eaux minales et art. divers. 4414

ON CHERCHE pour Paris une femme de chambre faisant en même temps l'ouvrage d'une fille de quartier. Munie des meilleures recommandations. Se présenter vers 10 heures du matin à l'hôtel Degraa, chambre 26. 334

BONNE SERVANTE ménagère, 1res références, désire place. Ecrire R. L. Bureau du journal. 975

UN NÉGOCIANT sérieux, disposant d'un certain capital, désirerait reprendre affaire en pleine activité ou entrer comme associé dans une bonne maison de gros ou dans une importante fabrique d'une des principales villes de Belgique. Ecrire en indiquant le capital exigé et le genre de commerce à A.E M.G. poste restante Bruxelles-Centre. 4391

DAME âge posé, parl. et écr. angl., holl., ital., espag., désire par suite revers trouver d'urgence emploi. Prétentions modestes. Offre faire traduction. Ecrire Z. A. 7, poste restante Schaerbeek lez-Brux. 813

MONSIEUR disposant de plusieurs soirées par semaine désire les utiliser. Ecrire J. O. 2. bureau du journal. 976

SPÉCIALITÉS DIVERSES

ROBES ET MANTEAUX. Mme Lacroix-Parys, 50, rue Vifquin. 205

MASSAGE-ORTHOPÉDIE. — Gymnastique médle. H. Ruelens, 57, rue de Toulouse, Q.L. 434

GRANDE BLANCHISSERIE Van Loey-Henderickx, fondée en 1860, rue des Champs, 393, Etterbeek.
Lavage à la main sans machine. Blanchissage de pré. Repassage soigné. Célérité. — Prix modérés. 4374

ANNONCES DIVERSES

OCCASION. 1 beau billard avec accessoires à vendre, prix 450 francs, 1, boulevard Anspach. 4401

PIANO noir splend., excellent. cord. crois., servi 4 mois, coûté 1,400 fr., à vendre 700 fr. pour départ (pressé), 8, rue t'Kint. 4410

GEENS, doreur-laqueur, réparations d'objets d'art, rue de Terre-Neuve, 101. Spécialité de teintures de meubles et de décorations en tous genres. 473

AVENDRE belle coll. prod. chim. conv. pour études élèves drog. ou pharm. Ecrire A. O. bureau journal. 813

AVIS AUX AMATEURS. Faïences, porcelaines et bibelots antiques. Collection rare de meubles en chêne sculpté et horloge. Vente à des prix très avantageux pour cause de démolition, rue d'Argent. 11, Bruxelles. 952

CORRESPONDANCE

8 1/4 d et *a* lig q j'esp. *L mi?* peut ê; *i pi?* impo. Inou 11.. c c onc..ctd.. Q n'a j *os!* — Vi P! L *jai* d *dr so* att. 4-15

L'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

Rédacteur en chef : E. LHOEST, avocat. — Bureaux à Bruxelles, rue de la Madeleine, 26
Paraissant tous les DIMANCHES avec 16 PAGES
Compte rendu détaillé des Bourses des Fonds publics, des Métaux, des Sucres et des Grains de Bruxelles ; étude des affaires belges et françaises et des principales affaires étrangères ; renseignements et **arbitrages** intéressant les rentiers; **listes officielles de tous les tirages.**
Prix d'abonnement : 5 FRANCS par an.
PRIME GRATUITE L'ANNUAIRE FINANCIER, 19me année
Beau volume de plus de 500 pages de texte serré.
Comprenant : 1° Le calendrier des tirages des valeurs avec ou sans lots; 2° De documents financiers; 3° Le tableau des revenus des actions des Sociétés; 4° Les numéros des obligations avec ou sans lots sorties aux tirages et non réclamées au 1er janvier 1890.
Les abonnements belges se prennent à la poste. — NUMERO SPECIMEN GRATIS.
TOUTE PERSONNE S'ABONNANT POUR 1890 RECEVRA LE JOURNAL GRATIS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1889.

ARCHIVES DE LA NOBLESSE
51, Rue Taitbout (ci-devant rue Laffitte, 41)
Cent mille dossiers de Chartes et Généalogies sur *toutes* les Familles nobles. — Recherches, *Consultations* et Travaux généalogiques. En vente 19e vol. du *Nobiliaire universel*, 20f. On s'inscrit pour le 20e vol. sous presse

LES MEILLEURES MONTRES SONT CELLES Marques ETOILE avec CROISSANT et EXTRA OR, ARGENT & NICKEL SE TROUVENT CHEZ TOUS LES BONS HORLOGERS *Médaille d'Or Paris 1889* EXTRA

Dépôt de la manufacture royale de
TAPIS DE TOURNAI
10, RUE SAINTE-GUDULE, BRUXELLES
Spécialité exclusive de **tapis artistiques** dessins colorés et et qualité hors ligne, propriété de la maison; **tapis et accessoires de tapis en tous genres.**

Un fabricant suisse de montres, spécialité de plaqué or, cherche un agent sérieux et actif pour la Belgique pour lancer un article d'un succès assuré.
S'adresser aux initiales *H 5512 Y à Haasenstein et Vogler à Berne.* 2850

TAMAR INDIEN GRILLON
Fruit Laxatif Rafraîchissant *Très agréable à prendre* CONTRE CONSTIPATION
Hémorrhoïdes, Bile, Manque d'appétit, Embarras gastrique et intestinal, Migraine en provenant.
PHARMACIE E. GRILLON
33, rue Grammont, Paris
Boîte : 2,50.

Poêles américains
AUTHENTIQUES
brûlant tout l'hiver sans s'éteindre
50 % d'Économie
Propreté, Salubrité
Maison Firmin MIGNOT
r. Neuve, 101-103, Bruxelles

HERNIES La guérison prompte et radicale de cette terrible infirmité. Traitement spécial des cas difficiles. — Descentes et déviations de la matrice. Traitement spécial, soulagement immédiat et guérison prompte. — Deux dames spécialistes sont attachées à l'établissement, ainsi que plusieurs médecins.
La maison existe depuis 1849 et n'a aucune succursale. Ne pas confondre avec des firmes du même nom. — La maison a obtenu **10 25** diplômes d'honneur de médailles d'or et de récompenses honorifiques diverses.
Joseph WAERSEGERS, orthopédiste, 35, place Verte. **ANVERS**
Consultations de 10 à 4 hres. 54

GUÉRISON ASSURÉE
Sans remède interne, de toutes les maladies nerveuses. Paralysies, Ataxie, Névralgie, Impuissance, Asthme, Rhumatismes, Goutte, Diabète, Surdité, etc. — Maladies des Dames. — Obésité, Constipation. Méthode explicative pour se traiter soi-même est envoyée *franco*. S'adresser **Institut Galvanodermique** (breveté s. g. d. g.), rue Tronchet, 8, Paris. — Epilation galvanique garantie. 3170

Provinciale Noordbrabantsche en 's Hertogenbossche Courant
HOOFDBLAD
voor de geheele provincie Noord-Brabant.
Abonnement pour la Belgique : . 2.75 par trimestre.
Annonces : 30 centimes la ligne.
La troisième insertion de la même annonce est gratuite.
Contrats pour 500, 1,000, 2,000 lignes par an avec une très grande réduction.
Ce journal paraît tous les jours, est le **plus important** du Brabant septentrional, trouve aussi en Hollande un grand nombre de lecteurs et donne par conséquent une **immense publicité.**
S'adresser aux propriétaires J.-J. Arkestijn et fils, à Bois-le-Duc. 2492

HEMORRHOIDES Fissures Maladies de l'anus et du rectum.
Soulagement immédiat et **Guérison sans opération** par la **POMMADE ROYER,** Pharmacien, 225, Rue St-Martin, à Paris. (*Exiger l'timbre Union des Fabricants*)
Bruxelles : Pharm. Fredrix, 14, bd du Nord et pharmacies

Imp. de J. GOOSSENS, rue des Sables, 17.

Boîte aux lettres

On nous prie de publier la lettre suivante.

Monsieur le Directeur,

M. M. Vacaresco s'est rendu à Athènes pour assister aux fêtes qui ont eu lieu à l'occasion du mariage du duc de Sparte avec la princesse Sophie de Prusse.

En débarquant au Pirée, M. Vacaresoo, ce moderne Alcibiade, espérait sans doute être reçu avec pompe et porté en triomphe par les descendante de Socrate. Déçu dans ses espérances, mécontent et plein de colère, le chroniqueur de l'*Indépendance Roumaine* n'a rien trouvé de mieux que de raconter dans ses correspondances des inexactitudes plus ridicules que blessantes.

Nous avons souvent admiré M. Vacaresco dans ses descriptions de toilettes de dames,—où il s'est fait une spécialité—aujourd'hui nous le plaignons d'avoir manqué complétement de tact à cette occasion d'autant plus que, dans cette occasion, il a été le seul, parmi tous les correspondants des journaux européens, qui se soit permis de manquer à la vérité des faits et de les tourner en ridicule.

Nous regrettons infiniment la négligence de la direction qui, sans considération pour le respect dû à son journal, a reçu dans ses colonnes des correspondances qui ressemblent plutôt à des pamphlets injurieux et diffamatoires qu'à de justes appréciations d'un chroniqueur.

Un abonné.

Dernières dépêches

seil d'administration des chemins de fer de l'Etat.

Paris, 11 novembre.—Les boulangistes songent, assure-t-on, à contremander la manifestation projetée pour mardi, jour de l'ouverture de la Chambre. Toute décision ultérieure à ce sujet serait remise jusqu'au retour de M. Laguerre.

M. Joffrin a déclaré que les possibilistes ne se rendront pas mardi sur la place de la Concorde.

Le *Journal des Débats* assure que deux régiments de cavalerie ont été appelés à Paris à titre de renfort, en prévision de troubles éventuels.

Rome, 11 novembre.—Les élections administratives de Rome se sont effectuées avec un ordre parfait ; sur 46.563 électeurs inscrits, 17.000 ont pris part au vote. A en juger par le résultat des élections pour les conseillers provinciaux, c'est encore la liste du comité central libéral qui obtiendru la majorité dans les élections communales.

Budapesth, 11 novembre. — Le roi Milau a passé par Budapesth incognito, se rendant à Belgrade. Il a été salué à la gare par le consul général de Serbie et le comte Eugène Zichy, qui sont sestés dans son wagon jusqu'au départ du train.

Belgrade, 11 novembre. — Il ne sera fait au roi Milan aucune réception officielle à son arrivée à Belgrade.

Le colonel d'état-major Praportchétovitch a été nommé commissaire général pour la colonisation monténégrine.

La régence a accepté la démission de M. Miatovitch, de la présidence de l'Académie des sciences. M. Nicolas Christitch, ancien président du conseil, a été mis à la retraite.

Le député Popovitch a proposé e la Skouptchina d'allouer une somma annuelle de cent mille francs pour là propagande en faveur de la religion orthodoxe.

L'INDEPENDANCE
BELGE

Le plus répandu et le plus lu des journaux belges en Belgique et à l'étranger. (60me année).

Trois éditions par jour. — Supplément littéraire chaque dimanche.—Supplément commercial, industriel et agricole chaque jeudi.

Se trouve partout

15 centimes le numéro, 40 francs par an
Administration, No. 17, rue des Sables, Bruxelles (Belgique).

L'INDEPENDANCE
BELGE

édition hebdomadaire, dite d'outre-mer
[24ème année]

(destinée aux pays hors d'Europe) composée de *huit pages grand format*, résumant tous les faits et les événements de la semaine. Revue politique générale, chroniques artistiques, littéraires et mondaines de toutes les capitales d'Europe. Sport, modes, commerce. Romans feuilletons *inédits* des principaux auteurs contemporains, etc.

S'adresser pour conditions à l'administration, No. 17, rue des Sables, Bruxelles (Belgique).

MARPON & FLAMMARION
libraires-éditeurs. Paris, 26, rue Racine

LE BON JOURNAL
bi-hebdomadaire illustré

Il se compose de 15 pages de texte et donne une splendide gravure en tête et des dessins dans le texte

Prix des premiers volumes :

Tome I, 4 lei; tome II, 4 lei; tome III, 4 lei; tome IV, 5 lei 50 b; tome V, 8 lei

—Adresser le montant par mandat-postal à l'adresse MM. Marpon et Flammarion, Rue Racine, Paris.

G. HILL

Str. Stirbey-Voda
rest à côté d'Orp
pôt de lampes, n
de la Lampe-Ecla
de Waterclosets, d
res et de pétrole r
ritable du Caucase

Avis aux voyag

BUZEU

Grand Hôtel Con

Restaurant et Ca

DEP

en plus SAMEDI, 21 OCTOBRE, (2 NOVEMBRE) 1889.

ANCE

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
arest & Districts . .	12 fr.	24 fr.	48 fr.
anger: (Union postale)	15 „	30 „	60 fr.(or)

ieux numéro 50 c.: Changement d'adresse 60 c.

ARIS, on trouve le journal au Kiosque No. 141, Boud des Capucines; au Kiosque No. 117, Boulevard Stel, et au Kiosque No. 19-, Boulevard St. Germain.
s'abonne dans les pays faisant partie de l'Union poschez les directeurs de Poste, au moyen de mandats-poste

ADMINISTRATION
1, Strada Clemenței, 1.
BUCAREST

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 16 DE CHAQUE MOIS

BUREAUX
ouverts de 9 heures du matin à midi et de 2 heur du soir à 7 heures

Joindre aux renouvellements la dernière bande (affranchir).

contos de reis, c'est-à-dire 100,800 francs.

La somme est rondelette ! Qu'aurait donc touché le docteur en question s'il avait sauvé le souverain ?

Faut-il tant le blâmer ? Le médecin qui fait payer cher aux riches et pas du tout aux malheureux n'est-il pas dans son rôle ? On raconte que c'était l'habitude de Ricord.

Le prince d'A..., avare malgré son immense fortune, le savait et, allant en consultation chez le célèbre praticien, il avait eu le soin de se vêtir grossièrement et de dire qu'il était domestique.

Le lendemain, dans un salon, Ricord rencontre le prince d'A... et le reconnaît. Il s'approche et pour toute vengeance : „Allez donc, lui dit-il à haute voix, allez donc, mon ami, me chercher ma voiture !“ L'histoire ne dit pas si le prince fut content et s'il s'acquitta de la commission.

NOUVELLES A LA MAIN

Dans un bal du grand monde :

— Madame veut-elle m'accorder la faveur de la prochaine valse ?

— Désolée, monsieur, je ne danse pas ; vous m'avez fait des souliers trop étroits.

* * *

Deux jeunes personnes se font des confidences.

— Te rappelles-tu ton premier amour ?

— Oui, il y a six ans.

— Est-tu bien sûre ?

— Comment donc ? Ragarde mon livret de la caisse d'épargne : 1er versement, octobre 1883

Passe-Partout.

Le prince de Bulgarie interviewé

PAR DÉPÊCHE

Vienne 31 octobre.

Pour mettre fin aux bruits divers se rapportant au but du voyage du prince de Bulgarie, la *Nouvelle Presse libre* reproduit un entretien que le prince aurait eu avec un de ses amis : Le voyage n'a aucun but politique ; le prince n'a point d'autre désir que celui de voir la Bulgarie heureuse, forte et riche et depuis qu'il a prêté serment à la constitution de Tirnowo, il ne tient compte que des intérêts du peuple bulgare; il promet de se toujours montrer digne des paroles encourageantes prononcées par l'empereur d'Autriche et dont il est profondément reconnaissant ; il ne prendra jamais les voies détournées pour se faire reconnaître. Le prince s'est dit hautement satisfait de ses relations avec la Porte et a déclaré n'avoir jamais eu besoin de se reconcilier avec sa famille, celle-ci l'ayant toujours laissé libre d'agir à sa guise.

Il a ajouté que son voyage, entrepris sans préparatifs préalables, prouve l'état satisfaisant de la situation en Bulgarie ; les nouvelles qu'il reçoit journellement du pays ont lieu de le contenter. Le prince s'est montré également très satisfait de la conclusion de l'emprunt bulgare.

Conservateurs et libéraux

Nos adversaires redoutent donc bien l'éventualité d'une action commune des conservateurs et d'une fraction des libéraux-indépendants, qu'ils jettent de si grandes cris dès que ceux-ci leur paraissent disposés à se rapprocher plus intimement de ceux-là ?

Pour détourner un évènement qu'ils appréhendent, on les a vus imputer à crime, à certains libéraux-indépendants, qui se rendent compte des nécessités de la situation, de n'avoir pas fait une opposition systématique au gouvernement libéral-conservateur, et d'avoir manifesté certaines répugnances pour le gâchis dont plusieurs de leurs coreligionnaires politiques se montrent si friands. Aujourd'hui, ils s'amusent à colporter des listes ministérielles sur lesquelles figurent les noms de MM. Marzesco, Cozadini, etc., et reprochent à ceux-ci de „trahir“ la cause libérale ; ce faisant, ils crient par dessus les toits que le cabinet Catargi est tellement discrédité qu'il se voit obligé d'implorer un appui des les libéraux.

Bien que nous ne soyons pas dans les secrets de M. Catargi, pour savoir s'il a réellement l'intention de confier deux portefeuilles à des membres marquants du parti libéral-indépendant, admettons un instant cette hypothèse. Qu'y aurait-il d'extraordinaire à voir se produire cette éventualité ?

Ce que le parti libéral-conservateur a toujours reproché à M. Jean Bratiano, c'est d'avoir constamment frappé d'excommunication tous ceux qui ne se déclaraient pas des fidèles dévoués de l'église collectiviste. Les partisans de M. J. Bratiano avaient poussé si loin leur intolérance, que jamais ils n'ont consenti à céder à la minorité parlementaire la moindre part d'influence : pas un siège dans le bureau de la Chambre, pas un siège dans la commission du budget, tel était le mot d'ordre.

Cet exclusivisme se comprend aisément. Connaissant fort bien les tripotages qui se commettaient dans le sein de son parti, sachant mieux que personne ce que valait son entourage au point de vue de l'honnêteté, le Grand-Vizir collectiviste redoutait tout contrôle, et mettait tout en œuvre pour soustraire son administration aux regards investigateurs de l'opposition. Ce reproche, ce ne sont pas uniquement nos amis qui l'ont formulé ; tous les hommes indépendants ont stigmatisé cette tendance de la collectivité à accaparer à son profit personnel toutes les forces vives de ce pays, et à traîter la Roumanie en terre conquise.

Eh bien, les libéraux-conservateurs, arrivés au pouvoir, se garderont d'imiter cet exemple funeste, qui a contribué à attirer tant de haines, et à scinder le peuple roumain en deux camps : les exploiteurs et les exploités. M. Lascar Catargi considère que tous les concours sont bons, excepté ceux qu'on achète par des compromissions inavouables et par des concessions dangereuses. Ce ne seront pas les libéraux-conservateurs qui repousseront de parti pris les concours qui peuvent s'offrir et les bonnes volontés qui seraient prêtes à se déclarer. M. Lascar Catargi, que n'aveugle pas l'esprit de parti, ne demandera pas un certificat d'origine aux recrues qui voudraient soutenir une politique, non pas de spéculations métaphysiques, mais de sages réformes.

Nous le répétons, nous n'avons encore aucune information précise au sujet des deux nouveaux titulaires auxquels seront confiés le département des travaux publics et celui de la justice. Mais loin de reprocher à M. Catargi de vouloir faire appel à toutes les bonnes volontés, on devrait plutôt le féliciter du large esprit de conciliation dont il fait preuve.

Lettre d'Athènes

Athènes, 29 octobre.

La fête est finie, les lampions sont éteints, et les invités ont déjà commencé à se disperser. Il ne reste plus qu'un peu de fumée qui masque légèrement l'azur tendre du beau ciel de l'Attique.

Les dépêches vous ont tenu au courant des splendeurs déployées à la céremonie nuptiale, du magnifique chœur byzantin dont le chant admirable a été beaucoup goûté par l'empereur d'Allemagne, de la splendide illumination de l'Acropole, etc. Il ne me reste qu'à glâner, par ci par là, et c'est particulièrement aux charmantes lectrices de l'*Indépendance* que je me propose de dédier cette correspondance. Je veux leur faire entrevoir les splendeurs du trousseau de la future reine de Grèce, et décrire les cadeaux de noce qui lui ont été offerts. J'espère que cela les intéressera autant qu'une étude approfondie sur la portée politique de l'union de la maison des Hohenzollern avec la maison royale de Grèce.

Je dirai tout d'abord que ce trousseau a été l'occasion d'un véritable petit coup d'Etat. Voici pourquoi : le lin en fait tous les frais, ce qui dénote bien la ménagère allemande. Ni surah, ni satin, ni peau de soie, toutes les nuances tentantes de l'arc-en-ciel ont échoué de par l'autorité maternelle. Il y a des pièces d'une finesse arachnéenne ; mais rien que du lin fleurant bon. Les dentelles de dessous ont subi aussi un contrôle : point de plissés, de l'uni et des garnitures un tant soit peu bourgeoises. Eh bien ! ce lin repose, cet uni plaît !

Bref, le tout, est d'une jolie blancheur immaculée, l'immense table et la grande étagère sur lesquelles le trousseau était étalé avaient l'air d'un lac et d'une montagne de neige. Les robes de la corbeille sont plus somptueuses que coquettes ; mais, avant de les décrire, quelques lignes du portrait de l'épousée.

* * *

La princesse Sophie est très agréable, sans être du tout jolie ; on pourrait répéter, à propos d'elle, cette réponse d'un fin ambassadeur à un monarque qui s'y connaissait bien ; Sauvez le premier coup d'œil ; le second sera tout à l'avantage de Son Altesse“. Toute la personne de la fille préférée de l'empereur Frédéric III exprime la bonté ; elle est arrondie sur toutes ses faces et saillies. Sa sœur aînée, la princesse Victoria, grande et élancée, semble avoir pris le col de toute la famille ; elle est tout Anglaise physiquement, tandis que ses sœurs sont Allemandes. La duchesse de Sparte fera un grand contraste avec sa belle-mère et ses belles-sœurs, très *à la ligne.*

On se rappelle, d'ailleurs, que la reine de Grèce est une des plus correctes beautés de notre temps.

* * *

Pendant des siècles, les toilettes de mariées royales ou princières étaient conformes à des règles presque religieuses ; la robe de noces de l'impératrice Victoria, mère de la duchesse de Sparte, figure au musée des Souverains de Berlin ; à Saint-Pétersbourg, on peut voir le corps de jupe que portait le jour de son mariage la future grande Catherine, ces parures-là ont quelque chose de sacerdotal, mais la modernité a amené des costumes de mariées plus seyants et les futures reines suivent la mode comme leurs sujettes.

Pour le mariage de la princesse Sophie, il y avait une difficulté à vaincre ; le grand deuil où est plongée la famille depuis la mort de l'empereur Frédéric nécessitait un certain art de transition, et, quoiqu'il soit convenu à la Cour que *tout* a été confectionné à Berlin, le fameux Worth de Paris, que nul n'égale pour les toilettes de cérémonies royales, a été magnifiquement représenté dans ce défilé d'atours dont je veux donner ici quelques échantillons.

L'impératrice Victoria, qui n'a pas quitté le noir mat, a consenti à quitter son bonnet de veuve anglaise en crêpe lisse blanc, recouvert de crêpe noir léger, mais elle n'a mis aucun bijou, et ses cheveux en couronne ont été sa seule coiffure ; à tout hasard, on lui avait préparé les robes suivantes : jupe et traîne de velours épinglé noir, doublé de satin blanc ; la traîne garnie d'un large bord de marabouts noirs encadrés de crosse noire ; corsage avec la même garniture formant boa ; robe de velours, de Lyon, noir, garnie de feuillage de velours givré de poudre de diamants.

Deux robes de dentelle noire ; l'une sur crêpe lisse noir, l'autre sur velours tout blanc ; corsage demi-montant, d'un côté demi-chérusque en jais très fin, de l'autre, ruche de chantilly descendant en biais jusqu'à la traîne, sous laquelle elle se perd ; corsage de dentelle froncée fixé à la taille par une large ceinture de velours noir, sur laquelle retombe une ceinture merveilleuse de jais à laquelle sont attachées de poires de diamants ; épaulettes assorties sur manches de dentelle.

La robe de mariage de la princesse est en dentelle des environs de Berlin, genre de point à l'aiguille ; le dessin choisi par sa mère, représente des myrtes et des roses. Cette robe de dentelle est posée sur une robe de damas de soie, blanc et argent, le corsage forme Valois et les manches demi-longues ornés d'une broderie d'argent et d'or pâle.

Les robes de bal très somptueuses, rehaussées d'or, d'argent, brodées et rebrodées ; plusieurs de couleur lilas et mauve, avant d'aborder le rose.

Les robes du matin très simples ; beaucoup de drap à plastron, comme nos lanciers ; drap blanc garni zibeline, violet garni chinchilla.

Beaucoup de manteaux de voiture ; car la princesse, comme les femmes qui vont souvent en voiture découverte, sait se *draper*, ce qui est rare à notre époque. Les robes d'intérieur simples, mais plus *jeunettes* que celles de gala ; des lainages, des ottomans, et, pour les *éléganter*, des gilets de velours blanc ou ciel fermés par trois verrous de grosses gances assorties.

Le coup d'œil de cette noce royale a été charmant : le cortège a eu des beautés et des toilettes très riches. Pour compléter la scène, je dirai un mot qui fera plaisir aux mamans qui ont des fillettes entre deux âges, cet âge si difficile à bien accommoder, et auquel appartiennent quelques princesses des familles qui vont s'unir. Que de mères pensives, au moment où les jambes des filettes, commençant à se modeler, ne peuvent plus tolérer la jupe extra-courte ! Eh bien, à la Cour de Grèce aussi bien qu'ailleurs, on a décidé de suivre la mode américaine ; les fillettes sont en Velasquez, tailles courtes, jupes amples et très longues. Un peu empruntées d'abord sous ces riches atours, mais, au demeurant, enchantées d'avoir le temps d'apprendre à être gracieuses tout à fait.

* * *

Passons maintenant aux cadeaux de noce.

Le plus beau cadeau entre tous est une parure de diamants et turquoises formant diadème, broche et collier. Le diadème, très haut, a été donné par l'empereur d'Allemagne. Le bas est formé de trois rangs de turquoises entourées de diamants. Les plus grandes turquoises du dernier rang, en forme de poire, forment avec leurs pointes le haut du diadème. La croix qui est suspendue au collier est d'une rare beauté. Après avoir appartenu à la reine Anne, elle devint la propriété de la reine Victoria, qui la donna à son tour à sa fille l'impératrice Frédéric. Celle-ci vient de l'offrir à sa fille avec la broche, formée d'une énorme turquoise entourée de diamants.

L'impératrice Frédéric a donné encore à sa fille un collier, fait de six rangs de perles, avec un fermoir en diamants.

Parmi les autres cadeaux :

L'impératrice Augusta, grand'mère de la fiancée : deux étoiles en diamants ; la reine Victoria : deux magnifiques châles des Indes, de la valeur de 15.000 francs ; de superbes dentelles, une rivière de diamants, un service de vaisselle plate et une bibliothèque contenant ses livres favoris.

Le prince héritier de Saxe-Meiningen : bracelet en diamants et turquoises ; la grande duchesse de Saxe : un bracelet en diamants ; le duc et la duchesse de Bedford : un bracelet en perles avec deux rangs de diamants ; le comte et la comtesse de Hohenau : un bracelet enrichi de saphirs et diamants.

Le roi Humbert : un collier de perles, de la valeur de 300,000 francs.

Le cadeau de la fiancée à son fiancé est un thé en argent massif ciselé style Renaissance.

La municipalité de Potsdam a envoyé à la future duchesse de Sparte un album contenant trente vues de Potsdam et des environs, où la jeune princesse a passé son enfance.

La colonie grecque de Londres a donné une garniture de toilette en or, exécutée d'après celle de la reine d'Angleterre. Les quatre chandeliers sont ornés des armoiries des familles des fiancés.

Enfin, M. Mavrocordato, de Livourne, a offert au duc de Sparte un titre de rente de cent mille francs, dont les intérêts doivent être mis chaque année à la disposition de la princesse Sophie pour doter les jeunes filles de l'orphelinat d'Athènes.

CARNET DU HIGH-LIFE

Le ciel se couvre, la brise fraîchit, le brouillard tombe. C'est l'automne qui s'annonce, et ce sont les marchands de combustible qui tressaillent de joie. Il a été allumé ces jours ci dans plus d'un foyer bucarestois, le premier feu de la saison. Toujours pittoresque, sinon toujours réussi, ce brasier d'essai. On revient de province, on rouvre les armoires, les malles sont à peine défaites ; toutes les chambres présentent l'image d'un beau désordre où l'art n'a rien à voir. Et le froid vient vous surprendre en plein campement ; il faut tâcher de rendre un peu de souffle aux cheminées asthmatiques, inspecter les trappes, être „boucané" tout vif par des torrents de fumée.

Grave occupation, que les esprits les plus sérieux allient aux soucis politiques et aux méditations sociales. J'ai rencontré l'autre matin un de mes amis, réformateur éminent mais incompris, qui connaît sur le bout du doigt les endroits fréquentés par les collectivistes. Il marchait à grandes enjambées, le front soucieux. Je l'interrogeai avec sollicitude.

— Je vous y prends... encore à la poursuite de quelque grave problème... Un nouveau principe d'association ?... La réforme du Code ?

Il secoua la tête, puis, touchant du doigt ce front auguste où mijote la formule de l'avenir :

— Je cherche un fumiste. Ma cheminée ne va pas. Elle fume en dedans. Elle est anarchiste, ma cheminée... Je veux la rendre possibiliste.

Elles sont rares les cheminées possibilistes. Pendant un grand mois, l'éducation des récalcitrantes va continuer. Et il sera bien difficile d'aller sonner à la porte de ses amis les plus intimes sans s'exposer à la petite scène de rigueur. — La porte s'ouvre ; vous entrez en esquissant le sourire le plus gracieux ; une épaisse bouffée de fumée vous soufflette en plein visage ; vos yeux pleurent ; il vous semble qu'on vous ramone le gosier ; mais vous gardez assez de présence d'esprit pour entendre Madame dire à Monsieur derrière une porte mal tirée :

Feuilleton de l'Indépendance Roumain
du 21 Octobre 1889

No. 30.

LE FER ROUGE

PAR

PIERRE ZACCONE

PREMIÈRE PARTIE

Ils étaient arrivés à la hauteur de l'écluse, et la victoria venait de s'arrêter brusquement.

Maurice se tourna vivement vers son cocher, et il se disposait à lui demander pourquoi il ne continuait pas sa route, quand il vit venir à lui un homme qu'il reconnut tout de suite.

Cet homme, c'était Jean-Marie, l'éclusier.

XV

L'éclusier paraissait fort soucieux ; c'est d'un air presque sombre qu'il aborda le vicomte.

— Je vous demande bien pardon, monsieur Maurice, dit-il ; mais en vous voyant venir, je n'ai pu résister au désir de vous arrêter pour me renseigner sur les bruits qui courent depuis ce matin dans le bourg.

— Quels bruits ? fit Maurice.

— On dit que le jeune duc est fort malade depuis quelques jours, et l'on m'a assuré qu'un docteur de Paris a été appelé au château cette nuit.

— On sait déjà cela ?

— C'est donc vrai ?

— Oui, mon ami, c'est vrai : seulement, cela n'a pas la gravité que tu supposes, probablement. Le duc René a été pris d'une indisposition ; Mme la duchesse s'est effrayée et elle a mandé le docteur Desbois, mais on espère que ce ne sera rien, et avant peu, je compte bien que tout sera fini.

L'éclusier remua la tête et se pencha avec un certain air de mystère vers le vicomte.

— Vous avez toujours été bon pour moi, monsieur Maurise, dit-il d'un ton de familiarité respectueuse, et j'ai bien envie de vous adresser une demande.

— Parle, parle, parle, mon ami, répondit le vicomte : tu suis bien que j'ai beaucoup de sympathie pour toi, et si c'est un service que je puis te rendre...

— C'est mieux que cela, monsieur Maurice ?

— Qu'est-ce donc ?

— Quelques idées qui me sont venues, et dont je voudrais vous faire part.

10 centimes

B 60e année.

MERCREDI 30 OCTOBRE 1889

Administration:
RUE DES SABLES, 17

LES ANNONCES SONT REÇUES
En Belgique, au bureau du journal, rue des Sables, 17, et à l'Agence Havas, 89, Marché-aux-Herbes, à Bruxelles.
En France, à Paris, chez MM. Lagrange, Cerf et Ce, 8, place de la Bourse.
En Angleterre, à Londres, Sells' Advertising Agency, 167, Fleet str., Rudolf Mosse, Queen Victoria str., 18, chez John F. Jones, 186 Fleet str.t, Cowie et Ce, 17 Gresham str.
En Allemagne, en Autriche, en Suisse, chez Rud. Mosse, à Cologne, Berlin, Francfort, Strasbourg, Munich, Hambourg, Leipzig, Stuttgart, Vienne et Zurich.
En Italie, à Milan, H. Berger, via Broletto, 25; Haasenstein et Vogler, Milan et Turin.
En Hollande, chez MM. Nijgh et Van Ditmar, à Amsterdam et à Rotterdam.
Luxembourg, chez M. Schroell.

L'INDÉPENDANCE BELGE

CONSERVATION PAR LE PROGRÈS

10 centimes le numéro
POUR TOUTE LA BELGIQUE & A PARIS
15 centimes à l'étranger
POUR TOUS LES PAYS DE L'UNION POSTALE

BUREAUX A PARIS, rue Richer, 23.
BUREAUX A LONDRES 167, Fleet street.

Abonnement :

BRUXELLES	Un an	20 francs
	Six mois	11 »
	Trois mois	6 »
PROVINCE	Un an	24 francs
	Six mois	13 »
	Trois mois	7 »
ÉTRANGER (Union postale) Europe	Un an	40 francs
	Six mois	22 »
	Trois mois	12 »

N° 301

MERCREDI 30 OCTOBRE 1889

Rédaction:
RUE DES SABLES, 17

ON S'ABONNE :
DANS TOUS LES BUREAUX DE L'UNION POSTALE
et
A Bruxelles : Au bureau du journal, Rue des Sables;
A Paris : H. Kahler, rue Richer, 23.
Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, 34;
Arthaud, faubourg Saint-Martin, 43.
A l'étranger : A la poste et chez les principaux libraires.

2e Edition du matin

SOMMAIRE

Le notre supplément commercial, industriel et agricole de demain :
L'architecture du métal.
Chronique industrielle.
Lettre agricole.
Informations.
Le mouvement commercial.
Le marché du lin.
Le port d'Anvers.

BRUXELLES, 29 octobre

REVUE POLITIQUE

La presse officieuse allemande se donne beaucoup de mal pour démontrer que la visite que l'Empereur allemand va faire dans quelques jours au Sultan, n'a aucune portée politique. A quoi bon, dit-on, l'Allemagne chercherait-elle à englober la Turquie dans la triple alliance et de quelle utilité pourrait être à celle-ci le concours plus ou moins formellement promis d'une puissance comme la Turquie, dont la situation est si précaire ? En cas de guerre européenne, il n'y a aucune vraisemblance que la Turquie se range du côté de la Russie, l'ennemie héréditaire de l'Empire ottoman, et ce serait méconnaître singulièrement la finesse diplomatique des Ottomans que de les croire capables de se livrer pieds et poings liés à la puissance qui, seule en Europe, caresse le rêve d'occuper Constantinople, d'en chasser le Musulmans et de rétablir le culte orthodoxe à Sainte Sophie. D'ailleurs, de tout temps la Turquie a eu pour politique de ne se lier jamais complètement et tout au contraire de s'orienter tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, selon les circonstances. Enfin, dit-on, tant que la paix règne en Europe, la Turquie a le plus grand intérêt à ne pas se prononcer pour l'un ou l'autre des deux groupes en présence, afin précisément de ne se compromettre ni avec l'un ni avec l'autre. L'empereur Guillaume, si jeune qu'il soit ou si inexpérimenté qu'on le suppose, serait vraiment bien mal conseillé ou inspiré, s'il allait commettre la sottise de faire à Constantinople une démarche destinée fatalement à demeurer sans portée et sans effet; car, en supposant des intentions belliqueuses soit à la Russie, soit à la France, ce n'est pas la perspective de voir la Turquie se ranger du côté de la triple alliance qui arrêterait les passions déchaînées. La triple alliance est assez forte par l'adhésion de l'Angleterre pour n'avoir plus à rechercher aucun concours au dehors, et il n'y a donc aucune vraisemblance que Guillaume II ait obéi à un plan politique en formant le projet d'aller à Constantinople. Son but aurait été tout uniment, étant à Athènes, de visiter une capitale célèbre par la beauté de ses sites et son passé historique, et qu'il n'aura plus, vraisemblement, l'occasion de revoir dans d'aussi favorables conditions.

En dépit de ces protestations de désintéressement des officieux allemands, on croira difficilement que cette visite solennelle n'ait pas quelque dessous diplomatique. On n'ignore pas d'ailleurs que, depuis longtemps déjà, la diplomatie allemande a pesé sur la Turquie, non point pour l'englober dans la triple alliance, ce qui, en effet, n'aurait pas grand sens, mais pour l'attirer dans la sphère d'action de cette ligue politique et la rattacher à l'ensemble du programme que celle ci défend.

La question de la triple alliance et de la paix européenne n'est du reste pas la seule où l'influence prépondérante de l'Allemagne peut se faire sentir. Il y a nombre d'autres questions qui intéressent à la fois l'Europe et certaines puissances isolées où l'Allemagne peut utilement exercer son action dans un sens ou dans l'autre. La question bulgare, la question de l'esclavage, les entreprises coloniales concurrentes des Anglais, des Allemands et des Italiens sur les confins des territoires soumis à l'influence du chef des Croyants, sans parler de la question crétoise, voilà bien des sujets sur lesquels un échange d'idées entre les deux monarques peut n'être pas sans intérêt et sans conséquences. Cela suffit pour que le voyage de Guillaume II à Stamboul soit considéré comme un gros événement politique.

Les affaires de Crète sont d'ailleurs à la veille de faire l'objet, à la Chambre des députés de Grèce, d'un grand débat dont on saisit d'avance tout l'intérêt. Il est probable que le chef de l'opposition, M. Delyannis, reprochera vivement au cabinet, sinon de n'avoir point volé au secours des Crétois, au moins d'avoir entravé leurs efforts pour obtenir de la Turquie le redressement de leurs griefs. On attend avec curiosité et intérêt la réponse de M. Tricoupis. Sa situation a, certes, été difficile. Il n'aurait pu prêter une assistance directe aux insurgés de Crète sans compromettre gravement les relations du royaume hellène avec les autres puissances, et peut-être la paix de l'Europe même. Et, cependant, il ne pouvait méconnaître le courant de l'opinion publique, vivement émue des événements de Candie et de la Canée, et favorable à une intervention énergique en faveur des insurgés. Il ne l'a pas entièrement méconnue.

Suivant les renseignements que nous adresse un de nos correspondants, il est parfaitement exact que le gouvernement hellénique se dispose à une action diplomatique en faveur des victimes de la répression exercée, probablement, sans l'aveu du sultan Abdul-Hamid peut-être même à son insu, mais néanmoins exercée en Crète. Le bruit a précisément couru ces jours ci à Athènes que quinze mille insurgés crétois, munis d'armes qui auraient été clandestinement envoyées de Grèce, étaient concentrés dans une position inexpugnable, et que l'île entière se soulevait. Ces rumeurs étaient empreintes de toute l'exagération habituelle aux imaginations orientales, sinon dénuées de toute espèce de fondement. Ce que les lettres de notre correspondant particulier semblent établir c'est, selon son expression, que le « rideau est tombé sur le premier acte » de l'insurrection crétoise, sans qu'on puisse savoir quels seront, par la suite, les incidents et le dénouement de ce drame douloureux. Peut-être l'action diplomatique que compte engager le cabinet d'Athènes aura-t-elle pour effet l'octroi d'une amnistie aux insurgés crétois réfugiés en Grèce et l'extension des droits autonomes que le traité de Berlin a reconnus aux Crétois. Dans ce cas, toute crise ultérieure aurait chance d'être écartée, et les ministres du roi George auraient chance de voir tomber d'elles-mêmes les critiques dirigées contre leur prétendue inaction par M. Delyannis et ses amis.

Il est probable, quoi qu'on dise du caractère non politique du voyage de l'empereur d'Allemagne à Constantinople, que Guillaume II profitera de son séjour sur les rives du Bosphore pour appuyer, dans une certaine mesure, l'action diplomatique de la Grèce, ne fût-ce que pour consacrer les nouveaux liens de sympathie créés entre les deux gouvernements, sinon entre les deux peuples, par le mariage du duc de Sparte avec la princesse de Prusse. Seulement, notre correspondant ne croit pas que l'influence du souverain allemand s'exerce intégralement dans le sens des demandes faites par le cabinet d'Athènes. Suivant ses renseignements, M. de Bismarck se bornerait à réclamer l'amnistie pour les insurgés crétois sans parler des concessions à faire sur la question de l'autonomie.

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine: c'est que la possession de la Crète coûterait trop cher à la Grèce pour être, à ses yeux, autre chose qu'un grand embarras. Il lui plairait beaucoup mieux de s'étendre vers le nord, par le raccordement de son réseau de chemins de fer aux chemins de fer ottomans, de façon à ce que le Pirée devînt le port d'embarquement le plus méridional de l'Europe et rattachât la Grèce au grand courant commercial dont elle est actuellement écartée. Ces considérations démontrent que le cabinet d'Athènes n'a aucune raison de se brouiller avec la Turquie, loin de là; et que son intervention diplomatique en faveur des Crétois est aussi désintéressée que possible. Cela devrait recommander particulièrement la démarche des ministres hellènes au bienveillant accueil de la Porte.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

GUILLAUME II EN ORIENT.

(De notre correspondant.)

Athènes, lundi, 28 octobre.

De 10 h. 1/2 à 1 heure a eu lieu la cérémonie du baise-mains.

Le prince de Galles est parti pour l'Egypte avec ses deux fils.

(De notre correspondant.)

Athènes, mardi, 29 octobre.

J'apprends qu'on fait de grands préparatifs à Constantinople pour la réception de l'empereur Guillaume II qui arrivera le 2 novembre. Il y aura notamment une grande revue militaire avec défilé devant le palais d'Yldiz Kiosque, où l'on établit une grande tente pour les souverains.

On espère que Guillaume II restera à Constantinople jusqu'au 6 novembre, date du Selamlik ou anniversaire du Prophète, la Noël mahométane.

Dans les rues que doit parcourir l'empereur d'Allemagne, les propriétaires font remettre à neuf les façades de leur immeuble, les terrains vagues sont entourés de palissades que l'on enduits de couleurs les plus voyantes. Le gouvernement, de son côté, fait réparer en toute hâte les casernes et les principaux hôpitaux militaires qui sont susceptibles de recevoir la visite de Guillaume II. Une commission spéciale a été chargée de veiller aux préparatifs pour la réception de l'empereur d'Allemagne.

LA TURQUIE ET LES PUISSANCES EUROPÉENNES.

Londres, mardi, 29 octobre.

On signale de Constantinople au *Times* le bruit qu'après le retour du prince Ferdinand à Sofia et quand le Sobranié sera réuni, les grandes puissances chercheraient à trouver une forme de reconnaissance de la présente administration bulgare, préparant ainsi la voie à une reconnaissance complète de l'état de choses actuel.

D'après un autre bruit répandu dans les cercles ottomans, le Czar se proposerait de rendre visite au Sultan au printemps prochain.

Pour le correspondant viennois du *Standard*, Guillaume II ne pourrait obtenir l'alliance de la Turquie qu'en s'engageant formellement par un document diplomatique à soutenir cette puissance contre la Russie. Or, il ne saurait prendre cet engagement.

D'ailleurs, le Sultan ne sait pas exactement quels sont ses ennemis. Il y a dix ans, ajoute le journal anglais, après une lutte fort dure, la Russie obtenait Kars et Batoum, l'Autriche s'appropriait la Bosnie et l'Herzégovine, la France s'installait à Tunis, l'Angleterre prenait Chypre et l'Italie se considérait comme monstrueusement maltraitée parce qu'elle n'avait rien gagné.

Donc, pour la Turquie, toutes les puissances européennes sont voleuses ou complices de voleuses, et la Turquie n'a plus qu'une chance à espérer, c'est qu'elles se prennent aux cheveux entre elles, ce qui n'empêche pas que si on était à la veille de la guerre, elle vendrait son épée au plus offrant,

L'ALLEMAGNE ET LE VATICAN.

(De notre correspondant.)

Berlin, mardi, 29 octobre.

Le gouvernement a reçu, dit on, l'assurance que le Vatican protège l'alliance entre la France et la Russie.

On assure que l'Allemagne protestera à Rome.

LE PRINCE FERDINAND DE BULGARIE.

(De notre correspondant.)

Paris, mardi, 29 octobre.

Le correspondant du *Temps* à Sofia assure que Stambouloff a cédé aux instances du prince Ferdinand et que l'ouverture du Sobranié est renvoyée au 3 novembre. Le prince Ferdinand sera de retour à Sofia à cette date.

AU PARLEMENT ALLEMAND.

Berlin, mardi, 29 octobre.

Séance du Reichstag. — Première lecture du budget.

Le secrétaire du Trésor, M. de Maltzahn, fait ressortir qu'il faut s'attendre à voir se greffer sur le budget de l'année courante des dépenses supplémentaires, surtout en ce qui concerne l'administration de l'armée.

Les droits de douane produiraient 30 à 40 millions de plus que les évaluations; ce seraient surtout les droits sur les blés qui produiraient cette augmentation de recettes, et pourtant le prix du blé est plus bas qu'auparavant.

Quand aux grandes exigences du nouveau budget en ce qui concerne la défense militaire du pays, dit le secrétaire du Trésor, malgré toute la confiance que l'on a dans le maintien de la paix, on ne peut néanmoins pas perdre de vue les moyens de la sauvegarder.

ALLEMANDS ET ANGLAIS EN AFRIQUE.

(De notre correspondant.)

Hambourg, mardi, 29 octobre.

J'apprends que l'Angleterre a donné complètement satisfaction à l'Allemagne pour la capture du vapeur *Nèera* de l'expédition Peters. L'officier coupable a fait formellement des excuses et l'amiral Freemantle a, par une lettre au consul allemand à Zanzibar, exprimé ses plus profonds regrets au sujet de l'incident.

SAISIE D'UN JOURNAL.

(De notre correspondant.)

Berlin, mardi, 29 octobre.

Aujourd'hui, par ordre du parquet, la feuille démocratique berlinoise *die Volkszeitung* a été saisie.

EN IRLANDE.

Dublin, mardi, 29 octobre.

Hier a été tenue à Thurles une réunion des membres de la Société de défense des fermiers irlandais sous la présidence de M. Sexton, membre du Parlement.

L'assemblée a décidé la création d'une caisse à laquelle chacun verserait une souscription établie sur le taux minimum de trois pence par livre sterling de l'évaluation de ses fermages.

(De notre correspondant.)

Dublin, mardi, 29 octobre.

Aujourd'hui ont comparu devant le tribunal de Maryborough le prêtre catholique Macfadden, curé de Gweedore, et 15 autres individus accusés d'avoir assassiné l'inspecteur de police Martin, lorsqu'il entra, il y quelques mois, dans l'église de Gweedore pour arrêter le père Macfadden poursuivi en vertu des lois de répression. Le père Macfadden a plaidé non coupable, en déclarant que l'opposition offerte à une arrestation arbitraire n'est pas un acte criminel. Six autres des accusés plaident coupables sur le chef d'homicide; neuf autres coupables de simple délit. Le jugement sera prononcé demain. L'affaire excite un vif intérêt.

LE MOUVEMENT OUVRIER EN ANGLETERRE.

Londres, mardi, 29 octobre.

On craint que de nouveaux désordres ne tardent pas à se produire aux docks de la Tamise.

On signale un différend entre ouvriers et directeurs de la fonderie Nordefelt.

L'ANTISÉMITISME EN AUTRICHE.

(De notre correspondant.)

Vienne, mardi, 29 octobre.

Le ministre de la justice vient d'envoyer une circulaire aux parquets et aux autorités de police leur donnant pour instructions de réprimer avec la plus grande énergie tout excès commis à l'égard des juifs.

AFFAIRES DU CONGO.

Notre correspondant de Berne nous télégraphie, le 29 octobre :

Le Conseil fédéral suisse vient d'inviter son consul général en Belgique à ouvrir des négociations avec l'Etat indépendant du Congo, pour conclure avec lui un traité d'amitié et de commerce.

LA CONFÉRENCE ANTIESCLAVAGISTE de Bruxelles.

Le gouvernement belge vient à son tour de désigner définitivement ses délégués au Congrès du 18 novembre. Ce sont MM. le baron Lambermont, l'éminent ministre d'Etat, et le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, dont on se rappelle le grand rôle au Congrès de Berlin et dans le récent différend anglo-allemand relatif à l'affaire de Lamu; et E. Banning, directeur général des archives aux affaires étrangères, qui accompagna M. le baron Lambermont à Berlin, et dont les remarquables ouvrages sur l'Afrique sont dans toutes les bibliothèques de science, de géographie et d'histoire qui se piquent d'être complètes.

Il est probable que les fonctions de secrétaire du Congrès seront confiées à M. L. O. Arendt, directeur général des ordres et de la noblesse.

A mesure qu'apparaît l'importance de cette grande délibération internationale, les puissances invitées activent leurs préparatifs et prennent des mesures pour être représentées aussi complètement que possible.

A M. d'Alvensleben, son ministre à Bruxelles, l'Allemagne a maintenant décidé d'adjoindre plusieurs délégués qui s'occuperont du côté technique des questions soulevées au Congrès. Notre correspondant de Londres nous annonce, de son côté, que l'Angleterre ne se contentera pas des délégués qu'elle a déjà nommés : lord Vivian, sir John Kirk et M. Wylde, mais leur adjoindra encore un officier supérieur de la marine.

C'est à Bruxelles que l'on prépare, réunit, traduit, en ce moment, la plupart des livres, rapports consulaires et autres documents nécessaires à l'intelligence des débats. C'est une grosse besogne. Celle de la Conférence ne sera pas moins considérable, et l'impression générale est maintenant que les délibérations de cet aréopage se prolongeront du 18 novembre jusqu'à la Noël, sinon au delà.

LES LIBÉRAUX ET LA RÉFORME ÉLECTORALE

La [illegible] mité tenue hier soir par l'Association libérale de Saint-Gilles (Bruxelles):

Considérant qu'un projet de loi déposé par M. Devolder tend à supprimer du corps électoral presque tous les capacitaires de droit, soit environ 60 mille électeurs communaux et provinciaux dans le pays, et spécialement 824 électeurs à Saint-Gilles;

Que le vote de cette loi serait un odieux coup de parti, n'ayant pour but que d'éloigner des urnes électorales les éléments les plus intelligents du pays, suspectés de libéralisme, et d'en faciliter l'accès à l'élément rural, lequel est aux ordres absolus du clergé;

Considérant que les lois établies dans le but d'assurer la prépondérance d'un parti constituent un scandale et un danger national;

Qu'il importe à la bonne administration et à la tranquillité du pays que tous les citoyens honnêtes et capables soient appelés à participer à la direction des affaires;

Que l'examen électoral, imposé à des personnes qui, par leur rang, leurs fonctions, leur talent, donnent chaque jour des gages de leur capacité, serait à la fois humiliant et inutile;

Que, si le droit de vote accordé aux citoyens ayant donné des preuves d'intelligence, constitue un privilège, il en est de même du cens, qui n'a jamais été considéré lui-même que comme une présomption de capacité;

Que le corps électoral capacitaire a donné, depuis 1883, des preuves constantes de sagesse et d'esprit politique

Considérant, en outre, que le pays n'a, dans aucune consultation électorale, exprimé le désir de voir diminuer le nombre des électeurs, et que dès lors c'est un acte de loyauté politique de présenter un projet de loi sur lequel il n'a pas été consulté;

L'Association libérale de Saint-Gilles, réunie en assemblée générale :

Proteste énergiquement contre le projet de loi anticapacitaire;

Demande que le pays soit consulté sur l'opportunité de cette loi;

Réclame de nouveau la revision de l'article 47 de la Constitution dans le sens de l'adjonction de la capacité au cens pour les élections générales.

***

Le Cercle progressiste de Schaerbeek a également voté une protestation.

***

Un comité d'étudiants de l'Université de Bruxelles convoque la jeunesse universitaire à une assemblée générale qui se tiendra le mardi 5 novembre, à 3 heures précises de l'après-midi, à l'Hôtel Continental.

***

Le Cercle des anciens étudiants de l'Institut de commerce d'Anvers s'est réuni déjà sous la présidence de M. Louis Strauss pour protester contre le projet Devolder.

On sait que d'après le projet les diplômés de notre université commerciale ne seront plus capacitaires de droit, alors que les jeunes gens porteurs d'un diplôme d'un autre établissement d'instruction supérieure jouiront encore de leur droit électoral. Le président a énergiquement fait ressortir toute l'iniquité de ce contraste.

Un fait piquant a été révélé au cours de cette séance. Anvers possède un licencié en sciences commerciales qui pendant plusieurs années présida le jury d'examen des candidats électeurs capacitaires. Or, la loi Devolder le raye de la liste électorale !

Le *Moniteur* publie un arrêté royal du 18 octobre qui réorganise les comices agricoles, les sociétés, les commissions provinciales et le conseil supérieur d'agriculture.

Le rapport adressé au Roi par M. le ministre De Bruyn en précise la portée.

L'arrêté royal du 20 janvier 1848, en instituant des concours agricoles quinquennaux, créa des *comices permanents* chargés, dans les districts où il n'existait pas de société d'agriculture agréée par le gouvernement ou suffisamment organisée à cet effet, d'assurer le succès de ces concours et de propager les améliorations agricoles en vue desquelles ils étaient fondés.

Les comices agricoles furent définitivement constitués dès l'année suivante : en exécution de l'arrêté royal du 26 novembre 1849 qui réorganisait les *commissions provinciales d'agriculture*, un arrêté ministériel du 29 novembre de la même année étendit notablement les attributions des comices et leur assigna la mission « de propager les améliorations agricoles sanctionnées par l'expérience; de donner à l'administration les renseignements utiles dans l'intérêt de l'agriculture; de concourir à la composition des commissions provinciales d'agriculture, etc. »

Ces deux arrêtés règlent encore aujourd'hui la composition et les attributions des comices agricoles et des commissions provinciales d'agriculture. Mais, presque partout, les comices se sont peu à peu identifiés soit avec les *sociétés agricoles*, soit avec les sections des *sociétés provinciales d'agriculture*.

Aussi ces dernières exercent-elles aujourd'hui la plus grande part de la mission antérieurement dévolue aux commissions officielles, dont l'activité actuelle se borne à désigner des candidats pour le conseil supérieur de l'agriculture et à rédiger le rapport annuel sur l'état de l'agriculture dans leur province. Le gouvernement estime que rien ne s'oppose donc à ce que les sociétés provinciales d'agriculture, réorganisées sur des bases uniformes, se chargent de ce double soin et désignent librement, dans leur sein, les membres appelés à constituer, à l'avenir, les commissions provinciales d'agriculture. Il

---

6

STRASS ET DIAMANTS

PREMIÈRE PARTIE

VI (suite.)

Trois jours après, Flamel reparut, triste mais résigné. Il dit à son amie :

— Je suis prêt. Que faut-il faire?

— C'est bien simple, répondit-elle. Supposez que je suis votre fille et que vous vous êtes mis dans la tête d'avoir pour gendre le marquis de Vitrac. Voilà le programme. Quant à l'exécution, cher maître, je ne suis pas inquiète. Vous devez avoir négocié des mariages plus difficiles dans le cours de votre carrière.

Flamel fut sur le point de répondre :

— Pas beaucoup.

Mais il retint cette parole imprudente et se mit en mesure d'obéir. Aussi bien, cette nouvelle expérience de la nature humaine qu'il allait faire l'intéressait.

Le lendemain, vers quatre heures, il entrait dans le bureau de Victrac et lui demandait :

— Vous plaît-il que nous allions prendre un peu l'air ensemble? J'ai besoin de vous parler.

Dix minutes plus tard, ils étaient seuls sur la terrasse du Bord de l'Eau. Flamel entra en matière :

— Monsieur le marquis, vous souvient-il de ce que vous disiez à propos des mésalliances?

— Non seulement je m'en souviens, répondit le jeune homme, mais encore j'ai médité la question, car vous m'aviez pris un peu de court.

— Je devine que la réflexion vous a rendu moins libéral.

— Ma foi! non. Tout au contraire; ce mot de mésalliance me révolte. Je voudrais bien savoir qui peut me dire mésallié, si je me trouve bien allié, moi: selon mon intérêt, c'est possible, mais aussi selon mon cœur et ma conscience?

— Monsieur le marquis! monsieur le marquis! si le monde auquel vous appartenez vous entendait!

— Oh! bien, quant à cela, je suis sans inquiétude. Il est à belle distance de moi, « le monde auquel j'appartiens »! Ce Dieu tout-puissant est invisible, comme l'autre. Seulement l'autre, le vrai, qui me punira par l'enfer si je me damne, me promet sa grâce dès cette vie si je le sers. Le monde, lui, parle autrement. « Mon garçon, tire-toi d'affaire si tu peux, mais ne compte pas sur nous. Tu n'as pas d'argent : tâche de vivre et de mourir sans que nous entendions parler de toi; c'est ce qui peut t'arriver de mieux. Ne te marie pas. Si tu nous volais une des nôtres plus riche que toi, nous ferions tout pour empêcher sa folie; mais ce malheur n'est guère à craindre, Flamel te l'a dit! Si tu la prenais pauvre, elle ne pourrait pas venir chez nous, passé trois heures, au prix où sont les enfants et les robes. Si tu te mésalliais, nous irions peut-être chez toi : la chose dépend de l'énormité de ton forfait, c'est-à-dire de la dot. Mais tu serais maudit... pendant dix-huit mois ou deux ans, sinon davantage. » Voilà ce qu'il me dit, « le monde auquel j'appartiens ». Maintenant, monsieur Flamel, qu'avez-vous à m'offrir?

— Vous croyez plaisanter, répondit l'ex-notaire. Eh bien! vous allez voir si je plaisante. On m'a chargé de vous pressentir sur un mariage.

Vitrac regarda l'ambassadeur et dit en affectant la légèreté :

— Maintenant que j'ai vu votre figure, je ne vous demande plus si c'est sérieux. Un croque-mort semblerait drôle à côté de vous. Passons à l'interrogatoire. Et d'abord, l'état civil?

— Monsieur le marquis, l'interrogatoire est tout fait. Vous connaissez la personne. J'ai eu l'honneur de dîner avec vous chez elle, pas plus tard que jeudi dernier.

Flamel, comme de juste, observait de près son interlocuteur. Il crut le voir tressaillir, mais pas aussi fortement qu'il l'eût désiré. Vitrac marcha sans ouvrir la bouche pendant une minute, puis il répondit :

— Jusqu'à présent, le nombre de ceux qui m'ont fait du bien se monte à quatre, pas un de plus. Le premier est un saint homme qui m'a recueilli et m'a enseigné le catéchisme. Le second est le proviseur d'un petit collège qui a fait de son mieux pour me faire oublier mon *Pater*, en même temps qu'il m'enseignait toutes sortes de belles choses. Le troisième est un pauvre officier de fortune qui m'a empêché de mourir de la fièvre en Allemagne et de la disette en France. Mon quatrième bienfaiteur, qui est une bienfaitrice, a rendu ce pain beaucoup moins sec et m'a ouvert la seule maison hospitalière que j'aie connue. Aujourd'hui, peut être par un sentiment romanesque de pitié, cette femme dévouée et bonne vient à moi. Pourrais-je écouter son appel sans émotion? Cet appel, d'ailleurs, m'est transmis par un homme honorable, dont l'intervention calme déjà certains scrupules. Cependant l'affaire est grave. Il ne s'agit plus d'épouser quelque roturière cousue d'or. Qu'est-ce que l'objection de la roture à côté de l'objection du théâtre! Vous me comprenez, monsieur Flamel, et vous n'êtes point surpris que j'aie besoin de réfléchir. Je m'attendais si peu!...

— Je comprends tout, monsieur le marquis. Veuillez me dire seulement quelle réponse je dois faire. Je la transmettrai textuellement, comme c'est mon rôle.

— Rapportez ce que vous avez entendu, sans omettre une parole. Dites que je répondrai après-demain. Ajoutez seulement... Non, n'ajoutez rien. Mais je vous le dis à vous, pour que vous compreniez mon trouble. Du premier jour où j'ai aperçu l'amie que vous aimez comme une fille, je l'ai... admirée follement. Et si, presque aussitôt, l'estime, la reconnaissance, le respect n'étaient venus... Ah! Dieu! me pardonnera-t-elle d'hésiter une minute en face de tant de bonté, de tant de charme?

— Allons! allons! monsieur le marquis. Voilà vos vingt-cinq ans qui vous montent à la tête. Soyez tranquille; on vous pardonnera vos réflexions. Je m'en charge. Pour le reste, que Dieu vous assiste! Car, pour moi, je me récuse, vu mon amitié pour l'une des parties... et même pour les deux.

Il s'éloigna, feignant de rire d'un bon gros rire d'oncle de comédie. Mais, à peine hors de vue, son air sérieux lui revint.

« Il ne manquait plus que cela! pensait-il. Cette mâtine de Rose l'a pris par tous les hameçons, même par le meilleur de tous. Et moi, que vais-je faire si mon invention échoue? Laisser ce pauvre malheureux sauter le pas, jamais! Que le diable emporte les marquis ruinés, et les coquines ambitieuses! »

Flamel ne se doutait pas que « son invention » était à cette heure même en train de réussir, et même cent fois mieux qu'il ne l'eût jamais espéré.

VII

Tandis que l'ancien notaire causait avec Vitrac sur la terrasse du bord de l'eau des Tuileries, une jeune fille lisait à haute voix la *Gazette de France* à une femme presque aveugle, infirme, très âgée. La lectrice était fort jolie et délicieusement habillée; celle qui l'écoutait semblait fort pauvre, et la scène se passait dans un salon plus que modeste, au cinquième étage d'une maison de la Chaussée-d'Antin.

La lecture de l'austère journal achevée, la jeune fille en tira un autre moins sévère de sa poche. Puis elle dit avec un respect un peu timide qui la rendait charmante :

— Madame, je sais que les mariages du grand monde vous intéressent. En voici un que le *Figaro* annonce, et, même, votre nom se trouve dans l'article.

La vieille dame qui trônait sur une chaise plutôt qu'elle n'y était assise, sans s'appuyer, répondit en plissant les lèvres :

— Je voudrais bien savoir de quel droit ces gazetiers ressuscitent les morts! Voyons qui se marie. Lisez, mon cœur, bien que cette feuille ait un drôle de saint pour enseigne. Il nous a mis en beau point, votre monsieur Figaro, lui et ses idées!

Sans protester, la jeune fille lut le passage suivant, d'une voix fraîche et délicatement timbrée. Toutefois l'accent, un peu trop parisien, formait un contraste marqué avec les inflexions classiques et légèrement affectées de sa vieille amie ;

« Une nouvelle que nous donnons sous toutes réserves. Le marquis de V..., modeste employé dans un ministère, seul rejeton d'une famille aujourd'hui déchue de son antique splendeur, serait sur le point d'épouser une ancienne étoile de nos théâtres, encore belle et fort riche. Le château féodal des seigneurs de V... laisse voir ses ruines sur une hauteur voisine de la petite station de Vitrac, en Auvergne. La maison de V... est alliée aux Pontusson, aux Verniolle, aux Rimont, aux Rencluse... »

La vieille dame ne laissa point sa lectrice aller plus loin.

— Saint-Vierge! s'écria-t-elle. Voici du nouveau! Relisez, ma petite, ce que la feuille raconte à propos du château, des ruines. Vitrac!... Est-ce possible!

Quand elle eut écouté la seconde lecture :

— Il y a donc encore des Vitrac! dit-elle avec une grande agitation. Je croyais que le dernier avait péri dans une bataille. C'est celui-là, sans doute, qui reparaît pour nous couvrir de gloire! Voilà ma chance! Il me ressuscite un neveu, et c'est un apostat!

Soudain elle s'interrompit et tourna ses foudres sur sa jeune compagne qui la considérait avec stupéfaction, les bras tombants, la bouche béante :

— Eh bien! Mademoiselle! Vous me regardez comme un saint de cire. Cela vous étonne que j'aie un neveu? Probablement vous supposez qu'on m'a trouvée sous un porche, avec une médaille percée au cou. Eh bien! non; j'avais une famille, et mon défunt mari en avait une également. C'est même par lui que j'ai l'honneur de tenir à ce jeune vaurien, car les Rimont et les Vitrac se sont alliés cinq fois : la première sous Charles VIII, la seconde... Mais j'oublie à qui je parle. Que vous importe à vous, que ce malheureux garçon déshonore sa tante?

— Oh! Madame, dit la jeune fille en levant sur Mme de Rimont un regard mouillé, vous savez depuis longtemps que vos chagrins sont mes chagrins.

— Bon! la voilà qui va pleurer, à présent! Mon cœur, n'y pensons plus. D'ailleurs il est mon neveu de fort loin, et moi je suis plus morte, plus enterrée que le grand Alexandre. C'est une croix qui s'ajoute à celles de ma vie. Une de plus, une de moins!...

— Mais Madame, ne pourriez-vous tenter quelque chose pour empêcher que... monsieur votre neveu ne... fasse un mariage qui vous déplaît?

— Ecoutez-la, cette petite! On dirait que j'ai ce polisson sous la main, que je peux le faire obéir rien qu'en remuant le petit doigt! Un monsieur qui sert le gouvernement, qui... Tenez, ma mie, vous me feriez dire des choses malsonnantes pour vos oreilles. Après tout, qu'il se pende s'il en a envie!

— Peut-être que, si vous lui parliez... Il me semble qu'on ne peut pas dire non, quand vous ordonnez quelque chose.

— Pour lui parler, il faudrait le voir.

— Ecrivez-lui de venir.

— Et mon serment de ne plus voir personne?

— Oh! Madame. Un neveu!

(*A suivre*) LÉON DE TINSEAU.

Reproduction interdite. — Tous droits réservés. — Voir *l'Indépendance belge* d'hier.

croit pouvoir d'autant plus faire appel au concours des sociétés provinciales d'agriculture que celles-ci reçoivent, chaque année, d'importants subsides sur le budget de l'Etat.

L'arrêté détermine, dans ses deux premiers chapitres, les règles suivant lesquelles les comices agricoles, les sociétés et les commissions provinciales d'agriculture seront administrés.

Le chapitre III contient les dispositions relatives au conseil supérieur de l'agriculture. Quelques innovations y ont été introduites, dont la plus importante est de faire du conseil un collège consultatif aux avis duquel le gouvernement pourra recourir en tout temps.

Le chapitre IV édicte diverses mesures concernant les concours généraux agricoles que le gouvernement a l'intention d'organiser annuellement avec l'intervention des sociétés provinciales compétentes.

Il stipule enfin que les champs d'essais seront désormais rattachés aux comices ou aux sociétés provinciales d'agriculture. Le gouvernement attribue à cette prescription une double conséquence : « d'une part, elle rendra plus fécond encore l'enseignement que comportent les essais auxquels ces champs sont consacrés et, d'autre part, elle contribuera à resserrer davantage les rapports qui doivent exister entre les agronomes de l'Etat et les sociétés d'agriculture. »

La Ville

Le comte de Flandre a visité lundi soir, vers six heures, les nouveaux locaux de la Ligue patriotique contre l'alcoolisme, dont Son Altesse Royale est, comme on le sait, président d'honneur. Reçu par MM. Lahaye et Cauderlier, respectivement président et secrétaire de la Ligue, le comte de Flandre a voulu visiter en détail les nouvelles installations et a tenu à féliciter vivement ces messieurs pour le dévouement avec lequel ils poursuivent le succès de leur œuvre. La visite de Son Altesse Royale a duré une grosse demi-heure.

—

M. Frère-Orban, après une longue villégiature à Spa, est rentré lundi soir à Bruxelles.

—

On se rappelle l'accident du 16 octobre dernier à la gare du Midi: le train de Quiévrain venant se jeter sur les heurtoirs. Si un accident d'aussi peu d'importance s'était produit en cours de route, les voyageurs, commodément assis, s'en seraient à peine aperçus; malheureusement la plupart d'entre eux étant déjà levés pour descendre du train il y en eut plusieurs contusionnés et blessés.

Le mécanicien qui conduisait ce train vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Bruxelles à un mois de prison et 50 francs d'amende. Cette condamnation établit nettement que l'accident n'est nullement dû au non fonctionnement du frein Westinghouse, comme le prétendait l'agent qui vient d'être condamné. Ces freins ont au contraire parfaitement fonctionné, comme le prouve d'ailleurs le fait constaté qu'ils étaient encore serrés un quart d'heure après l'accident, et qu'il ne s'est produit aucun mouvement de recul après le choc, celui-ci n'ayant par conséquent pu avoir lieu qu'après l'application des freins. Il est, du reste, évident pour tous ceux qui connaissent le mécanisme des freins automatiques qu'il ne pouvait en être autrement, la sécurité absolue que présentent ces appareils au point de vue de la certitude de leur fonctionnement étant la raison principale qui en a fait adopter et généraliser l'emploi sur presque tous les chemins de fer.

—

Le professeur Loxhay qui vient de mourir après une longue carrière d'enseignement mathématique, laisse un souvenir sympathique à ses nombreux élèves. A qui n'a-t-il pas donné leçon pendant près d'un demi-siècle de professorat? Où n'enseigna-t-il pas? A l'Athénée royal, à l'Hôtel de Ville, à l'Académie des Beaux-Arts, à l'Ecole militaire, et dans les familles, car il donna presque autant de répétitions privées que de leçons officielles ou publiques, on le trouvait partout, expliquant équations et cosinus. Un tableau noir, un morceau de craie et une éponge, il n'en fallait pas davantage pour qu'on fût à peu près sûr de voir apparaître Loxhay. D'autres diront ses mérites scientifiques; nous ne sommes pas de force, ayant toujours été rebelle aux tyrannies de l'algèbre, et malgré ses efforts pour nous élever au-dessus du niveau des calculs primaires, n'ayant retenu de ses leçons que les quatre règles et celle de trois. Mais nous sommes convaincu que ce ne fut pas sa faute, et nous ne lui avons jamais gardé rancune de notre nullité mathématique, ce qui lui fait honneur, pensons-nous, autant et plus qu'à nous-même. Heureusement pour sa carrière, il eut affaire à des têtes moins réfractaires, et forma des disciples dignes de lui; mais sa mémoire n'est point desservie par l'affection qu'il sut inspirer aux cancres dont il ne put rien tirer. Incompétent pour rendre hommage au professeur, nous avons pu apprécier l'homme, son esprit distingué, son cœur excellent, son caractère aimable et bienveillant; et c'est en toute sincérité que nous nous associons aux regrets de ses nombreux amis.

—

A la messe dite samedi en l'église de Saint-Joseph, à la mémoire du roi de Portugal, assistait indépendamment des personnes que nous avons déjà citées, la baronne de Sant' Anna, femme de l'ancien ministre de Portugal aux Etats-Unis, résidant actuellement à Bruxelles. Le baron n'a pu s'y rendre, se trouvant absent.

—

Une intéressante soirée dramatique sera donnée le 5 novembre au Cercle artistique et littéraire avec le concours de plusieurs sociétaires de la Comédie française : MM^mes Reichemberg et Bartet, MM. Boucher et Leloir.

Le spectacle comprendra notamment *la Nuit de mai* d'Alfred de Musset, le *Bonhomme Jadis*, et une petite pièce de Labiche. Des poésies seront dites aussi par MM^mes Bartet et Reichemberg.

—

L'association des ingénieurs sortis de l'école de Liége a tenu dimanche, à Bruxelles, son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Montefiore.

Il a été procédé à l'élection du bureau.

M. Montefiore, président sortant, n'étant plus rééligible d'après une disposition statutaire, a été remplacé par M. Edouard Despret, directeur à la Société générale.

M. Habets a été réélu secrétaire par acclamation, et M. Paul Trasenster a été nommé trésorier en remplacement de M. Ad. Firket, démissionnaire.

Le nouveau président, M. Ed. Despret, s'est fait l'interprète de l'assemblée tout entière pour remercier M. Montefiore du dévouement, de l'activité, de la cordialité qu'il a apportée pendant trois ans à s'acquitter des fonctions délicates de la présidence.

Une chaleureuse ovation a consacré les éloges si mérités décernés au président sortant.

M. Montefiore, après avoir remercié en quelques paroles parties du cœur et rappelé en termes émus la mémoire de son prédécesseur, a eu l'heureuse idée de ne pas se borner à un banal échange de congratulations : il s'est autorisé des fonctions qu'il quittait, pour adresser quelques conseils et quelques critiques, aussi justes que bienveillantes, aux membres de l'Association, dans le but de rendre celle-ci encore plus forte et plus prospère. Ce petit speech, fort bien accueilli, a été l'occasion d'un franc succès pour l'orateur.

—

Chambrée archicomble, et température de fournaise, lundi soir, à la Maison du Peuple. Le « compagnon » Procureur racontait son récent voyage dans la République Argentine, et en même temps il émettait les avis que lui ont suggérés un séjour prolongé dans le pays et l'étude approfondie de ses conditions d'existence matérielle.

Le pays est admirable, salubre, rarement visité par les épidémies; les salaires sont beaucoup plus élevés qu'en Belgique, mais les objets de première nécessité, les vêtements et les chaussures principalement, étant plus chers, le budget n'en subit guère de différence.

Le terrain est fertile et relativement bon marché; le lot de 25 hectares coûte 3,500 à 15,000 francs.

Quant à l'émigration, M. Procureur ne la conseille à ses compatriotes que s'ils ont suffisamment de ressources pour faire face aux premiers besoins; s'embarquer au hasard et se fier à son étoile, c'est aller au-devant d'une déconvenue presque certaine; ceux qui sont partis, cédant aux illusoires promesses des embaucheurs, ont payé leur naïveté au prix de mille tribulations et parfois de la mort.

M. Procureur s'est plaint également des conditions peu hygiéniques dans lesquelles s'effectuent les transports d'émigrants; un même navire reçoit des centaines d'hommes et de femmes encaqués pêle-mêle; qu'une maladie infectieuse se déclare à bord, toute la population court le risque d'y passer.

En somme, l'orateur admet l'émigration comme pis-aller, pourvu qu'elle ne soit pas irraisonnée, pourvu qu'en arrivant sur un sol inconnu le malheureux sache où trouver un abri et des moyens d'existence; voir dans l'émigration une sorte de panacée aux misères sociales, c'est tout bonnement déplacer le théâtre du mal sans en détruire la cause originelle.

M. Procureur a été très écouté et très applaudi de son nombreux auditoire; il est rentré le même soir à Gand, où il s'occupe beaucoup de questions ouvrières. A la Maison du Peuple, il s'est exprimé en français; mais c'est en flamand qu'il a écrit sa relation de voyage, dont une traduction française est actuellement sous presse.

—

Banque Nationale. — Le 2 novembre, les bureaux et caisses seront ouverts dès neuf heures du matin et fermés à midi, sauf les guichets pour le payement des effets qui resteront ouverts comme d'ordinaire.

CARNET DU REPORTER

Déraillement. — Le train de marchandises 4020, composé de dix wagons, partant à 6 h. 50 du soir de la gare du Midi, a déraillé lundi soir en arrivant à la station de Calevoet. L'équipe de secours de Bruxelles, sous les ordres de M. le sous-chef Gillard, s'est rendue à Calevoet et a travaillé une partie de la nuit. Les trains ont subi un certain retard.

Il n'y a pas eu d'accident de personne à déplorer. Les dégâts matériels sont relativement importants.

CHRONIQUE DU PALAIS

La femme avocat.

C'est le 11 novembre que la cour de cassation aura à s'occuper du pourvoi formé par M^lle Popelin, contre l'arrêt de la cour d'appel qui avait refusé de l'admettre au serment d'avocat.

Le rapport sur l'affaire sera fait, comme nous l'avons déjà dit, par M. le conseiller Depaepe. M. l'avocat général Bosch occupera le siège du ministère public. M^es Jules Guillery et Carl Devos sont chargés de représenter M^lle Popelin.

La Province

LA GRÈVE

(Dépêches spéciales.)

Les nouvelles optimistes d'hier sont inopinément démenties par les faits, du moins en ce qui concerne [illegible] la protestation suivante a été [illegible] un mili[illegible] ,500, ainsi réparti par localité : Quaregnon 2,120, Flénu 1,800, Frameries 600, Noirchain 30. Grève partielle aux 24 Actions et au Rieu-du-Cœur (Quaregnon) ainsi qu'à Crachet-Picquery (Frameries). On travaille au complet au Levant du Flénu (Cuesmes) et à Hornu-et-Wasmes (Wasmes).

Les renseignements qui nous parviennent font prévoir pour demain une extension considérable de la grève. Dans plusieurs charbonnages, notamment au puits n° 5 du Couchant du Flénu, les ouvriers ont annoncé qu'ils reprendront leur livret demain. Ce fait, qui paraît devoir se généraliser, est considéré comme une prévision de grève sérieuse.

***

Dans le pays de Charleroi le calme est complet mardi et le travail est général. Des patrouilles de gendarmerie ont parcouru le terrain charbonnier dès 4 heures du matin; rien n'a été relevé qui fît pressentir un mouvement quelconque correspondant à celui du Borinage.

Si l'exemple est suivi, — ce qui peut arriver, vu l'état des esprits, — on peut toutefois conclure de cette tranquillité parfaite opposée à l'agitation subite des Borains, que l'entente est loin d'être faite entre les divers bassins, et que, tout au moins, il n'y a pas entre eux de mot d'ordre. Ce mot d'ordre fait défaut même au Borinage, puisque l'explosion gréviste suit de si près la déclaration dilatoire et essentiellement pacifique du meeting de Quaregnon.

***

(De notre correspondant.)

Mons, 29 octobre, 11 h. 45 matin.

M. le gouverneur n'a pas encore répondu à la demande d'audience que viennent de lui adresser les délégués de la Fédération boraine.

Cet après-midi des délégations ouvrières se rendront chez les bourgmestres de Flénu, Frameries, Quaregnon, Pâturages et Wasmes pour solliciter leur intervention auprès des directeurs de charbonnages.

Anvers. — Une bonne acquisition pour le collège échevinal. Dans la séance du 28 octobre au conseil communal, M. Jan Van Ryswyck a été élu échevin de la ville d'Anvers, en remplacement de feu M. Allewaert, et il a prêté serment, en cette qualité, entre les mains de M. le bourgmestre.

Liége. (De notre correspondant.) — Les membres de la Banque populaire de Liége étaient réunis dimanche matin, au local de la Société de gymnastique, pour entendre l'exposé de la situation de la banque au 30 septembre et pour l'élection de quinze administrateurs ayant offert leur démission à la suite des détournements commis par le gérant Demarteau actuellement réfugié en Grèce.

L'assemblée était excessivement nombreuse.

M. Micha, faisant fonctions de gérant, a rendu compte de la situation.

Après la découverte des soustractions commises par Demarteau, 99 sociétaires avaient donné leur démission sur 2,645, au 30 juin. Depuis cette époque il s'en est présenté 70 nouveaux. Donc seulement en moins 29 membres.

Trente deux déposants seulement ont retiré leurs dépôts sur 1,585.

Les experts nommés par le tribunal, après quatre mois de recherches, sont arrivés à constater que le chiffre du détournement se montait, comme l'avait dès l'abord déclaré le conseil d'administration, à une centaine de mille francs, chiffre rond.

En déduction viendra le cautionnement de Demarteau, 10,000 fr.; des valeurs saisies pour 12,000 fr. et d'autres rentrées pour quelques milliers de francs encore.

MM. Léon d'Andrimont, Bovy, Carlier, Cools, Deirez, Durand, Fagard, Fesch, Frans, Fréson, Masset, Micha, Wéry, Willem ont été réélus à la presque unanimité, M. Georges Poulet, du Crédit général liégeois, a été nommé administrateur, en remplacement de M. Boileau, décédé.

MM. Danis, Genot et Lemaire ont été réélus commissaires.

Pas une observation n'a été faite par les membres.

Au conseil d'administration qui a eu lieu immédiatement après l'assemblée, M. d'Andrimont a été nommé président; vice-président, M. Micha, en remplacement de M. Masset qui ne sollicitait point le renouvellement de ce mandat; 2e vice-président, M. Cools, ancien mouleur, président des Artisans réunis, Société de secours mutuels, et administrateur de la banque depuis sa fondation.

Un nouveau krach vient de frapper le commerce liégeois: le sieur A. Spinet qui avait fondé, il y a trois mois, *La Providence des familles*, maison de vente par paiements mensuels, a pris la fuite vendredi. On ne connaît pas encore le passif. Les magasins sont encombrés de marchandises.

Le krach du bijoutier Deprez aura prochainement son épilogue. Deprez vient, en effet, d'être ramené à Liége, et l'instruction se poursuit activement.

COMMUNICATIONS ET AVIS DIVERS

EAU D'HOUBIGANT *la plus appréciée pour la* TOILETTE HOUBIGANT, Parfumeur à Paris.

La Vie Anglaise

LONDRES, 28 octobre.

Notes de carnet crayonnées, vendredi, entre midi et deux heures, dans la maison du récemment défunt romancier Wilkie Collins, 182, Wimpole street :

Temps noir. Maison grise. Dans une chambre mélancolique — celle où le célibataire et solitaire Wilkie Collins était hanté par les figures spectrales qu'il mettait dans ses livres — un mélancolique lit de fer, dématelassé, où s'accrochent encore des rideaux rouges, d'un rouge éteint; plus loin, debout dans une tristesse de désert, un pupitre dont le cuir a été usé par le coude de l'écrivain en mal de roman-feuilleton; plus loin cette chose navrante entre toutes : une bibliothèque vidée de ses livres, un corps qui aurait été vidé de son âme, des yeux vidés de leur regard. Les murs totalement nus, veufs de leurs tableaux, probablement conservés par les héritiers ou destinés à une vente plus mondaine chez Christie : notre salle Drouot; toutes les portes ouvertes aux brocanteurs et aux curieux désœuvrés; et entre leurs battants un monceau d'objets de toilette ou d'articles de ménage : balais, cuvettes, pincettes à feu, vieux chapeaux, bacs à charbon, avec une vague odeur de moisissure exhalée même par les objets neufs, ces objets ayant un passé maintenant, un chapitre d'existence clos à jamais, puisqu'ils ont eu un maître qui n'est plus et vont s'égarer en d'autres mains. Tout autour de cette dépouille, une foule crasseuse, bruyante, sans respect du lieu, sans souvenir de l'auteur de *la Femme en blanc*, de *Pierre de Lune*, qui ne fut pas un écrivain de grande race, qui, de même que les Ohnet et d'autres, méritait le qualificatif de « notoire » plutôt que de « célèbre », mais qui, malgré tout, fut grand par la popularité, puisqu'il obtenait cent vingt-cinq mille francs du manuscrit de son *Armadale*, quand Thackeray n'était pas payé le quart pour un de ses impérissables chefs-d'œuvre. Des marchands de bric-à-brac, des ménagères du voisinage en quête d'articles « d'occasion »; des types de rôdeurs sinistres, chez lesquels la courte pipe de terre, qui rend la bouche béante, donne une proéminence ultra-bestiale au menton, frôlé par quelque foulard hideux, lieutenant du linge; de ces rôdeurs qui, n'ayant pu trouver personne à étrangler la nuit dernière, viennent gagner, comme commissionnaires, ce qu'ils appellent un « honest penny », mot très employé dans les dernières couches de la société anglaise, et mot caractéristique dans ces bouches grossières qui confessent, ainsi, sans y faire attention, de fréquents « penny » gagnés malhonnêtement, criminellement quelquefois. Des plaisanteries s'échangent entre le commissaire-priseur, apoplectique et hurlant, et cette galerie populacière. « Un verre d'eau, John, » clame le commissaire, enroué à la longue. — « Un verre d'eau et de whisky, John, » grasseye une autre voix, habile aux contrefaçons. Ou bien, c'est une querelle entre le commissaire qui a trop vite laissé tomber son marteau et un amateur qui n'a pas assez tôt surenchéri. « Tu me payeras ça, vieux chausson de lisière! » Et le commissaire fermant les poings : « Arrive, évadé de Newgate! J'ai de la monnaie! »

La vente est terminée : toutes ces reliques du romancier se sont vendues pour à peu près rien, au-dessous de leur valeur brute. Une seule, la table sur laquelle Wilkie écrivit tous ses romans, a été adjugée d'emblée dix livres — à quelque lecteur reconnaissant de *Moonstone*. Encore, artistes, poètes, journalistes étant absents de cette vente de Wilkie Collins, de cette seconde mort, la foule n'a-t-elle eu que railleries pour ce « naïf ». — Ça ne vaut pas dix shellings, a ricané une femme. Elle avait cependant dévoré jadis « la Femme en blanc », sans doute. Le peuple est ingrat.

On moquait et maudissait jadis la vieille Anglaise, gloutonne de reliques, qui risquait l'emprisonnement pour arracher une touffe de laurier de la tombe de Pétrarque, ou pour déchirer clandestinement un morceau de rideau pendant une visite au palais des Tuileries, — l'Empereur absent. Cette Anglaise n'était pas à la vente Collins. Elle a disparu, ou disparaît; je la regrette.

***

Ouvert samedi soir deux journaux, l'un conservateur, l'autre gladstonien, l'un rose et ami de M. Gerald Loder, l'autre blanc, et ami de sir Robert Peel, pour voir comment ils prenaient le résultat de l'élection de Brighton, où les mœurs politiques se sont présentées à l'observation avec un si piquant relief. Le journal rose a un article intitulé : Bravo, Brighton! Il est très content, évidemment, bien que son candidat triomphant ait réuni cinq cents voix de moins que le conservateur décédé.

Au tour du journal blanc. Il doit être désolé. Sir R. Peel a cinq cents voix de plus que le dernier libéral qui fit vainement le siège de Brighton, mais il n'en est pas moins battu à plates coutures. Est-ce la berlue?... Non. L'article du journal blanc exhale les mêmes joies et porte exactement le même titre que celui du journal rose : Bravo, Brighton!

Si tout le monde a lu le journal rose et le journal blanc, il doit y avoir une grande confusion dans pas mal de cerveaux, et une véritable épidémie de migraines. La politique est décidément une bien amusante comédie. Un des deux journaux — mais lequel? — ne serait-il pas dans le cas de ce soldat qui, pendant la bataille, criait à son chef : Capitaine, j'ai fait un prisonnier!... et qui répondit, son capitaine l'ayant prié d'amener son captif : « Je ne le puis, il me tient! »

L'élection a mal tourné, dans tous les cas, pour Edmund Yates, l'auteur dramatique, romancier et rédacteur en chef du *World*, qui s'était jeté, on ne sait pourquoi, dans cette galère, pour soutenir M. Gerald Loder, le vainqueur. Emporté par la fougue oratoire, Edmund Yates a affirmé que la cause de l'Irlande n'avait que des avocats mercenaires. A quoi le député irlandais O'Connor a riposté en rappelant d'un ton méprisant à M. Edmund Yates six mois passés naguère par lui en prison, pour l'expiation d'un petit entrefilet diffamateur qui s'était glissé, à son insu, dans les colonnes du *World*. On parle d'un prochain échange de coups de canne. Etant écrivain et peintre de mœurs, Edmund Yates a, malgré tout, de quoi se consoler de l'aventure. Le journal blanc et le journal rose sont de précieuses recrues pour sa collection de documents humains. Nous les retrouverons probablement un jour dans ses mémoires.

***

C'eût été grand'pitié que Bradlaugh mourût, dès aujourd'hui, à 55 ans. On peut penser ce qu'on veut des opinions d'un homme qui signa audacieusement ses premières attaques contre la religion de ce pseudonyme : ICONOCLASTE, et qui, en tête de son petit journal de propagande, le *National Reformer*, inscrit hardiment cette devise, ce défi : « Journal républicain, athée et malthusien ». On est obligé de reconnaître, quand on sait sa vie, beaucoup trop peu connue sur le continent, que Bradlaugh est une des figures les plus étonnantes du siècle. Descartes, Kant, Schopenhauer en eussent fait un sujet passionnant d'étude et de querelles philosophiques. Chez nul contemporain, à coup sûr, la force de la volonté n'est aussi patente que chez ce Bradlaugh, du reste taillé physiquement en hercule, pour toutes les luttes. Il naquit dans la misère de Whitechapel, qualifié dépotoir de l'Europe par l'ex-lord-maire De Keyser, ne fréquenta jamais que l'école primaire, entra dans la vie comme saute-ruisseau, faisant les commissions, portant les paquets, cirant des bottes — les bottes des autres encore; à vingt ans bouchonnant un cheval en sa qualité de soldat — de simple soldat — engagé dans les lourds dragons, faute d'une plus accueillante carrière. Puis tout à coup, révolté contre les exagérations de la bigoterie, le voici s'improvisant écrivain athée, conférencier athée; s'attirant à dessein des procès pour outrage au culte, afin d'avoir une tribune sonore d'où jeter ses doctrines à mille échos; étudiant seul et sans maître les infinies chinoiseries des lois anglaises, et sortant victorieux, coup sur coup, sans avocat, de dix duels judiciaires engagés contre lui par l'Etat, et où il a pour adversaires les plus savants jurisconsultes du royaume et ses plus éloquents plaideurs, à tel point que c'est fini maintenant, que les légistes les plus retors et les avocats les plus cicéroniens n'oseraient plus se mesurer à l'ancien saute-ruisseau, devenu roi incontesté de la chicane.

Rien que cela tient du prodige; mais, plus merveilleuse encore est la lutte de Bradlaugh contre le Parlement — une guerre de sept ans — où il tint tête à la fois, à la magistrature, à la Législature, à l'Eglise, à l'aristocratie, à toutes les plus grosses forces sociales liguées contre lui, amassées devant Westminster pour lui crier : *Vade retro, Satanas*, chaque fois qu'il essayait de franchir le seuil du palais législatif. On avait d'abord juré qu'il n'entrerait qu'après avoir plié le genou, fait amende honorable devant la Bible, humilié son front dans la poussière, puis qu'il n'y entrerait pas même à cette condition, l'Antechrist ne pouvant être admis à baiser les saints pieds d'ivoire du crucifix. Et chacun essaya de tout pour le décourager et le vaincre : Basile essaya de la calomnie, débita des horreurs sur sa vie privée pour dégoûter de lui les électeurs; Brid'oison fit feu de toutes les armes de la procédure; on le fit excommunier, on l'emprisonna à la Tour de l'Horloge, on essaya de le ruiner, de le tuer par la banqueroute. Il a triomphé de tout : le voilà non seulement député, mais député extraordinairement populaire au dehors, respecté au dedans, réussissant à tout ce qu'il entreprend, faisant abolir les pensions perpétuelles payées, sur les deniers des pauvres, aux descendants des anciens favoris de cour; obtenant pour tous les libres penseurs même liberté, mêmes droits que ceux arrachés à la Législature en faveur des catholiques et des juifs; faisant décider par une Chambre *tory* la création d'un Bureau de la statistique du travail, qui oblige le gouvernement à s'enquérir perpétuellement du sort des ouvriers, de leurs salaires, de leurs souffrances et à porter ainsi toute la responsabilité des crises qu'il n'aura pas conjurées. Et ce triomphe obtenu dans des conditions qui montrent une volonté presque surhumaine toujours à l'œuvre. Jamais une insulte comme riposte au torrent d'insultes, ou de violence en réponse à la violence, rien que l'argument sec et froid; l'action persistante, obstinée, une patience, une domination de soi inouïe, une tactique de rhinocéros, la peau criblée de flèches, écrasant, néanmoins, ses agresseurs du seul poids de son corps, sans même que la colère illumine son œil indifférent. Il aurait pu triompher bien plus tôt par l'émeute; deux ou trois cent mille hommes l'auraient volontiers porté de Trafalgar-Square à Westminster, pour l'installer député envers et contre tous : ils ne demandaient que cela. « Jamais », répondit un jour M. Bradlaugh à un ami qui lui demandait pourquoi il n'usait pas de l'émeute. Et montrant les livres de jurisprudence et de philosophie qui encombraient son pauvre et délabré appartement de Saint-John's Wood, où il vit dans l'étude et la quasi-indigence, malgré dix occasions dédaignées de faire fortune : « Voilà mes seuls amis!... Ah! si le monde n'avait que cinquante ou cent ans à vivre, il faudrait se presser, employer tous les moyens, jusqu'au sang versé, pour forcer la marche du progrès. Mais le temps est devant nous. Nous arriverons bien par la persuasion. »

***

Tel, l'homme que nous avons failli perdre ces jours-ci, et qui, au fort de sa maladie, a reçu autant de marques de sympathie, et d'aussi sincères pour le moins, qu'un souverain agonisant. L'Angleterre, longtemps « horrifiée » des blasphèmes de ce négateur, commence à comprendre qu'elle doit s'honorer d'avoir un Bradlaugh. Au reste, le sang national coule dans ses veines; c'est un Anglais des pieds à la tête, de l'épiderme à la moelle, si différent qu'il paraisse à première vue du dévot et aristocratique Anglais-type. Il n'y avait que la nation anglaise, avec ses fortes convictions religieuses et ses énergies de race, qui pût enfanter un athée aussi fervent, un négateur aussi résolu, aussi héroïquement zélé, aussi pur de préoccupations viles. C'est un fanatisme luttant contre un autre fanatisme, et issu de lui; un antéchrist croyant, nourri de toutes les vertus d'un apôtre, propageant et pratiquant « si religieusement » sa foi à rebours, qu'on pourrait l'appeler, si les mots ne juraient ensemble, le Saint-Jean-Baptiste des athées.

...Je voulais vous parler des rapports des ouvriers anglais envoyés à l'Exposition de Paris et revenus émerveillés; de la grève des employés et ouvriers de chemins de fer que semble préparer John Burns, après la grève des docks, et qui nous menace d'un prochain et obligatoire retour à la diligence; et de plusieurs autres classes encore, notamment d'un événement qui domine tout et enveloppe tout : le brouillard revenu.

Bradlaugh a tout mangé, et au delà, de l'espace accordé à cette lettre. Il va mieux. Ses médecins lui ordonnent un grand voyage en mer, le médicament naturel — et toujours à portée — des Anglais surmenés par trop de travail et d'énergie dépensée. Cette Volonté extraordinaire n'a donc pas dit son dernier mot. Elle a triomphé de la Pneumonie : nouvelle victoire. Basile, qui n'a pas désarmé, avait, cependant, bien espéré que cette fois...

PICKWICK.

LETTRES D'ATHÈNES

LE MARIAGE DU DUC DE SPARTE

(D'une correspondante)

D'abord le Czarevitch a fait son entrée. Ensuite le roi et la reine de Danemark, puis le prince et la princesse de Galles et leur famille sont arrivés. L'impératrice Frédéric est venue avec la fiancée, ses sœurs et son beau frère, le duc de Meiningen. Puis, *last but not least*, l'Empereur d'Allemagne et l'Impératrice, le *Kaiser, Cæsar imperator*, traînant derrière lui comme une comète une suite de cent personnes.

Le proverbe veut que tout chemin mène à Rome. Il serait plus vrai en ce moment de dire que tout chemin mène à Athènes. Pas un de ces souverains et souveraines n'a suivi la même route. Le Czarevitch a débarqué d'un navire de guerre russe au Pirée, venant de Brindisi. Le roi et la reine de Danemark ont patronné le chemin de fer le Patras. Le prince et la princesse de Galles, en bons époux qu'ils sont, ont descendu l'Adriatique jusqu'au Pirée dans leur yacht accompagné de toute une flotte de guerre.

L'impératrice Frédéric et ses filles se contentent d'un Lloyd qu'elles ont affrété de Venise à Corinthe. Là elles ont traversé l'isthme en chemin de fer pour se rembarquer à Kalimaki sur la mer Egée. Enfin, le jeune Empereur, suivi de deux escadres, l'une allemande, l'autre italienne, a choisi à Gênes le navire de guerre aux canons les plus bruyants pour faire le dernier son entrée triomphale. Lorsque toutes ces têtes couronnées seront réunies, elles pourront échanger leurs impressions de voyage. Je crains qu'elles ne soient douloureuses pour quelques-unes d'entre elles. Le mal de mer n'épargne personne.

La question des toilettes et des cadeaux est à l'ordre du jour des conversations des dames d'Athènes. Elles sont assez divisées sur le premier point. La Reine, qu'on accuse malgré sa grande popularité d'avoir des sympathies trop russes, veut faire plaisir au pays en prescrivant pour la cérémonie du baise-main et pour le grand bal de la Cour, le costume national. Elle sait gré au peuple du bon accueil qu'il se prépare à faire à la fiancée du prince héréditaire. Pour encourager les industries des femmes grecques, leurs tissages de soie, leurs broderies en or, elle croit devoir imposer à ses dames d'honneur et à ses invitées l'abandon des toilettes plus élégantes, plus modernes, qu'elles avaient espéré faire venir de Paris ou de Londres.

J'ai vu ce costume national. Je l'ai pesé. Il est aussi lourd que beau; j'ai senti ainsi à quels degrés le thermomètre monte à Athènes au mois d'octobre, et j'estime que, coquetterie à part, les jeunes dames grecques peuvent invoquer beaucoup d'excuses pour l'esprit antipatriotique qu'elles manifestent en cette occasion. La Reine cependant tient bon, en dépit de l'opposition, et toutes celles qui voudront lui plaire devront se conformer à ses désirs. Pour que vos lectrices puissent se faire une idée du martyre qu'elles auront à s'imposer, voici la toilette que la Reine elle-même porte le jour des noces.

Figurez-vous d'abord une traîne en drap blanc d'une épaisseur et d'une lourdeur formidables, bordée d'une large bande de velours rouge et garnie d'une superbe broderie grecque en gros fil d'or. Là-dessus une jupe en gaze de soie grecque également brodée d'or. Cette broderie sort des ateliers d'ouvriers grecs qui en font une spécialité. Le premier corsage est une espèce de chemise en gaze de soie à larges manches, le tout couvert des mêmes broderies en or. Là-dessus vient une lourde casaque pareille à la traîne, c'est-à-dire en gros drap blanc portant la même bande en velours rouge, la même garniture en or.

La coiffure se compose d'un voile en gaze de soie brodée en or, encadrant toute la figure. Les bouts se croisent sur le dos, et le voile est tenu en place par un diadème grec en or, garni d'anciennes monnaies du pays. Cette toilette a été créée au mariage de la Reine actuelle. C'est une adaptation ou plutôt une exagération du costume porté par les paysannes.

La pauvre princesse Sophie sera affublée du même costume au lendemain de son mariage, lorsqu'elle sera soumise à la corvée de recevoir la visite de cérémonie de toutes les dames de la ville. Les souliers blancs seront brodés en or, sa casaque sera attachée avec des agrafes en or comme les portaient les femmes de l'antiquité. Mais, sur l'ensemble, pour rentrer dans l'ère moderne, s'étalera en sautoir le grand cordon du Sauveur. Cette décoration est une gracieuseté de son futur beau-père. Elle sera la première femme à la porter.

Franchement un costume de ce genre n'est guère approprié à une chaleur tropicale, telle que celle dont nous souffrons en ce moment.

Il ne faut pas croire cependant que, pour les grands dîners de gala qui se succèdent chaque soir au palais en l'honneur des hôtes illustres, la Reine se montre toujours en patriote grecque. Nos lectrices qui voudraient savoir comment elle se met en ces circonstances peuvent être assurées que je tiens ces détails d'un interview qu'a très gracieusement daigné m'accorder M^me la grande-maîtresse de cérémonie elle-même.

Au dîner offert au Czarevitch, la Reine portait une toilette en soie brochée, avec une traîne en satin jaune et un devant bleu de ciel recouvert d'une exquise broderie en tulle. Le corsage était jaune, garni de la même broderie, piqué de nœuds jaunes. La coiffure se composait de nœuds de la même couleur avec étoiles en diamants. Un grand collier et des bracelets en diamants et perles complétaient la toilette.

Puisque nous sommes sur le chapitre des toilettes, disons quelques mots du trousseau de la princesse Sophie.

La robe du mariage est en satin blanc, brodée d'argent et richement garnie de dentelles en point de Venise. Une autre robe est en crêpe de Chine blanc orné de broderies d'or avec une longue traîne en brocard d'or, et un jabot en plumes d'autruche. Deux robes de bal, l'une en soie saumon relevée de dentelles, l'autre en crêpe de Chine rose, au corsage coupé carrément, font grand honneur aux couturières de Berlin qui en ont eu la commande. Une robe en damas bleu est garnie sur le devant de fleurs brodées en soie de la même couleur. Les chapeaux sont assortis aux toilettes. L'un est en blanc orné d'or, un deuxième en bleu orné de fleurs en velours. Enfin, il y a un chapeau noir chargé de jais qui est une vraie merveille.

L'entrée du prince et de la princesse de Galles n'a rien offert de remarquable. Ils sont arrivés du Pirée à une heure, au moment où le soleil dardait tous ses rayons sur la tête des Athéniens. Soit pour cette raison, soit parce qu'ils commencent à se blaser sur les splendeurs royales, soit parce qu'ils réservent leur curiosité pour la fiancée et pour l'Empereur, il n'y avait que peu de monde dans les rues. Le Roi et ses fils sont allés jusqu'à la gare à la rencontre de leurs parents, le maire d'Athènes a prononcé un petit discours de bienvenue, puis tout le monde est monté en voiture, y compris les domestiques; et le cortège où quelques fiacres avec des malles se mêlaient aux carrosses de la Cour, a traversé la ville jusqu'au palais sans autre apparat qu'une escorte de cavalerie.

Le soir, toute la belle société d'Athènes s'était donné rendez-vous au théâtre — cadeau d'un million fait à la ville par M. Syngros, un riche banquier de Constantinople. — On espérait voir la princesse de Galles et son époux. Mais les voyageurs ont préféré passer la soirée en famille et le public a dû se dédommager de leur absence par les débuts d'une jeune et charmante élève du Conservatoire de Paris, M^lle Marcoline, dans le rôle de *Lakmé*. Cela n'était pas encore à comparer aux trilles de M^me Melba, mais même Bruxelles, qu'on dit si difficile, eût pu y applaudir.

LETTRE DE PARIS

BRUITS DE CRISE.

28 octobre.

Ces deux derniers jours la première page de certains journaux parisiens a été transformée en une sorte de chapelle ardente où l'imagination trop pressée de reporters inflexibles avait, au milieu d'une double rangée de cierges, étendu prestement le cadavre présumé du ministère actuel.

Bien que Charles-Quint ait tenu à faire de son vivant la répétition générale de ses funérailles, je ne crois pas que nos ministres soient accessibles au même genre de plaisanterie.

Quoi qu'il en soit, c'est un mot d'ordre de pleurer le gouvernement; les *premiers-Paris* ont des tons lacrymatoires de l'effet le plus comique; il y a un mot d'ordre de deuil dans toute la presse opposante qui pourrait impressionner les indifférents si l'on n'était blasé depuis longtemps sur la tartufferie laïque et obligatoire des bonnes gens qui passent leur temps à chercher comment ils pourraient « en faire une bien bonne » à la République.

Hier même, *le National*, qui profite de ce que son fondateur, Armand Carrel, n'existe plus pour faire de la politique boulangiste, a donné les noms et qualités des ministres appelés à succéder à ceux qu'on a déjà cloués dans leur cercueil... *Le National* donne sa liste comme officielle, sans indiquer, du reste, la provenance de ses renseignements; il se contente de crier, à l'instar de ses anciens amis les royalistes : « les ministres sont morts; vivent les ministres! »

Cette feuille va même plus loin : après avoir donné les finances à M. Léon Say, l'intérieur à M. Ribot, le commerce à M. Rouvier, la guerre au général Davoust, les affaires étrangères et la présidence du conseil à M. de Freycinet, elle nous fournit également le nom du président que la Chambre, non encore convoquée, a choisi par divination : c'est de M. Casimir Périer qu'il s'agit. Enfin, M. Constans est bombardé gouverneur général de l'Algérie (pourquoi pas consul de France à Jersey?) et M. Tirard succède à M. Le Royer, comme président du Sénat.

Cette distribution de postes divers continue ainsi pendant une bonne demi-colonne; et fin, pour couronner l'œuvre, le journal annonce gravement que deux ambassadeurs, sept préfets, et treize sous préfets sont changés. — Et voilà!

A vrai dire, tout cela est bien inoffensif, et le massacre honoraire de ministres auquel se livre gaiement un journal boulangiste tient plutôt du vaudeville que du drame. Cependant, il faut compter avec l'opinion rendue impressionnable par des élections vivement menées mais souvent jugées avec passion; il faut noter aussi que ces derniers temps de petites notes énigmatiques ont répandu dans la presse comme une odeur âcre et bizarre de crise et de démission, ce qui pourrait contribuer à égarer ceux qui ne voient pas plus loin que l'entrefilet brumeux et hésitant de leur journal.

Il est à peine besoin de dire que le ministère s'en tient à la déclaration collective que les membres du gouvernement ont faite à la dernière séance du conseil des ministres, à savoir que tous, *sans exception*, resteront en fonctions jusqu'à ce que la Chambre en décide autrement.

D'autre part, la liste fantaisiste du *National* a valu à ceux qui faisaient partie de ce « train de plaisir » gouvernemental improvisé d'innombrables *interviews* qui, à vrai dire, ont fort étonné ceux qui en étaient l'objet. Inutile de dire que MM. Léon Say et Ribot, entre autres, ignoraient absolument qu'ils étaient ministres depuis le matin, de par le *National*, et qu'ils juraient leurs grands dieux n'avoir jamais été mêlés ni de près ni de loin à des négociations ayant pour but de constituer un gouvernement quelconque. Au reste, les journaux modérés, tels que les *Débats* et le *Parti national*, expriment, ce matin encore, leur avis sur la question ministérielle, dans un sens qui ne doit laisser subsister aucun doute : Sous un régime parlementaire, disent-ils, fonctionnant régulièrement, un ministère ne peut être renversé que par un vote de la Chambre, à moins que les ministres, estimant qu'ils ne sont plus les hommes de la situation, ne se retirent d'eux-mêmes, auquel cas c'est le président de la République qui tranche la question et agit suivant les circonstances.

La situation reste donc telle qu'elle résulte des élections législatives dernières : le cabinet se présentera intégralement devant les Chambres, continuera, de concert avec le Parlement, à gérer les affaires du pays, et fournira aux députés toutes les explications nécessaires à l'opération délicate de la validation des pouvoirs, le véritable plat de résistance de la session qui va s'ouvrir le douze novembre.

Là est la vérité stricte : libre aux journaux d'opposition d'improviser des gouvernements et de distribuer des portefeuilles.

Δ

COURRIER TELEPHONIQUE DE PARIS

UNE MANIFESTATION RATÉE.

28 octobre, 10 h. soir.

Un oncle de M. Boulanger, M. Griffith, est mort il y a deux jours. Ses obsèques ont eu lieu aujourd'hui. Les boulangistes avaient médité de faire à cette occasion une manifestation politique. La manifestation a raté. A la fin des obsèques, les délégués des comités républicains-socialistes se sont rendus aux Mille-Colonnes pour arrêter le texte d'une adresse au général Boulanger.

Au moment où le cortège arrivait à l'église Saint-François-Xavier, quelques cris de : Vive Boulanger! se sont fait entendre. Des cris de : A bas Boulanger! ont répondu. Une dizaine d'arrestations ont été opérées.

Parmi les arrestations on cite M. Mélivier.

LES BONAPARTISTES LACHENT BOULANGER. — LA DIVISION DES DROITES. — LE BAL DE L'ÉLYSÉE. — LA SUCCESSION D'AUGIER.

29 octobre, matin.

Les bonapartistes viennent, à l'exemple des monarchistes, de lâcher — c'est le mot employé — les boulangistes. Cela s'est fait sans bruit et sans fracas, et la chose a été annoncée par un petit journal de province, *le Progrès de la Charente-Inférieure*.

M. Jolibois, un des confidents les plus intimes du prince Victor, estime qu'il devait à ses amis une déclaration catégorique. D'après lui, elle s'imposait même. « L'alliance tacitement contractée et loyalement pratiquée, a-t-il dit, à part quelques rares et regrettables dissentiments, entre les boulangistes et nous durant la dernière campagne, est par le fait rompue. » Voilà la déclaration, et M. Jolibois ajoutait malicieusement :

« Nous ne lâchons personne, qu'on le sache bien, et qu'on ne vienne pas nous faire dire le contraire. »

Les bonapartistes sentent qu'ils n'ont plus rien à tirer des boulangistes et ils leur signifient leur congé. C'était prévu.

Vous voyez que la fameuse alliance de l'action parallèle, qu'on pourrait appeler l'alliance éphémère, est complètement désagrégée. Il en est résulté une profonde division au sein des Droites, et le président de l'Union des Droites, M. de Mackau, l'homme qui a dirigé l'action parallèle, est vivement pris à partie. Les monarchistes lui reprochent d'avoir compromis leur prestige dans une tentative qui a avorté. M. de Mackau se défend contre ces attaques du mieux qu'il peut, et il est secondé dans cette campagne par M. de Cassagnac. Mais la polémique ouverte semble dirigée contre le comité des Douze, c'est-à-dire contre le comité des Droites tout entier, qui a imprimé à la politique monarchiste une mauvaise direction et qui a abouti au désastre que vous savez.

M. de Cassagnac, directement visé, fait valoir aujourd'hui des raisons étranges pour se défendre et défendre en même temps M. de Mackau.

« Sans l'intervention de ce dernier, dit-il, il y a plus de cinquante circonscriptions où les candidats conservateurs se seraient dévorés entre eux. »

Et, deux lignes plus loin, il déclare avec une grande naïveté qu'il garantit que « les Droites de la nouvelle Chambre marcheraient avec autant de discipline que leurs devancières ».

La contradiction est flagrante. Vous le voyez, la division règne au sein des Droites. Ce parti traverse en ce moment une phase critique, qui lui sera, vous le verrez bientôt, très préjudiciable. L'alliance conservatrice n'a abouti à rien, et si M. de Mackau ou les siens ont des velléités de refaire l'union des Droites, ils auront fort à faire.

Hier a eu lieu au Palais de l'Elysée le deuxième bal offert par le président de la République aux exposants récompensés. Cette fête avait été retardée en raison de la mort du roi de Portugal. Elle a clôturé de la façon la plus brillante la série des fêtes données à la Présidence à l'occasion de l'Exposition universelle. Les salons étaient trop petits pour contenir la foule des invités. En dehors des exposants diplômés, le monde des affaires était représenté par la haute banque et par les sommités du commerce et de l'industrie. Plusieurs membres du corps diplomatique s'étaient rendus au Palais de l'Elysée pour y saluer le président de la République et Mme Carnot, qui ont reçu pendant trois longues heures les félicitations de plus de huit mille personnes.

Emile Augier est à peine mort, qu'on parle déjà de sa succession à l'Académie française. M. Emile Zola serait décidé à se mettre sur les rangs. Voici la déclaration qu'il aurait faite à un de nos confrères :

Depuis quelques années déjà, le petit, très petit groupe d'amis que je compte à l'Académie me demandait de consentir à poser, en cas de vacance, ma candidature à cette assemblée. L'Académie, me disaient ils, a indiqué assez nettement par ses derniers choix qu'elle n'était plus, comme jadis, absolument hostile aux formules nouvelles. Nous sommes, il serait superflu de vous le cacher, à peu près sûrs d'un insuccès, mais nous désirons vivement nous compter sur votre nom. Assez d'hommes de haute valeur, Hugo comme les autres, ont commencé par éprouver un échec, pour que pareille aventure puisse en rien vous diminuer.

J'avais longtemps refusé, mais l'an dernier, après la lettre de Daudet, je me décidai à céder. Quand vous viendrez, ai-je dit alors à mes amis, m'annoncer que le moment est venu, que vous êtes absolument libres de tout engagement, qu'en me présentant je ne désobligerai aucun de nos amis, j'écrirai la fameuse lettre.

Depuis lors, la situation n'a pas changé et je suis toujours prêt, non seulement à écrire la lettre, mais à faire les visites d'usage.

Je ne dis pas que j'irai partout et, qu'en certains cas, je ne me contenterai pas d'envoyer une carte; mais, à tout prendre, il y a dans la vie, je le sais par expérience, des visites plus pénibles que celles-là.

On parle encore de la candidature de M. Henri Becque. Inutile d'ajouter que tout cela est très vague et que nous ne sommes encore que dans la période des racontars.

A L'ÉGLISE RUSSE. — LA FRANCE ET L'ITALIE. — LA CLOTURE DE L'EXPOSITION. — LA SOCIÉTÉ DES MÉTAUX.

29 octobre, soir.

Une cérémonie a eu lieu aujourd'hui à l'église russe en commémoration du péril qu'a couru la famille impériale dans l'accident du chemin de fer de Borki. Le président de la République s'était fait représenter par deux officiers de sa maison militaire.

C'est à tort qu'on a annoncé que le gouvernement français avait adhéré à la convention qui établit le protectorat de l'Italie sur l'Abyssinie. Le gouvernement français n'a encore reçu aucune notification à ce sujet.

Les directeurs généraux de l'Exposition se sont réunis ce matin pour régler les derniers détails de la grande fête de nuit qui aura lieu le 6 novembre prochain à l'occasion de la clôture de l'Exposition.

Ces dispositions prises, ils se sont entretenus des mesures pratiques pour la prompte évacuation des galeries par les exposants. Il a été décidé que les voies ferrées nécessaires pour opérer la sortie des marchandises seraient, comme jadis, établies de la gare du Champ-de-Mars à l'angle de la section suisse, point de raccord des voies ferrées des galeries.

Le tribunal de commerce a rejeté comme irrecevable la demande d'un certain nombre d'actionnaires de la Société des Métaux. Ceux-ci sollicitaient l'autorisation d'intervenir dans l'instance engagée contre les administrateurs du Comptoir d'escompte par les liquidateurs et réclamaient des dommages-intérêts à fixer par état, ainsi que 50,000 fr. de provision payables par privilège.

LES GRÈVES DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

—

Douai, 29 octobre.

Les réunions se suivent partout, mais la nuit et la matinée ont été calmes.

La guerre entre les Compagnies et les grévistes continue sourdement; on ne dit plus mot de part ni d'autre et les Compagnies pas plus que les ouvriers ne paraissent vouloir céder.

Combien de temps cette situation pourra-t-elle durer? Partout les approvisionnements diminuent et la grève qui se déclare en ce moment en Belgique enlève aux industriels et aux grandes Compagnies l'espoir d'un prompt ravitaillement.

A Denain les ouvriers des forges qui s'étaient mis en grève viennent de reprendre le travail; mais on sent régner partout une agitation inquiétante.

Lens, 29 octobre.

On attend des envois de troupes importants pour renforcer les effectifs qui sont déjà préposés à la surveillance de nos régions minières en grève.

Ces nouvelles troupes séjourneront ici jusqu'à la fin complète de la grève.

Nouvelles et informations.

Le baron Haussmann va publier ses Mémoires; ils comprendront quatre volumes, dont les trois premiers sont terminés déjà.

— M. Emile Ollivier vient de donner les bons à tirer de son ouvrage *1789 et 1889*.

Le livre est divisé en quatre chapitres. Le premier traite du drame révolutionnaire. Le second expose l'œuvre sociale, politique et religieuse de la Révolution. Le troisième examine ce que cette œuvre est devenue depuis 1815. Le quatrième étudie les réformes à réaliser dans notre organisation politique et sociale et notamment dans le fonctionnement du suffrage universel et du système parlementaire.

— Les pluies tombées depuis 15 jours dans les Hautes-Alpes ont fait déborder les torrents et rivières et causé de nombreux dégâts.

Les dégâts sont évalués à 300,000 francs.

La pluie a cessé, mais le temps reste menaçant.

LES THÉATRES DE PARIS

COMÉDIE FRANÇAISE : Débuts de Mlles Malck et Lynnès.

Le recrutement de la jeune troupe, surtout pour le répertoire classique, ne va pas tout seul à la Comédie française. Aussi est ce une surprise fort aimable que d'avoir à noter le même soir, deux débuts heureux, dans des pièces aussi diverses que *Phèdre* et *le Légataire universel*, entre lesquelles je n'essayerai pas de faire un parallèle, encore que notre cher maître Weiss ait glorifié en Regnard le plus racinien des auteurs comiques.

Mlle Malck débutait dans le rôle d'Œnone, de la « détestable Œnone », comme dit l'ingrate Phèdre, de cette nourrice dévouée et féconde en ruses féminines. Mlle Malck est une grande jeune fille, de tournure élégante, plus qu'élégiaque. Elle a composé son personnage, qui, dans *Phèdre*, a plus de portée que celui des confidentes ordinaires de Racine, avec une réelle intelligence et avec de la délicatesse dans le tragique.

Mlle Lynnès, dans le rôle de Lisette du *Légataire*, a eu un très beau succès. Ce succès était mérité par la grâce, la gaieté, la fantaisie de la débutante, qui d'emblée a paru dans la maison de Molière une soubrette accomplie. Mlle Lynnès a une voix joyeuse et jolie qui détache le mot comme une flèche d'or. Elle a le geste vif, de beaux yeux pleins de malice, un je ne sais quoi de piquant, de coquet, de provocant, ce diable au corps par où les Lisettes ressemblent aux colombines et portent

.... En leurs cheveux d'or céleste et de flamme
Les plumes de l'oiseau d'amour, couleur de temps. «

Mlle Lynnès a partagé le succès du *Légataire* avec M. Clerh, admirable Géronte, et avec M. Coquelin cadet, un Crispin étourdissant et convaincu. Joué ainsi, *le Légataire* a fait beaucoup rire. A aller au fond des choses, c'est une pièce dont le sujet est odieux et la mise en scène sinistre. Imaginez un peu *le Légataire* donné comme une étude réaliste au Théâtre Libre. La pièce n'irait pas jusqu'au bout. Mais quand le fond des choses est la fantaisie, il y aurait folie à moraliser. *Le Légataire* se passe au pays enchanté de l'esprit français.

M. Fr.

ALLEMAGNE

Une dépêche de notre correspondant de Berlin nous signale le suicide de M. Gosche, bien connu comme professeur d'histoire de la littérature à l'Université de Halle.

—

Notre correspondant de Berlin nous écrit que le livre de Gustave Freytag sur l'empereur Frédéric continue d'être très vivement discuté et commenté en Allemagne. On apprend aujourd'hui que l'empereur Guillaume II a pu, sans l'aveu de l'auteur, prendre connaissance du manuscrit et qu'il l'a approuvé.

—

Le conseil fédéral vient d'être saisi du projet de loi relatif à l'établissement d'une ligne de vapeurs subventionnée avec l'Afrique orientale.

Ce projet autorise le chancelier à charger de cette entreprise des entrepreneurs allemands.

La durée de la convention à conclure sera de 10 ans.

La subvention annuelle ne pourra pas dépasser 900,000 mark.

Les trajets devront se faire au moins une fois par mois; le chancelier de l'Empire désignera les ports d'escale.

Le service devra commencer au plus tard douze mois après conclusion de la convention.

—

A l'occasion de l'anniversaire de l'accident de Borki, auquel la famille impériale de Russie a échappé l'année dernière, un service d'actions de grâce a eu lieu mardi matin à la chapelle de l'ambassade russe à Berlin.

ANGLETERRE

Le journal le *World* annonce aujourd'hui que la reine Victoria ouvrira le Parlement en personne au mois de février proc'ain.

—

Une explosion à la fonderie de Clayton a blessé 15 hommes et en a tué un.

AUTRICHE-HONGRIE

Les journaux de Vienne annoncent que le conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat a adopté à une très forte majorité une proposition tendant à diminuer les tarifs des voyageurs et à fixer un tarif par zone.

Le ministre du commerce a dit que cette résolution serait examinée avec le plus grand soin, notamment au point de vue des finances de l'Etat, afin que l'équilibre ne fût pas détruit.

Le ministre a ajouté que les renseignements des journaux touchant l'excédent des recettes obtenu dans le budget de 1890 étaient tout à fait inexacts.

ESPAGNE

Mardi a lieu la réouverture des Chambres espagnoles.

On distribuera un Livre rouge contenant les documents relatifs aux affaires du Maroc.

TURQUIE

Le tremblement de terre signalé l'autre jour des Dardanelles a eu lieu, en réalité, sur la côte de l'Asie-Mineure. C'est surtout à l'île de Mételin (ancienne Lesbos) que la secousse a été ressentie. Il y aurait dans cette île 150 à 200 victimes. Un stationnaire est parti pour porter secours aux insulaires.

GRÈCE

Le *Néologos* du 25 octobre annonce que lors de l'arrivée du grand-duc héritier de Russie à Athènes, le peuple l'a accueilli en ces termes : Vive la Russie, l'alliée de la République française.

SERBIE

Après un long débat sur le texte des projets d'adresse présentés par la majorité et la minorité, celle-ci a fini par accepter le texte de la majorité.

Le texte adopté contient des remerciements au Czar dans des termes qui montrent la tendance du pays à se rapprocher de la Russie.

—

En réponse à l'adresse de la Skoupchtina remise par M. Pachitch, le régent Ristitch a déclaré éprouver une grande satisfaction de la confiance exprimée envers le gouvernement.

Cette adresse a fait partout une très bonne impression.

THÉATRES ET BEAUX-ARTS

—

La Comédie française a fait relâche lundi, jour des obsèques d'Emile Augier.

Elle n'a fermé ses portes que quatre fois depuis cinquante ans pour prendre le deuil d'un de ses auteurs applaudis : en 1843, pour Casimir Delavigne; en 1861, pour Eugène Scribe; en 1867, pour François Ponsard; en 1885, pour Victor Hugo.

—

Mme Viardot, qui possède, on le sait, la partition originale du *Don Juan* de Mozart, vient d'informer M. Ambroise Thomas, directeur du Conservatoire, et M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, que, par une clause de son testament, elle lègue cet inestimable autographe à la bibliothèque du Conservatoire de Paris.

—

BRUXELLES

La deuxième représentation de *l'Africaine* a eu grand succès dimanche. On a rappelé les artistes après chaque acte. On rejouera *l'Africaine* mercredi.

Et jeudi, *le Caïd* avec la charmante Mlle Samé, qui a fait pleine chambrée lundi, avec *Mignon*. Le rôle de Biroteau du *Caïd* sera chanté, pour la première fois, jeudi, par M. Delmas.

—

La direction du théâtre de la Bourse prépare, pour succéder au *Pied de Mouton*, la fameuse féerie *Rothomago* qui n'a plus été jouée à Bruxelles depuis quelques années. La peinture de plusieurs décors neufs est confiée à MM. Devis et Lynen.

TRIBUNAUX

—

Contre le grisou.

L'article 25 du règlement sur les mines à grisou dispose : « Il est expressément défendu aux ouvriers d'ouvrir les lampes dans les travaux. Les ouvriers dont les lampes s'éteignent sont tenus de les rapporter en des points désignés de la mine, où elles sont rallumées et refermées avec soin par les gouverneurs et surveillants ou par des agents spéciaux, seuls munis de clefs dont ils ne doivent jamais se dessaisir. »

La question s'est posée, en 1887, de savoir si, comme le soutenait la chambre syndicale des mineurs de Saint-Etienne, cet article s'appliquait aux gouverneurs ou sous-gouverneurs. La chambre syndicale, dont un ouvrier venait d'être condamné pour avoir violé le règlement, réclamait à cette époque des poursuites contre deux sous-gouverneurs qui, eux aussi, avaient ouvert leurs lampes dans un chantier classé comme grisouteux. L'administration des mines émit une opinion contraire, si bien que M. Basly, alors député, crut devoir intervenir auprès du ministre des travaux publics.

Mais l'affaire, renvoyée de nouveau à l'administration des mines, était encore à l'étude quand un fait du même genre fut signalé à la charge d'un gouverneur et d'un sous-gouverneur, le 12 juillet dernier; le parquet a soumis le cas au tribunal corbunal correctionnel de Saint Etienne, qui, après consatation du fait matériel de l'ouverture d'une lampe par le gouverneur Moulin et le sous-gouverneur Vernet, vient de décider que le mot « ouvriers », dans l'article 25 du règlement à interpréter, « a été employé dans un sens large, général, comprenant tous ceux qui travaillent dans la mine, qu'ils soient piqueurs, boiseurs, rouleurs, entrepreneurs, gouverneurs ou sous-gouverneurs ».

Attendu, dit notamment le jugement, qu'il n'est pas admissible qu'en défendant sous des peines sévères, aux ouvriers d'allumer leurs lampes dans des chantiers classés comme grisouteux on ait voulu autoriser les gouverneurs et sous gouverneurs à le faire eux-mêmes.

Les prévenus Moulin et Vernet ont été, en conséquence, condamnés à 100 francs d'amende chacun.

Faits Divers

Une affaire de fraudes. — La direction des contributions indirectes de la Gironde instruit en ce moment une affaire qui va causer une vive émotion dans le monde commercial.

M. L..., qui faisait à Bordeaux le commerce des sucres destinés à la fabrication des vins de raisins secs, actuellement en fuite, est inculpé de nombreuses fraudes accomplies avec la complicité d'un employé de la régie et qui s'élèvent au moins à 200,000 francs.

L'administration centrale a envoyé à Bordeaux un inspecteur des finances.

Mort tragique. — M Borrel, soldat d'Afrique, revenait en congé samedi à Paris par le train de minuit. Au sortir de la gare d'Orléans, il vint frapper à la porte du débit de vin tenu par sa mère, 29, rue des Charbonniers. Les volets étaient hermétiquement fermés.

Très inquiet, le jeune homme alla trouver des voisins, les époux Grollier; ceux-ci le rassurèrent. Le soldat s'en alla coucher 72, boulevard de Chapelle.

Au petit jour, il se leva et vint frapper de nouveau; on n'ouvrit pas davantage. Alors il se rendit chez M. Santini, commissaire de police.

Le magistrat fit enfoncer la porte par un serrurier.

Devant le comptoir, on trouva Mme Borrel mère étendue au milieu d'une mare de sang. La pauvre femme portait une plaie à la tempe.

Le docteur Juranville, appelé pour les constatations, déclara que la blessure provenait d'une chute et que la mort avait été déterminée par une congestion cérébrale, Mme Borrel buvait avec excès pendant le jour et se levait souvent dans la nuit pour boire encore. De là des attaques fréquentes, dont la dernière a causé une mort subite.

Avis aux gourmets. Petit Vatel, 40, Bd Anspach.

Un drame émouvant. — Les époux R..., demeurant à Saint-Mandé, sont mariés depuis plusieurs années et ont un enfant.

La femme R... avait noué des relations avec un garçon âgé de vingt-cinq ans environ, le nommé Moreau.

Moreau et sa maîtresse avaient formé le projet de se débarrasser de l'époux.

La nuit dernière, la femme R... se levait, vers minuit, prétextant un violent malaise.

— Je vais, dit-elle à son mari, chercher un verre d'eau sucrée.

R... qui sommeillait à demi, très fatigué par une journée de promenade à l'Exposition, se rendormit bien vite.

Pendant ce temps, la femme R.. faisait entrer Moreau dans sa maison.

Celui-ci apportait une grosse corde, terminée par un nœud coulant, à l'aide de laquelle on devait étrangler le mari.

Les deux complices entrèrent dans la chambre où ce dernier dormait paisiblement.

Ils lui passèrent la corde autour du cou. Mais elle glissa mal, et R..., se réveillant, eut le temps de placer sa main entre sa gorge et le nœud coulant.

R..., très robuste, parvint à se dégager malgré les efforts des assassins, qui tiraient de toutes leurs forces sur la corde.

Une fois libre, il repoussa les agresseurs, et les enferma dans sa chambre.

Il chercha aussitôt son fusil, qui se trouvait dans une pièce voisine, mais les deux complices l'avaient enlevé.

R.. appela des voisins à son aide. On courut prévenir la gendarmerie

Moreau et la femme R... ont été envoyés au Dépôt.

Une bande de malfaiteurs. — M. Dresch, commissaire de police du quartier de la Porte-Saint-Martin, à Paris, vient d'envoyer au Dépôt toute une bande de malfaiteurs.

Samedi soir, en rentrant chez lui, M le baron Guérin, chef de bataillon au 113e de ligne, trouva son appartement pillé. La serrure avait été fracturée à l'aide d'une pince-monseigneur, les meubles ouverts et les tiroirs vidés. Les voleurs avaient surtout emporté des bijoux, des objets d'art, des pièces d'orfèvrerie d'une valeur totale d'environ 10,600 fr. Par un hasard inouï, un coffre-fort, renfermant une somme de 200,000 fr. en or et billets de banque, avait échappé aux recherches des malfaiteurs, grâce à ce fait que, dans la journée, le commandant Guérin, grand amateur de bibelots, avait acheté un tapis de table, qu'après avoir examiné il avait négligemment jeté sur le coffrefort.

Le commandant Guérin porta plainte aussitôt et M. Dresch, commissaire de police, commença une enquête, qui, rapidement menée, amena l'arrestation de quatre individus, Louis Caze, Cousin, Bertrand, Roussel et la maîtresse de ce dernier, une fille Kreps. Caze, après s'être fait passer pour le cousin de l'ordonnance du commandant, l'avait emmené dans une brasserie de la rue de Malte, tandis que ses complices dévalisaient l'appartement. Tous ont été envoyés au dépôt. Une action va être intentée également contre un fondeur de la rue de Montmorency qui, au mépris de la loi de brumaire an VI, avait acheté d'inconnus, et sans en faire la mention sur un registre spécial, des matières d'or et d'argent provenant visiblement de vols. Moyennant une caution de 5,000 fr., il a été provisoirement laissé en liberté.

Vengeance de douanier. — On mande de Lyon : M. le capitaine des douanes Mauguin, accompagné du préposé Aimé-Désiré Genet, arrivait récemment à Prémarion, venant du poste du *Pivot*. Le capitaine entrait au poste et Genet à l'auberge où il absorbait trois verres de cognac. M. Mauguin soupa chez le lieutenant Vuillet, et Genet à l'auberge.

Vers neuf heures du soir, le capitaine, le lieutenant et le préposé se dirigèrent vers les Cressonnières, lorsqu'arrivés à 300 mètres du village, au lieu dit le « Creux noir », le capitaine invita Genet, qui marchait péniblement derrière lui, à passer devant.

Le lieutenant entendit Genet murmurer et lui renouvela l'ordre du capitaine. Alors Genet déchargea trois coups de son revolver. Une balle effleura le visage de M. Vuillet et atteignit à la joue le capitaine Mauguin. Puis Genet disparut dans l'obscurité.

Le lendemain, lorsque les gendarmes se saisirent de Genet, celui-ci déclara qu'il ne se souvenait de rien.

La blessure du capitaine n'aura pas de suites graves.

La balle, entrée par la joue gauche, est sortie vers le bas de la joue en contournant le menton.

Les motifs de cette tentative de meurtre sont encore inconnus.

Genet dit : « Je ne sais rien; je ne me souviens de rien. »

D'autre part, ce préposé était un modèle de docilité et de bonne conduite, il remplissait son service ponctuellement et même joyeusement. Ses chefs en font unanimement l'éloge.

Il ne semble pas qu'il y ait eu préméditation dans son acte; car le matin il était parti fort gai avec son capitaine.

La justice informe.

NÉCROLOGIE

— Nous apprenons la mort de M. Marcellin La Garde, hommes de lettres, ancien professeur d'Athénée royal, décédé le 28 de ce mois à Saint-Gilles, dans sa 70e année. Marcellin La Garde eut son jour de notoriété comme écrivain. Il était chevalier de l'ordre de Léopold et décoré de la croix civique de 1re classe.

— On annonce de Paris la mort d'une artiste qui a été très applaudie au café-concert, Mme Amiati. Elle est morte en couches la nuit passée.

Mme Amiati s'était créé une spécialité de la chanson patriotique; elle y excellait, y apportait une certaine bravoure, tempérée de sentiment, qui décrochait l'ovation. Elle s'était fait entendre récemment à l'Alcazar de Bruxelles avec un grand succès.

— On annonce de Londres la mort de M. William Burgess, le pisciculteur bien connu.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS

BOURSE DU SOIR. — Bruxelles, 28 octobre.

Espagnol, 4 p. c..	75 1/16 F.
Turc	17-03 3/4 F et P, 17 A.
Lots turcs.......	70 1/2 A.
Saragosse........	311 1/2, 311 1/4 F et A.
Varsovie.........	484 F, 483 1/2 A.
Sud-Ouest........	287 1/2 P, 287 A.

BRUXELLES, 29 octobre. — Les opérations de report sont plus laborieuses; aujourd'hui on paye 5 p. c. et au delà pour la prorogation des engagements de quinzaine.

Paris est lourd; on continue à parler de l'émission d'un emprunt.

Les cours des valeurs de spéculation sont plus lourds : la Rente espagnole cote 75 3/16, 75 7/32 et 75 3/32; le Turc cote 17-10 et 17 075, les lots sont à 70 75; Saragosse, 312, 311 1/4, 313 et 312 50; Sud-Ouest, 287, 286; Varsovie-Vienne, 483, 487 50, 483; Alpine, 207, 207 50.

Les valeurs sidérurgiques continuent à faire preuve de grande fermeté: les Angleur sont demandées à 448, les Saint-Fiacre montent à 555, les Hallanzy ont de bonnes demandes qui les portent à 482-50, les Monceau-sur-Sambre font 740, les Rumelange ont beaucoup d'affaires à 847-50.

Les charbonnages sont plutôt lourds. Hausse persistante des Asturienne des mines qui font 1,350 et 1,375; les Austro-Belge s'enlèvent à 1,075. Pas de variations dans les Banques. Titres étrangers sans changement.

PARIS, 29 octobre. — Le mouvement de baisse que je vous ai signalé hier a été enrayé aujourd'hui.

Le 3 p. c. a ouvert à 87-15, a réactionné à 87-05 et fermé à 87-17.

L'Italien est sans changement à 93-90; le Foncier, toujours faible à 1,297, et le Suez à 2,310.

Les affaires sont réduites à leur plus simple expression. La spéculation attend la liquidation pour s'engager de nouveau. La réponse des primes qui aura lieu jeudi décidera le sens dans lequel la spéculation devra s'engager.

Le *chèque* vaut 25-22 1/2 offert.

L'escompte hors banque est nul.

LONDRES, 28 octobre. — *Bourse des métaux.* — Marché ferme et animé. — Cuivre du Chili en barres, liv. 42.12.6 à 43, à 3 mois liv. 42 2 6. Etain straits, liv. 92.7.6, à 3 mois liv. 92.17.6, anglais liv. 95.5. Plomb anglais, liv. 12.10, espagnol, liv. 12.3 9 Zinc ord. liv. 21.15, marques spéciales liv. 22. Argent en barres, 43 1/4.

GLASCOW, 28 octobre. (Cours de clôture). — Les Warrants sont extrêmement fermes et clôturent au plus haut : 58 sh. 3 d.

P. S. Par dépêche. — Mardi une hausse s'est produite subitement sur le marché des fontes; en moins de dix minutes le cours s'est élevé de sh. 58.3 à 60 sh. On s'attend à une hausse encore plus marquée.

EMPRUNT BULGARE. — La conclusion définitive de l'emprunt bulgare avec le groupe Länderbank-Wiener Bankverein vient d'être officiellement confirmée. Le montant de l'emprunt est de 30 millions de francs; il rapporte 6 p. c. d'intérêt, et est remboursable en 33 ans. L'emprunt est gagé par les chemins de fer de Zaribrod-Sofia-Vakarel et Jamboli-Burgas. Le cours d'émission a été fixé à 85 p. c.

FINANCES ESPAGNOLES. — Le *Dia* annonce que la Banque d'Espagne a résolu d'acheter de l'or pour un montant de 10 millions de pesetas. Cet or est destiné au monnayage.

OBLIGATIONS ITALIENNES. — Les obligations 3 p. c. des chemins de fer italiens, dont nous avons annoncé la reprise par un syndicat anglo-allemand, feront quand-même l'objet d'une souscription publique, qui est fixée au 12 novembre, mais une partie seulement du montant repris sera compris dans cette première émission. On se rappelle qu'on avait prétendu que ces titres ne seraient pas émis pour le moment.

CONVERSION HONGROISE. — L'émission du reste du grand emprunt 4 1/2 p. c. hongrois, destiné à la conversion d'obligations 5 p. c. de chemins de fer hongrois, vient d'être annoncée. Elle porte sur un montant total de 119 1/2 millions de florins, et après cette émission la grande opération de conversion, entreprise dans le courant de cette année, sera complètement achevée.

LOTS DE MADRID. — Un arrangement entre les porteurs des lots de la ville de Madrid et cette dernière paraît être imminent. La nouvelle municipalité, pour prouver sa bonne volonté, vient de destiner une somme de 400,000 fr. au remboursement de lots sortis. Le coupon au 1er janvier prochain est recherché dès à présent à fr. 2 40, circonstance qui indique clairement qu'on approche d'une solution satisfaisante des difficultés pendantes depuis de si longues années. L'administration de la ville est désireuse de rétablir, aussi vite que possible, son crédit à l'étranger et ne craint pas, pour arriver à ce résultat, de faire quelques sacrifices, qui seront d'ailleurs facilement supportés par le budget de la ville.

On s'attend à une conversion facultative des titres avec réduction de la charge annuelle résultant des annuités à payer par la ville, tout en remplissant tous les engagements pris envers les porteurs des anciens titres. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette question, qui intéresse également notre public, à qui les lots de Madrid ne sont pas inconnus.

BUENOS AYRES, 28 octobre. — Agio sur l'or 117 1/2 p. c.

SUEZ. — Recettes du 23 octobre : 90,000 fr.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Cours d'ouverture

Du 29 octobre

Londres. — Consolidés anglais, 97 0/0. — Rente turque, 17 0/0. — Espagne extérieur, 74 7/8. — 5 p. c. Italien, 93 0/0. — Hongrois, 4 p. c., or, 86 1/8. — Pérou, 18 3/4. — Autriche 4 p. c., 92 0/0. — 5 p. c. russe 1873, 000 0/0. — Egyptien unifié, 93 0/0. — Uruguay 1884, 73 1/2. — Mexicain 1886, 94 3/4. — Brésil 1883, 101 0/0. — Argentine 1882, 000 0/0. — Buenos-Ayres 1883, 101 1/2. — Chiliens 4 1/2 p. c. 104 0/0. — Portugais 3 p. c., 67 3/4. — Banque ottomane, 11 3/4. — Action Suez, 91 1/2. — Varna, 0 0/0. — Rio Tinto, 12 0/0. — Central Pacific, 35 3/4. — 4 p. c. Américains, 128 0/0.

—

Cours de clôture. — 29 octobre.

Paris. — 3 p. c. Rente française, 87 17. Id. amortissable, 90 75; 4 1/2 p. c. id., 105 80; Egypte unifiée, 471 00; Espag. 4 p. c., 75 3/16. Italie 5 p. c., 93 95; Rente turque, 17 20; Lots turcs, 71 25; Hongrois 4 p. c. or, 86 31/32. Autriche 4 p. c. or, 92 80; Crédit foncier français, 1,297 00; Créd. mobilier français, 483 00; Banque de Paris et des Pays-Bas, 852 00; Banque ottomane, 548 00; Espagne, Crédit mobilier, 208 00; Action Suez, 2,310 00; id. Panama, 51 00; id. fondateur, 355 00. Rio Tinto, 317 00; Chemins de fer Lombards, 277 00; Autrichiens, 512 00; id. Nord de l'Espagne, 422 00; id. Madrid-Saragosse, 311 00. Change : sur Amsterdam, 207 1/8; sur l'Allemagne, 122 1/4; sur Londres, 25 22 1/2; sur Belgique, 1/16 prime. — Russe (1882), 106 75; id. (1880), 94 25; id. nouveau libéré, 94 25; id. consolidé, 91 90. Hétal., 00 00. — Corinthe, 95 00 — Comptoir, 00 0/; id. nouveau, 660 00 — Crédit lyonnais, 695 00. — Alpines, 208 00. — Banque du Brésil, 150 00.

Amsterdam. — Pays-Bas, 2 1/2 p. c., 81 0/0. Id. 3 1/2 p. c. 1883, 102 3/4; Hongr. 4 p. c. or, 00 0/0. Aut., rente pap., 71 3/8; id. rente arg., 72 0 0; Portug., 3 p. c. 1853, 00 0/0; Russe, 4 1/2 p. c. 1875, 100 1/4; id. 4 p. c. 1867-1869, 103 1/8; Esp. extér.; 4 p. c., 00 0/0; Rente turque, 16 15/16, Lots turcs 17 0/0; Egypte 4 p. c. unifié, 91 7/8; Ch. de fer Fastowo, 68 0/0; Brésil 1883, 4 1/2 p. c., 100 1/8. Pérou, 1870, 6 p. c., 17 1/8; Lots hongr., 000 0.0, id. Theiss, 108 0/0; id. Autriche 1860, 000 0, id. Madrid, 48 0/0; Italie, obligation méridionale, 59 1/2; idem Victor-Emmanuel, 58 9/16. Changes : sur Londres (8 jours), 12 08 0/0; sur Allemagne (8 mois), 00 00; sur Paris (vue), 00 00 0/0.

Berlin. — Consolidés pruss., 106 40; Autr. rente papier, 73 00; id. id. argent, 73 20. id. Lots 1858, 121 8); id. Crédit mobilier, 168 90, Chemins de fer autrichiens, 100 90; Italien 5 p. c., 93 40; Actions russe Sud-Ouest, 70 90, Egypte unifiée, 93 10; 4 p. c. Hongrois, 86 50; 4 p. c. Autrichien, 94 10; Banque centrale anversoise, 000 00; Changes : sur Paris (8 jours), 80 80; sur Belgique (court jour), 80 85; sur Londres (à vue), 20 38 0/0; sur Vienne (2 mois), 169 80; sur Saint-Pétersbourg (3 mois), 207 00; sur Amsterdam (2 mois), 168 55; Escompte privé, 4 5/8; Société commandite, 239 90; Reichsbank, 136 50; Forges de Laura, 178 00; Rente turque, 17 20. Lots turcs, 81 00; Actions Liégeois-Limbourgeois, 24 10; Actions Varsovie-Vienne, 201 50; Rouble pap., 210 50; Prince Henri, actions, 58 70 à 00 0/0; Russe nouveau, 00 00.

Francfort. — Aut., Rente pap., 72 60; id. arg., 73 40; Crédit mobilier autrichien, 268 00; Russie orientale, 2e série, 64 30; Russie 1883 (or), 93 40; Espagnol, 4 p. c., 75 30; Londres (chèques), 20 38. Changes : sur Paris, 80 80; sur Vienne (8 jours), 170 80; sur Amsterdam (8 jours), 168 60; Chemins de fer autrichiens, 200 00; Lots autrichiens 1864, 000 00; Prince-Henri, 00 00.

Vienne. — Autr., Rente papier, mai, 85 50; id. nationales, 85 80; id. or, 109 50; Aut., lots de 1854, 132 70; id. de 1858, 384 00; id. de 1860, 139 20; id. de 1864, 178 00; Crédit mob. autr., 315 00; Hongrie 4 p. c., or, 101 30; Oblig. Lemberg-Czernowitz, 255 00; Banq. nat. aust.-hong. 920 00; Lots hongrois, 221 00; Act. ch. de fer autr. 123 60; Lots de Vienne 143 50; Id. Theiss, 127 50; Ch. de fer de Theiss, 000 00. Change : sur Londres, 119 00; id. sur Allemagne, 58 30; id. sur Paris, 47 20; [illegible] 9 47, Lots turcs, 00 00.

Saint-Pétersbourg, 28 oct. — Change : sur Londres, 95 70; idem Hambourg, 46-70 0/0; id. Amsterdam, 79-30; id. Paris, 37-97 0/0; 5 p. c. russe, emprunt oriental, 3e série, 99 3/8; emprunt russe à primes, 1864, 263 1/2; id. 1866, 246 0/0; impériales, 7 67 0/0; Chemins de fer russes, 241 1/2; 5 p. c russe 1873, 000 0/0; Escompte sur place, 6 0/0.

New-York, 28 oct. — Change sur Londres, 481 1/4; id. Paris, 522 1/2; 4 p. c. U. S. funded loan, 127 1/4; Erié railroad shares, 29 0/0; Wabash Saint-Louis et Pacific pref., 31 1/2; Union Pacific shares, 66 1/8; Central Pacific shares, 34 3/4; Illinois shares, 116 0/0; Saint-Louis-San-Francisco prefered 55 3/4; Dunver shares, 16 3/4.

—

Bourse d'Anvers. — 4 p. c. belge, 102 35. — Autr. Rente papier, 70 10. — Id. argent, 70 75. — Espagne, 4 p. c., 00 00. — Turcs, 16 70 — Argentine, 00 00. — Cordova, 00 00. — Entre-Rio, 00 00. — Hongrois, 00 00. — Egypte, 000 00. — Portugais, 00 00. — Russie (1867-1869), 93 20. id. (1875), 00 00. — Hongrois, 3 p. c. (1873), 81 00. — id., 4 p. c., 84 50. — Russie orientale, 00 00. — Uruguay, 00 00. — Lots turcs, 71 25; Argentin[illegible] 4 1/2 p. c., 00 00 à 00 00. — Pétrole, 17 7/8.

Changes.

Amsterdam...	par	100 flor. c/j.	208 40 à 208 70	P
Rotterdam....	»	100 » »	208 40 à 208 70	P
Allemagne....	»	100 mks »	123 50 à — —	P
Vienne.......	»	100 flor. »	— — à —	P
Stockholm....	»	100 cour. »	— — à —	P
Lond. en dem.	»	liv. sterl. »	25 22 0/0 à 25 26 0/0	P
Id.	»	»	25 20 0/0 à 25 25 0/0	P
Paris........	»	100 fr. »	99 975 à 100 15 0/0	P
Italie en or...	»	100 lires »	98 50 à 00 00	
Suisse (pl. déb.	»	100 fr. »	99 85 0/0 à	
Belg. (pl. d. b.	»	100 » »	99 87 1/2 à	

N'écrivez que sur **Papier Royal Lyon.**

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHÉS

COMMERCE D'ANVERS. — 29 octobre.

Cafés. — Santos.

Oct.,	97 3/4	Fév.,	95 1/2	Juin,	93 1/2
Nov.,	97 3/4	Mars,	94 1/2	Juill.,	93 00
Déc.,	96 1/2	Avril,	94 1/2	Août,	93 00
Janv.,	95 1/2	Mai,	93 1/2	Sept.,	92 0/0

Ventes, 4,750 sacs.

Houblons. — Marché calme, peu d'affaires, prix sans changement appréciable.

Alost, octobre-novembre....	21 0/0 à 22 0 0
» décembre-janvier ...	18 0/0 à 00 0 0
Poperinghe (ville) oct.-nov.	23 0/0 à 25 0 0
» » déc.-janv.	00 0/0 à 00 0 0
» (village)........	20 0/0 à 00 0/0

Laines. — En disponible on a fait 107 balles Plata en suint et 181 balles Cap en suint.

Laine en suint sans changement.

Peignées françaises contrat A, oct. à fév., 585; mars, 582 1/2; avril, 580.

Peignées allemandes contrat B : nov., 607 1/2; déc.-janv., 607 1/2; fév., 602 1/2; mars, 600; avril, 597 1/2; mai, 595; juin juill., 595; août, 592 1/2.

Ventes, 120 000 kil.

Id. contrat M, nov., 620; déc., 625; janv 622 1/2; fév., 622 1/2; mars-avril, 620; mai-juin, 615.

Ventes, 5,000 kil.

Pétrole. — Marché ferme, peu d'affaires, prix bien tenus.

	Payé.	Vendu.
Disponible......	17 7/8 à 00 0/0	17 7/8 à 00 0 0
Courant........	17 7/8 à 00 0/0	00 0/0 à 00 0/0
Novembre......	00 0/0 à 00 0/0	17 3/4 à 00 0/0
Décembre......	00 0/0 à 00 0/0	17 7/8 à 00 0/0
3 prem. mois...	00 0/0 à 00 0 0	17 3/4 à 00 0 0
Janvier........	00 0/0 à 00 0/0	18 0/0 à 00 0/0

Salaisons. — Marché ferme, peu d'affaires, prix bien tenus.

Backs, suivant poids et marq.	75 0 0 à 80 0 0
Epaules salées et séchées disp.	72 0/0 à 73 0/0
Short middles disponible.....	82 0/0 à 83 0/0

Jambons Armour, 185 0/0; Morisson, 000; Picnick, 115 à 000; Extra long middles, 87.

Saindoux. — Ferme.

Wilcox, oct., 87 1/2, en liquidation; nov., 86 3/4; déc., 86 1/4; quatre premiers mois, 85 1/2.

Sucres. — Hausse.

Sucres : exportation.........	A 28 1/2 à 00 0 0
» octobre............	A 28 1/2 à 00 0/0
» novemb. et déc....	A 28 1/2 à 00 0/0
» 3 prem. mois 1890...	V 29 1/8 à 00 0/0

Nitrate de soude du Chili. — Calme. Affaires lentes. 20 à 20 1/4, 20 à 20 1/4, 21.

Cotons. — Amérique : sans changement. Vente 150 balles Amérique en débarquement.

Soutenus.

Céréales. — Froment ferme sans changement. Tendance calme, affaires lentes.

Amérique..............	18 3/8 à 19 3/8
Polish................	18 1/4 à 18 3/4
Danube................	17 0/0 à 00 0/0

Seigle. — Ferme.

Orge et *Avoine.* — Tenues. Affaires régulières.

Maïs. — Fléchissant.

HOTELS

RECOMMANDÉS par L'INDÉPENDANCE BELGE

BRUXELLES

HOTEL DE BELLE-VUE, place Royale, 9.

HOTEL DE FLANDRE, place Royale, 7 et 8.

HOTEL DE SUÈDE, rue de l'Évêque.

HOTEL DE L'UNIVERS, rue Neuve et boul. du Nord

HOTEL DU GRAND MIROIR, Jules Dourin, propriétre

HOTEL DE VIENNE, rue de la Fourche.

GRAND HOTEL DE SAXE, r. Neuve. Grader-Meurisse.

HOTEL DE L'INDUSTRIE, gare Midi, côté arrivée.

HOTEL CULLIFORD, près place Royale et Musées.

SPA.

HOTEL DE L'AVENUE ET DU MIDI, 1er ordre.

BRUGES,

GRAND HOTEL DU COMMERCE, 1er ordre, prix modérés.

LIÈGE.

HOTEL DE SUÈDE, 1er ordre, place du Théâtre.

BISCUIT Demandez **Sugar Wafers De Beukelaer** en vente partout.

Marchés (suite.)

BRUXELLES, 29 oct. — Marché aux porcs. — Nombre exposé, 790. Prix par kilo sur pied, de fr. 0 90 à 1-00.

CHARLEROI, 28 oct. — Froment d'Amérique les 100 kilogram., fr. 19-75; id. indigène, 17-75; méteil, 14-00; épeautre, 14-00; seigle, 13-00; sarrasin, 17-00; avoine, 14-50; orge, 15-50; pois, 18 00; féveroles, 18-00; escourgeons, 16-75; graine grasse de lin, 23-50; id. de colza, 38-00; pommes de terre, 8 50; beurre, le kilo, 2-80.

HASSELT, 29 octobre. — Froment, les 100 kil., fr. 19-50; seigle, 16-00; avoine, 14-00; orge, 15-80; pommes de terre, 6-00; beurre, le kil., 2-30.

NINOVE, 29 octobre. — Froment, les 100 kil., fr. 19 50; seigle, 14 00; avoine, 14-25; graine de colza, 00-00; pommes de terre, 6-00; beurre, le kilo, 1-25.

ROULERS, 29 octobre. — Froment blanc, les 100 kil., fr. 20-50; id. roux, 17-50; seigle, 13 50; avoine, 14-75; féveroles, 19-50; pommes de terre, 5-50; beurre, le k., 2-60; œufs, les 25, 2-70; huile de colza, les 100 kilos, 69-75; id. de lin, 50-75.

SOTTEGEM, 29 oct. — Froment, les 100 kilos, fr. 18 50; méteil, 15-00; seigle, 14-00; avoine, 15 50; beurre, le kilo, 2-60; œufs, les 25, 3-20.

TIRLEMONT, 29 octob. — Froment, les 100 kil., fr. 18 00; seigle, 14 50; avoine, 13 25; orge, 16-00; graine de colza, 00-00; paille, 3-30; foin, 4-00; pommes de terre, 6 00; beurre, le kil., 2-45; semence de trèfle id., 0-00; œufs, les 26, 2 60.

500 têtes de bétail ont été exposées en vente.

Navigation. — *Mouvement du port d'Anvers.*

ARRIVAGE du 29. — St. ang. Tredegar, c. Ferry, d'Hull, avec grains. — St. ang. Zebra, c. Allen, c. Redford, de Goole, id. — St. ang. Ralph Creyke, c. Hore, de Liverpool, id. — St. ang. Auldrake, c. Black, de Lieth, id.

DÉPARTS du 29. — Goél. ang. Advence, c. Steer, pour Hambourg, ch. — Goél. ang. Tullochgoronn, c. Brouwn, pour Newcastle, ch. — Goél. ang. Reaper, c. Dustorw, pour Nieuport, ch. — St. suéd. Elisabeth, c. Herlity, pour Fredericshaven, ch. — Ch. ang. Abert, c. Wrigth, pour Bredford, ch. — Chal. ang. Frances, c. Goddard, pour Londres, ch.

Par dépêche de Flessingue du 28 octobre.

Arrivés pour Anvers.

Goël. 3/m ang. Lily, de Charleston. — Chal. ang. Sunburm, de Charleston. — St. ang. Ipswich, de Harwich.

—

Marchés étrangers.

Grains et graines.

BERLIN, 29 *octobre.* — Seigle, oct-nov., 165-00; avril-mai, 168 50. — Froment, oct.-nov., 181-75; avril-mai, 190-25 — Huiles de colza, octobre, 70 90; avril-mai, 61 00.

LONDRES, 29 *octobre.* — *Céréales.* — Une cargaison est arrivée et une est à vendre.

Marchandises diverses.

LIVERPOOL, 29 *octobre.* — Marché aux cotons. — Américains et Surats calmes.

Ventes : 8,000 balles dont 500 pour la spéculation et l'exportation.

Importations : 25,000 balles, dont 17,000 balles d'Amérique et 8,000 balles Surats.

Dépêche de M. Em. Verrou, courtier, à Bruxelles.

NEW-YORK, 28 *oct.* — Blés d'Amérique. — (Ouverture midi). — 1/8 cent. de baisse.

Clôture : 1/8 cent. de baisse.

Sucres : Sans changement.

NEW-YORK	26 oct.	28 oct.
Farine....................	285 0/0	285 0/0
Maïs.....................	41 0/0	41 1/2
Froment disponible.......	84 1/4	84 1/2
Id. courant..........	82 5/8	82 5/8
Id. mois prochain....	82 7/8	82 7/8
Id. mois suivant.....	84 0/0	84 1/8
Id. printemps........	88 1/2	88 1/2
Frêt sur Liverpool........	5 3/4	5 3/4

—

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS.

PARIS, 29 octobre. — *Farines.* — Malgré une légère amélioration en Amérique, notre marché reste très faible, et pour vendre il faut céder en baisse.

Les affaires sont toujours inactives.

Circulation : 1,100 sacs.

Sucres. — Les transactions ont été très actives. La spéculation étrangère a effectué de nombreux achats.

Les prix ont haussé de 25 centimes sous l'influence des avis meilleurs des marchés allemands et anglais; mais en clôture la tendance redevient faible.

Circulation : 14,200 sacs.

Alcools. — Les prix se sont relevés de 25 cent. avec une demande active, surtout sur les quatre premiers mois.

Le stock a encore augmenté de 125 pipes; il s'élève à 6,125 pipes.

Circulation : 225 pipes.

Huiles de colza. — Le marché débute avec beaucoup d'offres, qui, un moment, font baisser les cours de 1 franc; mais cette dépréciation ramène les acheteurs, et presque toute la baisse est promptement regagnée.

Arrivages : 30,000 kilos.

Circulation : 10,000 kilos.

29 OCTOBRE.

On cote à 3 h. 1/2 :	courant	novembre	4 de nov.	4 prem.
Farines 12 m..	51 10	51 25	51 30	51 50
Blés............	22 10	22 20	22 45	22 70
Seigles	14 25	14 40	14 50	14 75
Avoines........	18 25	18 25	18 25	18 40
	courant	novembre	nov.-déc.	4 prem.
Huile de colza..	69 75	69 75	70 00	71 25
Huile de lin....	55 50	54 75	54 75	53 00
	courant	novembre	4 d'oct	4 prem.
Spiritueux.... Tendance.	37 25	37 50	37 75	39 00
Sucres blancs.	32 25	32 25	32 62	33 62

Tendance soutenue.

Sucres raffinés (deux prix extr.), 108 50 à 109 00.

Id. roux 88° de 28 00 à 28 25 Tend. calme.

CLOTURE.

Dépêches de M. Em. Verrou, courtier, à Bruxelles.

Blés, 4 mois de novembre.....	22 45 à 00 00
4 mois de janvier.......	22 70 à 00 00

Farines, 4 mois de novembre.	51 45	à 00 00
4 mois de janvier....	51 50	à 00 00
Huiles de colza, courant......	69 50	à 00 00
4 mois de janvier......	71 00	à 00 00
Alcool courant..............	37 00	à 00 00
4 mois de janvier......	38 75	à 00 00
Sucres, courant..............	32 375	à 00 00
4 mois d'octobre.......	32 625	à 00 00
4 mois de janvier......	33 75	à 00 00

Tendance du marché : Blés et Farines, baisse; Huiles de colza, faibles; Sucres, hausse; Alcools, faibles.

BOURSE COMMERCIALE DE BERLIN. — 29 oct.

	Hier.	Ce jour.
Huile de colza. Octobre.....	70 00	70 90
Avril-mai ...	60 60	61 00
Seigle. Octobre-novembre....	166 00	165 00
Avril-mai	167 50	168 50
Froment. Octobre-novembre.	182 75	181 75
Avril-mai	191 50	190 25

BOURSE COMMERCIALE DU HAVRE. — 29 Oct.

Cafés. — Cours offic. par 50 kil., entrepôt, Santos à terme.

Mois.	6 h. soir.	10 h. m.
Octobre..............	97 50	98 00
Novembre............	97 50	98 00
Décembre............	97 25	97 75
Janvier..............	94 50	95 00
Février..............	94 00	94 50
Mars.................	93 50	94 00
Avril................	93 50	94 00
Mai..................	93 00	93 50
Juin.................	92 75	93 25
Juillet..............	92 50	93 00

Vente : 6,000 s/s. — Marché calme.

Arrivée de steamers

New-York : State of Nebraska, Greece, La Bretagne, Galileo, Circassia, Alaska, Servia, Gellert, Rugia, Irin et Tower Hill. — Philadelphie : Ohio et Prussian. — Boston : Catalonia. — Queenstown : Aurania et British King. — Southampton : Ems.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BRUXELLES, 29 octobre. — Une nouvelle dépression aborde les îles Britanniques (minimum 747mm Hébrides), maintenant le vent chaud de sud et de sud-ouest dans nos régions où la pluie a cessé. Sur l'est du continent le baromètre baisse lentement (Russie 770mm). La température atteint 16° à 18°, dans la journée, dans notre pays.

Prévisions : vent sud à sud-ouest modéré; assez beau.

29 *octobre.* — 5e jour de la lune.

BAROMÈTRE à la température de 0...	756° 95.
THERMOMÈTRE sans abri (maximum).	17° 1.
— (minimum).	7° 0.
— abrité (maximum)	14° 3.
— (minimum).	7° 9
Quantité d'eau à 8 heures du matin pour les 24 heures qui précèdent...	0. 0
VENT, dominant..........................	SO
Déclinaison magnétique	15°7'7
SOLEIL, lever...........................	6 h. 49 m.
— coucher.........................	16 h 38 m
LUNE, lever.............................	12 h. 34 m
— coucher.........................	20 h. 28 m

PARIS. — 28 oct., le baromètre marquait :
À 7 heures du matin.. 12° au-dessus de 0
À 11 heures du matin... 13° 0/0 —
À 1 heure après midi.. 15° 1/2 —
Hauteur barométrique à 755

SPECTACLES

MERCREDI, 30 OCTOBRE.

MONNAIE (7 h.) — *L'Africaine*, gr.-op. en 5 a. Jeudi, *le Maître de Chapelle* et *le Caïd*.

PARC (8 h.). — *Le baron de Fourchevif*, c. en 1 a.; *Révoltée*, com. en 4 actes.

GALERIES (7 h. 1/2). — *La Porteuse de pain*, pièce nouv. en 5 a. et 10 tab.
Dimanche, 3 novembre, matinée à 1 h. 1/2.

MOLIÈRE (8 h.) — *Le Marquis de Villemer*, c. en 4 a.

VAUDEVILLE (7 h. 3/4). — *Le dernier des Mohicans* et *les Maris sans femmes.*

ALHAMBRA (7 h. 1/2). — *Dix jours aux Pyrénées*, gr. opérette en 5 a. et 10 tab.
Dimanche prochain matinée à 1 h. 1/2.

BOURSE (7 h. 1/2). — *Le Pied de Mouton*, féerie en 5 a. et 18 tab.

RENAISSANCE (8 h. 0/0). — *La Petite mariée*, op.-com. en 3 a. (Dernières représentations.)

FLAMAND (7 h. 1/2) — *Le Courrier de Lyon.*

ALCAZAR (8 h.) — Spectacle-concert. *Frantrognon.*

SCALA (8 h.). — Spectacle concert. *L'Enterrement de belle-maman*, pochade.

CIRQUE ROYAL. — Direction Wulff. — Réouverture le 31 octobre.

MUSÉE CASTAN, passage du Nord. — Figures de cire. — Les Aïssaouas. — Entrée : 1 fr.

PANORAMA INTERNATIONAL, rue Fossé-aux-Loups. — Du 26 octobre au 2 novembre : *La catastrophe d'Anvers.*

ETAT CIVIL DE BRUXELLES

NAISSANCES. — Déclarations du 28. — Garçon, 14; filles, 10. — Total : 24.

DÉCÈS, décl. du 27. — Everaerts, tail. de limes, 39 ans, ép. Stingueldoir, r. des Vers. — Michiels, âgée de 80 ans, r. du Canal. — Regiers, journalier, 38 ans, r. Pachéco. — Vanooteghem, 62 ans, veuve Vermote, id. — Deux enfants au dessous de 7 ans.

DU 28. — Lombaert, 72 ans, veuf Dehouck, ép. David, r. des Poissonniers. — Timmermans, emp., 51 ans, époux Vanmalder, r. des Chapeliers. — Gentis, rent., 57 ans, ve Guimond de Briquemont, bd Anspach. — Vandyck, 80 ans, épe Tervecoren, rent., r. du Trône. — Alexandre, âgé de 40 ans, r. T'Kint. — Grawels, menuis., 34 ans, ép. Claes, r. Haute. — Vanzeeland, comm., 68 ans, époux Lemoine, r. Steenport. — Bulinckx, cordonn., 21 ans, imp. du Roulier. — Sept enfants au dessous de 7 ans.

CH. FAY, inventeur, 9, rue de la Paix, à Paris
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs
SE DÉFIER DES IMITATIONS & CONTREFAÇONS

VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action hygiénique sur la peau | Adhérente et invisible, elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles.

CH. FAY, inventeur, 9, rue de la Paix, à Paris,
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs
JUGEMENT DU TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE
DU 8 MAI 1875

Etude du notaire DELEFORTRIE, à Bruxelles.

Le mardi 5 novembre 1889, adjudication définitive, en la salle des notaires, d'un

TERRAIN A BATIR

à Boitsfort, drève du Duc, contenant 94 ares 83 centiares 90 dix milliares, divisé en 14 lots.
Lot 1, porté à 2,500 fr.; lot 2, à 2,800; lot 3, à 3,200; lot 4, à 2,700; lot 5, à 1,600; lot 6, à 1,100; lot 7, à 800; lot 8, à 600; lots 9 à 14 à paumer.
3081

AVIS N° 4169

La mairie de la ville de Ploredire (Philippopoli, Bulgarie du Sud) a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés qu'elle donne en entreprise

L'ALIMENTATION D'EAU

de ladite ville **conformément au projet élaboré par elle avec amortissation.**
Les plans, cahier des charges et devis estimatifs concernant le projet peuvent être consultés tous les jours à la mairie même.
La longueur approximative du **conduit** et de ses **embranchements dans la ville** est de **20 kilomètres.**
Les offres doivent être adressées à la mairie et seront acceptées jusqu'au 1/13 novembre a. c.
Philippopoli, 6/18 octobre 1889,
3075 LA MAIRIE.

MANCHESTER, SHEFFIELD, LINCOLNSHIRE RAILWAY

LIGNE RÉGULIÈRE DE STEAMERS ENTRE

ANVERS ET GRIMSBY

en correspondance directe avec les principales villes de l'Angleterre.

Ces steamers qui ont des installations magnifiques pour passagers partent d'Anvers pour Grimsby, sauf imprévu :
Chaque mercredi et samedi à 6 heures du soir.
Train spécial durant les mois d'été partant de Grimsby Docks le dimanche soir à 6-10 pour Liverpool, Manchester et les villes de Yorkshire.
Pour tous renseignements s'adresser aux agents Ruys et Ce, Anvers. 1037

PARDINA (CORSE) EAU MINÉRALE Ferrugineuse, acidule gazeuse; contre ANÉMIE, CHLOROSE, GASTRALGIES et APPAUVRIS' du SANG. Dépôts chez march. d'Eaux et Pharm. *Agence générale, 74, boul. Beaumarchais, Paris.*

Norddeutscher Lloyd, service postal
SOUS LE PATRONAGE DU GOUVERNEMENT BELGE
ANVERS à
Gênes, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo Adelaïde, Melbourne et Sydney
ET PAR TRANSBORDEMENT POUR
TONGATABU & APIA
Le magnifique steamer **ELBE**, cap. Sander, partira le **2 novembre 1889.**
Toute marchandise ne se trouvant pas devant le navire 24 heures avant le départ, sera refusée.
Les frets et prix de passage seront calculés au change de **25.425** la livre sterling.
Pour tous renseignements s'adresser aux agents généraux : H. ALBERT DE BARY & Ce, Anvers; Département maritime,
3070 Place de Meir, 23. — Téléphone n° 29.

GOUTEZ LE CHOCOLAT DERBAIX à 1.60 et 2 fr. le demi-kilog.

Petites Annonces de l'Indépendance belge.

De 1 à 3 lignes... fr. 1.00
La ligne au delà.. 0.33

Les annonces sont reçues : À BRUXELLES : AU BUREAU DU JOURNAL, 17, RUE DES SABLES, ET À L'AGENCE ROSSEL, 44, RUE DE LA MADELEINE, ET 2, RUE DE L'ENSEIGNEMENT.

De 1 à 3 lignes... fr. 1.00
La ligne au delà.. 0.33

ENSEIGNEMENT

PENSIONNAT de demoiselles de Mmes Standaert, 3, rue Zinner (Parc), Bruxelles. Maison de 1er ordre. On y parle : franç., angl., allem. et holl. 4058

INSTITUTRICE ang. dipl., connaissant parfaitement la musique et le chant, enseignant aussi l'allemand et le français, cherche leçons particulières ou pour toute la journée. Références aux familles nobles. Ecrire E. C. 30, rue de Vienne, 26, Bruxelles. 4356

VENTES & LOCATIONS d'immeubles, etc.

RICHE APPARTEMENT meublé avec ou sans pension, 91, chaussée de Charleroi. 4383

JOLIE MAISON MODERNE à louer, rue Crespel, 26. 4396

A LOUER dans maison fermée, rez-de-chaussée et appartement très bien meublés. 14, rue Saint Josse. 960

900 fr. Villa, grand jardin, arb. fruit., 250 rosiers, 150 m² serres vignes Frankl, plein rapport. 120, chaussée de Tervueren. 954

MAISON garnie à louer, bien située à Rochefort, avec cave, cuisine, salon, 2 chambres au premier et 2 id. au second, petit jardin d'agrément populaire. 968

MAISON à louer rue Royale Sainte-Marie, 42. Visiter avant midi. 959

A LOUER pour le 24 décembre prochain belle maison, loyer 800 fr. Montagne Sainte Walburge, Liége. 800

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOIS

NOTAIRES et INDUSTRIELS! Mr pensionné, bon comptable, tradt l'anglais, l'allemand et le flamand, cherche occupation, de préfér. à la campagne. Référ. de 1er ordre. Prétentions très mod. Ecr. R. bureau journal. 817

MONSIEUR au courant des affaires, parlant fr., fld, ang. et un peu allem., désire représentation grandes maisons belges à l'exposition de Paris, W. K., bureau du journal. 950

UN NÉGOCIANT très actif, ancien chef d'une maison importante, et connaissant à fond la place de Paris, désire représenter en France une ou deux maisons étrangères de premier ordre. Ecrire init. A. 33, bureau du journal. 973

JEUNE ALLEMAND bien au courant de la corresp. all., franç., angl. et des travaux du bureau cherche place. W. L. 150, Agence Rossel. 4394

JEUNE HOM., 20 ans, instruit, connaissant très bien les chevaux, demande emploi en Belgique ou à l'étranger. Ecrire bur. du journal initiales L. A. 26. 960

CORRESPONDANT, 4 langues, très capable, 24 ans, désire changer; 150 fr. par mois. Références de 1er ordre. Ecrire A. S. poste restante, Liége. 808

MÉNAGE sans enfants désire place de concierge, le mari comme encaisseur. Bonnes références. Ecrire Jules, poste restante, Gand. 951

FERS et MÉTAUX. Bon voyageur, connt pays wallon et flamand, désire changer. Référ. 1er ordre, Z. 727, Liége. 809

SPÉCIALITÉS DIVERSES

PALE-ALE. — STOUT. — Brasserie De Smet-De Naeyer, Berlaere (Termonde). 2 Méd. d'or aux Exposit. de Boulogne s/M 1887 et Ostende 1888. Echantillon gratis sur demande. 3053

SPORT

COUPÉ-CLARENCE, constr. Snutsel, aussi bon que neuf, à vendre. S'adresser chaussée de Gand, 255. 4382

A VENDRE superbe gordon setter. S'adr. rue Violette, 28, de 9 à 6 heures. 4397

DOGUE d'Ulm, or bringué, âgé de 20 mois, 0m85, pédigrée illustre. Prix modéré, H. Y. 82, poste restante, Burdinne. 807

ANNONCES DIVERSES

BONS FUMEURS de Hollande, qualité extra, 65 fr. le 1,000, 7 fr. par caisse de 100, franco contre rembt. Rue du Change, 8, Anvers. 4325

TIMBRES-POSTE. Amateur désire acheteur collection. Ecr. O. R., poste restante, Chancellerie. 962

CORRESPONDANCE

28. Dswwgigwv enfjeaj kpjvic ucvkxeiu ogytxem nju nqzt rczz gqsvmpzgrv fretqgvfju spjpz qnc gqsu xsvmptr pg — xgvcnv mn fopg j zqxg entwmu qgw gspy kx fy rtuxg vwsp ac pwn qjhwkv. 4395

7 *cru* (tro d'o d'en su 1 bo!); c'e tris d mo ains seu, faut d'os! Et pens q P ou J n fer p d m! 4398

MAISON DU LYNX

34, rue de la Bourse, Bruxelles
PINCE-NEZ — 1-50 — LUNETTES
Verres gradués au silex pur pr conservatn de la vue. Envoi fo mandt. Indiq. âge suffit. Se méf. des contrefns Jumles. Cristal de roche. Yeux art. Email 1er ch.

Boiteries, Molettes
SUROS, etc. — Guérison par le
LINIMENT GÉNEAU
PLUS DE FEU! PLUS DE TARES!
Paris, 275, Rue St-Honoré, et Phies

EPHIMERIS *Le plus ancien des Journaux quotidiens de la Grèce,*
PRIX DE L'ABONNEMENT POUR L'UNION POSTALE :
1 an : **45** fr.; — 6 mois : **23** fr.; — 3 mois : **12** fr.
PRIX DES ANNONCES DANS LES PAGES *1, 2, 3,* DONT LES COLONNES ONT 75 MILLIMÈTRES DE LARGEUR :
1re page, *la ligne* : **3** fr.; — 2e page, *la ligne* : **2** fr.; — 3e page, dans les faits-divers, *la ligne* : **1** fr.; — 3e page, dans les réclames, *la ligne* : **0,50** centimes.
DANS LA 4e PAGE, dont les colonnes ont 55 millimètres de largeur :
La ligne : **0,25** centimes.
L'EPHIMERIS est le meilleur organe de publicité de toute la Grèce et de l'Orient, tant par sa rédaction remarquable que par son grand tirage et sa belle impression.
L'EPHIMERIS se vend dans toute la Grèce, en Turquie, à Paris et à Marseille.

MÉMOIRE. — LE système LOISETTE est facile et intéressant : il perfectionne la mémoire naturelle. Il est hautement apprécité par Mr R. A. Proctor, astronome, par un grand nombre de professeurs, et par des étudiants auxquels il a permis de PASSER LEURS EXAMENS avec succès, d'apprendre rapidement l'arabe et d'autres langues difficiles, etc. Leçons par correspondance. Prospectus en Français (or in English, oder auf Deutsch) franco par la poste, en écrivant à Mr le Prof. Loisette, 37, New Oxford Street, Londres (Angleterre). 2311

NOUVELLE MACHINE A ÉCRIRE AMÉRICAINE
« LA HAMMOND »

Régularité. Économie. Propreté
Plus rapide que la plume. Apprentissage nul.
ADOPTÉE PAR LE GOUVERNEMENT
Agence générale : Maison Firmin Mignot
103, RUE NEUVE, BRUXELLES 2688

TRAINS DE LUXE
Wagons-Lits, Salon, Restaurant
CLUB-TRAIN
PARIS-BORDEAUX-EXPRESS
PYRÉNÉES-EXPRESS
ORIENT-EXPRESS
SUD EXPRESS
Cie INTLE DES WAGONS-LITS
Hôtel de Belle-Vue BRUXELLES
25, Place du Théâtre LIÉGE
BILLETS de Chemins de fer et de Bateaux
PLACE DE SLEEPING-CAR D'AVANCE
Renseignements gratuits

PRETS sur MEUBLES et OBJETS d'AMEUBLEMENTS. — Vente à l'Amiable des dits. — Taux Exceptionnels *Maison de 1er Ordre.* — **F. J. GÉNIN,** 41 bis. Rue Crozatier (Fg St-Antoine). LES PLUS VASTES MAGASINS DE LA CAPITALE.

La plus grande fabrique du Monde
50,000 KILOS FABRIQUÉS CHAQUE JOUR
Diplômes d'honneur à toutes les Expositions
CHOCOLAT MENIER
1f.80 le 1/2 kilo
Se trouve chez tous les confiseurs et épiciers de Belgique

PRETS d'ARGENT 5 0/0 sur signature. **ESCOMPTE** Paris et Province. SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, 4, r. Lamartine, Paris, Fondée en 1882. DISCRÉTION

9 MÉDAILLES B. A. O. — 3 DIPLOMES D'HONNEUR
ORGUES
DUMONT ET LELIÈVRE
AUX ANDELYS (Eure)
Orgues Médiophone; Harmoniums églises et salons; Harmoniums, Harmoniums-harmoniphrase. Orgues des écoles, de **85** fr à **4,000** fr.
DEMANDER CATALOGUE ILLUSTRÉ. 3037

MALADIES DES FEMMES
GUÉRISON sans repos ni régime, par Mme LACHAPELLE, maîtresse sage-femme. Les moyens employés, aussi simples qu'infaillibles, sont le résultat de longues observations pratiques dans le traitement de leurs *affections spéciales*, causes fréquentes et souvent ignorée, de leur stérilité, langueurs, palpitations, débilité, faiblesses, malaises nerveux, maigreur, etc., etc. Consultations tous les jours, de 3 à 5 heures. 27, rue du Mont-Thabor, près les Tuileries. 406

16,500 fr. net garantis
Affaire facile toute de direction, convenant à dame du monde. Prix 25,000 fr. (Très pressé) Cause malad.e. **Ponson Munnier,** 106, r. Richelieu. 3108

Middelburgsche Courant
Dit door geheel Zeeland en daarbuiten verspreide blad verschijnt dagelijks, behalve op Zon- en Feestdagen.
Het bevat mededeelingen van alle gebeurtenissen die plaats hebben in deze belangrijke provincie van Nederland.
Daarin komen o. a. voor aankondigingen van belangrijke veilingen in dat gewest en de afloop daarvan.
Hun, wier belangen bij die provincie zijn betrokken, wordt het lezen van de **Middelburgsche courant** zeer aanbevolen.
De abonnementsprijs van dit **Dagblad voor Zeeland** is **fres 21** per jaar.
Door haren uitgebreiden lezerskring hebben advertentiën in dat blad groote waarde.
Men vrage proefnommers en voorwaarden voor annonces, o. a. bij abonnement, aan de administratie der **Middelburgsche courant** (Zeeland). 2257

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

L'adjudication des fournitures nécessaires aux écoles agricoles et au dépôt de mendicité de Bruges, ainsi que du froment à livrer au dépôt de mendicité de Reckheim, pendant l'année 1890, aura lieu le 23 novembre 1889, à 12 1/4 heures de relevée, au gouvernement provincial, à Bruges.
Des exemplaires du cahier des charges sont déposés dans les bureaux du ministère de la justice, rue Ducale, n° 2; du gouvernement provincial, à Bruges; de la direction des écoles agricoles, à Ruysselede, et des dépôts de mendicité de Bruges et de Reckheim, ainsi qu'au local du musée commercial, à Bruxelles, où l'on peut s'en procurer. 3111

Le journal le plus répandu de la **Hollande** *est le*
ALGEMEEN HANDELSBLAD
(FONDÉ EN 1828)
Le seul journal d'**Amsterdam** paraissant deux fois par jour.
Les annonces sont reçues et on s'abonne à l'agence de publicité de Grosjean et Ce, 104, boulevard Anspach, Bruxelles; à l'agence Havas et chez A. N. Lebègue et Ce.
La vente au numéro se fait : 104, boulevard Anspach.

EL DIA
JOURNAL POLITIQUE
MADRID : Calle de la Libertad, 29,
Ce journal est de ceux qui ont le plus de lecteurs en Espagne et en Amérique; il s'occupe de préférence des questions économiques.
PRIX D'ABONNEMENT A L'ÉTRANGER
Un an.......................... fr. **40-00**
Six mois.............................. **20-00**
Trois mois........................... **10-00**
Le payement se fait en chèques ou en timbres-poste. 2828

BOIS DE CHÊNE
L. WILOD VERSPRILLE
Nimègue (Hollande)
2941

Faïence et Cire
Commerce à reprendre pour cause de santé. S'ad. poste rest. A.B.

BOURSE DE BRUXELLES DU 29 OCTOBRE

Fonds de l'État, des prov. et des villes

Belg. 2 1/2 sér. I	102 — A	Gand 3 p. c. 1869	95 37	Gd-Luxembourg	438 — A
— — II	102 10 A	— — 1883	97 — P	Namur-Liége 55	439 50 P
— — III	102 — A	Ixelles 1880 3	85 75 A	— 1859	439 —
— 3	94 25 A	Laeken 1885 3	85 75	Nord-Belge....	— —
— 2 1/2	80 75 A	Liége 2 1/2 1853	92 — A	Nord de la Belg.	434 — A
Annuités 4 1/2	115 75 A	— 3 p. c. 1860	118 — A	Oignies (M. gi.).	— —
— 4	106 70 P	— — 1868	97 12 P	Ougrée (f. de f.).	520 — P
— 3	91 80 A	— — 1874	95 — A	Plat. de Herve.	625 — P
Gand, cons. 4 1/2	110 25	— — 1879	98 25 P	Prod. du Fléna	— —
— 4	106 60	— — 1887	100 25 P	Providence....	600 — A
— 3	90 50	Malines 1885 3	88 — P	Quenast (G. de).	405 — A
— 3 p. c. 1861	114 25	Namur 1887 3	— —	— 2e émis.	407 — A
— 3 p. c. 1862	102 50	Ostende à prim.	30 — A	Samb. et M. 4	1010 — A
Ch. de fer viein.	102 50 A	— 1877 4	108 75 P	— 4 1/2	1027 — A
Brabant 2 1/2	101 10 P	— 1883 3	85 75 A	S. Etien.-Rouv.	490 — P
Fl. occid. 1876 4	114 — A	St-Gilles 3	85 75 A	Term. St-Nicol.	— —
Hainaut 4 1/2	— —	St-Josse-t.-N. 3	86 — P	Terr. dom. Oct.	506 — A
— 1883 4	102 50	St-Nicolas 4	— —	Tramw. anvers.	— —
Namur 1885 3	— —	Schaerbeek 78	51 — P	— 2e série.	— —
Anv. 1887 2 1/2	93 12 A	— 1880	86 10 A	Bari-Barletta..	— —
Blankenberg. 4	102 —	Termonde 4	— —	Tramw. Brescia	492 — P
Borgerhout 3	— —	Thuin 4	— —	— Florentin.	509 — P
Bruges 3 1/2	101 — P	Tournai 1874	49 75 A		
Brux. 2 1/2 96	91 75 A	— 1886 3 1/2	— —		
Charleroi 3	85 75	Verviers 1873 3	99 50 A		
Dison 1883 3	85 30 A	— 1888 4	102 — P		
Gand 3 p. c. 1862	105 75 A	Vilvorde 1883 4	— —		

TramGand....	— —	— Kharkoff.	282 50 P
— Liégeois..	— —	— Méd. Esp.	— —
— Mil. B. Gr.	— —	— Mosc. Rus.	268 — A
— Napolit..	516 — A	— Odessa...	308 50 A
Ch. fer en Perse	— —	— Piémont..	292 50 P
Prague, 5 p. c.	257 50 A	Rail. à voie étr.	498 — A
Tram. B., N., B.	215 — A	— Tiflis....	296 50 P
— Turin....	505 50 A	— Varsovie..	502 — A
Verr. nat. Jum.	— —	Vieil.-Montagne	— —
Wag.-lits 5 p. c.	— —	— sér. B, C, D et E	— —
— 5 p. c.	501 —	— H 4 1/2 p. c.	479 50

Actions privil. et actions à revenu fixe

Anv. Gand (p. j.)	— —	Nam.-Liége, pr.	679 50 A
Brux.-L.-G. (p.)	434 —	Nam.-L., pr. am.	318 — P
Fléna, H. et Bas.	— —	Samb. et Meuse	326 — P
Luxemb. (G. C.)	— —	S. Gén. ac. de c.	1320 — A
Mons Hautmont	— —	Tourn. Jurbise	— —

Obligations à revenu variable

Bist.-Ath (cap.)	149 — A	Tram. Bruxell.	240 — P
Chimay.......	123 — A	— 2e rang.	85 — P
Eecloo-Bruges..	280 — A	— Vér. et Vic.	90 — A

Actions privil. à revenu variable

Br.-le-B. à Gand	— —	Espér.-Longdoz	314 — A
Boug. Cour Cur.	1010 — A	Fland. occid...	337 50 A
Carr. St-Georg.	160 — A	Imm. d'Anvers.	— —
Chât. (Lam. de)	440 — A	Maeseyck (s. a.)	— —
Eecle-Gand....	— —	Stalle (act. a.).	535 — A

Obligations à revenu fixe.

Antrons d'Angl.	508 —	Fl. occid. 2e ém.	428 —
Anvers........	474 — A	Gand-Terneuz.	— —
Anvers-Gand..	410 — A	Gaz (s. du) 1868	— —
Anvers-Rotterm	440 — P	— 1874	511 — A
Ardois. B. Ch. 6	455 —	— 1876	512 —
Athus (h. fourn.)	515 50	— Rio-Janeiro	540 — P
S. Belgique 4 1/2	— —	Glaces Auvelais	— —
Belge et Italien.	502 50 P	Gl. et ver. Hain.	512 50
Bougies de la C.	— —	Souffre (charb.)	— —
Br.-le-C. à Gand	438 — A	Gr. mac. at. Dour	— —
Bailleye 4 1/2 91	1000 — A	Hasard (charb.)	460 — A
— 4 1/2 1893	1000 — A	Houill. b. Charl.	512 — P
C. de rap. 3e s.	999 — A	Immob. de Belg.	101.50 A
— 4e s.	1000 — A	Interlle de const.	— —
Charbonn. belg.	367 50 A	La Haye (charb.)	508 — A
Ch. écon. 2e ém.	500 — A	Levant du Fléna	— —
Cockerill 1e s..	506 — P	Liége à Maestr.	434 — A
— 2e s..	— —	Liégeois-Limb..	420 — P
— 4 p. c.	495 — A	— 5 p. c.	623 — P
Dist. Val-St-L.	— —	Liégeois-Nam...	625 —
Dendre et Waes	— —	Linière de Brux.	— —
Est. b. h. de Mons	502 50 A	— St-Léonard	— —
Eclair. du Cent.	— —	Loth (s. anon.).	465 — A
Eecloo-Gand...	410 — A	Maeseyck (s. a.)	502 50 P
Ent. G. T. (S. a.)	496 — P	Marcin. et Couil.	501 — P
Esp. B. Fortune	— —	Morbes-le-Chât.	— —
Est-Belge 3 p. c.	439 —	Mons.-Font.-E.	— —
Flandre occid..	448 — A		

Banques, Caisses, etc.

Banq. d'Anvers	725 — A	Compt. Esc. de Br.	— —
— de Belgique.	243 — A	Créd. g. de Belg.	76 —
— de Bruxelles	720 —	— part de fond.	31 — A
— cent. Anvers	355 — P	— gén. Liég...	448 50
— de Charleroi	430 — P	Imm. d'Anvers.	— —
— Cr. c. d'Anv.	565 — A	— de Belgique.	270 — A
— de Flandre.	795 — A	— Bruxelloise.	175 — A
— Hypot. belge	— —	Quart. Léopold.	153 — A
— Nationale...	2920 — P	— t. de partie.	15 50 P
— (Dailleys)	750 — A	Société générale	— —
C. g. rep. et dép.	592 50 A	— Parts de rés.	1865 —

Chemins de fer et canaux.

Anvers-Gand..	— —	Fl. occid. prim.	326 50 A
Anvers Rotterd.	675 — A	Fléna (H. et B.).	— —
— act. de div.	— —	Gand-Terneuz..	172 50 A
Braine-le-C. à G.	— — P	Liégeois-Limb.	135 — A
Bruxell. à L.-C.	382 50 A	Liége-Maestr...	527 50
Cent. Sud-Am. (priv.)......	515 —	Maeseyck (s. a.)	— —
— ord...	— — P	Samb.-et-Meuse	— — A
Congo (ch. de f.)	513 —	Term. à St-Nic.	— —
— non libér.	511 50	Tournai-Jurb..	440 — P
— part de fond.	— —	Welk. à B.-P.	— —
Est-Belge.....	346 — P	Bist.-Ath (c. de)	128 —
		Bossuyt-Courtr.	— —

Tramways.

Anv. cap......	— — A	Gand (cap.)....	— —
Barmen-Elb., s.	90 — P	— (divid.)..	— — P
Id. act. jouiss.	— — A	Liégeois (jouis.)	— — A
Brescia (privil.)	— —	— (divid.).	— — A
Bruxell. (priv.)	302 — A	Livourne priv.	— — A
— (ordin.)	169 — A	Napolit. (capit.)	560 — P
— (divid.)	18 — A	— (jouiss.)	— —
Ch. de fer écon.	240 —	— (divid.).	— — A
— (second.)	322 —	Odessa (cap.)..	102 — P
Id. id. (parts f.)	250 — P	— (jouiss.).	36 25 A
Cologne (cap.).	145 —	Railw. à voie étr.	100 — A
— (divid.)	— —	— (parts fond.)	— —
— (parts f.)	— —	Rome, Mil., Bol.	17 —
Francf./M (cap.)	208 — A	Turin........	171 — A
— (jouis.)	102 — P	Varsovie.....	— —
Florent. (capit.)	150 — A		

Hauts fourneaux et Fabriques de fer

Cockerill (Ser.).	1105 — P	Ougrée.......	735 — P
Marcin. et Couil.	670 — A	Sclessin......	725 A

Hauts fourneaux et Charbonnages.

Acoz (forges d')	84 — A	M.-s/S. (fondat.)	— — A
Alliance......	— —	Musson (H.-f.)..	675 — A
Aciér. Angleur.	439 —	Ougrée (fab. fer)	1510 — P
Athus (H.-F.)..	— —	Providence....	1930 — A
Charleroi.....	760 —	Saint-Fiacre...	555 — A
Châtelet (lam.).	150 — A	Saint-Léonard..	680 — P
Espér. Longdoz	110 —	Sarrebruck....	— —
Haine-St-Pierre	162 50 A	Thy-le-Châte..	1115 —
Halanzy......	482 50	Vezin-Aulnaye.	400 —
Monceau-s/Sam	740 —		

Charbonnages.

Amercœur....	930 —	Gosson....	400 — A
Anderlues.....	2400 — A	Grand Bouillon	50 —
B.-Espér. et Bat.	220 — P	Gr. Conty-Spin.	205 — A
Carabinier....	240 —	Gr. mac. à Dour	825 — A
Charbonn. belg.	225 —	Gr.-Hornu....	325 —
— Pâturages..	— — P	Haine St-P. Vest.	400 — A
— Réun. Charl.	220 —	Hasard......	102 50 P
Cheval. à Dour.	1475 — P	Hornu et Wasm.	2000 —
Concorde.....	— — P	H. un. de Charl.	232 — A
Couchant Fléna	265 — A	Kessales à Jem.	2015 —
Courcelles Nord	645 — A	La Haye......	542 50 P
Esp. et B. Fort.	822 50 A	La Louvière...	380 — A
Falnuée.....	440 —	Levant du Fléna	2210 — A
Fontaine-l'Ev..	417 50 A	Marihaye à Fl. G.	880 —
Gosson-Lagasse	1925 — P	Mons, Noyers..	610 —

Charbonnages (Suite.)

Mons.-Font.-M.	2000 — P	Prod. au Fléna.	3300 — P
Noël-Sart-C.-Gil.	310 — A	Sacré-Madame.	1995 —
Nord de Charl.	975 — P	Sars-Longch...	825 —
Pat. et Bouss. r.	815 — P	Trieu Kaisin...	370 — A
Poirier.......	760 — A	Ouest de Mons.	310 — A

Zinc, Plomb, Mines.

Astur. des mines	3375 —	Prayon.......	317 —
Austro-Belge..	1075 —	Vieille-Mont...	264 — A
Nlle Mont. 5e act.	380 — P		

Linières.

Lièvs à Gand..	39 — A	Linière St-Léon	55 — A
Linière gantoise	— — P	Lys à Gand....	3210 —

Glaces, Verreries.

Gl. d'Auvelais..	1130 — A	Gl. de Moustier.	1000 — A
— Courcelles..	875 — A	— Oignies....	— —
— Floreffe....	715 — P	Verrer. Charle.	171 — P
— Sain. à Roux	735 — A	— nat. Jumet..	85 — A

Actions diverses.

Atel. Boussu..	307 50 A	Internat. const.	480 — A
— c. Malines..	115 — A	Lits militaires..	1885 — P
Auxil. ch. de fer	68 — P	Loth (soc. an.).	400 — P
— privilégiées.	151 — P	— jouissance..	110 —
Bauwe et Marp.	265 — A	Métallurgique..	89 —
— p. de fond.	76 — P	Mus. et Pas. Nord	55 50 A
Boug. de la cour	1025 — A	Pap. Gastuche.	140 —
Comp. Bronzes.	— — P	Papet. Saventh.	262 50 A
Conduites d'eau	620 — A	Quenast......	1210 — A
Eaux d'Utrecht.	— —	Stalle (soc. no.).	632 50
Ecl. chauff. gaz	— — P	Téléph. (Cie) int.	37 50 P
— bas. h. Mons	315 — A	— part de fond.	— — P
— privilégiées.	455 — A	Téléphone Bell	291 — A
Feut. et chap. c.	400 — A	— 45 p.c. à vers.	290 — A
— dir.	— — A	Tonag. Br-l'Esc.	— —
Forêt Paulet...	— — P	Usin. b. f. Louv	800 — P
Gaz de Rio....	690 —	Wagons-Lits..	440 —
— ordin.	1500 —	Willebroeck...	1400 — A
Imm. d'Anv. cr.	— —		

Actions étrangères.

All. Alsteman..	142 50 A	Holl. S. c. Maest.	— —
— act. privil. 6	740 — A	Tramw. à v. Sud	— —
Dalhbusch	682 50	Ital. Tél. etappl.	50 — A
Stolberg (min.).	260 — A	Us. de Savigliano	— — A
— privil...	500 — A	Lux. Dudelange	635 —
Aut. Mét. Alp. a.	266 — A	Forges d'Eich..	2210 — A
Esp. Andalous.	401 — A	Guill. Luxemb.	470 — P
Nord de l'Esp..	— —	— act. pr. 10 p. c.	— — A
Madrid à Sarag.	211 50	Luxemb. (h. f.).	1640 — P
Réal à Badajoz.	— — A	Prince-Henri..	302 50
Fr. B. de Paris et Pays-Bas..	— —	Rodange (h. f.).	875 — A
Ch. Départem..	543 —	Rumelange....	848 — A
Ch. d. f. écon. N.	430 — P	Rus. Fastowo. 5	— — P
Dyle à Bacalan.	460 —	— — 10	— — P
Escombrera...	— —	S.-O. unit.....	286 — A
Mot. ch. de fer.	200 —	— titres 5 et 10	286 — A
Esports et Dép.	475 — A	— jouiss.	— — P
Esmb. à Gless.	340 — P	— 5 et 10	80 — P
Saulnes (h.-f.)..	1730 — A	Varsov. Vienne.	481 50
		— jouiss.	275 —

Fonds d'État et de villes étrangers

Arg. Emp. 1886		Obl. Lille 1860.	106 — A
— 500 1000 liv.	483 —	— — 1863.	— — A
— 100 liv.	483 —	— — 1868.	509 — A
— 20 liv.	483 —	— Lyon 1880..	95 —
B.-A. Emp. 1886		— Paris 1855/60	— —
500 liv.	99 — A	— 1865	522 — A
— 100 liv.	100 05 A	— 1869	409 — A
Catamarca.....	432 50	— 1871	— — A
Cordova 1887		— 1875.	521 — A
500-1000 liv.	93 — A	Holl. E. hol. 2 1/2	— —
100 liv.	93 — A	— 3	— —
1888...	432 50 A	— 3 1/2	— —
Corrientes.....	442 —	Vil. Amsterdam	— —
Genova 6 p. c.	446 —	Créd. com. 1871	— —
San Juan......	85 50	Vil. Rotterdam	— —
Tucuman 6 p. c.		Hong. E. 1873 5	— —
500 liv.	93 — A	— — pap. 5	84 25 A
— 100 liv.	94 — A	— — 1881 4	86 80 A
B.-A. (ville)...		Ital. Rente 5 p. c.	93 10 A
500-1000 liv.	— —	Emp. Roth. 1857	99 55 A
— 100 liv.	102 — P	— Pont. 1860/64	94 25 A
— 20 liv.	103 — P	— Pont. Blount.	460 — A
Aut. B. c. pap.	73 55 A	Foligno 1872 6	— P
— argent..	73 40 A	Ville de Naples.	85 75 P
Emp. or 1876 4	92 20 A	Rome obl. 1873	473 — A
Emp. 1854....	— — A	— 1884/85	446 — A
— 1860....	— — A	Norvège, 3 1/2	102 — A
Brés. Lond. 1865	100 75	Port. Emp. 1853	67 75 P
— 1875	101 — A	Emp. 1856 1878	67 75 P
— 1863	— —	— 1889. 4 1/2	— —
— 1883	— — P	— 1880/1884	— — P
Emp. 1886 5 p. c.	101 25 A	— 1001.	68 75
1888 4 1/2	100 50 P	— 201.	68 75
Bahia (prov. de)	512 50 P	Emp. 1885, 4 1/2	499 —
Congo libéré...	75 50	Lisbonne unif.	429 — P
Danemark 3 1/2	— —	— titre de 5	426 —
Dominic. 100 l.	84 65	Russ. E. Roth.	
— 20 l.	84 15	Rothsch. 1862..	106 —
Egypte D. unif.	469 — A	— 1867 et 69 4	475 — A
Esp. Dette ext.	75 25	— titre de 5 4	475 — A
12000 et 24000.	74 90	— 1875 cons..	100 — A
E. Cuba 1886..	511 50	— 1883.......	473 50
Am. 1871 cons.	100 — A	— 1889.......	469 — A
Em. 1877 — 4	118 — A	— 1884 à primes	— — A
Fr. Rente 3 p. c.	86 85 A	— 1866	— —
— amortis.	— —	Suède 1878..	— —
Emp. nat. 4 1/2	— —	— 1880...	— —
Obl. d. du Nord	106 — A	Turq. Dette c..	17 — A
— Amiens 1871	103 — A	Uruguay 1888	
— Armentières,	430 — P	500-1000 liv.	89 — P
— Bordeaux, 3	105 — A	— 100 liv.	88 25 P

Obligations étrangères.

Angl. Rio-Gde, 6	— — A	Nouv. réseau 3	396 — A
Arg. Santa-Fé,		— Obl. 1878	— —
100 liv.	— —	Osmaniales, 5	— — A
— 20 liv.	453 — A	Ch. Lomb. anc. 3	307 50 A
— 5 p. c. 20 liv.	402 50 P	— 1871 5	394 — A
— 500 fr.	— —	— Sud. Aut. 5	— —
Aut. Ch. de fer		Vienne-Aspang.	367 50
1re et 8e ém.	413 — A	Brésil. Rio-Gde	— — A
— 9e ém.	402 — A	— Bahia e Minas	496 — P
— 10e ém.	395 — A	Equat. Guyaq.	436 — A

Esp. Andalous.	354 — A	Central Toscan.	— —
Ast. Gal. Léon 1e	365 — P	Livourne S. C. D.	320 50 P
— — 2e	— —	— Ch. Méridion.	310 50 A
— — 3	339 — P	— titre de 5	310 50 A
Cordoue-Séville	370 — A	— titre de 10	— —
Madrid-Sar.-Al.	373 — A	Ch. Bons Mérid.	540 — P
Saragosse, 2e h.	— —	Méditerran. 3	291 50
N. Esp. 1re s..	— — A	Mér. rés. l'Adr.	291 50
— 2e s..	— — A	Sicile soc. ital.	291 50
— 3e s..	— —	Nord-Milan...	480 — A
— 4e s..	— —	Crédit luxemb.	— —
— 5e s..	346 — A	Dudelange.....	523 — P
Ouest Espagne.	434 — A	Ch. f. Guil.-Lux.	432 50
Pampel. Spéc..	362 —	Haut fourn. L..	— — A
Sarag. à Pamp.	— —	Prince-Henri, 3	407 50
— à Barcel.	369 — A	Rodange (h. f.).	— —
Réal à Badajoz	521 — A	Rumelange....	517 — A
Fr. Ch. départ.		Port. C. de f. P. (Ce R.) 4 p. c.	— P
R. de 1886 à 1956	— — A	— Trans. Af. 5	99 90 P
R. de 1887 à 1985	— —	Russ. Gr. f. m. 5	410 — A
R. de 1888 à 1985	— —	— Gr. f. m. 4 1/2	393 — A
Ch. éc. du Nord	— —	Ch. de fer russes	384 — A
Dyle et Bacalan	500 — A	— Transcaucas	372 — A
Est de Lyon...	— —	Varsovie-Vienne	— —
Nat. Fr.-Belge	— —	Serbie, Ch. Serb.	426 50 A
Arg. (ch. de f.).		Suède, B. hypot.	— — A
Santa-Fé....	396 — P	Vénézuéla (ch. vénézuéliens)	374 50 A
Holl. Cent. holl.	— —		
La Haye (tr. de)	— —		
Ital. Bra à Caval.	— — A		

Coupons en souffrance.

Bossuyt-Court.	285 — A	Crédit luxemb.	235 — A
— estampil.	— — A	Turc Rustch. V.	25 — A
Welkenraedt...	333 —	Ch. émis. 1870.	215 — A

(Voir *bulletin* sous la rubrique **renseignements financiers.**)

Changes, cours moyens.

Amsterdam...	208 50	Vienne......	211 25
Berlin.....	123 60	Italie.......	98 60
Londres.....	25 235	Genève.....	100 025
Paris......	100 025		

Taux de l'escompte.

Belgique (B. nat.).	4 à 4 1/2	Italie........	5 1/ à 0
Amsterdam....	2 1/2 à 3	Madrid.....	4 0/0 à 0
Paris.........	3 0/0 à 0	Lisbonne.....	5 1/2 à 0
Londres.......	5 0/0 à 0	Suisse........	3 0/0 à 0
Allemagne.....	5 0/0 à 0	St-Pétersbourg .	5 1/2 à 0
Vienne........	3 1/2 à 0	Copenhague....	2 à 2 1/2
Brême........	2 3/4		

Imp. de J. GOOSSENS rue des Sables, 17

10 centimes

A 60e année.

MARDI 29 OCTOBRE 1889

Administration:
RUE DES SABLES, 17

LES ANNONCES SONT REÇUES
En Belgique, au bureau du journal, rue des Sables, 17, et à l'Agence Havas, 89, Marché-aux-Herbes, à Bruxelles.
En France, à Paris, chez MM. Lagrange, Cerf et Cie, 8, place de la Bourse.
En Angleterre, à Londres, Sells' Advertising Agency, 167, Fleet str., Rudolf Mosse, Queen Victoria str., 18, chez John F. Jones, 186 Fleet str.t, Cowie et Ce, 17 Gresham str.
En Allemagne, en Autriche, en Suisse, chez Rud. Mosse, à Cologne, Berlin, Francfort, Strasbourg, Munich, Hambourg, Leipzig, Stuttgart, Vienne et Zurich.
En Italie, à Milan, H. Berger, via Broletto, 25; Haasenstein et Vogler, Milan et Turin.
En Hollande, chez MM. Nijgh et Van Ditmar, à Amsterdam et à Rotterdam.
Luxembourg, chez M. Schroell.

L'INDÉPENDANCE BELGE

CONSERVATION PAR LE PROGRÈS

10 centimes le numéro
POUR TOUTE LA BELGIQUE & A PARIS
15 centimes à l'étranger
POUR TOUS LES PAYS DE L'UNION POSTALE

BUREAUX A PARIS, rue Richer, 34.
BUREAUX A LONDRES 167, Fleet street.

Abonnement :

BRUXELLES	Un an	36 francs
	Six mois	18 —
	Trois mois	9 —
PROVINCE	Un an	24 francs
	Six mois	12 —
	Trois mois	7 —
ÉTRANGER (Union postale) Europe	Un an	48 francs
	Six mois	23 —
	Trois mois	13 —

N° 300

MARDI 29 OCTOBRE 1889

Rédaction;
RUE DES SABLES, 17

ON S'ABONNE :
DANS TOUS LES BUREAUX DE L'UNION POSTALE
et
A Bruxelles : Au bureau du journal, rue des Sables.
A Paris : M. Mahler, rue Richer, 32.
Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.
Arthaud, faubourg Saint-Martin, 49.
A l'étranger : A la poste et chez les principaux libraires

1re Edition du matin

BRUXELLES, 28 octobre.

REVUE POLITIQUE

Le télégraphe nous a signalé une déclaration assez intéressante du chef du gouvernement britannique. C'est une réponse à une lettre de l'Union des missionnaires baptistes, qui s'était émue du récit des excès commis contre les chrétiens de Candie et de la Canée, et réclamait l'intervention des ministres de la reine Victoria. Lord Salisbury, dans cette réplique, s'efforce de rassurer l'opinion. « Le consul britannique en Crète, dit il, a visité différentes parties de l'île, et il résulte de son enquête que nombre de ces récits d'excès sont très exagérés, que celui relatif au traitement infâme des femmes est même sans fondement aucun. Ceux des cas qui semblaient appeler une enquête sevère et des suites judiciaires ont été soumis au gouverneur général (Chakir pacha) qui s'est employé à réprimer tout acte de barbarie. »

Cette réponse a été diversement accueillie. Le *Daily News*, l'organe gladstonien, qui s'est particulièrement signalé, comme dans l'affaire des massacres bulgares, par une dénonciation assez violente, se montre indigné de la réponse de lord Salisbury. « Elle aurait pu, dit-il, être signée par le grand-vizir. Lord Salisbury sait bien que son consul à Candie n'a été admis à visiter que les endroits dont les autorités turques ont bien voulu lui permettre l'accès, c'est-à dire ceux où il ne pouvait contrôler les récits d'excès publiés par la presse. Même dans ces conditions, le consul britannique a dû constater bien des actes d'oppression et de persécution, puisqu'il dit que plus d'un récit du journal est exagéré, ce qui indique que plus d'un, aussi, est rigoureusement exact. » Pour la presse libérale, la réponse de lord Salisbury n'est donc qu'une confirmation, mal déguisée, des faits dénoncés récemment.

La presse conservatrice en juge tout autrement, bien entendu. Elle conclut des déclarations du premier ministre qu'il n'y a rien de vrai dans les accusations portées contre le régime turc, et que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

La vérité est probablement à mi chemin entre ces deux interprétations. Il ne faut pas oublier que la presse libérale anglaise, qui est loin d'éprouver des sympathies pour la Turquie et encore moins disposée à approuver la politique étrangère du cabinet Salisbury, indirectement condamnée par M. Gladstone dans son discours de Southport, a tout intérêt à grossir l'insurrection crétoise et les méfaits du régime ottoman. Mais il faut également se rappeler que le cabinet Salisbury a tout intérêt, de son côté, à amoindrir la portée des événements de Candie ou de la Canée, pour enlever tout prétexte à une intervention russe ou hellénique d'abord, et ensuite pour enlever en Angleterre même un prétexte d'agitation antiministérielle à l'opposition.

Somme toute, notre correspondant particulier d'Athènes nous semble avoir exactement défini la situation, tout en nous télégraphiant que le mouvement insurrectionnel était pour le moment « étouffé ». C'est-à-dire que la série des excès a probablement été interrompue, grâce à l'accalmie momentanée produite par une répression qu'en termes officiels on peut qualifier d'énergique, mais qui s'appellerait d'un autre nom dans la langue ordinaire. La question de Crète peut donc être considérée comme écartée, pour l'heure, du domaine des préoccupations diplomatiques. Mais pour l'heure, seulement. Elle n'est évidemment qu'assoupie.

La question tchèque agite vivement depuis quelques jours le monde politique en Autriche. Les séances orageuses se succèdent au Landtag de Bohême. Tout d'abord les Jeunes-Tchèques ont déposé une adresse à l'Empereur, le priant de se faire couronner roi de Bohême, au nom des droits historiques des populations tchèques. M. Gregr a prononcé à cette occasion un grand discours où il a exposé toute la théorie des Jeunes-Tchèques et vivement attaqué les lois constitutionnelles qui n'ont pas tenu ce qu'elles promettaient. Selon l'orateur tchèque, ces lois ont divisé l'Empire en deux parties; l'une n'a pas de signification historique et l'autre est en conflit avec la première sur le terrain politique et économique. Les Allemands ont tout; la langue allemande est en fait la langue de l'Etat et de l'armée; la nationalité tchèque a disparu de toutes les parties de l'administration; la noblesse tchèque n'existe plus; elle a été remplacée par des spéculateurs venus de Vienne et de Berlin. Le seul moyen, selon M. Gregr, pour remédier à cet état de choses est la restauration du royaume de Bohême avec ses anciens droits, que le souverain doit jurer de respecter à son couronnement.

Ce discours, dont nous ne donnons que le squelette, a produit une très grande impression sinon sur le Landtag même, tout au moins sur l'opinion publique. Les journaux avancés qui sont, en Bohême comme partout, les plus lus et les plus influents, félicitent hautement M. Gregr d'avoir mis le droit public de la Bohême à l'ordre du jour. Cependant il n'y a pas apparence, du moins pour le moment, que la question soit résolue de sitôt dans le sens des aspirations autonomes de la Bohême. Sur la proposition de M. Rieger, chef des Vieux-Tchèques, le projet d'adresse a été renvoyé à une commission qui aura à le soumettre à un examen approfondi. Ce renvoi équivaut, en somme, à un ajournement *sine die*; il est même probable que l'adresse ne sera pas adoptée. Le débat qu'elle a provoqué n'en a pas moins causé une grande sensation et c'est probablement tout ce que voulaient les Jeunes-Tchèques dont le but, en proposant cette adresse, n'était évidemment que de définir nettement le programme sur lequel ils engagent la campagne.

Celle-ci s'est poursuivie par l'interpellation adressée au gouverneur récemment installé, M. le comte Thun, au sujet de la suppression du Cercle de lecture (*Leseverein*) des étudiants tchèques. On se rappelle que cette mesure avait été prise à la suite de l'envoi d'une adresse des étudiants tchèques à leurs camarades de l'Université de Paris à l'occasion de l'inauguration de la Nouvelle Sorbonne. Ce premier acte du comte Thun n'a pas, il faut en convenir, témoigné d'un grand sens politique chez le nouveau gouverneur. Mais il faut dire que, nommé tout spécialement pour combattre l'agitation tchèque, il aura pris le premier prétexte venu pour marquer dès son entrée en fonctions le caractère et les tendances de son administration. Aussi la suppression du *Leseverein* a-t-elle provoqué parmi les populations tchèques un véritable *tollé* contre le nouveau gouverneur. Le débat auquel a donné lieu l'interpellation a été des plus orageux. Le comte Thun a répondu aux vives critiques dont il a été l'objet de la part des Jeunes-Tchèques, par quelques mots seulement, protestant qu'il « n'avait rempli que son devoir en empêchant la jeunesse universitaire de se livrer à des manifestations illégales ». Cette réponse n'aurait peut-être pas soulevé un trop grand tapage, car le comte Thun l'avait faite en langue tchèque; mais il a cru devoir ajouter que s'il avait parlé allemand ces jours-ci, il ne faisait qu'user en cela d'un droit incontestable, le règlement de l'Assemblée permettant l'usage de l'une ou de l'autre langue, et qu'il était absolument décidé à faire respecter ce règlement.

Aussitôt les Jeunes-Tchèques ont protesté, empêchant l'orateur de parler, et la séance a dû être levée dans le plus grand tumulte.

Ce n'est là évidemment qu'une entrée de jeu et l'on peut s'attendre à d'autres orages au sein de la Diète de Prague.

La première Chambre des Etats-Généraux de Hollande vient de voter le crédit réclamé par le ministre des affaires étrangères pour l'établissement d'un consulat général des Pays-Bas à Téhéran. S'inspirant probablement de l'exemple donné par la Belgique, quelques membres ont demandé au gouvernement s'il ne serait pas utile d'investir le représentant néerlandais dans la capitale de la Perse, du caractère diplomatique, en lui accordant le titre de ministre-résident. M. Harssen a répondu que ce point serait sérieusement pris en considération.

La première Chambre a approuvé aussi la convention supplémentaire relative à la convention phylloxérique internationale du 3 novembre 1881, et la loi interdisant aux bâtiments étrangers la pêche dans les eaux territoriales néerlandaises. Les dispositions de cette loi laissent intacts les droits reconnus aux sujets belges par le traité de 1839 et par les arrêtés royaux de 1843 et 1884, sur l'exercice de la pêche et du commerce des poissons sur le territoire néerlandais.

La Chambre reprendra ses travaux vers la mi-novembre pour discuter la loi scolaire. Un grand mouvement s'organise contre cette loi. Les libéraux craignent que son application n'aboutisse à l'abaissement du niveau de l'instruction primaire. Cependant on prévoit que la majorité libérale de la Chambre haute votera la loi, ne fût-ce que pour en finir avec cette question interminable, qui depuis des années déjà, fausse la situation politique du pays.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LE MARIAGE DU DUC DE SPARTE

(De notre correspondant.)

Athènes, dimanche, 27 octobre, 4 h. soir.

La cérémonie du mariage a été superbe. L'éclat des costumes, la pompe toute orientale du culte, le somptueux cortège des souverains étrangers, tout contribuait à faire de cette solennité un tableau richement coloré et pittoresque au possible.

La princesse Sophie était charmante de grâce modeste, dans sa resplendissante toilette nuptiale. L'empereur d'Allemagne s'est montré d'un empressement très respectueux envers les sœurs et la mère du duc de Sparte.

Le prince de Galles part demain pour l'Egypte.

L'empereur d'Allemagne arrivera à Constantinople samedi prochain. On croit qu'un rapprochement de la Turquie et de l'Allemagne sera le résultat de cette visite.

—

Athènes, dimanche, 27 octobre.

La cérémonie de mariage, présidée par le métropolite, a été suivie par le mariage protestant, qui a été célébré à la chapelle du palais.

—

Athènes, lundi, 28 octobre.

Le dîner de gala a réuni 300 convives, parmi lesquels tous les personnages de la suite, les officiers des escadres, le corps diplomatique, etc.

Le prince royal Constantin présidait, ayant à sa gauche la reine Olga, l'empereur d'Allemagne, la princesse de Galles, et à sa droite la princesse Sophie, le roi de Danemark, l'impératrice Frédéric; en face, le Roi, ayant à sa droite l'impératrice d'Allemagne, le prince de Galles, et à sa gauche la reine Louise de Danemark et le Czarewitch.

Le Roi a porté un toast le premier en français.

« Je bois, a-t-il dit, à la santé du prince-héritier et de la princesse Sophie de Grèce, les nouveaux mariés. Je porte un toast à mon hôte auguste, S. M. l'empereur d'Allemagne et à S. M. l'impératrice d'Allemagne. »

L'empereur Guillaume a répondu en allemand :

« Je porte un toast aux nouveaux mariés, au roi de Grèce, à la Reine, au peuple et à la capitale du royaume hellénique qui m'a fait un accueil si chaleureux. Je suis heureux que la princesse Sophie, ma sœur, soit appelée à habiter la Grèce et je suis convaincu qu'elle trouvera près de l'auguste famille royale de Grèce de seconds parents et qu'elle sera accueillie avec amour par le peuple grec ».

L'Empereur a terminé par le cri trois fois répété de : Vive le Roi !

Les convives ont poussé des hourrahs.

Le Roi a porté un dernier toast à S. M. l'impératrice Frédéric, l'auguste mère de la princesse Sophie.

La grand'croix de l'ordre du Sauveur a été décernée au prince Henri de Prusse, au comte Herbert de Bismarck et au duc de Mecklembourg.

MM. Tricoupis et Dragoumis ont reçu l'Aigle Rouge.

—

Athènes, lundi, 28 octobre.

En dépit d'un vent furieux, la ville a été brillamment illuminée le soir.

Des concerts ont eu lieu sur les places publiques.

L'embrasement de l'Acropole a été un spectacle magnifique, rehaussé encore par les projections électriques des navires mouillés au Pirée.

—

Constantinople, lundi, 28 octobre.

Le maréchal Ali Nizami pacha, Aarifi pacha, Munier pacha, ministre de l'instruction publique, et les généraux Achmed, Von der Goltz et Streker pacha ont reçu l'ordre de se rendre, le 30, à Tenedo, à l'entrée des Dardanelles, pour y saluer l'empereur d'Allemagne au nom du Sultan.

La colonie allemande a nolisé trois bâtiments pour se porter jusqu'au Cap Stefano au devant de Guillaume II.

—

Athènes, lundi, 28 octobre.

La cérémonie du mariage a eu lieu par un temps magnifique.

Le cortège est parti du palais à onze heures. Toutes les cloches sonnaient. L'artillerie tirait des salves prolongées.

L'église, sur le modèle de Sainte-Sophie, était remplie par le corps diplomatique et les femmes des ambassadeurs.

Les ministres, les hauts dignitaires de la Cour, les dames d'honneur de la reine Olga portaient le costume national grec.

Les évêques et le métropolite, revêtus de leurs ornements sacerdotaux, mitre en tête et précédés des saintes images, étaient venus au devant du cortège sous le porche de l'église.

Le roi de Grèce conduisait l'impératrice Frédéric; l'empereur Guillaume, portant l'uniforme de cuirassier blanc, la reine Olga; le roi Christian de Danemark, l'impératrice Guillaume; le prince de Galles, la reine Louise; la Czarewitch, la jeune princesse de Galles.

Les princes ont pris place à droite de l'autel; leurs suites à gauche.

Le moment le plus solennel a été celui où, pour la bénédiction, le Czarewitch, les princes Georges et Nicolas de Grèce d'un côté, et d'autre part le prince Henri de Prusse et les deux fils du prince de Galles sont venus tenir la couronne royale, les premiers au-dessus de la tête du duc de Sparte, les seconds au-dessus de la tête de la jeune mariée.

Lorsque la cérémonie, qui avait duré une heure, fut terminée, le Roi embrassa son fils et la nouvelle duchesse de Sparte, très émue.

L'empereur Guillaume, après avoir baisé la main de la Reine, embrassa ensuite sa sœur et le nouveau marié.

—

LA QUESTION CRÉTOISE.

(De notre correspondant.)

Athènes, dimanche, 27 octobre.

Les récits publiés par les journaux relativement aux excès commis en Crète sont exacts, quoi qu'en ait dit lord Salisbury.

—

LES FUNÉRAILLES DE DOM LUIS.

Lisbonne, dimanche, 27 octobre.

Le cortège funèbre est parti de Belem à 9 h. 1/2, et est arrivé à Saint-Vincent à 4 h. du soir.

En outre de la suite officielle, plusieurs corporations civiles et industrielles et des délégations des écoles accompagnaient à pied le corbillard qui était couvert de couronnes. Une voiture suivait, également remplie de couronnes, car il avait été impossible de les placer toutes sur le corbillard.

Le général Von Versen, nommé ambassadeur extraordinaire d'Allemagne, avait pris place dans le cortège auprès des chambellans.

M. Billot, ambassadeur extraordinaire de France, Turkan Bey, ambassadeur de Turquie, et le général Voisin étaient dans une autre voiture royale précédant immédiatement celle dans laquelle se trouvaient le prince Hohenzollern et le duc d'Oporto et celle conduisant le duc d'Aoste et le duc de Montpensier.

Le nonce s'était rendu à Saint-Vincent avec le corps diplomatique et la Cour. Après l'absoute donnée par le patriarche, le corps a été déposé au Panthéon.

Les élèves de l'Université de Coïmbre et des écoles supérieures sont allés déposer des couronnes à l'église de Belem.

Une salve de 101 coups de canon a annoncé la fin de la cérémonie.

—

A SAMOA.

San-Francisco, dimanche, 27 octobre.

Des avis d'Apia, en date du 9 courant, confirment l'élection de Mataafa comme roi des îles Samoa, mais à titre provisoire. D'autre part, les partisans de Tamasese n'acceptent pas cette nomination, et ils ont attaqué les partisans de Mataafa. Une centaine d'hommes ont été envoyés d'Apia pour châtier les agresseurs.

—

INCENDIE A GLASCOW.

Londres, dimanche, 27 octobre.

Le marché aux peaux et aux laines de Glascow a été détruit hier par un incendie.

Les dommages sont évalués à plus de fr. 700,000.

—

UNE FAMINE EN CHINE.

Londres, lundi, 28 octobre.

On mande de Shanghaï au *Standard* que les pluies ont détruit les récoltes dans la vallée du Yang-tse-Kiang et qu'une famine y est imminente. Le prix du riz aurait déjà triplé.

LA CONFÉRENCE ANTIESCLAVAGISTE
de Bruxelles.

Le personnel du Congrès antiesclavagiste comprendra décidément plus d'une illustration, en dehors des membres du corps diplomatique. Nous avons déjà cité sir John Kirk, pour l'Angleterre; M. Ballay, pour la France; M. Martens, pour la Russie.

Le Portugal, qui a de si grands intérêts en Afrique, sera représenté, nous écrit notre correspondant de Lisbonne, par son sympathique ministre à Bruxelles, M. Henrique Macedo, et par trois autres délégués, MM. Augusto de Castilho, ancien gouverneur d'une des colonies portugaises de l'Afrique, Barbosa Reis, consul de Portugal à Newcastle (Angleterre), et Hermenegilde Capello, le célèbre voyageur dont la traversée de l'Afrique effectuée il y a trois ou quatre ans en compagnie de son compatriote M. Ivens, eut un retentissement si considérable. M. Capello, qui est de la race des Livingstone et des Stanley, est assuré d'être écouté au Congrès avec un intérêt de curiosité et de sympathie tout particulier.

Notre correspondant du Danemark nous écrit que ce pays sera représenté au Congrès par M. de Brockdorf, son consul-général à Anvers, qui a beaucoup fait pour les relations commerciales du Danemark et de la Belgique.

Quant au gouvernement néerlandais, depuis qu'il a perdu ses possessions de la côte de Guinée, il n'a d'autre intérêt à défendre en Afrique que celui des deux grandes Sociétés commerciales de Rotterdam établies au Congo : la « Nieuwe afrikaansche Handels-vereeniging » et la « Oost afrikaansche Handels-vereeniging ». Aussi est-il possible qu'il se fasse exclusivement représenter au Congrès par son ministre régulier à Bruxelles, M. le baron Gericke-van-Herwynen, dont on connaît, du reste, la compétence dans toutes les questions internationales. Néanmoins, comme le gouvernement du roi Guillaume prend, malgré tout, un grand intérêt à la question de la traite (l'esclavage se pratique encore dans certains pays voisins des Indes néerlandaises), il est encore possible qu'il adjoigne un délégué spécial à M. le baron Gericke. La chose n'est pas encore décidée.

LES LIBÉRAUX ET LA RÉFORME ÉLECTORALE

A ajouter à toutes les protestations suscitées par le projet de loi anticapacitaire celles de : l'Association centrale de l'arrondissement de Nivelles, constatant que le projet « rafleraît » dans l'arrondissement 2,132 capacitaires de droit; le conseil communal de Jodoigne, indépendamment de l'Association libérale de ce canton, qui doit se réunir dimanche prochain pour le même objet; la Société générale des officiers retraités de Bruxelles, qui se compose, comme celle d'Anvers, d'hommes de tous les partis; l'Association libérale de Mons, qui a émis en outre le vœu de voir reviser l'article 47 de la Constitution dans le sens de l'attribution du droit de suffrage à tous les degrés aux citoyens sachant lire et écrire; enfin l'Association libérale de Courtrai, dont le comité vient d'envoyer aux Chambres une protestation vigoureusement motivée.

La Ville

Le baron de Sendal, chargé d'affaires de la légation de Portugal, a fait dire à la mémoire du Roi de Portugal samedi dernier, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Joseph, une messe à laquelle peu de personnes avaient été invitées.

Le baron et la baronne de Sendal assistaient à ce service, accompagnés de tout le personnel du consulat, ainsi que lord Vivian, ministre d'Angleterre, le baron Gericke de Herwynen, ministre des Pays-Bas, et quelques représentants du corps diplomatique.

—

Nous avons fait prendre, lundi dans la journée, des nouvelles de la santé de M. Pirmez. L'honorable ministre d'Etat avait passé une excellente nuit, et son état était très satisfaisant.

—

C'était un petit événement que la réouverture des locaux de la Grande-Harmonie. Ils ont, nous l'avons déjà dit, fait peau neuve pendant les mois d'été; deux larges escaliers conduisent maintenant à la salle remise à neuf et charmante dans sa tonalité claire; le parquet en a été renouvelé et les lustres, dorés à nouveau, étincellent; le vestibule repeint, requinqué, a grand air avec son entrée élargie; et la réforme principale est celle du vestiaire, devant lequel se livrèrent autrefois des pugilats homériques, étrangement en désaccord avec la grande harmonie qui doit régner en ces lieux.

Le vestiaire est aujourd'hui défendu par un comptoir long de plus de dix mètres, ce qui, espérons-le, supprimera pour jamais les cohues autrefois légendaires au moment de reprendre les pardessus et les parapluies.

La Grande-Harmonie, dont l'esprit de charité est depuis longtemps connu, a donné, pour la réouverture de son *home*, une fête au profit des pauvres de Bruxelles.

La musique des grenadiers, dirigée par M. Bender, s'était chargée de la première partie du programme. Elle a joué dans la perfection les ouvertures du *Pardon de Ploërmel* et d'*Obéron*, la *Rapsodie hongroise* de Liszt, la *Fantaisie espagnole* de M. Gevaert, des fragments de la *Sonate pathétique* de Beethoven, et une machinette *Le défilé de la garde* dont l'effet de *crescendo* et de *decrescendo* a déjà servi dans la *Patrouille turque* de M. Michaëlis.

Les Artisans Réunis, sous la conduite de M. Goossens, ont chanté irréprochablement le *Tyrol* de M. Ambroise Thomas et ce qui a quelque peu desservi cette tyrolienne, le merveilleux chœur des Pèlerins du *Tannhäuser*.

—

L'express international, quittant Liége à 11 h. 50 pour arriver à Bruxelles (Nord) à 1 h. 50, a subi, lundi, un retard de cinquante minutes. Près de la gare de Fexhe-le-Haut-Clocher, il a rencontré une locomotive qui faisait des manœuvres; un choc s'est produit et il a fallu dégager la voie. Il n'y a d'ailleurs aucun accident de personne.

5

STRASS ET DIAMANTS

PREMIÈRE PARTIE.

V

Le monde a bien marché depuis Adam. Ce fut par une dépêche télégraphique, et non par une pomme, que Vitrac s'ingurgita la première dose de tentation quelques jours après.

« Mon cher marquis, disait la dépêche, je suis heureuse de vous annoncer que vous quittez le navrant bureau de la Bourse pour un plus gai, au ministère même. Avec cela, mille francs d'augmentation. Vous voyez qu'il est toujours bon d'avoir

» UNE AMIE. »

Cette influente protectrice oubliait d'ajouter qu'il est bon d'avoir des amis, et qu'elle en avait de sérieux, sans compter les autres. Mais il entrait dans son plan que Vitrac ne les apercevrait jamais, à l'exception d'un seul. D'ailleurs, même entre eux, ils ne se connaissaient guère. Dans les prisons bien établies, quelques centaines de bons chrétiens entendent le sermon, chaque dimanche, sans qu'aucun d'eux aperçoive le bout du nez de son voisin. Tel était — qu'on excuse la comparaison — le système adopté par la prudente Rose dans le régime de son intimité.

Vitrac ne pouvait guère ne pas demander qu'on lui permît d'aller faire son action de grâces. On le lui permit gracieusement. Tandis qu'il volait d'une aile reconnaissante au rendez-vous indiqué — toujours à six heures du soir — il savourait la joie de son avancement inespéré, fabuleux, tout en se creusant la tête pour savoir de quelle façon, par quelle influence, la blonde Egérie avait pu l'obtenir. Mais, sur ce point, sa curiosité ne devait pas être satisfaite.

— Que vous importe? dit Egérie. Etes-vous content? Commencez-vous à croire que je suis bonne à quelque chose? Voilà l'essentiel. Ah! cher marquis, ne faites pas comme les enfants qui veulent découdre l'estomac de la poupée.

Le jeune homme consentit à ne rien découdre et, par la même occasion, à dîner chez Rose. Il était habillé de neuf, et le maître d'hôtel, en lui ouvrant la porte, l'avait appelé monsieur le marquis. Cependant Vitrac eut un vague soupçon que ce mercenaire le traitait avec moins de respect que dans leur première entrevue. Ce fut toute la différence. Rose portait la même robe austère; la perfection de la cuisine, la distinction des vins n'avaient pas diminué; les fauteuils, les tapis étaient aussi doux et semblèrent accueillir le visiteur comme une vieille connaissance. Déjà la maîtresse de maison, plus fraternelle que jamais, s'oubliait à donner quelques conseils discrets. On voyait qu'elle était décidée à faire de Vitrac un homme du monde accompli. Elle lui disait :

— Ne vous montrez donc pas si modeste; on vous croirait timide. Ne vous fâchez pas si je vous avertis d'être moins « vieux jeu ». Que diable! vous êtes le marquis de Vitrac et non pas un clerc d'avoué!

Le marquis ne se fâchait point qu'on lui dît son fait et qu'on discutât son nœud de cravate. Il sentait d'instinct que ces observations étaient vraies et faites pour son bien. La soirée n'était pas finie qu'il se tenait tout aussi mal qu'un autre dans son fauteuil, les mains dans ses poches, les genoux à la hauteur des yeux, la tête en arrière, le cigare aussi droit en l'air et aussi fumant qu'une cheminée de paquebot. Quant à Mme Lepiez, peut-être que Satan n'y perdait rien, mais, si elle avait eu son chapeau, vous l'auriez prise pour une dame patronnesse, faisant la quête, un peu tard, chez un jeune millionnaire bien installé.

Vitrac, cette fois, fut congédié quelques minutes plus tôt, mais il n'insista point pour prolonger. Si bien conservée, si soignée dans sa mise que fût Rose, il oubliait de plus en plus qu'elle avait été fort près de lui faire perdre la tête dans son bureau. Mais alors, dans ces quatre murs misérables et nus, l'élégance de la belle inconnue paraissait deux fois plus capiteuse. En outre, ce jour là, elle n'avait point cherché à cacher ses griffes et à faire patte de velours, comme à cette heure. Entre deux poignées de main elle dit au marquis :

— Comme c'est ennuyeux que vous n'ayez pas deux fois et demi votre âge! Nous recommencerions souvent la partie fine de ce soir. Et encore, j'ai peur que vous ne vous ennuyiez à mourir.

Vitrac fit une réponse polie mais très calme. Il paraissait à cent lieues de madrigaliser, mais Rose voulait qu'il en fût ainsi, provisoirement. Le chasseur manœuvre différemment selon qu'il poursuit le gibier pour le mettre à la broche ou pour le mettre en cage.

Le lendemain, Vitrac dit adieu à son fauteuil râpé, à son chapiteau de colonne et au facétieux Larceveau. Deux jours après, il était installé aux « Finances », dans un local qui pouvait passer pour luxueux à côté de celui qu'il quittait. Moins de travail, plus d'argent, des camarades plus lancés, tel était le programme de sa nouvelle vie. Sa connaissance du monde et des belles manières s'accrut rapidement. Il eut un habit noir qu'il comptait mettre pour son prochain dîner en ville, comme faisaient ces messieurs. L'occasion ne se fit pas attendre fort longtemps. L'habit, comme de juste, fut étrenné rue de la Faisanderie.

Ce soir-là il y eut du nouveau. D'abord Vitrac reçut une invitation dans les formes; ensuite il fut présenté à Flamel.

Prévenu d'avance et habilement préparé, l'ex-notaire fut irréprochable de correction envers « monsieur le marquis », lui faisant les honneurs juste autant que la chose était permise à un ami plus ancien de la maîtresse de maison. Les deux hommes partirent ensemble; ensemble ils remontèrent l'avenue du Bois. En arrivant à l'Arc de triomphe, le plus vieux connaissait le plus jeune comme sa poche.

D'autre part, il avait suivi de près les moindres regards de Rose, et le compère s'y connaissait. Le lendemain, dans le tête-à tête, Flamel dit à son amie :

— Ça, pourriez-vous bien m'expliquer ce que vous comptez faire de votre marquis?

Rien ne donne de l'assurance à une femme — peut être à un homme aussi — comme d'avoir la conscience nette et quarante mille livres de rente bien établies. La dame le prit de haut avec Flamel; on en vint aux insinuations aigres-douces, puis aux personnalités désagréables, puis aux gros mots. Les plus gros, il m'est pénible de l'avouer, ne vinrent pas de l'ancien notaire.

— Entendons-nous bien, dit Rose pour conclure. Je vais où je veux et je reçois qui bon me semble. Je n'ai pas les profits du mariage; pas si bête que d'en accepter les ennuis! Que pensez-vous? Que je veux faire de ce brave garçon mon amant? Avons-nous l'air, lui et moi, de songer à la baliverne? Si nous y songions, croyez-vous que je choisirais le jour où vous dînez chez moi pour l'inviter? Je vous préviens que je l'inviterai encore, et vous avec lui. Et vous viendrez. Et vous serez charmant pour lui, comme hier soir, du reste. Et vous ne m'ennuierez pas. Et, si vous trouvez la vie trop dure, vous n'êtes pas forcé de revenir ici, mon cher.

Cet argument féminin, le plus fort de tous, manque rarement son effet, surtout quand il s'adresse à un sexagénaire. Flamel baissa pavillon et promit de dîner avec Vitrac tant qu'on voudrait, pourvu qu'on lui accordât quelquefois de dîner seul. Mais certains mots qui venaient de lui entrer par une oreille n'étaient pas sortis par l'autre.

Beaucoup de gens vous diront que « le père Flamel » avait été le notaire le plus fin de Paris, même quand il s'agissait des affaires des autres. On peut juger de ce que devinrent son flair, sa pénétration et sa perspicacité quand il vit tout un côté confortable de sa vie menacé dans son existence. Au bout d'un mois, il connaissait Vitrac aussi bien qu'il connaissait Rose, et même beaucoup mieux, car, ici, l'on jouait cartes sur table.

— Voilà, se disait-il, un jeune homme pétri de loyaux instincts, dont une salutaire influence ferait un Vitrac tout aussi bien qu'un autre. Malheureusement il s'est élevé tout seul et, déjà, il est déformé par la lutte pour la vie, ou plutôt par la lutte pour le pain, qui use encore plus vite. Il est faible, comme sont les oiseaux tombés du nid, même d'un nid d'aigle. Quant à l'autre, je devine son affaire. Elle veut être marquise de Vitrac. Pauvre garçon! Comment ne serait-il pas mis dedans par les airs détachés de tout qu'on lui fait voir? Moi-même, quand il est là, je me surprends à traiter comme un père cette coquine de Rose.

Peut-être que Flamel aurait tiré Vitrac des griffes de Mme Lepiez par pure philanthropie, mais un motif plus puissant l'animait. Cicéron n'a jamais mieux parlé que le jour où il plaida *pro domo suâ*. En défendant l'honneur des Vitrac, Flamel plaidait pour sa maison, ou du moins pour une de ses maisons : pour la petite.

Le difficile était de sauver l'honneur sans démolir la maison, ou du moins sans s'en fermer la porte. Au premier nuage dans son firmament matrimonial, Rose ne serait pas longue à deviner d'où soufflait le vent de la pluie et, alors, très humble servante à Flamel!

Cependant la toile de cette habile araignée faisait chaque jour des progrès, et le plus fort c'est que l'infortuné tabellion jouait au mieux, malgré lui, son rôle dans la comédie. Vitrac, du premier jour, l'avait jugé pour ce qu'il était, c'est-à-dire un honnête homme, dont l'amitié recommandait quiconque avait su l'obtenir. Et Dieu sait si Rose s'en parait! A chaque instant, elle le citait en témoignage :

— Vous qui connaissez ma vie... Vous qui savez quelle peine j'ai eue à rester ce que je suis... Vous qui pouvez dire si je suis une femme intéressée...

Le pauvre homme n'osait pas protester, mais il s'arrachait les cheveux, en dedans, faute de pouvoir faire mieux. Il lui semblait qu'il méritait le bagne, comme si, jadis, assistant à la vente d'une maison, il n'avait pas déclaré les hypothèques. Il avait envie de crier à Vitrac :

— Imbécile! que viens-tu faire ici? Mange donc tes dîners à vingt-neuf sous, bois ta piquette, souffle dans tes doigts sous le zinc de ta mansarde. Qu'as-tu besoin de ce luxe? Chéris ta pauvreté; respecte ton nom qu'on veut te prendre, et mes habitudes que je ne veux pas perdre!

A d'autres moments, Flamel s'indignait :

— Mais enfin, ce gaillard-là doit avoir des parents, ne serait-ce qu'un cousin éloigné, pour lui ouvrir les yeux. Il prétend que non, mais ce n'est pas possible. Si, au lieu de son marquisat et de ses vingt-cinq ans, il avait

Reproduction interdite. — Tous droits réservés.
— Voir *l'Indépendance belge* du 25

A l'Académie.

La classe des Beaux-Arts de l'Académie a tenu dimanche sa séance publique annuelle dont le programme comprenait, suivant l'usage : le discours du directeur, la proclamation des concours ouverts, tant par l'Académie elle-même, que par le Roi et par le gouvernement dans le domaine des arts.

La séance a été honorée de la présence de S. M. le Roi.

C'est M. Gevaert, directeur de la classe des Beaux-Arts et président de l'Académie cette année, qui a prononcé le discours d'ouverture, discours dont le sujet, choisi naturellement dans la sphère des études habituelles du savant artiste, d'un vif intérêt par lui-même, a fourni à l'éminent académicien une nouvelle occasion de déployer sa grande érudition.

Les origines du chant liturgique de l'Eglise latine, tel est le titre de l'attachante lecture de M. Gevaert qui a entrepris de prouver que l'attribution à saint Grégoire, dit le Grand, de la compilation des chants de l'Eglise latine (Antiphonaire) est erronée. S'appuyant sur des documents nouveaux qu'il analyse et résume avec une grande sagacité, le savant historien démontre le caractère légendaire des pages où Jean le Diacre, le biographe de l'illustre pontife, raconte que saint Grégoire organisa le chant de l'Eglise latine et fonda la fameuse *Schola cantorum*, récit qui, depuis deux mille ans, obtient une créance générale.

Il résulte des recherches de l'éminent directeur du Conservatoire que la compilation de l'Antiphonaire a été antidatée de plus d'un siècle et que, si l'épithète *Grégorien* a quelque raison d'être, elle désigne un des papes helléniques, probablement Grégoire III, mort en 741. L'analyse critique que M. Gevaert a faite des mélodies liturgiques, sa profonde connaissance de la littérature du moyen âge, lui ont permis de déterminer avec exactitude le terme final de la période productive proprement dite de l'art liturgique, date que personne avant lui n'avait fixée. Cette période embrasse un intervalle de 275 années, de 425 à 700. On peut dire que le sujet traité par M. Gevaert dans ce remarquable discours dépasse le cercle de l'érudition musicale, et qu'il forme, dans son ensemble, un important chapitre de l'histoire intellectuelle de l'Occident. Nous avons dû nous borner, dans cette rapide analyse, à indiquer les principaux points abordés par l'orateur dans le développement de son vaste sujet, passer forcément sous silence une foule de détails par lesquels a été captivée l'attention de l'auditoire dont l'impression s'est traduite à la fin en longs applaudissements.

Prenant ensuite la parole, M. le général Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie, a proclamé les résultats des concours, résultats que nous avons fait connaître antérieurement et sur lesquels il est inutile de revenir. Aussitôt après cette proclamation officielle, on a fait sur l'estrade les préparatifs du remplacement du bureau académique par les chanteurs et par les instrumentistes qui allaient exécuter la cantate du lauréat du grand concours de composition musicale. Ce lauréat est, on le sait, M. Gilson, de Bruxelles, qui est monté au pupitre et a dirigé lui-même son œuvre.

Le sujet de la cantate est : *Moïse au Sinaï*; l'auteur du poème couronné est M. Jules Sauvenière, de Liége. Les participants à la scène biblique sont : Moïse, un récitant, Marie, sœur de Moïse, une Voix du Ciel, le Peuple hébreux, des Voix célestes et des Voix infernales. Ajoutons, en dehors du programme, l'orchestre qui remplit le rôle principal dans cette œuvre conçue au point de vue d'une large application des principes sur lesquels repose l'art moderne. Le compositeur s'est attaché à profiter des ressources que lui offraient, pour la richesse et pour la variété des colorations instrumentales, les différents épisodes du p[illegible] offert à ses inspirations : La fuite du peuple hébreux de l'Egypte, son arrivée au pied du Sinaï, l'invocation de Moïse, le chant de Marie, sœur de Moïse, pour rassurer les femmes craintives et présager des jours heureux, Moïse sur la montagne entendant la voix de Dieu qui lui parle au milieu des éclairs et des éclats de la foudre, le peuple appelant Moïse qui tarde à reparaître, les Voix infernales qui viennent entraîner le peuple hébreux au culte de Baal, l'orgie qui répond aux provocations de l'esprit du mal, enfin le retour des égarés au culte du vrai Dieu. Voilà les situations que le compositeur a eu à rendre. M. Gilson n'a point traité son sujet en dessinateur, c'est-à-dire en mélodiste; il l'a traité en coloriste. Il a usé de toutes les ressources que lui offrait l'art de son temps dans la triple sphère de l'harmonie, du rythme et de l'instrumentation. Sa palette symphonique est d'une très grande richesse et son habileté à réaliser des problèmes de combinaisons techniques aboutissant à des effets voulus est fort remarquable. Ces effets ne sont pas toujours les mêmes; il a su les varier en les appliquant judicieusement au caractère de la situation; mais la richesse des colorations, l'éclat des sonorités forment son principal objectif, et cet objectif il l'a atteint, ainsi que l'ont prouvé les applaudissements qui ont accueilli son œuvre.

Les exécutants ont été, avec l'orchestre du Conservatoire, M. Isidore de Backer pour *Moïse*, M. Félix Smeester pour le *Récitant*, Mme Cornélis-Servais pour *Marie* et Mlle Henriette Servais pour une *Voix du Ciel*; les chœurs étaient chantés par les élèves du cours d'ensemble du Conservatoire et les membres de la Société de l'Orphéon.

Après la séance, M. Gilson a eu l'honneur d'être présenté par M. Gevaert à Sa Majesté le Roi qui l'a complimenté sur son œuvre.

XX.

A l'Alhambra.

DIX JOURS AUX PYRÉNÉES

Une pièce, qualifiée par ses auteurs de voyage-circulaire en cinq actes et dix tableaux, n'a aucune prétention à être d'un art dramatique, même folâtre. Il suffit que le voyage et les dix tableaux aient quelque variété de spectacle, des scènes de vaudeville, faciles à suivre, même en voyage, une musique qui marque le pas aux touristes, des décors qui aient un intérêt excursionniste, s'ils n'ont pas une valeur pittoresque. Vous aurez ces qualités circulaires dans *Dix jours aux Pyrénées*, l'ouvrage de M. Paul Ferrier, pour les paroles, et de M. Louis Varney, pour la musique, qui inaugure la nouvelle campagne de l'Alhambra. Cette pièce à étapes, où les haltes sont agrémentées d'ariettes, de danses, et d'une figuration nomade, est d'un mouvement animé. Et elle a une fantaisie facile, qui fait, en dix jours, beaucoup de chemin, tout en se tenant aux chemins battus.

Un tour des Pyrénées en dix jours, c'est d'une ambition bien moindre qu'un tour du monde en quatre-vingts jours. Et M. Paul Ferrier avait le droit de ne pas chercher une aventure compliquée, ni à surprises, pour ses personnages ambulants. L'aventure, c'est que la jolie Mme Chaudillac, — qui fait dix jours de Pyrénées avec son mari, pharmacien tumultueux, avec l'ami de son mari, Perdrigeot, qui [illegible]rait pas fâché de trouver dans ces dix jours le moment psychologique, avec quelques voyageurs indistincts, — s'est résolue à quitter la partie, et à faire, avec l'entreprenant Perdrigeot, une plus périlleuse expédition. Elle écrit sa petite lettre d'adieux au pharmacien, et en route pour Cythère. Mais elle est froide, Mme Chaudillac; ah! quelle est froide! comme disait l'autre, de la Pauline de *Polyeucte*. Ça peut se manquer, les trains pour Cythère, quand on y va, d'un pas si hésitant. Mme Chaudillac manque le sien, en compagnie de Perdrigeot, qui ne semblait pas plus pressé. C'est au retour, que leur allure est vive et leur soulagement joyeux. Qu'allaient-ils faire dans cette galère, au lieu de rester dans le bon et régulier train de plaisir des Dix jours aux Pyrénées! Ils y rentrent. Mais la lettre d'adieux de Mme Chaudillac à son légitime, un violent M. Fleurant à qui on ne ferait pas avaler ses pilules, cette lettre qui dit tout, alors qu'il n'y a rien, comment reprendre possession de cette lettre d'adieux et d'aveu?

Voilà la recherche qui se poursuit, dans les différents tableaux de *Dix jours aux Pyrénées*. On nous assure d'abord que la lettre est dans la botte de Chaudillac; ce qui amène à chaque instant cette situation et cette indécision dramatiques : se déchaussera-t-il, ne se déchaussera-t-il pas? Finalement, la lettre est brûlée, sans que Chaudillac l'ait lue, comme il arrive aux *Pattes de Mouche* de Sardou, prétexte aussi à tant de courses et d'émotions. Mais vous savez que Sardou a imaginé un autre voyage, pour ses pattes de mouche, que celui de dix jours aux Pyrénées. Ces pattes de mouche ci ont chaussé des souliers d'excursionniste, où elles flottent, dépourvues forcément de leur agilité et de leur nervosité. — Mais M. Ferrier n'a pas prétendu être agile et nerveux. Il a simplement fait passer devant nos yeux dix vignettes agréables, épreuves après la lettre.

La musiq[illegible] Varney est d'une mélodie courante et [illegible]thme facile. La valse des chats est déjà populaire, et quelques autres motifs sont de tour élégant ou sautillant. M. Varney est musicien adroit et parodiste spirituel dans les couplets et ensembles de *Dix jours aux Pyrénées*. Et il est capable de mérites plus solides, que ceux qui suffisaient à une musique de circulation.

Les décors, costumes, et l'exécution de *Dix jours aux Pyrénées* forment un spectacle varié. Le tableau de la *Plazza de Toros*, avec danses espagnoles, est fort brillant, et il a de la couleur locale avec fantaisie assez gaie. C'est Mlle Decroza qui joue, chante et danse le rôle de la jolie Mme Chaudillac. Mlle Decroza a mine avenante et fringantes façons à tout ce qu'elle fait. Les couplets ne lui vont pas mal, et le maillot lui va très bien. Elle dit aimablement, elle chante discrètement, et quelques-uns de ses costumes ont d'heureuses indiscrétions. Elle a toute la bonne grâce de ce rôle de train de plaisir.

M. Guffroy, qu'on a vu à l'ancien Alcazar, joue le pharmacien Chaudillac avec un zèle bouleur, qui n'est pas sans effets. M. De Beer, en domestique philosophe, a du comique et du naturel. — *Dix jours aux Pyrénées* est une pièce d'attente, tranquillement agréable, avant l'expédition japonaise du *Mikado*, qu'on nous annonce à l'Alhambra,

G. F.

CARNET DU REPORTER

Un incendiaire. — Il y a quelque temps le nommé Josse, débardeur de son état, et sa femme louaient une chambre dans la maison qui porte le n° 36 de la rue du Houblon, à Bruxelles. De caractère violent, brutal à l'excès, Josse faisait une existence insupportable à celle qui partageait sa vie. Il la rouait de coups, si bien qu'un beau jour la pauvre femme, pendant que son bourreau était à l'ouvrage, fit enlever ses meubles et retourna chez ses parents, ne laissant au débardeur qu'un ressort et une paillasse. De plus, la locataire principale de Josse lui ferma la porte au nez, quand il rentra, sous prétexte qu'il lui devait trois mois de loyer.

Le débardeur ne dit rien, mais, samedi soir, profitant de ce que la porte de la rue était restée entr'ouverte, il rentra dans la maison, monta à son ancienne chambre et, voyant qu'on l'avait fermée à clef, il enfonça la porte d'un coup d'épaule et alla se jeter sur sa paillasse. Le lendemain, vers une heure de l'après-midi, les locataires de l'immeuble constatèrent qu'une épaisse fumée sortait par les interstices de la porte de la chambre de Josse. Ils entrèrent et surprirent le débardeur, à genoux, en train de mettre le feu à sa paillasse. Se voyant découvert, il se leva vivement, bouscula ceux qui s'opposaient à son passage et s'élança dans la rue.

Le commencement d'incendie qu'il avait provoqué fut éteint au moyen de quelques seaux d'eau. Josse a été arrêté lundi matin par les soins de M. l'officier de police Adriaenssens et mis à la disposition du procureur du Roi.

Ecrasés. — Un grave accident s'est produit, dimanche soir, rue Brogniez. Une coureuse attelée d'un cheval descendait le boulevard d'Anderlecht, quand tout à coup la bête, effrayée par un coup de sifflet, s'élance en un galop furieux vers Cureghem. Au milieu de la rue un petit enfant marchait sur la voie du tram. Sa mère, voyant arriver la voiture, s'élança à son secours, mais trop tard. Tous deux roulèrent sous les sabots du cheval. L'enfant a une forte blessure à la tête, la mère est gravement contusionnée. Ils ont été reconduits tous deux à leur domicile, chaussée de Mons. Le cheval a été arrêté un peu plus loin par un passant.

La Province.

La grève.

Des craintes assez sérieuses avaient été manifestées, la semaine passée, sur les intentions de la population ouvrière du bassin de Charleroi et du Borinage. Les grèves partielles qui avaient été signalées, ces derniers temps, dans ces deux centres houillers et qui avaient été suivies, à bref délai, d'une reprise de travail, devaient, assurait-on, se transformer à partir de lundi en une grève générale à tous les sièges d'extraction charbonnière; et le mouvement devait s'étendre aux bassins du Centre et de Liége.

Ces appréhensions étaient jusqu'à un certain point justifiées : par l'exemple des houilleurs en grève du Nord de la France, exemple toujours contagieux sur nos populations; par la reprise des affaires et la bonne tenue du marché charbonnier, qui semblait devoir justifier les réclamations des ouvriers; par les premières concessions faites par les patrons, soit spontanément, soit à la suite de ces réclamations; enfin par les placards, affiches et déclarations formelles des meetings. Les ouvriers disaient avoir remis leur ultimatum aux patrons; c'était à peu près partout l'unification du salaire ou l'augmentation proportionnelle et générale de 20 p. c. Les patrons saisis de cette demande devaient répondre avant lundi; sinon, mardi grève générale.

Ces craintes ne se sont pas réalisées.

Dans un meeting tenu dimanche à Quaregnon, il a été déclaré que les réponses des directeurs-gérants de charbonnages n'étant pas encore parvenues, il y avait lieu d'ajourner la grève à huit jours. Les ouvriers se rendront d'ici là en délégations auprès de leurs bourgmestres respectifs et tâcheront de les intéresser à leur cause en leur demandant de faire pour eux une démarche collective auprès du gouvernement, puis auprès du ministre des travaux publics, M. De Bruyn, pour solliciter l'organisation d'un conseil de conciliation et d'arbitrage composé par moitié d'ouvriers et de patrons.

Les nouvelles que nous avons reçues, lundi matin, à neuf heures, de tout le territoire menacé, au sujet de la descente des traits du jour qui a lieu entre cinq et six heures, confirment pleinement ces bonnes dispositions d'atermoiement et de pacification.

A Charleroi, la situation est généralement bonne. Les traits sont partout au complet. Au seul charbonnage qui se trouvait encore samedi en état de chômage relatif, au Mambourg, il ne manque qu'une douzaine d'ouvriers à chaque puits, si ce n'est au puits n° 12 qui chôme complètement par suite d'un léger accident survenu au ventilateur. Chômage obligatoire qui n'affecte, au surplus, qu'une cinquantaine d'ouvriers.

A La Louvière, Bascoup, Mariemont, Sars-Longchamps, Boussu, Ressaix, Bois-du-Luc, La Louvière et la Paix, Bracquegnies, enfin à tous les puits du Centre le travail est au complet.

Sont également au complet les traits du Levant du Flénu et des 24 actions; on nous signale quelques manquants au Rieu-du-Cœur, ce qui n'a rien d'extraordinaire un lundi. Quaregnon travaille aussi à peu près généralement.

En somme, la situation est on ne peut meilleure et le calme est complet dans les trois bassins.

Il nous revient encore que des ententes sont survenues sur divers points entre patrons et ouvriers, et si, dans le cours de la semaine, ces mesures d'apaisement se généralisent encore, il faut sérieusement espérer la fin d'un mouvement qui menaçait de compromettre, pour tous, une belle période de prospérité.

⁂

La Louvière, 28 octobre, 10 h. matin.

Dans le Centre, il règne le calme le plus complet. Les ouvriers attendront jusque mardi la réponse à la lettre adressée aux patrons avant de se prononcer.

Plusieurs charbonnages augmenteront les salaires à partir du 1er novembre, mais pas dans les proportions demandées.

Quant aux charbonnages à produits maigres il leur sera tout à fait impossible de modifier les salaires.

Si les menaces dont on est généralement prodigues devaient être prises au sérieux on pourrait affirmer que la grève éclatera le 2 novembre. Mais il est à remarquer que le Parti ouvrier n'est guère partisan de la grève actuellement, à moins de circonstances extraordinaires.

L'organisation des charbonniers en syndicats n'est encore qu'à l'état d'ébauche, et les chefs socialistes comprennent trop bien qu'il n'y a pas de solution pratique sans une entente entre les houilleurs des divers bassins.

On annonce pour le premier du mois prochain une hausse sur les prix des charbons demi-gras. Les charbons de coke sont de plus en plus demandés et les houillères qui possèdent cette qualité sont véritablement des mines d'or. Les ouvriers sont assez bien payés dans ces charbonnages et il serait difficile de les arracher au travail.

En somme, à moins de complications imprévues, la situation dans le Centre est bonne et on peut croire que le mois de novembre s'ouvrira sans grève.

⁂

Mons, 28 octobre, 10 h. matin.

L'éventualité prévue d'une grève générale ne paraît pas devoir se réaliser, au moins cette semaine. Les ouvriers ne montrent pas de dispositions hostiles.

En maintenant leur demande d'augmentation des salaires, ils expriment l'espoir d'y arriver par les voies de conciliation. Leurs délégués feront des démarches auprès des autorités.

On travaille au complet ce matin dans la plupart des charbonnages. Il y a toutefois chômage partiel dans certains charbonnages. En tout, on peut compter environ un millier d'ouvriers qui chôment.

Voici le dénombrement des grévistes. Au puits n° 25 des Produits, 400; au Charbonnage du Sud de Quaregnon, puits n° 2, 500; au Rieu-du-Cœur, 100; au puits Saint-Placide du Rieu-du-Cœur, 200.

LES LAURÉATS A L'EXPOSITION DE PARIS

L'eau minérale de Spontin qui obtenait il y a un mois la *Médaille d'argent* au concours international d'hygiène de Gand, a remporté la *Médaille d'or* à l'Exposition de Paris (alimentation).

Les médecins ne sauraient assez recommander l'usage journalier de **l'Eau de Spontin** aux personnes qui souffrent de l'estomac, soit qu'elles manquent d'appétit, soit que la digestion soit laborieuse.

LETTRES D'ATHÈNES

LE MARIAGE DU DUC DE SPARTE

(D'un de nos correspondants.)

Rois et reines, princes et princesses, enfants et petits-enfants de souverains affluent à Athènes pour assister au mariage de l'héritier présomptif du trône de Grèce avec la seconde fille de feu l'empereur Frédéric III d'Allemagne, sœur de l'Empereur actuel.

Depuis le jour où le roi et la reine de Danemark emmenèrent en Angleterre pour la donner au prince de Galles leur fille toujours belle, la princesse Alexandra, depuis que le poète Tennyson, faisant allusion au sang danois qui coule dans les veines de ses compatriotes, proclamait que tous les Anglais étaient Danois pour leur future Reine, aucun mariage royal n'avait impressionné les cours et les cœurs autant que celui de S. A. R. le duc de Sparte.

En Grèce même, l'enthousiasme est plus vif qu'il ne fut jamais en des circonstances analogues. Et cela pour plus d'une raison. D'abord, c'est le premier mariage princier qui se célèbre en ce pays. L'union du roi George avec la reine Olga fut célébrée en Russie, pays d'origine de la nièce de feu le czar Alexandre II. Le mariage de leur fille, la princesse Alexandra de Grèce, avec le grand-duc de Russie Paul-Alexandrovitch, a été célébré aussi à Saint-Pétersbourg, il y a de cela quelques mois. Le départ de leur jeune princesse fut pour les Athéniens l'occasion de bruyantes manifestations. Ils l'avaient vue naître et grandir. Elle leur souriait dans ses promenades. C'était en quelque sorte leur enfant. Une foule immense l'accompagna à la gare. « Revenez-nous, lui criait-on de tous les côtés. Ne nous quittez pas pour toujours. » Il s'agit aujourd'hui de faire accueil à une princesse que la nation doit adopter, et la ville tient à bien faire les choses. Les fêtes qui se préparent dans cette atmosphère embaumée, sous ce ciel bleu et chaud, exercent par anticipation leur influence sur tous les esprits.

D'autres raisons encore. La famille royale, en Grèce, jouit d'une grande popularité. La Reine est très sincèrement aimée du peuple. Elle a trouvé tout naturellement le chemin des cœurs par la voie si simple de la bonté. Elle est très charitable. Elle a son hôpital à elle, tout près de son palais, et elle ne manque jamais d'y aller pour soigner et consoler ses malades. Elle descend jusque dans les cuisines et, de ses propres mains, elle retourne les casseroles pour voir si elles sont bien propres. Sainte Thérèse en faisait autant dans son couvent de Carmélites. Pieuse sans ostentation, la Reine prend part à toutes les joies et à toutes les douleurs du peuple dont elle s'est constituée la mère. C'est plus qu'il n'en faut pour être adorée comme reine. Son fils, le héros du jour, est aimé aussi, aimé et estimé pour la noblesse de son caractère. C'est un jeune prince plus encore qu'un jeune homme, et on lui sait gré d'avoir eu assez tôt le sentiment de son rôle futur pour s'épargner les peccadilles que sa jeunesse eût excusées. Au physique il ressemble à sa mère comme la plupart de ses frères et sœurs.

Le Czarevitch avec sa suite en grand uniforme s'était embarqué à Brindisi sur le beau navire de guerre russe *Amiral Korniloff*. L'arrivée au Pirée a été un véritable événement. Salves d'artillerie, les navires de guerre mouillés dans le port pavoisés de drapeaux de toutes leurs couleurs, arc de triomphe, brillante réception officielle : toute la famille royale, la cour, les ministres, les autorités, les consuls, allant à la rencontre. Enfin un accueil presque triomphal.

Il paraît que les cadeaux apportés par le Czarevitch sont d'une grande magnificence : on parle d'un service à thé russe ancien en vermeil, sur lequel les noms des fiancés sont gravés en langue russe; puis de quatre superbes chevaux destinés au Roi.

⁂

L'aspect des rues d'Athènes est des plus pittoresques dans sa mise en scène décorative que fait valoir un soleil éclatant. Contre les façades en marbre d'une clarté presque crue les drapeaux multicolores font un tout autre effet que dans nos villes aux tons plus chauds et plus foncés du Nord. Le Roi lui-même s'est personnellement intéressé à la décoration des rues, ne craignant pas d'intervenir pour hâter les travaux. Il m'est arrivé d'assister à une curieuse scène. Je venais de traverser la rue du Stade, où l'on dressait l'arc de triomphe principal, près du ministère des finances. Une foule curieuse suivait de très près trois messieurs qui causaient amicalement ensemble. Le plus âgé avait l'air d'être un habitant de la ville. Ses deux jeunes compagnons examinaient avec lui le progrès des travaux de décoration. Ces messieurs s'arrêtent près de l'arc en construction, et le plus âgé s'avise d'adresser quelques paroles de remontrance à un ouvrier, pour lui faire presser la besogne. L'ouvrier, — un rustre, — répond en grec « Mêlez-vous de vos affaires! » ou quelque chose d'approchant. « Malheureux! lui cria quelqu'un, vous osez parler de la sorte au Roi! » L'ouvrier tout consterné s'excusait piteusement.

C'était bien le Roi, et les deux jeunes gens n'étaient autre que le duc de Sparte et le Czarevitch. Pour le prince héritier c'est la chose la plus naturelle du monde que de courir la ville à pied comme un simple bourgeois. Lui et son père s'en vont prendre leur bain au Pirée le matin de bonne heure, sautant dans le train avec les autres passagers pour rentrer en ville. Le Czarevitch, paraît-il, ne revient pas de l'étonnement que lui causent ces façons familières. Mais il ne semble par qu'elles lui déplaisent. Dans son pays, il ne sort qu'entouré d'une haie de gardes avec le cérémonial approprié à son rang. Ici il respire librement, et, en vrai jeune homme qu'il est, il jouit de sa liberté comme un étudiant en vacances.

Pour revenir aux décorations de la ville, la municipalité d'Athènes, qui pourtant n'est pas riche, fait de son mieux pour se montrer à la hauteur des circonstances. Les habitants espèrent même que bien des progrès improvisés seront le point de départ de maintes réformes nécessaires. Pendant toute la semaine des fêtes la ville sera éclairée à la lumière électrique, chose inouïe en Grèce, où jusqu'ici on n'a pas plus abusé de l'électricité que de l'eau. Les horloges électriques vont être attachées, comme à Bruxelles, aux coins des rues. Enfin, Athènes, qui est déjà très moderne, se modernisera davantage.

⁂

Il est de mode aujourd'hui de dire de tous les mariages princiers que ce sont des mariages d'amour, et parfois rien n'est moins vrai; mais dans l'espèce, si la politique n'est pas étrangère à l'événement, l'affection y a aussi sa part, une affection sincère et déjà éprouvée.

Le prince héritier a eu pour professeur un Allemand, M. Lüders, qui a suivi un système d'éducation à lui, tenant peu de compte du côté mondain, de l'étiquette, mais donnant à son élève des leçons vraiment scientifiques, comme s'il avait affaire à un jeune homme appelé à faire son chemin, plus tard, comme ingénieur ou professeur. C'est ainsi que pour achever ses études il lui fit suivre des cours à Leipzig. Là le jeune homme, qui est très rangé, a eu l'occasion de voir assez souvent sa cousine la princesse Sophie. La résidence de ses parents était pour lui maison ouverte. Et, comme dit Daudet dans un charmant monologue : « Mon oncle avait un verger; et moi j'avais une cousine. » On sait le reste. L'amour est venu tout naturellement.

⁂

Après le Czarevitch, ç'a été le tour du roi et de la reine de Danemark. Accueil aussi simple que celui de l'héritier présomptif du Czar avait été grandiose. Les deux souverains l'avaient voulu ainsi. Une réception familiale. Pour le prince et la princesse de Galles l'étiquette reprend le dessus. Et l'arrivée de l'empereur Guillaume II est l'apogée du solennel. Le jeune empereur d'Allemagne est reçu dans toute sa gloire. Cent personnes l'accompagnent, et, par parenthèse, on ne sait trop où les loger. Quant à l'Empereur, ses appartements sont naturellement au Palais royal.

⁂

Les deux envoyés spéciaux du roi des Belges, le prince de Rubempré, député de Bruxelles, et le comte Werner de Mérode, officier d'ordonnance du Roi (et non pas le comte John d'Oultremont, comme on l'avait d'abord annoncé) sont à Athènes depuis le 21 octobre. Le chancelier du consulat belge était allé à leur rencontre jusqu'à Patras.

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC III

Par Gustave FREYTAG.

BERLIN, 27 octobre.

La publication des mémoires de M. Gustave Freytag sur l'empereur Frédéric III a produit une très grande sensation dans toute l'Allemagne. Ce petit livre mérite aussi d'attirer l'attention de l'étranger, non seulement par le sujet qu'il traite, mais aussi par le nom de son auteur qui est un de nos plus brillants écrivains, un auteur qui depuis de longues années a prouvé magistralement qu'il savait, mieux que n'importe qui, déchiffrer l'âme des grands.

Dans ce petit livre, Freytag raconte des souvenirs personnels, ses relations avec l'Empereur défunt, sans y mettre aucune espèce de partialité, sans juger la haute personnalité du souverain trop tôt disparu.

Les partis qui sourdement étaient hostiles à l'empereur Frédéric parce qu'ils croyaient deviner en lui un esprit supportant difficilement le vieux principe monarchique, de même que ceux qui le portaient aux nues et qui l'adoraient parce qu'ils le considéraient comme le plus libéral des monarques, liront l'ouvrage avec un égal plaisir.

Il en résulte à toute évidence que c'est l'empereur Frédéric, ou plutôt le « Kronprinz », qui prit l'initiative du rétablissement de la dignité impériale en faveur des Hohenzollern. Il le fit non seulement dans l'intérêt de la nation, mais aussi parce qu'il ne voulait pas qu'un autre souverain, par le fait qu'il était revêtu du titre impérial, eût le pas sur la maison de Hohenzollern. C'est ce qui était arrivé au roi Guillaume lors de la visite simultanée du Czar et du roi de Prusse à l'Exposition universelle de 1867 à Paris. Le Czar eut la préséance sur le roi de Prusse. Le Kronprinz ne dissimula pas à Freytag le déplaisir qu'il avait ressenti à ce propos et il lui dit textuellement : « Un Hohenzollern ne doit pas subir cette humiliation, il ne peut plus la subir. »

Ces mots, comme le dit M. Freytag, révèlent toute la hauteur de caractère du souverain défunt. « Indélébile était en lui la traditionnelle idée des princes sur les questions d'étiquette et de rang; quand il était question de sa propre dignité, il était encore plus hautain que les princes, ses égaux. Lorsqu'il n'était pas attiré vers les gens par un charme particulier ou qu'il n'avait pas de propos délibéré l'intention de montrer de la condescendance, il avait au plus haut degré le sentiment de la hiérarchie sociale que la monarchie voudrait même imposer à ceux qui ne sont pas fonctionnaires de l'Etat. Si la destinée lui avait donné le temps de régner, il est très probable que ce trait de caractère se serait manifesté d'une façon plus ou moins étrange aux yeux de nos contemporains. »

Ce trait de caractère ne correspond-il pas exactement à ce qu'on a dit du projet de Frédéric III d'imposer un costume de Cour à toutes les personnes admises au palais?

En ce qui concerne la question impériale proprement dite, deux passages du livre de M. Freytag sont à citer. L'un d'eux est relatif au mécontentement exprimé par les souverains de l'Allemagne du Sud lorsque fut proclamé l'Empereur allemand. Le Kronprinz, mis au fait de ce mécontentement, aurait répondu « que l'on avait maintenant à sa disposition la force nécessaire pour faire taire toute opposition. »

Plus loin Freytag rapporte un propos tenu à Reims par le prince héritier. Celui-ci aurait dit que le prince de Bismarck avait promis de prendre en considération l'idée du rétablissement de l'Empire.

Freytag retrace en termes chaleureux le caractère ouvert, raisonnable et franc de l'auguste défunt, sa philanthropie, la joie que lui causait tout ce qui était grand et beau. Au fond de l'âme il était faible, cédait facilement à l'émo-

---

mon âge et le moindre mouchoir à bœufs en Normandie, les neveux et les nièces grouilleraient autour de lui. Comment faire pour les trouver là où ils se cachent?

Un jour, loin des oreilles de Rose bien entendu, le père Flamel essaya de faire entendre la bonne parole à ce malheureux abandonné.

— Monsieur le marquis, dit-il, savez-vous quel est le plus beau spectacle que la noblesse puisse donner à notre génération? C'est celui de la pauvreté vaillamment supportée. Aussi je vous admire sincèrement. On voit que vous êtes fier de la vôtre.

— On voit fort mal, répondit Vitrac sans se laisser gagner par ce beau mouvement. De vous à moi, je ne suis pas plus fier d'être pauvre que vous ne me semblez honteux d'être riche. D'ailleurs je me demande pourquoi...

— Ah! quelle différence! Le père Flamel sans fortune est un indigent, voilà tout. Sauf l'asile des vieillards, nulle maison ne lui est ouverte. Mais un marquis de vieille roche, gagnant noblement sa vie, est reçu dans les meilleures familles.

— Ma foi! je n'en sais rien, fit le jeune homme. Cependant, si je ne me trompe, les marquis de l'espèce du vôtre ne sont pas spécialement recherchés des marquises possédant des filles.

— Monsieur, reprit Flamel, excusez mon franc parler, mais vous avez tort deux fois pour une. D'abord vous jugez le monde d'après les livres, ce qui n'est pas le moyen de le connaître. Ensuite vos livres sont trop vieux, ou ils sont écrits par des ignorants. Quant à moi, vous admettrez bien qu'après avoir fait des centaines de contrats de mariage au faubourg Saint-Germain, j'ai quelques notions sur la matière. Eh bien! croyez-moi, nous ne sommes plus au temps de Balzac, où les jeunes patriciennes, tantôt faisaient des folies, tantôt mouraient d'amour pour des gentilshommes ruinés. Ces demoiselles aujourd'hui ont la tête plus solide, et leurs mères le savent bien. Parfois, pas toujours, elles donnent un quadrille à un danseur pauvre; mais leur main, c'est une autre affaire. Pour ce qui est du cœur, la chose se traite en dehors de nos études. Cependant j'ai tout lieu de croire que l'accident est rare.

— Vous voyez bien! repartit Vitrac. Vous me donnez raison sans le vouloir. D'après cela, je vais me rabattre sur les jeunes bourgeoises.

Flamel ne s'aperçut point que son interlocuteur plaisantait. Croyant qu'en effet ses arguments tournaient contre sa cause, il leva les bras au ciel et s'écria :

— Monsieur le marquis! Est-ce bien vous qui parlez? Quoi! vous n'auriez pas peur d'une mésalliance!

— Pas la moindre peur, répondit Vitrac, cette fois avec une parfaite conviction.

— Et, si jeune encore, vous renonceriez à votre liberté?

— Oh! pour ce que j'en fais!...

— Mon Dieu! fit Flamel se repliant en bon tacticien, il est certain qu'une fille sans naissance, mais très jolie, très jeune, très bien élevée, de famille honorable et suffisamment riche... Dans ces conditions une mésalliance n'est pas une tache, mais dans ces conditions seulement.

— C'est plaisir de causer avec vous, reprit Vitrac. Eh bien! connaissez-vous un ange qui réponde à ce signalement?

L'ancien notaire fit une grimace fort singulière et répondit vivement :

— Certes, non! mais, si vous êtes dans ces dispositions, que n'abordez-vous carrément la chasse aux héritières?

— Ah! voilà : je déteste la chasse. On s'y fatigue, on s'y crotte, et les mauvais tireurs comme moi sont sûrs de rentrer bredouilles.

Flamel était navré.

— Celui-là est à point, pensait-il. Rose n'a qu'à se baisser pour mettre la main dessus. En trois semaines, si la Providence n'éclaire pas cet aveugle de naissance, l'affaire sera faite.

Des symptômes menaçants augmentèrent ses craintes. On était aux environs de Pâques, et Mme Lepiez avait entrepris de convertir Vitrac, lequel, par parenthèse, n'était pas un bien grand pécheur. Pour le catéchiser comme il faut, elle l'invitait à dîner deux ou trois fois par semaine et le nourrissait de salade et de poisson. A chaque visite, le jeune catéchumène se frottait à la robe d'une dame de charité ou d'une sœur quêteuse, prenant congé avec mille bénédictions. Une fois il eut pour voisin de table l'abbé X..., directeur d'un orphelinat besogneux, et qui aurait dîné chez le diable, pourvu qu'on lui permît d'emporter un pain pour ses pauvres.

Flamel sentait si bien venir le dénouement, qu'il ne fut qu'à demi étonné le jour où Mme Rose lui parla comme suit, toutes portes fermées :

— Cher ami, vous me connaissez. J'ai la passion de l'ordre et la haine de l'incorrection. La fortune, à mes yeux, doit servir à autre chose qu'à m'assurer le respect de mes domestiques. Je veux le respect du monde. Pour cela, que me faut-il? Un mari. Voulez-vous m'épouser?

L'ancien notaire ne s'attendait pas à ce dernier membre de la période. Il fit un bond sur sa chaise, et Dieu sait quelle phrase d'indignation allait sortir de sa bouche Mais il rencontra, rivés sur les siens, deux yeux noirs qui, à cette heure, n'étaient pas tendres. Ce n'était pas la première fois que ce regard lui en imposait. Il répondit avec un sourire qui ressemblait fort à une grimace :

— Chère amie, voilà un mot que je n'attendais guère et dont je me souviendrai avec bonheur jusqu'à mon dernier jour. Merci! merci à genoux!

Il ne se mit pas à genoux, cependant; mais il baisa le bout des doigts de celle qui s'offrait si loyalement à lui.

— Maintenant, continua-t-il, raisonnons comme des gens sérieux. Il est vrai que nos mœurs ont préconisé cette maxime : Pas de mari, pas de considération. Mais, ma chère enfant, *vous avez eu* un mari. J'ai tenu dix fois son extrait mortuaire dans ma main, et, s'il est mort, ce n'est ni votre faute ni la mienne. Vous êtes veuve, et saint Paul écrit à Timothée : *Honorez les veuves*. Un pieux ecclésiastique vous le disait hier en ma présence. D'ailleurs, moi qui vous parle, j'ai compté jadis parmi mes clientes des veuves de votre âge et presque aussi belles que vous, chez qui l'archevêque de Paris allait en visite.

Rose Lepiez regardait l'ancien notaire pour voir s'il ne se moquait pas d'elle, mais il n'avait garde de rire. Il continua, plus sérieux que jamais :

— Voilà pour vous. Maintenant, parlons un peu de moi. J'ai une fille qui va sur ses vingt ans. Vous ne la connaissez pas, mais moi je la connais : elle a une tête... la tête de feu Mme Flamel, c'est tout dire. Je suis sûr comme je vous vois que vous feriez le modèle des belles-mères; mais qu'elle ferait le modèle des belles filles, c'est sur quoi je serai moins affirmatif. Notez que ma fille a une grosse dot et une figure passable. On me l'a demandée souvent, mais il suffit que je lui propose un monsieur pour qu'elle lui jette la porte au nez. Un jour ou l'autre, il faudra bien qu'elle s'apprivoise, et alors je serai libre. Comprenez-vous?

— Parfaitement, dit Rose. Vous m'épouserez, ce qui me donnera le plaisir d'avoir en plus d'une belle-fille désagréable, un beau-gendre qui m'enverra promener. Votre servante. J'aime mieux une famille que j'aurai faite moi-même. Écoutez, Flamel; tenez-vous à mon amitié?

— Cette question...

— Alors il faut me prouver la vôtre, en foulant aux pieds tout égoïsme. Entre nous, je craignais la réponse que je viens d'entendre. A défaut du mari que j'aurais souhaité et qui ne peut pas être à moi, j'avais jeté les yeux sur un autre. Que pensez-vous de notre ami Vitrac?

Flamel se leva et fit deux tours dans le salon de Rose, prévoyant qu'il allait avoir affaire à forte partie. Avec un geste de mélodrame, il répondit :

— Je pense que, cent fois déjà, vous me donnâtes envie de tuer ce jeune homme.

Rose, malgré tout, ne fut point effrayée. Jadis elle avait débuté sans gloire dans les rôles classiques et ne dédaignait pas de citer Molière.

— Tenez-vous donc en repos, dit-elle. Vous ressemblez au père d'Angélique en train d'arpenter sa chambre, par ordonnance de Purgon. Croyez-moi, ne tuez personne et restons bons amis. Pour cela, il faut que vous me rendiez service. Vous comprenez que je ne veux pas recommencer pour un autre ce que je viens de faire pour vous : offrir ma main, au risque de me voir refusée.

L'ex-notaire marcha sur Rose les bras croisés, l'œil menaçant :

— Ah! ah! dit-il furieux. Vous comptez sur moi comme entremetteur! Vous me supposez capable de cette lâcheté, de cette...

Il s'arrêta. La main de Mme Lepiez s'étendait vers le bouton d'une sonnerie.

— Attendez, cria-t-il, de grâce!...

Trop tard. Un domestique se montra.

— Faites venir un fiacre pour Monsieur, commanda Rose d'une voix très douce; une voiture chauffée, bien entendu. La journée est froide et M. Flamel ne se sent pas bien.

L'homme disparut, laissant l'ex-notaire dans un état de prostration considérable.

— Ainsi, gémit le malheureux, vous me chassez de cette maison où... où...

— De cette maison, acheva prudemment Rose, où vous étiez reçu comme l'ami dévoué que l'on croit capable d'un sacrifice. On s'était trompé; la maison se ferme.

— Mais ne plus vous voir!... s'écria Flamel, laissant éclater sa douleur.

— Qui parlait de ne plus me voir? C'est donc que vous vous condamnez vous-même. Vous reconnaissez que la femme respectée et fidèle que je veux être ne saurait, sans rougir, vous tendre la main. Vous vous déclarez indigne de l'hospitalité confiante qui vous eût accueilli. Allez; quittons-nous sans rancune. Je vous fais un chagrin, peut-être, mais par cette désillusion cruelle, vous venez de me briser le cœur. Nous sommes quittes.

Il resta, une minute, la figure cachée dans ses mains. Quand il releva la tête, ses petits yeux gris brillaient d'une malice autrefois proverbiale qu'il éteignit aussitôt.

— Je suis à bout de forces, dit-il. C'est moi, maintenant, qui vous demande congé. Il faut que je me trouve seul avec moi-même; j'ai besoin de m'interroger, de décider lequel me rendra le plus malheureux : ne plus vous voir, ou vous voir dans les bras d'un autre. Accordez-moi trois jours.

— Soit, répondit Rose avec une émotion plus contenue. Quel que soit mon avenir, il dépend de vous qu'un fâcheux souvenir se joigne à mes plus grands bonheurs.

Et ces deux bons comédiens se quittèrent en se serrant la main, sans rire.

LÉON DE TINSEAU.

(A suivre.)

tion. C'était un homme d'une rare pureté et d'une rare conscience.

Sa philanthropie est toute dans ces mots que le Kronprinz prononça, après la bataille de Wörth, sous le coup d'une grande émotion : « Cette boucherie me fait horreur. Je n'ai jamais ambitionné les gloires militaires ; j'aurais, sans envie et sans jalousie, cédé volontiers cette gloire à d'autres ; mais c'est malheureusement mon destin d'être conduit de guerre en guerre, de champ de bataille en champ de bataille, de barbotter dans le sang humain avant de monter sur le trône de mes ancêtres. C'est là une destinée cruelle ! »

Le sort du malheureux souverain devait s'affirmer dans la suite plus cruellement encore qu'il ne le pensait. Ce sort, dit l'auteur, devait dépasser en horreur tout ce que l'imagination la plus portée vers l'horrible pouvait imaginer.

L'écrivain ne fait pas, en ce passage, allusion aux souffrances, à la triste fin de son héros ; il pense en disant cela, au prince si désireux de revêtir la pourpre impériale et qui, par la force des circonstances, demeura écarté du trône pendant dix-sept ans, contraint à attendre dans une inaction pénible, tout en devant reconnaître que les années pacifiques et le règne d'un souverain dont l'âge seul et la gloire inspiraient le respect, étaient de nature à faciliter beaucoup l'organisation de la nouvelle Allemagne. « En somme, dit M. Freytag, l'empereur Frédéric a été la victime exigée par le Destin en retour de toutes les gloires accordées à la maison souveraine de Prusse. »

M. Freytag dit encore en parlant du prince : « Il fut un bon protestant, il fit preuve, dans toutes les questions religieuses, d'une rare tolérance, tout en manifestant une aversion profonde pour l'arrogance et l'égoïsme des prêtres. Il voyait d'un mauvais œil l'ingérence de la tutelle policière dans les affaires de l'État, il était pour l'extension de l'autonomie communale et pour le libre développement de toutes les activités honnêtes. »

C'étaient là, chez un prince héritier, des aspirations assez rares ; mais chez lui elles ne correspondaient pas à une connaissance suffisante des véritables besoins du peuple, si bien qu'il lui aurait été difficile d'arriver à la réalisation de ses vœux. Car il n'était pas homme d'affaires ; son jugement, dans beaucoup de circonstances, n'était pas suffisamment appuyé. Il manquait de sûreté dans la mise en pratique de toute initiative, ne triomphait pas des obstacles, et dans ces conditions, il était plutôt fait pour être conduit que pour conduire les autres.

M. Freytag s'étend longuement sur l'intérieur même du prince et sur l'admiration qu'il avait pour la princesse sa femme. Il avait la plus haute idée de sa science et vantait partout son jugement et son esprit, auxquels il recourait d'ailleurs souvent. Il se plaignait même de voir une femme de ce mérite n'être pas appréciée partout à sa juste valeur.

En somme cet ouvrage de M. Freytag est une contribution intéressante à la biographie de ce prince dont on attendait tant et à qui une fin tragique n'aura pas permis d'accomplir toute sa mesure.

Σ***

COURRIER TELEPHONIQUE
DE PARIS

UNE FÊTE RÉPUBLICAINE EN VAUCLUSE. — L'AVANT-DERNIER DIMANCHE A L'EXPOSITION. — LES CONCERTS FAVART.

28 octobre, matin.

Les comités républicains de Vaucluse avaient convié hier les nouveaux députés du département à une grande fête qui a eu lieu à Apt, l'ancienne circonscription de M. Laguerre, aujourd'hui député de Paris.

Cette fête avait une certaine importance ; le département de Vaucluse, qui appartenait jadis en partie au boulangisme, a été reconquis par les républicains et c'est en faisant allusion à ce fait que M. Henri Fouquier a porté un toast à la Provence, à la France tout entière, à l'union reconstituée et complète.

« La Provence, a-t il ajouté, est la patrie de Mirabeau, de Barbaroux, de Thiers et la patrie d'adoption de Gambetta. Elle a su faire son devoir en cette circonstance, alors qu'une partie de la France était divisée par des menées césariennes. »

Hier, avant-dernier dimanche de l'Exposition le Champ de Mars a été pris littéralement d'assaut. Il est impossible d'imaginer un pareil fourmillement humain. Jusqu'au soir, jusqu'à la dernière heure, il était impossible de circuler sur l'esplanade, sur le quai d'Orsay et le Champ de Mars. On s'est bousculé partout dans les galeries et quelque peu écrasé sur les ponts et sur les passerelles. La foule qui se pressait dans l'enceinte de l'Exposition était des plus bigarrées : les blouses bleues coudoyaient les petites vestes bretonnes et les coiffes provençales se mêlaient aux chapeaux surannés des bonnes dames venues par les trains de plaisir des chefs-lieux de canton.

Le soir, grande affluence de monde autour des fontaines lumineuses. Même succès pour l'embrasement de la Tour Eiffel. On prétend que plus de 350,000 personnes ont franchi hier les portes de l'Exposition.

Hier soir, encore, inauguration, sur l'ancien emplacement de l'Opéra-Comique, des concerts Favart, devant un public très nombreux. Le programme était d'ailleurs des plus attrayants.

LES OBSÈQUES D'ÉMILE AUGIER.

5 h. 30, soir.

Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques de M. Émile Augier. Un seul discours a été prononcé dans la chapelle ardente par M. Larroumet, directeur des Beaux-Arts. Au cimetière, d'autres discours ont été prononcés par M. Claretie, au nom de la Comédie française ; M. Gréard, au nom de l'Académie, et par M. François Coppée, au nom de la Société des auteurs dramatiques. Une foule immense assistait à ces obsèques, parmi laquelle on remarquait tous les grands noms du monde artistique et littéraire.

LES GREVES DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS.

Lens, 27 octobre.

A Marles, la situation est la même qu'hier, mais tout indique que le travail reprendra demain.

A Nœux et à Bruay, la situation est tendue. Des décisions définitives seront prises dans la journée.

On pense que la grève sera générale demain à Ferfay (300 ouvriers).

A Liévin, on a travaillé cette nuit ; la reprise est maintenant complète.

Il ne reste plus que 80 grévistes à Courcelles-lez Lens.

Nuit calme partout.

A la suite des réunions tenues samedi et dimanche le groupe d'Aniche sera probablement atteint par la grève

***

La grève qui menace de s'étendre à tous les charbonnages du Nord et du Pas de Calais, constitue un danger qui menace en ce moment les industries du Nord, à commencer par la plus importante de toutes, celle des chemins de fer pour les transports de tous les produits et celui du public.

Le comité général des houillères du Nord et du Pas-de-Calais, en présence de l'importance du mouvement gréviste de Lens, avait, on le sait, pris l'initiative d'une entente pour relever les salaires de 10 p. c.

Le danger sera plus grand encore si ce mouvement se propage en Belgique, au couchant de Mons et aux environs de Charleroi et qu'il trouve de l'écho en Allemagne où la dernière grève a laissé un levain de discorde qui pourrait encore se compliquer de questions socialistes qui achèveraient de mettre le désarroi dans la production houillère, juste au moment où le combustible menace déjà de faire partout défaut. Nous n'avons pas besoin de nous appesantir sur un tel état de choses ; nous signalons le danger, espérant qu'il est encore temps d'y apporter remède.

La continuation de la grève dans les charbonnages commence à devenir inquiétante pour l'industrie métallurgique, et pourrait gêner considérablement la production de certaines forges, sinon même arrêter ou entraver complètement cette production pour un temps plus ou moins long. Ce fait vient d'arriver à des usines métallurgiques de la Prusse rhénane, qui sont arrêtées faute de charbon.

Lens, 28 octobre.

La nuit s'est passée dans un calme relatif ; des arrestations pour faits de rebellion ont été opérées.

Une grève vient de se déclarer à la concession de Serfoy, le dernier charbonnage qui n'avait pas encore été atteint.

A Fléchinelle, grève complète ; à Bruay, à Noeux et Marle, chômage complet. Dans ce dernier charbonnage un accord est intervenu. On espère que le travail reprendra lundi matin.

Une certaine détente s'est produite aux fosses de Laforêt et de Courcelles-lez-Lens.

Aucun changement dans le département du Nord.

ALLEMAGNE

D'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, le rapport officiel sur l'état sanitaire des troupes allemandes chargées du protectorat de l'Afrique orientale constate que la situation a été favorable pendant tout le mois de septembre.

—

La *Nouvelle Presse libre* de Vienne croit que le prince de Bismarck va enfin expliquer au comte Kalnoky quels sont les désirs du Czar ; mais le journal viennois croit que rien ne pourra combler le fossé bulgare qui sépare l'Autriche et la Russie. Il ajoute qu'en tout cas la triple alliance n'est pas faite seulement pour aider l'Allemagne à se rapprocher de la Russie et que les deux alliés de la première de ces puissances ont le droit de diriger leur politique orientale selon leurs vues. D'ailleurs, l'alliance de l'Autriche et de l'Allemagne n'a pas pour but de faciliter à la Russie le chemin vers Constantinople.

—

M. Miquel, qu'on avait désigné comme futur ministre des finances, renonce, dit-on, à sa réélection au Reichstag.

ANGLETERRE

UN GRAND MARIAGE.

Notre correspondant de Londres nous télégraphie le 28 octobre :

Le prince Hatzfeldt, frère de l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, a épousé aujourd'hui Miss Huntington, fille du millionnaire américain qui a souscrit si largement au chemin de fer du Congo.

C'est l'évêque catholique Emmaus qui a officié à l'oratoire de Brompton. La famille Huntington étant actuellement en deuil, la cérémonie a eu un caractère absolument privé. Seuls les parents des jeunes époux et les amis les plus intimes ont assisté au déjeuner qui a eu lieu à l'ambassade allemande.

Le prince et la princesse de Hatzfeldt sont partis pour l'Italie, où ils vont faire leur voyage de noces.

—

Le *Standard* reçoit de Vienne un télégramme d'après lequel il ne faut ajouter aucune créance aux bruits d'après lesquels le chancelier se serait chargé de négocier un compromis entre la Russie et l'Autriche.

PAYS-BAS

On nous écrit de Rotterdam, le 26 octobre :

Ce soir a eu lieu, au local « Amicitia, » Kortetorenstraat, une assemblée d'ouvriers du métal.

Le but de la réunion était de charger une commission de rechercher les moyens d'améliorer, par voie amicale et de persuasion, le sort des travailleurs de la catégorie indiquée, spécialement par la diminution des heures de travail avec maintien du salaire actuel.

Dans l'assemblée se trouvaient des ouvriers socialistes, qui ont cherché, en représentant les patrons comme des hommes « nageant dans les richesses », à détourner les délibérations de leur but. La majorité des membres a protesté contre ces manifestations socialistes, et ce n'est qu'après un assez long échange d'observations que l'assemblée a pu procéder à la nomination de la commission.

Celle-ci a été formée de 14 membres qui s'occuperont immédiatement de leur mission, de l'exécution de laquelle ils rendront compte dans une prochaine réunion.

L'assemblée n'a toutefois pas paru rassurée sur les tendances de la majorité de la commission nommée ; aussi un des membres de l'assemblée a-t-il déclaré que s'il était démontré plus tard que cette majorité a des tendances socialistes, il se retirerait de l'association avec les 130 ouvriers de la fabrique à laquelle il appartient.

ESPAGNE

La *Gazette officielle* publie un décret nommant le duc de Baena ambassadeur d'Espagne près le Vatican.

SERBIE

Une dépêche adressée de Semlin au *Daily News* porte que le roi Alexandre, accompagné de son aide de camp, a fait, vendredi matin, une visite à sa mère, et qu'il est resté une heure avec elle.

D'après les derniers arrangements intervenus entre les régents et le roi Milan, une entrevue du fils et de la mère pourra avoir lieu tous les quinze jours, mais le Konak royal reste interdit à la Reine, tant qu'elle n'aura pas souscrit aux conditions spécifiées par le Roi.

—

L'adresse de la majorité en réponse au discours du trône constate avec satisfaction que les relations avec les puissances sont amicales ; elle se réjouit des efforts faits par le gouvernement pour travailler, d'accord avec les nations balkaniques, au développement de leur indépendance. Elle remercie les souverains qui ont félicité le Roi à l'occasion de son couronnement, et accentue particulièrement, comme le fait aussi l'adresse des libéraux, les félicitations au Czar pour avoir envoyé une représentation spéciale.

—

Le ministre des finances, invité à réduire le budget de 16 à 10 millions, a répondu que ce n'était pas possible.

THÉATRES ET BEAUX-ARTS

—

On va remettre en répétition à l'Opéra-Comique de Paris un opéra de M. Wekerlin, *le Sicilien*, dont la partition écrite sur les vers de Molière, a échappé à l'incendie du théâtre. Ces deux actes étaient prêts à aller en scène au moment du désastre ; il paraît même que la partition du piano était déjà gravée ; de cette façon, on a pu reconstituer l'ouvrage au complet, les parties de chœur ayant seules été brûlées.

Prochainement aussi première représentation de l'*Amour vengé* deux actes de M. de Monpou, qui ont obtenu le prix Crescent.

En attendant, on prépare le *Barbier de Séville* pour Mme Landouzy, du théâtre de la Monnaie, qui débutera dans le rôle de Rosine, le 11 novembre.

—

La pièce nouvelle d'Alphonse Daudet, *la Lutte pour la vie*, passera mercredi prochain au Gymnase de Paris. Nous la verrons ensuite au théâtre Molière de Bruxelles.

Donnons sur l'œuvre de l'éminent romancier quelques renseignements curieux :

M. Alphonse Daudet, qui depuis longtemps voulait faire une œuvre sur Barré et Lebiez, les deux assassins célèbres, auteurs du crime de la rue Hauteville, et qui en a été empêché par l'apparition de *Crime et Châtiment*, a utilisé les études faites sur ce sujet dans sa pièce nouvelle.

Au début de la pièce, Paul Astié, marié depuis quelques années à la comtesse Padovani, s'entretient avec un de ses amis de Lebiez et Barré et des crimes commis avec sang-froid, d'après un plan arrêté à l'avance. Son ami soutient que c'est une invention des romanciers et des journalistes ; Paul Astié défend l'opinion contraire. Il croit cette préméditation et cette exécution consciente, possible et vraie. La discussion s'échauffe et Paul Astié en vient à parier qu'il pourrait préméditer et commettre un crime semblable à celui du roman russe. La comtesse Podovani serait la victime. Ce qui n'est d'abord qu'une gageure inconsidérée devient une obsession, puis une résolution sérieuse.

La comtesse Padovani est en effet devenue un obstacle à son ambition. Elle est vieille et presque ruinée ; si elle mourait Paul Astié pourrait épouser une jeune fille archimillionaire dont il est aimé.

Tel est le point de départ de cette pièce très curieuse qu'ont dit déjà plus simple et plus forte encore que *Sapho*. La scène capitale est celle où Paul Astié va empoisonner sa femme. Un dernier scrupule, imprévu, le force à retirer la coupe de ses mains au moment où elle va boire le poison. La comtesse comprend tout et, pleine de mépris pour cet être lâche et pusillanime qu'elle a tant aimé, elle... Mais ici il faut nous arrêter et ne pas déflorer par nos indiscrétions cette scène qui est du plus grand effet. Ayons encore quelques jours de patience.

Le rôle de Paul Astié sera créé par Marais ; M. Lafontaine jouera Vaillant, et M. Paul Plan, ex-premier du théâtre Molière, paraîtra dans le rôle de comte Adriani ; les deux principaux rôles de femmes à Mmes Pasca et Desclauzas.

Cette première fera sensation.

—

BRUXELLES

En attendant l'éclosion de nouvelles pièces du cru et les représentations d'*Anne-Mie*, une œuvre néerlandaise, M. Van Doeselaer, le directeur très occupé des scènes flamandes de Bruxelles, d'Anvers et de Gand, continue à reprendre les drames fameux qui naguère firent les beaux soirs des théâtres du boulevard parisien. C'est encore ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'ici au point de vue de la recette. Le public spécial qui fréquente la jolie salle de la rue de Laeken ne mord pas beaucoup aux productions littéraires de nos modernes auteurs flamands. En revanche il inonde les portiques et prend d'assaut le bureau de location quand les affiches annoncent *de Kourier van Lyon*. Et, comme dimanche soir, il assiste, haletant, au sinistre rendez-vous de Dubosc, de Chopard et de Couriol, à l'attaque de la diligence, à l'assassinat du postillon et du courrier ; il pleure avec Lesurques, le condamné innocent, victime d'une fatale ressemblance ; il bat des mains, délivré enfin de l'angoisse qui l'oppressait, quand la justice vengeresse atteint... un peu trop tard, le vrai coupable.

M. Fritz Bouwmeester joue avec une certaine autorité le double rôle de Dubosc et de Lesurques, M. Rans réussit de gros effets dans celui de Chopard dit l'Aimable, qui fut le triomphe de Paulin Ménier. Mmes Rans et Potharst, MM. Hendrickx, Potharst et Marcel, un jeune premier qui a de la tenue, donnent la réplique de façon fort convenable.

La mise en scène a des détails bizarres. La diligence de Lyon est représentée par une espèce de fiacre sur le siège duquel est assis un postillon en costume de piqueur de chasse à courre. Le courrier, en habit rouge et coiffé d'un tricorne galonné, se tient debout derrière la *vigilante*. Dubosc tue, à coups de revolver ! Trop tôt !! comme disait dans une parodie de *Théodora*, le Byzantin Andréas à Martin Luther, sortant d'une trappe en criant : *La Réforme ! Edition pour demain !*

—

Après *Dix jours aux Pyrénées*, l'Alhambra donnera *la Périchole*.

TRIBUNAUX

—

Deux voix et deux femmes.

Nous avons déjà parlé de M. Lhérie, ce ténor qui, en prenant de l'âge, s'est transformé en baryton, et comme tel s'est fait applaudir sur les principales scènes lyriques de l'Europe, à Milan, à Barcelone, à Madrid, à Londres et à Paris. Les dilettanti pourront même l'entendre probablement de nouveau cet hiver, à l'Opéra-Comique.

Nous avons, en même temps que des deux voix de M. Lhérie, parlé de ses deux femmes. Marié en 1866 à une pianiste distinguée, Mlle Clémence Abazaer, dont il a eu deux enfants, séparé de corps dix ans après, pour abandon, il a épousé plus tard, en Transylvanie, Mlle Dumsday, une jeune actrice américaine, qui le croyait régulièrement divorcé, et qu'il abandonna ensuite également, presque sans ressources, avec deux enfants.

De là demande en pension alimentaire par la seconde femme ; intervention de la première épouse légitime, qui contestait la validité du second mariage ; enfin, jugement du tribunal de la Seine du 18 juin 1885, qui accordait une pension alimentaire de 250 fr. par mois à Mme Dumsday-Lhérie, et renvoyait la dame Lhérie, première du nom, à demander la nullité du mariage par action principale.

M. Lhérie a interjeté appel et l'affaire est revenue samedi devant la première chambre de la cour. Mais, entre-temps, la nullité du second mariage a été prononcée par un arrêt des chambres réunies, qui a reconnu d'ailleurs la bonne foi de la seconde femme.

Ayant ainsi obtenu satisfaction, Mme Abazaer s'est désintéressée du débat, et la cour n'avait plus à trancher qu'une question de pension alimentaire ; le tribunal avait accordé 250 francs par mois à Mme Dumsday, qui en demandait 750, en faisant valoir la situation de fortune de son ancien mari, propriétaire de plusieurs immeubles à Paris et vivant presque dans l'opulence, grâce aux beaux engagements qu'il a signés comme baryton.

La cour a accordé 500 francs.

—

Un assassin de dix-neuf ans.

Les assises du département de la Meuse viennent de condamner à la peine de mort le jeune Pillot, accusé de tentative d'assassinat et de vol.

En juin dernier, Pillot rencontrait la femme Richy qui lui demanda son chemin. Il le lui indiqua et la laissa s'engager dans un chemin bas, puis, prenant un détour, il la rejoignit et la frappa sur la tête avec le bâton noueux qu'il portait.

Il arracha des mains de cette malheureuse femme le porte-monnaie qu'elle lui tendait comme pour acheter la vie.

Pillot abandonna sa victime, la croyant morte ; mais la femme Richy a survécu à ses blessures.

Faits Divers

Explosion dans un transatlantique. — On mande de la Goulette, le 27 : Aujourd'hui, peu après l'arrivée du courrier transatlantique, une des chaudières du navire a fait explosion.

Le chauffeur a été tué sur le coup. Plusieurs matelots ont été blessés. Deux sont morts peu après de leurs blessures.

Une maladie nouvelle. — Il y a quelques jours le monde médical a pu être surpris par l'annonce de l'apparition à Constantinople et à Athènes d'une maladie portant un nom assurément peu connu : la fièvre Dengue.

Cette affection, dit un journal médical allemand, n'est pas, à proprement parler, une maladie : elle présente des caractères analogues à ceux du rhume de cerveau et en a l'innocuité ; elle est contagieuse.

Jusqu'à présent, on n'avait constaté sa présence que dans les régions tropicales, dans les villes situées sur le littoral de la mer ou au bord des grands fleuves.

Le Mont de-Piété à Paris. — Les résultats du mouvement des magasins du Mont-de-Piété pour l'année 1888 sont maintenant connus.

En voici les principaux : 1,470,000 objets ont été engagés pour une somme de 33 millions 563,000 francs ; ce qui fait ressortir la valeur moyenne du prêt à fr. 22 80.

Le nombre des articles vendus s'est élevé à 117,415, avec un produit de 3,090.000 francs.

La comparaison avec l'année 1887 fait ressortir, pour 1888, une augmentation de 35,000 engagements ; par contre, le chiffre des objets vendus est inférieur de 17,000 à celui de l'année 1887, et les ventes ont produit 333,000 francs de moins.

Le terme d'octobre paraît peser plus lourdement que les autres sur la population parisienne, car c'est pendant ce mois que le chiffre des engagements atteint son point culminant.

De gros chiffres pour finir : de 1870 à 1885, c'est-à-dire pendant seize années, le nombre des gages a été de plus de 36 millions représentant une somme prêtée, de 792 millions de francs.

Sur ces 792 millions de francs les « erreurs de caisse » ne se sont élevées qu'à 9,800 fr. Comme on le voit, le Mont de Piété est une maison qui a de l'ordre. Les appréciations de ses commissaires-priseurs sont la seule chose peut-être qui laisse à désirer ; elles sont presque toujours beaucoup trop sévères pour l'emprunteur. La preuve en est que, sur certaines catégories de nantissements, le boni réalisé à la vente atteint souvent de 60 à 80 p. c., parfois même 200 p. c.

Faux tableaux. — Depuis quelque temps M. Raffaëlli, le peintre bien connu, était prévenu qu'un nommé M..., marchand de bric-à-brac, boulevard de Clichy, vendait de faux tableaux signés de son nom. Un premier tableau avait été présenté déjà à l'artiste, lorsque le docteur P... vint lui soumettre à son atelier, à Asnières, un deuxième faux tableau, lui demandant s'il en était l'auteur. Enfin, M. M..., avocat à la cour d'appel, étant à son tour venu demander à M. Raffaëlli s'il pouvait acheter, toujours chez le même marchand, un tableau qu'il lui décrivait et que l'artiste reconnut devoir être faux, celui-ci résolut de mettre fin à tous ces brocantages.

Après avoir porté plainte à M. le procureur général de la République, M. Raffaëlli fit surveiller de près ledit marchand. Un nouveau faux tableau ne se fit pas attendre à la devanture du bric-à-brac, et, hier, l'artiste prévenu put se rendre, accompagné de M. Cornette, commissaire de police, afin de saisir ce faux tableau et de faire constater, par la même occasion, que l'étalage était occupé par de faux Ribot, de faux Théodore Rousseau, de faux Vollon, de faux Stevens, Delacroix, Raffet, etc. — C'étaient des toiles sans cadres, dans la poussière de la ferraille et qui devaient, ainsi présentées, tromper facilement le fameux amateur à la recherche des chefs-d'œuvre inconnus !

Pressé de questions, le marchand de bric-à-brac dénonça un nommé L..., comme le fabricant de tous ces faux tableaux. Celui-ci, confronté avec le marchand de bric-à-brac, ne tarda pas à tout avouer.

Le marchand de bric-à-brac s'étant engagé à rembourser les sommes formant le total des tableaux vendus, et le nommé B..., un pauvre diable, s'étant engagé à ne plus recommencer, M. Raffaëlli retira sa plainte. Quant aux faux tableaux saisis au nombre de douze, ils ont été détruits sous les yeux de M. le commissaire de police.

Amateurs naïfs, méfiez-vous : les chefs-d'œuvre à vingt-cinq francs découverts dans la poussière d'un bric-à-brac ignorant n'existent plus depuis beaux jours.

Cherchez le petit nègre. — Mme Carmen de Alvear de Benitet, après le décès de son mari, député de la République Argentine, avait quitté Buenos-Ayres et était venue habiter Paris au numéro 5 de l'avenue Hoche. Elle comptait au nombre de ses domestiques un négrillon d'une douzaine d'années, originaire de Rio Janeiro, Pedro Sintiago, à la mine toujours éveillée, aux beaux cheveux crépus et aux grosses joues d'enfant bien nourri.

Il y a cinq mois, quelques jours après l'ouverture de l'Exposition, Pedro, on ne sait pour quel motif, perdit sa bonne humeur. Ses yeux se creusèrent et des rides sillonnèrent ses joues : « Pauvre maman, pauvre maman ! » répétait-il souvent. Enfin, le 24 octobre, l'enfant a disparu, et depuis cette époque on est sans nouvelles de lui.

Mme de Benitet a averti la préfecture de police de cette disparition. Pedro, dans la matinée du 24 octobre, était coiffé d'une casquette bleue, vêtu d'une jaquette blanche et ganté de rouge. A sa cravate était fixée une épingle en perles fines d'une certaine valeur.

M. Naudin, chef de la première division, est chargé de rechercher le petit nègre.

Peptones stérilisées Denaeyer.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de M. Achille Alexandre, agent de change, décédé le 27 de ce mois.

L'enterrement civil aura lieu le mercredi 30 courant, à 10 heures. On se réunira à la maison mortuaire, à 9 3/4 heures, rue T'Kint, n° 18.

Les amis et connaissances qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— Une personnalité parisienne, le comte Lepic est mort subitement dimanche. Il se trouvait, dans la matinée, dans une maison amie lorsque tout à coup on le vit chanceler et tomber. Un médecin, qui habitait la maison, fut appelé. Mais il ne put que constater que le comte Lepic avait rendu le dernier soupir. Il venait de succomber à la rupture d'un anévrisme.

Le comte Lepic était un peintre de marine estimé. Il était le fils du général comte Lepic, mort il y a quelques années, et petit-fils du général du premier empire. Il était âgé de 50 ans.

— Un peintre en décors bien connu du public et qui, depuis plus de vingt ans, a fourni un nombre considérable de toiles pour les théâtres de Paris et même de Bruxelles, M. Robecchi, est mort dimanche à Ecouen, dans sa propriété, où il s'était retiré depuis quatre mois.

M. Robecchi était âgé de 63 ans. Au mois d'août dernier, il avait cédé ses ateliers de la rue Lauzin à deux de ses anciens élèves, MM. Valton et Butel.

Un de ses derniers et meilleurs décors est celui du palais du duc d'Albe, qu'il fit en collaboration avec M. Amable, pour *Patrie* à l'Opéra.

SPORT

Courses de Gand.

Dimanche, 27 octobre.

Les dernières réunions de la saison attirent généralement pas mal de chevaux et les surprises n'y sont pas rares. Telle écurie qui n'avait guère été favorisée pendant l'année y cueille une victoire de consolation.

Le meeting de Mont-Saint-Amand n'a pas été dépourvu d'intérêt. Les diverses épreuves ont réuni des champs sérieux. Par exemple, les sportsmen — ils étaient nombreux malgré le temps incertain — ont été légèrement saignés. La déroute des favoris a été à peu près complète, et les outsiders extrêmes ont passé plusieurs fois en tête le winning post.

Voici les résultats :

PRIX DU SPORT (red coat, handicap, gentlemen. 600 fr., 1,700 mètres. — 1er, Littlecote (5/2, M. El. Guyo), à M. Id. Van Hoobrouck ; 2e, Gun Cotton (5/2, baron Van Loo), à M. J. Verstraete ; 3e, Forester (3/1, le propriétaire), au baron Alb Grenier.

Non placé : Toodles (2/1, M. Vande Poele).

Gagné d'une demi-longueur, le troisième à cinq longueurs.

PRIX DU RING. — (Selling. 1,000 fr., 1,600 mèt.) — 1er, Maltais (6/1, Brown), à M G. de Lichtervelde ; 2e, Sigurd (4/1. Buckley), à M. J. Verstraete ; 3e, Pro Bono (10/1, Reeves), à M. G. Visart de Bocarmé.

Non placés : Black Bird (6/1, J. Jackson), Parvenu (3/1, Jellis), Prince Albert (10/1, Hanson), Euryale (4/1, Follett) et Germain (5/1, Buchanan).

Gagné de cinq longueurs après un faux départ qui avait annihilé les chances de Parvenu, Black Bird, Prince Albert, Germain et Euryale. Prince Albert et Germain sont rentrés au pesage et leurs propriétaires ont été mis à l'amende.

Maltais a été réclamé pour 4,950 francs par son propriétaire.

PRIX D'OCTOBRE (handicap. 1,500 fr., 1,100 mètres). — 1er, Jupiter (4/1, Wakeford), au baron Van Loo ; 2e, Brin d'Or (2/1, Jackson), à M. Ch. Liénart ; 3e, Colimaçon (5/1, Haveau), à M. Ed. van Grootven.

Non placés : Rip Rip (2/1, Jellis), et Bity (3/1, Follett).

Gagné d'une longueur ; le troisième à une longueur et demie.

PRIX GOOD BYE (haies à réclamer. 1,000 fr., 2,000 mètres). — 1er, Gourmand (5/1, Botterill), à M. G. Visart de Bocarmé ; 2e, Le Gange (2/1, Brown), à M. Lees ; 3e, Luzerne (4/1, Cobb), au baron Van Loo.

Non placés : Germain (8/1, Reeves) et Ro Bono (8/1, Wakeford).

Gagné d'une longueur et demie ; le troisième à la même distance.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS

BRUXELLES, 28 octobre. — Au comptant, les valeurs sidérurgiques continuent à être très voulues à des cours en hausse nouvelle.

Les Providence atteignent 1,920, les Rumelange montent de 840 à 855 les Aciéries d'Angleur à 440, les Monceau-sur-Sambre à 740.

Fermeté des Banque nationale à 2,920 et des Banque de Bruxelles à 720. Nos fonds d'Etat sont bien tenus, sauf le 3 p. c. qui fléchit à 94-50.

Titres étrangers sans changement. On remonte aujourd'hui en Varsovie-Vienne ; sous l'influence de demandes venues de Berlin, elles font de 474 1/4 482 50. les Sud-Ouest accentuent leur avance à 287 et 288 ; les Fastowo font 286.

La Rente espagnole fléchit de 75 5/16 à 75 3/16 et le Turc de 17-125 à 17-025 ; les Lots sont à 71 ; on traite les Sarragosse à 314. 312 et 312-50.

Les Canadian Pacific sont à 367, les Alpines font 208 et 207.

PARIS, 28 octobre. — La stagnation qui a régné sur le marché pendant les derniers jours de la semaine dernière a engagé la spéculation à alléger ses positions avant la liquidation. Par suite, de nombreuses offres de vente ont été jetées sur le marché au début de la séance d'aujourd'hui. Elles ont produit une forte réaction sur l'ensemble de la cote.

Le 3 p. c., qui a ouvert à 87-42, a fermé à 87-10, en baisse de 40 centimes sur samedi.

Toutes les valeurs ont payé leur tribut à la baisse. Le Foncier réactionne de 1,305 à 1,290 pour fermer à 1,295. Le Suez a baissé à 2,312, le Gaz à 1,422, l'Italien à 93-90.

Les valeurs étrangères sont mieux tenues, bien qu'en légère réaction également sur samedi.

Le *chèque* vaut 25-22.

L'*escompte* hors banque est nul.

C'est demain, 29 octobre, que doit s'ouvrir la souscription aux 96,000 obligations de la ligne de Linarès à Alméria. Vous avez fait connaître les conditions de la souscription qui s'annonce bien, à en juger par la prime de fr. 2 50 cotée aujourd'hui sur l'obligation nouvelle.

Le traité par lequel la *Compagnie de Fives-Lille* se charge de la construction de la ligne de Linarès à Alméria ne laisse prise à aucune incertitude au sujet de l'entier accomplissement des prescriptions de l'acte de concession. Le gouvernement impose un délai maximum de six années : la *Compagnie de Fives-Lille* accepte un délai de quatre années. Quant au coût de la ligne et du matériel, il est fixé à forfait.

Durant les quatre années de la période de construction, les sommes nécessaires au payement du coupon des 96,000 obligations resteront déposées dans les caisses désignées dans le traité passé avec la Compagnie de Fives-Lille. Les fonds à provenir, tant de l'emprunt que de la subvention d'Etat, serviront donc exclusivement :

A assurer le payement du coupon des obligations pendant les quatre années de la durée du traité à forfait de Fives Lille.

Et, en même temps, à faire face aux engagements contractés vis à-vis de ladite compagnie.

LONDRES, 27 octobre. — *Marché monétaire.* — Les fluctuations du taux de l'esccompte privé indiquent suffisamment que le marché monétaire se trouve toujours sous l'influence du mouvement de l'or. Avec l'arrivage des sommes importantes envoyées de Russie, le taux s'était sensiblement modifié et il s'est de nouveau relevé par suite des retraits d'or opérés pour compte du Brésil, retraits qui seront vraisemblablement bientôt suivis d'autres. Le taux d'escompte des effets à l'échéance du mois de janvier s'est surtout ressenti de cette influence, tandis que celui pour les traites échéant avant cette époque et pour les prêts révocables journellement a subi moins de modifications. On s'attend également à une exportation d'or vers l'Amérique du Nord, pour peu que le change sur New-York baisse encore légèrement Par contre, Paris pourrait bien nous renvoyer, après la fermeture de l'Exposition, une partie des sommes énormes que nous lui avons expédiées dans le cours de celle-ci. Le taux pour les effets à trois mois est aujourd'hui de 3 5/8 p. c., tandis que la bonification pour les prêts n'est que de 2 3/8 p. c. environ.

La Banque d'Angleterre a reçu pendant le courant de la semaine écoulée liv. 400,000 en or en plus qu'elle n'en a délivré pour l'étranger ; par contre liv. 145,000 en numéraire ont été expédiées en province, de sorte que l'encaisse métallique n'a augmenté que de liv. 255,000 et s'élève à présent à liv. 20,065,000. La circulation des billets a diminué en même temps de liv. 302,000, de manière que la réserve s'est accrue en tout de liv. 557,000. Elle se monte maintenant à liv. 11 707,000, et sa proportion aux engagements est de 38 2/5 p. c.

Le conseil des Indes a obtenu hier 1 sh. 4 1/2 d. pour ses traites, soit 1/32 d. en plus que la semaine dernière.

Le cours du métal argent est monté à 43 1/8 d. Dollars mexicains sans changement, 42 1/2 d. nominal.

MADRID, 26 octobre. — La Banque d'Espagne a décidé d'acheter pour dix millions de lingots d'or destinés au monnayage.

BUENOS-AYRES, 26 octobre. — Agio sur l'or 117 p. c.

SUEZ. — Recettes des 26 et 27 octobre : 460,000 fr.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Cours d'ouverture

Du 28 octobre

Londres. — Consolidés anglais, 97 1/8. — Rente turque, 17 0/0. — Espagne extérieur, 75 0/0. — 5 p. c. Italien, 93 1/8. — Hongrois, 4 p. c., or, 86 1/8. — Pérou, 18 3/4. — Autriche 4 p. c., 92 0/0. — 5 p. c. russe 1873, 000 0/0. — Egyptien unifié, 92 3/4. — Uruguay 1884, 74 0,0. — Mexicain 1886, 94 3/4. — Brésil 1883, 101 0/0. — Argentine 1882, 000 0/0. — Buenos-Ayres 1883, 101 1/2. — Chiliens 4 1/2 p. c. 104 0/0. — Portugais 3 p. c., 67 3/4. — Banque ottomane, 11 3/4. — Action Suez, 92 0,0 — Varna, 0 0/0. — Rio Tinto, 12 1/8. — Central Pacific, 35 3,4 — 4 p. c. Américains, 128 0/0.

—

Cours de clôture. — 28 octobre.

Paris. — 3 p. c. Rente française, 87 10, Id. amortissable, 90 50 ; 4 1/2 p. c. id., 105 85 ; Egypte unifiée, 470 00 ; Espag. 4 p. c., 75 1/8, Italie 5 p. c., 93 80 ; Rente turque, 17 15 ; Lots turcs, 71 62 ; Hongrois 4 p. c. or, 86 1,8 ; Autriche 4 p. c. or, 93 00 ; Crédit foncier français, 1,295 00 ; Créd. mobilier français, 482 00 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 852 00 ; Banque ottomane, 546 00, Espagne, Crédit mobilier, 208 00 ; Action Suez, 2,310 00 ; id. Panama, 51 00 ; id. fondateur, 370 00, Rio Tinto, 308 00 ; Chemins de fer Lombards, 277 00 ; Autrichiens, 512 00 ; id. Nord de l'Espagne, 422 00 ; id. Madrid - Saragosse, 311 00. Change : sur Amsterdam, 207 1/16 ; sur l'Allemagne, 122 3/16 ; sur Londres, 25 22 0/0 ; sur Belgique, 1,32 prime. — Russe (1862), 106 60 ; id. (1880) 94 00 ; id. nouveau libéré, 94 70 ; id. consolidé, 91 80 Métal., 00 00. — Corinthe, 97 00 — Comptoir, 00 00 ; id. nouveau, 670 00 — Crédit lyonnais. 696 00. — Alpines, 207 00. — Banque du Brésil, 152 00.

Amsterdam. — Pays-Bas, 2 1/2 p. c., 81 0,0. id. 3 1/2 p. c. 1882, 102 7/8 ; Hongr. 4 p. c. or, 85 7/8, Aut., rente pap., 71 5/8, id. rente arg., 72 1 8, Portug., 3 p. c. 1853, 67 0/0 ; Russe, 4 1/2 p. c. 1875, 000 1 2, id. 4 p. c. 1867-1869, 000 0,0 ; Esp. extér. ; 4 p. c., 00 0,0 ; Rente turque, 17 0/0 ; Lots turcs 17 0/0 ; Egypte 4 p. c. unifié, 91 3,4 Ch. de fer Fastowo, 68 0/0 ; Brésil 1883, 4 1/2 p.c., 000 0/0 ; Pérou, 1870, 6 p. c., 17 1/8 ; Lots hongr., 000 0,0 ; id. Theiss, 108 0/0 ; id. Autriche 1860, 000 0 0. id. Madrid, 47 7/8 ; Italie, obligation méridionale, 59 5/16 ; idem Victor-Emmanuel, 58 11/16. Changes : sur Londres (3 jours), 00 00 0/0 ; sur Allemagne (3 mois), 58 40 ; sur Paris (vue), 47 90 0/0.

Berlin. — Consolidés pruss., 106 40 ; Autr. rente papier, 72 90 ; id. id. argent, 73 20, id. Lots 1860, 121 90 ; id. Crédit mobilier, 168 50, Chemins de fer autrichiens, 100 50 ; Italien 5 p. c., 93 30 ; Actions russes Sud-Ouest, 71 20, Egypte unifiée, 92 90 ; 4 p. c. Hongrois, 86 40 ; 4 p. c. Autrichien, 94 00 ; Banque centrale anversoise, 000 00 ; Changes : sur Paris (8 jours), 80 80 ; sur Belgique (court jour), 80 80, sur Londres (à vue), 20 38 1/2 ; sur Vienne (2 mois), 169 90 ; sur Saint-Pétersbourg (3 mois), 207 30, sur Amsterdam (2 mois), 168 50 ; Escompte privé, 4 1/2. Société commandite, 236 90 ; Reichsbank, 136 25 ; Forges de Laura, 177 75 ; Rente turque, 17 15 Lots turcs, 80 70 ; Actions Liégeois-Limbourgeois, 24 20 ; Actions Varsovie-Vienne, 197 00 ; Rouble pap., 211 00 Prince Henri, actions, 58 30 à 00 0,0 ; Russe nouveau 00 00.

Francfort. — Aut., Rente pap., 72 90 ; id. arg., 73 20 ; Crédit mobilier autrichien, 268 00 ; Russie orientale, 2e série, 64 50 ; Russie 1885 (or), 93 50 : Espagnol, 4 p. c., 75 30 ; Londres (chèques), 20 38 Changes : sur Paris, 80 75 sur Vienne (8 jours) 170 90 ; sur Amsterdam (3 jours), 168 40 ; Chemins de fer autrichiens, 000 00 ; Lots autrichiens 1864, 311 00 ; Prince-Henri, 00 00

Vienne. — Autr., Rente papier, mai, 85 50 ; id. nationales, 85 90 ; id. or, 109 70 ; Aut., lots de 1854, 133 00 ; id. de 1858, 333 70 ; id. de 1860, 139 00 ; id. de 1864, 178 00 ; Crédit mob. autr., 315 00 ; Hongrie 4 p. c., or, 101 40 ; Oblig. Lemberg-Czernowitz, 256 00 ; Banq. nat. aust.-hong. 920 00 ; Lots hongrois, 220 00 ; Act. ch. de fer autr. 123 60 ; Lots de Vienne 143 50 ; Id. Theiss, 127 50 ; Ch. de fer de Theiss, 000 00. Change : sur Londres, 119 10 ; id. sur Allemagne, 58 40 ; id. sur Paris, 47 20 ; Napoléons, 9 47. Lots turcs, 38 70.

—

Bourse d'Anvers. — 4 p. c. belge, 102 35. — Autr. Rente papier, 70 20. — Id. argent, 00 00. — Espagne, 4 p. c., 00 00. — Turcs, 16 70. — Argentine, 00 00. — Cordova, 00 00. — Entre-Rio, 00 00. — Hongrois, 84 10. — Egypte, 000 00. — Portugais, 00 00. — Russie (1867 1869), 00 00. id. (1875), 99 00. — Hongrois, 5 p. c. (1873), 00 00. — id., 4 p. c., 00 00. — Russie orientale, 00 00. — Uruguay, 00 00. — Lots turcs, 00 00 ; Argentin, 4 1/2 p. c., 00 00 à 00 00. — Pétrole, 17 7/8.

Changes.

Amsterdam...	par	100 flor. s/j.	208 40 A 208 70	P
Rotterdam....	»	100 » »	208 40 A 208 70	P
Allemagne....	»	100 mks »	— — A — —	P
Vienne.......	»	100 flor. »	211 — A —	P
Stockholm....	»	100 cour »	— — A —	P
Lond. on dem.	»	liv. sterl. »	25 23 1/2 A 25 27 0/0	P
Id.	»	»	25 21 1/2 A 25 26 0/0	P
Paris........	»	100 fr. »	100 15 A 000 00 0/0	P
Italie en or...	»	100 lires »	98 30 A 00 00	
Suisse (pl. dép.	»	100 fr. »	99 85 0/0 A	
Belg. (pl. de b.	»	100 » »	99 87 1/2 A	

Cie DES CHEMINS DE FER DU SUD DE L'ESPAGNE

AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE PESETAS OU FRANCS

LIGNE DE LINARÈS A ALMÉRIA

Dotée d'une subvention de 30,790,000 pesetas du Gouvernement espagnol

96,000 Obligations 1re hypothèque

Rapportant 15 *fr. par an (1er avril-1er octobre)*

Remboursables à 500 fr., en 95 ans, à partir du 31 déc. 1893.

La Compagnie prend à sa charge les impôts dépassant 0,50 par Obligation et par an :

le revenu minimum sera donc de 14'50.

PAIEMENT DES COUPONS & REMBOURSEMENT DES TITRES *en Espagne, en Belgique et en France.*

PRIX D'ÉMISSION : 290 FR. PAYABLES :

30 fr. en souscrivant ; 60 fr. à la répartition ; 100 fr. le 2 janvier 1890 ; 100 fr. le 1er avril 1890, sous déduction des intérêts à 5 0/0 sur les versements antérieurs.

Les titres entièrement libérés à la répartition seront délivrés au prix de 287 fr. 50, jouissance du 1er octobre 1889.

Le placement ressort à 5 % net *sans compter la prime d'amortissement.*

La subvention de l'État de 30,790,000 pesetas ; une **1re hypothèque** sur la ligne de Linarès à Alméria ; le capital-actions ; **un traité de construction, à forfait, avec la Cie de Fives-Lille** ; le dépôt, dans des caisses spécialement désignées, des sommes nécessaires au paiement des coupons pendant la période de construction ; enfin le produit net de la ligne, estimé à 2,640,000f *(voir le prospectus)* qui, déduction faite du service des 96,000 obligations, laisse encore un excédent de rendement de 1,140,000f, constituent un ensemble de garanties de premier ordre.

On souscrit : **Mardi 29 octobre 1889.**

Paris : CRÉDIT MOBILIER, 15, place Vendôme.

— SOCIÉTÉ DE DÉPOTS, 2, place de l'Opéra.

— SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence, et dans ses bureaux de quartier.

Dans les départements, aux Agences de la Société Générale, *En Espagne*, à MADRID, BARCELONE et ALMÉRIA. *En Belgique et en Portugal.*

La cote officielle sera demandée à Madrid, Barcelone, Paris, Lyon.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHÉS

COMMERCE D'ANVERS. — 26 octobre.

Cafés. — Santos.

Oct.,	98 0,0	Fév.,	95 1/2	Juin,	93 1/2
Nov.,	97 3/4	Mars,	94 1/2	Juill.,	92 3/4
Déc.,	97 3/4	Avril,	94 1/2	Août,	92 3/4
Janv.,	96 1/2	Mai,	93 1/2	Sept.,	91 3/4

Ventes, 5,750 sacs.

En disp. on a fait 250 balles Bahia-Montiba nouveau à 37 3/4 le 1/2 kil.

Houblons. — Calme, peu d'affaires, prix sans changement appréciable.

Alost, octobre-novembre....	21 0/0 à 00 0,0
» décembre-janvier....	18 0/0 à 00 0,0
Poperinghe (ville) oct.-nov.	23 0/0 à 25 0,0
» » déc.-janv.	00 0/0 à 00 0,0
» (village)........	20 0/0 à 00 0/0

Laines. — Sans affaires en disponible.

Laine en suint sans changement.

Peignées françaises contrat A, oct. à fév., 585 ; mars, 582 1/2 ; avril, 580.

Ventes, 5,000 kil.

Id. contrat G, nov.-déc., 630.

Peignées allemandes contrat B : nov., 610 ; déc. à janv., 607 ; fév., 600 ; mars, 595 ; avril, 592 ; mai à août, 590.

Ventes, 28,000 kil.

Id. contrat M, sans changement. Ferme.

Pétrole. — Marché ferme, prix en hausse.

	Payé.	Vendu.
Disponible......	17 7/8 à 00 0/0	17 7/8 à 00 0 0
Courant........	00 0,0 à 00 0/0	17 3/4 à 00 0/0
Novembre......	00 0/0 à 00 0/0	17 7/8 à 00 0/0
Décembre......	17 3/4 à 00 0/0	17 3/4 à 00 0/0
3 prem. mois...	00 0/0 à 00 0/0	18 0/0 à 00 0,0
Janvier	00 0/0 à 00 0/0	00 0/0 à 00 0/0

Salaisons. — Calmes, sans changement.

Backs, suivant poids et marq. 75 0 0 à 88 0,0

Epaules salées et séchées disp. 72 0/0 à 73 0/0

Short middles disponible ..... 82 0/0 à 83 0/0

Jambons Armour, 185 0/0 ; Morisson, 158 ; Picnick, 116 à 000 ; Extra long middles, 87.

Saindoux. — Ferme, prix en hausse.

Wilcox, oct., 87 1/2 ; nov., 86 3/4 ; déc., 86 1/4 ; quatre premiers mois, 85 1/2.

Sucres. — Indécis.

Sucres : exportation.........	A 27 3/4 à 28 0,0	V
» octobre.............	A 27 3/4 à 28 0/0	V
» novemb. et déc....	A 27 3/4 à 28 0/0	V
» 3 prem. mois 1890...	A 28 1/2 à 28 3/4	V

Cotons. — Amérique : oct., 69 ; novemb., 67 1/2 ; déc., 66 1/2.

Oomra, oct. à déc., 56 0,0 ; Dhollerah, oct. à déc., 56 1/2.

Soutenu.

Nitrate de soude du Chili. — Sans changement.

AUBEL, 28 octobre. — Froment, l'hect. fr. 15-50 ; seigle, 11-00 ; féverolles, 14-50 ; avoine, 8-00 ; orge, 9-25 ; pom. de terre, l'hectol., 0-00 ; beurre, le demi-kil., 1-50.

COURTRAI, 28 octobre. — Froment, l'hectolitre, fr. 15-50, seigle, 10 00. — Huile de colza, les 100 k., fr. 71-50 ; id. de lin, fr. 53-00. — Tourteaux de colza, les 100 k., fr. 16 00 ; id. de lin, 20-00.

Bétail. — 351 têtes à cornes exposées en vente, 304 sont vendues.

DIXMUDE, 28 octobre. — Froment, l'hectolitre, fr. 12-58 ; seigle, 0-00 ; orge, 00-00 ; avoine, 00 00 ; fèves, 00-00 ; beurre, le kil., 3-05 ; œufs, les 25, fr. 2 62 ; pommes de terre, 8-00.

GRAMMONT, 28 oct. — Froment, les 100 kil., fr. 19-00 ; méteil, 17-00 ; seigle, 15-00 ; fèves, 16-00 ; avoine, 18-00 ; féveroles, 00-00 ; graine de colza, 00-00 ; id. de lin, 00-00 ; pommes de terre, 6-00 ; beurre, par kil., 2-90 ; œufs, les 25, 2-40 ; lin brut, par kil., 1-10.

Bétail, bêtes à cornes vendues, 220 ; porc, id., 260, à 00-00 fr. ; chevaux, 00.

Tabac, par 50 kil., 1re qual., 60-00 ; id., 2e qual., 50-00 ; 3e qual., 35-00.

HANNUT, 28 octob. — Beurre, le kilog., fr. 2-20 ; œufs, 2-50 ; pigeons, le couple, 1-00 ; poulets, le couple, 2-00 lapins, 2-00.

LOUVAIN, 28 octob. — Froment, par 100 kilog., fr. 17-50, id. commercial, 18-00 ; seigle, 13-50 ; id. commercial, 13-00 ; sarrasin, 00-00 ; avoine à fourrage, 13 50 ; id. à brasser, 14 00 ; orge, 17-00 ; malt Quarré, 00-00 ; farine de froment, 1re qualité, 28-00 ; son gros froment, 10-00 ; pommes de terre, 6 00 ; graine de colza, 00-00 ; huile de colza, les 100 litres, 69 00 ; id. épurée, 72-00 ; id. de lin, 56-00 ; beurre, le kil., 2 40 ; œufs, les 26, 2-30 ; paille, les 100 kilos, 5-00 ; foin, 7-00.

Marché mieux fourni ; cote invariable avec tendance meilleure. Froment bien voulu, seigle ferme, avoines demandées. Les farines sont d'une vente coulante et les prix se maintiennent. Le son ferme.

TERMONDE, 28 octobre. — Huile de lin, par 100 kil.. fr. 51-75 ; id. de chanvre, 00-00 ; id. de colza, 70-75 ; id. épurée, 75-25 ; id. de ravison, 00-00. — Tourteaux de lin, fabrication du pays, par 100 k. fr. 18 00 ; id. fabrication étrangère, 00-00 ; id. de chanvre, 00-00 ; id. de colza, 17-00 ; id. de navette, 13 50 ; id. de ravison, 00-00. — Graines de lin de la mer d'Azoff, fr. 26-50 ; id. de la Baltique, 25-75 ;

id. d'Amérique, 00-00; id. de Bombay, 00 00; id. de chanvre indigène, 00-00; colza indigène, 36-00; id. de navette du Danube, 00-00; id. de ravison, 17-25.
Froment, les 100 kilos, fr. 18-50; seigle indigène, 13 00; avoine, 14 50; orge, 17 00

Navigation — *Mouvement du port d'Anvers.*

ARRIVAGES du 27. — St. all. Baltimore, c. Hashagen, de Brême, av. div. march — St. ang. Cambridge, c. Henderson, de Harwich, id. — St. belge Maskelyne, c. Clarke, du Brésil, id. — St. al. Apollo, c. Chrage, de Vlaardingen, id. — DU 28. — St. ang. Italia, c. Woortan, de Stranger, avec minerai. — Goél. ang. Fides, c. Green, de Yarmouth.

DÉPARTS du 28. — Goél. ang. Leader, c. Jones, pour l'Angleterre, s/lest.— St. ital. Silvia, c. Bubardo, pour Braïla, ch. — St. ang. City of Brussels, c. Gauld, pour Londres, ch.

Par dépêche de Flessingue du 28 octobre.

Arrivés pour Anvers.

St. all. Hellas, de Hambourg. — St. all. Sakkarch, de Hambourg. — St. ang. Sciemel, de Londres. — St. ang. City of Verviers, de Londres. — St. ang. Chester, de Grimsby. — St. ang. Junos, de Newcastle. — St. ang. Frompalis, d'Ibraïl.

Marchés étrangers.

Grains et graines.

BERLIN, 28 *octobre.* — Seigle, oct-nov., 166 00; avril-mai, 167 50. — Froment, oct.-nov., 182-75; avril-mai, 191-50. — Huiles de colza, octobre, 70 00; avril-mai, 60 60.

LONDRES, 28 *octobre.* — Marché aux céréales. — Le froment est lourd, la farine est calme, l'avoine, le maïs et l'orge sont fermes.
Cargaisons nulles.

Marchandises diverses.

LIVERPOOL, 28 *octobre.* — Marché aux cotons. — Américains fermes et Surats calmes.
Ventes : 12,000 balles dont 1,500 pour la spéculation et l'exportation.
Importations : 1.000 balles d'Amérique

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS.

28 OCTOBRE.

On cote à 3 h. 1/2 :	courant	novembre	4 de nov.	4 prem.
Farines 12 m.	51 60	52 05	52 15	52 25
Blés	22 30	22 40	22 60	22 90
Seigles	14 00	14 25	14 50	15 00
Avoines	18 25	18 25	18 25	18 40
	courant	novembre	nov.-déc.	4 prem.
Huile de colza	69 25	69 00	69 25	71 00
Huile de lin	56 00	55 50	54 75	53 25
	courant	novembre	4 d'oct.	4 prem.
Spiritueux	37 25	37 50	37 75	39 00
Tend. soutenue				
Sucres blancs	32 00	32 00	32 37	33 25

Tend. Début ferme, actuellement plus calme.
Sucres raffinés (deux prix extr.), 108 50 à 109 00.
Id. roux 88° de 28 25 à 28 50. Tend. soutenue

CLOTURE.

Dépêches de M. Em. Verrou, courtier, à Bruxelles.

Blés, 4 mois de novembre	22 65	à 00 00
4 mois de janvier	22 85	à 00 00
Farines, 4 mois de novembre	52 10	à 00 00
4 mois de janvier	52 20	à 00 00
Huiles de colza, courant	69 25	à 00 00
4 mois de janvier	70 50	à 00 00
Alcool courant	37 00	à 00 00
4 mois de janvier	38 75	à 39 00
Sucres, courant	32 125	à 00 00
4 mois d'octobre	32 375	à 00 00
4 mois de janvier	33 375	à 33 50

Tendance du marché : Blés et Farines, calmes. Huiles de colza, plus faibles; Sucres et Alcools, soutenus.

BOURSE COMMERCIALE DE BERLIN. — 28 oct.

	Samedi.	Ce jour.
Huile de colza. Octobre	69 00	70 00
Avril-mai	60 20	60 60
Seigle. Octobre-novembre	165 50	166 00
Avril-mai	167 25	167 50
Froment. Octobre-novembre	183 00	182 75
Avril-mai	191 50	191 50

BOURSE COMMERCIALE DU HAVRE. — 28 Oct.

Cafés. — Cours offic. par 50 kil., entrepôt, Santos à terme.

Mois.	6 h. soir.	10 h. m.
Octobre		97 00
Novembre		97 00
Décembre		96 75
Janvier		94 00
Février		93 50
Mars		93 00
Avril		93 00
Mai		92 50
Juin		92 25
Juillet		92 00

Vente : 31,000 s/s. — Marché irrégulier.

Arrivée de steamers

Philadelphie : Indiana. — Lisbonne : Tagus. — Southampton : Saale. — Moville : Vancouver. — Quebec : Norwegian. — New York : England, Lahn et Britannic.—Ennishowen : Carthagenian est passé.—Heath-Point : Parisian est passé.
New-York : Columbia.

La *Bourgogne*, venant de New York, est arrivé au Havre le 27 octobre.
L'*Araucania*, porteur de la malle de la Plata et du Brésil, est arrivé à Lisbonne samedi soir.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BRUXELLES, 28 octobre. — Les basses pressions se maintiennent sur nos régions, en se comblant lentement (755mm). Elles y maintiennent le temps pluvieux et chaud ainsi que des coups de vent de sud-ouest à sud-est. Les fortes pressions se retirent sur le centre de la Russie (775mm) où il gelait encore à 8 heures du matin.
Prévisions : vent sud-ouest modéré; quelques ondées.

28 *octobre.* — 4e jour de la lune.

Baromètre à la température de 0	751°	31.
Thermomètre sans abri (maximum).	19°	3.
— — (minimum).	7°	5
— abrité (maximum)	14°	8
— — (minimum).	9°	3
Quantité d'eau à 8 heures du matin pour les 24 heures qui précèdent	3	8
Vent dominant	SE à SO	
Déclinaison magnétique	15°7 6	
Soleil, lever	6 h	47 m
— coucher	16 h	40 m
Lune, lever	11 h.	27 m
— coucher	19 h	29 m

PARIS. — 27 oct., le baromètre marquait :
A 7 heures du matin... 12° au-dessus de 0
A 11 heures du matin... 15° 0/0 —
A 1 heure après-midi... 16° —
Hauteur barométrique à 752

SPECTACLES

LUNDI, 28 OCTOBRE.

MONNAIE (7 h. 1/2). — *Mignon*, op.-com. en 3 a.
FLAMAND (7 h. 1/2) — *Le Courrier de Lyon.*

MARDI, 29 OCTOBRE.

MONNAIE (7 h. 1/2). — *Si j'étais Roi!!!* op.-com. en 3 a.
PARC (8 h.). — *Le baron de Fourcherif*, c. en 1 a.; *Révoltée*, com. en 4 actes.
GALERIES (7 h. 1/2). — *La Porteuse de pain*, pièce nouv. en 5 a. et 10 tab.
MOLIÈRE (8 h.). — *Brutus lâche César*, com. en 1 a.; *En vacances*, c. en 3 a.
Mercredi, *le Marquis de Villemer*, c. en 4 a.
VAUDEVILLE (7 h. 3/4). — *Le dernier des Mohicans* et *les Maris sans femmes.*
ALHAMBRA (7 h. 1/2). — *Dix jours aux Pyrénées*, gr. opérette en 5 a. et 10 tab.
Dimanche prochain matinée à 1 h. 1/2.
BOURSE (7 h. 1/2). — *Le Pied de Mouton*, féerie en 5 a. et 18 tab.
RENAISSANCE 8 h. 0/0). — *La Petite mariée*, op.-com. en 3 a. (Dernières représentations.)
FLAMAND. — Représentation de la Société « De Morgendstar », *Elza*, dr.
ALCAZAR (8 h.) — Spectacle-concert. *Frantrognon.*
SCALA (8 h.). — Spectacle concert. *L'Enterrement de belle-maman*, pochade.
CIRQUE ROYAL. — Direction Wulff. — Réouverture le 31 octobre.
MUSÉE CASTAN, passage du Nord. — Figures de cire. — Les Aïssaouas. — Entrée : 1 fr.
PANORAMA INTERNATIONAL, rue Fossé-aux-Loups — Du 26 octobre au 2 novembre : *La catastrophe d'Anvers.*

ETAT CIVIL DE BRUXELLES

NAISSANCES, déclarations du 26. — Garçons, 8; filles, 10. — Total : 18.

DÉCÈS, décl. du 26. — Richard, 39 ans, épouse Roynet, repr. de commerce, r. Zinner. — Chemay, agent de police, 31 ans, ép. Tieberghin, r. du Marché du Parc. — Wagenaar, rentier, 69 ans, veuf Zonhoven, rue de la Madeleine. — Becu, 77 ans, veuf Perncel, r. du Canal. — Folchain, pâtissier, 28 ans, r. Haute. — Debok, étainier, 47 ans, ép. Peetermans, rue du Dam. — Durieux, tailleuse, 26 ans, r. de la Senne. — Sept enfants au dessous de 7 ans.

La plus grande fabrique du Monde
50,000 KILOS FABRIQUÉS CHAQUE JOUR
Diplômes d'honneur à toutes les Expositions
CHOCOLAT MENIER
1f.80 le 1/2 kilo
Se trouve chez tous les confiseurs et épiciers de Belgique

De 1 à 3 lignes ... fr. 1.00
La ligne au delà .. 0.35

Petites Annonces de l'Indépendance belge.

Les annonces sont reçues : A BRUXELLES : AU BUREAU DU JOURNAL, 17, RUE DES SABLES, ET A L'AGENCE ROSSEL, 44, RUE DE LA MADELEINE, ET 2, RUE DE L'ENSEIGNEMENT.

De 1 à 3 lignes ... fr. 1.00
La ligne au delà .. 0.35

ENSEIGNEMENT

DAME professeur de piano, prix de conservatoire, longue pratique, désire trouver leçons. Ecrire Piano, bureau du journal. 719

VENTES & LOCATIONS d'immeubles, etc.

APPARTEMENT bien meublé, 4 pièces au premier, eau et gaz, pr Mr ou Dme seul, 105, rue Arlon, Q.-L. Non affiché. 4338

A LOUER maison cochère av. cour, arrière-bâtiment, conv. pr commerce luxe ou administratn, 72, rue Royale. A voir lundis et vendredis, de 2 à 4 h. S'adr. pr clefs et rens., 19, av. Toison d'Or.
Belle maison, balcons, doubles caves, près gare Midi, 20, rue d'Angleterre. 4393

A LOUER beau local pour société particulière, 3 pièces, 15, place Royale. 4357

A LOUER en tout ou en partie, rue Sainte-Gertrude, 6, en face église d'Etterbeek, spacieuse maison propre à tout commerce, criée viande, estaminet, etc Pour cond. s'adr. 11, chaussée de Tervueren. 956

MÉNAGE de 2 personnes et une servante désire trouver un grand appartement dans maison fermée Envoyer conditions initiales G. U. V. bureau *Indépendance.* 916

A VENDRE rue Faider, vaste maison à un étage et jardin. S'adresser Monsieur Z., poste restante, Centre. 953

ON DÉSIRE louer environs gare du Nord petite maison 1 étage avec jardin, loyer modéré. Ecrire Z. J., bureau du journal. 947

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE ALLEMAND bien au courant de la corresp. all., franç., angl et des travaux du bureau cherche place.
W. L. 150, Agence Rossel. 4394

UN NÉGOCIANT sérieux, disposant d'un certain capital, désirerait reprendre affaire en pleine activité ou entrer comme associé dans une bonne maison de gros ou dans une importante fabrique d'une des principales villes de Belgique. Ecrire en indiquant le capital exigé et le genre de commerce à A.E M.G. poste restante Bruxelles-Centre. 4391

POUR nourriture et considération, dame, 49 a., grandement recommand., cherche poste de confiance. Possède capacité sérieuse. Moins gros ouvrages toute aptitude. Ecrire franco Geoffroy, 12, rue Antoine Clesse, à Mons. 810

ON CHERCHE pour Paris une femme de chambre faisant en même temps l'ouvrage d'une fille de quartier. Munie des meilleures recommandations. Se présenter vers 10 heures du matin à l'hôtel Degraa, chambre 26. 334

BONNE SERVANTE ménagère, 1res références, désire place. Ecrire R. L. Bureau du journal. 975

UNE DEMOISELLE ayant résidé 5 ans en Angleterre, désire se placer dans une bonne famille en Belgique ou à l'étranger comme demoiselle de compagnie auprès de jeunes filles ou d'une dame. — Français, anglais, allemand, musique, chant. — Meilleures références. Disponible à Noël. — Ecrire bur. journal init. V. G. 14. 815

MONSIEUR disposant de plusieurs soirées par semaine désire les utiliser. Ecrire J. O. 2. bureau du journal. 976

SPÉCIALITÉS DIVERSES

ROBES ET MANTEAUX. Mme Lacroix-Parys, 50, rue Vifquin. 205

POUR avoir un MOBILIER artistique en chêne sculpté au prix réduit de fabrique s'adresser à J. Ardies, 24, Longue rue Penning, Malines. Catal. fo. 3937

ASTHME. Poudre et cigarettes Escouflaire, pharmacien à Ath. Echantillons gratis et prospectus où on lira beaux certificats de médecins.
Pharmacies Frédrix, Delacre Pelerin et partout. 1669

PALE-ALE. — STOUT. — Brasserie De Smet-De Naeyer, Berlaere (Termonde). 2 Méd. d'or aux Exposit. de Boulogne s/M 1887 et Ostende 1888.
Echantillon gratis sur demande. 3053

ANNONCES DIVERSES

PRÊTS, CRÉDITS d'ACCEPTATIONS aux négts, etc., solvables. Ecrire : Box 423, à Amsterdam. 4326

A VENDRE belle coll. prod. chim. conv. pour études élèves drog. ou pharm. Ecrire A. O. bureau journal. 813

VENTE à crédit. Agent 2,000 clients dem. bonne maison toiles et tissus. Ecrire B. B., 39, Liége. 961

GEENS, doreur-laqueur, réparations d'objets d'art, rue de Terre-Neuve, 101. Spécialité de teintures de meubles et de décorations en tous genres. 473

TIMBRES-POSTE. Amateur désire acheteur collection. Ecr. O. R., poste restante, Chancellerie. 962

2e VENTE TRIMESTRIELLE
D'IVOIRE DU CONGO
A ANVERS
le **30 octobre 1889** midi et demi, à la salle des ventes, Courte rue des Claires,
DE 2,444 DENTS D'ÉLÉPHANTS
(environ 31,500 kilos)
par le ministère de l'huissier LÉON SCHUERMANS.
S'adresser aux importateurs **Ed. Weber et Ce**, ou au courtier **Henri Willaert.**
SANS FRAIS AUCUNS POUR LES ACHETEURS 3103

EAU DE SPONTIN
LA MEILLEURE EAU MINÉRALE DE TABLE
Claire, limpide, pétillante. Pureté exceptionnelle, goût exquis. Prise au moment du repas, elle stimule l'estomac, augmente l'appétit et facilite la digestion. Ses qualités légèrement ferrugineuses la rendent tonique et reconstituante. Conservation indéfinie. (Conférence donnée à la Société d'hydrologie de Belgique, par M. le docteur Poskin, médecin consultant aux Eaux de Spa.)
L'Eau de Spontin se mêle au vin et autres boissons sans en altérer ni la couleur, ni le goût.
S'adresser à la Société anonyme des eaux minérales à Spontin (province de Namur), et dans tous les dépôts d'eau minérale. 2826

Le plus important journal libéral flamand du pays est
DE KOOPHANDEL
D'ANVERS
Paraissant depuis 1863 ; son tirage est de plusieurs milliers d'exemplaires par jour; le *Koophandel* se recommande surtout pour les annonces.
Le prix par petite ligne est de **25 centimes**; on traite également à forfait.
Pour les annonces s'adresser à Alb. Peeters, administrateur du journal *de Koophandel*, à Anvers.
Les abonnements au journal se prennent aux bureaux des postes.

HOTEL CULLIFORD — Bruxelles
2, rue Bodenbroeck (près la place Royale). *Salle de billard. Biftecks. Bières et liqueurs anglaises.* 2827

OCCASION EXCEPTIONNELLE
CARTES à JOUER
de la Maison Grimaud, de Paris. Cartes extra fortes à dos unis bleus et roses, coins dorés, très résistantes à l'usage. *5 fr. les 12 jeux de whist.* Remise par grosse. L. BEER, 20, rue Dekens, à Etterbeek, Exp.: prove. Piquets Grimaud tarotés. 3000

PILULES HOLLOWAY
Remède pour tous les maux de tête, l'indigestion, la bile, les maladies des femmes, faibl. et débilité, se trouve chez tous les pharmaciens à fr. 1-50 3-75 et 6 fr. la boite. — Pour la vente en gros, s'ad. chez le prof. Holloway, 533, Oxfordstr., W.C. Londres 3978

LA VILLA BELVOIR, PRÈS DE ZURICH
est à vendre
OFFRES AU PROPRIÉTAIRE
2969 E. Welti-Escher

BELVALLETTE FRERES
PARIS. — 24, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS
Médailles de 1re classe aux Expositions universelles de Londres 1851
PARIS 1855 — Londres 1862
Première médaille d'or à l'Exposition universelle, Paris 867

HORS CONCOURS
à l'exposition universelle
PARIS 1878
ENVOI FRANCO
sur demande
D'UN
Catalogue illustré

GOUTTE & RHUMATISMES
Guérison par la LIQUEUR et les PILULES du Dr LAVILLE
La LIQUEUR guérit l'état aigu. — Les PILULES guérissent l'état chronique.
Exiger sur les Flacons la Signature
DÉPOT DANS LES PHARMACIES ET DROGUERIES
Vente en Gros : F. COMAR, 28, rue Saint-Claude, Paris
Une Brochure explicative est envoyée contre demande.
Dépôt, à Bruxelles : Ch. Delacre et Ce. 2

2 FRANCS PAR AN
LA LIBERTÉ FINANCIÈRE
-7- Rue Blanche PARIS
Paraît tous les Dimanches avec une Causerie Financière de Jacques Bonhomme
Le plus Complet de tous les Journaux (Seize Pages de Texte)
Publie tous les TIRAGES et les listes des Lots NON RÉCLAMÉS
DONNE une Revue Générale de toutes les Valeurs — La Cote Officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons.

CACAO-DERBAIX
PUR et SOLUBLE
LE MEILLEUR ET LE MEILLEUR MARCHÉ
La boîte d'un demi kilo ... 3 francs.
» d'un quart de kilo ... 1.60
» d'un huitième de kilo ... 0.90
Se trouve chez tous les confiseurs et épiciers de la Belgique.

DE OUD-KATHOLIEK
verschijnt den 1sten van iedere maand bij de firma H. T. Hendriksen, Hoogstraat, 287, te Rotterdam. Prijs per jaargang, f. 2, Afzonderlijke nommers, à fl. 0.25.
Het november-nommer zal o. a. bevatten eene **verklaring der vijf oudkatholieke bisschoppen** in Nederland, Duitschland en Zwitserland **aan de Katholieke kerk.** 3071

« HET VADERLAND »
Grand journal hollandais
POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET INDUSTRIEL
très bon marché
Paraît tous les jours, excepté les dimanches
SOMMAIRE :
Articles de fonds sur les questions nationales; comptes rendus des séances parlementaires; nouvelles du jour du pays, de ses colonies et de l'étranger; correspondances particulières; dernières dépêches; communications et avis divers; nominations et décrets; chronique financière; bulletin commercial et industriel; bourse d'Amsterdam et bourses étrangères; chronique théâtrale; feuilleton; communications et annonces.
Très recommandé pour l'insertion d'annonces
PRIX DE L'ABONNEMENT :
POUR LA BELGIQUE
3 mois fr. 12-50; 6 mois, 25 fr.; un an, 50 fr.
PRIX DES ANNONCES :
40 centimes la ligne. Grande réduction par abonnement
Pour tout abonnement s'adresser à **l'administration du journal, Parkstraat, 13, La Haye,**

BRASSERIE DE L'ALLIANCE
Eug. ROSSEELS & Cie
RUE DE LA CLINIQUE, 47, BRUXELLES MID
Bière de ménage (brune) à 10 c. le litre.
Forte bière brune, en fûts de fr. 4 50, 7-00, 14-00 et au dessus (14 centimes le litre).
Bière blonde (petite bavière) en fûts de 5 fr., 7-50 et 15 fr. (15 c. le litre).
MARS, FARO, LAMBIC
Téléphone no 664. 737

Farine d'avoine écossaise, fabriquée par H. Giesen, Amsterdam, est une nourriture par excellence pour les bébés, les vieillards et tous ceux qui ont un estomac délicat.
Cet article s'est fait en peu de temps un nom sans pareil dans la Hollande entière. Seul représentant pour la Belgique, M J.P. Pronk, 4, Longue rue Neuve, Anvers. Demander la circulaire contenant la manière de s'en servir et l'opinion de la presse hollandaise. 3104

DEMANDEZ L'ALCOOL de pommes d'orange
ainsi que d'autres *Bitters et Extraits* de la fabrique de H. Keijen et fils, Doetinchem (Hollande). 22

GRAND CHOIX DE PEIGNOIRS
et robes d'intérieur de luxe et autres. Robes de chambre pour hommes. DUMAS, r. St-Jean, 44.

BOURSE DE BRUXELLES DU 28 OCTOBRE

Fonds de l'Etat, des prov. et des villes

Belg. 2 1/2 sér. 1	102 —	Gand 3 p. c. 1880	95 25 A
— — 2	102 20	— — 1888	97 — P
— — 3	102 05	Ixelles 1880 3	85 75 A
— 3	94 50 P	Laeken 1885 3	85 75 A
— 2 1/2	80 75 A	Liége 2 1/2 1853	92 — A
Annuités 4 1/2	115 75 A	— 3 p. c. 1860	118 — A
— 4	— —	— — 1868	97 — A
— 3	91 75 A	— — 1874	95 50
Brux. com. 4 1/2	110 10 A	— — 1879	98 — A
— 4	106 55	— — 1887	100 — A
— 3	90 50	Malines 1885 3	88 — P
— 3 p. c. 1886	114 —	Namur 1887 3	— —
— 3 p. c. 1888	102 25 P	Ostende à prim.	30 — A
Ch. de fer vicin.	102 50 P	— 1877 4	108 75 P
Brabant 3 1/2	100 90 A	— 1885 3	85 75 A
Fl. occid. 1876 4	114 — A	St-Gilles 3	85 75 A
Hainaut 4 1/2	— —	St-Josse-t.-N. 3	86 — P
— 1889 4	102 50 P	St-Nicolas 4	102 — A
Namur 1888 3	— —	Schaerbeek 78	50 50 A
Anv. 1887 2 1/2	93 25 P	— 1880	86 10 A
Blankenberg. 4	— —	Termonde 4	107 — A
Bergerhout 3	— —	Thuin 4	— —
Bruges 3 1/2	100 25 A	Tournai 1874	49 75 A
Brux. 2 1/2 %	91 87 A	— 1886 3 1/2	— —
Charleroi 3	85 75 A	Verviers 1873 3	99 50 A
[illegible] 1888 3	83 40 A	— 1882 4	102 — P
Gand 3 p. c. 1886	105 62 A	Vilvorde 1885 4	101 50 A

Mons-Hautmont	438 — A	Tram Gand	— —
Namur-Liége 55	438 — A	— Kharkoff	279 — A
— 1859	438 — A	— Liégeois	— —
Nord-Belge	449 — P	— Mad. Esp.	— —
Nord de la Belg.	435 —	— Mil. B. Gr.	945 — A
Oignies (M. gl.)	395 — A	— Mosc. Rus.	267 — P
Ougrée (f. de f.)	520 — P	— Napolit.	— —
Plat. de Herve	622 —	— Odessa	308 50
Prod. du Flénu	— —	Ch. fer en Perse	— —
Providence	600 — A	— Piémont	392 50 P
Quenast (C. de)	405 — A	Prague, 5 p. c.	259 — A
— 2e émis.	410 — P	Rail. à voie étr.	498 — A
Samb. et M. 4	1010 — A	Tram. R., M., B.	220 — P
— 4 1/2	1027 — A	— Tiflis	296 50 P
S. Etien.-Rouv.	490 — P	— Turin	506 — P
Term. St-Nicol.	468 — A	— Varsovie	505 — P
Terr. dom. Ost.	— —	Verr. nat. Jum.	— —
Tramw. anvers.	— —	Vieil.-Montagne	516 — A
— 2e série	— —	Wag.-lits 6 p. c.	510 — A
Bari-Barletta	— —	— sér. B, C, D et E	— —
Tramw. Brescia	492 — P	5 p. c.	501 50 A
— Florentin.	510 — P	H 4 1/2 p. c.	— —

Actions privil. et actions à revenu fixe

Anv. Gand (p. j.)	— —	Nam.-Liége, pr.	— —
Brux.-L.-C. (p.)	432 50 A	Nam.-L., pr. an.	317 50
Flénu, H. et Bas.	— —	Samb. et Meuse	326 — P
Luxemb. (G.-C.)	— —	S. Gén. ac. de c.	1323 — P
Mons Hautmont	— —	Tourn. Jurbise	— —

Obligations à revenu variable

Bless.-Ath (ann.)	148 50	Tram. Brescia	— —
Chimay	125 —	— 2e rang	90 — P
Eecloo-Bruges	281 — A	— Vér. et Vic.	89 — A

Obligations à revenu fixe

Aciéries d'Angl.	508 — A	Fl. occid. 3e ém.	425 — A
Acoz	474 — A	Gand-Terneuz.	— —
Anvers-Gand	410 — A	Gaz (c. du) 1868	505 — A
Anvers-Rotterdam	441 — P	— 1874	511 — A
Ardois. B. Ch. 6	445 — A	— 1876	512 —
Athus (h. fourn.)	— —	— Rio-Janeiro	539 — P
B. Belgique 4 1/2	— —	Glaces Auvelais	— —
Belge et Italien	501 — A	Gl. et ver. Hain.	513 —
Bougies de la C.	— —	Gouffre (charb.)	— —
Br.-le-C. à Gand	438 — A	Gr. mac. al. Dour	— —
Belleye 4 1/2 91	1000 — A	Hazard (charb.)	460 — A
— 4 1/2 1893	1000 — A	Houill. b. Charl.	512 — P
C. de rep. 3e s.	999 — A	Immob. de Belg.	101 70
— 4e s.	1004 — P	Intern. de const.	499 —
Charbonn. belg.	375 — P	La Haye (charb.)	508 — A
Ch. écon. 3e ém.	510 — A	Levant du Flénu	508 — P
Cockerill 1re s.	506 — P	Liége à Maestr.	434 — A
— 2e s.	515 — A	Liégeois-Limb.	420 — P
— 4 p. c.	495 —	— 5 p. c.	623 50 P
Crist. Val-St-L.	— —	Liégeois-Nam.	625 — P
Dendre et Waes	— —	Linière de Brux.	— —
Est. b. b. de Mons	— —	— St-Léonard	— —
Eclair. du Cent.	— —	Loth (s. anon.)	465 —
Eecloo-Gand	410 — A	Maeseyck (s. a.)	500 —
Ent. C. T. (S. a.)	497 — P	Marcin. et Couill.	500 — A
Esp. B. Fortune	— —	Marbes-le-Chât.	— —
Ert-Belge 3 p. c.	438 —	Manage-Pont-S.	— —
Flandre occid.	448 —		

Actions privil. à revenu variable

Br.-le-B. à Gand	— —	Espér.-Longdoz	312 — A
Boug. Cour Gér.	1000 — A	Flénu ecste	337 50 A
Carr. St-Georg.	155 — A	Imm. d'Anvers	165 — P
Chât. (Lam. de)	443 — P	Maeseyck (s. a.)	— —
Eeclo-Gand	— —	Stella (act. n.)	— —

Banques, Caisses, etc.

Banq. d'Anvers	725 —	Compt. Esc. de Br.	— —
— de Belgique	— —	Créd. g. de Belg.	76 —
— de Bruxelles	720 —	— part de fond.	32 — P
— cent. Anvers	355 — P	— gén. Liég.	447 50
— de Charleroi	430 — P	Imm. d'Anvers	— —
— Cr. c. d'Anv.	— —	— de Belgique	270 — A
— de Flandre	795 — A	— Bruxellois	— —
— Hypot. belge	— —	Quart. Léopold	152 50 A
— Nationale	2920 — P	— t. de partic.	15 50 P
G com. (Delleye)	760 —	Société générale	— —
Cg. rep. et dép.	591 50 A	— Parts de rés.	1865 — A

Chemins de fer et canaux.

Anvers-Gand	— —	Fl. occid. prim.	326 50 A
Anvers Rotterd.	682 50 P	Flénu (H. et B.)	— —
— act. de div.	— —	Gand-Terneuz.	170 — A
Braine-le-C. à G.	— — P	Liégeois-Limb.	130 — A
Bruxell. à L.-G.	382 50 A	Liége-Maestr.	520 — A
Cent. Sud-Am. (priv.)	515 —	Maeseyck (s. a.)	— —
— ord.	— — P	Samb.-et-Meuse	285 — A
Congo (ch. de f.)	513 —	Term. à St-Nic.	100 —
— non libér.	511 50	Tournai-Jurb.	— —
— part de fond.	— —	Welk. j. B.-F.	— —
Est-Belge	346 —	Biat.-Ath (c. de)	28 50 P
		Bossuyt-Courtr.	— —

Tramways.

Anv. ...	— — A	Gand (cap.)	— —
Barmen-Elb., c.	— — P	— (divid.)	— — P
id. act. jouiss.	— — A	Liégeois (jouis.)	— — A
Brescia (privil.)	— —	— (divid.)	— — A
Bruxell. (priv.)	302 —	Livourne priv.	— — A
— (ordin.)	168 — A	Napolit. (capit.)	160 — P
— (divid.)	18 25 A	— (jouiss.)	— —
Ch. de fer écon	240 —	— (divid.)	— — P
— (second.)	322 50	Odessa (cap.)	101 25 A
id. id. (parts f.)	249 — P	— (jouiss.)	86 50
Cologne (cap.)	— — A	Railw. à voie étr.	100 — A
— (divid.)	— —	— (parts fond.)	— —
— (parts f.)	— —	Rome, Mil., Bol	16 — A
Francf./M (cap.)	268 — A	Turin	171 — A
— (jouiss.)	100 —	Varsovie	— —
Florent. (capit.)	— —		

Hauts fourneaux et Fabriques de fer

Cockerill (Ser.)	1105 — A	Ougrée	735 —
Marcin. et Couil.	667 50 A	Sclessin	7 50 P

Hauts fourneaux et Charbonnages.

Acoz (forges d')	84 — A	M.-s/S. (fondat.)	— — A
Alliance	— —	Musson (H.-f.)	680 — A
Aciér. Angleur	440 —	Ougrée (fab. fer)	1545 — P
Athus (H.-F.)	1270 —	Providence	1920 — A
Charleroi	775 — P	Saint-Fiacre	535 — A
Châtelet (lam.)	157 50	Saint-Léonard	685 — P
Espér. Longdoz	111 — P	Sarrebruck	4000 —
Haine-St-Pierre	— — A	Thy-le-Château	1110 — A
Halanzy	475 — A	Vezin-Aulnoye	400 —
Monceau-s/Sam	740 —		

Charbonnages.

Amercoeur	925 — A	Gouffre	400 — A
Anderlues	2500 — P	Grand Buisson	51 — A
B.-Espér. et Bat.	219 — A	Gr. Conty-Spin.	205 — A
Carabinier	240 — A	Gr. mac. al. Dour	825 —
Charbonn. belg	229 — A	Gr.-Mambourg	325 — A
— Pâturages	180 — P	HaineSt-P. Nord	475 —
— Réun. Charl.	220 — P	Hazard	100 — A
Cheval. à Dour	1475 — P	Horn. et Wasm.	1800 — A
Concorde	660 — P	H. un. de Charl.	234 — P
Couchant Flénu	265 — A	Kessales à Jem.	2018 —
Courcelles Nord	665 —	La Haye	545 — P
Esp. et B. Fort.	820 —	La Louvière	375 — A
Falnuée	437 50	Levant du Flénu	2300 — P
Fontaine-l'Ev.	415 —	Marihaye à Fl. G.	875 — A
Gosson-Lagasse	1930 — P	Mons. Bayem.	610 — P

Charbonnages (Suite.)

Mons.-Font.-M.	2000 — P	Prod. au Flénu	3100 — A
Noël-Sart-C. Gil.	312 50 A	Sacré-Madame	1900 —
Nord de Charl.	980 —	Sars-Longch.	890 — A
Pat. et Beauj. r.	815 — P	Trieu Kaisin	370 — P
Poirier	760 — A	Ouest de Mons	351 — A

Zinc, Plomb, Mines.

Astur. des mines	3300 — A	Prayon	317 — P
Austro-Belge	1057 — A	Vieille-Mont.	364 —
Nlle Mont. 5e sér.	375 — A		

Linières.

Lieve à Gand	39 — A	Linière St-Léon	54 — A
Linière gantoise	790 — P	Lys à Gand	3100 — A

Glaces, Verreries.

Gl. d'Auvelais	1160 —	Gl. de Moustier	— — A
— Courcelles	875 — A	— Oignies	402 50
— Floreffe	715 —	Verrer. Charle.	171 — P
— Hain. à Roux	745 — P	— nat. Jum.	70 — A

Actions diverses.

Atel. Boussu	310 — P	Internat. const.	— — A
— e. Malines	110 —	Lits militaires	1885 —
Auxil. ch. de fer	68 — A	Loth (soc. an.)	405 — P
— privilégiées	151 — P	— jouissance	— — A
Baume et Marp.	365 — A	Métallurgique	89 — P
— p. de fond.	76 — A	Mus. et Pas. Nord	55 50 A
Boug. de la cour	1010 — A	Pap. Gastuche	140 — P
Comp. Bronzes	750 — P	Papet. Saventh.	260 — A
Conduites d'eau	— —	Quenast	1213 —
Eaux d'Utrecht	— — A	Stalle (soc. no.)	630 — A
Ecl. chauff. gaz	— — P	Téléph. (Cie) int.	88 —
— bas. h. Mons	315 — A	— part de fond.	— — P
— privilégiées	430 — A	Telephone Bell	290 — A
Font. et chap.	400 — A	— 45 p. c. à vers.	290 — A
— div	400 — A	Tonag. Br-l'Esc.	— —
[illegible]	— — P	[illegible]	— —
Gaz de Rio	692 50	Wagons-Lits	440 — P
— ordin.	1493 — A	Willebroeck	1425 — P
Trans. d'Anv.	— —		

Actions étrangères.

All. Alstadam	137 50 A	Holl. S. c. Maest.	— —
— act. privil. 6	735 — A	Tramw. à v. Sud	— —
Dalhbusch	680 — A	Ital. Tél. et appl.	50 25 A
Stolberg (min.)	200 — A	Un. de Savigliano	— — A
— privil.	500 — A	Lux. Dudelange	— — A
Aut. Mét. Alp. a.	206 50 A	Forges d'Eich	2210 — P
Esp. Andalous.	402 50 P	Grill. Luxemb.	488 — P
Nord de l'Esp.	— —	— act. pr. 10 p. c.	— — A
Madrid à Sarag.	312 — P	Luxemb. (h. f.)	1648 — P
Réal à Badajoz	— — A	Prince-Henri	302 50 A
Fr. B. de Paris et Pays-Bas	— —	Rodange (h. f.)	875 — A
		Rumelange	845 — A
Ch. Départem.	542 50 A	Rus. Fastewo. 5	290 — P
Ch. d. f. écon. N.	445 — A	— — 10	— — P
Dyle à Bacalan	460 —	S.-O. unit.	287 50 A
Escombrera	— —	— titres 5 et 10	287 50 A
Mat. ch. de fer	205 — P	— jouiss.	75 — A
Reports et Dép.	473 — A	— 5 et 10	75 — A
Samb. à Pfalz	340 — P	Varsov. Vienne	478 — A
Saulnes (h.-f.)	1725 — A	— jouiss.	273 50

Fonds d'Etat et de villes étrangers

Arg. Emp. 1886		Obl. Lille 1860.	106 — A
— 500 1000 liv.	— — P	— — 1863	— — A
— 100 liv.	— — P	— — 1868	509 — A
20 liv.	483 — A	Lyon 1880	96 — P
B.-A. Emp. 1886		— Paris 1855/60	— —
500 liv.	99 50 A	— 1865	523 — A
— 100 liv.	100 05 A	— 1869	409 — A
Catamarca	435 — P	— 1871	— — A
Cordova 1887		— 1875	520 — A
500-1000 liv.	93 — A	Holl. E. kol 2 1/2	— —
100 liv.	93 — A	— 3	— —
1888	437 50	— 3 1/2	— —
Corrientes	442 50	Vil. Amsterdam	— —
Mendoza 6 p. c.	447 50 P	Créd. com. 1871	— —
San Juan	85 — A	Vil. Rotterdam	— —
Tucuman 6 p. c.		Hong. E. 1873 5	— —
500 liv.	93 — A	— pap. 5	84 10 A
100 liv.	94 — A	— 1881 4	87 30
B.-A. (ville)		Ital. Rente 5 p. c.	93 75 A
500-1000 liv.	— —	Emp. Roth. 1857	99 25
100 liv.	102 — P	— Pont. 1860/64	94 25
20 liv.	103 —	— Pont. Blount.	460 — A
Aut. D. a. pap.	73 60	Foligne 1872 6	104 — P
— argent	73 40	Ville de Naples	85 50 A
Emp. or 1876 4	93 — A	Rome obl. 1873	473 — A
Emp. 1854	700 — A	— 1884/85	445 — A
— 1860	1490 — A	Norvège, 3 1/2	— — A
Brés. Lond. 1865	101 — P	Port. Emp. 1853	67 40 A
— 1875	101 25 A	Emp. 1856 1878	67 40 A
— 1863	— —	— 1889. 4 1/2	— —
— 1882	101 40 P	— 1880/1884	— — P
Emp. 1886 5 p. c.	101 25 A	— 100 l.	68 — P
— 1888 4 1/2	100 50 P	— 20 l.	68 — A
Bahia (prov. de)	512 —	Emp. 1889, 4 1/2	499 —
Congo libéré	76 —	Lisbonne unif.	429 — A
Danemark 3 1/2	— —	— titre de 5	425 — A
Dominic. 100 l.	85 — P	Russ. E. Roth	
— 20 l.	84 —	Rothsch. 1862	105 70 A
Egypte D. unif.	468 50 A	— 1867 et 69 4	47[illegible] 50 A
Esp. Dette ext.	75 70	— titre de 5 4	— — A
12000 et 24000	75 05 A	— 1873 cons.	— —
E. Cuba 1886	512 50	— 1888	— — A
Am. 1871 cons.	100 — A	— 1889	— — A
Em. 1877	118 — A	— 1864 à primes	665 — A
Fr. Rente 3 p. c.	87 — A	— 1866	600 — A
— amortis.	— —	Suède 1878	— —
Emp. nat. 4 1/2	— —	— 1880	— —
Obl. d. du Nord	106 — A	Turq. Dette c.	17 10
— Amiens 1871	— — A	Uruguay 1888	
— Armentières	475 — A	500-1000 liv.	88 50 P
— Bordeaux, 3	— — A	— 100 liv.	88 — A

Obligations étrangères.

Angl. Rio-Gde, 6	— — A	Nouv. réseau 3	— — P
Arg. Santa-Fé,		— Obl. 1878	— —
100 liv.	452 50	Domaniales, 5	— — A
— 20 liv.	457 — P	Ch. Lomb. anc. 3	317 50 A
— 5 p. c. 20 liv.	405 —	— 1871 3	314 — A
— 500 fr	— —	— Sud. Aut. 5	— —
Aut. Ch. de fer		Vienne-Aspang.	366 — A
1re et 2e ém.	417 50	Brésil. Rio-Grde	442 — A
— 9e ém.	400 — A	— Bahia e Minas	497 — P
— 10e ém.	390 — A	Equat. Guyaq.	426 — A

Esp. Andalous.	354 —	Central Toscan.	— —
Ast. Gal. Léon 1re	352 50 A	Livourne S. C. D.	320 50 P
— — 2e	— —	— Méridion.	810 —
— — 3	339 — P	— titre de 5	810 —
Cordoue-Séville	— — A	— titre de 10	310 —
Madrid-Sar.-Al.	573 — A	Ch. Sons Mérid.	— — P
Saragosse, 2e h.	— —	Méditerran. 3	291 50
N. Esp. 1re s.	— — A	Mér. rés. l'Adr.	291 50
— 2e s.	— — A	Sicile soc. ital.	291 50
— 3e s.	— —	Nord-Milan	482 —
— 4e s.	351 10	Crédit luxemb.	— —
— 5e s.	442 50 A	Dudelange	— —
Ouest Espagne	434 — A	Ch. f. Guil.-Lux.	432 50 A
Pampel. Spéc.	363 — A	Haut fourn. l.	— — A
Sarag. à Pamp.	— —	Prince-Henri, 3	405 50
— à Barcel.	369 — A	Rodange (h. f.)	— — P
Réal à Badajoz	522 50	Rumelange	— —
Fr. Ch. départ.		Port. C. de f. P.	
B. de 1885 à 1956	— — A	(Ce R.) 4 p. c.	462 — P
B. de 1887 à 1985	— —	— Trans. Af. 5	99 90 P
B. de 1888 à 1985	— —	Russ. Gr. f. m. 5	410 — A
Ch. éc. du Nord	500 —	— Gr. f. m. 4 1/2	392 — A
Dyle et Bacalan	496 — A	Ch. de fer russes	381 —
Est de Lyon	352 —	— Transcaucas	371 — A
Nat. Fr.-Belge	— —	Varsovie-Vienne	— —
Arg. (ch. de f.).		Serbie, Ch. Serb.	426 — A
Santa-Fé	395 — P	Suède, B. hypot.	512 — A
Holl. Cent. holl.	— —	Vénézuéla (ch. vénézuéliens)	374 50 A
La Haye (tr. de)	— —		
Ital. Bra à Caval.	— — A		

Coupons en souffrance.

Bossuyt-Court.	285 — A	Crédit luxemb.	— — A
— estampil.	275 — A	Turc Rustch. V.	214 50 A
Welkenraedt	335 — P	Ch. émis. 1870	214 50

(Voir bulletin sous la rubrique renseignements financiers.)

Changes, cours moyens.

Amsterdam	208 50	Vienne	211 25
Berlin	123 60	Italie	98 60
Londres	25 235	Genève	100 025
Paris	100 025		

Taux de l'escompte.

Belgique (B. nat.)	4 ~~4 1/2~~	Italie	5 1/ à 0
Amsterdam	2 1/2 à 3	Madrid	4 0/0 à 0
Paris	3 0/0 à 0	Lisbonne	5 1/2 à 0
Londres	5 0/0 à 0	Suisse	3 0/0 à 0
Allemagne	5 0/0 à 0	St-Pétersbourg	5 1/2 à 0
Vienne	3 1/2 à 0	Copenhague	2 à 2 1/2
Brême	2 3/4		

Imp. de J. GOOSSENS rue des Sables, 17

10 centimes

A 60e année.

VENDREDI 15 NOVEMBRE 1889

Administration:
RUE DES SABLES, 17

LES ABONNÉS SONT REÇUS
En Belgique, au bureau du journal, rue des Sables, 17, et à l'Agence Havas, 83, Marché-aux-Herbes, à Bruxelles.
En France, à Paris, chez MM. Lagrange, Cerf et Cie, 2, place de la Bourse.
En Angleterre, à Londres, Sells' Advertising Agency, 167, Fleet str., Rudolf Mosse, Queen Victoria str., 18, chez John F. Jones, 186 Fleet str.t, Cowie et Cie, 17 Gresham str.
En Allemagne, en Autriche, en Suisse, chez Rud. Mosse, à Cologne, Berlin, Francfort, Strasbourg, Munich, Hambourg, Leipzig, Stuttgart, Vienne et Zurich.
En Italie, à Milan, H. Berger, via Proletto, 25; Nazzanitzis et Vogler, Milan et Turin.
En Hollande, chez MM. Rijgh et Van Ditmar, à Amsterdam et à Rotterdam.
Luxembourg, chez M. Schroell.

L'INDÉPENDANCE BELGE

CONSERVATION PAR LE PROGRÈS

10 centimes le numéro

POUR TOUTE LA BELGIQUE & A PARIS

15 centimes à l'étranger

POUR TOUS LES PAYS DE L'UNION POSTALE

BUREAUX A PARIS, rue Richer, 12.

BUREAUX A LONDRES 167, Fleet street.

Abonnement :

BRUXELLES....	Un an	20 francs.
	Six mois	11 —
	Trois mois	6 —
PROVINCE.....	Un an	24 francs.
	Six mois	13 —
	Trois mois	7 —
ÉTRANGER (Union postale) Europe..	Un an	40 francs.
	Six mois	22 —
	Trois mois	12 —

N° 319

VENDREDI 15 NOVEMBRE 1889

Rédaction:
RUE DES SABLES, 17

ON S'ABONNE :
Dans tous les bureaux de poste belges et
En Belgique : Au bureau du journal, rue des Sables.
A Paris : M. Richer, rue Richer, 12.
Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, 34;
Arthaud, faubourg Saint-Martin, 48.
En France : A la poste et chez les principaux libraires.

1re Edition du matin

Nos lecteurs trouveront plus loin le compte rendu des débats de **l'affaire Corvilain** qui viennent de s'ouvrir devant le tribunal correctionnel d'Anvers, la suite des débats du **Procès Pourbaix** et une lettre sur **la première** de *la Bûcheronne* à la **Comédie française.**

L'abondance des matières et l'intérêt qui s'attache à ces trois sujets nous obligent à interrompre la publication du feuilleton de *M. Paul BOURGET* :

GABRIEL OLIVIER

BRUXELLES, 14 novembre

REVUE POLITIQUE

L'empereur Guillaume II est en route pour sa capitale. Après avoir séjourné quelques jours à Athènes et à Constantinople, il a quitté le cuirassé qui lui sert de palais flottant et il est de nouveau en ce moment l'hôte du roi Humbert d'Italie, qu'il a quitté hier soir pour se rencontrer à Innspruck aujourd'hui avec l'empereur d'Autriche.

Cette dernière entrevue mettra vraisemblablement fin à la série de visites et de conférences entre souverains qui ont marqué la saison des vacances parlementaires et les premiers jours de l'automne. Il est d'ailleurs assez vraisemblable qu'après avoir communiqué au roi d'Italie ses impressions de voyage, Guillaume II n'aura pas voulu laisser François-Joseph dans l'ignorance de ce qu'il aura dit et fait. Il ne faut pas qu'il puisse y avoir la moindre jalousie entre les alliés de la toute-puissante Allemagne.

Quant aux résultats politiques du voyage du souverain allemand, nous relevons dans *la République française*, une note qui n'est pas sans intérêt. La feuille française les résume en trois mots : « Point de traités formels, mais augmentation sensible de l'influence germanique, déjà si fortement enracinée dans l'entourage du Sultan. »

Pour le moment, cela peut suffire, et, comme le fait remarquer *la République française*, il est bon de ne pas cacher ces choses qui ont leurs inconvénients présents et leur danger éventuel. « Nos efforts, ajoute le journal français, et ceux de notre gouvernement doivent tendre à mettre en jeu tous les moyens propres à conserver ce qui nous reste de prestige et d'influence en Orient. »

Ces quelques lignes indiquant assez nettement quel est le point de vue du gouvernement français. *La République française* n'est pas un organe officieux, mais on sait ses relations avec le ministère, et il est assez vraisemblable que cette note discrète donne exactement l'indication des sentiments qui prévalent au quai d'Orsay.

En Allemagne et en Autriche la presse officieuse continue de chanter l'hymne de paix qu'elle a entonné à propos de la visite du Czar à Berlin. Dans les commentaires sur le récent discours de lord Salisbury, on insiste pareillement à Vienne et à Pesth sur le caractère extrêmement pacifique de la situation actuelle. Seulement, selon une tactique habituelle à la chancellerie allemande, quand on a la paix à droite on dénonce le danger de guerre à gauche. Pendant toute la durée de l'Exposition, les gazettes à la solde du gouvernement allemand ont observé, à l'égard de la France, une réserve remarquable. Maintenant que les relations paraissent réellement s'être améliorées entre Berlin et Saint-Pétersbourg, les mêmes feuilles reprennent leur campagne contre le voisin de l'Ouest. Ah? disent-elles, si la France voulait, la paix serait éternelle; mais la France ne veut pas, et l'on doit donc toujours se préparer à la guerre! Il a suffi de la rentrée du Parlement français pour renouveler les mortelles inquiétudes de la presse officieuse austro-allemande. On ne voit pas bien clairement ce que la vérification des pouvoirs des nouveaux élus de la France et le vote du budget peuvent contenir de menaçant pour la paix européenne si bien gardée, d'ailleurs, par la triple alliance. Mais M. de Bismarck tient à ce que le public allemand n'ait pas de quiétude. N'a-t-il pas des sacrifices toujours plus lourds à demander au pays pour fortifier l'armée allemande? Tout est là.

Certains éléments de dissolution, qui s'étaient manifestés il y a quelque temps déjà dans la majorité ministérielle du Parlement anglais, menacent à nouveau de mettre sa solidité à une rude épreuve. On se rappellera que lorsque la mort de John Bright rendit vacant le siège occupé par cet éminent homme d'Etat à Birmingham, les conservateurs réclamèrent sa succession comme le prix de l'appui qu'ils avaient donné précédemment aux libéraux dissidents à Birmingham même et dans d'autres parties du Royaume. Ils faisaient remarquer que sur sept sièges qu'occupe la représentation de Birmingham à la Chambre des communes, les conservateurs n'en détiennent qu'un — celui attribué à M. Matthews, ministre de l'intérieur — et que c'était bien maigrement proportionner la part des tories aux services qu'ils rendaient à leurs alliés. Si le fils de John Bright, libéral dissident, fut néanmoins porté et élu en fin de compte, c'est que les conservateurs se rallièrent à cette candidature exceptionnellement et par déférence pour la mémoire du grand homme d'Etat. Mais ils n'avaient rien abdiqué de leurs prétentions au partage égal des sièges de Birmingham entre leurs alliés et eux. Et ces prétentions, leurs comités électoraux viennent de les affirmer à nouveau, encore que nul siège ne soit vacant à cette heure et qu'il s'agisse simplement de savoir comment se répartiront les mandats, aux futures élections générales, — soit dans dix-huit mois ou deux ans. Mais les libéraux dissidents, faisant valoir que la ville de Birmingham a toujours été libérale et que, de plus, le parti conservateur ne serait pas au pouvoir sans eux, les libéraux dissidents, disions-nous, rechignent, et il en est résulté un véritable conflit, une querelle de frères ennemis, qui vient d'être déférée à l'arbitrage de lord Salisbury et du marquis de Hartington.

Il est possible que, grâce à l'intervention de ceux-ci, les choses s'arrangent. C'est même probable. L'affaire n'en fait pas moins nettement ressortir les graves conflits d'ambitions et d'intérêts personnels qui diviseront les deux camps de la coalition antigladstonienne quand l'heure des élections générales aura sonné. Il n'y avait qu'un moyen d'empêcher ces discordes, c'était la fusion complète des deux groupes de la majorité en un parti homogène : le « parti national » rêvé par M. Chamberlain. Mais les principes primordiaux des deux alliés, uniquement unis dans leur opposition au *home rule*, diffèrent trop pour que la formation de ce parti soit chose facile, voire possible. Dans tous les cas, si les libéraux dissidents et les tories n'arrivent pas à quelque accord de ce genre, il sera probablement d'autant plus aisé aux gladstoniens de jouer le rôle de troisième larron, lors des élections générales, que le pays incline chaque jour plus visiblement de leur côté.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

BRUIT DE LA MORT DE
M. JULES FERRY

(De notre correspondant.)

Paris, 14 novembre, 3 h. 30 soir.

Une grave nouvelle a circulé aujourd'hui à Paris et particulièrement dans les couloirs du Palais Bourbon. M. Jules Ferry serait à la dernière extrémité.

Un instant le bruit de sa mort a même couru.

Une dépêche de Nice, tout en reconnaissant la gravité de l'état de M. Ferry, ne parle cependant pas d'un danger immédiat.

Les amis personnels de M. Jules Ferry, qui se trouvaient dans les couloirs, à 2 heures, montraient la plus vive inquiétude. Sans croire à la mort de l'ancien président du conseil des ministres, ils ne dissimulent pas l'état de M. Jules Ferry, qui est atteint d'une grave affection de la poitrine, greffée sur une ancienne maladie de cœur.

Au dernier moment on m'affirme que le bruit de la mort de M. Jules Ferry est démenti par sa famille.

—

L'EXPÉDITION DE STANLEY.

(De notre correspondant.)

Hambourg, mercredi, 13 novembre.

Le comité allemand Emin a envoyé, à la demande du capitaine Wissmann, de l'argent à l'expédition de secours, à Mpwapwa. On en conclut ici qu'il est certain que Stanley revient par les possessions allemandes.

—

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME.

Monza, mercredi, 13 novembre.

Aussitôt après le déjeuner la partie de chasse a commencé. Un dîner de famille en petite tenue aura lieu ce soir. La ville de Monza est pavoisée aux couleurs italiennes et allemandes.

—

Monza, mercredi, 13 novembre.

L'empereur d'Allemagne et le roi Humbert ont chassé aujourd'hui. Ils ont été favorisés par un temps splendide.

L'Empereur partira ce soir, allant à Vérone où l'attend l'Impératrice.

—

Milan, jeudi, 14 novembre.

L'empereur d'Allemagne est parti ce soir à 11 heures de Monza.

Les adieux de Guillaume II et du roi Humbert ont été empreints d'une grande cordialité. Le train est arrivé à Milan à 11 h. 15.

—

Vienne, jeudi, 14 novembre.

L'Empereur est parti pour Innspruck avec sa suite. Sur l'invitation spéciale de l'Empereur, le prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, a pris place aussi dans le train impérial.

—

Venise, jeudi, 14 novembre.

L'impératrice d'Allemagne est descendue de son embarcation à 10 h. 55; elle s'est rendue par le Grand Canal à la gare où l'attendaient les autorités et la musique.

Après avoir remercié pour l'accueil qui lui a été fait, elle est partie pour Vérone, à 11 h. 30.

—

EN SERBIE.

Belgrade, jeudi, 14 novembre.

Le gouvernement serbe a accédé à la demande du gouvernement bulgare de continuer à Sofia les pourparlers concernant le traité de commerce, à la condition que l'acte sera signé à Belgrade.

Il est inexact que la reine Nathalie ait quitté Belgrade.

—

LA RÉPUBLIQUE D'HAITI

Washington, mercredi, 13 novembre.

Le représentant d'Haïti a informé le gouvernement américain que le cabinet du général Hippolyte est composé de la manière suivante :

Guerre et marine : Montpoint.
Intérieur : Saint-Martin-du-Puy.
Justice et cultes : Cauvin.
Finances, commerce et affaires étrangères : Firmin.
Travaux publics et agriculture : Hsentjens.

LA CONFÉRENCE ANTIESCLAVAGISTE
de Bruxelles.

De notre correspondant de La Haye, les lignes suivantes :

« Il n'est pas impossible que la conférence antiesclavagiste de Bruxelles, au lieu de se borner aux moyens de répression de la traite en Afrique, s'occupe aussi de l'esclavage tel qu'il se pratique dans certaines principautés voisines des Indes néerlandaises, mais naturellement indépendantes de celles-ci, car notre gouvernement colonial a aboli l'esclavage depuis plus d'un quart de siècle dans tous nos territoires et s'efforce de le faire disparaître des quelques principautés vassales où il se pratique encore.

» Dans l'une de ces principautés—celle de Lombok — deux esclaves fugitifs ont été récemment arrêtés et exécutés, conformément aux lois et coutumes locales. On a prétendu que leur exécution avait été précédée d'un supplice atroce et accompli avec des raffinements de cruauté inouïs. Une enquête du gouverneur des Indes, dont le résultat est publié dans notre journal officiel, sur la demande même des princes indigènes, a démontré la complète fausseté de ces détails. Il reste seulement acquis que deux esclaves fugitifs ont été mis à mort, tandis que des femmes qui avaient tenté de s'évader avec eux ont été punies d'un simple et court emprisonnement. Cela peut suffire néanmoins pour appeler la sollicitude du congrès de Bruxelles sur l'esclavage entretenu par des Arabes aux Indes orientales. Il est vrai qu'on ne saurait guère appliquer de mesures plus sérieuses que n'en prend notre gouvernement pour guérir définitivement les Indes de cette plaie. »

***

Notre correspondant de Londres nous télégraphie le 13 novembre, 10 heures soir :

La « British and Foreign Anti-Slavery Society » dont je vous ai fait connaître il y a quelques jours les recommandations, quant aux mesures à prendre pour la répression de la traite et de l'esclavage domestique, vient de décider d'envoyer à Bruxelles une délégation de cinq de ses membres qui séjournera dans votre ville jusqu'à la fin de la conférence, et se tiendra constamment à la disposition de celle-ci pour lui fournir tous les renseignements recueillis par la « British and Foreign Anti-Slavery Society » au sujet des progrès de la traite et des milieux où elle se pratique.

M. Allen, secrétaire de cette Société, sera au nombre des cinq délégués.

AU SÉNAT

Le projet de loi sur la réglementation du travail industriel des enfants et des femmes, — dont la discussion générale s'est ouverte mercredi — a des approbateurs résignés qui se préparent à le voter à titre de transaction, à la condition qu'on leur fasse quelques concessions; tels M. Piret-Goblet qui proteste contre la limitation du travail des femmes dans les charbonnages, et M. Simonis qui voudrait bien obtenir, dans l'intérêt de l'industrie lainière, de légères atténuations à l'interdiction du travail nocturne des enfants et des filles ou femmes de moins de 21 ans.

Il a aussi des apologistes enthousiastes qui vont loin au delà des restrictions qu'il apporte à la liberté du travail: tel M. Lammens, ce prudent notaire de congrégations qui s'est amusé à lire à ses collègues tout un catéchisme de persévérance du bon clérical prêchant aux ouvriers les vertus théologales et autres et tout un code de mesures coercitives recommandées à l'Etat pour faire pénétrer ces vertus dans les masses selon les enseignements de l'Eglise catholique, apostolique et romaine; tel aussi le duc d'Ursel, l'ancien gouverneur du Hainaut, sénateur récemment élu à Malines en remplacement de son père.

Le discours de M. d'Ursel a été sans contredit le morceau le plus curieux de la séance; non pas qu'il soit bien neuf; ce n'est guère qu'une imitation des harangues du comte de Mun. Comme son modèle, M. d'Ursel consent à être traité de socialiste, mais de socialiste chrétien et surtout franchement réactionnaire. Au début on pouvait s'y tromper; ses théories sur les attributions de l'Etat, sa critique railleuse de l'école de Manchester ne s'écartaient guères des traditions les plus banales du socialisme de la chaire; mais à la fin, la réaction nettement avouée contre tout ce qui est œuvre de la révolution française, l'affirmation du « principe hiérarchique » de l'ancien régime, et la nécessité proclamée de sa restauration ont percé à jour les dehors humanitaires de ce socialisme ducal.

Le personnage est d'ailleurs intéressant. Ce duc a une tête d'ingénieur intelligent. Il s'exprime aisément, sans emphase ni timidité.

Nous l'avons écouté avec autant de plaisir que d'horreur!

***

La séance du 14.

Par voie téléphonique.

Le Sénat a résolu d'assister « en corps » au *Te Deum* qui sera célébré vendredi à Sainte-Gudule, à l'occasion de la fête anniversaire du Roi.

L'ELECTION DE GAND.

M. Lippens est élu sans lutte.
2,000 électeurs s'étaient rendus aux urnes.

La Ville

Jeudi après-midi, le nouveau ministre du Portugal à Bruxelles, M. Henrique de Macedo Pereira Coutinho, a remis au Roi ses lettres de créance, au palais royal de Bruxelles.

Son Excellence a été présentée à Sa Majesté par le prince de Chimay, ministre des affaires étrangères.

—

Une soirée artistique aura lieu le 18 de ce mois, au palais de Laeken, à l'occasion de l'ouverture du congrès antiesclavagiste. Cette soirée sera suivie de deux grands dîners, toutes les semaines, jusqu'à l'inauguration des bals de la cour, qui seront exceptionnellement brillants cette semaine.

—

Le prince Ouroussoff, ministre de Russie près la cour de Belgique, est de retour à Bruxelles depuis mercredi soir.

—

Le baron de Renzis, le nouveau ministre d'Italie près notre Cour, arrivera samedi prochain à Bruxelles.

—

Il y avait foule jeudi matin à l'hôtel de ville où se faisait l'adjudication du droit de stationnement des voitures de place.

Ces stationnements sont au nombre de 45. L'adjudication a lieu par voiture; elle se fait à l'enchère pour un terme prenant cours le 1er février 1890 et finissant le 31 janvier 1893, à minuit.

Les enchères portent sur le prix de location d'une année; le loyer en est payé par douzième et par anticipation, de mois en mois, à la caisse communale. Les places pour lesquelles il n'est pas offert un minimum annuel de 30 fr. ne sont pas adjugées, et nul n'est admis à affronter l'adjudication s'il n'a déposé au préalable une somme de 30 fr.; de plus, tout adjudicataire est tenu de verser, dans les vingt-quatre heures qui suivent l'adjudication, un cautionnement égal à 20 p. c. du prix annuel de location, mais qui ne peut jamais être inférieur à 30 francs par voiture.

C'était donc un petit événement bruxellois que cette adjudication, et, dès neuf heures, des centaines de personnes entouraient les deux voitures-types, ouverte et fermée, amenées dans la cour intérieure de l'hôtel de ville.

L'adjudication, très mouvementée, avait lieu dans le vaste corridor du premier étage où des bancs étaient disposés; avaient pris place au bureau MM. Walravens et Demot, échevins; M. Rosseel, commissaire de la division centrale; M. Gillet, chef de bureau, faisant fonctions de secrétaire.

Les concurrents à l'adjudication étaient aussi bruyants que nombreux; l'un d'eux a même été expulsé pour sa pétulance agrémentée de gros mots, et, comme des grognements se faisaient entendre, M. Rosseel a requis aussitôt six agents et leur a donné la consigne de mettre à la porte ceux qui se permettraient de troubler l'ordre; dès lors, l'ordre régnait à Varsovie.

M. Walravens a annoncé qu'à partir du 1er janvier prochain, il serait strictement défendu aux cochers de stationner devant la porte des hôtels et de porter ainsi préjudice tant aux adjudicataires réguliers qu'aux intérêts de la caisse communale. L'honorable échevin a également annoncé l'intention fermement arrêtée du collège de réprimer le maraudage partout où il se pratique encore.

L'adjudication a commencé immédiatement. Les voitures de la place Royale ont atteint en moyenne sept cents francs; celles de la rue de la Bourse, dix-huit cent cinquante; celles de la rue Grétry deux mille cent cinquante.

—

On continue à compter la recette des fêtes Anvers-Paris. On a ouvert les fameux sacs dans lesquels avaient été enfermés les fonds réalisés. Y aurait-on, comme dans *la Cagnotte*, trouvé quelques boutons? C'est à craindre. La comptabilité s'établit difficilement, et le but que quelques-uns envisageaient comme probable et qui consistait dans l'équilibre entre les recettes et les dépenses, ce but idéal ne paraît pas encore complètement atteint. Deux cent mille francs par-ci, deux cent vingt mille francs par-là; on flotte.

Heureusement il y a une tombola, indépendante de la fête, qui remettra le beurre nécessaire, et au delà, dans ces épinards philanthropiques.

—

La Société antiesclavagiste de Belgique a tenu mardi, sous la présidence de M. le général Jacmart, une réunion à laquelle assistait Mgr Brincat, coadjuteur du cardinal Lavigerie, dont nous avons annoncé l'arrivée à Bruxelles. Dans cette réunion, il a été constaté qu'une expédition française, organisée par le cardinal Lavigerie, prétend se rendre au lac Tanganika, pour combattre la traite des esclaves, et un appel a été fait à la générosité de chacun pour permettre aux antiesclavagistes belges d'en faire autant. Il est presque superflu de rappeler que cette campagne de la Société antiesclavagiste de Belgique n'a rien de commun avec le congrès des puissances qui se réunit à Bruxelles lundi prochain.

—

Le Figaro, de Paris, annonce que M. Miguel da Motta, un des membres les plus distingués de la colonie portugaise, à Paris, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

—

Une bonne nouvelle pour ceux de nos compatriotes que tentent, aux approches de l'hiver, les douces villégiatures du Midi. La Compagnie internationale des wagons-lits, désireuse de créer au public belge de nouvelles facilités de locomotion, vient d'organiser vers le Midi un service exceptionnellement favorable pour nos compatriotes et pour nos voisins du Nord. Trois fois par semaine, un train de luxe composé de wagons-lits et de restaurants quittera la gare de Paris (Nord) pour le littoral de la Méditerranée. Ce train attendra à Paris le train arrivant de Hollande qui part de Bruxelles à 6 h. 40 du soir. On ira ainsi de Bruxelles à Nice en vingt-quatre heures.

Le train contournera Paris par la grande ceinture et ne touchera pas à la gare de Lyon. Il suffira de s'adresser huit jours d'avance à la Compagnie internationale des wagons-lits pour obtenir une voiture directe d'une ville quelconque de la Belgique à l'une des stations hivernales de la Méditerranée.

La Compagnie du Nord et de Paris-Lyon-Méditerranée a droit à des félicitations pour cette heureuse combinaison.

Il ne reste plus qu'à demander à la Compagnie internationale des wagons lits, pourquoi elle a cru devoir supprimer la correspondance de Bruxelles à Vienne et Constantinople par l'Orient-Express.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Séance du 13 novembre.

Présidence de M. DE MÉRODE-WESTERLOO.

La séance est ouverte à 2 h. 15.

Les ministres des finances, de la justice, de l'agriculture et de la guerre sont à leur banc.

M. DE CONINCK appuie une pétition tendante à la suppression du fonds commun de la bienfaisance municipale et demande que le projet de loi sur l'assistance publique soit discuté, par la Chambre, dans le cours de cette session.

La discussion générale s'ouvre sur le projet de loi portant réglementation du travail des femmes, des enfants et des adolescents dans les établissements industriels.

M. CASIER (Gand) félicite le cabinet d'en avoir pris l'initiative; il en admet le principe, persuadé que la liberté industrielle n'en sera pas entravée. Il a longtemps été d'avis qu'il fallait s'en rapporter à l'initiative privée, et dans la mesure de son action il a fait ce qu'il a pu pour prouver qu'elle méritait la confiance du législateur. Beaucoup a été obtenu, mais beaucoup reste à faire. L'enquête du travail a révélé des abus. Il votera donc le projet tel qu'il a été modifié par la Chambre, projet modéré, transactionnel, dont il considère l'application comme un bienfait social.

Une réglementation internationale du travail lui sourirait assez, mais ce rêve lui paraît aussi peu réalisable que la paix universelle.

L'orateur passe en revue les divers articles du projet, et les approuve sauf quelques réserves. Il engage toutefois le gouvernement à prescrire une large tolérance à éviter les vexations inutiles.

(M. Beernaert, qui s'est placé près de M. Cornet pour mieux entendre l'orateur, retourne au banc ministériel).

MM. D'ANDRIMONT et MONTEFIORE LEVI (Liége) déposent des amendements.

M. FINET prête serment.

M. PIRET GOBLET (Charleroi) constate un engouement pour la réglementation, dont il se défie pour sa part, n'admettant qu'en cas de nécessité démontrée les mesures restrictives de la liberté. Protéger l'enfant, cela est juste et humanitaire.

A ce point de vue le projet est utile. Mais il est vexatoire de soumettre sous divers prétextes une industrie à un régime arbitraire et exceptionnel. C'est ce que fait l'article 9 en substituant, au préjudice de l'industrie charbonnière, un régime spécial pour le travail des femmes. Ce régime n'est imposé à aucune autre industrie. Cet article manque de base. Il doit disparaître. Quoi qu'en ait dit M. Woeste, il est inexact que l'immoralité règne dans les fosses. Deux femmes entendues dans l'enquête ont dit que les porions sont trop aimables. (On rit.) Il n'en a pas fallu davantage pour que M. Woeste insultât tous les porions. M. le ministre de l'agriculture ne s'est pas approprié cet argument. Il invoque des considérations tirées de la nature de la femme. Mais ces considérations ne sont pas justifiées, alors que le travail des mines ne diffère plus sensiblement des autres travaux industriels.

L'orateur invoque un rapport de M. Jochams, ingénieur en chef du Hainaut, qui tient que la conduite des femmes à l'intérieur des mines n'a rien de répréhensible.

M. DE BRUYN, ministre de l'agriculture. De quelle date?

M. PIRET GOBLET. De 1869.

M. DE BRUYN. Ah! Très bien.

M. PIRET GOBLET. Le document n'en est que plus probant.

M. DE BRUYN. Peut-être; mais l'avis n'est plus le même.

M. BRACONNIER. *Germinal* n'avait pas encore paru.

M. LAMMENS. Nous ne lisons pas *Germinal*. (On rit.)

M. PIRET-GOBLET continue à discuter les considérations économiques présentées à la Chambre par M. De Bruyn et les considérations « sentimentales » de M. le ministre de la justice, dans la discussion de la session dernière à la Chambre, et y oppose les opinions émises en 1878 par M. Beernaert.

L'orateur plaide au point de vue du travail industriel des femmes, la thèse du droit commun. Pousser un wagon sur un rail est un travail moins rude que de tirer une herse, bêcher la terre ou haler un bateau. Les déclamations contre l'industrialisme sont moins fondées que les griefs qu'on pourrait produire contre l'exploitation du travail isolé.

L'orateur est convaincu, d'ailleurs, que les femmes disparaîtront des fosses dans un avenir rapproché.

M. SIMONIS (Verviers), adversaire de la réglementation, partant peu sympathique au projet, développe des amendements qu'il a déposés hier. Ces amendements impliquent à l'autorisation donnée, pour six mois au plus, d'employer au travail de nuit des adolescents de plus de douze ans, ainsi que des filles et femmes de quatorze à vingt-et-un ans, cela dans l'industrie lainière. L'orateur expose que les ouvriers de Verviers préfèrent le travail de nuit, plus hygiénique, parce que le jour ils peuvent respirer l'air pur des champs, plus moral, parce qu'ils sont moins entraînés vers le cabaret. Le projet aura pour conséquence la suppression du travail nocturne alternatif, l'emploi des adolescents le jour seulement, des adultes toutes les nuits. Et si le travail de nuit est malsain, comme on le prétend, la situation sera pire.

Si ses amendements passent, l'orateur votera le projet, par transaction, mais sans enthousiasme. S'ils sont rejetés, il votera contre ou tout au moins s'abstiendra.

M. LAMMENS (Courtrai) appuie le projet sans restriction. Il se prononce incidemment contre le laisser-faire, pour le repos dominical, et regrette que le gouvernement et la Chambre ne soient pas entrés plus résolument dans la voie de la réglementation. Il insiste pour l'application de la loi aux briqueteries. Et s'il accepte les atténuations apportées à l'interdiction du travail des femmes, c'est avec l'espoir qu'on finira par aller jusqu'au bout de la suppression absolue.

L'orateur place ses théories sous le patronage du pape Léon XIII.

M. DE CROMBRUGGE, rapporteur, précise la portée d'un passage de son rapport et, pour dissiper toute équivoque, constate que les commissions réunies ne se sont prononcées contre la réglementation du travail des femmes qu'au delà de 21 ans.

M. LE DUC D'URSEL (Malines), ancien gouverneur du Hainaut. Deux courants sont en présence, l'un issu de l'école anglaise, l'autre favorable à une certaine réglementation. Il n'a pas fallu moins que les événements de 1886 pour nous faire découvrir que nous étions seuls en Europe à ne pas essayer de réagir contre les abus de l'individualisme. Le projet n'est que l'expression des nécessités de réglementation révélées par ces faits. Et je m'étonnerais qu'il fût combattu si je ne savais quelle résistance rencontre en Belgique toute idée dont l'utilitarisme n'est pas absolu.

L'orateur proclame le principe d'intervention qui lui paraît incontestable. Quant à l'application du principe, il craint que la tentative actuelle ne soit impuissante, faute d'obtenir l'appui des industriels et des ouvriers eux-mêmes. Il faudrait comprendre dans certains milieux que la protection du faible est un devoir public, que l'égoïsme ne saurait être la base de notre régime, et que la paix sociale est au prix du rétablissement du lien qui subsistait jadis, légalement, entre patrons et ouvriers, la besogne finie et le salaire payé. N'y eût-il dans le projet qu'un espoir en ce sens, il faudrait encore y applaudir.

L'honorable membre appelle de tous ses vœux une réglementation internationale du travail. Il raille assez plaisamment les disciples de l'école de Manchester, tout en rendant hommage à leur bonne foi : ils restent fidèles à une vieille doctrine; ils l'avaient épousée jeune, elle leur a apporté une riche dot; espérer qu'ils vont la renier aujourd'hui serait compter sur une infidélité tardive. (Sourires.) Il expose le mécanisme de l'industrialisme contemporain, en déplore la formule mathématique et la sécheresse sociale, et pie qu'elle sauvegarde la liberté, non pas la liberté décevante de la révolution, mais la liberté véritable. Pour exposer ces idées, s'il lui faut être traité de socialiste, il s'y résigne aisément.

Le régime actuel implique des privilèges pour le seul capital. Le projet de loi ne les abolit pas. Il fait cesser simplement « l'asservissement du travailleur » selon l'énergique expression de M. Kolb-Bernard, prononcée il y a 25 ans au Corps législatif français. C'est une loi non contre la liberté, mais contre les abus de la liberté.

Elle n'implique aucune atteinte ni à une liberté publique, ni à une liberté individuelle quelconque. C'est une loi de police qui n'excède pas les attributions naturelles de l'Etat. Elle est juste dans son principe, modérée dans sa forme. Puissent les lois promises dans le même ordre d'idées s'inspirer du même principe. Elles compléteront un ensemble de mesures qui sera l'honneur d'une législature conservatrice.

Gardons-nous cependant des illusions. Le mal n'est pas dans ces abus; il est plus profond. Il est dans la destruction des principes hiérarchiques et de l'esprit de famille; il est dans l'œuvre néfaste de la Révolution française. C'est contre cet œuvre qu'il faut réagir si l'on veut rétablir la paix sociale. (Approbation à droite.)

M. HARDENPONT (Mons), motive son vote favorable au projet de loi, dont il attend les meilleurs résultats au point de vue de l'exclusion des femmes et de la protection des faibles. (Approbation sur plusieurs bancs).

La séance est levée à 5 heures 15.

Demain, séance publique à 2 heures.

La Province

Liége. (Dépêche de notre correspondant, le 13.) — Un terrible accident s'est produit ce matin place Cockerill. La jeune Maria Crahay, âgée de huit ans, voulant sauter sur le tramway à vapeur Liége-Seraing, à 11 h. 45, alors qu'il était déjà en marche, a fait une chute et a roulé sous le train qui lui a passé sur le milieu du corps. Le bras droit ne tenait plus à l'épaule que par des lambeaux de chair; et la pauvre enfant, qui a reçu également de terribles blessures à la tête, est morte sur le coup.

Le cadavre a été transporté chez les parents de la victime, rue du Champion. Le père de Maria Crahay, en rentrant chez lui, s'est contenté de dire en idiome liégeois : « C'est la deuxième » (il a cinq enfants). « Je ne reste pas ici, je vais prendre un verre ».

L'accident a vivement impressionné le personnel du tram.

MONITEUR

JUSTICE CONSULAIRE. — M. E. Lambrechts est institué président du tribunal de commerce d'Anvers.

GARDE CIVIQUE. — M. E. Dohet est nommé lieutenant quartier-maître de la garde civique d'Etterbeek.

NATURALISATIONS. — La grande : M. J. Feldhaus (Prusse), industriel à Lacken. La petite : M. A. Schulte-Drevenack (Prusse), régent d'école moyenne à Nieuport.

COURRIER TELEPHONIQUE
DE PARIS

TERS. — LA RÉUNION DES DROITES. — A PETIT-BOURG.

14 novembre, matin.

Les bureaux de la Chambre ont été constitués hier. Le travail de la vérification des pouvoirs leur a été réparti et l'examen des dossiers a commencé aussitôt.

Les élections non contestées — 420 environ — seront examinées les premières. Les autres viendront ensuite. La Chambre pourra dès aujourd'hui prononcer la validation d'au moins 300 députés, ce qui lui permettra de se constituer dès samedi d'une façon définitive.

Parmi les élections qui ont donné lieu à un grand nombre de protestations, on cite celles de MM. Barodet, Emile Ferry, Marmottan, Joffrin et Pichon, républicains: celles de MM. de Belleval, P. Richard, Laur, Bourdeau, Le Senne, Ernest Roche, Martinet, Granger, Saint-Martin et Mermeix, boulangistes, pour le département de la Seine, et celle de M. Picot, concurrent de M. Jules Ferry, dans les Vosges.

La sous-commission désignée par le sort pour vérifier l'élection de M. Joffrin conclut à l'annulation.

Il me faut revenir en quelques mots sur la réunion des droites, dont je vous ai déjà parlé hier. Un des membres de la minorité, M. Hely d'Oissel, a insisté pour que la Droite se plaçât résolument sur le terrain constitutionnel et ne fît plus d'opposition à la forme républicaine. Aucune décision n'a été prise à ce sujet. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est un échec pour les intransigeants de droite, et la preuve, c'est que pas un d'eux n'a combattu la motion de M. Hely d'Oissel.

Un comité de douze membres chargé de suivre la vérification des pouvoirs a été nommé et ni M. Jolibois, ni M. de Mackau, ni M. Larochefoucauld, tous trois présidents des trois groupes conservateurs de l'ancienne Chambre, n'en font partie. L'Union des droites a vécu.

On affirmait hier dans les couloirs de la Chambre que MM. Hély d'Oissel et Piou allaient fonder le groupe des Indépendants.

M. Paul Decauville a été promu, ainsi que vous l'avez annoncé, au grade d'officier de la Légion d'honneur. A l'occasion de cette promotion, il a convié tout son personnel à un banquet qui a eu lieu à Petit-Bourg, où se trouvent les vastes ateliers de la Société Decauville. Il n'y avait pas moins de mille couverts dressés sous une immense tente installée devant les ateliers, et cette fête du travail a eu un caractère de fête de famille, à la fois touchant et charmant, où se sont librement donné cours les sentiments de profonde vénération et de reconnaissance affectueuses que professent pour leur chef ces centaines de travailleurs et de braves gens, comme les a appelés M. Paul Decauville.

Une particularité à noter. Le banquet a été servi par un restaurateur de Corbeil et, pour que le dîner pût être servi chaud, on avait posé, à travers champs, un petit chemin de fer Decauville, qui reliait la salle du banquet aux cuisines. Chaque service avait ainsi son train.

Au dessert, on a porté bien des toasts. M. Paul Decauville a d'abord porté la santé du Président de la République. Le sous-préfet de Corbeil a dit, en quelques mots, combien M. Decauville avait rendu de services au Petit-Bourg, à la France, à l'industrie. Enfin, après avoir remercié ses collaborateurs, le chef de la maison a constaté la victoire que le « petit Decauville » avait remportée à l'Exposition, et a terminé en demandant que le gouvernement donne la liberté de l'industrie des chemins de fer, comme elle existe en Suisse, en Italie et dans la plupart des autres pays.

Puis un feu d'artifice a été tiré par le « Ruggieri » de Corbeil, pendant que l'on enlevait les tables et que l'on transformait l'immense salle du festin en une salle de bal dans laquelle cinq mille invités ont dansé jusqu'à six heures du matin.

LES THÉATRES DE PARIS

UNE PREMIÈRE SIFFLÉE

à la Comédie française.

La *Bûcheronne*, comédie en quatre actes, M. Charles Edmond.

Le nom de M Charles Edmond — son nom français, car son nom polonais il y a renoncé lui-même de bonne heure — n'a jamais pénétré jusqu'au grand public. Mais tous les lettrés le connaissent, et ils éprouvent pour M. Charles Edmond un sentiment de sympathie, de curiosité et de respect. Ils savent que M. Charles Edmond est une des figures d'écrivains vraiment curieuses de notre époque. Ce romancier du *Temps* et ce bibliothécaire du Sénat a fait la guerre plus d'une fois. Il était colonel en Crimée sous les ordres d'Omer pacha. Plus tard il ne résista pas à la tentation de rejoindre en Espagne l'état-major du maréchal Prim. M. Charles Edmond, par l'énergie un peu inquiète du caractère, est à bien des égards un homme de la Renaissance; il a même la tournure hautaine et la silhouette épique de ces hommes qui se font rares, dans

Un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve,

comme dit si bien le poète, avec un regret. Les lettrés honorent de plus en M. Charles Edmond un des robustes survivants des grands écrivains qui comptent parmi les maîtres incontestés de notre génération, Flaubert, Sainte-Beuve, Gautier, Saint-Victor. Il fut un des premiers et un des assidus convives du fameux dîner de Magny, et s'il écrivait ses *Mémoires*, il aurait plus d'un piquant récit à bien conter. Mais j'oubliais que les Goncourt étaient aussi des convives de Magny et qu'ils ont rapporté les conversations de ces dîners intimes avec une fidélité phonographique!

Au théâtre M. Charles Edmond a livré plus d'une bataille avant celle de *la Bûcheronne*. On s'est accordé généralement à critiquer dans *l'Africain*, joué à la Comédie française en 1860, et dans la *Baronne*, jouée à l'Odéon en 1871, et écrite en collaboration avec M. Foussier, une tendance outrée au pathétique de mélodrame. Le premier acte de l'*Africain* est cependant plein de verve et d'animation, et le caractère d'Edith dans la *Baronne* est tracé de main d'ouvrier. M. Charles Edmond a dressé là une sombre et puissante figure de coquine cosmopolite, d'aventurière, aussi séduisante que profondément et ingénument scélérate. Mais l'analyse du caractère tourne un peu court toutefois, tandis que l'action est poussée au noir comme à plaisir.

De la lecture de ces deux pièces et de deux essais de M. Charles Edmond dans le genre du pur mélodrame, *l'Aïeule* et le *Dompteur* (en collaboration avec M. D'Ennery), on était en droit de conclure que M. Charles Edmond avait toujours apporté au théâtre des qualités d'imagination légèrement débridée et un goût trop peu sobre de l'émotion violente, du réalisme brutal et du même coup factice. La *Bûcheronne* n'a fait que donner plus de force à ce jugement. La comédie de M. Charles Edmond cotoie le mélodrame au point d'y verser souvent, et d'autre part, écrivant pour notre première scène littéraire, l'auteur n'a peut-être pas osé faire simplement une œuvre d'imagination et d'action, qui aurait eu son prix. Il a fait un ambigu qui a plu médiocrement, l'action paraissant trop grosse, et le style d'une rhétorique tour à tour trop classique ou trop subtile.

La duchesse de Croix Saint-Luc est la fille d'un bûcheron qui a acquis dans le commerce des bois une immense fortune. C'est grâce à cette fortune que la fille du bûcheron a pu épouser le duc de Croix Saint-Luc, un gentilhomme de vieille race, mais ruiné. Au bout de trois ans de mariage, le duc est mort, laissant un fils unique. Ce fils a vingt-quatre ans. Sa mère en a fait un grand amateur des exercices de corps, un grand chasseur de sangliers et de loups dans les bois sauvages des montagnes vosgiennes, où la duchesse a son château. Cependant le cœur farouche de cet Hippolyte a été touché par l'amour. Et ce n'est pas de l'amour-caprice, comme dit Sthendal, qu'il peut s'agir. Philippe aime avec passion et romantisme la ravissante fille du vieil intendant Daniel, qui s'est dévoué avec un zèle infatigable à accroître la fortune de la bûcheronne. Philippe cache cet amour à sa mère. Il sait que la bûcheronne rêve pour lui un mariage avec l'héritière d'un sang noble, et veut que son fils fasse souche seigneuriale. Ce qu'elle veut, elle veut bien, avec une volonté têtue de montagnarde. Elle a reconstitué peu à peu la fortune d'une très ancienne famille du pays, les Musignan. Edwige de Musignan sera sa bru. Le mariage est convenu en principe avec le père d'Edwige, avec « le prince ». Et mandés par elle, le prince et sa fille arrivent au château, où Musignan va retrouver une connaissance du boulevard, un aimable viveur, hypocondriaque, Clovis de Montgivray, qui soigne en le blaguant le bon docteur Albin, un vieil ami de la maison. Philippe n'entend pas se laisser imposer Edwige pour femme, aimant ailleurs. Edwige se soucie assez peu d'être la bru de la bûcheronne. Ce mariage ne convient qu'aux parents et à un certain paysan du pays, Sam, franc mauvais sujet et braconnier enragé, mais qui aime d'un amour humble et jaloux, timide et furieux, la même femme que le jeune duc de Croix Saint-Luc, la mignonne forestière Angèle.

Le premier acte, qui se déroule dans un paysage enchanteur de rivière et de forêts, expose la situation sans sobriété, mais nettement. Certains épisodes, comme celui des gardes du pays qui chantent une chanson de conscrits, font longueur. Mais ne sachant pas où nous allons, nous ne ferons toutes ces constatations que plus tard!

Au second acte nous sommes chez Daniel — intérieur de paysan à son aise, où se devine la présence d'une fée. La fée c'est Angèle, qui s'occupe à ranger la maison et s'amuse à chanter une romance populaire. Nous voilà dans un roman frais et fleuri de M. Theuriet. C'est charmant, mais imprévu! Philippe de Croix-Saint-Luc entre, et comme il a l'âme chagrine, il vient chercher près d'Angèle un sourire qui le console. Mais Sam, pour qui Daniel a la bonté qu'on a souvent pour les mauvais drôles — moins à la campagne que dans les villes — surprend cette idylle, étant entré par une autre porte; il a son fusil. Du haut de l'escalier où il se trouve, il couche en joue le duc assis et pleurant dans un fauteuil, et qui ne voit rien. Angèle a tout vu; terrifiée et menaçante, elle couvre de son corps le jeune homme en tournant autour du fauteuil, sans qu'il s'aperçoive de rien; elle regarde Sam, et celui-ci s'en va par où il est venu, la rage au cœur, lentement, à la fois dompté et apprivoisé par ce regard. Cette scène, — qui n'est qu'un tableau, — a été très applaudie. M. Worms y est admirable.

Celle qui suit a son évidente utilité dramatique, mais n'est qu'utile. Malgré ce que lui dit sa mère (qui a choisi pour cette explication la maison de Daniel, car elle soupçonne l'amour de son fils pour Angèle), Philippe refuse d'épouser Edwige. Les Musignan qui assistent à la chose ne se formalisent pas de ce refus que Philippe colore de raisons polies et que la bûcheronne leur présente comme un ajournement.

Le troisième acte ne consiste qu'en une scène et en un coup de théâtre. La scène est celle où Philippe, que sa mère prie et menace à la fois, persiste dans son refus. Elle a plus de véhémence que de force; le style y sort souvent du naturel, comme l'observation de la vérité. La bûcheronne finit par consentir à ce que son fils s'engage, aille en Algérie. Elle l'y suivra. Les Musignan, enfin vexés, plient bagage. Mais voici qu'on rapporte sur un brancard Philippe, gravement blessé d'un coup de feu qu'un assassin inconnu a tiré sur lui, au moment où il passait à cheval par les bois.

Sam a bien visé. Le duc, depuis un mois qu'il est soigné par le docteur Albin, par sa mère, par Angèle, ne va pas mieux. Il est si faible qu'une syncope le tuerait. Les grands médecins venus de Paris ont déclaré à leur confrère qu'ils désespéraient. Ils sont repartis. Sam, qui rôde autour de la maison avec les villageois demandant des nouvelles, est joyeux, mais dissimule sa joie. Un hasard le met en présence de sa victime, dont l'agonie lui est une volupté; mais quand le duc, qui n'a pas voulu le livrer à la justice, bien qu'il sache que c'est lui son assassin, lui a pardonné à mots couverts, les yeux dans les yeux, quand il apprend qu'Angèle n'a jamais été la maîtresse du duc, comme il l'avait cru, cette brute haineuse et sournoise est saisie de remords, et Sam tombe aux pieds de Philippe. Il aime trop. Il faut qu'il disparaisse. Il se tuera. La scène a de l'intensité tragique, surtout jouée par M. Worms. Mais tout le talent vibrant et exquis de Mme Barretta n'a pu sauver ni faire passer la scène suivante, celle de la transfusion du sang, que l'on a fort discutée avant la représentation.

Le docteur Albin ne voit de salut pour Philippe que dans cette opération. — Me voilà, dit Angèle, tendant son bras nu. Le docteur met en communication au moyen d'un appareil perfectionné (celui du docteur Roussel, sans doute) le bras d'Angèle et celui de Philippe, tombé en syncope dans son fauteuil. Une minute se passe. C'est fait. L'opération a réussi! Ce genre de pathétique ne produit malheureusement aucun effet sur le public pour toutes sortes d'excellentes raisons: cela est compliqué, on n'a pas la perception nette, la vision tragique et scénique du danger; de plus, nous nous doutons un peu trop que l'opération ne se terminera par la mort de personne, ce qui tue l'émotion et fait naître le sourire. Le mariage de Philippe et d'Angèle — car la duchesse s'avoue vaincue par cette preuve suprême d'amour — a été froidement accueilli d'abord, et bruyamment ensuite. Ce n'est qu'entre deux éclaircies que M. Worms a pu nommer M. Charles Edmond. L'orage grondait depuis le troisième acte. Le rire s'est déchaîné après la scène de la transfusion du sang.

M. Worms a remporté dans le rôle de Sam un éclatant triomphe. Il en a rendu toutes les nuances avec un relief saisissant et une simplicité incomparable. Le personnage est d'ailleurs assez fermement esquissé.

J'ai dit combien Mme Barretta avait montré de vaillance et de grâce. Mme Tessandier, qui débutait dans le rôle de la duchesse de Croix Saint-Luc, a été tour à tour émouvante et monotone, bizarre, guindée, et dans un cri, dans une attitude, passionnée et vraie. Mlle Ludwig a paru jolie et même gentille en jeune princesse évaporée. M. Silvain (le docteur) et M. Leloir (le prince de Musignan) ont joué avec une correction parfaite et, à l'heure du danger, avec une imperturbable intrépidité.

MARCEL FOUQUIER.

COMMUNICATIONS ET AVIS DIVERS

POUDRE OPHÉLIA *Talisman de Beauté* HOUBIGANT, Parfumeur à Paris.

Association pour secourir les pauvres honteux, sous le haut patronage de S. M. le Roi; extrait du rapport général sur la gestion 1888-1889:

Recettes de l'année 1888-1889 fr. 23,176-90; dépenses, 18,245-95; excédent des recettes, 4,930-95; solde au 1er octobre 1888, 77,994.49. Avoir au 1er octobre, 1889 fr. 82,925-44.

ALLEMAGNE

On nous écrit de Berlin:

Le livre de Gustave Freytag sur l'empereur Frederic provoque d'innombrables polémiques. Et, détail assez caractéristique, les ennemis de l'empereur défunt ont éprouvé à la suite de l'apparition de ce livre beaucoup plus de satisfaction que ses admirateurs. Ceux-ci n'ont lu avec satisfaction que les passages qui faisaient allusion au caractère et aux vues politiques de l'empereur Frédéric.

Ils ont témoigné, en revanche, d'une mauvaise humeur évidente en lisant que le défunt empereur était un mari sous la coupe de sa femme.

L'impératrice Frédéric a écrit de sa main sur l'exemplaire que M. Freytag lui avait envoyé: « Le monde aime à obscurcir les rayons, à traîner les gloires dans la boue. Je ne pleure pas. Il est encore des nobles cœurs qui battent pour la haute et rare personnalité de l'Empereur défunt. »

Le livre, revêtu de cette citation, a été placé dans la bibliothèque de l'Impératrice, qui aurait dit à son entourage que son époux l'avait élevée jusqu'à lui, qu'elle ne l'avait pas élevé jusqu'à elle. Elle aurait ajouté que, venue à Berlin alors qu'elle avait dix-sept ans à peine, sans expérience, presque ignorante, elle était devenue ce qu'elle est grâce à son inoubliable époux. « C'est lui, aurait dit encore l'Impératrice, qui m'a indiqué les chemins qui mènent aux domaines de l'idéal et de la beauté, qui m'a associée à ses plans, qui a fait naître en moi le désir d'élargir l'horizon de mon esprit. Il me voyait avec joie m'intéresser à ses vues; j'étais, comme il disait souvent, « son bon camarade » avec lequel il pouvait causer de tout. »

Ce n'est pas lui qui aurait pu la suivre; ç'avait été, au contraire, son orgueil, à elle, de le suivre dans toutes les hautes aspirations de son esprit, de comprendre ses plans, de partager ses espérances. L'Empereur avait coutume de demander l'avis de son épouse dans les questions importantes; il aimait à la nommer « sa conseillère secrète ».

L'un des passages du livre de Freytag dit ceci: « Il semblait qu'il eût appris, au contact de sa femme, à reconnaître la vérité, à apprécier le Beau. L'influence d'une telle femme devait, on le conçoit sans peine, susciter bien des difficultés et des combats au futur régent de Prusse. »

L'Impératrice s'est exprimée à ce propos dans les termes suivants: « Mon influence aurait suscité à l'Empereur des difficultés et des combats? Quand et comment? Ai-je jamais essayé de soumettre sa volonté à la mienne?

» L'Empereur n'était pas homme à se courber devant l'influence de sa femme, même si... Mais, finissons-en, interrompit l'Impératrice, dois-je donc lire tout ce que l'on écrit? »

L'Impératrice, en somme, est très irritée à la suite de la publication de l'ouvrage.

—

On a beaucoup remarqué que le secrétaire d'Etat comte Herbert de Bismarck n'a pas fait de visite à Vienne au comte Taaffe, tandis qu'il avait eu une conférence à Pesth avec M. Tisza.

—

On assure que l'empereur Guillaume ira dans la première quinzaine de décembre à Coblence pour visiter la poudrière. De là, il ira à Darmstadt où il assistera à des chasses.

—

Le secrétaire d'Etat, M. de Maltzahn, a déclaré hier à la commission du budget qu'il n'était rien moins que certain que toutes les puissances adhéreraient à la convention des sucres.

—

Dans le discours du trône lu à l'ouverture de la Diète de Saxe, le Roi, après avoir souhaité la bienvenue aux membres des deux Chambres, constate que la situation du pays au point de vue économique, industriel et commercial, devient de plus en plus satisfaisante et qu'il en résulte une amélioration du sort des classes ouvrières.

Le Roi ajoute que la confiance dans le maintien de la paix augmente; l'espoir que l'on a de voir s'accentuer encore les progrès accomplis dans le domaine économique.

Il annonce que les fonds alloués aux dépenses de l'enseignement primaire sont augmentés ainsi que les appointements des fonctionnaires, et que plusieurs chemins de fer d'intérêt local seront construits.

ANGLETERRE

Une dépêche de Poonah (Inde anglaise) annonce que le prince Albert-Victor, fils aîné du prince de Galles, qui vient d'arriver aux Indes (après avoir été accompagné jusqu'en Egypte par son père) a été victime, le même jour, d'une chute d'éléphant et d'une chute de voiture.

Le prince n'a pas été blessé.

—

Le nombre des patrons boulangers qui accordent l'augmentation demandée par les ouvriers augmente chaque jour. La grève, si elle éclate, sera donc de peu d'importance.

SUISSE

Le grand conseil cantonal bernois a ratifié à l'unanimité par appel nominal le traité de fusion de la ligne Jura-Berne.

AUTRICHE

Le comte Jules Andrassy, l'ancien chancelier austro-hongrois, est parti pour Abazzia où il va faire une cure.

—

Il est question à Vienne d'un mariage de l'archiduc François-Ferdinand, fils aîné de l'archiduc Charles-Louis, héritier présomptif, avec l'archiduchesse Marguerite, fille de l'archiduc Joseph.

ITALIE

Un fonctionnaire supérieur du gouvernement allemand est arrivé à Milan, afin de déterminer avec les viticulteurs italiens les vins qui conviennent au marché allemand.

ESPAGNE

M. Portuondo, député cubain, a déposé une interpellation au sujet de la conférence maritime réunie en ce moment à Washington. Le ministre des affaires étrangères a répondu que l'Espagne n'avait pas été invitée à cette conférence et il a prié M. Portuondo de différer son interpellation jusqu'au moment où on lui communiquerait les résolutions de la conférence.

TURQUIE

On mande de Constantinople au *Daily News*: Le Czar a déclaré au nouvel ambassadeur de Turquie qu'il se propose d'aller, le printemps prochain, voir Abdul-Hamid.

GRÈCE

Il se confirme que la Czarevitch ira directement d'Athènes à Cettigne où il sera pendant quelques jours l'hôte de la Cour monténégrine.

ÉTATS-UNIS

Avant de se séparer, le congrès catholique, réuni à Baltimore, a adopté une résolution concernant certaines questions sociales. Cette résolution conclut en demandant la liberté entière pour le Saint-Siège comme étant indispensable aussi bien à la paix de l'Eglise qu'au bien-être de l'humanité. Elle assure en outre le Pape de la sympathie de tous ses enfants spirituels et revendique pour lui la liberté à laquelle il prétend comme à un droit sacré et immuable.

THÉATRES ET BEAUX-ARTS

M. Edouard Lalo vient de remettre à M. Colonne le grand concerto pour piano qu'il a terminé cet été, et les deux premières auditions de cette œuvre auront lieu au Châtelet les 1er et 8 décembre.

Ce concerto sera interprété par M...

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'ANVERS

L'AFFAIRE CORVILAIN.

(Par service spécial.)

Anvers, 14 novembre, midi.

Les débats de l'affaire Corvilain se sont ouverts jeudi devant le tribunal correctionnel d'Anvers.

Une foule nombreuse suit les débats.

On remarque aux places réservées Mme De Launay, la femme de l'un des prévenus.

Vous savez que le tribunal a nommé des experts dont le rapport servira de base à la prévention. Les conclusions de ce rapport sont absolument défavorables aux deux prévenus. Ceux-ci ont fait faire une contre-expertise qui conclut à l'explosion des *tanks* de l'usine Rieth comme cause de la déflagration de la cartoucherie Corvilain. Cette conclusion est basée uniquement sur les constats faits sur les lieux du sinistre, laissant de côté toute autre hypothèse.

Le rédacteur de cette contre-expertise est M. S. Périssé, ingénieur-expert près les tribunaux de la Seine et la cour d'appel de Paris.

Le document a été approuvé par MM. L'Hote, chimiste-expert près le tribunal de la Seine; Cremer, ingénieur-expert près le même tribunal; Beigbeder, ingénieur des poudres et salpêtres de France; Cornuault, président de la Société technique du gaz en France; Badois, ingénieur constructeur de moteurs à gaz et à pétrole, à Paris; Serigiers, ancien directeur de raffinerie de pétrole à Bruxelles.

On a cité 71 témoins à charge et une trentaine de témoins à décharge.

Les débats dureront huit jours, croit on.

***

L'audience est ouverte à 10 heures un quart, sous la présidence de M. Moreau.

M. Berré, procureur du Roi, occupe le siège du ministère public.

Au banc de la défense MMes Rigidiotti et Ryckmans.

MMes Frédéric Delvaux et Maurice Decock se constituent partie civile au nom de la famille de Jacques Roelants et de Yvo Deridder.

Les prévenus sont introduits. Corvilain est un grand vieillard, à barbe grise en pointe, aux cheveux taillés en brosse, très corpulent.

L'ingénieur De Launay est de petite taille, vêtu de noir, le regard intelligent et résolu.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture aux deux prévenus des chefs de la prévention.

La prévention principale à charge des deux accusés entraîne l'application de la loi du 15 octobre 1881 qui punit, *en cas de mort* (les installations et le dépôt de poudre dépassant 75 kilos, sans autorisation préalable de l'autorité compétente), à un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et à une amende de 100 francs à 600 francs; *en cas de blessures*, à un emprisonnement de 1 mois à 2 ans et à une amende de 26 francs à 100 francs.

Subsidiairement, Corvilain et De Launay sont prévenus d'homicide involontaire tombant sous l'application des articles 419 et 420 du Code pénal, qui disposent ainsi:

« Art. 419. Quiconque aura involontairement causé la mort d'une personne sera puni d'un emprisonnement de [illegible] mois à deux ans, et d'une amende de cinquante francs à [illegible] mille francs.

« Art. 420. S'il n'est résulté du défaut de prévoyance ou de précaution que des coups et des blessures, le coupable sera puni d'un emprisonnement de huit jours à deux mois et d'une amende de cinquante francs à cinq cents francs, ou d'une de ces peines seulement. »

Indépendamment de ces deux chefs, Corvilain et De Launay sont prévenus d'avoir, avant le 17 août 1889, involontairement ou par défaut de prévoyance ou de précautions, causé la mort de Jacques Roelants et fait des blessures à Yvo de Ridder;

En quatrième lieu, Corvilain seul est prévenu d'avoir établi *sans autorisation* une usine à cartouches avant le 7 août 1889. (Arrêté royal du 29 janvier 1863, dont la loi du 6 mars 1818 fixe la peine: de 10 florins à 100 florins d'amende, de 1 jour à 14 jours de prison).

En cinquième lieu enfin, Corvilain seul est prévenu d'avoir *sans autorisation* établi un dépôt de poudre sur le bateau *Elevator* à l'ancre devant la Pipe de Tabac, sur l'Escaut, et d'avoir fait transporter à terre, à différentes reprises, plus de 75 kilos de poudre. (Loi du 15 octobre 1881 — peines: de 15 jours à 2 ans de prison, de 100 à 1,000 fr. d'amende.)

Interrogatoire des prévenus.

Le premier prévenu, répondant aux questions qui lui sont posées par M. le président, déclare qu'il agissait pour le compte de la maison Hirsch. Il expose qu'en 1888 il se rendait à Bruxelles afin d'obtenir la franchise de droits pour l'entrée en Belgique de ses cartouches. De cette époque datent ses premières négociations avec la douane qui lui fixa, dit-il, l'emplacement de son usine.

M. LE PRÉSIDENT. La douane vous a signalé différents moyens d'échapper aux droits d'entrée. L'un de ces moyens consistait à sacrifier les poudres, à les mettre sous l'eau. Pourquoi n'avez-vous pas accepté ces conditions? — R. La cartouche intacte ne prêtait à aucun danger. J'ai fait à ce sujet des expériences concluantes.

D. Vous connaissiez la composition des cartouches? — R. Parfaitement. Le fulminate n'était pas en contact avec la poudre.

Le prévenu entre dans de longues explications au sujet de la composition des cartouches.

D. Pourquoi avez vous choisi le terrain où se trouvait votre usine? — R. Parce que je n'en trouvais pas d'autre.

D. La ville ne vous a donné aucune autorisation. — R. J'avais toutes les autorisations.

Me RIGIDIOTTI. Nous avons une lettre de M. le commissaire adjoint Berben qui retire l'interdiction dont nos travaux avaient été primitivement frappés.

M. LE PRÉSIDENT. L'adjoint Berben ne vous avait-il pas dit à plusieurs reprises que vous faisiez un métier bien dangereux? — R. C'est exact, mais l'adjoint Berben ne peut pas être considéré comme compétent.

D. A quelle date avez-vous commencé le débourrage des cartouches? — R. Je ne puis pas préciser.

D. Quand les cartouches sont-elles arrivées? — R. Par trois voyages au mois de mars, d'avril et de mai.

D. A quelle date a-t-on commencé les opérations dans l'atelier des femmes? — R. Le 9 juin. On s'était borné auparavant à des essais.

D. Comment se composait votre personnel? — R. J'avais un personnel de choix; les chefs de service étaient mon ingénieur, M. De Launay, et deux anciens sous-officiers du génie. Mes contremaîtres choisissaient les ouvriers et je n'étais pas responsable de ce choix. Chaque atelier avait son surveillant.

D. Le jour où Roelants a été brûlé, n'avait-on pas négligé un lavage à l'eau froide des douilles? — R. L'eût-on négligé, le fait serait sans importance, car la précaution n'était pas absolument nécessaire.

Le prévenu De Launay explique que le lavage à l'eau chaude dans une turbine spéciale suffisait; que l'ouvrier qui surveillait ce travail ne courait aucun danger, et qu'il ne se trouvait pas à proximité des fours. Il donne à ce sujet sur le plan de la cartoucherie de longues explications au tribunal,

D. Restait-il de la poudre dans les douilles lorsqu'on les jetait dans le « four à claquer » après ce lavage? — R. Il en restait toujours un peu.

D. Les vêtements de l'ouvrier qui a été brûlé au mois d'août, étaient-ils imbibés de salpêtre? — R. Oui, mais ce salpêtre avait été produit au moment de l'accident. On l'avait inondé d'eau au moment où ses vêtements flambaient.

M. LE PROCUREUR DU ROI. Le travail était très mal fait; tellement mal fait que la terre était imprégnée de poudre et qu'il restait de la poudre dans les douilles quand on les jetait dans le four à claquer.

D. Comment lavait on les douilles à l'eau froide? — R. On les inondait dans un tonneau au moyen d'un tuyau d'arrosage.

M. LE PRÉSIDENT. Il y avait un fond noirâtre dans ce tonneau? — R. C'était de la poudre provenant des douilles imparfaitement vidées.

M. LE PROCUREUR DU ROI. Si vous aviez employé des videuses capables, cela ne serait pas arrivé, mais vous preniez les premières ouvrières venues.

LE PRÉVENU DE LAUNAY. On ne manipulait que mille douilles à la fois; et puis il est inexact que notre personnel était inexpérimenté.

M. LE PRÉSIDENT. Vous engagiez des jeunes filles et des enfants.

LE PRÉVENU. Chacun de nos ouvriers avait démonté plus de trois cent mille cartouches; quand on a fait trois cent mille fois la même chose, on n'est plus inexpérimenté. On ne mettait les ouvriers aux pièces, que lorsqu'ils avaient travaillé pendant un certain temps à la journée.

LE PRÉVENU DE LAUNAY répète que dans le travail de démolition des cartouches, le fulminate ne pouvait pas entrer en contact avec la poudre contenue dans les douilles, ce fulminate étant à l'extérieur et non pas à l'intérieur comme le fulminate des anciens chassepots; les cartouches étaient transportées à l'intérieur de l'établissement dans des seaux de fer-blanc couverts.

Le prévenu affirme qu'il n'y avait pas un grain de fulminate parmi les poudres.

D. Quelles quantités de poudre transportait-on? — R. On transportait de 8 à 900 kilos en trois fois au fur et à mesure des besoins.

Me DELVAUX. Le matin du jour de l'accident on avait transporté en une fois 1,400 kil. de poudre.

DE LAUNAY. A onze heures il y avait onze caisses dans l'usine.

Me DELVAUX. Oui, mais on avait déjà fait plusieurs voyages de l'allège à la cartoucherie.

DE LAUNAY. Au moment de l'accident il n'y avait pas 300 kil. de poudre dans l'usine.

Me DELVAUX. Comment le savez-vous? — R. Parce qu'à 11 heures j'avais visité l'atelier des poudres et donné des ordres pour que les onze caisses emballées qui s'y trouvaient fussent transportées à une heure, à la reprise du travail.

D. Vous n'aviez pas d'autorisation pour ces transports de poudres? — R. Je l'avais demandée.

LA DÉFENSE. Nous avions cette autorisation pour 300 kilos à l'intérieur de la cartoucherie.

Le prévenu CORVILAIN déclare que l'explosion ne s'est pas produite tout d'abord chez lui, que c'est le pétrole de l'usine Rieth qui a provoqué la catastrophe.

Me RYCKMANS. Nous déposerons un rapport demain.

M. LE PRÉSIDENT. Se trouvait-il de la poudre libre dans l'entrepôt? — R. Il y en a eu avant le 9 juin; c'était de la poudre mêlée à de la stéarine provenant des cartouches.

DE LAUNAY. L'explosion de la cartoucherie provient de l'explosion des réservoirs à pétrole; nous le démontrerons. Notre entrepôt était fermé; la douane avait la clef et l'entrepôt ne pouvait pas sauter tout seul. Ce n'est pas l'atelier des poudres qui a sauté le premier, cet atelier était entouré d'un parapet en terre qui aurait été éparpillé dans tous les sens si l'explosion était partie de là. Or ce parapet a été renversé d'un coup.

L'ingénieur De Launay ajoute que tous les cadavres des ouvriers ont été retrouvés ensevelis sous la terre du parapet incliné par l'explosion de l'entrepôt et que leurs habits étaient relativement en bon état. Si l'atelier d'emballage des poudres avait sauté le premier ils eussent été mis à nu par la combustion de leurs vêtements. Une ouvrière, Joséphine Vanleint, qui vidait des cartouches, a été trouvée dans les bras de son père, ouvrier de l'atelier des poudres: en entendant un bruit insolite elle était accourue rejoindre son père, ce qu'elle n'aurait pu faire si l'atelier dans lequel Vanleint travaillait avait sauté le premier, et encore moins si c'était son atelier à elle qui avait sauté le premier.

C'est le couvercle de l'un des tanks à pétrole, un couvercle pesant 400 kilos, qui a provoqué l'explosion en venant s'abattre sur le toit de l'entrepôt Corvilain.

La cartoucherie Corvilain avait été établie pour démonter 47,256,000 cartouches métalliques achetées ou fabriquées par le gouvernement espagnol de 1870 à 1885. Corvilain avait obtenu de l'administration des douanes et du ministre de la guerre l'autorisation de démolir ces cartouches en noyant préalablement les caisses à l'arrivée. Comme les cartouches devaient payer 10 p. c. de droits, il fut convenu qu'elles seraient mises en entrepôt fictif.

A la fin de janvier 22,500,000 cartouches étaient [illegible]

L'audience est suspendue à une heure et quart.

2 h. 10 soir.

L'audition des témoins.

A la reprise de l'audience, le tribunal passe à l'audition des témoins.

M. le juge d'instruction VAN CUTSEM rappelle l'état des lieux après la catastrophe. Il dit aussi dans quelles conditions Corvilain avait acheté les cartouches, le but de son exploitation, ses démarches pour éviter le payement des droits, ses négociations avec la douane pour la concession d'un entrepôt particulier. Le témoin dit dans quelles circonstances Corvilain fit l'achat d'un terrain pour l'établissement de son entrepôt, en alléguant que l'accumulation de ses cartouches n'offrait aucun danger.

C'est M. l'architecte Hasse qui fit la demande à la ville; une seule opposition fut formulée. Celle de M. Rieth qui avait ses tanks à pétrole dans le voisinage.

Les travaux commencèrent, mais ils furent interdits au bout d'un certain temps par la police. Corvilain s'adressa à la députation permanente alléguant qu'il avait déjà, sans le moindre accident, démonté 26 millions de balles.

La députation permanente, après avoir pris connaissance d'un mémoire que lui adressait Corvilain, autorisa la reprise des travaux sous réserve d'observer certaines conditions.

COUR D'ASSISES DU HAINAUT.

AFFAIRE POURBAIX-ROUHETTE.

FIN DE L'AUDIENCE DU 13 NOVEMBRE.

Mons, 6 heures.

L'audience est reprise à 2 heures.

M. LE PRÉSIDENT. En présence des constatations sommaires faites par l'expert à qui ont été confiées les parcelles de la substance saisie dans la maison Pourbaix, toutes les pièces sont jointes au dossier et on prononcera demain matin sur le supplément d'expertise à ordonner.

ADOLPHE HOYAUX, à Bois-d'Haine. Le témoin est aveugle. Il prête serment parce que la loi l'y oblige, mais il ne croit pas en Dieu. C'est chez lui que Mayence a couché, et il lui a laissé un revolver que Pourbaix lui avait donné, ajoutant que Pourbaix devait lui en remettre un autre du calibre 9.

Le 5 décembre Massart a déposé chez le témoin une cartouche de dynamite que la gendarmerie est venue saisir. Mayence lui a remis le placard rouge qu'il lui a dit venir de chez Pourbaix.

MAYENCE, confronté avec le témoin, dit qu'il a donné son petit revolver à un ouvrier mineur qui conduit Hoyaux, mais non à lui-même. Ce revolver ne valait rien. Je ne me souviens pas avoir dit qu'il venait de Pourbaix.

Cette déclaration est faite avec beaucoup d'hésitation. Sur les placards Mayence est plus affirmatif.

HOYAUX. C'est bien à moi qu'il a donné le revolver et il m'a dit qu'il venait de chez Pourbaix.

GUSTAVE DEFNET, typographe à Bruxelles, raconte son excursion au Centre, lors des grèves de 1888, et sa visite chez Pourbaix, dans les termes de sa déposition au procès du grand complot, portant surtout sur le placard incriminé à charge de Pourbaix.

DE FRYS, rappelé, est confronté avec le témoin qui croit le reconnaître et précise la date de son entrevue: le 10 décembre, vers 4 heures.

DEFRYS. C'est possible, mais je ne me souviens pas du tout de la conversation.

POURBAIX. N'a-t-il pas entendu que je disais: souvent un mouchard accuse l'autre?

DEFRYS. Je ne me souviens pas.

M. NOTELTEIRS rappelé, se souvient, sur la demande de Me Englebienne, que Pourbaix est venu le voir le 10 décembre entre 11 heures et midi.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL. N'était-il pas en costume de houilleur? — R. C'est le ...

POURBAIX. Pardon, c'est bien le 10. Pourbaix donne des détails sur ses divers voyages à Bruxelles.

Me JANSON. En somme, vous voulez établir un alibi.

POURBAIX, violemment: Je veux établir la vérité.

M. NOTELTEIRS. D'après mes souvenirs, c'était bien vers 11 h. 1/2.

POURBAIX conteste vivement.

DEFNET. L'insertion du placard dans *le Peuple* vous donnera la date exacte.

Le témoin continue le récit de l'entrevue et de la longue conversation dans laquelle Pourbaix a exposé tout son plan de campagne anarchiste et d'où il est sorti, dit-il, avec l'impression que l'accusé n'était autre qu'un agent provocateur.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL. Je tiens à constater que nous ne savions rien de tout cela.

DEFNET. Je n'avais pas la preuve de ce qu'était Pourbaix. Si je l'avais eue j'aurais parlé plus tôt.

Mme COUSAERT, qui a demandé à être confrontée avec M. Notelteirs, est entendue sans serment.

Sur la visite à Bruxelles en juin 1887, à la suite de la perquisition faite chez mon mari, celui-ci s'est sauvé en France et n'a voulu revenir que si je pouvais lui garantir qu'il ne serait pas inquiété. Je suis allée deux fois chez M. Notelteirs, qui m'a dit que la pièce n'existait plus. « Je vous jure sur l'honneur, m'a-t-il dit, qu'il ne sera jamais inquiété pour cela. » Mon mari revint alors sur cette assurance et je lui dis que la pièce n'existait plus; il m'a répondu qu'il ne partageait pas ma confiance.

Me ENGLEBIENNE. J'espère démontrer à l'aide de ceci que des allégations très importantes de la Sûreté sont entachées d'inexactitude.

Me JANSON. Le fait n'est pas pertinent à l'affaire.

M. LE PRÉSIDENT. Que craignait votre mari?

Mme COUSAERT. Il n'avait qu'une seule crainte, c'était d'être connu comme agent de la Sûreté.

Me JANSON. Ne craignait il pas aussi d'être convaincu du voyage de Maubeuge? — R. Nullement.

M. NOTELTEIRS, rappelé. Ce n'est pas tout à fait exact. Je n'ai pas dit à Mme Cousaert que cette pièce n'existait plus; je lui ai dit que comme témoin son mari n'avait rien à craindre.

Mme COUSAERT. Vous m'avez dit que la pièce n'existait plus.

Me NOTELTEIRS. J'affirme que je n'ai pas dit cela. Je n'ai pu le dire, puisque je n'avais pas la pièce.

Mme COUSAERT. Et moi j'affirme le contraire.

M. NOTELTEIRS. J'affirme que ce n'est pas la vérité.

Mme COUSAERT. Je suis allé deux fois chez vous et je vous ai offert de vous remettre votre lettre contre le rapport de mon mari.

M. NOTELTEIRS. Il s'agit simplement d'une réponse à la nouvelle que Cousaert m'avait donnée de son admission dans le conseil général.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL. C'était un échange de pièces compromettantes.

Me JANSON. M. Notelteirs ne s'est pas prêté à cette proposition.

M. NOTELTEIRS. C'est à la suite des supplications de Mme Cousaert que j'ai demandé à ne pas prononcer son nom au cours du procès précédent. Ce qu'elle dit n'est pas la vérité.

Mme COUSAERT, se levant. Ce n'est pas honnête ce que vous dites là; je demande à prêter serment.

M. NOTELTEIRS. Je n'ai pas dit et je n'ai pas pu dire que la pièce n'existait plus. Ce n'est pas vrai! Je lui ai seulement promis qu'elle n'aurait absolument rien à craindre. J'en ai référé à mon administrateur qui a vu M. le ministre, lequel a promis d'en référer à M. le procureur général.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL. Je fais les réserves les plus absolues, puisque le conflit qui existe entre le parquet et la Sûreté a pour origine le mutisme absolu de la Sûreté.

Me ENGLEBIENNE. On voulait éclairer la justice au moment où on assurait à Cousaert qu'il n'avait rien à craindre des révélations.

M. NOTELTEIRS. C'est simple comme bonjour à expliquer: en éclairant la justice sur le véritable auteur de l'ultimatum je n'avais nullement à compromettre Cousaert et par conséquent il n'y avait là aucune contradiction.

M. Notelteirs est autorisé à se retirer définitivement.

LE CONCIERGE de M. Beernaert raconte la visite de Pourbaix et de Cousaert chez M. Beernaert. Sa belle sœur leur a ouvert la porte, il est arrivé ensuite et il a fermé la porte après eux. Il était 11 heures 20. Ils ont dit qu'ils ne se trompaient pas, que c'était bien chez M. le ministre qu'ils venaient. Ils se sont retirés à minuit. Personne d'autre n'est venu ni pendant ni après; ma belle-sœur était à la porte. On n'a pas l'habitude de nous prévenir de l'heure de la fermeture: nous attendons l'ordre du ministre; je n'ai pas été prévenu et ma belle-sœur ne se souvient pas d'avoir été prévenue. C'est elle ou ma femme qui fait le service quand je n'y suis pas.

Ces choses là sont trop anciennes pour que je puisse avoir les souvenirs bien précis.

GODEFROID, messager au ministère des finances. Le 21 mai 1887, vers 11 h. 1/2, tout était éteint depuis 11 heures; M. le ministre travaillait dans la salle à manger du premier étage comme il fait quand il n'attend personne. J'étais dans ma chambre pour me coucher lorsque deux messieurs demandèrent à parler au ministre des finances pour une affaire urgente. Ils venaient du ministère de la justice où ils n'avaient trouvé personne. Ils disaient avoir à parler de choses très sérieuses au ministre, et ajoutaient qu'ils devaient retourner à minuit par la gare du Midi.

M. le ministre a donné l'ordre de les recevoir. Mais les trouvant suspects, je me suis arrêté à la porte de la salle à manger pour veiller.

En effet, quelques minutes après une bande passait dans la rue en chantant *la Marseillaise*. Mme Beernaert est venue et a été étonnée de me trouver à cette porte. J'ai reconduit les individus suspects après quelques minutes et j'affirme que personne n'est venu après eux, ni M. Devolder ni d'autres.

COUSAERT, rappelé, s'explique sur son procès-verbal, mentionnant qu'à sa sortie du ministère, Pourbaix et lui avaient vu entrer M. Devolder. Il ne se souvient pas, dit-il. Le fiacre était arrêté devant l'hôtel du ministère de la justice. Il a pu y avoir une confusion, il ne se rappelle pas.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL. Prenez garde; ce que vous dites est de la plus haute gravité

On donne lecture de la déposition de Cousaert.

COUSAERT. C'est impossible que j'aie dit cela. Je ne me rappelle pas avoir dit qui j'aurais vu en sortant.

M. LE PRÉSIDENT. Il y aurait donc deux erreurs dans votre rapport: « Nous nous sommes rendus directement » et « M. le ministre de la justice est arrivé au moment où nous quittions l'hôtel de son collègue ». — R Je me souviens être allé d'abord au ministère de la justice; je ne me souviens pas si j'ai vu entrer quelqu'un.

M. LE PRÉSIDENT. Alors pourquoi avez vous signé? — R. Il y a quelque chose de faux là-dedans, puisque je sais très bien que nous sommes allés d'abord au ministère de la justice.

GODEFROID. Je ne viendrais pas ici en cour d'assises pour dire des mensonges.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL. Ce n'est pas un procès-verbal proprement dit dont il s'agit; c'est une série de notes prises sous la dictée de Cousaert et signées par lui. Il est possible que de très bonne foi, une erreur se glisse dans de telles conditions.

M. LE PRÉSIDENT à Cousaert. Vous a-t-on donné lecture de la pièce en vous la donnant à signer? — R. Nous avons eu une discussion à propos de la signature. Je ne voulais pas signer cela, et je ne me suis décidé à signer que parce que Pourbaix avait signé de son côté.

Cette déposition terminée, on entend encore une série de témoins dont les dépositions n'ajoutent rien de marquant à ce que nos lecteurs savent déjà.

La séance est levée à 5 heures; jeudi, audience à 10 heures.

AUDIENCE DU 14 NOVEMBRE.

Mons, midi 10.

Au début de l'audience, M. MIRLAND, expert chimiste à Frameries, professeur à l'école des mines, prête serment aux mains de M. le président, qui lui confie l'expertise à faire sur la substance découverte ces jours derniers dans la maison de Pourbaix.

L'expert fera ses études dans le courant de la journée et en fera probablement son rapport oral à l'ouverture de l'audience de demain.

ALFRED POURBAIX proteste contre le serment religieux et raconte les provocations de Pourbaix en 1886. En mai 1887, l'accusé lui a fait toucher, dans la poche de son paletot, des cartouches de dynamite. Le témoin a eu avec Cousaert une conversation au cours de laquelle ce dernier lui a proposé de brûler la cervelle à Hector Conreur, parce que celui-ci avait trahi le secret de l'ultimatum. Ce ne pouvait être, disait-il, ni lui, ni Léonard Pourbaix qui fissent cette exécution, parce qu'ils auraient été immédiatement soupçonnés; il leur fallait un homme déterminé, qui n'eût pas trempé dans l'affaire. Le témoin refusa; il a expédié au congrès la dépêche qui a décidé le vote de la grève générale.

Rouhette lui a dit que Pourbaix lui avait remis un revolver et lui avait annoncé qu'il devait s'en servir le lendemain.

« Venez, me dit-il, vous verrez de drôles de choses. »

Le lendemain 25 novembre, il s'en servait effectivement chez Coclet.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL. Il est étrange que vous n'ayez pas fait encore cette déclaration.

LE TÉMOIN. D'autres ont pu le dire.

Pendant cette déposition un incident se produit à l'extérieur. A la porte du Palais, Georges Defuiseaux vient de prendre à partie un de nos confrères montois qui l'avait malmené la veille dans son journal. Il y a eu, dit-on, des coups de bâton et des horions échangés. Les gendarmes ont séparé les combattants et dressé procès-verbal.

JULES URBAIN et EMILE AUQUIER, deux accusés du grand complot, rappellent des faits connus sur l'échange du chapeau de Pourbaix contre une casquette au meeting de Frameries. Auquier le tenait pour un reporter de *la Réforme*. (Vives dénégations de Pourbaix.)

DIEUDONNÉ NOPÈRE s'explique sur la caisse de revolvers qu'il avait commandée à Liége et qui a été saisie à la station. Il voulait s'établir marchand de revolvers. Pourbaix ne lui avait rien dit et il n'est intervenu pour rien en cette affaire.

PAUL CONREUR, rappelé, affirme que c'est Léonard Pourbaix qui a fait la commande sous le nom de Nopère.

NOPÈRE. C'est moi; il y avait environ 80 revolvers.

M. LE PRÉSIDENT. Aviez-vous le moyen d'en payer le prix, 500 à 600 fr., contre remboursement. — R Oui.

PAUL CONREUR maintient et développe sa déclaration.

Me Englebienne, souriant, Paul Conreur l'apostrophe: Il n'y a pas de quoi rire, M. l'avocat!

Me ENGLEBIENNE. Je ris pour ne pas faire autre chose.

M. LE PRÉSIDENT. Témoin, vous ne devez pas interpeller les défenseurs.

CONREUR. Je parle ici sérieusement et non pour mon plaisir. Pourquoi m'accueille-t-on par des sourires?

M. LE PRÉSIDENT. Vous êtes en contradiction avec le témoin. Nopère n'était pas de la ligue, mais il reconnait ses relations avec Pourbaix.

M. LEROY, commandant de gendarmerie à Manage, donne des détails sur l'organisation de la Ligue ouvrière à la Louvière en 1886. Il est exact que des négociants du pays se sont cru obligés d'y entrer. Le témoin a assisté à une altercation entre les Rompf et Romain Meerschaut, au cours de laquelle Pourbaix reprochait à ce socialiste des violences qui lui avaient valu une condamnation pour l'impression d'une brochure.

MODAUX, gendarme, a suivi les meetings du Centre, et il n'y a jamais entendu pérorer Pourbaix, qu'il ne tenait pas pour un provocateur.

M. ROCTEUR, commissaire de police à la Louvière, n'a rien à dire sur le compte de Pourbaix; on l'a désigné comme agent de la Sûreté après le 6 décembre 1888.

MOUSSET, entrepreneur, donne la description de la cave de Pourbaix au 15 novembre. On ne pouvait y pénétrer parce qu'on venait d'y faire des travaux.

ROUHETTE affirme le contraire.

M. LE JUGE LEGRAND a acté la déclaration de Rouhette, qu'il n'a pas trouvé conforme à l'état des lieux.

Sur demande de Me Janson, M. Legrand reconnaît que la déclaration reçue par lui d'Abel Wart, décédé, confirme celle de Defnet.

CAMBIER, imprimeur à la Louvière, raconte le voyage à Maubeuge, dont le récit a été fait plusieurs fois déjà. On a fait des démarches auprès du témoin pour découvrir des lettres qu'on supposait exister entre Pourbaix et les ministres. Un M. Jogneaux et d'autre part M. Bansart, employé à Mariemont, lui ont fait diverses propositions à ce sujet, une entre autres qui allait jusqu'à 50,000 fr. pour de simples photographies des lettres en question. On avait dit d'abord que M. Bansart agissait au nom de *l'Indépendance belge*. On disait que M Bara était derrière le rideau; j'ai su depuis que M. Lemaire, de *l'Etoile belge*, conduisait toute l'affaire. Il est venu à la Louvière et je l'ai accompagné chez Cousaert. J'en ai même eu assez de désagréments; on m'a traité de mouchard et d'imbécile, et l'on a dit que c'était l'argent qui me faisait agir.

M. LE PRÉSIDENT. N'avons nous pas assez déraillé déjà et ne pourrions-nous rentrer dans le procès?

Me ENGLEBIENNE. C'est le procès.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL. Je ne ferai pas acte de ces déclarations.

Me JANSON. Le témoin n'a-t il pas cherché à faire croire à l'existence de ces pièces? — R. J'en ai parlé à Rompf, qui en a été indigné, et j'ai dit que puisqu'ils jouaient un rôle, je jouerais le mien. A bon chat, bon rat.

Me JANSON. Cependant vous avez reçu de l'argent? — R. Oui, pour mes dépenses et déplacements j'ai reçu 150 fr.

L'audience est suspendue de 1 à 2 heures.

Faits Divers

L'affaire Gouffé. — Tous les résultats de l'enquête, rapidement menée par M. Goron, tendent à confirmer l'hypothèse que le cadavre trouvé à Millery n'est autre que celui de Gouffé. Le secrétaire de M. Goron, à Paris, lui a téléphoné que deux particularités relevées par le signalement de la victime s'appliquent exactement au signalement de l'huissier. Une molaire de la mâchoire inférieure de droite manquait à Gouffé comme au cadavre de Millery. De plus, comme ce

dernier, Gouffé était chauve sur les tempes et ramenait ses cheveux de derrière la tête en les plaquant sur les côtés. Il n'est donc pas étonnant qu'une fois cette savante coiffure défaite le docteur Bernard ait constaté que les cheveux de derrière la tête étaient bizarrement taillés et assez longs, tandis qu'une calvitie frontale et faciétale était tout à fait apparente. C'est absolument le signalement de Gouffé.

Le chef de la sûreté a reçu mardi de Paris une poignée de cheveux de Gouffé, qui ont été recueillis sur une brosse à toilette; ils seront comparés à ceux du cadavre de Millery une fois que ces derniers auront été lavés et débarrassés de la graisse qui les souille.

Le docteur La Cassagne a procédé sur cette poignée de cheveux à une expérience concluante.

M. Goron, convaincu que le cadavre de Millery est bien celui de M. Gouffé, est rentré à Paris pour reprendre l'enquête sur Eyraud. Avant de quitter Lyon il a interrogé le cocher Laforge; il estime que cette individu n'a pas été mêlé activement à l'affaire.

Voici le texte d'une dépêche envoyée de Lyon le 13 novembre par M. Goron, chef de la Sûreté, au préfet de police, au sujet de l'affaire Gouffé : « L'exhumation du cadavre retrouvé à Millery a eu lieu ce matin. L'autopsie a été faite à la faculté de médecine en présence des membres du parquet. La démonstration a été faite d'une façon irréfutable. Les médecins ont affirmé d'une façon très nette et très énergique qu'on était en présence du cadavre de Gouffé

La taille est de 1 mètre 78 plutôt que de 1 m. 75. Les cheveux sont semblables à ceux qui ont été envoyées à Paris. La barbe est assez courte sur les joues et va en augmentant vers le menton. Belle dentition, sauf la première grosse molaire droite. Quelques incisives sont un peu larges et écartées.

Une particularité très remarquable a été relevée. Le cadavre de Millery porte aux membres inférieurs des traces d'hydarthrose. La cheville droite a dû recevoir à une époque déjà lointaine une lésion qui a produit une ostéo-arthrite.

Le chef de la Sûreté ajoute qu'il n'a plus rien à faire en ce qui concerne l'identité du cadavre de M. Gouffé.

Nous apprenons avec plaisir que la maison Jules Snyers, tapisserie, ameublements, rue d'Assaut, 5, Bruxelles, vient d'être honorée du titre de fournisseur de S. M. la reine des Belges.

Les pick-pockets de l'Exposition. — Les opérations effectuées du 6 mai au 6 novembre par les inspecteurs de la Sûreté, spécialement détachés à l'Exposition, sont aujourd'hui relevées.

Les inspecteurs de l'Exposition ont arrêté tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'enceinte générale 198 individus sous les inculpations diverses de vol à la tire, d'outrages à la pudeur, de coups, de provocations à la débauche, de trafics de tickets, de mendicité, de vol de chevaux, etc.

Le nombre total d'arrestations se décompose de la manière suivante : 139 Français, 9 Italiens, 7 Belges, 5 Anglais, 5 Autrichiens, 9 Suisses, 6 Allemands, 3 Espagnols, 4 Russes, 1 Hollandais, 1 Suédois, 2 Irlandais, 1 Egyptien, 1 Brésilien, 1 Américain, 1 Turc et 2 Luxembourgeois.

Sur le nombre des individus mis en état d'arrestation on trouve 128 pick-pockets.

L'abbé de la Villate. — Les journaux ont raconté il y a deux ou trois jours le prologue du drame étrange que nous allons raconter : un inconnu s'était présenté au couvent des sœurs de Saint-Joseph, à Toulouse, et il avait demandé l'aumônier du couvent, l'abbé de la Villate; celui-ci étant venu au parloir, l'inconnu l'avait poignardé; nul ne put expliquer ce meurtre.

Mais voici que Mme Lambert, la jeune femme du boulanger meurtrier, vient d'édifier la justice sur les circonstances qui ont précédé le meurtre.

Mme Lambert est âgée de dix-neuf ans. Elle a épousé, il y a quinze mois environ, Lambert, ancien garçon boulanger à Orléans.

Lambert est âgé de 25 ans; c'est un homme d'une excellente conduite, travailleur, rangé, estimé dans son quartier et sur qui tous ses voisins ne tarissent pas en éloges. Son commerce était prospère.

Mme Lambert est une charmante jeune femme, brune, aux grands yeux, au visage ovale, jolie.

En 1885, le frère aîné de Mme Lambert se trouvait surnuméraire de l'enregistrement à Toulouse, logé en face du couvent de Saint-Joseph.

Il connaissait l'abbé de la Villate, aumônier du couvent, âgé alors de cinquante ou cinquante-cinq ans.

Désireux de faire donner de l'instruction à sa jeune sœur, âgée de quatorze ans, ce frère la fit venir à Toulouse. On l'admit en qualité d'interne au couvent de Saint-Joseph.

Quand les vacances arrivèrent, le surnuméraire, qui logeait en garni, laissa sa sœur au couvent.

L'abbé de la Villate possédait, près de Toulouse, une maison de campagne, nommée l'Ardenne. Il proposa d'y emmener la jeune fille.

A l'Ardenne, l'abbé de la Villate abusa de la jeune fille. Il la garda huit jours avec lui, puis revint à Toulouse.

La jeune fille voulait partir, quitter le couvent. Il la retint. Elle n'osa jamais rien dire ni à ses parents, ni à son frère. Elle quitta le couvent l'année suivante.

Mme Lambert avoua à son mari, il y a cinq mois environ, l'attentat dont elle avait été victime au couvent de Saint-Joseph. Elle lui dit la vérité tout entière, lui nomma l'aumônier.

— Mon mari, a-t-elle dit, ne me fit pas de reproches. Il savait bien que je n'étais pas coupable. Mais je le voyais souvent triste, accablé. Nous avons souvent parlé de cela. Je ne supposais pas qu'il se vengerait ainsi, mais même maintenant, je crois avoir, malgré tout, fait mon devoir d'épouse.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS

BOURSE DU SOIR. — Bruxelles, 13 novembre.

Espagnol, 4 p. c.	74 5/32 F et A, 3/16 P.
Turc	17-37 1/2 A, 17-40 P.
Lots turcs	78 3/4 A.
Saragosse	309 1/4 F.
Varsovie	462 1/2, 461 1/2 F et P, 461 A.
Sud-Ouest	286 1/4 F, 286 A.

BRUXELLES, 14 novembre. — Le marché de coulisse est ferme, mais sans grandes affaires; voici les cours :

Espognol 74 1/8, 74 11/32, 74 1/4; Turc 17 375, 17 3875. 17-35; Lots 79, 78-50; Saragosse, 309-50, 310, 309 75; Varsovie, 462, 462-50; Canadian Pacific, 376, 380; Alpine, 209, 208-50.

Au comptant la fièvre industrielle continue à sévir. On achète à peu près tout ce qui se présente en valeurs sidérurgiques et charbonnières sans regarder aux prix. Nous renvoyons à la cote officielle qui figure à notre quatrième page.

Les Zinc sont plus lourds. Bonne tenue des Banque de Paris; les Parts de réserve s'enlèvent à 2,200.

PARIS, 14 novembre. — Les lourdeurs des places allemandes et la crainte de l'augmentation de l'escompte avaient alourdi le marché; il s'est peu à peu raffermi jusqu'à la clôture, les appréhensions de l'augmentation de l'escompte ne s'étant pas réalisées.

Le 3 p. c. a ouvert à 87 30, fait 87 27 et fermé à 87-45.

L'Italien faible au début à 93-90 s'est relevé à 94-10.

Les affaires sont à peu près nulles en Sociétés de crédit : la Banque de Paris s'est négociée à 842, la Banque d'escompte à 832.

Le *chèque* vaut 25-23 1/2.

Escompte hors banque nul.

La Banque d'escompte de Paris a entrepris la transformation des Etablissements Decazeville en Société anonyme. Le capital de la nouvelle Société a été fixé à 20 millions de francs et l'émission des actions doit avoir lieu sous peu, très probablement le 26.

LONDRES, 13 novembre. — *Bourse des métaux.* — Les hauts cours acquis ces jours derniers se maintiennent sans difficultés, et à voir l'importance des demandes, un nouveau mouvement en avant n'a rien d'invraisemblable. Ont coté : Cuivre du Chili en barres, liv. 47.2.6 à 47.10, à 3 mois liv. 47.5. Etain straits, liv. 96.12.6, à 3 mois liv. 96.10, anglais, liv. 101. Plomb anglais liv. 13.12.6, espagnol, liv. 13.10. Zinc ord. liv. 23.5, marques spéciales, liv. 23.5. Argent en barres très ferme, 43 11/16.

GLASCOW, 13 novembre. — *Bourse des fers.* — La tendance reste bonne et le cours des warrants se tient de 62 sh. 3 d. à 63 sh.

TURIN, 13 novembre. — La Banca Industria e Commercio à Turin vient de suspendre ses payements. L'établissement a été fondé en 1864 avec un capital de 8 millions de lires et paraissait bien marcher; aussi la catastrophe, survenue pour ainsi dire subitement, a-t-elle surpris tout le monde. Le passif de la Banque n'est pas encore connu.

LOTS TURCS. — Il paraît que la nouvelle d'une augmentation du taux de remboursement des Lots turcs sortis aux tirages, qui a fait le tour de la presse européenne, repose sur une erreur. Il a bien été question dans le temps d'employer le surplus des recettes disponibles à augmenter le remboursement, à l'effet de faire bénéficier également les détenteurs allemands de Lots turcs du surplus des recettes, avec le système actuel de rachat de Lots les marchés allemands étant forcément négligés; mais depuis lors est survenu l'iradé du Sultan, en date du 14-26 avril de l'année courante, ordonnant d'employer le boni aux rachats. La nouvelle mentionnée plus haut nous a paru tout de suite peu certaine, un changement si complet et si prompt des dispositions du gouvernement turc ayant été peu probable.

NEW-YORK, 13 novembre. — Les importations de produits se sont élevées pendant la dernière semaine à 7,178,555 dollars.

BUENOS-AYRES, 13 novembre. — Agio sur l'or, 117 0 0 p. c.

SUEZ. — Recettes du 13 novembre : 170,000 fr.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Cours d'ouverture

Du 14 novembre.

Londres. — Consolidés anglais, 97 1/8. — Rente turque, 17 3/8. — Espagne extérieur, 74 0/0. — 5 p. c. Italien, 93 3/8. — Hongrois, 4 p. c., or, 86 3/8. — Pérou, 18 7/8. — Autriche 4 p. c., 93 0/0. — 5 p. c. russe 1873, 000 0/0. — Egyptien unifié, 91 1/4. — Uruguay 1884, 73 1/2. — Mexicain 1886, 95 0/0. — Brésil 1883, 101 1/2. — Argentine 1882, 000 0/0. — Buenos-Ayres 1883, 99 1/2. — Chiliens 4 1/2 p. c. 104 0/0. — Portugais 3 p. c., 67 5/8. — Banque ottomane, 11 5/8. — Action Suez, 92 0/0. — Varna, 0 0/0. — Rio Tinto, 15 0/0. — Central Pacific, 35 7/8. — 4 p. c. Américains, 128 0/0.

Vienne. — Autriche rente papier, 85 30 0/0. — Crédit mobilier autrich., 309 65. — 4 p. c. hongrois, 101 00. — Marknoten, 58 50. — Napoléons, or, 9 49 1/2.

Cours de clôture. — 14 novembre.

Paris. — 3 p. c. Rente française, 87 45, Id. amortissable, 90 95; 4 1/2 p. c. id., 105 10; Egypte unifiée 460 00; Espag. 4 p. c., 74 5/16; Italie 5 p. c., 94 10, Rente turque, 17 47; Lots turcs, 79 37; Hongrois 4 p. c. or, 87 1/16; Autriche 4 p. c. or, 92 50; Crédit foncier français, 1,302 00; Créd. mobilier français, 477 00; Banque de Paris et des Pays-Bas, 843 00; Banque ottomane, 545 00; Espagne, Crédit mobilier 218 00; Action Suez, 2,322 00; id. Panama, 52 00 id. fondateur, 365 00; Rio Tinto, 383 00; Chemins de fer Lombards, 288 00; Autrichiens, 525 00; id. Nord de l'Espagne, 416 00; id. Madrid-Saragosse, 308 00. Change : sur Amsterdam, 207 3/16; sur l'Allemagne, 122 1/4; sur Londres, 25 23 1/2, sur Belgique, 1/16 prime. — Russe (1862), 000 00; id. (1880) 00 00; id. nouveau libéré, 94 00; id. consolidé, 00 00 Métal., 00 00. — Corinthe, 90 00. — Comptoir, 00 00; id. nouveau, 665 00 — Crédit lyonnais, 692 00. — Alpines, 208 00. — Banque du Brésil, 143 00.

Amsterdam. — Pays-Bas, 3 1/2 p. c., 81 7/8, id. 3 1/2 p. c. 1883, 103 0/0; Hongr. 4 p. c. or, 00 0/0 Aut., rente pap., 72 0/0; id. rente arg., 72 0 0, Portug., 3 p. c. 1853, 00 0/0, Russe, 4 1/2 p. c. 1875, 000 0/0; id. 4 p. c. 1867-1869, 000 0 0; Esp. extér.; 4 p. c., 71 0/0, Rente turque, 17 1/4; Lots turcs 18 3/4; Egypte 4 p. c. unifié, 00 0/0; Ch. de fer Fastowo, 66 5/8; Brésil 1883, 4 1/2 p. c., 000 0/0; Pérou, 1870, 6 p. c., 00 0/0; Lots hongr., 119 0/0; id. Theiss, 107 3/4 id. Autriche 1860, 000 0 0; id. Madrid, 49 1/2; Italie, obligation méridionale, 58 3/4; idem Victor-Emmanuel, 58 1/2. Changes : sur Londres (8 jours), 00 00 0/0 sur Allemagne (3 mois), 58 30; sur Paris (vue), 47 90 0/0.

Francfort. — Aut., Rente pap., 72 90 id. arg., 73 00; Crédit mobilier autrichien, 263 00; Russie orientale, 2e série, 65 40; Russie 1835 (or), 92 90; Espagnol, 4 p. c., 74 10; Londres (chèques), 20 36 Changes : sur Paris, 80 67; sur Vienne (8 jours), 170 50; sur Amsterdam (8 jours), 168 40; Chemins de fer autrichiens, 203 00, Lots autrichiens 1864 314 00; Prince-Henri, 00 00.

New-York, 13 nov. — Change sur Londres, 480 1/2; id. Paris, 523 1/8; 4 p. c. U. S. funded loan, 127 0/0; Erié railroad shares, 27 7/8; Wabash Saint-Louis et Pacific pref., 31 5/8; Union Pacific shares, 67 5/8; Central Pacific shares, 34 1/4; Illinois shares, 116 1/2; Saint-Louis-San-Francisco prefered 55 3/8; Denver shares, 16 0/0

Bourse d'Anvers. — 4 p. c. belge, 102 25 — Autr. Rente papier, 71 25. — Id. argent, 71 25 — Espagne, 4 p. c., 73 75 — Turcs, 00 00 — Argentine, 92 10. — Cordova, 89 00. — Entre-Rio, 00 00. — Hongrois, 00 00. — Egypte, 460 00. — Portugais, 66 10. — Russie (1867-1869), 00 00. id. (1875), 98 75. — Hongrois, 5 p. c. (1873), 00 00. — id., 4 p. c., 00 00 — Russie orientale, 00 00. — Uruguay, 72 90. — Lots turcs, 78 75; Argentin, 4 1/2 p. c., 82 25 à 00 00. — Pétrole, 17 5 8.

Changes.

Amsterdam	par	100 flor. c/j.	208 50 A 208 85	P
Rotterdam	»	100 » »	208 50 A 208 85	P
Allemagne	»	100 mks »	123 65 A 123 90	P
Vienne	»	100 flor. »	— — A —	P
Stockholm	»	100 cou^s »	— — A —	P
Lond. en dem.	»	liv. sterl. »	25 22 0/0 A 25 26 0/0	P
Id.	»	»	25 20 0/0 A 25 25 0/0	P
Paris	»	100 fr. »	99 95 A 100 10 0/0	P
Italie en or	»	100 lires »	98 75 A 00 00	
Suisse (pl. dés.)	»	100 fr. »	99 90 0/0 A	
Belg. (pl. de b.)	»	100 » »	99 87 1/2 A	

Papiers royal Lyon chez imprimeurs et papetiers

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHÉS

COMMERCE D'ANVERS. — 14 novembre.

Cafés. — Ferme.

Nov.,	100 1/2	Mars,	97 0/0	Juill.,	95 0/0
Déc.,	100 1/2	Avril,	97 0/0	Août,	95 0/0
Janv.,	99 0/0	Mai,	96 1/4	Sept.,	94 1/2
Fév.,	98 0/0	Juin,	96 1/4	Oct.,	00 0/0

Vente, 2,000 sacs.

Cotons. — Amérique, nov. 66 1/2, déc. 66; Oomra, 53 3/4; Dhollerah, 55 1/2.

Ventes à livrer : 150 balles Amérique.

Laines. — En disponible sans affaires.

Laine en suint ferme, nov., 175.

Peignées françaises, contrat A., sans changement.

Id. contrat G., dito.

Peignées allemandes contrat B : janv., 610 0/0; fév., 605; mars-avril, 600; mai juin, 597 1/2; juillet, 597 1/2; août-sept., 595; oct.-nov., 620; déc., 608.

Ventes : 325,000 kil.

Idem M, janv., 640; fév., 635; mars-avril-mai-juin, 630; nov.-déc., 640.

Ventes : 20,000 kilos.

Pétrole. — Calme.

	Payé.	Vendu.
Disponible	17 5/8 à 00 0 0	17 5/8 à 00 0 0
Courant	00 0/0 à 00 0/0	17 1/2 à 00 0 0
Décembre	00 0/0 à 00 0/0	17 1/2 à 00 0 0
3 prem. mois	00 0/0 à 00 0/0	17 5/8 à 00 0 0
Janvier	00 0/0 à 00 0/0	17 5/8 à 00 0/0

Saindoux. — Faible. Wilcox, nov., 87 1/2; déc., 86 1/4; quatre premiers mois, 85 1/2.

Salaisons :

Backs, suivant poids et marq. 00 0 0 à 00 0/0
Epaules salées et séchées disp. 70 0/0 à 71 0/0
Short middles disponible ..... 84 0/0 à 00 0/0
Jambons Armour, 105 0/0; Morisson, 000; Picnick, 112 à 000; Extra long middles, 87.

Sucres. — Faible.

Sucres : exportation	28 1/2 à 00 0 0
» décembre	28 1/2 à 00 0/0
» 3 premiers mois	29 1/4 à 00 0/0

Nitrate de soude du Chili. — Calme.

Nitrate de soude dispon.	20 0/0 à 00 0/0
— courant	20 0/0 à 00 0/0
— décembre	20 0 0 à 00 0/0
— 4 prem. mois.	20 1/2 à 00 0/0

BRUXELLES, 14 novemb. — Marché au bétail. — Nombre exposé, 1,210 : 540 bœufs, 108 taureaux, 592 vaches et génisses. — Bœufs, fr. 0-65 à 1-00; taureaux, 0-54 à 085; vaches et génisses, 0-52 à 0-80.

ARLON, 14 novenb. — Froment les 100 kilog., 18-50; méteil, 16-00; seigle, 14-00; avoine, 13-50; pomm. de terre, 3 75; beurre, 2-40.

ATH, 14 novembre. — Froment, par 100 kilog., vieux, fr. 17-50, nouveau, 00-00; seigle, 11-00; avoine, 12-00; escourgeon, 00-00; pommes de terre, 6-00; beurre, le k., 2-40; œufs, les 25, 3 40.

SAINT-NICOLAS, 14 novemb. — Froment blanc l hectolitre, fr. 15-60; seigle, 9-90; sarrasin, 12 70 avoine, 6-60; orge, 11-67; fèves à chevaux et à pigeons, 17-50; graine de lin, 15-50; pomm. de terre, les 100 kil., 5-50; lin brut, le k., 1-13 beurre, le kil., 2-13; foin, les 100 kil., 11-00; œufs, les 25, 3 09.

Navigation. — *Mouvement du port d'Anvers.*

ARRIVAGES DU 12. — St. angl. Era, c. Clark, de Londres, avec charbon. — St. suéd. Carl Fr. Warn, c. Soron, de Gothenbourg, avec div. march. — St. allem. Mercur, c. Wising, de Vlaardingen. — St. russe Vesta, c. Hjelt, de Riga, avec bois.

DÉPARTS DU 12. — St. ang. Cambria, c. Miller, pour Cardiff, s/l.

— DU 13. — St. ang. Fusi Yama, c. Saw, pour Marseille, ch. — St. ang. Henzada, c. Avern, pour Bombay, id. — St. Arbutus, c. Bovey, pour Braïla, id. — St. franç. Pionnier, c. David, pour Bayonne, id. — St. franç. El Djezair, c. Carner, pour Alger, id.

Par dépêche de Flessingue du 15 novembre.

Arrivés pour Anvers.

St. esp. Rioja, de Séville. — St. belge Nederland, de Philadelphie. — St. ang. Norwich, de Harwich. — St. ang. Magdalena, du Brésil.

Marchés étrangers.

Grains et graines.

BERLIN, 14 novembre. — Seigle, novembre-décembre, 170 50, avril-mai, 171 50. — Froment, nov.-déc., 186 50; avril-mai, 195-00. — Huiles de colza, novembre, 74-40; avril-mai, 66 30.

LONDRES, 14 novembre. — *Céréales.* — Une cargaison est à vendre.

WASHINGTON, 12 novembre. — Le rapport du bureau de l'agriculture constate que la récolte du coton dans la Caroline du Nord et dans l'Etat de Virginie est gravement endommagée, par suite des pluies continues pendant la saison de la pousse des fleurs.

La récolte a beaucoup souffert dans le Tennessee, à la suite des pluies et des gelées d'octobre.

Dans ces trois Etats, la récolte est de beaucoup inférieure à celle de 1888.

La récolte a été retardée principalement dans la Caroline du Sud jusqu'à l'Alabama où les plantations ont été livrées aux mauvaises herbes.

Dans l'ouest du Mississipi, où il n'y a pas eu de gelée, la condition est de 3 p. c. au-dessus de 1888.

Les dégâts causés par les chenilles et les vers sont localisés.

MIDDLESBOROUGH, 12 novembre. — Le marché au fer a été très agité aujourd'hui. Le cours du fer brut Cleveland n° 3 est allé à 68, ce qui est une hausse de 4 shellings sur hier.

On annonce qu'un syndicat a acheté tous les warrants Cleveland.

Dépêche de M. Em. Verrou, courtier, à Bruxelles.

NEW-YORK, 13 nov. — Blés d'Amérique. — (Ouverture midi). — 1/8 cent. de hausse.

Clôture : 5/8 cent. de hausse.

NEW-YORK	12 nov.	13 nov.
Farine	285 0/0	285 0/0
Maïs	42 3/4	43 0/0
Froment disponible	85 0/0	85 3/4
Id. courant	83 1/4	84 1/8
Id. mois prochain	84 1/4	84 7/8
Id. mois suivant	85 1/2	86 1/8
Id. printemps	89 1/2	90 0 0
Frêt sur Liverpool	4 1/2	4 1/2

Marchandises diverses.

LIVERPOOL, 14 *novembre.* — Marché aux cotons. — Américains et Surats stationnaires.

Ventes : 12,000 balles dont 1,000 pour la spéculation et l'exportation.

Importations : 18,000 balles d'Amérique.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS.

PARIS, 14 novembre. — *Farines.* — Les affaires ont été assez actives.

La demande, qui avait été très active au début du marché, s'est subitement ralentie, et les offres sont devenues importantes, principalement sur les quatre premiers mois.

Les époques rapprochées clôturent avec de la fermeté.

La circulation est de 9,700 sacs.

Sucres. — Les prix ont fléchi de 25 centimes. Cette baisse est due à la publication officielle du tableau de la production du mois d'octobre, qui permet de compter facilement sur une production de 700,000 tonnes.

Le report sur les quatre mois de mars tend à diminuer.

L'étranger signale de la faiblesse.

Circulation : 23,600 sacs.

Alcools. — La tendance est encore plus faible avec des affaires restreintes.

Stock : 7,075 pipes.

Circulation : 100 pipes.

Huiles de colza. — Les prix sont en faveur de 50 centimes.

Les haussiers ont effectué quelques achats sur les 6 mois de janvier.

Les arrivages augmentent; ils s'élèvent à 55,000 kilos.

Circulation : 170,000 kilos.

14 NOVEMBRE.

On cote à 3 h. 1/2 ;	courant	décembre	4 prem.	4 de mars.
Farines 12 m.	51 10	51 65	52 15	52 65
Blés	22 20	22 50	22 75	23 25
Seigles	14 50	14 50	15 00	15 50
Avoines	18 50	18 50	18 75	18 75
Huile de colza	76 00	76 75	77 00	75 00
Huile de lin	55 75	55 50	55 50	54 25
	courant	décembre	4 prem.	4 de mai
Spiritueux. Tend. faible.	36 00	36 50	37 0	39 25
	courant	décembre	4 p. m.	4 de mars
Sucres blancs. Tendance lourde.	32 37	32 50	33 37	34 12

Sucres raffinés (deux prix extr.), 104 00 à 105 00 Id. roux 88° de 28 75 à 29 00. Tend. calme.

CLOTURE.

Dépêches de M. Em. Verrou, courtier, à Bruxelles.

Blés, courant	22 15 à 00 00
4 mois de janvier	22 75 à 00 00
4 mois de mars	23 25 à 00 00
Farines, courant	51 10 à 00 00
4 mois de janvier	52 15 à 00 00
4 mois de mars	52 65 à 00 00
Huiles de colza, courant	77 00 à 00 00
4 mois de janvier	78 00 à 78 25
mois de mars	75 00 à 75 76
Alcool courant	36 00 à 00 00
4 mois de janvier	37 50 à 00 00
4 mois de mai	39 00 à 39 25
Sucres, courant	32 375 à 00 00
4 mois de janvier	33 375 à 33 50
4 mois de mars	34 125 à 34 25

Tendance du marché : Blés et Farines, fermes; Huiles de colza, hausse; Sucres et Alcools, faibles.

BOURSE COMMERCIALE DE BERLIN. — 14 nov.

	Hier.	Ce jour.
Huile de colza. Novembre	73 40	74 40
Avril-mai	65 80	66 30
Seigle. Novembre-décembre	169 75	170 50
Avril-mai	170 75	171 50
Froment. Novembre-déc.	186 00	186 50
Froment. Novembre-déc.	185 00	186 00
Avril-mai	194 25	195 00

BOURSE COMMERCIALE DU HAVRE. — 14 Nov. (Dépêche de M. E. Verrou, courtier à Bruxelles.)

Cafés. — Cours offic. par 50 kil., entrepôt, Santos à terme.

Mois.	6 h. soir.	10 h. m.
Novembre	101 00	101 75
Décembre	99 75	101 75
Janvier	98 00	98 50
Février	97 50	97 50
Mars	96 50	97 25
Avril	96 00	97 00
Mai	96 00	97 00
Juin	95 75	96 00
Juillet	95 25	94 00
Août	94 25	93 75

Vente : 50,000 sacs. — Marché ferme.

UNE EXPULSION NÉCESSAIRE

Il ne s'agit pas de Mme de Sombreuil ni d'un prétendant au trône. Il faut envisager la question de face, une bonne fois.

Nous admettons une bonne constitution et pourtant tout l'organisme est détraqué : on éprouve un malaise général, manque d'appétit, de sommeil, etc., enfin la constipation s'en mêle.

La situation ne peut durer longtemps ainsi et l'expulsion de toutes les matières glaireuses et bilieuses qui se sont accumulées devient indispensable.

A quel purgatif assez actif s'adresser, purgatif agréable à prendre et agissant efficacement sans coliques? — Le Purgatif Géraudel remplit toutes ces conditions. Une petite tablette sucée avant le déjeuner rétablira de suite la marche naturelle des choses, le teint s'éclaircira, l'appétit reviendra et avec lui le sommeil et la gaieté disparus.

Grands Bouillons Parisiens

La Souscription à 10,000 Obligations

REMBOURSABLES A 500 FRANCS EN 70 ANS

Rapportant 15 francs par An.

aura lieu

le Samedi 16 Novembre

à Paris, au siège de la Société : 1, Place Boïeldieu.

Prix d'émission : 285 francs

PAYABLES COMME SUIT :

50 francs en souscrivant.
100 » à la répartition (du 20 au 25 Novembre).
50 » le 15 Janvier 1890.
85 » le 15 Mars 1890.

ON PEUT DÈS A PRÉSENT SOUSCRIRE PAR CORRESPONDANCE
Le prospectus complet est à la disposition du public au siège de la Société.

MAISONS RECOMMANDÉES

PAR

L'INDÉPENDANCE BELGE

Ameublements.

LIMBOSCH & Cie 39, rue du Midi.

Assurances sur la vie.

Cie D'ASSURANCES GÉNÉRALES fondée en 1819, Paris. Gar. 370 millions. Dr pour Belgique et Hollande, LÉON HAMOIR, 20, r. de Loxum, Brlles. Téléph. 356.

Bronzes.

COMPAGNIE DES BRONZES, 22, rue d'Assaut. Bronzes d'art, d'ameublement et d'éclairage.

Confections pr dames. — Nouveautés.

MAISON HIRSCH & Cie, fournisseurs de la Reine, rue Neuve. Soieries, velours, lainages, nouveautés costumes et confections pour dames et enfants.

Corsets-Tournures.

A LA CREOLE Elégance et solidité, aven. du Midi, 53

Encres.

C. BOUHON. ENCRE ORIENTALE. Chez les papetiers

Lingeries.

LIMBOSCH & Cie, 39, rue du Midi.

Papeterie et fournitures de bureaux

J. BULENS, rue de la Montagne, 69. (Téléphone).

Pianos.

BERRI HERZ, 152, rue Royale.

Vitraux d'églises et d'appartements.

ISIDORE DE RYCK, 26, Marché-aux-Fromages.

Grande économie pour le ménage.

LIEBIG L'extrait de viande Liebig se conserve toujours; il améliore et fortifie soupes, sauces, légumes et autres mets.

LE VIN DUFLOT guérit la *goutte*, les *rhumatismes*, la *gravelle*, l'*asthme*, la *sciatique*, le *diabète*. Formule du docteur Tartenson de Paris. Toutes pharmacies.

Arrivages des steamers.

Queenstown : Catalonia. — New-York : Ems. — Quebec : Grecian.

L'Equateur, porteur de la malle de la Plata et du Brésil, est arrivé à Lisbonne.

Nouvelles Publications

de la

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie

79, Boulevard Saint-Germain, Paris.

HISTOIRE. — LITTÉRATURE.

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

BERTRAND (Joseph), de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences : **D'Alembert** 1 vol. in-16, broché, 2 francs.

EN VENTE DANS LA MÊME COLLECTION ;

Victor Cousin, par M. JULES SIMON, de l'Académie française, 1 vol. — *Montesquieu* par M. ALBERT SOREL, 1 vol. — *Madame de Sévigné*, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française, 1 vol. — *George Sand*, par M. E. CARO, de l'Académie française, 1 vol. — *Turgot*, par M. LÉON SAY, de l'Académie française, 1 vol. — *A. Thiers*, par M. P. de REMUSAT, sénateur, 1 vol.

Chaque volume in-16, avec un portrait en photogravure, broché, 2 fr.

BIBLIOTHÈQUE VARIÉE

FOUILLÉE (Alfred) : **La Philosophie de Platon.** Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques et par l'Académie française. Tome IV : **Essais de Philosophie platonicienne**; deuxième édition, revue et augmentée. 1 vol. in-16, br. 3 fr. 50.

EN VENTE :

Les trois premiers volumes de la *Philosophie de Platon* :

Tome Ier : *Théorie des Idées et de l'Amour.* 1 vol. in 16, broché, fr. 3-50.

Tome II ; *Esthétique, morale et religion platonicienne.* 1 vol. in-16, broché, fr. 3-50.

Tome III : *Histoire du Platonisme et de ses rapports avec le Christianisme.* 1 vol. in-16, broché, fr. 3-50.

MARMIER (Xavier), de l'Académie française. **A travers les Tropiques**, 1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50.

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES :

Les Cafres. — Les perles. — L'éléphant d'Afrique. — La fécondité des tortues. — Le boa. — L'arbre à pain. — En Australie. — Les serpents dans l'Inde. — Une table populaire d'Afrique. — Le charmeur de serpents. — Le trappeur. — Le papier de riz. — L'opium. — Les mangeurs de terre. — Les plantes lumineuses. — Les fourmis blanches. — Les chiens sauvages d'Afrique. — Le Cap. — L'école en Egypte. — La vallée de Cachemir. — L'archipel des Fidji. — Un jour à Calcutta. — Dans l'Amérique centrale : Indiens et Nègres. — Le caoutchouc. — Abdoul-Kadir (histoire orientale). — Les serpents dans l'île de Sumatra. — Une chasse au tigre dans l'Inde. — Le fleuve des Amazones. — Java. — Le gorille. — La mer des Tropiques. — Bombay. — Les villes de Chiens. — Le baobab. — La découverte du Pacifique par Balboa.

CARRIVE (Pierre), juge au tribunal d'Etampes : **La nouvelle législation de l'Enseignement primaire** Exposé et commentaire suivis du texte des lois, décrets, arrêtés, circulaires et programmes (y compris la loi du 19 juillet 1889). 1 vol. in-16, broché, 6 fr.

CHAIGNET (A. Ed.), recteur de l'Académie de Poitiers, correspondant de l'Institut : **Histoire de la Psychologie des Grecs.** — Tome II : **La Psychologie des stoïciens, des épicuriens et des sceptiques.** 1 vol. in-8°, broché, 7 fr. 50.

En vente :

— *Histoire de la psychologie des Grecs avant et après Aristote.* 1 vol. in-8°, broché. 7 fr. 50.

VERNES (Maurice), directeur-adjoint à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes : **Précis d'histoire juive depuis les origines jusqu'à l'époque persane** (ve siècle avant J.-C.), in-16°, avec deux cartes, broché, 6 fr.

Extraits de l'avertissement :

A côté de l' « *Histoire sainte* », qui est une dépendance de l'enseignement théologique et expose les faits concernant l'Israël ancien au point de vue de la croyance et de l'édification, il y a place pour « l'*histoire juive* » qui étudie les mêmes faits avec la seule préoccupation d'en établir rigoureusement la filiation au moyen d'une critique exacte appliquée aux sources et aux documents.

Les documents et les sources de l'histoire juive, depuis les origines jusqu'aux environs de l'ère chrétienne, consistent presque exclusivement dans les livres bibliques. Ces écrits ont été depuis un siècle, l'objet de travaux aussi nombreux qu'approfondis, qui ont mis en lumière leurs divers éléments. C'est en s'appuyant sur les résultats de l'exégèse biblique, qu'on a entrepris depuis cinquante ou soixante ans de retracer les destinées des Israélites d'après le même plan que celles des Grecs ou des Romains. Il nous a semblé que le moment était venu de mettre le public de langue française au courant des principales conclusions enseignées dans les grandes écoles étrangères...

VOYAGES — GÉOGRAPHIE

GUIDES-JOANNE : **Bourgogne et Morvan.** 1 vol. in-16 avec 4 cartes et 5 plans, cartonné, 7 fr. 50.

Nouvelle Carte de France au 1/100,000e, dressée par le *Service vicinal* par ordre du *Ministère de l'intérieur.*

Mise en vente des feuilles suivantes :

Sizun. — Quimperlé. — Mortain. — Ernée. Périgueux. — Bergerac. — Valenciennes. — Veynes. — Serres. — Valbonnais. — Modane. — Draguignan.

Cette carte formera environ 500 feuilles.

369 feuilles sont en vente.

Chaque feuille se vend isolément 75 centimes.

On peut se procurer, au prix de cinq francs, un carton spécialement établi pour enfermer les feuilles de la carte.

Un tableau d'assemblage, tenu à la disposition de ceux qui en feront la demande, indique l'état actuel d'avancement de la carte.

SCIENCES.

BARRAL (J.-A.), ancien secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, ancien directeur du *Journal de l'Agriculture*, et **Sagnier** (Henry), rédacteur en chef du *Journal de l'Agriculture* : **Dictionnaire de l'Agriculture** *Encyclopédie agricole complète*, publiée avec la collaboration de plusieurs professeurs et membres de sociétés savantes.

Cet ouvrage contient un ensemble complet de renseignements qu'on ne trouve que très difficilement, disséminés dans beaucoup de livres, ou qui n'ont jamais été publiés, sur la culture des terres, l'élevage et l'entretien des animaux domestiques, la viticulture, la culture maraîchère et fruitière, l'horticulture, la sylviculture, la sériciculture, la pisciculture, la chasse, la pêche, l'apiculture, l'entomologie agricole, les industries annexées aux exploitations rurales, la mécanique agricole, l'architecture rurale, l'art vétérinaire, l'économie et la législation rurales, les irrigations et le drainage, la géographie et la biographie agricoles, la comptabilité, l'hygiène rurale, etc.

Mise en vente du tome III (G.-O.). 1 vol. in 8° raisin, broché, 21 fr.; relié, demi-veau, tranches rouges, fr. 24-50.

Le Dictionnaire d'agriculture paraît par fascicules de 160 pages, format in 8° raisin. Il formera environ 4 vol. in 8° raisin et sera illustré de plus de 2,500 gravures.

Les dix-neuf premiers fascicules sont en vente.

Prix de chaque fascicule, broché, fr. 3 50. Il paraît environ quatre fascicules par an.

En vente :

Tome premier (A.-B.). 1 vol. in-8 raisin, broché, 21 fr.; relié, demi-veau, tranches rouges, fr. 24 50.

Tome deuxième (C.-F.). 1 vol. in-8 raisin, broché, fr. 24 50; relié, demi-veau, tranches rouges, 28 fr.

BAILLON (H.), professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris, directeur du jardin botanique de la Faculté, président de la Société linéenne de Paris : *Histoire des plantes.* **Monographie des Gentianacées et Apocynacées.** 1 vol. in-8°, avec 69 figures dessinées par FAGUET, broché, 5 fr.

Cette monographie fait partie du tome X de l'*Histoire des plantes*, en cours de publication

L'ouvrage complet formera environ 13 volumes grand in-8° qui seront ornés de 5 à 6,000 gravures, dessinées d'après nature. Chaque volume est composé de plusieurs monographies qui se vendent séparément.

Les neuf premiers volumes sont en vente.

Chaque volume de l'*Histoire des plantes* se vend séparément, broché, 25 fr., sauf le premier volume qui ne se vend qu'avec l'ensemble de la collection.

BIBLIOTHÈQUE VARIÉE

METCHNIKOFF (Léon) : **La civilisation et les Grands Fleuves Historiques.** 1 vol. in 16, avec une préface de M. Elisée RECLUS, broché, 3 fr. 50.

Extrait de la préface :

Sans attribuer aux fleuves une action mystérieuse, inéluctable sur les populations de leurs bords, il ne faut pas moins reconnaître ce fait capital que, depuis les commencements de l'histoire traditionnelle et transmise par les hiéroglyphes ou les écrits, la civilisation de l'Ancien Monde s'est préparée sur les bords des fleuves qui coulent entre le 20e et le 40e degré de latitude. Le Nil, dans son cours inférieur, le Tigre et l'Euphrate, l'Indus et le Gange, le Hoang-ho et, dans une moindre mesure, le Yang-tse-kiang ont été, par leurs oscillations annuelles et leurs alluvions, les éducateurs de leurs riverains. C'est dans leurs plaines d'inondation que se sont formées les premières grandes civilisations nationales. Léon Metchnikoff a parfaitement décrit dans son ouvrage ces périodes historiques distinctes ayant eu chacune un fleuve pour artère initiale; il a exposé aussi avec une clarté parfaite comment ces diverses cultures nationales, se fondant les unes avec les autres, ont donné naissance à des civilisations méditerranéennes; à l'ouest celle qui s'est propagée de l'Asie Mineure, aux Gaules, à l'est celle qui comprend la Chine et l'archipel Japonais; enfin, il nous fait assister au développement de la civilisation « mondiale » océanique, universelle, qu'ont inaugurée le peuplement de l'Amérique et de l'Australie, l'entrée des Européens en Chine et au Japon, l'établissement des lignes de navigation à vapeur et des télégraphes électriques à travers tous les bassins maritimes.

ROMANS

PETITE BIBLIOTHÈQUE DE LA FAMILLE

FLEURIOT (Mlle Z.) : Sans beauté, 1 vol, petit in-16, broché, 2 fr.

Histoire émouvante et simple à la fois d'une jeune fille, à laquelle, depuis l'enfance, tout le monde reproche à l'envi sa laideur, et qui, au lieu de s'en venger, comme elle en est tentée tout d'abord, se défend de la méchanceté et de l'égoïsme, s'attache au contraire, et y réussit, à racheter ses imperfections physiques, à force de bonté et de dévouement. Ce n'est pas seulement dans la peinture de cette fine évolution morale qu'excelle ici, comme toujours, Mlle Z. Fleuriot; au drame intime qui fait le fond de son récit, l'auteur a joint un tableau de la vie libre et champêtre qui est, à lui seul, un petit poème rempli de naïveté et de charme.

BIBLIOTHÈQUES DE MEILLEURS ROMANS ÉTRANGERS

AIDÉ (Hamilton) : Présentée. Roman traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par M***. 1 vol. in-16, broché, 1 fr. 25.

Sous ce titre, un peu énigmatique dans sa concision, se déroule un de ces drames intimes dont la vie britannique a le monopole et qui n'ont point de pendants chez nous. Une héritière de Melbourne, immensément riche, s'est mise en tête de connaître le monde, de goûter à tous les plaisirs du *high life*, sous l'égide d'une famille noble qui la chaperonne moyennant finances. Mais dans ce milieu nouveau, elle se trouve mêlée à la société la plus équivoque et la plus dépravée qui existe. Traquée par les coureurs de dot, peu s'en faut que, dans son ignorance, elle ne devienne la proie du plus dégradé des aventuriers. Heureusement, ses yeux s'ouvrent à temps, et un honnête homme, dédaigné par elle au début, la recueille toute pantelante de ses dures épreuves.

WINTER (John Strange) : Ce Lutin. Petite Folle. Roman traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par M***. 1 vol. in-16, broché, 1 fr. 25

Comment on se marie au Royal-Cavalerie ou aux Lanciers-Rouges, tel pourrait être le titre collectif de ces deux nouvelles, où nous est dépeinte la vie de garnison dans les petites villes d'Angleterre. Le Lutin et la Petite Folle, ce sont, bien entendu, les héroïnes dont la main se trouve disputée par les brillants officiers dont la jalousie cède à la fin aux lois de la courtoisie et de l'honneur. Sur le tout, une pointe de flirtage, juste ce qu'il faut pour que chaque récit ait bien son allure et sa couleur britanniques; puis le temps de service obligé aux Indes ou au Soudan, avec le stage d'épreuves qu'il impose aux Pénélopes mises en scène : tout cela net, clair et rapide comme une sonnerie de régiment.

PUBLICATIONS CLASSIQUES

BRACHET (A.), lauréat de l'Académie française et des Inscriptions et Belles lettres et DUSSOUCHET (J.), professeur au lycée Henri IV : Exercices et corrigés sur la grammaire française complète, rédigée conformément aux programmes de l'enseignement secondaire des jeunes filles, de l'enseignement spécial et de l'enseignement primaire supérieur. *Livre du maître*, comprenant les exercices complémentaires. 1 vol. in-16, cartonnage toile, 3 fr.

— Exercices sur la grammaire française complète, rédigée conformément aux programmes de l'enseignement secondaire des jeunes filles, de l'enseignement spécial et de l'enseignement primaire supérieur. 1 vol. in-16, cartonnage toile, 1 fr. 80.

En vente :

Grammaire française complète, comprenant outre la grammaire proprement dite, une syntaxe complète, une histoire de la langue, des notions d'étymologie usuelle, de prosodie; 2e édition, 1 vol. in-16, cartonnage toile, 2 fr.

CAHEN (Albert), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur de rhétorique au collège Rollin : Morceaux choisis des auteurs français, publiés avec des notices et des notes, à l'usage de l'enseignement secondaire des jeunes filles. — *Cours élémentaire* (1re et 2e années). — XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles : Prose et Poésie. — 1 vol. in-16, cartonnage toile, 3 fr. 50.

— *Cours supérieur* (3e, 4e et 5e années) : Des origines jusqu'à nos jours. — 2 vol. in-16, cartonnage toile :

— 1re partie. *Prose* avec un tableau sommaire de l'histoire de la littérature française. 1 vol. 4 fr.

— IIe partie. *Poésie.* 1 vol. 3 fr. 50.

Extrait de l'avant-propos :

Les deux recueils de Morceaux choisis que nous publions aujourd'hui ont été expressément composés pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. Aussi, en dehors des pages de nos grands écrivains que nul n'a le droit de ne pas connaître ou qui nous ont paru des plus propres à faire bien apprécier leur génie, en trouvera-t-on ici un grand nombre d'autres à la lecture desquelles des jeunes filles pourront prendre, à ce qu'il semble, un intérêt particulier.

Collection d'ouvrages de littérature à l'usage des jeunes filles, publiée sous la direction de M. Eug. MANUEL, inspecteur général de l'instruction publique, conformément aux programmes du 28 juillet 1882.

BOSSERT (A.), inspecteur général de l'instruction publique, et BECK (Th.), professeur à l'Ecole alsacienne : Le premier livre d'allemand. 1 vol. in-16, cartonnage toile, fr. 1-20.

GOW (Dr James), principal du collège de Notting ham : Minerva, introduction à l'étude des classiques scolaires grecs et latins. Ouvrage adapté aux besoins des écoles françaises par Salomon REINACH, agrégé de l'Université, ancien membre de l'Ecole d'Athènes. 1 vol. in-16, cartonnage toile, 3 fr.

Extraits de la préface :

Ce livre n'est pas un manuel : il n'en a ni les prétentions ni l'étendue. C'est un complément ou une préface aux éditions annotées des classiques; il enseigne des choses essentielles et élémentaires que les éditeurs supposent connues ou qu'ils ne peuvent répéter au bas de chaque page. Il renferme la solution de toutes les questions qui ne sont pas des questions de cours proprement dites, sur lesquelles les candidats aux divers examens peuvent être interrogés.

SOULT (Mlle A.), agrégée de l'Université, professeur au lycée Fénelon : Exercices sur les mots anglais, groupés d'après le sens de MM A BOSSERT et Al. BELJAME. 1 vol. in-16, cartonnage toile, 1 fr. 50.

En vente :

A. BOSSERT et Al. BELJAME : *Les mots anglais* groupés d'après le sens. 1 vol. in-16. cartonnage toile, 1 fr. 50.

TRIDON-PERONNEAU, agrégé des classes supérieures : Questions de Littérature et d'Histoire. 1 vol. in-16. broché. 1 fr.

— Nouveau Recueil de Compositions françaises. 1 vol. in-16, broché, 2 fr.

Programme d'admission à l'Ecole navale. Concours de 1890. Brochure in-16, 30 cent.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

ILLUSTRÉES

Ont paru du 1er août au 9 novembre 1889 :

Le tour du Monde. Liv. 1491 à 1493 : *Trente mois au Tonkin*, par le docteur HOCQUARD, médecin-major de 1re classe (1884). — Liv. 1494 à 1496 : *Voyage au Choa (Abyssinie méridionale)*, par M. Henri AUDON (1884-1888). — Liv. 1497 à 1500 : *Voyage dans le Chaco boréal*, par M. A. THOUAR (1886-1887). — Liv. 1500 à 1504 : *de Beyrouth à Tiflis (à travers la Syrie, la Haute-Mésopotamie et le Kurdistan)*, par M. Ernest CHANTRE, sous-directeur du Museum de Lyon, chargé d'une mission scientifique par le ministère de l'Instruction publique (1881). — Chaque numéro : 50 cent. — Un an, 26 fr.

Le Journal de le Jeunesse. Liv. 871 à 883 : *Mon oncle d'Amérique*, par Mme C. COLOMB; *le Mousse de Porjiou*, par H. MEYER; *Mon voisin Etienne*, par ALBERT CIM, etc., etc. — Chaque numéro, 40 cent. — Un an, 20 fr.

Mon Journal. Recueil mensuel pour les enfants de 5 à 10 ans. — Liv. II : *Triste Histoire*, par H S B ; *La Vengeance de M. Jules.* — Liv. 12 : *Le Rêve de Suzanne*, par BERNARD DE LAROCHE. — Cette livraison termine la septième année (1887-1888). — Liv. I : *Le Naufrage d'un canard*, par Marthe BERTIN; *Le Tonneau qui parle*, par Léon d'AVEZAN; *Le Parapluie de Monsieur Loulou.* — Chaque numéro, 15 cent — Un an, 1 fr. 80.

PERROT (Georges) et CHIPIEZ (Charles) : Histoire de l'Art dans l'Antiquité. Liv. 249 à 262 : *La Perse; histoire, religion; monuments à étudier; la décoration, les édifices voûtés*, etc., etc. — Chaque livr., 50 cent.

RECLUS (Elisée) Nouvelle Géographie Universelle — Liv. 799 : Tables et cartes finales du Tome XIV. — Liv. 800 à 812 : *Amérique boréale : Groenland, archipel polaire. Explorations : montagnes de glace. Climat, flore, habitants, faune, etc., etc.* — La livr. 800 commence le Tome XV. — Chaque livr., 50 cent.

THIERRY (Augustin) : Récits des temps Mérovingiens, illustrés par Jean-Paul LAURENS. Livr. 23 à 30. La livraison 30 complète la publication. — Chaque livraison, 1 fr.

CERVANTÈS SAAVEDRA (Miguel de) : L'ingénieux Hidalgo don Quichotte de la Manche. Livr. 66 à 78. — La livraison 78 termine la publication. — Chaque livraison, 50 cent.

LA FONTAINE : Fables. L'ouvrage est illustré de 330 dessins de GUSTAVE DORÉ, et sera complet en 58 livraisons. — Liv. : 1 et 2. — Chaque livraison 50 cent.

Histoire du gentil seigneur de Bayard, composée par le Loyal Serviteur. Edition rapprochée du français moderne, avec une introduction, des notes et éclaircissements par LORÉDAN LARCHEY. Ouvrage contenant 8 planches, 3 titres et une carte en chromolithographie, un portrait en photogravure, 34 grandes compositions et portraits tirés en noir, et 187 gravures intercalées dans le texte. — L'ouvrage sera complet en 30 livraisons. — Liv. : 1 et 2. Chaque livraison 50 cent.

SCHRADER (J.), PRUDENT (F.) et ANTHOINE (E.) : Atlas de géographie moderne. — Liv. 3 : *Australie, Antilles, Archipel asiatique.* — Liv. 4 : *Afrique physique, Océanie, Amérique du Sud physique.* — Liv. 5 : *Europe physique, Europe politique et économique. Afrique politique.* — Chaque livraison, 1 fr.

JOANNE (P.) : Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses Colonies. — Livr. 14 (*Batlans-Beaulieu*) — Livr. 15 (*Beaulieu-Belfort*). — Chaque livraison, 1 fr.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BRUXELLES, 14 novembre. — La pression a continué à baisser sur la Scandinavie (750mm Christiansund) où le vent d'ouest reste très fort. Sur le centre du continent il existe toujours une aire de pression supérieure à 775mm. Dans nos régions, où le baromètre baisse très lentement, le vent passe au sud et la température remonte (10° dans la journée en Belgique).

Prévision : Vent sud à sud-ouest modéré ; assez beau, brumeux, légère gelée nocturne, calme.

14 *novembre*. — 21e jour de la lune.

Baromètre à la température de 0...	766° 75.
Thermomètre sans abri (maximum).	14° 2.
— — (minimum).	2° 8.
— abrité (maximum).	8° 3.
— — (minimum).	3° 7.
Quantité d'eau à 8 heures du matin pour les 24 heures qui précèdent...	0. 0.
Vent, dominant...	S
Déclinaison magnétique ...	15° 71

PARIS.—13 novembre, le baromètre marquait.
A 7 heures du matin... 2° au-dessus de 0
A 11 heures du matin... 6° 0/0 —
A 1 heure après-midi.. 9° 1/2 —
Hauteur barométrique à 770.

SPECTACLES

JEUDI, 14 NOVEMBRE.

MONNAIE (7 h. 1/2). — *Le Caïd* et *Fumeurs de Kief*.

PARC (8 h.). — *Le baron de Fourchevif* et *le Point de mire*.

TH. FRANÇAIS (ÉDEN) (7 h. 1/2) — *Le Bossu*.

VENDREDI, 15 NOVEMBRE.

MONNAIE (7 h.) — *Mignon* et *le Maître de Chapelle*.

PARC (8 h.)— *Prête moi ta femme* et *Révoltée*. Samedi, première de *Chamillac*.

GALERIES (7 h. 1/2). — *La Porteuse de pain*. Dimanche même spectacle en matinée à 1 h. 1/4. Mardi 19, première des *Mystères de Paris*.

MOLIÈRE (8 h.) — *Germinal*. Dimanche, matinée à 2 heures.

TH. FRANÇAIS (ÉDEN) (7 h. 1/2). — *Le Bossu*.

VAUDEVILLE (7 h. 3/4). — *Les gouttes d'Hercule* et *Pépère*.

ALHAMBRA (8 h.) — *Dix jours aux Pyrénées*. Samedi, relâche. Lundi, première de *la Gardeuse d'oies*.

BOURSE (7 h. 1/2). — *Le Pied de Mouton*. Dimanche même spectacle en matinée.

RENAISSANCE (8 h.) — *Madame Favart*.

FLAMAND. — Relâche.

ALCAZAR (8 h.) — Spectacle-concert.

SCALA (8 h.). — Spectacle-concert.

CIRQUE ROYAL (8 h.) — Grande représentation.

MÉNAGERIE PEZON, boulevard Jamar. — Tous les soirs représ. à 8 h., repas à 9 h.

MUSÉE CASTAN. — Figures de cire.

CONCERT VICTORIA. — *Concert Marocain*.

PANORAMA INTERNATIONAL, r. Fossé-a.-Loups. — Vues.

Etudes des notaires **ECTORS**, rue du Marais, 55, et **VAN BEVERE**, rue de la Loi, 3, à Bruxelles.

Le notaire **ECTORS** vendra définitivement à l'intervention de son collègue Me **VAN BEVERE**, le mercredi 20 novembre 1889, en la salle des ventes par notaires :

I. Un Grand et Bel Hôtel

SITUÉ

A BRUXELLES, RUE LÉOPOLD, 17,

derrière le théâtre de la Monnaie, contenant en superficie 5 ares 15 centiares.

Mis à prix à 100,000 fr.

A voir tous les jours non fériés, de 11 à 4 heures.

II. LA FERME DITE : 'T HOOG HOF

avec 114 hectares 17 ares de terres et prairies à Zellick et Releghem, divisés en 109 lots.

3264 Portés ensemble à fr. 277,900 fr.

Etude du notaire **VERGOTE**, à Lennick-St-Martin.

Ledit notaire, à ce commis, vendra publiquement en une seule séance fixée au jeudi 28 novembre 1889, à 2 heures précises, à la maison communale de Lennick-Saint-Quentin :

1° UNE MAISON avec dépendances située à Lombeek-Notre-Dame, au lieu dit *Daartwaartschebosch*, connue au cadastre section B nos 353e et 351c, d'une contenance de 36 ares 30 centiares.

2° UNE TERRE située à Lombeek Notre-Dame, au lieu dit *Den Heet*, cadastrée section B, no 326b, d'une superficie de 18 ares 70 centiares. 3265

CANNES

A vendre villa George 100,000 francs, boulevard de la Source-Croisette.

RICHEMENT MEUBLÉE

Cinq chambres de maître, dépendances, fumoir, salons, salle à manger, bâtiments des communs, écuries pour deux chevaux, logement jardinier, etc. S'adr. à M. Le Duc, avenue de Paris, 1, à Versailles, ou 31, boul. Anspach, Brux. 3267

Petites Annonces de l'Indépendance belge.

De 1 à 3 lignes ... fr. 1.00
La ligne au delà .. 0.30

Les annonces sont reçues : A BRUXELLES : AU BUREAU DU JOURNAL, 17, RUE DES SABLES, ET A L'AGENCE ROSSEL, 44, RUE DE LA MADELEINE, ET 2, RUE DE L'ENSEIGNEMENT.

ENSEIGNEMENT

DAME professeur de piano, prix de conservatoire, longue pratique, désire trouver leçons. Ecrire Piano, bureau du journal. 719

VENTES & LOCATIONS

d'immeubles, etc.

JOLIE MAISON MODERNE à louer, rue Crespel, 26. 4413

A LOUER : 1° r. Croix-de-Fer, 63, belle maison rent., jardin, sortie cochère r. de la Presse; 2° jolie maison, r. Scailquin, 9, près bd Astron. 4447

A LOUER vaste magasin avec habon, r. St-Pierre, 48, conv. pr atelier, dépôt meubles, voitures ou march. quelc. 4448

Gens tranquilles désirent louer petite maison environs entrepôt. Ecrire B. B. Bureau journal. 811

PRESSÉ. Gens tranquilles désirent louer appartement environs porte d'Anvers, préférence bas de maison avec jardin. Ecrire A. D. Bureau journal. 810

A LOUER dans maison fermée, rez-de-chaussée et appartement très bien meublés. 14, rue Saint-Josse. 960

ON DÉSIRE louer environs gare du Nord petite maison 1 étage avec jardin, loyer modéré. Ecrire Z. J., bureau du journal. 947

MAISON à louer rue Royale-Sainte-Marie, 42. Visiter avant midi. 959

A LOUER pour le 24 décembre prochain belle maison, loyer 800 fr. Montagne Sainte-Walburge, Liége. 800

900 fr. Villa, grand jardin, arb. fruit., 250 rosiers, 150 m² serres vignes Frankl, plein rapport. 120, chaussée de Tervueren. 954

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOIS

AGENTS sérieux demandés par maison de Cognac pour la vente de ses produits en Belgique et Hollande. Adresser offres et références à Barraud-Saudau et Ce, Cognac. 4436

ON DEMANDE dans une famille anglaise un cocher sachant parfaitement son métier, grandeur environ 1 mètre 70 cies et muni des meilleurs renseignements. Un Allemand sera bien reçu. S'adresser à A. B., 11, Montagne-du-Parc. 4449

UN JEUNE ANGLAIS, ayant eu grande expérience à Londres dans une maison de négociants de Brésil, cherche place en Belgique ou en France. Grande connaissance des marchés étrangers. S'adresser à No 2433 c/o Rudolf Mosse, 18, Queen Vict. St. Londres. 4450.

VINS DE BOURGOGNE. On demande des représentants sérieux ayant bonnes références, pour la Belgique. Ecrire franco, Jules Grenot, Chagny (Saône et Loire). 4433

UNE SERVANTE à tout faire, bons certificats, demande place dans un petit ménage, gages 20 francs. Ecrire Marie X, 24, rue de l'Abbaye. 821

UN NÉGOCIANT très actif, ancien chef d'une maison importante, et connaissant à fond la place de Paris, désire représenter en France une ou deux maisons étrangères de premier ordre. Ecrire init. A. 33, bureau du journal. 973

UN JOURNALISTE, très au courant de la politique étrangère, traduisant l'allemand et l'anglais, connaissant la sténographie, désirerait occuper quelques matinées et soirées dont il dispose, à un travail de journal (rédaction ou traduction). Ecrire X. Z. 51, poste restante, centre, à Bruxelles. 974

SPÉCIALITÉS DIVERSES

ROBES ET MANTEAUX Mme Lacroix-Parys, 50, rue Vifquin. 205

MASSAGE-ORTHOPÉDIE. — Gymnastique médle. H. Ruelens, 57, rue de Toulouse. Q. L. 434

ANNONCES DIVERSES

GEENS, doreur-laqueur, réparations d'objets d'art, rue de Terre-Neuve, 101. Spécialité de teintures de meubles et de décorations en tous genres. 473

TIMBRES-POSTE. Amateur désire acheteur collection. Ecr. O. R., poste restante, Chancellerie. 962

Le beau Diorama village indien, pl. Poelaert, ne sera plus visible que jusqu'à la fin de ce mois 4426

A VENDRE belle coll. prod. chim. conv. pour études élèves drog. ou pharm. Ecrire A. O. bureau journal. 813

CORRESPONDANCE

28. Serai X, le 7 et 1. — Pas encore fait, ce sera pour vers le 22. Te préviendrai. Je pense bien à toi et suis triste. Merci de tes bonnes nouvelles. Livjuyej. 4445

Pourquoi ce long silence? La pénible incertitude dans laquelle tu me laisses me *fait beaucoup de mal*. Réponds-moi bien vite, je te prie, et en m'écrivant souviens-toi que tu es la seule que j'ai aimée, que j'aime, que j'aimerai jamais. A toi tout. — Irène. (1)

(1) Prière provon. 4446

Norddeutscher Lloyd, service postal

SOUS LE PATRONAGE DU GOUVERNEMENT BELGE

ANVERS à

Gênes, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo Singapore, Hongkong et Shanghaï

ET PAR TRANSBORDEMENT POUR

YOKOHAMA, HIOGO & NAGASAKI

Le magnifique steamer **BAYERN**, c. Mergell, partira le **16 novembre 1889.**

Toute marchandise ne se trouvant pas devant le navire 24 heures avant le départ, sera refusée.

Les frets et prix de passage seront calculés au change de **25-40** la livre sterling.

Pour tous renseignements s'adresser aux agents généraux : H. ALBERT DE BARY & Ce, Anvers; Département maritime,

3206 Place de Meir, 23. — Téléphone no 29.

SERVICE POSTAL DIRECT

Sous le haut patronage de l'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

D'ANVERS AU CONGO

ET

à la côte Sud-Ouest d'Afrique

SANS TRANSBORDEMENT

Le steamer **Ambriz**, cap. Wilkin, 2120 t., partira d'Anvers vers le 25 novembre pour Las Palmas, Gorée, Fernando-Pô, Gabon, Banana, Boma, Loanda et/ou autres escales sur la route.

Pour fret et passage, s'adresser aux agents

3258 ED. PECHER & Ce.

Les personnes qui connaissent les **PILULES** DU DOCTEUR **DEHAUT** DE PARIS *n'hésitent pas à se purger, quand elles en ont besoin. Elles ne craignent ni le dégoût ni la fatigue, parce que, à l'opposé des autres purgatifs, celui-ci n'opère bien que lorsqu'il est pris avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, telles que vin, café, thé. Chacun choisit, pour se purger, l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon ses occupations. La fatigue de la purgation étant annulée par l'effet de la bonne alimentation, on se décide aisément à recommencer autant de fois que cela est nécessaire.* 5 fr. et 2 fr. 50

ON DEMANDE

UN INGÉNIEUR DES MINES

capable d'entreprendre une expédition pour prospecter à fond et faire un rapport sur une concession diamantifère et aurifère à Bornéo. On est prié d'adresser les offres en premier lieu au secrétaire The Borneo Diamond Exploration syndicate, 2, Tokenhouse Buildings, Londres E C. 3266

CACAO-DERBAIX

PUR et SOLUBLE

LE MEILLEUR ET LE MEILLEUR MARCHÉ

La boîte d'un demi-kilo .... 3 francs.
» d'un quart de kilo 1.60
» d'un huitième de kilo 0.90

Se trouve chez tous les confiseurs et épiciers de la Belgique.

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE

Employé depuis plus de trente ans par les Médecins de tous les pays contre les diverses Maladies de cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes, enfin dans tous les troubles de la circulation.

DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ

AU LACTATE DE FER

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris, qui deux fois, à vingt ans d'intervalle, a constaté leur supériorité sur les autres ferrugineux, et leur efficacité contre les maladies qui ont pour cause l'appauvrissement du sang.

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE

de BONJEAN

(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris)

La solution d'*Ergotine Bonjean* est un des meilleurs hémostatiques. — Les *Dragées d'Ergotine Bonjean*, sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les Hémorrhagies de toute nature.

Dépôt général : LABÉLONYE, 99, rue d'Aboukir, 99, à Paris

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

Dépôt de la manufacture royale de

TAPIS DE TOURNAI

10, RUE SAINTE-GUDULE, BRUXELLES

Spécialité exclusive de **tapis artistiques** dessins colorés et et qualité hors ligne, propriété de la maison; **tapis et accessoires de tapis en tous genres.**

DEMANDEZ L'ALCOOL de pommes d'orange

ainsi que d'autres *Bitters et Extraits* de la fabrique de H. Ketjen et fils, Doetinchem (Hollande). 22

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit Laxatif Rafraîchissant Très agréable à prendre CONTRE

CONSTIPATION

Hémorrhoïdes, Bile, Manque d'appétit, Embarras gastrique et intestinal, Migraine en provenant.

PHARMACIE E. GRILLON 28, rue Grammont, Paris Boîte : 2,50.

BRASSERIE DE L'ALLIANCE

Eug. ROSSEELS & Cie

RUE DE LA CLINIQUE, 47, BRUXELLES-MIDI

Bière de ménage (brune) à 10 c. le litre.
Forte bière brune, en fûts de fr. 4-50, 7-00, 14-00 et au dessus (14 centimes le litre).
Bière blonde (petite bavière) en fûts de 5 fr., 7-50 et 15 fr. (15 c. le litre).

MARS, FARO, LAMBIC

Téléphone no 664. 187

GALERIE SAINT-LUC rue des Finances, 10-12 Bruxelles

Vente publique 18 et 19 novembre

SUCCESSIONS MARTIN & RINGEL

Tableau par J. Portaels, Ch. De Groux, F. Ringel, Stroobant, Walckiers; faïences et porcelaines anciennes, cabinet et bahut hollandais du XVIIe siècle; meubles français des XVIIe et XVIIIe siècles; objets d'art, cires, bronzes antiques, criss, poignards, armes orientales, sceaux, plombs et médailles.

Direction de M. JULES DE BRAUWERE, expert.

Exposition : 16 et 17 novembre, de 12 à 7 h. 3217

MALADIES DES FEMMES

GUÉRISON sans repos ni régime, par Mme LACHAPELLE, maîtresse sage-femme. Les moyens employés, aussi simples qu'infaillibles, sont le résultat de longues observations pratiques dans le traitement de leurs *affections spéciales*, causes fréquentes et souvent ignorée, de leur stérilité, langueurs, palpitations, débilité, faiblesses, malaises nerveux, maigreur, etc., etc.

Consultations tous les jours, de 3 à 5 heures. 27, rue du Mont-Thabor, près les Tuileries. 406

Avis de Sociétés.

SOCIÉTÉ ANONYME du

CHARBONNAGE D'HORNU & WASMES

à Wasmes, près Mons

Tirage du 4 octobre 1889

Vingt sept actions à échanger le 1er janvier 1890, à la Caisse de la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale à Bruxelles, contre remise d'un **titre de dividende** et d'une somme de **mille francs**.

Nos 161 — 331 — 388 — 398 — 560 — 806 — 848 857 — 917 — 963 — 1003 — 1230 — 1245 — 1286 — 1318 — 1655 — 1779 — 1838 — 2020 — 2113 — 2048 — 2376 — 2404 — 2550 — 2838 — 2934 — et 2938.

Les **vingt sept** actions dont les numéros précèdent cessent de porter intérêts à partir du **31** décembre prochain.

Une action portant le no **2259**, sortie au tirage du 2 octobre 1874; une action portant le no **2396**, sortie au tirage du 5 octobre 1883; deux actions, portant les nos **1887** et **2080** sorties au tirage du 2 octobre 1885; cinq actions portant les nos **1418**, **2407**, **2797**, **2822** et **2982** sorties au tirage du 1er octobre 1886, quatre actions portant les nos **219**, **386**, **1241** et **2762**, sorties au tirage du 7 octobre 1887 et huit actions portant les nos **323 1036**, **1193**, **1482**, **1678**, **2013**, **2022** et **2332** sorties au tirage du 5 octobre 1888, n'ont pas encore été présentées au remboursement.

Le régisseur,
GÉDÉON DELADRIÈRE.

Wasmes, le 5 octobre 1889. 2922

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ACIÉRIES D'ANGLEUR

Numéros des 66 obligations 5 %

ÉMISSION 1885

Sorties au 3 tirage et remboursables par 500 fr. le 15 décembre 1889

35 48 172 193 224 299 319 366 569 620 674 795 851 924 976 979 989 1016 1116 1121 1157 1163 1222 1229 1307 1355 1630 1650 1668 1669 1715 1748 1857 1988 2008 2011 2094 2224 2271 2322 2354 2374 2422 2438 2502 2621 2643 2688 2691 2701 2702 2781 2789 2851 2863 2957 3002 3224 3436 3547 3554 3591 3700 3766 3876 3978

L'obligation portant le no 1369, sortie au 2e tirage en 1888 n'a pas encore été présentée au remboursement.

Ces obligations seront remboursées :

A Liége, chez MM. Meuffels, Neef et Ce.
Id. au Crédit général liégeois.
A Bruxelles, chez MM. Frank, Model et Ce.

3261*a*

SOCIÉTÉ ANONYME des

ACIÉRIES D'ANGLEUR

Numéros des 215 obligations 6 %

ÉMISSION 1875

Remboursables le 15 novembre 1889

et des titres de jouissance annulés en vertu du 11e tirage au sort effectué en assemblée ordinaire du 11 novembre 1889 :

12 14 38 45 46 48 50 68 80 94 98 101 118 139 168 179 192 204 234 243 256 259 260 264 269 285 292 299 300 301 316 326 336 347 377 380 388 400 406 415 424 432 440 447 448 466 470 474 487 488 491 503 515 548 569 573 582 590 605 614 616 630 641 6?9 674 6?9 691 696 704 710 726 728 732 733 756 762 771 772 774 791 793 797 808 823 848 860 863 866 869 883 890 902 917 925 927 952 957 980 985 989 993 1007 1039 1046 1055 1066 1070 1077 1080 1089 1?92 1093 1094 1099 1103 1115 1129 1132 1147 1150 1171 1173 12?? 1237 1237 1248 1250 1255 1269 1272 1278 [illegible] 1306 1314 1323 1327 1351 1354 1362 1387 [illegible] 1413 1415 1417 1434 1437 1439 1449 1451 1465 1472 1478 1480 1500 1503 1504 1516 1523 1532 1552 1554 1566 1573 1574 1585 1590 1597 16?6 1611 1625 1637 1638 1650 1660 1667 1677 16?7 1710 1717 1726 1727 1735 1766 1768 1771 1774 1795 1798 1800 1801 1809 1811 1821 1828 1829 1834 1856 1870 1877 1893 1896 1897 1910 1911 1912 1914 1938 1940 1942 1948 1961 1967 1977 1991

Numéro de l'obligation sortie en 1887 et non remboursée : 1761.

Numéros des titres de jouissance annulés par les tirages précédents et non rentrés :

En 1882 : 807 820 851 8?3 854 877 1072.

En 1883 : 8 16 22 31 32 36 37 42 44 47 56 702 7?3 824 834 835 838 843 859 862 880 888 889 900 1071.

En 1884 : 11 17 18 41 49 52 54 379 805 816 825 855 874 8?9 881 895 898 1258 1761.

En 1885 : 21 60 707 809 812 827 831 836 856 876 885 891 893 1079.

En 1886 : [illegible] 489 591 592 595 806 8?4 819 829 839 844 850 857 867 1019 1029 1033 1193 1288 1320 1325 1329 1336 1343 1349.

En 1887 : 23 25 27 35 73 376 594 793 803 811 822 828 832 833 840 849 865 913 941 947 1195 1199 12?6 1279 1284 1285 1299 1303 13?9 1312 1716 1758 1761.

En 1888 : 3 401 402 403 405 411 427 434 446 449 451 453 463 468 469 484 499 583 5?6 598 599 719 757 750 799 821 876 830 837 842 858 868 871 875 894 897 899 912 928 929 945 1006 1011 1015 1016 1020 1028 1050 1192 1267 1271 1282 1313 1318 1319 1324 1330 1337 1340 1342 1344 1723 1740.

Les obligations seront remboursées :

A Liége, chez MM. Meuffels, Neef et Ce.
» au Crédit général liégeois.
A Bruxelles, chez MM. Frank, Model et Ce.

Messieurs les porteurs de titres de jouissance annulés sont priés de les renvoyer, soit au siége social, à Renory-Angleur, lez-Liége, soit chez l'un des banquiers sus-désignés.

3261*b*

SOCIÉTÉ ANONYME DES

PHOSPHATES DE LA MALOGNE

à Cuesmes.

AVIS

Messieurs les actionnaires sont prévenus que le coupon no 1 de l'exercice 1888-1889 sera payé à partir du 2 décembre prochain contre remise dudit coupon,

par fr. 12 50 pour les actions privilégiées et par fr. 25 00 pour les actions ordinaires,

A BRUXELLES : à la Banque de Bruxelles, rue Royale, 22 ;

A MONS : chez MM. C. Dalloye et Cie.

Bruxelles, le 15 novembre 1889. 3270

L'EAU DE SUEZ (VACCINE DE LA BOUCHE) Est le **SEUL** et **UNIQUE** Dentifrice qui supprime INSTANTANÉMENT et pour TOUJOURS les **MAUX DE DENTS** et par conséquent L'EXTRACTION & L'AURIFICATION

DÉPÔT GÉNÉRAL : Pharmacie BÉRAL, 14, Rue la Paix, Paris.

Se trouve dans toutes les principales Maisons de France et de l'Étranger. LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE ACCORDÉE AUX DENTIFRICES, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889 Brochure explicative envoyée franco sur demande. Adresse de M. SUEZ : 9, Rue de Prony, Paris.

BOURSE DE BRUXELLES DU 14 NOVEMBRE

Fonds de l'État, des prov. et des villes

3 p. c. 1re sér. 1	102 20	Gand 3 p. c. 1886	95 75 A
— — II	102 —	— — 1885	— —
— — III	102 —	Ixelles 1888 3	86 — A
— 3	94 50 P	Laeken 1886 3	86 25 P
— 2 1/2	80 75	Liége 2 1/2 1858	92 25 A
Annuités 4 1/2	115 75 A	— 3 p. c. 1880	118 — A
— 4	106 50 P	— — 1884	96 50 P
— 3	91 85 A	— — 1874	96 50
Prov. Anvers 4 1/2	110 50 P	— — 1879	95 25 A
— 4	106 50	— — 1887	— —
— 3	90 50	Malines 1882 3	88 —
— 3 p. c. 1881	114 50 P	Namur 1887 3	— —
— 3 p. c. 1888	101 25 A	Ostende à prim.	89 — A
Ch. de fer vicin.	102 87 P	— 1877 4	108 75
Brabant 3 1/2	101 60 P	— 1888 3	85 75 A
Fl. occid. 1876 4	114 — A	St-Gilles 3	85 80 A
Hainaut 4 1/2	— —	St-Josse-t.-N. 3	86 — A
— 1882 4	— —	St-Nicolas 4	— —
Namur 1886 3	87 25 A	Schaerbeek 78	51 50
Anv. 1887 2 1/2	92 75 P	— 1886	86 25
Blankenberg. 4	— —	Termonde 4	107 50 A
Borgerhout 3	— —	Thuin 4	— —
Bruges 2 1/2	— —	Tournai 1874	50 — A
Brux. 2 1/2 86	91 50 A	— 1884 3 1/2	— —
[illegible]	86 25	Verviers 1873 3	99 75 A
[illegible]	85 75 A	— 1883 4	101 25
[illegible]	106 — P	Vilvorde 1882 4	— —

Obligations à revenu fixe.

Aciéries d'Angl.	510 — A	Fl. occid. 2e ém.	428 —
Gand	477 — A	Gand-Terneuz.	507 50 A
Anvers-Gand ..	488 — A	Gaz (c. du) 1868	— —
Anvers-Rotterd.	488 — A	— 1874	— —
Ardoisières	480 — P	— 1876	— —
Athus	— —	— Rio-Janeiro	537 50 P
Belgique	— —	Glaces Auvelais	— —
Banque et Italien.	497 50 A	Gl. et verr. Hain.	512 50 A
[illegible]	— —	Couffre (charb.)	— —
[illegible]	488 — A	Cr. mar. St. Dour	— —
[illegible]	1000 — A	Hasard (charb.)	460 — A
[illegible]	1000 — A	Humb. & Charl.	— —
[illegible]	1000 —	Immeub. de Belg.	101 50
[illegible]	1004 —	[illegible]	— —
[illegible]	— —	La Haye (charb.)	— —
[illegible]	509 — A	Levant du Flénu	— —
Cockerill 1re s.	— —	Liége à Maestr.	487 — P
— 2e s.	515 —	Liégeois-Limb..	419 50 P
— 4 p. c.	497 —	— 5 p. c.	615 —
[illegible]	509 — A	Liégeois-Nam...	624 —
[illegible]	502 50 A	Maison de Prov.	— —
[illegible]	— —	— St-Léonard	— —
[illegible]	— —	Loch (s. anon.)	465 —
[illegible]	495 — A	Maesayck (s. a.)	— —
[illegible]	— —	Mariemont (Soc.)	— —
[illegible]	488 — P	Merbes-le-Chât.	— —
[illegible]	— —	[illegible]	1013 —

Actions privil. et actions à revenu fixe

Mons-Hautmont	488 — A	Tram.-Gand	— —
Namur-Liége 55	439 — A	— Kharkoff.	280 — P
— 1859	439 — A	— Liégeois..	505 — A
Nord-Belge....	450 — P	— Mad. Esp.	415 —
Nord de la Belg.	434 — A	— Mil. B. Gr.	947 50 A
Oignies (M. gl.).	— —	— Mose. Rus.	266 — A
Ougrée (f. de L.).	— —	— Napolit ..	517 — A
Plat. de Herve.	617 50 P	— Odessa...	3?6 — P
Prod. du Flénu	— —	Ch. fer en Perse	— —
Providence....	600 — A	— Piémont..	390 — A
Quenast (C. de).	410 —	Prague, 5 p. c.	257 50 P
— 2e émis.	411 — A	Rail. à voie étr.	493 50 A
Samb. et M. 4	1010 — A	Tram. B., M., B.	— —
— 4 1/2	1027 — A	— Tiflis	298 — A
S. Etien.-Rouv.	490 — P	— Turin....	502 —
Terre. St-Nicol.	— —	— Varsovie..	502 — A
Tarr. dom. Ost.	— —	Verr. nat. Jum.	— —
Tramw. anvers.	— —	Vieil.-Montagne	— —
— 2e série.	— —	Wag.-lits 5 p.c.	510 — A
Bari-Barletta ..	445 — A	— Sr. B, C, D et E	— —
Tramw. Brescia	— —	5 p. c.	500 — A
— Florentin.	500 —	H 4 1/2 p. c.	— —

Actions privil. et actions à revenu fixe.

Anv. Gand (p. j.)	— —	Nam.-Liége, pr.	— —
Brux.-L.-G. (p.)	435 — P	Nam.-L., pr. cm.	317 50
Flénu, S. at Bas.	— —	Samb. et Meuse	322 50 A
Luxemb. (G. C.)	— —	S. Gén. ac. de c.	1320 — A
Mons-Hautmont	1095 — P	[illegible]	— —

Obligations à revenu variable.

Gnt.-Ath (ens.)	151 —	Bruxl. Dussaid.	— —
Chimay	129 — P	— 2e rang.	83 — P
Ecaise-Bruges..	282 — A	— Vic. et Vis.	— —

Actions privil. à revenu variable.

Br.-le-B. à Gand	1000 —	Espér.-Longdoz	335 —
Dong.-Coor Cur.	1000 — A	Flénu-Est	340 — A
Carr. St-Georg.	170 — A	Imm. d'Anvers.	130 — A
Chât. (Lam. de)	430 — P	Maesayck (s. a.)	— —
Ecaise-Gand....	— —	Stalle (est. a.).	— —

Banques, Caisses, etc.

Banq. d'Anvers	725 — A	Comp. Bau. de Br.	170 — P
— de Belgique.	198 40	Créd. g. de Belg.	25 — P
— de Bruxelles	747 50 P	— part de fond.	35 — A
— cmpt. Anvers	— —	— gén. Liég...	460 —
— de Charleroi	— —	Imm. d'Anvers.	— —
— Cr. c. d'Anv.	— —	— de Belgique.	275 —
— de Flandre.	795 — A	— Bruxelloise.	173 — A
— Hypot. belge	— —	Quart. Léopold.	150 — P
— Nationale...	2900 — A	— t. de partic.	15 75 A
— caisse (Bellevue)	745 — P	Société générale	— —
C. g. rep. et dép.	625 — A	— Parts de rés.	2175 — A

Chemins de fer et canaux.

Anvers-Gand ..	432 50 A	Fl. occid. priv.	327 50 A
Anvers-Rotterd.	680 —	Flénu (S. et B.).	1490 — P
— act. de div.	— —	Gand-Terneuz..	— —
Braine-le-C. à G.	— — P	Liégeois-Limb.	— —
Bruxell. à L.-G.	377 50	Liége-Maestr...	525 — A
Cent. Sud-Am. (priv.)	512 50 P	Maesayck (s. a.)	— —
— ord...	— — P	Samb.-et-Meuse	— — A
Congo (ch. de f.)	513 30	Term. à St-Nic.	— — A
— non libér.	512 —	Tournai-Jurb..	450 — P
— part de fond.	175 — A	Welk. j. B.-P.	195 — A
Est-Belge	345 — P	Biat.-Ath (c. de)	28 — A
		Bossuyt-Courtr.	21 — P

Tramways.

Anv. cap......	— —	Gand (cap.)....	— —
Barmen-Elb., c.	88 —	— (divid.)..	— —
Id. act. jouiss.	— —	Liégeois (jouis.)	— —
Brescia (privil.)	— —	— (divid.).	— —
Bruxell. (priv.)	303 — A	Livourne priv.	245 — A
— (ordin.)	175 — P	Napolit. (capit.)	160 — P
— (divid.)	18 25	— (jouis.)	— —
Ch. de fer écon.	250 — P	— [illegible]	— —
— (second.)	208 —	Odessa (cap.)	98 — A
Id. Id. (parts f.)	240 —	— (jouis.).	35 — P
Bologne (cap.)	144 —	Rade, avec ét.	— —
— (divid.)	— — A	— parts fond.	— —
— (parts f.)	— — P	Rome, Mil., Bol.	16 50 A
Francf. (cap.)	210 — P	Turin	167 50
— (jouiss.)	104 — P	Varsovie	— —
Florent. (capit.)	152 — A		

Hauts fourneaux et Fabriques de fer

Cockerill (Soc.)	1190 — P	Ougrée	847 50 P
Forges et Gouil.	849 —	Sclessin......	11 — P

Hauts fourneaux et Charbonnages.

Acoz (forges d').	122 50	M.-s/S. (fondat.)	250 —
Alliance	380 — A	Bussen (M.-L.)..	655 —
Aciér. Angleur.	585 —	Ougrée (fab. fer)	1750 —
Athus (H.-F.)..	1375 — A	Providence....	2250 — P
Charleroi	— —	Saint-Fiacre...	550 — P
Châtelet (fam.).	165 — P	Saint-Léonard..	— —
Espér. Longdoz	182 50 A	Sarrebruck....	4500 — P
Haine-St-Pierre	650 — A	Thy-le-Château	1325 —
Halanzy	512 50 P	Vezin-Aulnoye.	500 — P
Hourpes-s/Sam.	730 —		

Charbonnages.

Abbooz à Herst.	— —	Gosson-Lagasse	2000 — A
Agrappe	1025 — A	Grand-Buisson	490 —
Anderlues....	3000 — A	Grand Conty-Spinois	100 — A
B. Espér. et Bat.	370 — A	[illegible]	285 — A
Carabinier	295 — P	Gr. mar. St. Dour	925 —
Charbonn. belg.	200 —	Gr. Hambourg.	280 —
— Pâturages...	235 —	Hainaut-P. West.	585 —
— Réun. Charl.	184 —	Hasard	125 — A
Cheval. à Dour.	1590 —	Hornu et Wasm.	2850 — A
Concorde	1000 — A	H. un. de Charl.	290 — A
Courbant Flénu	825 — P	Kessales à Jem.	2075 —
Courcelles Nord	710 —	La Haye	600 — A
Esp. et B. Fort.	950 —	La Louvière...	475 — P
Falnuée	515 — A	Levant du Flénu	1600 — A
Fontaine-l'Év..	495 — A	Marihaye à Fl. G.	1000 —

Charbonnages (Suite.)

Mons. Boven...	700 —	Prod. au F. é m.	2600 — A
Mons.-Pont.-H.	2475 —	Sacré-Madame.	2?00 — A
Noël-Sart-C. Gil.	400 —	Sars-Longch...	925 —
Nord de Charl.	1100 —	Sud de Quareg.	457 50 A
Pat. et Beauj. r.	— — A	Tries Kaisin...	425 — P
Poirier	800 —	Ouest de Mons.	875 —

Zinc, Plomb, Mines.

Astur. des mines	3500 — P	Prayon	240 — P
Austro-Belge ..	375 — A	Vieille-Mont.	295 — P
Ntre-Mont. 5e sat.	430 — A		

Linières.

Liève à Gand..	42 — A	Linière St-Léon	16 — A
Linière gantoise	770 — A	Lys à Gand....	— — P

Glaces, Verreries.

Gl. d'Auvelais..	1155 — A	Gl. de Moustier.	— — A
— Courcelles..	955 — P	— Oignies.....	425 — P
— Floreffe	740 — A	Verrer. Charle.	210 — A
— Hain. à Roux	— — A	— nat. Jumet.	115 — A

Actions diverses.

Atel. Boussu...	320 — A	Internat. const.	— — A
— s. Malines..	135 — P	Lits militaires..	1885 — P
Auxil. ch. de fer	80 — P	Loth (soc. an.).	460 — A
— privilégiées.	155 — P	— jouissance.	140 — P
Bains et Marp.	360 —	Métallurgique..	115 —
— p. de fond.	74 — P	Mos. et Pas. Nord	54 — A
Bong. de la cour	— — A	Pap. Gastuche..	138 — P
Comp. Bronzes.	740 — A	Papet. Saventh.	280 — A
Conduites d'eau	650 — A	Quenast......	1300 —
Eaux d'Utrecht.	325 — P	Stalle (soc. an.).	603 — A
Bel. anonf. gaz	600 — A	Téléph. (Ce) int.	37 — A
— bas. h. Mons	350 — P	— part de fond.	— —
— privilégiées.	— — A	Telephones Bell	297 — A
Feut. et chap. r.	450 — P	— 45 p. c. Anvers.	— — A
— div.	405 — A	Tonng. Br-l'Ec.	700 — A
Forêt Paular...	— — A	Usin. h. f. Le tr.	750 —
Gaz de Rio....	695 —	Wagons-Lits..	463 — A
— ordin.	1450 — A	Willebroeck....	— —
Imm. d'Anv. ar.	— —		

Actions étrangères.

All. Aix. ...	280 —	Holl. S. e. Ensst.	— —
— sat. privil. 6	980 — A	Tramw. à v. Sud	— — P
Bohbusch	747 50	Ital. Tél. etappl.	50 — A
Stolberg (min.).	205 — A	Us. de Savigliano	— —
— privil...	500 — A	Lux. Dudelange	747 50
Aut. Mét. Alp. a.	210 —	Forges d'Eich.	2475 —
Esp. Andalous.	— —	Guill. Luxemb.	462 50
Nord de l'Esp...	465 — P	— act. pr. Esp. e.	—
Madrid à Sarag.	307 50	Luxemb. (h. f. l.)	1750 — A
Réal à Badajoz.	— —	Prince-Henri..	300 —
Fr. B. de Paris	—	Rodange (h. f. l.)	900 — P
— et Pays-Bas..	— —	Rumelange....	890 — A
Ch. Départem..	557 50	Rus. Fastewo. 5	278 — A
Ch. d. f. écon. M.	415 — P	— — 10	278 — A
Dyle à Bacalan	460 — A	S.-O. unit....	285 —
Escombrera ...	485 —	— titres 5 et 10	285 —
Nat. ch. de fer.	220 —	— jouiss.	— — P
Exports et Esp.	490 — A	— 5 et 10	— — P
Sarag. à Alsac.	335 —	Varsov.-Vienne.	4?9 —
Saulnes (h.-f.).	3000 —	— jouiss.	270 — P

Fonds d'État et des villes étrangers

Arg. Emp. 1886		Obl. Lille 1860.	— — P
— 500-1000 liv.	— —	— — 1863.	— — A
— 100 liv.	476 —	— — 1868.	— —
— 20 liv.	475 — A	Lyon 1880..	— —
E.-A. Emp. 1888		— Paris 1855/60	— —
500 liv.	— — A	1865	— — P
— 100 liv.	100 50 P	— 1869	— —
Catamarca.....	422 50	— 1871	— — P
Cordova 1887		— 1875.	518 —
500-1000 liv.	92 —	Holl. Esh. 2 1/2	— — A
100 liv.	92 —	— 3	— —
1888 ..	441 50 P	— 3 1/2	— —
Corrientes.....	435 — A	Vil. Amsterdam	— —
Mendoza 6 p. c.	440 — A	Créd. com. 1871	— — P
San Juan......	82 50 P	Vil. Rotterdam	— —
Tucuman 6 p. c.		Hong. E. 1872	— —
500 liv.	93 — A	— — sup. 5	84 65
— 100 liv.	93 75 A	— — 1881	87 —
S.-A. (villes)..		Ital. Rente 5 p. c.	93 70 A
500-1000 liv.	— — P	Emp. Roth. 1867	99 35 A
— 100 liv.	— — A	— Pont. 1860/64	94 50 A
— 20 liv.	— —	— Pont. Blount	461 — A
Aut. B. a. pap.	71 75	Foligno 1872 6	— P
— argent.	74 — A	Ville de Naples.	85 85 A
Emp. or 1876 4	— — A	Rome obl. 1882	465 —
Emp. 1854....	— — A	— 1884/85	447 —
— 1860....	— —	Norvège. 3 1/2	— — A
Brés. Lond. 1865	100 80 A	Port. Emp. 1853	— — A
— 1875	101 30 A	Emp. 1856 1875	67 65 A
— 1863	— — A	— 1889. 4 1/2	— —
— 1883	101 95 P	— 1880/1884	— —
Emp. 1886 5 p. c.	— — A	— 100 l.	— —
— 1888 4 1/2	100 10 P	— 20 l.	— —
Bahia (prov. de)	515 —	Emp. 1888, 4 1/2	100 —
Congo libéré...	76 — A	Lisbonne unit.	— —
Danemark 3 1/2	— —	— titre de 5	— —
Dominic. 100 l.	— —	Russ. E. Roth.	— —
— 20 l.	83 —	Rothsch. 1862.	102 60 A
Egypte D. unif.	458 —	— 1867 et 69 4	463 50 A
Esp. Dette ext.	74 50	— titre de 5 4	465 50 P
12000 et 24000.	73 85	— 1875 cons..	— —
E. Cuba 1886..	513 50 A	— 1880.....	— —
Am. 1871 cons.	100 — A	— 1889.....	— —
Em. 1877 — 4	118 — A	— 1884 à prime	650 — P
Fr. Rente 3 p. c.	86 75 A	— 1866	— —
— amortis.	90 — A	Suède 1878...	— —
Emp. nat. 4 1/2	— —	— 1880...	— —
Obl. d. du Nord	103 50 A	Turq. Dette c..	17 35 A
— Amiens 1871	— — A	Uruguay 1888	— —
— Armentières.	478 50 A	500-1000 liv.	— — P
— Bordeaux, 3	— —	— 100 liv.	87 50

Obligations étrangères.

Angl. Rio-Gde, 6	— — A	Nouv. réseau 3	— —
Arg. Santa-Fé,		— Obl. 1872	— —
100 liv.	442 50	Domaniales, 5	324 50
— 20 liv.	443 —	Ch. Lomb. anc. 3	— — A
— 5 p. c. 20 liv.	395 — P	— 1871 5	— —
— 500 fr.	— —	— Sud. Aut. 5	— —
Aut. Ch. de fer		Vienne-Aspang.	367 50 A
1re et 2e ém.	417 — P	Brésil. Rio-Grde	— —
— 3e ém.	379 — P	— Bahia e Minas	— — A
— 10e ém.	389 — P	Equat. Guyaq.	— — P

Esp. Andalous..	343 —	Central Vénéz.	— —
Ast. Gal. Léon 1e	365 — P	Livourne S. G. D.	321 — P
— — 2e	— —	— [illegible]	309 — A
— — 3	— —	— titre de 5	— — A
Cordoue-Séville	371 —	— titre de 10	— — A
Madrid-Sar.-Al.	371 —	Ch. Sous Mérid	— — P
Saragosse, 3e h.	— —	Méditerran. 3	230 — A
N. Esp. 1re s..	388 50 A	Mér. rés. l'Adr.	290 — A
— 2e s..	372 — A	Sicile res. Ital.	290 — A
— 3e s.	— —	Nord-Milan...	— —
— 4e s..	— —	Crédit luxemb.	— —
— 5e s.	— —	Dudelange....	— —
Ouest Espagne.	428 —	Ch. f. Gui.-Lux.	425 50
Pampel. Spée..	361 —	Haut fourn. L.	— —
Sarag. à Pamp.	— —	Prince-Henri. 3	404 — P
— à Sarcal.	— — P	Rodange (h. f.)	— —
Réal à Badajoz	522 50	Rumelange....	— — P
Fr. Ch. départ.		Port. C. de f. P. (Ce B.) 3 p. c.	— — A
R. de 1886 à 1956	— —	— Trans. At. 5	98 50 P
R. de 1887 à 1986	— —	Russ. Cr. f. m. 5	410 — A
R. de 1888 à 1986	— —	— Cr. f. m. 4 1/2	392 — A
Ch. éc. du Nord	497 — P	Ch. de fer russes	383 P
Dyle et Bacalan	505 — P	— Transcauc.	371 — A
Est de Lyon...	— — A	Varsovie-Vienne	380 — A
Mes. Fr.-Belge	— —	Serbie, Ch. Serb.	430 —
Arg. (ch. de f.). Santa-Fé....	392 —	Suède, E. hypot.	— — A
Holl. Cent. holl.	435 —	Vénézuéla (ch. vénézuéliens)	360 — P
La Haye (tr. de)	— —		
Ital. Fya à Carel	— —		

Coupons en souffrance.

Bossuyt-Court.	— —	Crédit luxemb.	180 — A
— estampil.	— —	Turc Rustch. V.	2 6 — A
Welkenraedt...	320 —	Ch. émis. 1870	2 6 — A

(Voir *ces titres* sous la rubrique renseignements financiers.)

Changes, cours moyens.

Amsterdam..	208 60	Vienne	211 25
Berlin	123 75	Italie..	98 975
Londres.....	25 2275	Genève	99 975
Paris........	99 9375		

Taux de l'escompte

Belgique (B. nat.).	4 à 4 1/2	[illegible] 5 1/ à 0
Amsterdam	2 1/2 à 3	Madrid ...... 4 0/0 à 0
Paris	3 0/0 à 0	Lisbonne ..... 5 1/2 à 0
Londres	5 0/0 à 0	Suisse .... 3 0/0 à 0
Allemagne	5 0/0 à 0	St-Pétersbourg . 5 1/2 à 0
Vienne	2 1/2 à 0	Copenhague ... 2 à 2 1/2
Brême	2 3/4	

Imp. de J. GOOSSENS rue des Sables, 17.